

*Bibliothèque numérique*

medic @

**Gazette de santé**

1780. - Paris : Ballard et fils, 1780.  
Cote : 90133

N°. I.

ANNÉE 1780.

## GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 2 Janvier.

S. LXXXIX.

LE POULIOT.

**C**UM vino choleram nigrum potata repellit  
Appositam veterem dicunt fedare prodagrum.

Le jus du pouliot est faïn.  
Quand on le boit avec du vin,  
Il bannit loin de vous l'humeur mélancholique,  
Quiconque de la goutte éprouve le tourment  
Sur le membre affligé du moment qu'il l'applique  
Reçoit un prompt soulagement.

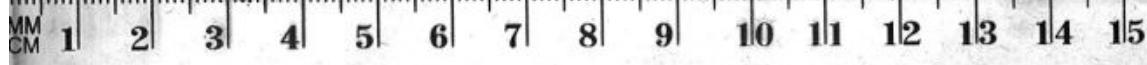
Le suc du pouliot, (*mentha pulegium Lin.*) suivant Tournefort, rougit fortement le papier bleu, ce qui fait conjecturer que cette plante a naturellement un acide développé, quoique sa saveur qui est acre & très-amère n'annonce rien de semblable. Elle a une odeur très-pénétrante & des vertus analogues à celles des autres labiées, c'est-à-dire qu'elle est tonique, stomachique, antiputride, mais échauffante & très-active. On en retire par la distillation une huile essentielle qui est très-peu employée en Médecine, mais les Médecins Anglois font un fréquent usage de son eau distillée.

On peut appliquer encore au pouliot ce qu'on a dit de l'hyssope, c. à. d. que c'est un pectoral incisif, un atténuant actif qui devient quelquefois emménagogue, mais qu'on ne doit jamais employer dans cette vue. Quant à la qualité que l'Ecole de Salerne lui attribue de calmer les douleurs de goutte; nous ne conseillons à personne d'en faire usage, de peur qu'on ne s'en repente. Les anciens donnaient le nom de *pulegium* à cette plante, à cause de la vertu attribuée à sa fleur, de chasser les puces lorsqu'on la brûle; mais cette

propriété paraît aussi peu fondée que celle que lui accordoient les Grecs, de faire bêler les brebis lorsqu'ils la brouaient.

*Conjectures sur la cause du tetanos ou mal de mâchoire qu'on observe à Cayenne & ailleurs; par M. B. D. R.*

Il paraît, MM., par les réflexions que vous faites dans votre N°. 14, 1778, sur le mal de mâchoire, qui attaque les enfans à Cayenne, que vous croyez que cette maladie est particulière à cette Isle. Non, MM. elle est générale dans toute l'Amérique, & on a observé qu'elle y attaque plus les blancs que les negres. Mais depuis longtems, cette maladie n'est plus redoutée à la Martinique, ni aux autres îles du vent, parce qu'on n'y baptise plus les enfans des blancs que le 9e. jour après leur naissance, & après cette époque, ils en sont généralement préservés. Je suis persuadé qu'il en feroit de même à Cayenne, si on y suivoit la même méthode, où qu'on y baptisât les enfans avec de l'eau un peu tiede. Ce qui me le persuade, c'est que m'étant apperçu il y a nombre d'années, que les deux tiers des enfans qui naisoient en hiver dans cette Province, (la Guyenne) périssaient de cette maladie (mal de mâchoire) ou de catarrhes, je me déterminai à engager quelques Ecclésiastiques à faire tiédir l'eau des baptêmes, & à en mettre les trois quarts de moins qu'il n'en mettoient ordinairement. Depuis ce tems, j'ai eu



(2)

la douce satisfaction de voir que quelque  
âpre que fut le froid, ces pauvres inno-  
cents éoient préservés d'une mort cer-  
taine dans les 8 ou 10 iers-jours de leur naiss-  
ance. La quantité d'eau qu'on met sur  
la tête des enfans qu'on baptise, ne vient  
que de l'usage où l'on est dans les Semi-  
naires d'en jeter beaucoup sur la tête de  
pierre qui sert à cet usage; tandis qu'a-  
vec une coquille d'eau il y en a suffisam-  
ment, quelque quantité de cheveux  
qu'ayent certains enfans.

Vous voyez, MM., que les extrêmes  
dans les climats très - opposés peuvent  
opérer les mêmes effets. Ce n'est point à  
moi à prévenir les réflexions qui suivent  
nécessairement de ces observations. Il  
me suffit d'avoir fait appercevoir un usage  
qui peut être la cause d'une dépopulation  
considérable & qui paroît avoir échappé  
à tous les observateurs, pour espérer  
qu'on prendra des mesures pour y remé-  
dier. J'ai l'honneur d'être &c. B. D. R.

*Réflexions sur ces conjectures.*

Quoiqu'un voile impénétrale semble  
envelopper encore la cause qui produit  
le mal de mâchoire en question & qui dé-  
peuple plusieurs de nos colonies; il pa-  
roît qu'on s'accorde assez généralement à  
l'attribuer à l'impression subite du froid,  
& si cela est, l'observation de M. B. D. R.  
deviendroit précieuse & bien digne  
d'attention, non-seulement pour les Co-  
lonies, mais pour tous les pays d'Europe.  
Mais, nous croyons qu'une cause plus  
puissante produit cet effet & qu'on doit  
la trouver soit dans la maniere dont on  
coupe ou on lie le cordon ombilical, soit  
dans la nature des secours qu'on admi-  
nistre aux enfans, soit enfin dans la fa-  
con dont on les gouverne à l'instant de  
leur naissance. Nous sommes persuadés  
encore que si les negresses étoient accou-  
chées par des Sages-Femmes d'Europe,  
on n'observeroit pas un semblable acci-  
dent.

*Extrait d'un Mémoire à consulter,*  
*par M. ANCESSY, Maître en*  
*Chirurgie à S. Félix de Sorgues.*

Une personne âgée de 34 ans éprouve  
des douleurs vagues qui se font sentir  
d'abord à la nuque & à l'occiput, & se  
propagent ensuite sur tout le cuir che-  
velu, quelquefois aux côtes, à l'épigastre;  
il y a quelquefois un météorisme subit  
suivi d'une explosion de vents; les mem- ♦

bres se raidissent, sont froids, engourdis,  
sujets aux tremblemens; le sommeil est  
interrompu, troublé par des rêves effrayant,  
l'appétit dérangé; enfin c'est un  
état spasmodique général qui offre une  
infinie de phénomènes bizarres & des  
symptômes par - fois effrayans, comme  
aversion des solides & des liquides, mé-  
lancholie sombre, nausées, vomissement,  
&c. &c. Cet état augmente dans les tems  
humides. Cette perlonne a fait usage des  
eaux minérales, ( de Balaruc ) des anti-  
spasmodiques, des vermifuges, des pur-  
gatifs répétés, des bouillons de différente  
espèce, d'un cauterel à la jambe &c, mais  
tous ces secours n'ont produit qu'un succès  
éphémère. De trois personnes de  
l'Att consultées, l'une a attribué ces acci-  
dents à une affection hypocondriaque;  
l'autre à une humeur rhumatismale, la  
3e. à la présence du ver solitaire. On de-  
mande des avis.

R. Nous croyons que la 1ere. est plus  
fondée que les autres. On ne peut mé-  
connoître ici l'état vaporeux, état inquiét-  
ant, qui augmente lorsque la transpiration  
est interceptée par une atmosphère  
humide, qui présente des symptômes di-  
vers toujours plus effrayans que danger-  
ueux. Nous conseillons au malade, outre  
l'exercice, la gaité, la dissipation, une  
occupation quelconque & journalière,  
d'observer un régime exact & bien or-  
donné, humectant & rafraîchissant, com-  
posé de fruits &c, l'usage d'abord du pe-  
tit-lait ou de l'eau de poulet en quantité,  
des bains tièdes continués très-longtems,  
ensuite celui des seules eaux minérales  
ferrugineuses, telles que celles de Passy,  
de Vals, de Spa ou de Chateldon, de  
Forges &c, en les coupant avec le petit-  
lait, si elles sont trop actives, & dans  
la faison, des bouillons faits avec la chia-  
corée, la bourrache, la laitue, la dent  
de lion, la pimprenelle, le cerfeuil &c,  
& le veau, sans oublier les antispasmo-  
diques lors des grands accidens.

*LIVRES NOUVEAUX.*

*EXTRAIT des Journaux tenus pour 82*  
*malades qui ont été électrisés; lus dans les*  
*séances de la Société Roy. de Médecine &*  
*publiés par ordre du Gouvernement, par*  
*M. MAUDUYT. A Paris, de l'Imprimerie*  
*de P. D. Pierres, Imp. ord. du Roi & de*  
*la Société Roy. de Méd. rue S. Jacques,*  
*1779. in-4° de 49 pag.*

Cet ouvrage est le précis du compte que  
M. Mauduyt a rendu à la Société Roy.

de Méd. du traitement électrique administré à 82 malades. Ce compte beaucoup plus étendu & plus détaillé doit faire partie du second volume des mémoires de la Société. La Compagnie après l'avoir entendu, a pensé qu'il seroit à propos d'en donner séparément un précis, surtout pour les personnes qui ne voudroient consulter que ce qui est relatif à l'électricité. M. le Directeur général des Finances, qui a procuré les moyens d'exécuter ces traitemens, ainsi que ceux que M. Mauduyt doit entreprendre, a également procuré les fonds nécessaires pour l'impression de ce mémoire qui est distribué gratuitement.

L'utilité de l'électricité dans la paralysie paroissant confirmée par les nouvelles expériences de M. Mauduyt, & dont on voit un tableau dans ce mémoire, la Société a désiré qu'on appliquât le même secours à d'autres maladies, comme aux rhumatismes simples, goutteux, à toutes les affections chroniques en général dépendantes de la transpiration supprimée, aux suites du lait épanché, à la goutte sereine, aux écrouelles ou humeurs froides, (ces derniers malades seront traités séparément). Elle a cru que l'électricité positive étant contraire aux personnes attaquées de maladies de nerfs & de tremblemens, on pourroit tirer quelque avantage de l'électricité négative, dans les mêmes cas & a invité M. Mauduyt à se procurer une machine électrique négative. Cette machine est prête. On peut assurer le public qu'il n'y a aucun inconvenient à en essayer les effets, attendu que déjà un Physicien, connu dans cette partie, paroit l'avoir employée avec succès, & que M. Mauduyt joint aux lumieres de la physique celles d'un Médecin prudent, circonstances qu'on doit trouver réunies dans ceux qui tentent de pareilles expériences.

Il résulte du tableau, que M. Mauduyt expose dans ce mémoire, que sur 14 paralytiques qui ont suivi le traitement électrique aussi longtems qu'il leur a été conseillé, dix ont obtenu un soulagement marqué & 4 n'en ont éprouvé aucun, (3 avoient une profession manuelle qu'ils ont été en état de reprendre); - que de 28 paralytiques qui se sont retirés plutôt qu'on ne leur avoit conseillé, 21 ont éprouvé, pendant le traitement qui a duré au moins plusieurs semaines, un soulagement marqué; - que sur 5 malades

attaqués d'engourdissement aux membres & électrisés, 4 n'ont éprouvé aucun effet, & le 5<sup>e</sup>. s'en est trouvé plus mal; - que de deux malades attaqués de rhumatisme, l'un depuis dix-sept jours, l'autre depuis vingt-deux ans, le premier n'a plus éprouvé de douleur en peu de tems, l'autre âgé de 63 ans, a senti ses douleurs se déplacer & devenir vagues, de fixes qu'elles étoient; - que sur 6 malades attaqués de rhumatismes goutteux, sont éprouvés d'abord un soulagement marqué, ainsi que le 6<sup>e</sup>, qui étoit sourd, mais que ce dernier, après avoir recouvré l'ouïe & un peu de mouvement dans les membres, a succombé à un crachement de sang qui est survenu; - que deux femmes qui avoient un lait épanché ont éprouvé un mieux sensible de l'électricité; - que sur 10 sourds, 7 ont été plus ou moins soulagés & les 3 autres n'en ont retiré aucun avantage; - que 3 malades attaqués de goutte sereine, en ont éprouvé d'abord quelque bien, mais que leur ancien état est revenu; - que sur 3 autres personnes atteintes de suppression de regles, cette évacuation périodique a été sensiblement rétablie chez l'une, a paru chez la seconde, 6 mois après l'électricité, & n'a point eu lieu chez la troisième.

Tel est le résumé des expériences d'électricité contenues dans ce mémoire. Elles méritent d'autant plus de confiance qu'on y rapporte avec fidéité les événemens heureux ou malheureux auxquels ce moyen a donné lieu, maniere qui devroit être sans doute celle de tous les Observateurs, mais qui n'est pas toujours suivie avec toute la rigueur qu'on remarque dans ce mémoire. Il contient d'ailleurs des détails intéressans sur la maniere d'employer l'électricité, sur les précautions qu'il y a à prendre en l'administrant, sur les différentes causes qui ont donné naissance aux maladies dont on a vu l'exposé; ce qui le rend très-précieux & le fera rechercher de tous ceux qui aiment la vérité & le bien public.

*EFFETS de la tisane caraïbe proposée pour la guérison des maladies vénériennes; d'après le rapport de MM. DE S. LEGER, DE HORNE, BACHER, & ROUSSEL DE VAUZESME, Commissaires nommés par M. le Lieutenant-Général de Police. A Paris, 1779. in-8°. de 101 pag.*

*Nous rendrons compte de ce mémoire dans la feuille prochaine.*

## ANNONCES DE PRIX.

L'Académie de Besançon qui avoit demandé pour le prix des Arts la description des plantes de l'un des Baillages de la Franche-Comté , n'ayant pas été satisfaite des mémoires envoyés , propose pour sujet de ce prix, de la valeur de 3 médailles d'or de 200 liv. chacune , la même description des plantes , ou bien , un mémoire sur la minéralogie de l'un des Baillages de la Franche - Comté , au choix des Auteurs . Le prix des Arts de l'année 1781 sera donné à celui qui indiquera de la maniere la plus satisfaisante , les moyens de perfectionner les manufaçtures de poterie en Franche-Comté , de maniere à remplacer les vaisseaux de cuivre , dont les inconveniens sont connus , & les creusets que l'on tire de l'étranger .

## NOTICE DES LIVRES DE MÉD. &amp;c. PUBLIÉS CHEZ L'ÉTRANGER , DEPUIS 1774.

*EPISTOLA gratulatoria de amygdalis & oleo amararum æthereo ; auctore P. J. A. DARIES. A Leipzig , 1776. in 4°. de 14 pag.*

L'Auteur de cette lettre , après avoir donné l'histoire Botanique de l'arbre qui porte l'amande ordinaire & établi la différence qu'il y a entre cette production de l'amandier & les autres semences analogues , assure que la différence qui existe entre les amandes amères & les douces , ne dépend que de la culture & du terrain . Après quelques conseils sur la qualité & le choix des amandes propres à fournir une excellente huile , l'Auteur recherche si les amandes amères ne contiennent pas une huile ætherée ou essentielle , indépendamment de l'huile grasse qu'on en retire . & il assure , contre le sentiment de Neumann , que l'huile ætherée est un des principes constitutifs des amandes amères . Il décrit la maniere dont il l'a obtenue . C'est par la distillation . Cette huile se précipite toujours au fond du vaisseau D'après plusieurs expériences , il paroîstoit qu'elle ne résidoit que dans la partie résineuse de l'amande . Mais cette observation n'étoit pas exacte . Le principe véneneux des amandes amères

qui , comme on fait , sans être nuisible à l'homme , fait mourir presque tous les oiseaux & beaucoup d'autres animaux , réside principalement , suivant M Daries , dans cette huile essentielle . Pour le prouver , voici les expériences qu'il a faites .

Il a donné à plusieurs animaux le résidu de la distillation , ( c'est-à-dire cette partie qu'on appelle dans une autre circonstance , pâte d'amande lorsqu'on en a tiré l'huile par expression ) sans qu'il en ait résulté aucun accident . Il n'en a pas été de même de l'huile essentielle , qui a causé la mort à des oiseaux & à des grenouilles . En ayant fait avaler une seule goutte à un pinçon , l'Auteur assure que l'animal ne tarda pas à mourir dans des convulsions . Il lui trouva l'œsophage & le pylore enflammés , le sang coagulé dans le cœur , &c. Le défaut d'une grande quantité de cette huile ne lui a pas permis de suivre les expériences sur un grand nombre d'animaux ; mais d'après ses observations , il pense qu'il n'est point différent dans la pratique de la Médecine , d'employer indistinctement l'huile d'amandes amères pour l'huile d'amandes douces . Quoique l'une & l'autre , lorsqu'elles sont tirées par expression , soient douces , celle des amandes amères contient presque toujours quelques portions de cette huile essentielle .

En exposant les propriétés de l'huile d'amandes en général , l'Auteur n'oublie pas de dire qu'elles servent de dissolvant aux résines & au camphre . Il annonce en finissant , qu'on peut se procurer de l'huile essentielle d'amandes amères , en s'adressant à M. Ohrtmann , Apothicaire à Hambourg .

Plusieurs Auteurs avoient déjà fait observer que le principe amer des amandes s'élevait par la distillation & communiquoit à l'eau & à l'esprit de vin une saveur légèrement amère .

MM. les Souscripteurs de l'année 1779 recevront incessamment la Table des matières de cette année .

On prie tous ceux qui auront quelque observation de Médecine , ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette , d'adresser leurs lettres & leurs paquets , francs de port , au sieur M<sup>e</sup> QUIGNON , Lib. rue des Cordeliers , chez lequel on s'abonne . Le prix de l'Abonnement pour l'année , est de 9 liv. 12 sols , port franc par tout le Royaume .

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils , Imprimeurs du Roi , rue des Mathurins .

N°. 2.

ANNÉE 1780.

# GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 9 Janvier.

## S. LXXX.

### AURONE, SCABIEUSE.

*ABROTANO crudo stomachi purgabitur humor.*  
*Urbanus per se nescit pretium scabiosæ.*  
*Confortat pectoris quod deprimit agra senectus.*  
*Lexit pulmonem, tollit laterumque dolorem.*  
*Vino potatus, virus sic evacuatur.*

Pour purger l'estomac l'aurone est précieuse.  
Mais à quoi ne fert point l'utile scabieuse !  
Elle est bonne aux vieillards, adoucit leurs poumons,  
Corrige l'estomac, conforte la poitrine,  
Appaise du côté la douleur intestinale,  
Son jus pris dans du vin dissipe les poisons.

L'aurone mâle, (*Artemisia abrotanum Lin.*) est une plante qu'on ne trouve que dans les pays méridionaux & qu'on doit distinguer par conséquent de celle qui croît aux environs de Paris & ailleurs, qui est (*l'artemisia campestris Lin.*)

L'aurone a passé dans l'antiquité pour un puissant contre-poison dans les morsures des scorpions, des couleuvres &c, c'est-à-dire pour des maux qui n'existoient pas; car il n'y a point d'observation exacte qui prouve que la piqûre du scorpion & la morsure des serpents ordinaires ou couleuvres soient nuisibles. Ce qui prouve d'ailleurs qu'elles ne le sont pas, c'est que tout est bon pour les guérir. Les anciens ont reconnu à cette plante une autre qualité qui paraît ignorée des modernes; c'est la vertu aphrodisiaque. Ils nous ont laissé par écrit que lorsqu'on en mettoit dans le lit des époux, c'étoit un puissant stimulant.

On la regarde aujourd'hui comme une plante propre à chasser les vers, les vents

des, premières voies, à rétablir les règles, comme un cordial, un pectoral incisif &c. Toutes ces propriétés dépendent principalement d'une partie résineuse & d'une huile essentielle que l'analyse chymique y a découverte, quoique la partie gommeuse ou extractive soit la plus abondante. Suivant la Pharmacopée de Londres, on la prive entière de son amerume & de sa saveur nauséabonde avec l'esprit de vin rectifié. Cette plante est très-peu employée intérieurement. L'usage le plus ordinaire est en fomentations & en demi-bains, dans le cas de suppression ou de retard des règles *ab atonia vel a causa frigida*. On l'emploie encore extérieurement comme un puissant anti-septique, pour arrêter les progrès de la putridité & de la gangrene.

La scabieuse (*scabiosa arvensis Lin.*) est une plante dont l'usage est beaucoup plus familier. Elle passe avec raison pour un vulnéraire déteratif, pour un sudorifique & apéritif. On l'emploie fréquemment dans les maladies éruptives, & surtout dans les maladies chroniques cutanées. Dans le premier cas, on prescrit son eau distillée avec celle de chardon bénit, une dose convenable de thériaque & quelques grains de camphre, pour pousser à la peau. Cette potion devient alexiter, sudorifique & calmante. Dans le second, on la fait entrer fréquemment dans les bouillons qu'on prescrit pour les maladies de peau. On peut l'employer en sûreté lorsqu'il s'agit de détrger les ulcères des reins, de la matrice, du poumon. Quel-

ques Auteurs l'ont conseillée comme le plus excellent remède maturatif appliquée en cataplasme sur les tumeurs phlegmoneuses, surtout sur les anthrax. Son suc rougit un peu le papier bleu.

*OBSERVATION sur des phénomènes singuliers observés dans une maladie putride maligne, survenue pendant la grossesse; par M. Aupetit, Maître en Chirurgie, à Huriel en Bourbonnois.*

Une femme, âgée de 40 ans, mère de plusieurs enfans & grosse de huit mois, fut attaquée au commencement du mois d'Août dernier, d'une fièvre qui présentoit tous les signes d'une maladie putride maligne. Mon premier soin fut de lui faire faire usage de petit-lait clarifié, de lavemens & ensuite de doux minornatifs qui produisirent un effet si avantageux en apparence, que le 14 de ce mois, je la trouvai sans fièvre & sans accident quelconque.

Le soir du même jour, cette malade s'étant trouvée seule, se leva, mangea du gros pain, avec des poires sauvages. La nuit suivante, elle fut attaquée d'un redoublement de fièvre, de transport, de perte de connaissance & en peu de tems se trouva sans sentiment, sans mouvement & dans un état semblable à celui des asphyxiennes. On lit dans les Auteurs de Médecine, qu'il se présente dans la pratique, des cas semblables qui en imposent aux Médecins, & qu'on a beaucoup de peine à distinguer de l'apoplexie<sup>(1)</sup>.

Cette femme resta dans cet état d'insensibilité jusqu'au 17 du mois, sans avoir rien pris. L'on me dit que dès la pointe du jour, elle avoit donné quelques signes de vie & que la sensibilité s'étoit annoncée par de petites douleurs suivies d'une perte de sang considérable. En ta-

rant le pouls, je ne sentis qu'un léger frémissement; les yeux étoient tournés; les levres bées, les dents serrées, la salive sortoit involontairement.

Craignant pour la mère & pour l'enfant, je touchai la matrice. J'observai que l'orifice se dilatoit à volonté, comme c'est assez l'ordinaire dans les pertes de sang. En répétant cette manœuvre, je suivis ce qui est indiqué par M. Puzos, dans un mémoire sur les pertes de sang, inséré parmi ceux du premier volume de l'Acad. de Chirurgie, & en moins de trois quarts d'heure je terminai l'accouchement. L'enfant ne donna que très-peu de signes de vie. A force de soins il y revint parfaitement. Je fis, demi-heure après, l'extraction du placenta dans un moment où le sang couloit moins abondamment, & l'enfant fut baptisé le même jour.

Le lendemain, je trouvai cette femme dans le même état; elle ne donna aucune espérance. En l'examinant, j'aperçus une tumeur grosse comme un œuf, située à la partie antérieure du col, sur laquelle j'appliquai un cataplasme de mie de pain & de lait; & comme les vuidanges étoient peu abondantes, la tête prise, j'appliquai en même tems de larges vésicatoires au gras des jambes, qui ont produit une suppuration des plus copieuses pendant quinze jours, & exigé pendant tout ce tems, trois pansemens par jour.

Cette femme a été dans cet état d'insensibilité l'espace de trois semaines, pendant lesquelles elle n'a pris que quelques gouttes de bouillon & de vin qu'on lui faisoit passer à travers les dents. Lorsque la connaissance lui est revenue, elle a demandé ce qui s'étoit passé, & à voir son enfant, qui est mort un mois après, comme je l'avois prédit.

La tumeur du col ayant disparu; la bouche étant devenue plus libre; je fus à portée de voir l'intérieur de cette partie qui étoit noire comme de la suie de cheminée. Elle fit usage de garganfis détersifs. La surface de la langue, le voile du palais, les gencives se sont dépouillées d'une pellicule noirâtre. Il en est même sorti de semblables, de la poitrine par l'effet de la toux, qui avoient une odeur très-forte. La surface du corps est devenue très-brune encore & tout l'épiderme s'est détaché de la peau par larges écailles. Lorsque le pouls se releva,

(1) Note des Redacteurs. On a déjà fait remarquer la différence qu'il y a entre l'état asphyxique & l'apoplectique. L'asphyxie complète est la perte absolue de tout sentiment, mouvement, &c. à. d. de sensibilité, de respiration, de pouls &c. Dans l'apoplexie au contraire, il y a mouvement des artères, respiration, à la vérité stertoreuse, & de plus, liberté, pour l'ordinaire, de déglutition. C'est ce défaut de distinction qui cause si souvent en Médecine des dilapses inutiles, qui ont pour objet l'administration de certains secours ou méthodes qui réussissent, dit-on, & ne réussissent pas, parce qu'on ne s'étend pas. Il paroît que le cas exposé par M. Aupetit est un état spasmodique, comme on en observe, surtout dans les crises lentes nerveuses.

Jeus soin de faire passer de doux mino-  
ratifs & de la tenir au régime le plus exact.  
Enfin , cette femme après avoir été dans  
le plus grand danger , s'est trouvée entie-  
rement rétablie le 28 Novembre , au  
grand étonnement de tous ceux qui  
avoient eu connoissance de son état.

#### LIVRES NOUVEAUX.

*Système de la nature sur le virus écrouel-  
leux , ou Médecine empyriquie , par le Doct.  
CHAPOT , Tom. I , in - 8o , de 480 pages.  
A Toulouse , de l'Imprimerie de J. F.  
Desclassant , & se trouve chez l'Auteur ,  
au Puy en Velay.*

L'Auteur , après avoir exposé les rai-  
sons qui l'ont engagé à écrire ; après avoir  
prévenu son lecteur contre l'illusion &  
le danger des systèmes , des conjectures  
sur le vice scrophuleux , paroît s'atta-  
cher à la solution de deux questions qui  
lui paroissent le plus importantes sur  
cette maladie. *Quelle est la nature du mal  
écrouelleux ? Quelle en est la cause ?* Pour les  
résoudre de la manière la plus satisfai-  
sante ; il expose d'abord ce que les anciens  
& les modernes ont dit sur ce mal , en citant  
les passages les plus remarquables de leurs  
écrits , les plus propres à faire connaître  
leur doctrine sur ce point. M. Chap-  
pot trouve en général que les Auteurs ne  
se sont pas assez attachés à observer tou-  
tes les altérations qui arrivent dans les  
fluides & les solides. Pour suppléer à ce dé-  
faut , il examine en détail & dans des cha-  
pitres particuliers , l'état du sang , celui des  
humeurs en général & des esprits vitaux ;  
celui des chairs , leur degré de sensibilité ;  
leur dépravation , l'état de la bouche , ce-  
lui de la peau , du teint , le maintien du  
sujet , les mouvements musculaires ; les  
différentes fonctions & leurs altérations.  
Il tâche de dévoiler les causes prochaines  
de la disposition écrouelleuse , ce qui la  
détermine & la constitue , enfin il en ex-  
pose le remède.

En parcourant cet écrit , d'ailleurs bien  
soigné , on est fâché d'y trouver beaucoup de  
répétitions ou plutôt nombre de pé-  
titions de principes , des longueurs , des  
détails même inutiles ; mais on en est dé-  
dommagé par des observations , dont la  
plupart sont malheureusement incom-  
plètes ; par quelques idées neuves sur la  
cause du sommeil , que l'Auteur attribue  
à la pression de l'air sur le cerveau , par  
un développement d'une partie de l'an-  
cien système des pneumatistes , que l'Au-

teur paroît vouloir renouveler ; sur la  
qualité des humeurs portées à l'épaississe-  
ment ou plutôt à la tenacité dans cette  
maladie. Enfin on regrette que l'Auteur  
ait fait un *in-8o* de 480 pag. pour expo-  
ser quelques changemens dans l'écono-  
mie animale , dont les détails n'avoient  
pas été tracés par les Auteurs.

Ce qu'il y a de plus important dans  
cet ouvrage , c'est un remède dont l'Au-  
teur fait le plus grand éloge , & qu'il dit  
tenir de M. Coste , D. R. de la Faculté de  
Paris , qui en avoit pris les matériaux  
dans le recueil des mémoires qui ont rem-  
porté le prix à l'Académie de Chirurgie  
depuis 1750 jusqu'en 1758.

Ce remède a trois préparations. La pre-  
mière consiste à pulvériser parties égales  
de nitre , de sel d'absynthe & d'antimoine  
de Hongrie , (une once de chaque) à les  
faire détonner ensemble dans un creuset ,  
à laver plusieurs fois dans l'eau chaude  
ce qui reste dans le creuset & à porphy-  
riser le tout pour le conserver dans un  
bocal.

La seconde , à faire une forte décoc-  
tion de réglisse à laquelle on ajoute de la  
scammonée d'Alep , & qu'on fait évapo-  
rer jusqu'à consistance de syrop.

La 3e. , à prendre du mercure & à le  
purifier avec les yeux d'écrevisses & à  
travers la peau de chamois.

On joint à ces trois préparations les  
ingrédients suivans dans ces proportions.  
On prend 2 onces de scammonée , une once  
& demie d'œtiops (minéral sans doute)  
mercure , antimoine préparé comme ci-  
deffus , & safran - de - mars apéritif , de  
chaque 3 gros ; deux gros de savon blanc  
& autant de poudre de cloportes. On  
fait une masse du tout avec quelque syrop  
pour en former des bols de 17 à 18 grains  
qui est la dose d'un adulte & qui doit  
purger 3 ou 4 fois. On modere , on aug-  
mente la dose suivant ses effets ; on la  
suspend , si elle fatigue trop le malade ,  
pendant quelques jours , qui sont alors  
remplis par des boissons délayantes &  
apéritives. Cela n'empêche pas le traite-  
ment méthodique externe des tumeurs .

Ce remède nous paroît un peu com-  
pliqué. La base est , comme on voit ,  
l'antimoine diaphorétique lavé , auquel  
on joint le mars , le savon & les purga-  
tifs résineux. Nous croyons en effet que  
ces moyens peuvent être très - efficaces.  
Mais le mercure surtout nous paroît inu-  
tile.

### Effets de la tisane caraïbe.

Mémoire annoncé dans la feuille précédente.

Ce mémoire est le Journal du traitement administré avec cette tisane à plusieurs sujets tirés de Bicêtre & atteints de maladie vénérienne. Le résultat en est, suivant le rapport de MM. les Commissaires, que cette tisane paroît être un remède dangereux; que bien loin d'avoir eu des succès entre leurs mains, elle a produit des accidens qui les ont obligés d'abord d'en diminuer la dose, ensuite d'en interrompre l'usage, enfin de l'abandonner tout-à-fait. Ils ajoutent qu'ils n'ont jamais manqué d'appeler le sieur de Mondragon, auteur du remède, à leurs visites qui se faisaient tous les 8 jours & qu'il en a signé les résultats avec eux & avec les Chirurg. des Maisons de santé où étoient les malades. Malgré la précaution que le sieur de Mondragon avoit prise de réduire les plantes, qu'il employoit pour sa tisane, en poudre grossière; les Commissaires y ont appercu avec une bonne loupe, des fragmens très-remarquables & en grande quantité de feuilles de fenné, quelques feuilles de thymélea, de marrube, de fumeterre, de mauve, de guimauve, de parietaire, de scabieuse, de mercuriale, de melisse, de cigne, le tout mêlé avec de la racine de gentiane & du gayac. Ils se sont convaincus que le fenné & le gayac y dominoient. Cela leur a donné lieu à faire des réflexions pratiques sur l'usage des sudorifiques & des purgatifs en général, qui tendent à prouver que ces remèdes sont insuffisans, surtout dans nos climats, pour la guérison des maladies vénériennes.

### ANNONCES DE PRIX.

Parmi les differens sujets de prix proposés par l'Académie de Dijon, il y en a un extraordinaire que cette Compagnie propose & qui sera distribué à l'ouverture du cours de chymie de l'année 1781, dont le sujet est,

*De désigner les plantes inutiles & vén-*

*meuses qui infestent souvent les prairies, & diminuent leur fertilité, & d'indiquer les moyens les plus avantageux d'en substituer de salubres & d'utiles, de manière que le bétail y trouve une nourriture saine & abondante.*

Comme l'Académie n'a point reçu de mémoires au sujet des savons acides, pour lequel elle avoit ouvert un nouveau concours, elle a réservé le prix extraordinaire qu'elle destinoit à celui qui d'uroit satisfait à cette question, & renouvelé ici la publication qu'elle a déjà fait faire de la délibération par laquelle cette Compagnie s'engage à donner ce prix à celui qui, en quelque tems que ce soit, enverra une solution satisfaisante de ce problème.

Tous les Savans, à l'exception des Académiciens résidens, seront admis au concours. Ils ne se feront connoître ni directement ni indirectement; ils inscriront seulement leurs noms. Les Auteurs adresseront leurs mémoires, francs de port à M. Maret, Docteur en Médecine, Secrétaire perpétuel. Il seront remis avant le premier Janvier 1781.

---

### NOTICE DES LIVRES DE MÉD. &c. PUBLIÉS CHEZ L'ÉTRANGER, DEPUIS 1774.

Il paraît à Vienne en Autriche, chez Kraus, un recueil de lettres, au nombre de 94, de Boerrhave adressées au Docteur Bassand, qui forment un *in-8°*. de 176 p. On y admire la modestie, le talent & la candeur de Boerhaave. Ce recueil a pour titre, *Hermannii Boerhaave Epistolæ ad J. B. BASSAND, medicum cæsareum, &c.*

M. Hœfer de Cologne, Directeur des Eaux minérales du Grand Duc de Toscane, vient de publier à Florence un écrit en Italien (*Memoria sopra il sale sedativo &c.*) dont l'objet est de prouver que l'eau du lac cerchiaco, situé près de la montagne qu'on appelle *Monte rotundo*, est mineralisée par un sel qu'elle tient en dissolution & qui n'est autre chose, selon lui, que du sel sédatif qui forme du vrai borax, lorsqu'on l'associe à l'alkali minéral.

On prie tous ceux qui auront quelque observation de Médecine, ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MÉQUIGNON, Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.

---

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.

N°. 3.

ANNÉE 1780.

## GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 16 Janvier.

## S. LXXXI.

## CRESSON.

**X**ILLUS succus crines retinere fluentes  
*Ullius efficitur, dentisque levare dolorem.*  
*Lichenas succus purgat cum melle perundus.*

Prenez jus de cresson, frottez-en vos cheveux ;  
 Ce remede les rend plus forts & plus nombreux ;  
 Appaise la douleur des dents & des gencives.  
 Dattres farineuses ou vives  
 S'en vont quand par son suc avec miel apprête  
 On corrige leur acréte.

On distingue deux sortes de cresson d'usage en Médecine, l'un est le cresson d'eau ou de fontaine (*sisymbrium nasturtium Lin.*) c'est celui dont veut parler l'École de Salerne ; l'autre est le cresson des jardins ou cresson aleinois, (*lepidium sativum Lin.*) Ils sont tous les deux de la famille des cruciferes & donnent par l'analyse des principes analogues.

Cartheufer est le premier, à ce qu'il paraît, qui ait mis en doute si le principe piquant & volatil des cruciferes étoit un alkali développé, comme on l'avoit cru. Des expériences ultérieures ont convaincu que ces sortes de plantes ne doivent leur piquant qu'à un esprit sulphureux volatile, & Messieurs Baumé & Deyeux ont mis cette vérité en évidence. Ils sont parvenus à tirer de ces plantes un véritable soufre que nous avons vu plusieurs fois. Ainsi on est dans l'opinion aujourd'hui que les conjectures de Cartheufer étoient fondées, & que l'esprit qu'on retire de ces plantes est plutôt acide qu'alkali. Cette qualité s'accorde d'ailleurs beaucoup mieux avec leurs effets, & avec la théorie qu'on a sur les mala-

dies scorbutiques, qui sont avantageusement combattues par les acides.

Le cresson est employé fréquemment, non-seulement dans tous les cas où l'on soupçonne quelque vice ou disposition scorbutique dans les humeurs, en l'assoufflant aux acides, mais encore toutes les fois qu'il faut reveiller le ton des solides, & opérer la dépuration du sang, &c. La maniere la plus ordinaire de l'employer consiste à en extraire le suc par expression & à le laisser reposer dans un endroit convenable. De cette maniere, il dépose son sédiment & s'épure de lui-même, sans qu'il y ait aucune perte de ses principes. On le passe ensuite au papier gris. Cette maniere est préférable à celle de le faire clarifier au blanc d'œuf, ou par tout autre moyen. La dose de ce suc est de 3 ou 4 onces ; mais on est obligé de le couper souvent avec de l'eau, pour le rendre supportable à certains estomacs.

On fait entrer encore souvent le cresson dans les bouillons que l'on prescrit dans la même vue, & dans les maladies de poitrine. On en prépare encore une bière antiscorbutique qui a été recommandée par les plus grands Maîtres en Médecine & qu'on regarde comme un excellent préservatif & remède du scorbut. On prend pour cet effet, quelques têtes de choux rouges hachés menus, douze poignées de cresson de fontaine, ou de cochlearia, une livre de raiifort sauvage, qu'on laisse infuser à froid dans un tonneau de bière. Vanwieten assure qu'il a vu des familles entières guéries du scorbut par l'usage de cette seule bière.

*De Paris.*

Il regne dans la Capitale une maladie ou plutôt une indisposition catarrhale, à laquelle on a donné, dans les Sociétés, les noms de *Grenade*, de *Coquette*, de *Savannah*. C'est le plus souvent un rhume qui n'a rien de dangereux, lorsqu'il est simple, & qui dépend évidemment d'une transpiration supprimée, occasionnée par la présence d'une atmosphère humide & froide, par des brouillards presque continuels. Cette indisposition arrive immuablement, si le défaut de mouvement se joint à cette circonstance & surtout au sortir d'un lieu chaud. Ainsi les personnes qui y sont les plus exposées sont celles qui, au sortir du spectacle, d'un bal &c, sont obligées d'attendre quelque tems leur voiture. Le froid les fait & la suppression de la transpiration devient presque inévitable. Ceux qui s'en mettent à l'abri sont les personnes qui font un exercice continual & qui peuvent garantir le corps surtout les extrémités inférieures de l'impression du froid. Ainsi, le seul préservatif est le soin d'être en mouvement & de se tenir chaudement.

Chez les personnes qui ont de l'acréte dans le sang, quelque humeur particulière hétérogène, ces rhumes sont un peu plus longs & accompagnés de fièvre qui dure 3 ou 4 jours. Mais les tisanes pectorales mucilagineuses, surtout les loochs suffisent en général pour y remédier. On a remarqué que les pectoraux incisifs & les sudorifiques, tels que le kermès minéral, l'infusion des fleurs de sureau, la bourrache même réussissaient mal, à cause de la disposition à l'état fébrile. Suivant la partie où l'humeur de la transpiration repérée se porte avec plus d'abondance, on observe différents effets, tous dépendans de la même cause. Ainsi, c'est l'enchiffrement ou *coryza*, si c'est la membrane qui tapisse la cavité du nez & les sinus frontaux; mal de gorge, ou rhume de poitrine, si c'est la gorge ou les bronches; dévolement ou flux dysenterique, si ce sont les intestins. En général, les mucilagineux tirés de la mauve, de la guimauve, de la gomme arabique &c, & édulcorés avec le sucre ou la réglisse, joints aux huileux pour en former des loochs, sont les remèdes qui ont le mieux réussi.

**Réflexions de M. HIRIART, D.M.,  
à S. Sébastien en Espagne, sur les  
suites de la dysenterie épidémique.**

Vous avez inséré, MM., au N°. 49 de votre feuille, une lettre de M. Gallot, concernant une dysenterie épidémique dont les ravages & les suites ont excité le zèle & l'humanité de cet habile Praticien. Il expose que plusieurs malades échappés à cette maladie sont encore attaqués, à sa suite, de la lienterie, de l'œdème des jambes, de douleurs sciatisques, de rhumatismes, de paralysies particulières, & que ces maladies secondaires cèdent difficilement aux traitemens ordinaires. Ce Médecin invite ses Frères à donner leur avis sur ces affections, leur cause & leur cure.

Je pense, comme M. Gallot, qu'un hiver rigoureux pourroit aggraver ces maladies, & qu'un bon régime, un habillement chaud, le chauffage doivent faire la base des secours que l'humanité réclame en faveur de ces convalescens qui sont pauvres. Quant aux remèdes, je préférerois à tout autre le vin anti-scorbutique du codex, en ajoutant aux ingrédients qui le composent, le quinquina, la canelle, l'aloës & le cachou.

Cette épidémie nous fait voir que la dysenterie n'est dangereuse que par le caractère qu'elle prend; que ce caractère varie & dépend de la nature de la fièvre qui s'y mêle; que la cure principale doit être dirigée contre cette fièvre & variée suivant sa nature; qu'en ce cas la dysenterie doit être regardée comme une maladie secondaire, digne d'une cure palliative, mais que son traitement doit être subordonné à celui de la fièvre qui fait tout le mal, & de laquelle on a seulement tout à craindre. Cette épidémie prouvera aussi aux Médecins Méteréologistes que le froid n'est pas toujours l'antidote des venins septiques.

*Signé, HIRIART, D. M.*

*Mémoire à consulter.*

Je suis âgé de 66 ans. Il y a environ trois ans que j'ai commencé à perdre & que je perds encore une partie de mes facultés intellectuelles. Quand on me parle, je ne puis me fixer aux idées des autres, & je suis les miennes. Vous voyez quel est mon malheur. Je dois vous faire observer que j'ai eu pendant fort long-

tems un très-mauvais estomac. Il y a environ 7 ans que je me déterminai à prendre tous les loirs une soupe de lait d'amandes bien fournie & lucrée. Je m'en suis depuis lors bien trouvé. Au mois de Mai dernier, mon Médecin m'afflura que c'étoit ce lait d'amandes qui m'avoit causé la perte de ma mémoire. L'usage continué que j'en ai fait, a produit, dit-il, un relâchement des fibres du cerveau & mon mal. En conséquence il m'a donné d'une opiate formée d'agaric, de poudre de guttete, de macis, de safran-de-mars avec le syrop d'absynthe, l'usage du thé de mélisse, & des fumigations avec la petite sauge. Au printemps, je dois aller à Bagnères pour mettre tous les jours ma tête 8 ou 10 minutes sous l'eau d'une fontaine chaude. Que dois-je espérer, MM.? Je vous prie de me faire part de votre façon de penser?

J'ai l'honneur d'être &c. M A N D E S , Curé de Dengain, village du Béarn.

R. Nous doutons que les douches d'une eau thermale puissent être d'un grand secours dans ce cas. La maladie paroît dépendre d'une humeur déplacée, qui affleure primitivement l'estomac ou ses environs & qui a été portée au cerveau. Les bains de pieds, les vésicatoires ou le cautere à la jambe & les purgatifs un peu actifs, c'est-à-dire les draftiques à petite dose & longtems continués, l'application des sangfues à l'anus, s'il y a eu jadis un flux hémorroïdal ou une disposition à cette affection, enfin les stimulans appliqués aux parties éloignées, de la tête, & des points d'irritation ou une suppuration établie à la peau; voilà, selon nous, les grands moyens dont on peut attendre un changement dans cet état, si toutes fois il est possible à cet âge.

#### Demande.

On désireroit savoir ce qui s'est passé à l'Académie de Lyon au sujet du prix proposé sur ce sujet : *Quelles sont les maladies qui procèdent de la plus ou moins grande quantité du fluide électrique du corps humain, & quels sont les moyens de remédier aux unes & aux autres?*

Prix dont la proclamation avoit été fixée au jour de S. Louis dernier.

Signé, un des Concurrens.

#### LIVRES NOUVEAUX.

*Dissertation contre l'usage des bouillons de viande dans les maladies fébriles;* par M.P. C. DE LAUDUN, Doct. en Méde-

cine de la Faculté de Montpellier, Méd. à Tarascon en Provence. A Paris, 1779. in-12. de 263 pag. avec cette épigraphe tirée des écrits de Vanhelmont :

*'Lædunt namque febrientes, quia caro, ova, pisces & juscula facile tūm cadaverantur ac minimē nutritiunt.'*

chez Desfrain, Imprim. Lib. quai des Augustins, & chez Méquignon l'Aîné, Lib. rue des Cordeliers.

L'Auteur a pour objet de prouver dans cet écrit que l'usage des bouillons de viande quelconque est pernicieux dans les maladies fébriles. Pour démontrer la vérité de cette assertion, M. Laudun commence par définir l'état fébrile, & par établir que cet état est toujours accompagné d'une tendance dans les humeurs à la putridité; que la putréfaction étant toujours la fin des substances animales abbreuvées de liquides, dans la proportion où se trouvent celles du corps, la disposition à ce mouvement intestin se trouve éminemment dans les maladies accompagnées de fièvre, & que l'état fébrile formant les huit neuvièmes des maladies courantes, on ne sauroit être en général trop circonspect sur l'usage des bouillons de viande, dans les maladies.

Il rapporte ensuite ce que les Médecins anciens & modernes ont pensé à cet égard. Il prouve que le plus grand nombre & surtout les Médecins de la plus grande réputation ont conseillé la diète végétale ou du moins les bouillons légers corrigés ou altérés avec les sucs des plantes; que l'horreur des malades pour les bouillons de viande dans la plupart des maladies, la tendance des humeurs à la putridité, (que les substances animales ne font qu'accélérer ou développer) & enfin l'expérience journalière qui apprend que les malades avec une diète végétale ont besoin de beaucoup moins de remèdes & sont plutôt guéris, sont des raisons plus que suffisantes pour déterminer les Médecins à l'adopter de préférence à la diète animale. Après avoir exposé, comparé, balancé les raisons pour & contre son opinion, il répond aux objections les plus fortes qu'on puisse faire contre le régime végétal.

Ces raisons nous ont paru fondées en général; les autorités que l'Auteur cite, les plus respectables & les sources dans lesquelles il a puisé, les plus pures. L'ouvrage est d'ailleurs bien écrit, à quelques fautes typographiques près, & se fait

lire avec plaisir, parce qu'on y trouve une notice historique sur chaque Auteur dont il parle & quelques digressions qui ne sont pas toujours étrangères à son sujet.

Mais en applaudissant aux talens de l'Auteur, on ne peut disconvenir qu'il n'y ait une infinité de cas où la diete rigoureusement végétale est impraticable, surtout dans les pays septentriонаux & dans les tems froids, ainsi que dans certaines maladies où cette tendance à la putridité ne se trouve pas. D'ailleurs, il y a la force de l'habitude à laquelle il faut accorder quelque chose. Il est encore un âge (l'enfance) en général, où ce régime ne peut être admis, à cause de la pente des sucs des premières voies à l'acidité qu'il augmenteroit à coup sûr & du besoin urgent d'une nourriture déjà faite & animalisée. On en peut dire autant de l'état de grossesse, où cette disposition acide des humeurs se remarque souvent; de beaucoup de tempéramens chez lesquels l'acidité domine; d'un grand nombre de maladies où l'on est obligé d'avoir recours aux absorbans, & dans lesquelles l'expérience prouve que les bouillons de substances animales, surtout lorsqu'ils sont bien dégraissés ou plutôt faits avec des parties maigres des animaux, comme le veau & la poule maigres ne nuisent pas, au contraire sont utiles. Néanmoins quelques nombreuses que soient les exceptions; on peut dire en général, que dans les maladies surtout dans les putrides, l'usage des substances végétales est infiniment meilleur que tout autre; que les secours même que nous offrent les végétaux surtout acides ne peuvent être remplacés par aucune substance dans la nature, & qu'il est avantageux pour l'humanité que cette doctrine ait beaucoup de partisans & des défenseurs aussi habiles que M. Laudun.

---

NOTICE DES LIVRES DE MÉD. &c. PUBLIÉS CHEZ L'ÉTRANGER, DEPUIS 1774.

*Advice to lying-in Women &c. c. à. d' Avis aux Femmes en couche concernant l'usage de se faire tirer les seins &c; par M. C. CATWEL, Chirurgien. A Londres, chez Dilly, 1779.*

---

On prie tous ceux qui auront quelque observation de Médecine, ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MÉQUIGNON, Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.

---

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.

\* L'Auteur a pour but de faire voir que la succion, dans le cas d'engorgement du sein à la suite des couches, est un moyen peu propre d'y remédier & prétend que l'expérience s'accorde avec son opinion.

Le célèbre Linnaeus, peu de tems avant sa mort, avoit présidé à Upsal à plusieurs dissertations en forme de thèses dont il étoit l'auteur & dont on n'a pas eu connoissance en général dans les pays éloignés du nord. Comme ses productions toutes marquées au bon coin, sont recherchées, nous croyons faire plaisir aux personnes de l'Art, de leur en donner avis. Ces dissertations ont pour objet, les unes l'examen & l'usage de l'opium, de l'ipécacuanha, du matum, du *ledum palustre*. On en trouve quatre autres, dont l'une est sur le scorbut; la 2e. sur les médicaments purgatifs; une 3e. sur la transpiration insensible, & la dernière sur quelques aphorismes de Médecine. Celle-ci est de 1776; les deux premières sont de 1774, & les cinq autres de 1775. Comme elles sont toutes du format *in - 4°.*, nous invitons les Libraires du Nord à en faire des collections & à en faciliter l'acquisition au public.

SEB. SEVERII *Commentarius in quo medicatae quaſſiae vires expenduntur.* A Pavie, chez Porro & Bianchi, 1776. *in - 4°.* de 120 pag.

Cet ouvrage a pour principal objet l'examen chymique & l'usage médical du bois amer de surinam ou bois de quaſſis, qu'on a voulu substituer depuis quelques années au quinquina dans le traitement des fièvres intermittentes. Il résulte de l'analyse chymique, que ce bois contient une terre grasse ou plutôt un mélange de trois sortes de terre, qui sont l'argileuse, la calcaire & la martiale; une partie gommeuse & une réfineuse qui est plus amère que l'autre; une huile essentielle, un gluten, de l'air-fixe, & un sel alkalin particulier, de figure hexagonale, d'une saveur amère, qui par le sentiment de froid qu'il laisse à la bouche & sa détonation fait croire qu'il est nitreux. C'est de la combinaison de ces principes que dépend la vertu fébrifuge, stomachique, antiputride de ce bois.

N°. 4.

ANNÉE 1780.

## GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 23 Janvier.

## S. LXXXII.

## L'ÉCLAIRÉ.

**C**ECATIS pullis hac lumina mater hirundo  
(Plinius ut scripsit) quamvis sint eruta reddit.

L'éclaire pour les yeux est, dit-on, admirable ;  
Pline la loue en ses écrits.

Peut-être prendra-t-on ceci pour une fable ;  
L'hirondelle, dit-il, s'en fera pour ses petits,  
Ost-ils les yeux crevés, elle leur rend la vue.  
Telle cure aisément ne fauroit être crue ,  
C'est d'après lui que je le dis.

Aristote, Dioscoride & Pline ont cru que le suc de l'éclaire ou chélidoine avoit la propriété de rendre la vue, lorsque les yeux étoient crevés, & que les hirondelles se servoient de ce moyen lorsque cet accident arrivoit à leurs petits. Celse essaya de refuter cette erreur. Il est certain que le globe de l'œil peut être ouvert, sans qu'on cesse de voir, comme l'expérience des opérations sur cette partie le prouve ; & alors qu'on applique le suc de chélidoine ou de toute autre plante d'une vertu analogue ou qui ne soit pas nuisible, l'animal verra également ; mais si le globe est ouvert, de maniere que toutes les humeurs de l'œil soient évacuées, il est bien douteux, pour ne pas dire impossible, que l'éclaire rebâfle les yeux.

Si l'on en croit quelques Auteurs, les anciens druides faisoient grand cas de cette plante & l'emploioient indifféremment à la place du samole, pour les maladies des yeux. On fait aujourd'hui que l'éclaire n'a rien de merveilleux pour les maladies de l'œil & qu'elle agit seulement comme un puissant détersif, lé-

gerement catérotique dans le cas des tâies aux yeux, qu'elle enlève quelquefois. Elle agit encore de la même maniere, lorsqu'on l'emploie pour empêter les verrues de la peau. On emploie son eau distillée pour les collyres détersifs.

C'est encore une de ces plantes qu'on appelle signées, c'est-à-dire, marquées par la nature pour remédier à certains maux ; & comme son suc est jaune, on a cru qu'elle devoit être efficace pour la jaunisse. Ce préjugé même paroît s'être soutenu jusqu'à nos jours ; & il n'est pas rare de voir prescrire la chélidoine pour la jaunisse. Mais cette plante est amère, acrè & brûlante, ne peut convenir dans la plupart des jaunisses, surtout dans celles où il y a douleur au foie, un peu d'éreptisme & une disposition à l'état fébrile. Il est vrai qu'on la corrige un peu en l'associant à la crème de tartre & au vin blanc, mais ce dernier véhicule même est contraire dans ce cas, & l'expérience prouve que dans la plupart des jaunisses, l'éclaire, l'absynthe, le marrubie &c, ne réussissent pas, & que les bouillons légèrement apéritifs & les faveux doux ou certaines eaux minérales telles que celles de Vichy sont préférables.

*Lettre de M. DE HARASU, aux Redacteurs de la Gaz. de Santé.*

Permettez moi, MM., de me laver de la prétention à la priorité sur l'usage de l'aimant en Médecine, que me suppose M. l'Abbé le Noble, dans votre Gazette.

Depuis 1776 que j'ai écrit sur ce sujet, je me suis fait un devoir de nommer les Auteurs & Observateurs (1), dont les écrits m'ont été utiles dans les recherches auxquelles j'ai été conduit par ma mauvaise santé. Il en résulte que l'action de l'aimant sur le corps humain étoit connue depuis plus de douze siècles. Voyez donc combien ma prétention seroit ridicule & inconséquente. J'aspire à quelque chose de plus solide que cette vaine gloire ; au bonheur d'être utile, surtout à mes semblables, à des malades incurables comme je l'étois, par les secours familiers aux Médecins. C'est ce motif qui m'a conduit à présenter à la Société Royale de Médecine les discours que vous avez sans doute entendu sur l'usage externe & interne de ce remède, afin d'en multiplier les effets salutaires d'une manière propre à les garantir du soupçon d'illusion, de fanatisme &c, dont la vanité des faux savans blessée ne manque pas d'accueillir depuis tant de siècles les vérités qui les offusquent.

Ce désir d'être utile aux malades me conduit à faire connoître par votre Gazette, l'effet le plus récent de l'aimant que j'aye éprouvé. Comme sa disposition relaxante, (plus sur moi que sur d'autres) me tient fort réservé sur son usage, je me sentois au commencement d'octobre dernier assez incommodé d'une rétraction spasmodique des doigts de ma main droite, qui se courboient, au point que leurs ongles blessoient la peau de ma main ; je m'avisaï d'en munir deux ou trois de bagues ou viroles d'acier aimanté, qui me soulagerent en peu de jours. Quand le mal revient, je lui oppose le même remède avec un succès assuré.

Une Dame de mon voisinage, depuis longtems affectée de même, a fait usage de pareilles bagues avec succès, ainsi que d'autres malades. Cette indisposition est assez commune surtout parmi les paralytiques, & gens affectés de goutte, de tubercules & rhumatisme goutteux. Ainsi j'ai lieu de croire que dans une ville comme Paris, ces petites pieces pourront être utiles à bien des malades, on en trouvera chez le Sr. Fillet, chez M. Lallemand, Maître Perruquier, rue des Fossés de M. le Prince, vis-à-vis celle de Condé ; on le trouvera muni

X des différentes pieces convenables aux malades dans le traitement de leur maladie. J'ai l'honneur d'être &c. DE HARSU.

#### *A Messieurs les Auteurs de la Gazette de Santé.*

*D'Arras le premier Janvier 1779.*

Vous avez offert de nouveau, MM., au bénéfice de l'humanité, & sans doute à la satisfaction des gens de l'Art, la ressource précieuse des consultations gratuites ; je m'empresse de profiter de cette offre, en vous priant d'insérer l'observation suivante.

Une femme d'Arras est parvenue à sa 52<sup>e</sup>. année, au milieu des maux continuels qui sont les suites d'un relâchement considérable de l'estomac ou de la foiblessé de ce viscere. Des indigestions auxquelles elle est sujette depuis 15 ans, le plus souvent de jour à autre, ont porté le plus grand désordre dans l'économie des fonctions intestinales. Dans ses accès, elle avaloit beaucoup d'eau tiède, & le vomissement qu'elle provoquoit par ce moyen étoit seul capable d'enlever l'oppression, les anxiétés, &c. Le 18 octobre dernier elle fut tout-à-coup saisie d'une violente douleur à la région hypocondriaque droite, & il y parut en même tems une tumeur interne, flottante dans l'abdomen, de la grosseur, en apparence, d'un œuf d'oie, formant une éminence, en forme d'anse, dont la convexité étoit extérieure & si douloureuse, que le moindre attrouchement à cette partie faisoit pousser des cris à la malade & lui ôtoit l'usage de la respiration.

Les saignées, les lavemens, les topiques émollients, n'apportoient aucun soulagement. Cet état dura jusqu'au 25, que la tumeur disparut & fit cesser la douleur, comme par miracle, sans cause apparente & sans autre changement sensible, qu'une évacuation considérable d'excréments. Le 4 décembre, à 11 heures du soir, la même douleur, la même tumeur & tous les symptômes précédens revinrent, & la malade fut soulagée aussi inopinément le lendemain à 9 heures du soir.

Enfin, le 23 du même mois, la tumeur & la douleur se représentèrent avec un plus grand degré d'intensité que dans les accès précédens ; les vomissemens fréquens, & les défaillances ajoutoient à la cruauté des symptômes. La malade ne

(1) V. entr'autre l'Encyclopédie de Novembre 1776, pag. 132.

pouvoit remuer le corps, ni le plier pour s'asseoir, elle n'étoit pas sans danger. La flaccidité des artères empêche le sang de couler de la veine. Un lavement stimulant fit sortir une quantité d'excréments, mais il fut suivi d'un effet singulier, apparemment à cause des contractions qu'il excita dans les portions inférieures des intestins. La tumeur remonta, les excréments nichés, suivant toute apparence, dans l'arc du colon, rétrograderent & formerent la tumeur dans la région épigastrique. Les souffrances de la malade furent encore augmentées par ce changement.

La cause du mal n'étant plus à la portée des injections, je prescrivis une tisane légèrement émétifée, par le moyen de laquelle on vit, après que le vomissement eut cessé, la tumeur descendre peu à peu & suivre les circonvolutions des intestins, jusqu'au 30, qu'une selle copieuse la guérit, *in so facto.*

On demande des éclaircissements sur la maniere de se conduire en pareil cas, pour procurer, s'il est possible, un plus prompt soulagement, & des conseils pour prévenir les rechutes.

Je suis, &c. RETZ, D. M.

Nous invitons les personnes de l'Art à donner leur avis sur cette observation.

#### LIVRES NOUVEAUX.

*Mémoire sur les étangs*, couronné par l'Académie de Lyon, le 1<sup>er</sup>. Septembre 1778 ; par M. HUGUENIN, Avocat en Parlement. A Lyon, & se trouve à Paris, chez Segaud, Lib. rue des Cordeliers, & à Nancy, chez Bonthoux, Lib. 1779. in-12. de 82 pag.

Cet ouvrage est la réponse à la question intéressante proposée par l'Académie de Lyon en 1777, savoir, si les étangs considérés du côté de l'agriculture & de la population, étoient plus utiles que nuisibles.

L'Auteur, après avoir posé pour principe que la richesse & la force d'un état ne viennent que de la population & que celle-ci naît essentiellement de l'agriculture, développe & tâche de mettre en évidence ce principe fondamental. Après l'avoir solidement établi, il examine de quel côté il y a plus d'avantages, soit pour la population, soit pour les douceurs de la vie, ou en laissant les étangs tels qu'ils sont, pour en tirer du poisson, ou en les convertissant en terres labou-

rables ou à mettre en valeur de toute autre maniere; & il prouve que les avantages résultans de ce dernier parti sont incomparablement plus grands. Cette vérité nous a paru portée à la démonstration, & l'ouvrage fait pour honorer son auteur. Il seroit à souhaiter que les étangs, les marais, surtout ceux qui sont sujets à se dessécher & qui ne sont point environnés d'arbres, fussent convertis en terres labourables.

*Essai sur l'art d'imiter les eaux minérales ou de la connoissance de ces eaux & de la maniere de se les procurer en les composant soi-même dans tous les tems & dans tous les lieux*; par M. DUCHANOV, D. M. de la Faculté de Paris. A Paris, chez Méquignon, l'ainé, Libraire, rue des Cordeliers. in-12. de 402 pag.. Prix 3 liv. relié.

Nous donnerons une idée de cet ouvrage dans la feuille prochaine.

#### ANNONCES DE PRIX.

Il y a deux ans que l'Académie Electorale Palatine de Manheim avoit proposé pour sujet d'un prix, de la valeur de 50 ducats, de déterminer par des observations incontestables, quelle est la cause de la mort de ceux qui périssent par l'effet de la foudre, soit naturelle, soit artificielle.

Parmi les mémoires qu'elle a reçus, il n'y en a aucun qui ait répondu parfaitement à ses vues. Les uns contiennent des faits reçus de l'antiquité qui ne sont rien moins qu'avérés, d'autres, des hypothèses, à peine vraisemblables. Elle a cru devoir remettre ce prix à l'année 1781, en faisant observer à ceux qui auraient intention de concourir, qu'on ne veut que des faits bien constatés, point de conjectures, & que des expériences sur les animaux qu'on peut faire périr d'un coup de foudre artificiel, peuvent mettre aisément sur la voie de la solution du problème. Le prix sera de cent ducats, & les mémoires seront remis avant Pâques de 1781, à M. André Lamey, Secrétaire perpétuel de l'Académie, à Manheim.

#### AVIS.

Le sieur Didot le jeune, Libraire, quai des Augustins, donne avis qu'il peut fournir au prix de 4 liv. 10 sols, broché, le *Système de la nature sur le virus écouelleux &c*, par M. Chappot, ouvrage annoncé dans le N°. 2 de cette année.

NOTICE DES LIVRES DE MÉD. &c. PUBLIÉS  
CHEZ L'ÉTRANGER, DEPUIS 1774.

**Jo. FRIED. GMELINS**, *der arzneyk Dokt.*  
*&c. c. à. d. Traité des plantes venimeuses*  
*de l'Allemagne, principalement de celles qui*  
*croissent naturellement en Suede. A Stock-*  
*holm, 1775. in-8°. de 228 pag.*

M. Gmelin, élève, compatriote & rival de Linnaeus dans l'histoire naturelle, est principalement connu parmi les Savans par une flore de Sybérie, (*flora Sybirica*) ouvrage très-estimé.

L'Auteur après avoir fait pressentir que le véritable objet de la Botanique devroit être la connoissance des plantes nuisibles & bienfaisantes, essaye de faire connoître celles du premier ordre. Il divise les plantes vénimeuses à raison de leurs effets, en trois classes, en plantes vénimeuses âcres, ou stupéfiantes & en astringentes. Il dit qu'en général les plantes malfaisantes ont un aspect rebutant, sont visqueuses ou d'une odeur désagréable, enfin ont quelque chose qui invite à ne pas en faire usage; quoique cette règle soit sujette à beaucoup d'exceptions.

Parmi les champignons suspects qu'on trouve en Suede, il ne marque en particulier que la fausse oronge, (*agaricus muscarius Lin.*) Il fait observer qu'en Russie & en France, ce champignon, à raison des préparations qu'on lui donne, devient un aliment délicat & que les habitants de Kamtschata en préparent une liqueur très-agréable & qui ennyvre. Nous ne contestons pas à l'Auteur ce dernier fait, mais nous sommes très-certains qu'en France personne ne mange impunément cette espèce de champignon, quoiqu'il y ait des moyens, de le corriger & de lui enlever sa partie nuisible.

Parmi les plantes incomplètes & vénimeuses, on voit une espèce d'arroche, (*chenopodium hybridum*) le bois gentil, le poivre d'eau, le cabaret ou oreille d'homme, le pied de veau & la mercuriale vivace (*mercurialis perennis*). Parmi les graminées, on n'y trouve que l'ivraie, (*lolium temulentum*).

Parmi les Euphorbes ou tithimales, on en trouve onze espèces qui sont, toujours suivant la nomenclature de Linnaeus, *Euphorbia chamaifolia*, *peplus*, *exigua acuta*, *paralias*, *helioscopia*, *verrucosa*, *platyphyllos*,

On prie tous ceux qui auront quelque observation de Médecine, ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur **MQUIGNON**, Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.

\* *esula, cyparissias, amygdaloïdes, & sylvatica.*  
Elles sont faciles à connoître, en ce qu'elles sont âcres & laiteuses.

Parmi les liliacées, on y voit le colchique & l'hellebore blanc. Parmi les personnées, la pédiculaire & la digitale; parmi les solanum, la pomme épineuse & le *datura tatula*, le tabac, la belladone, la douce amère, la morelle, la brionne. Parmi les polyandres, l'herbe de Saint Christophe, deux espèces de napel, trois espèces d'anemones, la coquelourde, celle des bois & la ranonculoïde; deux espèces de clematite, toutes les renoncules, le pied de griffon & le souci d'eau. Parmi les ombellées, la grande cigne, le fermonian, l'oenanthe, le fenouil aquatique, la cigne vireuse, le scandix odorant, le cerfeuil à feuille de cigne, le bulbeux, le sauvage, la cigne d'eau ou cicutaire rouge & blanche, le persil, la berle, &c.

Il paraît à Leipzig, depuis 1776, le premier tome de l'*Histoire générale des poisons*, par le même M. Gmelin, en Allemand, in-8°. de 530 pag. où l'on voit que l'Auteur se propose de traiter d'une manière plus étendue la partie des poisons, & comprendre tous les corps nuisibles de la nature.

Après quelques généralités sur les poisons, sur leurs antidotes & sur les divisions données par les Auteurs, il en distingue deux classes générales; la première comprend les poisons en vapeurs, & la seconde, les poisons palpables. Sous la première, sont comprises toutes les émanations capables de donner la mort ou de nuire; sous la 2<sup>e</sup>, les corps tirés des trois règnes qui méritent ce nom & qui ne sont pas en vapeurs, soit qu'ils agissent d'une manière mécanique ou physique. On trouve dans ce volume, après l'enumération des corps méphitiques, celle des animaux qui passent pour vénimeux.

Dans le 2<sup>e</sup> volume qui a paru dans la même langue à Nuremberg, en 1777, on trouve toutes les plantes nuisibles; & dans le 3<sup>e</sup>, qui a été publié la même année, dans la même ville, on y voit la liste de tous les minéraux qui produisent des effets funestes sur le corps humain.

Tous ces écrits nous ont paru au-dessous de la réputation de l'Auteur.

N°. 5.

ANNÉE 1780.

## GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 30 Janvier.

## S. LXXXIII.

## LE SAULE.

*AURIBUS infusus vermes succus necat ejus.  
Cortex verrucos in aceto cocta resolvit:  
Hujus flos sumpitus in aqua frigescere cogit  
Inflatus veneris cunctos, acres, stimulantes;  
Et sic deficiat, ut nulla creatio fiat.*

Le saule est ami des ruisseaux ;  
La force de son suc en l'oreille introduite  
Y fait mourir les vers, auteurs de mille maux.  
Le fort vinaigre où son écorce est cuite,  
D'une peau qu'on en frotte extirpe les pourceaux.  
Prise dans l'eau sa fleur éteint la flamme impure  
Qu'allume la lubricité,  
Et dans l'homme à tel point reprime la luxure  
Qu'il en vient l'impuissance & la stérilité

Les anciens nous ont laissé par écrit que le suc qu'on obtient d'un bâton de saule, lorsqu'on fait brûler un bout & qu'on reçoit l'eau que l'autre laisse échapper, remédioit aux maux d'oreille, comme à la surdité &c, en y faisant une injection de cette liqueur. L'Ecole de Salerne va plus loin ; elle pretend que cette eau y détruit les vers. Mais la nature a été plus prévoyante que l'Ecole paroît ne l'avoir imaginé. Elle a placé dans le conduit auditif une humeur cerumineuse qui est très-contraire aux vers & les empêche de s'y loger. Voilà pourquoi l'emploi de l'eau de saule dans ce cas, devient si souvent inutile.

Quant aux autres propriétés qu'on lui attribue ; il ne paroît pas d'abord que ce suc ait plus de vertus pour guérir les maux d'oreilles que l'eau chaude ou sa vapeur, ou bien l'injection d'une eau émolliente ou d'un corps huileux. Pour ce qui est de celle de les fleurs ; on fait que toute la plante est astringente, que

son usage à la longue dessèche, maigrit & par ce moyen peut reprimer en quelque sorte le feu de l'état physique de l'amour ; mais nous doutons beaucoup que l'Ecole de Salerne soit fondée à lui attribuer les effets qu'elle assigne ici. En général, tout ce qu'on a dit du saule, dans l'antiquité, est marqué au coin de la superstition.

## De Paris.

Il s'en faut de beaucoup qu'on connaisse encore la véritable cause ni le vrai remede de cette maladie si familiere en Amérique, surtout parmi les enfans, si formidable & connue sous le nom de *mal de machoire*. M. de Fourcroy, Conseiller du Roi au Baillage de Clermont en Beauvoisis, connu avantagusement du public par un traité sur l'éducation des enfans, qui a pour titre, *Les enfans élevés dans l'ordre de la nature &c*, ouvrage qui lui a mérité les suffrages les plus distingués, ayant lu ce qui a été dit dans le numero premier de cette année, au sujet de la maladie en question, a cru devoir rappeller à la Société Royale de Médecine, les principes qu'il avoit consignés dans son traité, pag. 60 & 302, sur la cause de cette maladie & sur les moyens avantagieux de la combattre

Cet Auteur l'attribue principalement à la présence du méconium ou à d'autres matières contenues dans les premières voyes, capables de faire naître une inflammation aux entrailles, dont l'état spasmodique des muscles de la machoire

n'est qu'un symptôme ou un effet, mais presque toujours funeste.

M. Fourcroy dit, dans ce traité, qu'étant arrivé à S. Domingue en 1744, presque tous les enfans, c. à d. les huit dixièmes mourroient de cette maladie, mais qu'ayant conseillé de donner de la manne à la dose d'une once à un enfant nouveau né, celui-ci n'en fut point attaqué & que l'usage de ce remède s'étant répandu insensiblement dans toute l'île, y a conservé des milliers d'habitans &c. Si un moyen aussi simple a eu tant de succès, il seroit bien à désirer que son usage fut généralement adopté & répandu dans toute l'Amérique, & nous nous hâtons de le publier. Mais que ce remède réussisse ou non; il nous paroît toujours avantageux de faire des recherches sur la cause qui peut produire un état inflammatoire ou spastique; & s'il n'y en a pas d'autre que la présence du méconium, il se présente une foule de difficultés & d'objections auxquelles il est, selon nous, bien difficile de répondre.

On peut demander, par exemple, comment arrive-t-il que la nature qui est si bienfaisante, qui semble avoir tout prévu pour notre conservation, prévuni l'homme, même contre ses travers, contre les effets les plus dangereux de ses excès en tout genre, n'ait pas donné au premier lait de la mère (au colostrum) la faculté de purger le méconium de l'enfant, & que ce phénomène s'observe dans un pays où toutes les mères les nourrissent, par conséquent où elles leur donnent ce premier purgatif préparé par la nature, enfin cette manne salutaire qu'on desire & dont l'expérience de tant de siècles & de tant d'espèces d'animaux a confirmé l'efficacité? Comment se fait-il encore que dans les climats où les circonstances ne permettent pas aux mères de nourrir leurs enfans & où ce premier secours est entièrement perdu pour eux ou difficilement remplacé, comment se fait-il, disons-nous, que cette maladie n'ait pas lieu, tandis qu'elle est endémique, suivant le rapport de Bontius, de Pilon, de Biffet &c, en Amérique? Comment arrive-t-il que les Suisses (1), nation robuste & saine, la plus rappro-

chée de la nature, soit cependant le peuple de l'Europe dont les enfans y soient les plus exposés? Comment se fait-il encore que M. Poupe Desportes, qui a fait la Médecine avec distinction à Saint Domingue depuis 1732 jusqu'en 1748, & qui a exposé la méthode de tous les peuples d'Europe établis dans ces contrées, n'ait pas parlé de celle de M. de Fourcroy? Au milieu de tant d'incertitudes, il est permis de former des conjectures sur un objet aussi important & de s'égarer même sur la vraie cause, puisque personne ne la connaît.

Les observations de Biffet (2) Médecin de Neuclaoste, qui a pratiqué la Médecine dans les Indes, prouvent que cette espèce de tetanos se forme quelquefois à la suite de l'inflammation de l'estomac. Les idées du Docteur Rahn, qui admet pour principe de cette maladie, quelque affection du bas-ventre, paroissent avoir donné lieu à cette opinion, que ce mal dépend du mauvais état des premières voies, surtout de l'estomac qui s'enflamme. Mais dans cette hypothèse même & dans la seule crainte d'un état inflammatoire, peut-on se persuader qu'un purgatif quelconque soit le remède le plus sûr. La saignée alors seroit un secours plus puissant; mais M. Desportes fait observer que les Espagnols saignent dans ce cas, les malades jusqu'au blanc, qu'ils leur tirent le sang des deux bras à la fois, & que ce moyen est toujours sans succès. D'autres prétendent, entr'autres Biffet, sans doute d'après Hippocrate, que si la fièvre survient, c'est un moyen de guérison. Comment concilier ces systèmes, ces opinions avec l'observation exacte?

Ce qu'il y a de plus certain, c'est que dans cette maladie, le ventre n'est jamais libre, & que suivant M. Desportes, les purgatifs ne réussissent pas. Nous désirions bien qu'on pût trouver un moyen de délivrer les Colonies d'un pareil fléau. Nous invitons tous les Observateurs à nous faire part de leurs idées à ce sujet. Mais nous restons dans la persuasion qu'on n'a encore trouvé ni la vraie cause, ni le remède. Du reste, nous pensons que la précaution de faire prendre aux enfans nouveaux nés un peu de miel ou du syrop de chicorée, ou de la manne, ne peut pas avoir d'inconvénients.

(1) Voy. le premier vol. des *acta Helveticae* an. 1751, & la dissertation du Doct. Rahn, *mirum inter caput & viscera commercium &c*, publiée à Zurich en 1771.

(2) Voy. *Medical essays and observations by CHARLES BISSET &c*, 1766.

## LIVRES NOUVEAUX.

*ESSAI sur l'art d'imiter les eaux minérales &c, annoncé dans le N°. 4.*

L'Auteur, après quelques généralités sur les divisions des eaux minérales par les Auteurs & sur les motifs qui l'ont engagé à écrire, distingue à son tour ces eaux en dix classes qui forment autant de sections particulières, à la fin desquelles il a ajouté un supplément sur les boues. Il a rassemblé, surtout sur les eaux gazeuses, tout ce qui a été fait par les Chymistes sur cet objet. Il donne les idées sur la nature de l'air fixe. Il rapporte d'ailleurs sur les eaux les plus connues ce que MM. Venel, le Roy, Monet, Mitouard, Costel &c, ont dit à ce sujet; & d'après leur analyse, il donne la manière de les imiter, en ajoutant à une eau pure les principes qu'on a découvert & dans les mêmes proportions où on les trouve. Les Commissaires nommés par la Faculté de Médecine pour l'examen de cet ouvrage, disent qu'ils y ont trouvé des observations intéressantes à l'article des eaux vitrioliques, relativement à l'état du vitriol dans les eaux, soit lorsqu'il y est seul, soit lorsqu'il se trouve combiné avec différens sels.

Nous avons peu de choses à dire sur le mérite de cet ouvrage, qui nous a paru assez bien soigné pour la doctrine & les connaissances qu'on doit avoir en général sur les eaux minérales. Mais nous ne pouvons nous empêcher de faire observer que, quoiqu'il soit possible d'imiter certaines eaux, dont les principes & leurs proportions sont connus, il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, d'en imiter d'autres, surtout celles qui contiennent des sels impairs, telles que les eaux de Vichy, &c. Du reste, on doit favoriser aux Auteurs des efforts qu'ils font pour découvrir le secret de la nature & l'imiter dans ses opérations. D'une part, il y a un avantage pour les progrès des sciences & d'un autre, une utilité réelle pour ceux qui ne peuvent pas se procurer des eaux minérales à un certain prix, ou qui en ont besoin dans des lieux & des circonstances où elles manquent.

S'il est permis de hazardez son avis sur cet ouvrage, nous croyons devoir faire remarquer qu'il y a quelques propositions qui nous ont paru un peu hazardées, comme d'avoir dit pag. 369 que les eaux

\* charrient du phlogistique; & page XIII de l'Avant-propos, que de tout tems, on avoit distingué les eaux minérales en deux classes, en chaudes ou thermales, & en eaux froides ou acidules (*acidulæ*). Cela n'est pas tout-à-fait exact. Ce n'est pas sous la dénomination générale d'eaux *acidules* que celles qui sont froides ont été comprises, mais bien sous celle de *froides*, division en effet qui paraît la plus naturelle, qui est aussi la plus reçue, & qu'Hoffmann, M. le Roy &c, avoient adoptée.

On peut reprocher encore à l'Auteur de n'avoir pas parlé, dans un écrit destiné à nous faire connoître & à imiter les eaux les plus célèbres, au moins du Royaume, les eaux thermales sulphureuses de Bagnols dans le Gevaudan, sur lesquelles il y a un ouvrage assez étendu de M. Bonnel de la Brageresse (1), Docteur en Médecine, & qui sont très-éfficaces dans une infinité de cas; d'avoir dit pag. 164, que les eaux de Forges se troublent & font un dépôt à l'air libre, qu'alors elles ne se colorent plus avec la noix de galles, qu'elles n'ont plus ni goût ni odeur. Mais les eaux de Forges déposent toujours, à l'air libre ou renfermées, & ce dépôt toujours constant est même un caractère distinctif qui fert à les faire reconnoître; de plus elles n'ont point d'odeur. M. Duchanoy dit encore, page 3, qu'il suffit de remuer une bouteille qui contient une eau gazeuse, de la déboucher seulement pour lui faire perdre le principe actif d'où dépend sa principale vertu. Nous croyons que c'est trop dire. Nous aurions encore désiré qu'il eut fait connoître les travaux de MM. Hartmann & Bergmann sur cette matière; que l'ouvrage fut mieux soigné du côté de la partie typographique. Nous sommes même obligés d'avertir le lecteur, que tout l'article sur les eaux de Cauterets, (voy. pag. 290 & 291) a pour objet celles de Cauteretz.

*MANNERIE de connoître & de traiter les principales maladies aigues qui attaquent le peuple, par M. RICHARD, Baron d'Uberhern, Conseiller d'Etat, premier Médecin des armées &c. A Paris, de l'Imp. Royale, 1779. in 12. de 390 pag. sans compter*

(1) Voy. Dissertation sur la nature, l'usage & l'abus des eaux thermales de Bagnols, en Gevaudan, par M. Bonnel de la Brageresse. 1774, in-8°. de 108 pag.

L'introduction & la table des formules.

Nous ferons connoître cet ouvrage dans la feuille prochaine.

#### NOUVELLES EN MÉDECINE.

La Capitale vient de perdre deux hommes qui honoroient également leur profession. L'un est M. Bucquet, Doct. en Médecine de la Faculté de Paris, de la Société Royale, de l'Académie des Sciences, Professeur de Chymie aux Ecoles &c, qui, quoique jeune, étoit déjà très - distingué par ses connaissances, surtout en chymie, en histoire naturelle &c, & par la maniere de les rendre ; l'autre est M. Levret, Professeur célèbre de chirurgie, également recommandable par ses travaux ioit sur l'art des accouchemens, soit sur les polypes &c.

#### NOTICE DES LIVRES DE MÉD. &c. PUBLIÉS CHEZ L'ÉTRANGER, DEPUIS 1774.

*Dissertatio chemica de arsenico, quam præside M. TORB BERGMANN, defendit ANDREAS PIHL. 1777. A Upsal, in 4°.*

Scheele avoit retiré un acide pur de l'arsenic en 1775 ; M. Monnet avoit regardé l'arsenic non comme une substance qui minéralise les métaux, mais comme un demi-métal, relativement à ses qualités métalliques & comme une substance saline ou demi-saline, eu égard aux qualitésqu'elle partage avec les autres sels\*.

M. Bergmann le considère comme un demi-métal & prouve qu'il en a les propriétés. La présence de la partie réguline est prouvée par son existence dans l'état naturel, ayant tous les signes qui l'annoncent & par le règule artificiel. Il y a une pyrite arénical que l'on appelle en Allemand *mispickel*, qui étant entièrement privée de son soufre & unie au fer prend une forme métallique. Le règule de l'arsenic s'unit par conséquent aux métaux ; il ne contracte aucune liaison avec les sels alkalinis. Avec son acide ou l'acide de l'arsenic sec, il se sublime avant d'en être pénétré, mais si on le joint à cet acide en fusion, il s'enflamme & donne une fumée blanche. Si on le distille avec le sublimé - corrosif, on obtient un beurre fumant, un peu de

\* Voy. Dissertation sur l'arsenic qui a remporté le prix proposé par l'Académie de Berlin pour l'année 1773, par M. Monner, à Berlin, 1774.

mercure doux & du mercure coulant. Il se dissout dans le soufre & le foye de soufre. Voilà ce que produit la voye sèche.

Si on le traite par la voye humide, voici les phénomènes qu'il présente. L'acide vitriolique concentré attaque ce règule à l'aide du feu ; l'acide nitreux se comporte de même à son égard. L'acide marin bouillant l'attaque un peu, & l'acide qui porte son nom le change par la digestion en chaux blanche.

Les dissolutions du règule natif donnent constamment du bleu de Prusse avec l'alkali phlogistique, ce qui dénote la présence du fer. Les huiles bouillantes dissolvent ce règule. On sépare, par l'eau régale ou par l'acide marin, l'arsenic & le fer, lorsque ces deux substances se trouvent naturellement unies.

M. Bergmann dit que l'arsenic blanc n'est autre chose que l'acide arsenical, différent de tout autre acide connu, chargé d'autant de phlogistique qu'il en faut pour sa coagulation. Sur cent parties, il y en a au moins 20 de phlogistique. Cet acide est fixe ; mais lorsqu'on le met au feu, il prend du phlogistique & forme l'arsenic blanc. Cette dernière expérience sur l'arsenic donne lieu de croire que les métaux ne sont que des acides divers intimement saturés de phlogistique. Les chaux métalliques contiennent du phlogistique & plusieurs contiennent l'acide aérien.

M. Bergmann, après avoir exposé les phénomènes que présente l'arsenic dans ses diverses combinaisons avec les acides & les alkalis ; son état dans les mines &c, parle de ses usages, de ses effets sur le corps humain. Il assure que les eaux thermales de Carlsbad en Bohême (*thermae carolinae*) (1) remèdent aux ravages de l'arsenic dans le corps humain. On l'emploie pour découvrir les vins lithargirés ; mais s'il y a de la craie dans les vins, cette épreuve, qui se fait avec le foye de soufre arsenical, devient infidelle ; car la craie blanche en se précipitant & se mêlant au dépôt le rend moins noir. Un vin où le tarterre abonde fait encore manquer l'expérience.

(1) Ces eaux, dont Hoffmann, Tiling, Tralles, Vanswieten &c, ont célébré les vertus, sont très-renommées dans toute l'Allemagne ; elles sont minéralisées par un sel neutre, de l'alkali en grande quantité & par une terre calcaire.

N°. 6.

ANNÉE 1780.

## GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 6 Février.

## S. LXXXIV.

## L'ABSYNTHE.

*Nausea non poterit quemquam vexare marina  
Anta commixtam vino qui sunserit istam,  
Confortat nervos & caufas peitoris omnes.  
Serpentes nidore fugat bibitumque venenum  
Auris depellit sonitum cum felle bov.no.*

Prêt à vous embarquer buvez du vin d'absynthe ;  
Contre les maux de cœur c'est un préservatif  
Des vapeurs de la mer , de son sel purgatif ,  
Vous n'aurez tout au plus qu'une légère atteinte .  
D'éloigner les serpents l'absynthe a la vertu ;  
Elle émoussé les traits du poison qu'on a bu ,  
Conforte l'estomac & les nerfs ; aux oreilles  
Mêlée au sel de boeuf elle fait des merveilles  
Et corrige parfaitement  
Leur incommode tintement.

L'absynthe (*artemisia absynthium Lin.*) est une de ces plantes dont il faut attendre plus de mal que de bien dans l'usage de la Médecine , parce que sur dix malades auxquels on l'ordonne , il y en a au moins six qui n'en peuvent pas supporter l'usage ou qui s'en trouvent plus mal . Elle est extrêmement amere , d'une odeur très-forte & presque stupéfiante lorsqu'elle est fraîche . Voilà pourquoi il est prudent & même d'un usage ordinaire de ne l'employer que sec . On en tire , comme de presque toutes les plantes amères , une partie gommeuse & une refineuse confondues au point qu'il est très-difficile de les séparer . Le vin & les autres liqueurs vineuses sont les menstrues les plus propres à se charger des principes de l'absynthe . On retire encore de son suc un sel neutre qui a beaucoup d'analogie avec le sel marin , & par l'incinération un sel livixiel ou alcalin . C'est à

raison de ces principes que l'absynthe est très-active . Elle l'est encore plus , lorsqu'elle a dans toute sa force la partie aromatique .

L'usage le plus ordinaire d'employer l'absynthe est en infusion dans l'eau , le vin ou la bierre , surtout dans ces deux derniers véhicules ; aussi le vin d'absynthe & la bierre préparée avec cette plante font les liqueurs les plus en usage . L'absynthe est reconnue pour un puissant tonique , stomachique , antiseptique . Elle est employée fréquemment dans tous les embarras des viscères , avec relâchement sensible dans les solides , dans les cachexies scorbutiques , dans les menaces d'hydropisie , dans les flueurs blanches , les pâles couleurs , l'éruption tardive des règles &c. Mais on ne doit l'administrer qu'avec prudence & avec les précautions indiquées , surtout dans le dernier cas . Lorsqu'il y a une atonie évidente dans des solides , & que la bile est pour ainsi dire énervée , l'absynthe est très - bien indiquée , elle supplée à cette humeur & rebatille ton des parties .

Quant aux autres propriétés que l'Ecole lui attribue ; elles ne nous paroissent point fondées .

*De Lyon , le 20 Janvier 1780.*

Tandis que les Physiciens , les Médecins , les Académies , les vrais Savans , tout se réunit pour détruire des préjugés funestes & qui déshonorent l'humanité ; tandis que les Magistrats profitent des lumières du siècle , des conseils donnés

par les gens de l'Art, prennent de tous côtés des mesures pour secourir les citoyens dont la vie est exposée au danger des contagions ; il se trouve des hommes qui n'ayant d'autres raisons que des systèmes pris dans des livres ou les préjugés de l'enfance , d'autre motif que leur cupidité , d'autre arme pour leur défense qu'une opiniâtreté aveugle & barbare , bravent & transgredissent les loix les plus sacrées , celles qui sont instituées pour la sûreté publique. On vient d'en avoir un exemple récent dans cette ville.

Un particulier , le sieur Devillas Boisier , sans avoir égard au jugement de la Sénéchaussée de Lyon , rendu le 9 Mai 1778 , qui défend la pratique de l'inoculation dans cette ville , a fait inoculer deux de ses enfans dans sa maison. Les Magistrats instruits de ce fait , ont pris promptement des mesures pour que la contagion de la petite - vérole ne se répandit point dans le voisinage. Les inoculés ont été transférés hors de la ville , & l'Inoculateur ainsi que le pere de ces enfans , ont été condamnés chacun en 300 liv. d'amende par un jugement de la Sénéchaussée , rendu le 23 Décembre 1779. Il est à désirer que cet exemple soit suivi par tous les Magistrats qui respectent les droits de l'humanité & serve de leçon à ceux qui non contens d'exposer la vie de leurs enfans , veulent encore exposer celle des autres.

#### LIVRES NOUVEAUX.

*Mémoire pour servir au traitement de la dysenterie , par M. MARET , Docteur en Médecine , Secrétaire perpétuel de l'Académie de Dijon &c , imprimé par ordre de M. Duplex de Bacquencourt , Intendant de Bourgogne. A Dijon , de l'Imprim. de Frantin , Imprim. du Roi , 1779. in-8°. de 24 pag.*

S'il y a un écrit sur la maladie qui a ravagé les Provinces du Royaume & les ravage encore , qui par l'ordre , la précision , l'exposition des symptômes & surtout par la manière de faire & de remplir les indications , mérite d'être accueilli , c'est celui que nous annonçons.

L'Auteur distingue la maladie régnante en quatre périodes , qui forment le tableau de sa marche & des phénomènes qu'elle présente , indépendamment de la complication vermineuse , de la terminaison facheuse , & de la convalescence , qui sont traitées à part & forment au-

tant d'articles séparés. Les remèdes sont placés à la fin & indiqués par des chiffres de renvoi. Les symptômes & les indications à remplir qu'ils présentent , marchent ensemble & en deux colonnes. Le traitement que l'Auteur indique , composé principalement de mucilagineux , de vomitifs & d'antiputrides bien dosés & indiqués à propos , nous a paru le plus propre à remplir en général toutes les vues qu'offre la maladie , & nous ne faurions trop inviter ceux qui ont à cœur le soulagement des hommes & les progrès de l'Art , à faire l'acquisition d'un écrit utile & digne à tous égards de toutes sortes d'éloges.

Il n'y a qu'un secours , au sujet duquel nous croyons devoir faire remarquer qu'il faut quelque précaution en l'administrant ; c'est celui qui est marqué sous le titre de *mélange* , page 24 , composé de miel rosat & d'extrait de saturne , que l'Auteur indique pour toucher les aphes qui commencent à s'exfolier. On doit faire ensuite que le malade n'avale point de ce mélange , dont une très-petite partie suffiroit pour causer une maladie d'un autre genre , mais aussi grave que la première.

La lecture de cet écrit nous a fait naître le désir de voir une solution satisfaisante des problèmes suivans : *En quoi diffère essentiellement la dysenterie simple de celle qu'on appelle putride ? ... Les éruptions à la peau ou les aphes sont - elles un symptôme aussi constant dans cette dernière espèce que l'abattement des forces ( distingué de la foibleté , suite des évacuations ) ? ... Ou bien , l'humeur éruptive , qui dans une autre circonstance se ferait portée à la peau , ne ferait - elle , dans la constitution dysenterique , que se porter sur le tuyau intestinal & produire la dysenterie putride , comme l'humeur de la transpiration répercute peut y produire la dysenterie simple ? .... N'est-ce pas la dysenterie putride ou éruptive qui est la seule contagieuse ? ... Dans une constitution dysenterique n'y a - t-il qu'une humeur éruptive qui puisse produire une dysenterie d'un mauvais caractère & d'un autre genre ? ... Une humeur de goutte , par exemple , une humeur d'artreuse , érysipelateuse , ne peuvent-elles pas se porter sur les intestins , prendre la forme de dysenterie d'un caractère particulier & donner lieu à la distinction de plusieurs espèces de dysenterie ; dans la même constitution ?*

Ces questions pourroient servir de texte à un traité sur cette matière , mais il ne

pourroit être développé d'une manière satisfaisante que par une personne qui auroit beaucoup vue de maladies semblables.

*MANIERE de connoître & de traiter les principales maladies aigues qui attaquent le peuple &c , ouvrage annoncé dans la feuille précédente.*

Le desir de faire connoître la vraie peste & la différence qu'il y a entre cette maladie & celles qu'on a appellées improprement pestilentielles, a été, à ce qu'il paroît, le principal motif qui a déterminé M. Richard à publier cet écrit. Pour établir cette différence, il falloit traiter en particulier des maladies aigues, surtout de celles qui peuvent avoir quelque rapport avec la première ; c'est ce que l'Auteur a fait dans des chapitres particuliers, au nombre de 25 ; & quoique le traitement des maladies chroniques n'entrât point dans son plan, il a parlé néanmoins de quelques-unes, de la jaunisse, de l'hydropisie, comme étant souvent des suites des premières. Ainsi, il est question dans cet ouvrage de la peste, de la fièvre maligne, de la fièvre putride, de la fièvre ardente, de la petite-vérole, de la rougeole, &c. &c.

L'Auteur commence par la peste & prend pour exemple celle dont les Historiens Evagre, Agathias, Procope &c, nous ont laissé des descriptions ; qui se déclara, non dans le 5<sup>e</sup>. siècle, comme le dit l'Auteur, mais dans le 6<sup>e</sup>. , c'est-à-dire l'an 541, d'abord à Peluse d'où elle se répandit dans tout l'Orient, surtout à Constantinople, où il y eut une mortalité affreuse & où l'Empereur Justinien en fut attaqué. La description des symptômes de cette maladie, qui est la peste à bubons, copiée surtout d'après les écrits de Diermerbroeck, nous a paru assez exacte & fidelle, quoique incomplète & trop abrégée.

L'Auteur ne parle qu'en passant de celle dont Thucidide a fait mention. Il dit » que les sueurs & les pustules véniculaires furent un caractère particulier de la peste de Londres ». On ne fait trop de quelle maladie M. Richard a voulu parler, en indiquant ici la peste de Londres. Hodges, Sydenham &c, ont décrit une peste qui regna à Londres, dans le 17<sup>e</sup>. siècle. Il paroît que ce n'est pas celle que l'Auteur a eu en vue, & que c'est plutôt cette maladie qui se ma-

nifestoit par des sueurs abondantes & qu'on désigna dans le tems, c. à. d. à la fin du 15<sup>e</sup>. siècle où elle parut en Angleterre, sous le nom de *sudor anglicus*, ou de suette Angloise. Mais l'exactitude des dates, des caractères des maladies étoit nécessaire, & c'est ce qu'on ne trouve point dans cet écrit.

M. Richard ne nous a pas paru plus heureux dans le tableau qu'il fait de la fièvre maligne. Il auroit dû marquer, selon nous, les différences qu'il y a entre les f. malig. qu'il appelle exanthématisques, c. à. d. les fiev. miliâires & pourpreuses & les fiev. malig. dans lesquelles il n'y a point d'éruption, telles que la fiev. lente nerveuse d'Huxham, la fiev. malig. proprement dite, suivie ordinairement de gangrene, & la f. m. analogue à celle-ci qui se manifeste constamment par des points douloureux, qui est souvent épidémique & qui exige un traitement différent de celui des autres. Toutes ces espèces se trouvent confondues sous le même nom. Cet écrit n'est en général qu'une répétition de ce qui est dans les autres livres. Par conséquent, il n'y a aucune vue nouvelle, rien qui soit digne de la curiosité d'un Médecin instruit ou d'un lecteur éclairé. Du reste, nous croyons qu'il pourroit être utile dans les campagnes, toutefois avec les corrections suivantes.

Nous avons sous les yeux, deux exemplaires nets de cet ouvrage. Dans l'un qui est sans avertissement, sans errata, sans marque de carton, on trouve à la dernière page de la table des formules :

*Prenez 10 gros de gomme guite, 3 pepins de coloquinte, une amande amère; on formera du tout 2 bols avec le syrop d'absynthe pour une dose, qu'on répétera selon le besoin, de 8 en 8 jours, jusqu'à ce que le ver soit expulsé.*

Dans l'autre, au lieu de dix gros on trouve dix grains. Nous avons cru devoir faire observer cette différence, qui n'est sans doute qu'une faute typographique. Mais suivant la remarque de Rabelais, la différence d'une lettre dans une recette, peut quelquefois causer la mort. On voit évidemment que c'est la dernière dose qu'il faut suivre, en cas qu'on soit tenté de faire usage d'un pareil remède contre le ver solitaire.

L'édition vicieuse contient encore une faute sans errata, qui n'exposera pas sans doute aux mêmes conséquences. Il y est

dit , p. 327 , lig. 3 , on fera boire en grande quantité de la tisane , n°. 13 . La tisane marquée sous le no. 13 est de l'onguent de styrax mêlé aux fleurs de loutre . Dans un autre exemplaire cette faute ne se trouve pas . Mais comment distinguer le bon du mauvais , si tous les deux sont déjà livrés au public . Il falloit donc un avertissement quelconque . Indépendamment de ces négligences , il y en a quelques autres qui méritent à la vérité moins d'attention , comme d'avoir désigné la canelle blanche sous la dénomination de *cortex magellanica* ; d'avoir forcé un peu les doses de certains remèdes , comme celles de la thérèbentine , des fleurs de sureau que l'Auteur prescrit par poignée , de l'eau de melisse composée , du lysop de Betoine , &c.

#### Découvertes en Chymie.

M. d'Arcet n'eut pas plutôt publié ses expériences sur la volatilisation du diamant , déjà observée par le Grand Duc de Tolcane , que les Chymistes à l'envi les uns des autres , jetterent indistinctement les pierres précieuses au feu le plus violent qu'ils purent produire . Il a résulté de toutes ces esfaïs , qu'on suit encore , deux vérités qui étoient déjà connues ; savoir que le diamant se dissipe en brûlant à un degré de feu qui n'est pas suffisant pour fondre l'or , & que la plupart des autres pierres précieuses se décolorent , deviennent opaques , se ramollissent comme les rubis , ou prennent l'apparence du mache fer , comme les grenats .

Tandis qu'on s'occupoit ainsi à détruire les plus belles productions de la nature , un Chymiste s'occupoit , dans le silence , des moyens de réunir par la fonte , les fragmens des pierres précieuses , & le succès le plus complet a couronné son entreprise . Il est parvenu à fondre l'émeraude & le rubis qu'on regardoit comme des pierres éminemment refractaires , surtout la premiere . Cet habile Chymiste ( M. Croharé ) donne , par cette superbe découverte , la solution d'un problème , qui a longtems partagé les savans & justifie le rapport des Historiens sur ces belles émeraudes d'Egypte , dont on nioit l'existence ou plutôt dont le secret de les faire , connu des anciens Egyptiens , étoit entièrement perdu pour la postérité .

Dès le mois d'octobre dernier , M. Croharé avoit préludé cette importante dé-

couverte , par une autre bien intéressante encore pour les Chymistes . Stahl avoit dit que l'acide du nitre enlevoit aux substances métalliques leur phlogistique & les convertissoit en chaux . M. Croharé a prouvé , dans son procédé ingénieux & nouveau ( 1 ) de faire de l'éthiops martial par l'intermede de l'acide nitreux verlé sur la limaille de fer , que cet acide , au lieu de convertir le fer en chaux , se détruisoit lui même , au point de disparaître entièrement , & laisseoit le fer dans un état de division & de pureté semblable a celles qu'a l'éthiops martial préparé à la maniere de l'emery , c'est-à-dire , noir , attrirable par l'aimant , &c. Il résulte encore de la même expérience que l'acide nitreux se change en air plus pur que celui de l'atmosphère .

En publiant de nouveau , dans le Journ. de Méd. d'Octobre , ce procédé , déjà indiqué dans le premier volume des mémoires de la Société Royale , M. Croharé annonçoit des recherches sur l'acide phosphorique qu'on retire des os , &c. Parmi les différentes propriétés de ce corps , déjà connu de Beccher , ( 2 ) ce Chymiste lui a découvert celle de rendre fusibles l'émeraude & le rubis , sans altérer sensiblement leur beauté . Quant à leur dureté , elle se conserve telle que ces pierres font feu avec le briquet . Ces émeraudes fondues , que nous avons vues , nous ont paru très-belle , & nous croions que cette découverte , une des plus belles & des plus brillantes du siècle , est faite pour honorer infiniment & immortaliser son Auteur .

( 1 ) Ce procédé consiste à mettre de la limaille de fer bien nette dans une terrine de grès ; à l'humecter avec de l'eau distillée , de manière qu'elle en soit couverte de quelques lignes ; à placer la terrine sur un fourneau déjà-allumé , & à y verser lorsque le mélange est chaud au point de ne pouvoir y tenir la main , de l'eau forte du commerce étendue dans une pareille quantité d'eau distillée . A mesure que le mélange s'échauffe , on l'agit incessamment avec une spatule de fer , on ajoute peu à peu de l'eau forte assoublie & de l'eau chaude pure lorsqu'il se dessèche , enfin pour en séparer l'éthiops , on délaie la matière , dans une suffisante quantité d'eau .

( 2 ) Voy. *Physica subterranea* , pag. 67 , où Beccher lit : *H* *mo* *vitrum* *est* , *in* *vitrum* *redigi* *potest* *sicut* & *omnia* *animata* *d**aphnum* , *omni*  
*um* *vitrorum* *nobilissimum* , *fusile* & *sui* *generis*  
*colore* *tinctum* , *prioribus* *vitris* *mineralibus* & *vege*  
*tabilibus* *per omnia* *homogeneum* &c.

N°. 7.

ANNÉE 1780.

## GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 13 Février.

## S. LXXXV.

## LE POIVRE.

**Q**UOD piper est nigrum, non est dissolvere pi-  
grum.  
Phlegmata purgabit concoctricemque juvabit.  
Leucopiper stomacho prodefit, tussique, dolorique  
Utile, præveniet motum febrisque rigorē.  
Au poivre noir soit entier soit en poudre  
Donnez les flegmes à dissoudre,  
Il aide à la digestion.  
Pour l'estomac le poivre blanc est bon,  
Il adoucit une toux violente,  
Appaie les douleurs & l'une fièvre ardente  
Détourne le cruel frisson.

Nous avons peu de chose à ajouter à ce que dit ici l'Ecole de Salerne. Le poivre blanc ou noir est un fruit d'une saveur acre & brûlante qui réveille l'appétit & convient en général à ceux qui ayant l'estomac paresseux, ont besoin d'un stimulant qui en relève le ton. C'est même un stimulant qui n'est pas de nature nuisible ou trop incendiaire ; & en général c'est le propre des substances végétales piquantes de produire presque tout leur effet sur les premiers organes qu'ils touchent, sans laisser une impression trop vive sur les autres. Il n'est pas même rare d'entendre dire que le poivre bien loin déchauffer rafraîchit. L'expérience prouve néanmoins le contraire, & la raison le confirme. L'analyse chymique y découvre une huile essentielle & une substance gommo-résineuse très-échauffantes. Il est de fait qu'il altere, parce que pris en petits grains & peu broyé dans la bouche, il a besoin en cet état, d'un dissolvant & la présence sur l'estomac sollicite à boire.

Il se dissout également dans l'eau & les liqueurs vineuses ; il est évidemment aphrodisiaque.

En général les personnes qui ont de l'acréte dans le sang, une disposition à l'inflammation, qui sont sèches, bilieuses, sujettes aux fièvres ardentes, aux ravages de la bile, doivent éviter avec soin son usage.

TABLEAU historique & raisonné des épidémies catharrales, vulgairement dites la grippe, depuis 1510 jusques & y compris celle de 1780, avec l'indication des traitemens curatifs & des moyens propres à s'en préserver ; par M. SAILLANT, Doct. Rég. de la Faculté de Méd. de Paris. A Paris, chez Didot, la veuve Detaint, Nyon, Méquignon, Libaires, 1780. in-12. de 131 pag.

Rien de plus intéressant, dans l'histoire des maladies, que celle des rhumes ou catharrés, tant à cause du rapport qu'ils ont, ou paroissent avoir avec les variations de l'air & les autres changemens remarquables dans l'atmosphère, qu'à cause des noms divers & des différentes opinions auxquelles ils ont donné lieu soit sur leur cause, soit sur leur traitement.

M. Saillant a eu en vue dans ce petit traité, d'offrir à ses lecteurs le tableau historique des catharrés épidémiques observés ; & comme l'antiquité en offre peu d'exemples, il a cru devoir commencer son tableau à l'époque de 1510 & le continuer, en suivant l'ordre chronologique jusqu'à 1780. Ce tableau se trouve composé de 18 époques remarquables.

L'Auteur, après avoir fait sentir la nécessité de l'observation dépouillée de tout système & le besoin d'un rapprochement de faits analogues pour en avoir des résultats instructifs, expose d'une manière succincte, l'histoire des catharres décrits par les Médecins, ainsi que leur sentiment sur les causes qui les ont produits, leur théorie & leur traitement. Ce détail historique, qui n'est qu'un extrait de quelques Auteurs, nous a paru fait avec soin, mais très-incomplet. L'Auteur rapproche ensuite les observations exposées, en tire des conséquences, en offre le résultat, & donne un traitement général & particulier applicable à tous les cas & à la circonstance présente.

Cette seconde partie de l'ouvrage, quoique le fruit d'une doctrine saine, nous a paru renfermer le défaut que l'Auteur paroissait vouloir éviter d'abord, celui de théoriser, de conjecturer, de donner des explications des effets par certaines causes. Nous avons cru reconnoître encore une teinte de l'ancienne théorie sur le degré de chaleur des parties, comme celle des cerveaux froids & humides, *secs &c*, un peu trop de crédulité sur l'effet ou l'influence des météores, des phénomènes ignés, &c. Nous avons trouvé dans cet écrit des erreurs détruites depuis longtems & qu'on y renouvelle; la même confusion qui regne dans certains Auteurs au sujet de quelques épidémies catharcales, comme de celles de 1729, 1734 & 1742, qui offrent clairement une complication de catharre & de pétéchies, ou de miliaire, dont quelques Médec. ont fait sentir la différence en les désignant sous le titre de *febris catharralis petechians &c*, que M. Saillant comprend indistinctement sous le nom de *catharres malins* & dont il semble attribuer la malignité aux brouillards &c, &c; d'où il résulte un nouvel ordre d'idées plus confus, plus difficile à démêler que celui qui existoit déjà. Du reste, le traitement indiqué nous a paru en général établi sur les principes les plus reçus.

Puisque M. Saillant avoit envie de nous donner le tableau historique des catharres épidémiques, il avroit dû du moins nous retracer ceux qui ont été les plus remarquables & qu'on trouve décrits par les plus grands Médecins. Nous avons encore été étonnés que l'Auteur n'ait pas rappelé à ce sujet ceux qui ont été observés à Paris dans le 15e. & 17e. siècles,

c. à. d. en 1403, en 1411, en 1427 & en 1679 & qui offrent tous des particularités remarquables.

Le premier survenu en avril suspendit les fonctions des Avocats au Palais ; le second qui étoit une maladie de 3 semaines, eut pour crise une hémorragie du nez, de la bouche ou du fondement & personne n'en mourut ; le 3e. qui dura depuis la S. Remy jusqu'à la Toussaint & qui n'épargna personne, débuta par une douleur aux reins, dura 8 ou 10 jours & finissoit par la formation d'une croûte galéuse au nez & à la lyvre supérieure, on l'appela *ladendo* ; le 4e. décrit dans toutes ses circonstances\*, offre un fait qui n'est pas indifférent pour les gens de l'Art, c'est qu'une décoction d'orge dans laquelle on faisoit infuser des fleurs de coquelicot & édulcorée avec du sucre, fut mise généralement en usage & avec le succès le plus marqué.

M. Saillant auroit dû parler encore, ce nous semble, de l'épidémie catharrale observée en France & en Allemagne en 1675 & décrite par Etmuller, de celles qui ont été observées en Europe, surtout aux époques de 1591, 1593, 1673, 1675, 1712, 1747, 1750 & 1757 &c, & décrites par Sennert, Cagnatus, Etmuller, la Berthonie, & surtout par Geller, dans sa belle dissertation, *de ruffi epidemica infantum convulsiva &c*, maladie qui regna sur les enfants en 1747 en Angleterre, en Allemagne &c, & en 1757, dans le Duché de Meklenbourg.

Mais ce qui nous a le plus surpris, c'est que M. Saillant ait passé sous silence l'épidémie de ce genre peut-être la plus remarquable qu'il y ait eu & par les circonstances qui l'accompagnèrent & par la manière dont elle a été décrite en Italie par Lancisi, sous le titre *d'istoria romanae epidemiae*, & en Allemagne, par le célèbre Hoffmann, à l'époque du fameux hyver de 1709.

Toutes ces descriptions oubliées par l'Auteur, lui auroient fourni des faits précieux & des détails intéressans.

L'ouvrage se ressent un peu de la précipitation avec laquelle il a été fait. On trouve tantôt Schenkin, tantôt Schenkius, & pag. 47, la Wratislavie (1) au lieu de Breslau.

\* Voy. Nouvelles découvertes sur toutes les parties de la Médecine, Décembre 1679.

(1) Des Auteurs, d'ailleurs très-estimables, se sont souvent trompés dans la traduction des noms

## ANNONCES DE PRIX.

L'Académie de Lyon avoit proposé d'abord la question de savoir, si l'électricité de l'atmosphère avoit quelque influence sur le corps humain, & quels étoient les effets de cette influence? Pour suivre son objet, l'approfondir & le rendre vraiment utile, après la solution de ce problème en 1776, elle demanda pour le prix de 1779, quelles sont les maladies qui procèdent de la plus ou moins grande quantité de fluide électrique du corps humain, & quels sont les moyens de remédier aux unes & aux autres?

Sept mémoires ont été reçus au concours. Tous les suffrages se sont réunis pour partager le prix entre un mémoire françois & un mémoire latin, l'un & l'autre recommandables par de profondes recherches, une théorie lumineuse & plusieurs vues nouvelles.

L'Auteur du mémoire françois est M. l'Abbé Bertholon, de S. Lazare, de plusieurs Académies, à Beziers. L'Auteur du mémoire latin est M. F. J. Gardini, Docteur en Méd. de l'Université de Turin, à S. Damien, près d'Asti, en Piemont.

L'Académie a fait inviter les Auteurs à publier leurs ouvrages. Elle a arrêté en même tems qu'il seroit fait mention avec éloge d'un 3<sup>e</sup>. mémoire, dont le billet n'a pas été ouvert & dont la devise est un passage de M. Hecquet, *Exemplaris aut speculi loco medicus habebit naturam &c.*

Cet Auteur, qu'il nous est permis de faire connaître, est M. Retz, Doct. en Médecine à Arras, qui est glorieux d'avoir concouru avec des savans aussi distingués & d'avoir obtenu le second rang après eux.

Le comité d'économie de la Société des Arts de Genève propose un prix de 24 louis pour le meilleur mémoire tenant,

1<sup>o</sup>. Le Catalogue de toutes les plantes qui

latins des villes d'Allemagne, M. Cantwel, Méd. de la Faculté de Paris, induit en erreur par les Dictionnaires, traduit *vindebona* par *yndebone*. Cette faute fut répétée quelques années après par M. P. M. G. pris la ville de Völlenbuttel pour une peronne, & M. S. prend aujourd'hui la ville de Breslau pour une province. Ces négligences qui ne méritent pas, à la vérité, d'être relevées, prouvent néanmoins la nécessité d'un bon dictionnaire géographique de l'Allemagne, latin, françois & allemand.

croissent aux environs de Genève, dont l'expérience a constaté quelques propriétés utiles ou dangereuses, relatives à l'agriculture, aux Arts & à la Médecine, tant des hommes que des animaux; 2<sup>o</sup>. une nomenclature exacte composée qui comprenne tous les noms de ces plantes, soit en françois, soit en patois du paysan, soit enfin dans les livres des meilleurs Botanistes avec le numero sous lequel elles sont désignées dans l'excellent ouvrage de M. de Haller, intitulé, *historia stirpium indigenarum helvetica inchoata*. Bernæ 1768; 3<sup>o</sup>. une description abrégée desdites plantes servant à les faire reconnoître facilement à leur aspect dans tous les tems & dans toutes les saisons; 4<sup>o</sup>. quelques détails très-abrégés sur leurs principales propriétés.

Le même comité demande pour sa seconde question,

Quel est le préservatif le plus propre à garantir de la colique venueuse les bestiaux qui paillent des treffles & Jainfoins à la rosée ou après la pluie. Les moyens curatifs sont connus; on ne demande que des préservatifs.

Les mémoires & réponses à ces questions ne seront reçus que jusqu'au premier Novembre de cette année, & seront adressés francs de port, à M. Calandrini, Conseiller d'Etat & Président du Comité d'Economie. Les prix seront adjugés le premier Jeudi d'Août 1781.

L'Académie Royale de Chirurgie propose, pour sujet du prix de l'année 1781, consistant en une médaille d'or, de la valeur de 500 liv.

D'exposer les effets du Sommeil & de la Veille, & les indications suivant lesquelles on doit en prescrire l'usage dans la cure des maladies Chirurgicales.

Les mémoires écrits en françois ou en latin, seront adressés francs de port, à M. Louis, Secrétaire perpétuel de l'Acad.

*Observation sur le claveau ou picotte des moutons, par M. THOREL, Médecin Vétérinaire au Département de Lodeve.*

La maladie qui regnoit il y a un an dans le diocèse de Lodeve, & qui fit périr près de trois millé moutons, est connue sous le nom de claveau. Elle est la plus dangereuse après la peste; elle est épizootique & d'un genre inflammatoire. Elle se manifestoit par des boutons enflammés qui s'élevaient sur les parties dénudées de laine, telles que le ventre, l'ex-

térieur des cuisses & des épaules, le nez & le dessous de la queue.

Les uns avoient des boutons de plusieurs formes & de plusieurs couleurs, tantôt ronds, tantôt oblongs ; ils commençoi ent par être rouges & durs, ils blanchissoient, devenoient mols, suppuroient, se deflechoient & formoient une croute noire qui tomboit par écailles. Les yeux, la situation de la tête & des oreilles annonçoient peu de tristesse ; l'animal mangeoit & ruminoit.

Les autres perdoient l'appétit & ne ruminoient plus ; les yeux étoient enflés, larmoyans, obscurs, les boutons se touchoient, ils étoient violetts, & au lieu de s'élever & de blanchir, ils s'applatisssoient & devenoient mols. Il survenoit une difficulté de respirer avec battement de flancs, le quatrième jour ; l'haleine & la matière contenue dans les boutons étoient d'une puanteur insupportable ; une matière épaisse, tenace, couloit en abondance des naseaux, l'intérieur de la bouche & de la langue étoit garni de pustules, les yeux se fermoient, l'animal mouroit ordinairement le cinquième jour de l'éruption & quelquefois le sixième. Si la tête étoit attaquée, la maladie étoit plus dangereuse, mais elle ne l'étoit pas pour ceux qui mangeoient. Des dépôts se formoient sur les yeux de plusieurs ; ils faisoient perdre la vue, mais sauvoient la vie à l'animal. L'éruption étoit ordinairement complète le quatrième ou le cinquième jour. La maladie se terminoit tantôt au bout de quinze jours, tantôt au bout d'un mois & même de six semaines.

Dans les moutons dont la fièvre étoit vive & qui étoient menacés d'une forte inflammation, je faisois pratiquer une saignée aux veines des yeux & couper le bout des deux oreilles ; je faisois tirer à chaque mouton environ quatre onces de sang ; on leur donnoit souvent de l'eau commune nitrée. On se hâtoit d'appliquer un léton à la partie latérale interne des cuisses. On levoit pour cet effet la peau en la prenant entre deux doigts, ou la perçoit avec un canif, on pafloit une meche de coton dans les deux ouvertures, on en lioit les extrémités pendantes, on induisoit la meche dans toute

sa longueur, d'onguent suppuratif, on la faisoit glisser entre peau & chair, on la nettoyoit tous les jours du pus qui s'y étoit amassé, & on renouvelloit l'onguent.

Dans ceux dont les forces me paroisoient languissantes & dont l'éruption devenoit très-difficile, je prescrivois la saignée ; je leur faisois donner, à titre de diaphorétique, un gros de poudre de vipere jettée dans un verre de bon vin. Lorsque les boutons reparaissaient, j'entretenois la suppuration en donnant tous les jours un verre de bon vin. Me paroisoient-ils violetts & de couleur pourpre, je faisois jeter deux drachmes de quinquina pareillement dans un verre de vin ; j'avois même le soin d'y joindre quelques gouttes d'eau-de-vie camphrée dans la vue de prévenir la gangrene. Je faisois fomenter les yeux des moutons qui avoient reçu des atteintes avec une décoction d'ortie & d'écorce de grenade ; je faisois nettoyer la langue de ceux en qui j'apercevois des pustules avec la même décoction ; j'entretenois l'écoulement des naseaux en les lavant avec de l'eau chargée de sel marin. Les moutons qui pouvoient manger avoient de tems en tems pour leur nourriture une petite quantité de son humecté avec de l'eau salée.

Ce traitement a eu les plus grands succès, puisque dans ce diocèse on ne regarde plus la picotte comme au-dessus des ressources & du pouvoir de l'Art ; cette erreur tient encore parmi les paysans des autres diocèses du Bas-Languedoc & cause les plus grands maux.

La ressemblance de la picotte des moutons avec la petite-vérole des hommes m'a frappé, surtout quand je l'ai examinée dans ses effets. J'ai vu dans les paroisses de Salasé, d'Octon, du Puech &c. un grand nombre de moutons guéris à l'aide du traitement ci-dessus, dont la peau de la tête surtout près des lèvres, restoit marquée comme le visage d'un homme qui lort d'avoir la petite-vérole. J'en ai vu beaucoup qui avoient perdu un œil : ceux-ci étoient aveugles, ceux-là n'en avoient qu'un grain de la grosseur d'un petit écu ; quarante moutons d'un seul troupeau en eurent à un pied, l'ongle tomba & ils furent estropiés.

*On prie tous ceux qui auront quelque observation de Médecine, ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MÉQUIGNON, Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



N° 8.

ANNÉE 1780.

# GAZETTE DE SANTÉ,

*Du Dimanche 20 Février.*

S. LXXXVI.

## LE GINGEMBRE.

ZINZIBER ante datum morbum fugat; inventatum in Indiis. Postque datum, mollit, venteris fistidia tollit.

Avant l'accès prenez de gingembre une dose, Prenez le même après ; s'il est réitéré ; Il chasse , il déracine un mal invétéré Et guérit le dégoût que la fièvre vous cause,

Hermann & d'autres Auteurs ont attribué les vertus du gingembre à un principe alkalin , mais Cartheusier a détruit cette erreur , en démontrant que la qualité acre & irritante de cette racine est due à une huile essentielle , à un principe volatile spiritueux & camphré , & à une partie resino - gommeuse. C'est encore une de ces plantes douées d'une saveur piquante , qui a beaucoup d'analogie avec le poivre , la zedoaire &c , qui croît dans les pays chauds & dont on doit redouter l'usage dans les climats où la chaleur du corps étant plus concentrée , les fibres plus tendues & plus durcies , les maladies inflammatoires y sont plus fréquentes. Elle ne convient , en général , que dans le cas de foiblesse & de relâchement extrême des solides ; encore faut-il être très-circonspect sur son usage interne ; car elle est brûlante & inflammatoire. On ne l'emploie en général que rarement en Europe. Les Indiens lui attribuent beaucoup de vertus , surtout lorsqu'il est besoin de relever le ton de l'estomac , & après des maladies de langueur , comme dans les épuisements à nimio æstu venereo.

## De Paris.

La Société Roy. de Médecine a tenu sa séance publique , le Mardi 15 de ce mois , M. Vicq - d'Azyr , Secrétaire perpétuel , en a fait l'ouverture par la proclamation des prix qui devoient être décerués cette année & par l'annonce de ceux que la Société se propose de distribuer en 1781.

La Société avoit proposé dans sa séance publique du 23 Février 1779 , pour sujet d'un prix de la valeur de 300 liv.

De déterminer par un nombre suffisant d'observations & d'expériences exactes , si les maladies contagieuses , principalement la petite-vérole , peuvent se transmettre par l'intermédiaire de l'air.

Ce prix , dont M. Raft , Médecin à Lyon & associé regnicole de la Société , a bien voulu faire les frais , a été adjugé dans la séance publique du 15 Février à Mons. Menuret , Médecin à Montelis - mart & associé regnicole de la Société , auteur du mémoire qui a été envoyé avec l'épigramme suivante : *Ne quid falsé audeas , ne quid veri non audeas.*

Parmi les mémoires qui ont concouru , plusieurs contiennent d'excellentes observations. Il y en a deux surtout , que la Société croit devoir citer avec éloge. L'un porte pour épigramme : *Experientia quandoque fallax , judicium difficile;* l'autre , *Felix qui potuit rerum cognoscere causas :* mais les Auteurs s'étant trop écartés de la question , aucun n'a paru mériter l'acces-

Un Militaire distingué désirant exciter

l'émulation des Médecins & des Chirurgiens sur tout ce qui a rapport à la conservation des soldats, est dans l'intention de proposer, sous la forme de programmes, une suite de questions relatives à cet objet important, de sorte que de la collection des mémoires qui auront été couronnés, il puisse résulter un ouvrage utile à la santé des gens de guerre. La Société s'est prêtée avec empressement à des vues aussi bienfaisantes; en conséquence, elle propose pour premier programme dans ce genre :

*D'indiquer quelles sont les maladies qui regnent le plus communément parmi les troupes pendant la saison de l'automne? quels sont les moyens de les prévenir, & quelle est la méthode la plus simple, la plus facile & la moins dispendieuse de les traiter?*

Les Auteurs qui concourront détermineront surtout les cas dans lesquels les secours suivis qui ne peuvent se trouver que dans les Hôpitaux, sont nécessaires aux soldats, & ceux dans lesquels un régime convenable ou des remèdes simples & faciles à administrer peuvent dispenser le soldat de se déplacer.

La Société invite MM. les Chirurgiens-Majors des Régimens à lui communiquer leurs observations à ce sujet; elle fera une mention honorable de leurs travaux dans ses séances publiques & dans ses volumes.

Ce prix, de la valeur de 300 liv. sera distribué dans la séance publique, qui aura lieu le premier Mardi après la fête de S. Louis, en 1781. Les mémoires seront envoyés avant le premier Juin de la même année, francs de port, à M. Vicq-d'Azyr, Secrétaire perpétuel, rue du Sépulcre, avec un billet cacheté, contenant le nom de l'Auteur & la même épigraphie que le mémoire.

La Société désire toujours qu'on lui adresse, par la voie ordinaire de la Correspondance, des mémoires pour concourrir aux prix d'encouragement : 1° Sur la description topographique & médicale des différents cantons de la France. 2° Sur l'analyse des eaux minérales. 3° Sur les maladies auxquelles les bestiaux sont exposés dans chaque pays.

Le public a entendu ensuite la lecture d'un précis historique de l'épidémie qui a régné à Dinan parmi les prisonniers Anglois, par M. Jean-Roy; celle du mémoire de M. Hallé, sur les différents phénomènes que l'urine présente étant considérée dans toutes les variations de

l'état naturel; l'éloge de M. Barbeu-du-Bourg, par M. Vicq-d'Azyr, qui a été fort applaudi; un mémoire de M. Coquerel sur la toux épidémique qui a régné à Paris à la fin de 1779 & au commencement de cette année. M. de Lassonne le fils, a lu un mémoire sur le sel essentiel qu'on retire des tamarins. M. Caille en a lu un autre sur la dysenterie qui a régné dans plusieurs Provinces du Royaume; & M. Thouret a lu un mémoire sur le degré de compressibilité dont la tête d'un enfant est susceptible en venant au monde, ainsi que sur les avantages ou les inconvénients qui résultent de l'usage du forceps dans les accouchemens.

#### Mémoire à consulter.

Je suis âgé de 55 ans, il y en a 32 que j'exerce le saint ministère, & fais les fonctions de Vicaire ou de Curé. J'ai pendant tout ce tems beaucoup travaillé de mémoire & au confessional, surtout pendant les 20 premières années. A l'âge de 38 ans, j'eus une fièvre putride maligne des plus graves, suivie d'une réchute qui faillit me mettre au tombeau. Je pris beaucoup de remèdes, ma convalescence fut longue, & mes digestions étoient fort laborieuses. On me mit en différens tems, à l'usage du petit-lait & des bouillons rafraîchissans. Ces remèdes n'ayant pas parfaitement réussi, on me conseilla d'aller aux eaux minérales de cette Province, (*la Gironde*), c'est-à-dire du *Castela*, de *Borbouton* & de *Bagneres*. Ces eaux n'ont pas aggravé mon mal, mais elles n'ont pas opéré aussi un grand bien. Mon estomac est toujours très-lent à faire ses fonctions, & au point qu'il arrive souvent qu'à dix heures du soir, à minuit & même le lendemain matin je n'ai pas fait la digestion de mon dîner de la veille.

A raison de la foiblesse de mon estomac, je ne soupe pas depuis fort long-tems. Si je prenois seulement une once de pain ou de viande, le soir je serois assuré d'avoir une indigestion, aussi je me contente le soir de boire deux verres d'eau mêlées de quelques gouttes de vin.

Si je bois le vin pur le soir, il me cause une indigestion; si au contraire je bois l'eau sans mélange de vin elle m'affadit l'estomac. Le café pur & les liqueurs fortes me causent des indigestions.

Les légumes farineux m'occasionnent des vents qui me désolent. Je ne digère guere ni le laitage, ni les fruits verts, ni même les herbes portagères. Quand je n'ai pas d'indigestion, ce qui arrive rarement, je me porte au mieux. Mes indigestions ne m'occasionnent pas ordinairement des évacuations ni par haut ni par bas, mais un dérangement sensible pendant deux ou trois jours. Depuis ma convalescence de ma fièvre putride, je n'ai pas eu un seul accès de fièvre violent. Les digestions laborieuses sont ma principale incommodité. Pourriez-vous m'indiquer un remede favorable pour me tirer de cet état.

*Signé, LUSSINET, Archiprêtre - Curé de S. Martial en Benauge près S. Maurice en Gironne.*

R. En attendant d'autres réponses, nous croyons que l'état exposé est un de ceux auxquels on remédie avec le plus de facilité, lorsque le malade veut se soumettre à un régime convenable & faire usage de certains secours. Il y a lieu de penser que la foibleesse d'estomac dont M. L. se plaint, est une suite de la fièv. qu'il a effuyé, c. à- d. un reste d'humeur qui n'a pas été évacuée dans le tems. Pour procéder avec méthode & succès, il seroit convenable que M. L. se préparât pendant quelques jours par une boisson délayante & qu'il se purgeât après avec une médecine ordinaire dans laquelle on feroit entrer la rhubarbe & le quinquina. Après ce préliminaire, M. L. le mettra à l'usage journalier pendant quelque tems ou de l'extrait de quinquina, ou de la rhubarbe, ou des eaux minérales ferrugineuses, ou du baume de Trefencheld, en observant un régime exact, un peu d'exercice, mangeant peu & souvent, évitant ce qui est venteux, indigeste, viandes noires, boissons spiritueuses &c, & surtout attendant que la nature demande, c'est-à-dire qu'elle se fasse entendre par l'appétit, qui est l'affaissement à tous les mets, le plus exquis & le plus parfait qu'on connoisse.

*Réponse au mémoire à consulter du No. 4, par M. LACROIX,  
D. M. M.*

*À la Ferté-Bernard, ce 6 Février 1780.*

On se rappelle qu'il est question dans ce mémoire, d'accidens singuliers & dououreux qu'a éprouvé une femme par l'effet d'une élévation ou tumeur mobile

& roulante dans le bas-ventre. M. de Lacroix dit :

»On ne peut douter que les symptômes mentionnés n'annoncent plutôt le siège du mal dans l'intestin colon que dans les autres. Car le vomissement, les anxiétés & les foibleesses qui fatiguent l'estomac, sont consécutifs. Il est donc clair que l'irritation & la douleur se font sentir à ce dernier viscere par la direction inverse du canal intestinal, & augmentent par l'endurcissement des matières fécales arrêtées par les celules épaisses & calleuses de l'arc du colon. Cette maladie doit s'appeler passion iliaque chronique & périodique. Quelque rare qu'elle soit, on l'observe cependant dans le courant de sa pratique, & on peut consulter là-dessus le *sepulchretum* de Bonnet, & la *Nosologie* de Sauvages. Quoiqu'on n'ait pas fait mention de la sortie de matières purulentes avant ou après les m. fécales, on a lieu de le penser; car il paraît qu'il y a eu antérieurement aux accidens actuels une inflammation qui se sera terminée par induration. Les excréments arrivés dans cette partie de l'arc du colon s'y arrêteront par le rétrécissement du diamètre du canal, & les callosités de ses celules, & formeront cette tumeur qu'on sent à l'extérieur ».

»Il y a quatre indications à remplir dans ce cas-ci; 1<sup>o</sup>. il faut dans l'instant de l'invasion, suivant Sydenham, prescrire un lavement emollient & anodyn, & faire avaler aussitôt une dose de pilules cochées majeures. Si on observoit que la douleur & l'irritation fussent excessives, & suivies de vomissement, il faudroit faire précéder un narcotique mêlé à l'anti-émétique de Rivière. 2<sup>o</sup>. On réiterera ces mêmes lavemens, & on les rendra peu-à-peu purgatifs, en ajoutant une petite dose de vin trouble émétique. 3<sup>o</sup>. On fera ensuite d'éloigner les accès soit avec les premiers lavemens donnés de 2 jours en 2 jours, & par une boisson composée de petit-lait, de jus de cresson & de crème de tartre. 4<sup>o</sup>. Pour prévenir les rechutes qui peuvent être nuisibles à la vie de la malade, (on doit se persuader que ces accidens termineront ses jours,) on se servira de lavemens déterris composés de plantes vnlnéraires, de miel rosat, & de téribentine, ou de tout autre baume dissous dans un véhicule convenable, & enfin des eaux thermales. On lui fera observer un régime plus végétal qu'animal.

## LIVRES NOUVEAUX.

MÉTÉOROLOGIE appliquée à la Médecine & à l'Agriculture, ouvrage qui a remporté le prix au jugement de l'Académie Imp. & Roy. &c, de Bruxelles en 1778, par M. RETZ, Doct. en Médecine, à Arras. On y a joint le traité du nouvel hygromètre comparable du même Auteur, avec fig. A Paris, chez Méquignon l'aîné, Lib. rue des Cordeliers, 1779. in-8°. d'environ 300 p.

Cet ouvrage est le développement du sujet du prix proposé par cette Académie en 1777, en ces termes :

Décrire la température la plus ordinaire des saisons aux pays-bas & en indiquer les influences tant sur l'économie animale que végétale ; marquer les suites facheuses que peuvent avoir des changemens notables dans cette température, avec les moyens d'y obvier.

M. Retz a rempli cet objet d'une manière satisfaisante. Nous donnerons une idée de cet ouvrage dans la feuille prochaine.

HISTOIRE médicale des maladies dysenteriques qui affligen la Province du Maine en 1779. Moyens convenables pour combattre avec succès le mal principal, & les accidens qui en sont la suite; par M. VETILLART, Docteur en Médecine, Membre du Collège des Médecins du Mans, Méd. de Monsieur, Frere du Roi, &c Au Mans, chez Charles Monnoyer, Imprimeur; & se trouve à Paris, chez Méquignon l'aîné, Lib. rue des Cordeliers in-12. de 74 pag.

MÉMOIRE sur le Rakitis, ou maladie de la colonne vertébrale, à laquelle les enfans sont sujets jusqu'à la pleine adolescence, avec un examen de ses causes secondes, ainsi que de tout ce qu'on met ordinairement en usage pour en corriger les effets. En outre, l'exposition d'un nouveau moyen des plus efficaces pour empêcher ses progrès : Ouvrage dont la connaissance est utile aux Médecins, Chirurgiens, par M. Magny, Ingénieur-Physicien, & Auteur du Mémoire qui a remporté le prix d'encouragement, proposé par l'Académie Royale des Sciences, pour l'année 1777. A Paris, chez Méquignon, Lib. 1780. in - 8o. de 184 pages, lans l'Avvertissement. Prix 3 liv.

Nous rendrons compte de ces deux écrits dans la feuille prochaine.

LETTER de M. MITTIE', Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, à l'Auteur de la Gazette de Santé. A Paris, chez Didot Lib. quai des Augustins.

L'Auteur de cette Lettre cherche à se justifier des reproches qu'on lui a faits dans le N°. 49 de cette Feuille, an. 1779, lorsqu'on a rendu compte de l'ouvrage qui a pour titre, *Observations sommaires sur tous les traitemens des maladies vénériennes*. M. Mittié revient à la charge & prétend être fondé à soutenir que la méthode qu'on peut appeler végétale est sûre, préférable à celle qui consiste à employer du mercure, ou tout autre minéral. Mais, malgré tous les efforts que M. Mittié fait pour persuader au public qu'il opère des miracles avec les plantes qu'on foule tous les jours aux pieds, c. à. d. en employant indistinctement toutes celles qui agissent comme des stimulans, nous avouons franchement que notre conversion n'est pas aisée & que tant que l'Auteur ne donnera pour preuve de ses succès que de semblables raisons, nous croirons être en droit de dire avec Horace, *credat judæus appella*.

## NOUVELLES EN MÉDECINE.

La Faculté de Méd. de Paris vient de perdre un de ses Membres des plus respectables & des plus distingués. C'est M. Belletete, ancien Doyen de la Faculté, qui étoit généralement aimé & estimé. Sa mort a fait dans Paris une sensation générale & excite les regrets de tous ceux qui l'avoient connu.

## NOTICE DES LIVRES DE MÉD. &amp;c. PUBLIÉS CHEZ L'ÉTRANGER, DEPUIS 1774.

ACTA helvetica &c, vol. VIII. A Basles, 1777. in-4°.

On trouve dans ce volume des actes helvétiques, plusieurs dissertations sur la nature des crises dans les fièv. aigues; des éclaircissements sur quelques parties de la Botanique, par M. Jacquin; l'histoire d'un ictere noir par M. d'Apples; des observations de M. Hubert sur les rameaux de l'aorte, sur l'artère thyroïde &c; l'histoire très-curieuse d'un lithophage ou mangeur de pierres; des observations de Stehelin sur un foie dilacéré par un coup, & sur une suffocation subite causée par un morceau de boudin avalé précipitamment & engagé dans la glotte; la description d'un accouchement laborieux causé par un hydrocephale externe de l'enfant & heureusement terminé par la rupture du sac qui contenoit les eaux; enfin plusieurs observations botaniques, par les Doct. Mieg & Werner de Lachenal.

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.

N°. 9.

ANNÉE 1780.

## GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 27 Février.

S. LXXXVII.

**S**I T brevis aut nullus tibi somnus meridianus ;  
Febris , pigrities , capitis dolor atque catharrus ;  
Hæc tibi proveniente ex somno meridiano .

Passez-vous s'il se peut de la méridienne ;  
Si non , faites qu'au moins les momens en soient  
courts ;  
Vous vous en abstiendrez , pour peu qu'il vous  
souvienne  
Des maux qu'elle produit toujours ,  
Les suires de cette habitude  
Sont fievres , fluxions , migraine & lassitude .

**L**ETTRE de M. SAUILLANT , D. M. aux  
Redacteurs de la Gazette de Santé .

Les Médecins doivent assûrement vous  
savoir gré , MM. , de les avoir mis à por-  
tée de compléter le tableau que je leur  
ai présenté des épidémies catharrales ; je  
ne doute pas même qu'ils ne puissent en-  
core ajouter aux nouvelles observations  
que vous leur indiquez , & ils me feront  
un vrai plaisir de m'en faire part . L'his-  
toire complète d'une maladie épidémi-  
que peut rarement être l'ouvrage d'un  
seul homme ; ce qui prouve l'avantage  
du concours des lumières pour l'observa-  
tion . Cependant je vous prirai de remar-  
quer que je n'ai point passé sous silence  
l'épidémie de 1675 , décrite par Etmuller (1) . Celle de Sennert se trouve à la

(1) Notes des Redacteurs . Voy. Etm. édit. de Lyon , 1690 , in-fol. tom. I , pag. 599 , où cet Auteur fait mention de l'épidémie catharrale observée en 1675 ; M. Saillant la place à l'année 1676 ; cela n'est pas exact . D'ailleurs s'il eut consulté les registres de la Faculté , il y auroit

page 10 (2) . J'en ai rapporté deux d'Hoffmann , ce qui suffissoit pour faire connoître les principes de l'Auteur . Si je n'ai point parlé des épidémies observées avant 1510 , c'est que je ne les ai trouvées dé-  
crites que par des Historiens (3) . Mon but n'étoit point d'étaler une vaine érudi-  
tion , mais de chercher dans les ouvrages des Médecins Observateurs les plus célèbres , Riviere , Baillou , Forestus , Sennert , Wierus , Willis , Ettmuller , Sydenham , Baglivi , Hoffmann , Jussieu , Huxham , Sauvages &c , quelle étoit la marche de la nature dans cette maladie , la crise la plus ordinaire , & par consé-  
quent la route que nous devions suivre dans le traitement . Si celui que j'ai indiq-  
ué est établi sur les principes les plus regus & est le fruit d'une doctrine saine , mon ob-  
jet a été rempli . On m'e pardonnera de m'être servi des expressions des Médecins que je copiois . Je ne pouvois les chan-  
ger sans infidélité , & les Médecins ins-  
truits sauront aisément les apprécier . Quant aux conjectures ; elles sont appuyées sur l'observation . J'ai présenté

vù que la même maladie fut observée cette même année 1675 , à Paris , où elle fit périr un grand nombre d'habitans & pour laquelle M. de la Reyne , Lieutenant de Police , consulta cette Com-  
pagnie sur les causes qui l'avoient produite &  
sur les moyens de s'en garantir . ( Voy. la réponse de la Faculté ).

(2) Sennert parle de plusieurs épidi. de ce genre , de celle de 1580 , de celle de 1591 &c.

(3) Pour faire un tableau complet & avoir des résultats satisfaisans , nous croyons qu'on doit consulter même les Historiens . Sans Thucidide l'historien , on n'auroit qu'une idée très - impar-  
faite de la peste d'Athènes .

mes sources : si l'on y puise une théorie plus exacte , j'y soucrirai le premier. Ce que j'ai dit des phénomènes ignés est une suite d'observations. Il est rare que les explosions des Volcans , les tremblemens de terre en imposent aux lens & à l'imagination. La crédulité sur ces objets m'est commune avec les Baglivi , les Sydenham & d'autres grands hommes. Est-il bien décidé que les pétechies &c , soient une complication de la fièvre catharrale ? Ne peut-on pas croire avec les Auteurs que j'ai rapportés que c'est une dégénérescence de la maladie , que les plus grands Médecins ont remarquée principalement aux dernières époques de ces épidémies ? Les pétéchies mêmes sont-elles alors essentielles , ou seulement symptomatiques ? D'ailleurs , je le répète , pouvois-je falsifier les passages & les expressions ? Outre les fautes d'impression que vous avez relevées à la fin de votre extrait , il s'en présente quelques autres , par ex. pag. 64 , trois gros de kermès , lisez , 3 grains.

J'ai l'honneur d'être , &c. SAILLANT.

*Observation sur une maladie putride survenue à la suite d'une fièvre anomale , par M. TESSART , Chirurgien du Roi , servant par quartier.*

Le nommé N. Pezin , cocher de Madame la Princesse de Tingry , fut attaqué vers le 12 ou 15 de septembre 1779 , d'une fièvre d'accès. Il eut plusieurs accès de suite & plusieurs jours de remission sans régularité. Il fut saigné une fois , émétisé & ensuite purgé , avec des apozèmes fébrifuges & purgatifs. Les accès de fièvre continuèrent dans le courant du mois avec la même irrégularité ; les premiers furent accompagnés de tumeurs presque indolentes sous la peau & sur différentes parties du corps auxquelles on faisoit peu d'attention. Elles ne changeoient pas la couleur de la peau & faisoient peu de progrès. Il y en avoit aux bras , à l'épaule , aux cuisses , & une à chaque jambe , (c'étoient les plus considérables;) elles étoient placées à la partie moyenne externe , sur le muscle jambier antérieur. Les mêmes accès le firent sentir le mois suivant (en octobre) avec cette différence seulement que quelquefois ils n'étoient marqués que par de légers fris-

\*) Les fébrifuges purgatifs n'ayant pas réussi ; le malade fut mis à l'usage des boîssons apéritives ; l'eau de veau avec les plantes nitreuses ne fit rien changer à cet état. On commença vers le 15 de ce mois , à s'occuper plus sérieusement des tumeurs qui paroisoient augmenter un peu aux jambes. On demanda une consultation ; les tumeurs furent jugées lymphatiques & on appliqua dessus d'abord des emplâtres fondans , ensuite des cataplasmes des farines résolutives sans aucun changement aux tumeurs. Après 3 semaines d'application de ces topiques , les petits frissons continuoient par intervalles & une sueur gluante les terminoit. Le mal-aise qu'éprouvoit le malade ne lui permettoit que très-peu d'exercice qu'il s'efforçoit de faire comme il lui étoit ordonné. Dès le 20 du mois d'octobre , il avoit été mis à l'usage des antiscorbutiques jusqu'au 10 ou 12 de novembre , qu'on jugea à propos de lui faire prendre des bains & le petit-lait pour boisson .

Quant au traitement externe des tumeurs ; il fut résolu de tenter la compression pour tâcher d'en obtenir la résolution , plutôt que de chercher à les faire supurer. Dans cette vue , on a employé l'application des bas de peau de chien aux jambes qui n'ont fait qu'enfoncer les poches que formoient les tumeurs , sans les faire disparaître comme on se le proposoit.

Le 20 novembre a été l'époque de la disparition des tumeurs des bras , de l'épaule & des cuisses qui n'avoient souffert aucune application. Ce tems a été aussi l'époque d'un facheux dévoyement pour lequel le malade a été mis à l'usage de l'eau de riz pour boisson , de la crème de riz pour nourriture & d'un bol de diascordium le soir. La poitrine s'est embarrassée , la toux fatigante n'a pu être calmée par des loochs qu'il a pris très-longtems. Le reflux des matières purulentes a produit la perversion des humeurs Il s'est fait une dégénération putride , & de deux tumeurs des jambes qui ont été longtems comprimées , l'une s'est ouverte par l'atténuation de la peau , & l'autre par un coup de hifouri ; on n'en a tiré qu'un sang noir & corrompu. La suppuration ne s'est point établie & il n'y a jamais eu qu'un écoulement sanieux. On a panisé les plaies avec le digestif animé & des emplâtres de styrax soufrés

pour contenir les plumaceaux. On a employé les lotions & les injections de décoction de quinquina, les comprettes imbibées de vin aromatiques très-ipiritueux, l'eau de chaux animée sur les parties environnantes qui étoient empâtées.

Au commencement de décembre, il est survenu sur le col du pied gauche un abcès volumineux qui paroissait purulent & sembloit promettre une terminaison avantageuse; on en a fait l'ouverture pour évacuer un pus qui participoit de la nature du fluide contenu dans les premières tumeurs. Le mauvais succès n'a que trop confirmé le peu d'espérance que l'on a conçu à l'ouverture de ce dernier abcès. Il n'a pas mieux suppurré que les dépôts des jambes. Le mois de décembre s'est ainsi passé avec le dévolement qui a épuisé le reste des forces du malade. L'embarras de poitrine augmentant, les plaies sèches & gangreneuses annonçoient une fin prochaine. Au commencement de Janvier 1780, on lui a ordonné le quinquina infusé à froid; aucun de ces moyens n'a pu le soulager. Ce malheureux malade avant l'invasion paroissait de la meilleure santé possible; c'étoit un homme fort, vigoureux, gai, d'un tempérament sanguin. Il est mort le 15 Janvier 1780, ayant le corps dans un état de dissolution gangreneuse dont l'odeur cadavereuse qui venoit de ses plaies & de ses déjections ne permettoit pas de l'approcher deux jours même avant sa mort.

Cette observation pourroit être de quelque utilité, si les personnes de l'Art qui la lirent veulent bien se donner la peine de donner leur avis, savoir si dans pareil cas il y auroit un autre parti à prendre & si l'application des caustiques pour ouvrir dans les premiers tems les dépôts des jambes au lieu de les résoudre, n'auroit pas été un moyen propre à fixer l'humeur morbifique & à établir une meilleure suppuration qui auroit pu prévenir le dévolement?

R. En attendant l'avis des personnes plus éclairées que nous; il nous paroît que cette fièvre d'un mauvais caractère, étoit d'un genre particulier & n'appartient pas à la classe des fièvres intermittentes. Les paroxismes marqués par des frissons annonçoient une suppuration interne, & il est difficile de trouver de l'intermission dans cet état. Les tumeurs étoient critiques; il falloit ou les ou-

vrir dès leur première apparition ou les faire suppurer & entretenir une suppuration abondante. Le reflux de l'humeur purulente, qui n'a pu se faire jour convenablement par aucune voie, a causé la mort du malade. Nous croyons encore que les saignées, les véficatories ou les points d'irritation excités à la peau & l'ouverture des tumeurs étoient les principaux moyens à employer.

*Lettre de M. GERBIER, Avocat,  
à M. R. son ami.*

*Du 20 Janvier 1780.*

Eh bien mon cher client, vous êtes donc parti sans que j'aye pu vous voir, j'en avois la plus grande envie, mais je n'en ai pas eu le tems. Je désirois cependant vous raconter le miracle de l'Abbé le Noble. Je n'en reviens pas. Depuis sept à huit ans j'étois horriblement tourmenté de mes nerfs. Le baromettre le plus parfait n'éprouvoit pas si sensiblement que moi l'influence de l'air; le chaud, le froid, le sec, l'humide, la moindre variation dans le tems distendoit mes nerfs & les affectoit plus ou moins dououreusement, mais toujours sensiblement. Eh bien mon cher ami, malgré les variations continues que nous éprouvons depuis un mois, malgré les plaidoiries, malgré un travail épouventable, je ne sens plus mes nerfs, je n'éprouve plus ces douleurs dont vous m'avez vu souffrir à la tête, au col, & dans presque tout le corps.

Quel agent, quelle découverte! Il est bien précieux pour l'humanité que nos Physiciens & nos Médecins suivent attentivement ce phénomene, &c.

*Signé, GERBIER.*

#### LIVRES NOUVEAUX.

*MÉTÉOROLOGIE appliquée à la Médecine & à l'Agriculture, ouvrage couronné par l'Académie de Bruxelles, annoncé dans la feuille précédente.*

M. Retz, auteur de cet ouvrage, pour se conformer aux vues de l'Académie, expose d'abord la température la plus ordinaire des Pays-Bas. Il résulte de ses observations & de ses recherches exactes, qu'elle est variable, froide & humide. Cet exposé est suivi de celui de la qualité des eaux, du tempérament le plus ordinaire des habitans & des maladies les plus fréquentes qu'on observe dans ces pays.

L'Auteur passe ensuite à l'examen des maux qui dépendent évidemment du changement de l'air dans ses degrés de pesanteur & de légereté, c'est-à-dire des variations indiquées par le baromètre, & il en résulte que des observations, suivies pendant vingt années consécutives dans les Pays-bas, offrent soixante époques notables, dont 32 marquées par des excès de légereté dans l'air, se trouvent accompagnées ou immédiatement suivies d'*apoplexies*, d'*épilepsies* & de morts subites, & 28 dans la circonstance contraire, c. à. d. marquées par des excès de pesanteur, ont été accompagnées évidemment d'*asphyxies* (vulgairement appelées *apoplexies*) & de morts subites, mais d'un genre différent des premières. Ce résultat, qui nous a paru prouvé & porté jusqu'à la démonstration, est un des plus solides fruits & peut-être le seul satisfaisant qu'on ait encore retiré des observations météorologiques appliquées à la Médecine. Il fait connoître que le corps humain est dans le plus fort danger dans les abaissements ou élévations remarquables, subites surtout, du mercure dans le baromètre; qu'il court par conséquent beaucoup plus de risques dans les extrêmes, ce qui est assez naturel & conforme aux notions qu'on a de l'économie animale. Cette connaissance acquise sur l'influence des variations dans le poids de l'air, est une découverte qui n'appartient qu'à notre siècle; & le parti qu'en a su tirer M. Retz prouve que les efforts dans ce genre ne sont pas toujours infructueux. Il est malheureux que la Physique & la Médecine ne connoissent encore aucun moyen de parer aux coups qu'un pareil état de l'atmosphère peut porter au corps animal.

Le reste du mémoire, beaucoup moins important pour nous, est employé à faire connoître l'influence des autres variations de l'air relatives aux degrés de chaleur, de fraîcheur, de sécheresse, d'humidité &c, tant sur l'économie animale que végétale. L'ouvrage est terminé par un nouvel hygromètre comparable du même Auteur. En général cet ouvrage nous a paru bien fait. On y établit quelques vérités utiles; on y releve quelques erreurs absurdes, comme celle de croire qu'on éloigne les maladies

pestilentielles en allumant des feux &c. On y donne les meilleurs conseils pour se préserver des maladies régnantes qui dépendent des variations dont on a parlé. On y marche quelquefois avec ce doute refléchi qui conduit à la vérité, & on n'y met pas toujours, comme dans presque tous les écrits de ce genre, en fait ce qui devoit être mis d'abord en question. Nous invitons l'Auteur à poursuivre un genre de travail qui peut conduire aux découvertes les plus brillantes & les plus importantes pour l'humanité.

*MÉMOIRE sur le Rakitis*, annoncé dans la feuille précédente.

Le mémoire de M. Magny a pour objet de démontrer l'avantage de l'application des corps élastiques dans le cas des vices de conformation de l'épine du dos, &c. Après avoir rappelé & discuté, à sa manière, les différentes opinions sur la nature & la cause du rakitis, il rapporte plusieurs observations qui prouvent que les corps élastiques dont il se sert ont été employés avec succès & cela sous les yeux des gens de l'Art les plus éclairés. Le style de ce mémoire est singulièrement négligé, & nous croyons que l'Auteur est plus propre à manier l'éguille ou la lime que la plume.

*HISTOIRE médicale des maladies dysenteriques*, par M. VETILLART &c. ouvrage annoncé dans la feuille précédente.

M. Vetillart déjà connu avantageusement du public & qui a été employé plusieurs fois au traitement des maladies épidémiques dans la Province du Maine &c, vient de donner encore une nouvelle preuve de son zèle & de ses talents par les soins qu'il a pris des malades attaqués de la dysenterie & par la publication de cet écrit, où l'on trouve exposé de la manière la plus satisfaisante tout ce qui a rapport à la maladie régnante, la description des symptômes, le traitement, les moyens de s'en préserver, &c. Nos bornes ordinaires ne nous permettent pas d'entrer dans un plus long détail à ce sujet. Nous ferons seulement remarquer que dans le cas de complication vermineuse, on a retiré les plus grands avantages de l'usage de la coralline de Corse.

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.

N°. 10.

ANNÉE 1780.

## GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 5 Mars.

## S. LXXXVIII.

## LE SOMMEIL.

**S**EPTEM horis dormire sat est, juvenique sen- que.Réservez à la nuit un sommeil limité  
Pour un vieillard, pour un jeune homme,  
Dormez sept heures d'un bon sommeil.  
C'est bien assez pour la santé.*Réflexions sur les douleurs ostéocopes des femmes en couche; observées par M. A. D. M. (voy. N°. 35, page 552, an. 1778) avec quelques remarques sur les maladies d'atonie qui surviennent pendant & après l'accouchement, par M. POINTE, D. M.*

Il y a environ deux ans que j'avois observé une intermittence du pouls bien marquée chez deux femmes qui étoient en douleurs d'enfans. Ces deux observations furent insérées dans les feuilles N°. 29, 30 & 31 de l'an. 1778. Leur but étoit de mettre en garde contre la perte des forces contractiles de la matrice aux approches de l'accouchement & de recevoir quelque instruction à ce sujet.

Un Auteur anonyme, M. A. D. M. fit à cette occasion des observations sur des douleurs ostéocopes après l'accouchement, qui different de celles que j'avois observé, en ce qu'elles n'avoient pas été précédées par l'intervalle du pouls.

Il paroît ou que je ne me suis pas suffisamment expliqué, ou que M. A. n'a pas saisi le fond de ma question & a mal interprété les conséquences.

En étudiant la nature, j'ai remarqué que la débilité des forces générales d'une

femme en douleurs d'enfant, apportoit souvent un obstacle dangereux au succès de l'accouchement. Il me parut que cette débilité conduisoit ou pouvoit conduire aisément à une espece d'atonie & de là au spasme, & que l'irritation spasmodique dans ce cas n'étoit le plus ordinairement, pour ne pas dire toujours, qu'un effet ou un symptôme de la présence d'un enfant dans la matrice ou engagé dans son col & de la difficulté de sa sortie.

D'après ces vues, j'ai pensé que la foibleesse du système général des solides dans une femme en douleurs, comme l'irritation spasmodique qui peut survenir dans les circonstances de l'accouchement, présentoit une seule & même indication curative, qui pouvoit être remplie par les toniques. Car quoiqu'on ne doive remédier en général à la débilité dans la plupart des autres maladies qu'après avoir combattu l'irritation, il y auroit ici un danger évident à laisser languir les contractions musculaires pour ne s'attacher qu'à calmer l'irritation, lorsque celle-ci a pour seule cause la présence d'un enfant dans la matrice & les efforts insuffisants que cet organe fait pour son expulsion.

C'est dans ce cas, où j'ai cru, d'après de nouvelles expériences, qu'on pouvoit employer l'*hypericum* & le *quinquina* avec un certain succès ; voilà pourquoi j'ai demandé : si le *quinquina* convient dans les maladies spasmodiques, ne pourroit-il pas faciliter l'accouchement, lorsqu'il est empêché par quelqu'un des symptômes que j'ai exposés N°. 31, pag. 130.

Dans le cas donc où le défaut de forces expose une femme à succomber à la durée & à l'insuffisance du travail d'enfant, à quels moyens doit-on recourir pour tirer du danger la mère & son fruit (1) ? Les différentes circonstances qui se présentent, dira-t-on, doivent décider du parti qu'il faut prendre dans ce cas urgent. Mais on suppose ces circonstances déterminées. Un pouls faible, languissant, même intermittent, un défaut de forces vitales, une cessation ou un ralentissement des douleurs, une inertie dans les forces expulsives de la matrice, la tête de l'enfant même arrêtée au passage & enclavée par l'insuffisance seule des contractions utérines, &c. En conséquence de quoi il survient à une femme des vomissements, des défaillances, la prostration des forces, des spasmes ou autres accidens de cette espèce, qui nous paroissent en partie les circonstances où le quinquina est indiqué.

Je suis persuadé qu'il y aura des personnes de l'art qui répondront que quelques remèdes qu'on administre à une femme en douleurs, le terme de l'accouchement ne sauroit être dévancé, ni retardé d'un instant contre les intentions de la nature. C'est ainsi que M. Bordeu a entendu, d'après ses observations, que la nature restoit invariable dans les crises des maladies, malgré les différens secours qui leur sont oppoés par l'Art. Je ne suis cependant point de ce sentiment dans tous les cas; si cela arrive quelquefois, on ne voit pas moins souvent, que l'action d'un remède, d'un accident qui a quelque violence détourne entièrement une crise que la qualité du pouls & d'autres signes paroisoient avoir présagé quelque tems auparavant. La sortie d'un enfant hors de la matrice ne peut que produire une révolution & un grand changement dans l'ordre des mouvements vitaux de la mère, effet qui est bien capable encore de changer le penchant que la nature pourroit avoir à certaines crises indiquées par l'état du pouls. On fait aussi qu'une simple saignée arrête souvent avec danger une diarrhée. La perte de sang qui suit la sortie de l'enfant est donc une espèce de saignée bien capable de

faire porter à faux le prognostic qu'on auroit pu tirer d'après l'intermittence du pouls, c'est-là une remarque que j'ai oublié de faire dans mes observations.

J'ai donc pu me tromper dans mon prognostic, mais on doit voir par mes observations mêmes que j'ai si peu compté sur la certitude de ce signe, (l'intermittence du pouls) que je l'ai regardé comme pouvant annoncer de symptômes plus graves que des douleurs ostéocopes.

Ces sortes de douleurs qui sont survenues en place d'une diarrhée, qui avoit plus de rapport avec l'intermittence du pouls & qui peut avoir été détournée par quelqu'un des obstacles dont j'ai parlé, m'ont paru avoir pour cause locale la débilité des fibres du périoste. Le régime fortifiant que j'ai fait suivre pour les combattre en est une preuve. Celles qu'a observées M. A. peuvent avoir été inflammatoires; les secours rafraîchissans qu'il a employés prouvent en sa faveur. Il n'y a donc rien d'extraordinaire en ce que le pouls, sans présager ces douleurs, ait été intermittent chez ma malade, & que M. A. l'ait trouvé fort, plein, vigoureux chez la sienne.

Je n'ai observé que deux cas, où le pouls étoit intermittent pendant le travail de l'accouchement. Je n'ai pas prétendu que cette observation fut familière. Dans cette espèce de disette de faits, pour décider d'un prognostic, il ne faut pas être porté pour une doctrine, au point de s'attendre toujours à une diarrhée. C'est sans doute parce qu'il est survenu des douleurs ostéocopes & point de diarrhée après un pouls intermittent, que l'anonyme a ajouté: *la doctrine du pouls est-elle applicable au cas dont il s'agit?* D'après tout ce qui a été dit cependant, il est probable, que mettant à part les changemens que le travail de l'accouchement peut apporter dans l'état du pouls & dans les crises qu'il peut annoncer, on peut faire un usage aussi avantageux de cette doctrine dans ce cas que dans toute autre circonstance.

Je n'ai point mis en question précisément, si on peut considérer le travail de l'accouchement comme une fièvre, dont la sortie de l'enfant seroit la crise.

Si j'avois donné cette question comme l'anonyme la présente, j'aurois à me retracter ouvertement, parce que je pense que ce seroit une erreur dangereuse dans

(1) On doit sentir que je n'ai point entendu parler des accouchemens contre-nature par la mauvaise situation de l'enfant & par les vices de conformatio[n] de la mère.

la pratique , que de considérer le travail de l'accouchement , comme un cours de travail fébrile . Il y a quelque différence à faire entre ces deux genres d'efforts de la nature , ( voy . pag . 129 & 130 . )

On ne doit pas douter , comme je l'ai déjà insinué plus haut , que le travail de l'accouchement ne soit capable de changer le génie d'une disposition réellement fébrile & de faire prendre à cette disposition différentes formes de maladie difficiles à distinguer . Toute la révolution de la nature , dans ce cas , peut devenir pour ainsi dire reversible sur le caractère de cette maladie prothétique , & alors le travail de l'accouchement ne suit plus les loix de la nature ; il ne présente plus aux yeux du Médecin , qu'un travail de fièvre confus , ou une complication de douleurs d'accouchement , avec les effets symptomatiques de la débilité & du spasme ; ce qui fait la base des mouvements de la fièvre intermittente .

Dans ces circonstances , en proposant le quinquina , ou certains toniques donnés à titre de fébrifuges , il est contre notre intention d'y comprendre les fébrifuges incendiaires , encore moins les emménagogues . Le quinquina nous a paru avoir la propriété d'arrêter les menstrues & de les procurer suivant les circonstances où il est placé . Nous ne croyons pas qu'on puisse obtenir les mêmes avantages des toniques qui sans avoir rien d'astringent sont capables d'exciter de fortes hémorragies . Le castor , le succin & la plupart des autres anti - histériques pourroient , par la même raison , procurer après l'accouchement quelque perte de sang abondante qui ne seroit point heureuse par les suites . Il n'en doit pas être de même de certains toniques qui en excitant le jeu des vaisseaux & l'action contractive des muscles , par l'effet d'une adstriction modérée , ne laissent après eux aucunes mauvaises traces . Une longue expérience est seule capable de décider sur le choix de ces espèces de toniques capables de suppléer au quinquina , que tout le monde ne trouvera peut-être pas applicable dans le cas dont il s'agit . En attendant cette nouvelle décision , les réflexions particulières que nos observations ont fourni , se bornent à désirer la solution de la question suivante :

*Les maladies ou les accidens qui empêchent le succès d'un accouchement naturel à tous*

autres égards , étant du caractère des maladies d'atonie ou de débilité du système général des solides , peuvent - elles être heureusement combattues par le quinquina à l'avantage de l'accouchement ? Voilà précisément le sujet de la question sur laquelle on aurait désiré quelques éclaircissements .

Réponse au Mémoire à consulter :  
du No. 8.

On se rappelle qu'il s'agit d'un dérangement d'estomac survenu à la suite d'une fièvre putride pour lequel M. Lussignet , Curé de S. Martial a demandé une consultation . Le Conseil souligné dit :

La foiblesse & le dérangement d'estomac mentionnés dans le N° 8 , sont une suite bien malheureuse de la fièvre dont M. L. a été attaqué . D'après le peu de succès des remèdes qu'il a fait , & vu l'ancienneté de la maladie , je crois qu'il faut avoir recours à un large cauterel , qu'il sera important de faire couler journellement .

J'essayerois aussi d'aider & de favoriser les digestions par des amers toniques & laxatifs pris habituellement avec les alimens , & continués très-longtems ; je donnerois la préférence à un grain d'extrait d'elixir de propriété , demi - grain d'extrait d'hellebore noir , six grains d'extrait de rhubarbe , huit à dix grains d'éthiops martial en bol avec la conserve d'aulnée . Au bout de quelques jours , je donnerois le même bol le soir à l'heure du souper , faisant boire par-dessus les boissons accoutumées . On augmenteroit par la suite l'éthiops martial , ainsi que l'extrait & l'lixir de propriété , s'il étoit nécessaire , par demi-grain , dans le dessein d'obtenir toujours en 24 heures deux ou trois selles . Quant au régime , le malade est trop accoutumé à l'ouffrir , pour n'avoir pas juger par sa propre expérience , de ce qui convient le mieux à son estomac en fait d'alimens , c'est à la raison , à son expérience , & à l'instinct de son estomac , que je m'en rapporterois entièrement . Je croirois , en général , qu'il faut qu'il s'exerce à pied & à cheval , qu'il s'égaye , qu'il évite les contentions d'esprit . Je conseillerois aussi l'usage d'une peau de lièvre sur tout le ventre .

Signé , DE CAZABIEZ , Médecin du Roi à S. Hubert-le-Roy .

*Observations sur le vertigo des chevaux, par M. THOREL, Médecin Vétérinaire.*

Cette maladie est très-commune dans le Bas-Languedoc. Le cheval est celui des animaux qui en est le plus souvent attaqué. Il est étourdi, il porte la tête en avant; il la tient quelquefois dans l'auge, il pousse fortement la muraille avec la tête & le poitrail, les yeux sont étincellans, ils tournent de tous côtés, l'animal chancelle de tous ses membres, s'il est couché, il appuie le bout du nez à terre, il ne boit ni ne mange, il entre souvent en fureur, il s'agit, il se couche, il se lève en donnant de la tête contre tout ce qu'il rencontre, le flanc est grand & lent, la respiration n'est gênée que lorsque l'animal est sur le point de mourir.

La grande quantité de luzerne dont se nourrissent les chevaux de ce pays sous la forme d'un fourrage sec surtout après la fenaison, donne lieu à cette maladie. Cette nourriture souleve la masse & produit tous les désordres que peut occasionner la pléthora. Il en est de même de l'esparron. C'est un aliment très-échauffant, soit que les tiges en ayant été fauchées avant l'épanouissement des fleurs, soit qu'elles l'ayent été entre fleurs & graines. On doit la mélanger avec la paille, sans quoi elle produit la maladie dont il s'agit, aussi est-elle très-commune à Béziers & à Pézenas, où l'on donne cette nourriture sans mélange & sans ménagement.

Les saignées copieuses & fréquentes surtout à l'arrière-main & à la queue par le moyen de la section de quelques noeuds, dans la vue de diminuer promptement le sang qui se porte au cerveau, les boissons tempérantes & rafraîchissantes faites d'une décoction de manne & de pariétaire, auxquelles je fais ajouter une once de sel de nitre pour chaque breuvage, des lavemens d'une dissolution de quatre onces de moëlle de café, afin de tenir le ventre libre, ont produit les effets les plus avantageux, dans les deux premiers jours de la maladie.

Si au troisième jour de la maladie, les mêmes symptômes subsistent, je fais appliquer les vessicatoires aux deux fesses, faits d'une once de cantharides & d'une once d'euphorbe, le tout en poudre, & incorporé dans trois onces d'onguent de laurier, après avoir fait raser la partie. Je fais promptement augmenter l'action de l'onguent en présentant à la partie une pelle chauffée au point de rougir, je fais panser la plaie produite par les vessicatoires avec l'onguent ci après.

*Thérebentine de Venise, 4 onces;*  
*Jaunes d'œufs, 2 onces.*

On délaye la thérèbenthine avec les jaunes d'œufs, on agite le tout jusqu'à mélange parfait & on continue l'usage de cet onguent jusqu'à parfaite cicatrisation.

Le vertige se termine souvent le premier & le second jour, par les saignées copieuses, & le quatrième jour par les vessicatoires. Il se termine le plus souvent par la mort le troisième jour. Je l'ai vu cependant durer jusqu'aux cinquième & sixième; mais ce cas est très-rare.

#### LIVRES NOUVEAUX.

*Discours prononcés aux Ecoles de Médecine, pour l'ouverture solennelle du cours de Chirurgie, le 6 Février 1780; par M. E. C. BOURRU, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, & Professeur de Chirurgie en langue françoise. Sur ce sujet: A quels points doit s'arrêter le Chirurgien dans les différentes sciences dont l'étude lui est nécessaire? A Paris, de l'Imprimerie de Quillau, Imp. de la Faculté de Médecine, rue du Fouarre, 1780. in-4°. de 23 pag.*

On trouve à la fin de ce discours une approbation jugée de MM. Bertrand, Millin, Doublet & Simonnet, qui est terminée par ces mots: « La précision, » la clarté & la sagesse qui caractérisent » ce discours, confirment la justesse du » choix que vous avez fait en chargeant » M. Bourru de guider les Elèves en » Chirurgie dans leurs études, &c ». La lecture de ce discours répond à l'idée que MM. les Commissaires en ont donné.

*On prie tous ceux qui auront quelque observation de Médecine, ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MEQUIGNON, Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.*

[De l'Imp. de la Veuve B A L A R D & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.]

N°. II.

ANNÉE 1780.

## GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 12 Mars.

S. LXXXIX.

**Q**UATUOR ex vento veniunt in ventre retento  
Spasimis, hydrops, colica & vertigo, hoc res  
probat ipsa.

De lâcher certains vents on se fait presque un  
crime;  
Et toutefois qui les supprime  
Risque l'hydropisie & la convulsion.  
Les vertiges cruels, les coliques affreuses  
Ne sont que trop souvent les suites malheureuses  
D'une triste discréption.

En annonçant l'hydropisie comme une  
des suites des vents retenus, l'Ecole de  
Salerne n'entend parler vraisemblable-  
ment ici que de cette affection qu'on  
nomme si improprement hydropisie tym-  
panite, & qui consiste non dans un épan-  
chement d'eau, mais dans un amas d'air  
ou de vents. L'une & l'autre affection se  
trouvent quelquefois ensemble, & peu-  
vent former alors une complication.  
Mais il est bien difficile, pour ne pas  
dire impossible, qu'une hydropisie soit  
dû à la seule présence d'un vent retenu.  
Il est certain que l'air qui se dégage des  
alimens peut devenir pernicieux par sa  
présence, & les connaissances chimi-  
ques modernes viennent à l'appui de  
cette assertion. Elles semblent prouver  
qu'il se dégage des corps, même alimen-  
taires, un air fixe ou gazeux, qui peut  
devenir même inflammable ou approcher  
beaucoup de cette nature, lorsqu'il est sur-  
chargé de phlogistique. Ce phénomène  
peut avoir lieu dans le corps humain, &  
alors en retenant un vent, on risque de  
retenir une espèce de mophète qui ex-

pose aux accidens qui en sont la suite. Les  
découvertes modernes à cet égard sem-  
blent même justifier la théorie des anciens  
sur l'effet des vapeurs formées dans les  
premières voies & qui affectent diverses  
parties, le cerveau &c.

*Lettre de M. l'Abbe LE NOBLE,  
aux Auteurs de la Gaz. de Santé.*

Ayant eu le bonheur de donner au fer  
un degré de vertu magnétique qui étoit  
inconnu, j'ai essayé d'en faire l'appli-  
cation au corps humain, dans la plupart  
des maladies chroniques. Les succès heu-  
reux & multipliés que j'ai obtenus ont re-  
veillé l'attention des gens de l'Art, qui  
ont peut-être un peu trop négligé ce  
genre de secours. Il étoit naturel qu'un  
moyen de guérison semblable à celui-ci,  
devint l'objet des recherches des Méde-  
cins & Physiciens. C'est ce qu'on voit au-  
jourd'hui, & je ne doute pas qu'un jour  
ce moyen se perfectionne. En attendant,  
j'ai cru que je devois à mon caractère,  
la profession de la Médecine, à la vé-  
rité & au soulagement des malades ;  
la publicité d'une ressource qui pour-  
roit être perdue ou dénaturée, si elle  
étoit livrée aux mains & aux prestiges de  
l'empyrisme. Mes résultats sont encoté  
peu satisfaisans, mais je les livre au pu-  
blic tels qu'ils sont, persuadé que les Mé-  
decins me sauront quelque gré de les leur  
avoir fait connoître.

En général, j'applique mes aimants au  
creux de l'estomac dans les palpitations  
de cœur. Dans les maladies convulsives  
générales, je suis quelquefois obligé

de les appliquer depuis la tête jusqu'aux pieds ; & la révolution qui se passe dans l'économie animale & qui en est la suite , est quelquefois une guérison radicale , en continuant pendant long-tems l'application de l'aimant. Dans les maux de dents , je me sers d'une boussole à deux fins , l'une pour orienter le malade , & l'autre pour toucher la dent , en conservant la même direction qu'elle avoit lorsqu'elle étoit fixée sur son pivot ; de maniere que la face du malade soit tournée au pôle nord , & la pointe de cette aiguille qui éroit tournée au sud , touche pendant 4 minutes la dent douloureuse. La raison en est , que le fer aimanté a toute son activité étant ainsi dirigé.

Dans les douleurs locales , j'applique l'aimant sur l'endroit douloureux ; il excite quelquefois de la rougeur , des ébullitions à la peau , des sueurs , &c. Il m'est arrivé quelquefois d'avoir appliqué l'aimant sur le bas-ventre dans des cas semblables & d'avoir procuré presque sur le champ un calme subit de la douleur & un effet laxatif. Voilà en général ce que j'ai cru devoir vous communiquer sur les effets de l'aimant.

#### *Mémoire à consulter.*

Vous voudrez bien me permettre, MM. de recourir à vos lumières dans les réponses gratuites que vous donnés aux Consultations qu'on vous adresse , pour celle que voici.

Une fille âgée de 40 ans , environ une année après avoir effuyé une maladie de poitrine aigue avec un grand point de côté , devint un peu languissante & enfin fut attaquée d'oppression de poitrine & de suffocation , surtout à son premier sommeil , qui en étoit désagréablement interrompu. Ces accidens continuèrent & allèrent en augmentant avec la toux , & firent craindre pour une hydropisie de poitrine. Les remèdes ou le flux naturel des urines appor-terent de la modération dans ces acci-dens. Cependant ils revenoient de tems en tems , & enfin ils ont été suivis , il y a environ un an & plus , d'œdème aux jambes , aux cuisses & même aux extrémités supérieures avec épanchement au bas-ventre. Cet état déplorable , c'est-à-dire l'oppression , l'œdème & l'épanchement se trouverent dissipés par la cre-

vasse des jambes , d'où il découla une abondante sérosité & les jambes resterent douloureuses avec une inflammation érysipélateuse.

La malade fut à peine quinze jours dans cet état , mais l'œdème a recommencé , & quand l'enflure des jambes a été à un certain point , le même écoulement s'est fait par les jambes & les pieds ; de sorte qu'elle a éprouvé ces alternatives environ quatre ou cinq fois depuis un an. Il faut noter que la malade n'a pas perdu la couleur assez bonne de son visage , qu'elle est presque toujours dégoûtée & qu'elle se sent des irritations intérieures. Le pouls est toujours fébrile , fréquent & le plus ordinairement duriusculé , tendu , en un mot un pouls d'irritation. On a eu recours à la saignée dans les commencemens , aux vomitifs & purgatifs , & dans la suite aux préparations de scille , aux tisanes diurétiques avec les sels & quelquefois la crème de tartre. Le petit-lait , la limonade sont les boissons dont elle se trouve le mieux , & on a presque abandonné les purgatifs parce qu'ils l'irritent , & qu'ils semblent augmenter ou rappeler l'enflure , apparemment en diminuant ou détournant le cours des urines & les sérosités des jambes. Depuis cet état maladif , elle n'a pas eu les accidens ordinaires à son sexe.

Dans ce moment , la malade commence à enfler généralement avec oppression , toux , & un pouls d'irritation , soif , dégoût. Le ventre se lâche par fois & avec irritation ; les urines sont supprimées ou très- diminuées ; les jambes continuent de couler ; elles sont rouges & douloureuses. Quand l'appétit revient un peu , la malade ne s'observe pas trop sur la qualité des alimens , & cela peut contribuer à ses rechutes.

On a aussi déjà fait remarquer que les évacuations se font par les jambes & par les urines , & l'entretien de ces issus doit sans doute être l'objet principal du traitemen. D'après cet exposé , on seroit bien aise de savoir :

1°. S'il faut soupçonner obstruction ou une hydropisie de poitrine , qui se dissipe par maniere de crise ainsi que l'ascite , & des tubercules ou obstruction aux poumons ou ailleurs ?

2°. Quelle est la cause qui renouvelle ainsi comme périodiquement ces accidens ? Est-elle intérieure ou dépendante des variations des saisons ?

3°. Quels sont les remèdes intérieurs capables de guérir & d'empêcher les réchutes de l'hydropisie & de l'oppression. On voudra bien en spécifier la dose & le tems de les prendre.

4°. Seroit-il utile & sans danger de répercussion, de fomenter les jambes avec quelque vin aromatique ou avec le sureau ou autres?

On fera remarquer qu'on a placé un égout au jaret pour entretenir l'écoulement & tâcher de garantir la poitrine; mais cela n'a eu aucun succès. On déroteroit réponse par la prochaine Gazette.

*Signé, PATREL.*

R. En attendant des avis plus éclairés, nous croyons être autorisés à penser que la maladie aigue que cette personne a éprouvée, a été due primitivement à une humeur érésypelanteuse qui s'est développée dans une circonstance critique, & a produit d'abord cette maladie, qui ayant été imparfaitement jugée ou guérie, a laissé des traces de son impression sur la poitrine & ailleurs. Pour répondre directement aux questions; notre avis est qu'il n'y a point lieu de soupçonner à la poitrine des tubercules proprement dits, mais un état d'irritation extrême, avec spasme &c, dépendant de la présence de la même humeur qui gêne le jeu des bronches, des vésicules pulmonaires & la circulation du sang dans ces parties.

La cause vient d'être exposée; elle est interne & indépendante des saisons.

Les remèdes à cet état sont les saignées, l'usage des mucilagineux, des apéritifs doux, des pectoraux nitreux, tels que la décoction de bourrache, de buglossé, de chicorée &c d'abord, ensuite celui des pectoraux incisifs & des diurétiques puissants.

L'infusion des fleurs de sureau suffit pour la fommentation des jambes.

On ne doit avoir recours aux purgatifs ou autres évacuans de ce genre, qu'après avoir fait cesser entièrement l'irritation interne & l'état fébrile, sans quoi on ne peut se flatter d'un succès. Le petit-lait nous paraît bien indiqué, l'état de la malade grave, à cause de l'âge & des circonstances critiques où elle se trouve. Nous croyons que les toniques quelconques dans ce moment produisent beaucoup de mal.

*Extrait de la séance de l'Academie de Dijon, tenue le 14 Février 1780, pour l'ouverture des cours de Chymie & de matière médicale,*

Cette Compagnie avoit proposé pour sujet d'un prix extraordinaire de déterminer la nature du charbon malin connu en Bourgogne sous le nom de pustule maligne; qu'on en désignât les causes & qu'on établît sur l'observation, la méthode la plus sûre à suivre dans son traitement.

Parmi les pièces envoyées au concours, il en est deux, dont les Auteurs, faute d'avoir saisi le vrai sens de la question, se sont écartés du but & ont laissé à leurs concurrens un avantage qu'ils étoient en état de leur disputer.

L'une de ces pieces a pour épigraphe ce passage d'Hippocrate:

*Cranone anthraces æstate graffabantur &c.*

Elle est l'ouvrage, dit-on, d'un savant Praticien, qui a eu souvent occasion de voir les charbons malins essentiels & symptomatiques, mais très-rarement des pustules malignes.

L'autre piece à laquelle l'Académie a refusé avec regret les suffrages qui lui auraient valu le prix, porte pour devise:

*Per varios usus artem experientia fecit,*

*Exemplo monstrante viam.*

Il n'a manqué à cette piece que des observations dont l'Académie avoit en quelque sorte imposé l'obligation aux concurrens.

Des deux pieces qui ont été couronnées & qui ont partagé le prix, l'une porte pour épigraphe:

*O pueri, fugite, hic latet anguis in herba.*

L'autre a pour devise:

*Alitur vitium, vivitque tegendo.*

L'Auteur du premier est M. Chambon, Maître - ès - Arts & en Chirurgie à Brevanne sous Choiseul, en Lorraine, associé de l'Académie Royale de Chirurgie de Paris.

Celui du 2e. est M. Thomassin, Maître en Chirurgie à Dôle en Franche-Comté & Chirurgien - major du premier Régiment des Chasseurs en garnison à Besançon.

Le mémoire de M. Chambon présente sur le charbon en général un travail que l'Académie n'avoit pas demandé. Mais l'Auteur considérant la pustule maligne comme une espèce de ce genre de maladie, n'a rien laissé à désirer sur ce qui la concerne. On trouve dans son mémoire

tout ce qui peut faire reconnoître la pustule maligne, tout ce qui peut diriger dans son traitement. Toutes ses assertions sont appuyées par des observations très-concluantes & faites pour inspirer de la confiance. Il a donné plus qu'on ne lui avoit demandé; mais tout ce qu'il a donné est utile, parce qu'il est excellent. On eut souhaité qu'il se fût renfermé dans la question proposée.

L'Auteur du second mémoire, M. Thomassin, s'est strictement renfermé dans la question proposée. La pustule maligne est l'unique objet des détails dans lesquels il est entré. Il la décrit dans son principe, dans ses progrès, de maniere à rappeler ses différens traits à ceux qui ont eu occasion de l'observer, à la faire reconnoître dans tous ses tems à ceux qui ne l'ont pas encore vue.

Les causes de cette maladie sont déterminées avec autant d'exactitude que de sagacité, sa curation est exposée avec clarté & avec le plus grand détail eu égard aux remèdes à employer suivant les circonstances & les progrès du mal. On auroit désiré un peu plus de précision & que les assertions de l'Auteur fussent étayées d'un plus grand nombre d'observations, surtout dans la partie du traitement.

A Dijon, ce 4 Mars 1780. MARET,  
D. M. Sec. perpétuel de l'Acad.

NOTICE DES LIVRES DE MÉD. &c. PUBLIÉS  
CHEZ L'ÉTRANGER, DEPUIS 1776.

*Jos. JACOB. PLENCK, Chir. Doct. nec non chir. anat. atque artis obstetriciae Professoris &c., Doctrina de morbis oculorum. Viennæ 1777. in-8°. de 219 pag.*

L'Auteur de ce Traité, M. Plenck, Professeur célèbre d'accouchemens dans l'université de Tirnau, donne dans cet écrit, d'abord l'énumération ou plutôt la nomenclature des maladies du globe de l'œil & des parties qui lui appartiennent, comme les paupières, les cils, les caroncules &c. Ce tableau présente 118 genres de maladies bien distinctes. Il en traite en particulier, en suivant les parties affectées & commençant par les sourcils. Sa maniere est de présenter d'abord la définition de la maladie, ensuite ses causes, ses effets, & enfin les moyens

d'y remédier. C'est un ouvrage où l'on trouve l'ordre & la méthode nécessaires à ces sortes de traités; qu'on peut regarder comme élémentaire sur cette partie & un des plus étendus & de mieux faits que nous connoissions. Il est très-propre à donner une idée juste & précise des maladies des yeux.

*SAMMLUNG außerlesener &c. c. à. d. Recueil de dissertations choisies, à l'usage des Médecins cliniques, Partie 3. A Leipzic, chez Dieke. 1779.*

Ce nouveau volume contient 1°. plusieurs mémoires de M. Geuns sur la déglutition; 2°. une dissertation sur l'utilité du muscle dans la coqueluche par M. Berger; 3°. des recherches & observations sur les maladies du bas-ventre, par le même; 4°. un traité sur l'opium, par M. Wirtensohn; 5°. un mémoire sur l'efficacité de l'huile de Ricin contre le ver solitaire, par M. Odier, Médecin à Genève; 6°. les essais botaniques sur les plantes indigènes qu'on peut substituer aux exotiques, par MM. Coste & Willemet; 7°. une dissertation sur l'utilité des vésicatoires appliqués sur l'abdomen dans le cholera-morbus, par M. Aaskow, Médecin Danois; 8°. un mémoire sur la coqueluche qui a régné en 1768 & 1776, par le même; 9°. un traité sur les hémorragies des femmes enceintes & en couches, par M. le Roux.

*TROTULÆ curandarum ægritudinum mulierium ante in & post partum, libellus e rectione Aldi emendationibus atque animadversionibus illustratus; accessere Henrici Kornmanni quæstiones de virginum statu ac jure observationibus auctæ. A Strasbourg, chez Koenig; & à Leipzic, chez Buschtriel, 1778. in-8°.*

C'est la réimpression d'un livre très-singulier, dont la première édition fut faite à Strasbourg en 1544. M. Astruc, dans son tableau chronologique des Auteurs qui ont écrit sur les maladies des femmes, refuse l'opinion de ceux qui l'ont attribué à un certain Eros, Médecin de Julie, fille d'Auguste. Il donne de très-fortes raisons pour persuader que le véritable auteur est Trotula, sage-femme de Salerne, & qu'il a été écrit vers la fin du 13<sup>e</sup>. siècle. Les chapitres qui concernent la suppression, la conception, la suffocation sont intéressans.

De l'Imp. de la Veuve BA L LARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



N°. 12.

ANNÉE 1780.

# GAZETTE DE SANTÉ,

*Du Dimanche 19 Mars.*

S. C.

*ALLIA, ruta, pyra, raphanus cum theriaca  
nux*  
*Præstant antidotum contra mortale venenum.*

Poire, rhue, ail, rafort, noix avec thériaque  
Repoussent du venin la dangereuse attaque.

Hippocrate a consigné dans ses écrits que l'ail, la rhue, le poivre, le vinaigre &c, étoient des antidotes puissans contre certains poisons. On a accordé à la poire pendant longtems, la même propriété, surtout contre l'effet des champignons, & cette erreur est dûe aux Grecs. Mithridate, principalement, mit en vogue la noix ; enfin la thériaque qui paroiffoit la réunion de tout ce qu'il y a de plus puissant contre les venins, eut aussi son regne qui dure encore, & l'Ecole de Salerne a cru présenter presque tous les antidotes dans ces deux vers.

Mais il s'en faut bien que tout, ou plutôt ce qui devroit y être, y soit. Depuis qu'on examine de près les corps pernicieux de la nature, surtout ceux que fournit le regne minéral, on est obligé d'avoir recours à des armes plus puissantes pour combattre leurs effets, & le choix qu'on en fait, est ou doit être fondé sur des principes chymiques pour en opérer la décomposition, ou sur une expérience raisonnée & qui ne soit point aveugle.

Ce que propose ici l'Ecole de Salerne ne peut être applicable qu'à certains poisons végétaux, surtout aux astringens & stupéfians, à ceux qui causent des fo-

blesse, l'engourdissement, l'atonie des solides &c, encore leur doit-on préférer les acides végétaux, tel que le vinaigre &c, après avoir fait précéder les évacuans.

Voilà ce qu'on peut dire, en général, au sujet des antidotes, d'après les idées reçues. Mais il est aisé de prouver qu'à cet égard on est encore réduit à une sorte d'empirisme éclairé à la vérité par quelques faits. Il est certain, par ex. que les acides végétaux ne remèdent pas toujours à l'effet de certains poisons tirés du même règne, tant qu'ils existent dans le corps. Quoique dissous par ces agents, ils ne laissent pas que d'exercer leur action sur les tuniques de l'estomac, des intestins & d'agir même sur les secondes voies. D'où on peut conclure que les évacuans font ce qu'il y a de mieux jusqu'à la découverte des vrais spécifiques. Quant à ceux que l'Ecole indique ici, on peut les compter pour ainsi dire pour rien. Ils ne conviennent, comme on a dit, que pour remédier aux foiblesse ; encore l'éther, l'huile essentielle d'anis, le vinaigre sont-ils préférables ; & lorsque les stimulans, les cordiaux sont indiqués, c'est à ces derniers moyens que nous conseillons d'avoir recours, après les évacuants.

*Cas particulier pour lequel on demande des avis.*

Un sujet âgé d'environ 36 ans, a effuyé dans sa jeunesse deux gonorrhées vénériennes. La cure de la première fut longue ; celle de la seconde, opérée par

le remede inseré dans le tome Ier. du Dictionnaire de santé, fut encore longue & difficile. Il y a 6 ans que cette personne, dans un voyage sur la côte d'Afrique, y contracta la maladie qu'on y appelle *pian*. Un traitement mercuriel par extinction (c. à. d. sans exciter de salivation) fit disparaître les accideus. Mais six mois après son retour en France, il fut attaqué d'une forte douleur à la tête, accompagnée de tumeurs qui se manifestèrent à différentes parties du crâne (1). Les douleurs étoient plus fortes dans les tems froids. Il fut mis à l'usage des tisanes sudorifiques qui appasierent les douleurs & firent disparaître la plupart des tumeurs, qui furent réduites à deux, occupant la partie latérale droite de la tête. On détermina le malade à faire usage du sublimé-corrosif; mais ce fut sans succès. On le lui donna une seconde fois; on ne fut pas plus heureux.

On jugea à propos de lui faire prendre le mercure en frictions & de lui faire subir un traitement méthodique complet, consistant en bains, bouillons, frictions &c. Au bout de 45 jours, les douleurs & les tumeurs disparurent. Le malade se crut guéri; mais un mois ou deux après, les douleurs revinrent avec encore plus de violence. Il reprit les tisanes sudorifiques, mais sans un succès marqué. Fatigué de souffrir, il prit environ 1000 drageées de Keiser, pendant l'espace de 2 mois; il n'en fut que très-peu soulagé & les abandonna.

Le 7 décembre 1779, il a commencé l'usage de l'eau anti-vénérienne des sieurs Quertan & Audoucet, avec les précautions indiquées & a continué jusqu'à aujourd'hui 4 mars 1780. Il n'a éprouvé pendant cet espace de tems qu'une très-légère diminution de douleurs. Elles sont toujours à - peu - près les mêmes. Il y a dans ce moment une tumeur qui occupe la partie antérieure de la tête. Cette tumeur ou bosse est molle, n'occupe que le cuir chevelu. Les fondans les plus forts appliqués dessus n'ont produit aucun effet. On prie les personnes de l'Art de vouloir bien dire leur avis sur ce cas, & quels sont les remedes à employer.

*Signé, BRUNET DE LA MARRE, Maître en Chirurgie, à la Rochelle.*

(1) Note des Redacteurs. On ne dit pas si ces tumeurs étoient des exostoses, ce qu'il étoit bien essentiel de noter.

Nous invitons ceux qui ont à cœur les progrès de l'Art & le soulagement des malades à dire leur avis. Nous pouvons nous tromper, mais ces tumeurs ne nous paroissent pas d'un caractère vénérien, ou plutôt syphilitique, quoiqu'elles puissent être combattues par les remedes antivénériens.

*Observation sur une mauvaise manœuvre pratiquée dans l'accouchement ; par M. AU PETIT, Maître en Chirurgie.*

Une femme âgée d'environ 30 ans, grosse de son premier enfant au terme de huit mois & demi, fit une chute qui lui causa des douleurs, &c. Elle fut saignée. Malgré ce secours, les douleurs continuèrent & s'animerent, au point que 5 jours après une main de l'enfant parut à la vulve. Un Chirurgien qui fut appellé, saisit cette main, prit un point d'appui avec le pied sur le lit, & tira, aidé d'une autre personne, cette main avec force & sépara, après plusieurs efforts, le bras de l'enfant dans l'articulation, malgré les cris de la mère.

Sur les cinq heures du soir du même jour, ont vint me prier de porter du secours à cette femme. Le pouls étoit misérable; elle avoit des mouvements convulsifs, le rire fardonique, des contractions fréquentes & douloureuses de la matrice. Je la touchai avec beaucoup de peine, après l'avoir mise dans une situation convenable. Les parties sexuelles & l'orifice de la matrice étoient resserrés au point qu'il ne me fut pas possible d'introduire un doigt à cause du spasme de ces parties. Je fis prendre à cette femme quelques cuillerées d'eau, de fleurs d'orange par intervalles. Je vins enfin à bout de faire un peu de dilatation & parvins à toucher la partie qui étoit séparée du bras, c. à. d. l'épaule. La clavicule portoit sur l'orifice de la matrice. Il me fut possible de la déranger & de la reporter sur les chairs divisées, & dès ce moment la femme fut plus tranquille. Mais telle tentative que je pus employer, je ne pus jamais venir à bout de la déplacer. J'étois gêné d'ailleurs par l'état de l'orifice de la matrice. Enfin cette femme, dans une foiblesse extrême s'endormit; je remis la fin de l'opération au lendemain. Si j'eusse pu déplacer les parties que l'enfant présentoit, & qu'il y eût eu assez de dilat-

tation, mon dessein étoit de prendre l'enfant par les pieds, mais je n'en fus venir à bout.

Cette femme fut tranquille jusqu'à deux heures du matin où les douleurs revinrent. Je la vis sur les neuf heures, son état faisoit pitié. La putréfaction de l'enfant s'annonçoit déjà par une odeur fétide. En la touchant, je trouvai que la dilatation étoit suffisante & que le bas-ventre de l'enfant remplissoit le passage. L'enfant s'étant affaissé, en portant une main sur son abdomen, je pus faire les pieds, & l'ayant retourné, j'essaiai de l'extraire. Mais malgré mes précautions, les deux pariétaux resterent dans la matrice. J'en fis l'extraction, de maniere à ne point causer de déchirement, ensuite je fis celle du placenta.

Le lendemain matin, je trouvai cette femme dans l'état le plus fâcheux. Le bas-ventre étoit météorisé ; elle éprouvoit les douleurs les plus vives. Je lui donnai un lavement émollient & fis des fomentations de même nature sur le bas-ventre. Je prescrivis une potion pour les vuidanges. L'état du second jour parut donner de l'espérance. Mais le quatrième où elle commit sans doute quelque imprudence, il survint une toux opiniâtre, qui se calma enfin par les remèdes appropriés. Tous les accidens cessèrent peu-à-peu. Je fis passer de légers laxatifs ; la fièvre qui avoit toujours paru s'allumer céda, au point que cette femme a été entièrement rétablie au bout de six semaines<sup>(1)</sup>.

*Signé, AUPETIT, Maître en Chirurgie.*

*Réflexions sur cette observation.*

On a de la peine à croire que dans un siècle & surtout dans un pays où en général les sciences utiles commencent à se perfectionner, où le gouvernement prend des mesures pour répandre l'instruction dans les provinces & des principes solides sur l'art des accouchemens, il y ait encore des exemples d'une pareille impéritie. Nous l'avons déjà dit ou fait entendre. L'accouchement est une fonction naturelle, qui n'exige presque jamais le secours du fer ou des moyens violents. Dans le cas exposé, il fallait tâcher de retourner l'enfant & le tirer par les pieds. Il y a des exemples d'ailleurs de

positions semblables où l'enfant ainsi engagé s'est retourné de lui-même & a retiré son bras. On ne doit pas toujours, ni en général compter là-dessus, ni attendre que le bras serré par le col de la matrice soit tuméfié ou enflammé ; mais la saine pratique veut qu'on essaie de retourner l'enfant en la prenant par les pieds. La manœuvre qui consiste à tenter de faire rentrer le bras en le repoussant, est très-difficile, ne réussit presque jamais & expose la mère & l'enfant à des accidens mortels.

*Voici une lettre qui prouve les précautions que le Gouvernement a prises pour prévenir les suites des mauvaises manœuvres. Mais le fait qu'on vient d'exposer démontre en même tems que la saine doctrine se propage difficilement, en Province, même parmi les gens de l'art, quelque précaution qu'on prenne. Il seroit à souhaiter qu'il eut des réglement sages à ce sujet plus rigoureusement observés.*

*De Civray, le 8 Août 1779.*

Par l'article 77 des Statuts & Réglements généraux pour les Maîtres en Chirurgie des Provinces du Royaume, du 24 février 1730, registrés au Parlement le 13 août 1731, il est ordonné que les femmes qui voudront exercer l'art des accouchemens dans les villes, bourgs & villages, seront interrogées par les Lieutenans du premier Chirurgien du Roi, & reçues après avoir prêté le serment ordinaire. Bien loin de satisfaire à cette obligation, une foule de femmes ignorantes se livroient sans principes à l'exercice de cet art qui exige tant de prudence & d'adresse. Le Gouvernement touché des suites meurtrieres que l'impéritie de ces femmes entraîne après elle, a cherché à y remédier, en établissant dans toutes les Capitales des provinces un cours gratuit d'accouchemens, où il est facile de prendre les coïncidences nécessaires & indispensables en pareille circonstance. En suivant les leçons & démonstrations du Chirurgien chargé de ce cours, la vigilance de M. de Blossac, Intendant, & le zèle éclairé de M. Maure, Maître en Chirurgie, à qui il a confié le cours établi dans la Capitale de cette province, l'ont rendu tous les ans très-nombreux & très-propre à produire les bien que le Gouvernement a eu en vue. Mais malgré toutes ces précautions, ce bien ne se fait que lentement & avec

(1) La femme qui fait le sujet de cette observation, est l'épouse d'un Ménière des moulins de Maussaque appartenant à M. le Marquis de Bartillac, à une demi-lieue d'Huriel, en Bourbonnois.

peine par l'entêtement & par l'imbécilité de la plupart des gens de la campagne. Ils ne savent en tout que s'affirmer à une routine aveugle. Ils préfèrent d'avoir recours aux Sages-Femmes de leurs villages, qui n'ont d'autre expérience que d'avoir fait périr plusieurs mères & plusieurs enfants. C'est ce qui vient d'arriver dans cette Sénéchaussée. Malgré les exhortations de MM. les Curés, les paysannes de la majeure partie de ces paroisses se sont obstinées à ne pas employer les femmes qui avaient suivi ce cours; de sorte que l'avantage qu'a voulu procurer le Gouvernement est devenu pour ainsi dire nul.

M. le Procureur du Roi de ce Siège, pour tâcher de faire jouir le peuple d'un bienfait qu'il rejette, a fait rendre depuis peu de jours, une ordonnance par laquelle en exécution de l'article 77 des Règlements cités, il est fait défense sous peine de 20 liv. d'amende (dont les maris seront & demeureront responsables) à toutes les femmes des paroisses en question qui, n'ayant pas des lettres de maîtrise délivrées par le Lieutenant du premier Chirurgien du Roi, se mêlent d'exercer l'art des accouchemens, de continuer ledit exercice, & aux habitans desdites paroisses de s'adresser à d'autres Sages-Femmes qu'à celles qui, après avoir fait leur apprentissage ou suivi le cours dont il s'agit, se sont rendues dignes de recevoir la maîtrise. Il a été au surplus ordonné que MM. les Curés & Syndics des paroisses seroient invités à donner connoissance de cette ordonnance par la publication & affiche qu'ils en feroient.

*Voilà qui est fort sage; mais ne serait-il pas prudent aussi que la plupart des Chirurgiens de campagne fussent examinés, & qu'il y eut même une école particulière & supérieure pour cet objet, composée de Médecins & de Chirurgiens éclairés, de laquelle émaneroient toutes les lettres de maîtrise pour cette partie.*

#### LIVRES NOUVEAUX.

*DESCRIPTION & usage de quelques lampes à air inflammable, par M. F. L. CHRIANN, Licencié ès Loix, & Démonstrateur de physique expérimentale. A Strasbourg, chez Hertz, 1780. in-12.*

Cette description est accompagnée de figures nécessaires pour en rendre l'intelligence facile. C'est un ouvrage digne

de la curiosité des Physiciens & des Chymistes.

*MEMOIRE sur les vertus, l'usage & les effets de la douce amère ou folanum licanens dans le traitement de plusieurs maladies, & surtout des maladies d'artreuses; par M. CARRERE, Professeur Royal émérite en Médecine, Médecin du Garde-Meuble de la Couronne, Censeur Royal, de la Société R. de Médecine &c. A Paris, chez Cailleau, Imp. Lib. rue S. Severin. 1780. in-8°. Prix 1 liv. 4 f.*

#### NOTICE DES LIVRES DE MÉD. &c. PUBLIÉS CHEZ L'ÉTRANGER, DEPUIS 1776.

*DER Zucker ein neuer præservativ &c, c. à. d. du sucre comme nouveau præservativ contre le scorbut, par M. l'Abbé HELL, avec un écrit où l'on examine les causes du scorbut & les propriétés du sucre, d'où l'on déduit la réfutation de l'opinion de M. l'abbé HELL; par M. d'ALBERTIZ. A Vienne en Autriche, chez Sahn, 1779. in-8°.*

M. l'Abbé Hell ayant fait un voyage à l'Isle de Wardhus, en Norvège; les gens de son vaisseau souffroient beaucoup du scorbut & en mourroient. Il fit prendre à cette occasion aux scorbutiques du sucre & du syrop dans leurs boîtions & leurs alimens & cela en assez grande quantité. L'usage de ce sucre fit cesser la maladie. M. l'Abbé Hell s'empessa de publier cette observation. M. d'Albertiz revoque en doute les conséquences qu'en a tirées M. l'Abbé Hell, & prétend qu'on ne doit attribuer la guérison de ces scorbutiques qu'au régime exact qu'ils ont eu soin de suivre. Reste à favorir lequel des deux est le mieux fondé dans son opinion.

*GUILL. JOANN. CONRAD. HENNE-MANN, Medicinae Doctor. lectiones suas per semestrum æstivum in Academia Georgia. Augusta habendas indicis præmittuntur primæ Lineæ nosologie morborum animalium. A Gottingue, chez Bössigel, 1778. in-40. & à Strasbourg, chez Konig.*

C'est seulement le plan & le programme d'une nosologie sur les maladies des animaux. L'Art Vétérinaire commence à être soigneusement cultivé dans le nord. Nous invitons M. Hennemann d'exécuter un traité sur les maladies du bétail d'après son plan.

De l'Imp. de la Veuve BA LLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.

N°. 13.

ANNÉE 1780.

# GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 26 Mars.

S. C. I.

*X*LUMINA manè, manus gelida muloens lavez unda.

Hac, illac modicum perget; modicum sua membra Extendat, erines peclat, dentes fricet; ista Confortant cerebrum, confortant ossera membra.

D'abord, lavez vos mains dans une eau fraîche & claire;

Bassinez-en vos yeux pour les bien rafraîchir.

Un peu de promenade est alors salutaire.

Etendez jambe & bras pour les mieux dégourdir.

Peignez-vous les cheveux; débrassez-vous la tête;

Nettoyez & frottez vos dents;

Ces fix points sont très-importans.

Suivez-les chaque jour, sans que rien vous arrête;

Le cerveau s'en ressent; même de tout le corps

Ils fortifieront les résorts.

Nous croyons que le conseil que donne ici l'Ecole de Salerne est bon. On n'imagine pas tout le bien qu'on peut retirer d'une semblable habitude. Ces précautions coutent peu & on y trouve les plus grands avantages.

*Lettre aux Rédaiteurs de la Gazette de Santé.*

On lit dans le Journal politique de Bouillon du 15 mars, pag. 48 : Un chien enragé a mordu sur la fin de janvier à Senlis, 17 personnes. M. Andry, Médecin de la Faculté de Paris, appellé sur le champ, a administré le remède de M. Portal, dont le mercure fait la base; & ceux que cet animal a maltraités se portent au mieux. Cette annonce est répétée dans le Mercure de France du 18 mars, pag. 134. L'exposé suivant fera connoître les faits tels qu'ils se sont passés.

M. l'Intendant de Paris ayant engagé, par une lettre du 28 janvier dernier, la Société Royale de Médecine à se charger du traitement de 15 personnes mordues à Senlis, le 27 de ce même mois, par un chien enragé, la Société s'empresse de répondre au zèle & à la confiance de ce Magistrat, en nous nommant pour Commissaires, MM. Desperrières, Andry, de la Louette le fils, Thouret & moi. M. de la Louette a resté à Senlis pendant 41 jours. M. Thouret y a demeuré pendant une semaine, & les autres Commissaires y ont fait de fréquens voyages. — La Société Roy. croit devoir attendre encore plusieurs mois, pour rendre au public un compte détaillé des effets du traitement qui a été mis en usage. Mais elle n'a point employé celui de M. Portal. Il n'existe pas même de remède contre la rage, dont la découverte puisse être attribuée à ce Médecin. Son nom a sans doute été inséré par erreur dans les Journaux cités.

La Société, qui m'a chargé de vous adresser cette lettre, vous prie de la publier au plutôt.

Je suis, &c. VICQ-D'AZYR, Secrétaire perpétuel.

*Lettre de Madame BRONOD à M. l'Abbé LE NOBLE. (1)*

A Paris ce 4 Janvier 1780.  
Vos aimans, M., me font des effets

(1) Madame Bronod, mere de M. Bronod, Notaire, rue de Bracq, est une Dame âgée d'environ 75 ans.

surprenans , & dont je n'osois me flatter. Depuis le 20 octobre que vous me les avez appliqués , j'ai commencé à en ressentir du soulagement au bout de 3 jours , ce mieux n'a fait qu'augmenter. Je ne pouvois ni me moucher , ni manger , ni parler sans éprouver des douleurs aigues & continues ; ce qui m'a fait passer 18 mois dans l'état du monde le plus triste ; ayant été obligée de me séquestrer de toute société. J'avais essayé de plusieurs remèdes sans aucun succès. Mon estomac ne faisoit plus ses fonctions , & j'éprouvois d'autres incommodités qu'il est inutile de rappeler. En me rendant la parole , vous devez juger de l'importance du service rendu à une femme. J'en connois aussi tout le prix & ma reconnaissance est égale au bienfait. Puisqu'il votre principal objet est de soulager les malades , je crois qu'on ne sauroit faire trop connoître l'avantage de vos aimans. Je publie à toutes les personnes que je vois , les obligations que je vous ai. Mais je voudrois vous voir stable à Paris , où vous seriez à portée de multiplier vos actions charitables.

J'ai d'autant plus de plaisir à vous écrire , que c'est vous qui m'avez rendu cette faculté. Au mois d'octobre dernier , je n'aurois pas pu vous écrire six lignes.

Par tous les avantages que vous m'avez procurés vous devez juger de l'étendue de ma reconnaissance.

J'ai l'honneur d'être , &c.

CALLEY BRONOD.

#### *Aux Auteurs de la Gazette de Santé.*

Il n'est sans doute aucun de vos soucripteurs qui ne vous sache gré d'avoir inséré dans votre N°. 38 , an. 1779 , la lettre de M. P. D. L. au sujet de l'établissement d'une société de Botanique , à Angers. J'ai été d'autant plus charmé de la lire , qu'elle a rapport avec des observations que bien d'autres sans doute ont faites avant moi. Je crois qu'il n'est pas inutile de les rappeler au public.

On ne peut assez louer le zèle des membres de cette Société ; & il est à présumer qu'ils en seront récompensés par les bons effets qui ne peuvent manquer d'en résulter. M. P. D. L. observe que la Botanique est accueillie favorablement à Paris. Cela est vrai , & la raison en est que toutes les sciences y reçoivent le même accueil. Cependant on peut dire que de toutes les sciences utiles , la Botanique

si elle n'est pas la plus négligée , est une des moins considérées , quoiqu'il y ait des savans du premier ordre , adonnés à cette science , tels que MM. de Jussieu , le Monnier , Adanson , Guettard , le Chevalier de la Marck , &c.

Ce qui me surprend le plus ; c'est que de tous ces savans aucun ne s'empresse , à ce qu'il paroit , de faire observer que si l'ignorance des herboristes de province expose le public au danger des quiproquo , ce danger existe dans le sein même d'une capitale où la Botanique accueillie a pour amateurs & pour partisans des hommes distingués dans toutes les professions , surtout parmi les Médecins.

Qui croiroit que la même ville soit la siège de la science la plus profonde en ce genre & en même tems celui de l'ignorance la plus grossière , & que dans la même cité , habitée par un grand nombre de Botanistes savans , la seule partie vraiment intéressante , le seul emploi vraiment utile de cette science , ( je veux dire la distribution des plantes usuelles ) soit abandonné à quiconque veut l'entreprendre , sans qu'on exige desdits soi-disant herboristes , aucun examen , aucune preuve de capacité ou de connaissance sur cette partie. Cette négligence de la part de ceux qui devroient s'en occuper , a entraîné le mépris de cet état , au point qu'il est presque vil , tandis qu'on devroit attacher une sorte de considération à une profession qui en mérite par l'importance de son objet , par sa nature même & par les connaissances qu'elle exige pour être bien exercée.

Le mépris d'une profession que tout le monde peut exercer indistinctement entraîne des abus & des quiproquos dont je pourrois citer plusieurs exemples & qui exposent la vie des citoyens.

Il existe , à Paris , un certain nombre d'herboristes , suffisamment instruits , dont on pourroit faire choix & qui , après avoir subi un examen & les formalités requises , seroient capables de rassurer le public sur les dangers auxquels il est livré & donneroient aux Médecins une sorte de tranquillité sur l'exécution de leurs ordonnances. Un règlement à ce sujet me paroît aussi facile à faire qu'il seroit avantageux pour tout le monde. L'herboriste instruit se tiendroit sur ses gardes. Il y en auroit moins ; l'état en seroit meilleur & le public y gagneroit davantage.

Je vous prie de m'excuser, si j'ai fait un si long article sur un si petit sujet. Il m'a paru si intéressant pour le public, que je me serois étendu davantage, si les bornes de vos feuilles ne m'en eussent empêché.

J'ai l'honneur d'être, &c. MONY.

Il seroit à souhaiter que l'on profitât des réflexions sages & judicieuses de M. Mony; mais il est à craindre que les vœux de M. Mony & les nôtres ne soient point exaucés.

### *Consultation.*

Un sujet âgé de 44 ans, né d'un pere, mort à 64, à la suite de la répercussion d'une humeur érysipélateuse, est attaqué depuis l'âge de onze ans, de la même maladie, & sujet à des hémorroïdes qui ne fluent que très-rarement & sans l'incommoder. Il y a deux ans qu'ayant été obligé de voyager, il fut atteint d'un virus plorique, dont il fut guéri par les bains, les purgatifs & les frictions dont la base fut la fleur de soufre. Depuis ce tems, l'affection érysipélateuse ne s'est plus manifestée.

Au mois de décembre 1779, après avoir été dans une position gênante, il ressentit à toutes ses extrémités, surtout aux articulations, des douleurs sourdes qui n'étoient point profondes.

Au mois de janvier, son Médecin jugea que tous les symptômes qu'il ressentoit ne devoient leur origine qu'à l'humeur érysipélateuse qui avoit disparu, & peut-être à sa combinaison avec le virus psoriq. & lui prédit qu'il auroit la goutte. Le malade prétendit avoir une maladie vénérienne qu'il croit avoir gagnée pour avoir couché en septemb. 1779, dans le lit d'un homme atteint d'une gonorrhée. Une démangeaison qui lui survint sur le gland avec une légère excoriation quelque tems après, fortifia cette idée. Mais cet accident léger disparut. Au mois de janvier il fut saigné, prit la décoction de racine de squine & des bains.

Le troisième jour de ce traitement, il y eut gonflement & douleur au pouce de la main droite, ensuite à lorteil du pied gauche, enfin au pouce. Le sommeil revint, & les douleurs disparurent; mais ce gonflement s'étant dissipé, les mêmes douleurs revinrent.

Ce fut alors que le malade persuadé qu'il avoit une maladie vénérienne, vou-

lut essayer un traitement complet. En conséquence une personne de l'Art lui fit continuer ses bains au nombre de dix, & le 15 janvier, lui administra la première friction qu'il poussa jusqu'à trente; d'un gros de pomade à parties égales, ce qui fait 15 gros de mercure. Pendant le traitement, la poitrine du malade se trouva affectée, & les crachats furent sanguins. Les purgatifs firent évanouir cet accident.

Aujourd'hui notre malade ressent les mêmes douleurs qu'il éprouvait avant le traitement; mais elles sont moindres.

On demande 1<sup>o</sup>, si on peut soupçonner avec raison l'existence d'un virus vénérien dans le sujet en question, pour avoir reposé l'espace d'une heure dans le lit d'un homme qui avoit une gonorrhée? 2<sup>o</sup>. De quelle maniere on doit caractériser les douleurs qu'il ressent? (*nota* qu'il a un frere sujet à la goutte). 3<sup>o</sup>. En cas qu'on ne soupçonne pas de virus vénérien, le malade ayant fait sa déclaration sur l'intégrité de ses moeurs, quels sont les remèdes à opposer à cette maladie? *Signé, LE TUAL*, Médecin du Roi pour le Militaire, à Bayeux.

Nous laissons la liberté aux personnes de l'Art de dire leur avis sur cette affection, qui ne nous paraît point vénérienne.

### *Moyens proposés pour la phthisie, par M. BOYER, Doct. en Médecine, à Carpentras.*

Dans le N°. 30 de la Gazette de Santé, pag. 118, an. 1779, on demande quel est le nom de la maladie dont on expose les symptômes, & quels sont les remèdes qui conviennent à cet état. On a fait remarquer que le sujet, âgé de 25 ans, a une fièvre lente, a craché le sang, a une toux sèche, des douleurs à différentes parties du corps, des défaillances fréquentes.

Il me paraît que c'est la phthisie. Le lait & les autres adoucissans qu'on donne communément en abondance dans cette maladie, dans la vue d'adoucir le sang, de lubrifier les voies, d'assouplir les solides, ces moyens, dis-je, sont presque toujours infructueux. Ils ne font que pallier le mal lorsqu'ils ne devancent pas la mort. Ils seroient plus dangereux encore dans l'état présent, vu la faiblesse de l'estomac de la malade.

Il y a un moyen plus simple & plus assuré, qui n'a pas les mêmes inconven-

tiens des premiers ; c'est un bain émollient suivi d'une onction par tout le corps avec une poinade cosmétique. Par ce moyen, on fournit du véhicule au sang sans énerver le suc gastrique. On nourrit & on assouplit la peau, sans affoiblir les forces centrales. Les fluides perdent leur acréte & leur fougue. La réaction des solides diminue. Ceux-ci se nourrissent, cèdent aux efforts des liqueurs & prennent plus d'extension. La circulation, qui ne se faisoit que dans les gros troncs où il se formoit une plethora, devient plus uniforme & plus tranquille, à mesure que les vaisseaux oblitérés se rouvrent, & que le corps leur cede un plus grand espace. Ce seul remède aidé d'un régime doux & tempéré, a toujours fait des merveilles. L'esprit & le corps en ont ressenti des effets comme miraculeux. Je desire que l'expérience fréquente que j'en ai fait, puisse servir à ce malade, ainsi qu'à d'autres. Signé, BOYER, Médecin à Carpentras.

#### LIVRES NOUVEAUX.

*OBSERVATIONS sur la rage, suivies de réflexions critiques sur les spécifiques de cette maladie ; par M. LE ROUX, Maître en Chirurgie, associé de l'Académie des Sciences de Dijon, & Chirurgien-major de l'Hôpital général de la même ville. A Dijon, chez Capel, Imprim. 1780. in-8°. de 52 pag.*

Nous ferons connoître incessamment cet ouvrage.

---

#### NOTICE DES LIVRES DE MÉD. &c. PUBLIÉS CHEZ L'ÉTRANGER, DEPUIS 1776.

*APPARATUS medicaminum tam simplicium quam preparatorum & compositorum &c, Apparat de medicamens simples préparés & composés par M. MURRAY, Professeur de Médecine & de Botanique à Gottingue, membre de plusieurs Académies favorables du nord. A Gottingue, chez Dietrich, 1776, 1779. deux vol. in-8°.*

Le premier tome de cette matière médicale parut en 1776 ; il est dédié au Roi de Suede. Il contient quatorze ordres tirés du règne végétal, savoir les végétaux conifères, les hédéracés, les amentacés, les composés, les aggregés, les conglomerés, les ombellifères, les sarmementeux,

les étoilés, les cymiers, les cucurbitacés, les solanacés, les campanulés & les entortillés.

Le second volume, qui vient de paraître, renferme onze ordres puisés également dans le même règne. Il y est fait mention des plantes à fleurs en roue, des septaires, des bicornes, des végétaux à feuilles rudes, des verticillés, des personnés, des erratiques, à brou, à filiques, des papillonacés, & des lomentacés qui approchent par leur ressemblance des plantes légumineuses. Le nombre des végétaux contenus dans ces deux volumes porte 328 espèces particulières, dont l'Auteur fait connaître les propriétés médicinales, économiques, & alimentaires. Les détails exacts & circonstanciés dans lesquels ce Savant entre pour fixer le caractère spécifique & individuel de chaque végétal, ne laissent rien à dénier sur cet objet, & sont très-propres à éloigner les équivoques, toujours dangereuses en Médecine.

*J. H. RAHN, M. D. Adversaria medica practica. Mémoires de Médecine pratique, Tome I. A Zurich, chez Fuessel; & à Strasbourg, chez Konig, 1779. in-4°. de 408 pag.*

Ce recueil est dédié à MM. Murray & Richter, Professeurs de Médecine à Gottingue. Ce premier volume ne traite absolument que du quinquina. Son histoire naturelle, son analyse chymique, ses diverses préparations, les méthodes pour l'administrer efficacement, ses doses, ses qualités antiseptiques, son usage dans les différentes espèces de fièvres intermitentes, inflammatoires, bilieuses, putrides, nerveuses, exanthématiques; tout cela forme trois sections & plusieurs chapitres très-intéressans.

*ANTONII DE HAEN, Tom. III, rationis medendi continuatio, seu operum posthumorum vol. I. Collegit editioque MAX. STOLL, S. R. ap. maj. conf. & Prof. prax. P. O. A Vienne, chez Grotter, 1779.*

Des essais sur les lithontriptiques, surtout sur l'usage du savon & de l'eau de chaux; le traitement de la petite-vérole simple & compliquée, la doctrine d'Hipocrate sur les urines, & une nouvelle édition sur le traité de la colique de Poitou sont les principaux objets dont il est question dans ce volume.

---

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



N°. 14.

ANNÉE 1780.

# GAZETTE DE SANTÉ,

*Du Dimanche 2 Avril.*

## S. CII.

**M**OTE, cale ; fla pranse, vel i ; frigesce minute.

Du bain entrez au lit ; quand vous sortez de table

Restez debout ou marchez quelques pas ;  
Un peu de froid rendra l'estomac plus capable  
De digérer votre repas.

Ce vers de l'Ecole, heureusement rendu par M. Bruzen de la Martinierie, renferme des préceptes qui ne sont point indifférens. L'usage de se réchauffer au sortir du bain, est une pratique utile en bien des cas, en ce qu'elle favorise l'effet du bain chaud, qui est d'augmenter la transpiration & de pousser à la peau les humeurs qui assiègent l'intérieur.

Quant au second conseil qu'elle donne de se tenir tranquille après le dîner ou de marcher un peu ; malgré l'apparence de contradiction qui paroit exister entre celui-ci & celui qu'elle donne ailleurs, (*post prandium fla, post cenam ambula;*) ces préceptes s'accordent, il est évident qu'elle a voulu dire qu'il faut être en repos après le dîner ou faire peu d'exercice, au lieu qu'après le souper l'exercice est nécessaire, ce qui convient surtout dans les pays chauds, où la chaleur du midi s'oppose à un exercice salutaire & où la fraîcheur du soir ou du serein exige un peu d'exercice.

On remarque en général que le froid léger qu'on éprouve après le repas, n'est point un mauvais signe. C'est souvent un indice certain que la chaleur nécessaire à la digestion se concentre & que cette fonction se fait bien.

## LIVRES NOUVEAUX.

*MEMOIRE à consulter & consultation chymico - medico - légale, signée ALPHONSE LE ROY, Doct. Rég. de la Faculté de Méd. de Paris, Professeur de Médecine & de matière médicale chymique; pieces jointes à un mémoire pour le sieur BRAYER, marchand Brasseur, à Soissons, contre le sieur L. DAVID, adjudicataire général des fermes unies de France. A Paris, chez Simon, Imprimeur du Parlement, rue Mignon S. André des Arcs, 1780.*

La question agitée dans ce mémoire est on ne peut pas plus intéressante. Un Brasseur fabrique pendant 2 mois, huit brassins qui produisent 700 pieces de bière. Les six premiers brassins échouent dans le tems de la fermentation, qui s'étoit d'abord opérée très-heureusement, mais qui s'est arrêtée tout-à-coup, & peu de tems avant l'entonnement. Cet accident se manifeste par un goût acide & fétide, par l'affaissement subit de la mousse, par la cessation ou l'interruption du quillage dans le tonneau, & par la mauvaise qualité des levures que produit cette bière. Cependant, ce Brasseur n'a employé que des matières les mieux choisies pour la préparation de sa bière ; il fait observer qu'à chaque brassin il a pris de nouvelles précautions pour empêcher le même accident. Il a fait curer son puits, nettoyer les cuves & bacs, au sel & à l'eau bouillante. Il a changé chaque fois de levure, & toujours inutilement jusqu'au 7e, brassin qui a parfaitement réussi, sans quon eût changé de

matières ni de procédés. Mais le 8e. dont tout sembloit garantir le succès, ayant échoué dans le même tems & par le même effet, à ce qu'il paroît, que les 6 précédens, il s'agit de savoir si le consultant a été fondé à prendre de l'inquiétude sur la présence d'une personne qui a paru à chaque brassin (excepté au 7e.) lors de la fermentation presque achevée, qui affectoit de découvrir les cuves, d'en aspirer la vapeur, de mettre les mains dans la bière & dans la levure, &c?

Les Brasseurs de Paris & de Rouen consultés à ce sujet, ont certifié qu'ils ont grand soin, lors de la fermentation de la bière, de ne laisser approcher personne en général de leurs cuves, surtout les femmes, dans le tems de leurs périodes, ceux qui ont l'haleine forte, & que plusieurs d'entr'eux ont connoissance particulière d'accidens, arrivés lors de la fermentation, de la part d'ouvriers qui faisoient usage d'onguent mercuriel & d'autres drogues qui peuvent nuire à la bière; que la moindre indiscretion à cet égard peut produire les effets les plus facheux & le dommage le plus considérable.

M. le Roi dans la consultation, examine la question en chymiste habile & en Médecin, instruit des mouvements qui se passent dans l'économie animale. Il rappelle les grands principes sur la fermentation, posés par Becher, Stahl & Rouelle. Il la définit, la distingue en 3 espèces, expose les conditions nécessaires pour qu'elle ait lieu & pour qu'elle soit bien faite. Il fait connoître quel est le corps dans la nature qui fermente, (le corps muqueux) & quels sont les principes de ce corps, (l'huile, l'acide, l'eau, la terre.) Cet examen le conduit loin. La vie, dit-il, elle-même est une espèce de fermentation qui donne son gaz, (la transpiration) une atmosphère particulière au corps animal & végétal dans lequel elle s'opere. Cette idée nous a paru sublime; elle est déduite naturellement des principes posés par l'Auteur, & tout semble la fortifier. M. le Roi, après avoir rapporté plusieurs faits qui justifient sa théorie sur l'effet des émanations des corps & sur l'influence qu'ils peuvent avoir sur la fermentation, conclut d'après les faits & par analogie que la présence d'une personne mal faîne ou celle d'un foyer de quelque émanation contraire peut troubler la fermentation & rendre ses résultats imparfaits.

Cette consultation nous a paru très-intéressante & très-curieuse. Il paroît qu'elle a déterminé l'arrêt du 20 mars 1780, par lequel M. Bruyer a gagné son procès au Parlement.

#### *Mémoire à consulter.*

Un sujet âgé d'environ 52 à 53 ans, d'un tempérament vif & sanguin, se trouve, depuis l'âge de 22, exposé aux plus vives douleurs & dans l'alternative la plus affligeante. Les accidens qu'il éprouve s'annoncent presque toujours quelque jour d'avance. Le malade ressent un froid soudain qui s'empare des extrémités supérieures & inférieures avec un engourdissement général. Aussiôt il se sent presque suffoqué par un état spasmodique de la poitrine. Il perd la parole, ou ne peut articuler que très-mal. Il sent distinctement comme un globe qui remonte du canal intestinal dans l'estomac & jusqu'à l'œsophage. Cet état est accompagné de borborigmes, de nausées, & quelquefois de vomissement, avec des foibleesses très-marquées, lesquelles ne cessent que lorsque le malade a pris des alimens solides. Il ne peut rester deux heures sans manger & sans sentir le besoin le plus pressant. Il ne dort pas. Si par fois il sommeille (ce qui est fort rare) ce n'est que pour être plongé dans des rêves affreux & avoir les idées les plus désagréables.

La saignée, qui ne paroît point indiquée relativement à l'apauvrissement du sang, le soulage & paroît calmer tous les accidens. L'expérience me l'a confirmé une infinité de fois dans les différents traitemens que j'ai fait à ce malade. Il ne peut point supporter la diète. Il paroît souvent des ébullitions de sang en différentes parties de l'habitude du corps à la peau. Quelquefois c'est une éruption érythémateuse; d'autres fois darréuse, & fort souvent il paroît des furoncles. Il y a 5 à 6 ans qu'il a eu un charbon au bras, que j'ai été obligé de détruire avec l'instrument pour empêcher les progrès rapides du mal. Il fait souvent usage par mes conseils, de bouillons & d'apozèmes altérans faits avec le creffon, le bécabunga, le cochlearia, le raifort sauvage & quelque plante appropriée de la même classe.

Après différens avis qui annoncoient la persuasion où l'on étoit de l'existence du ténia ou ver solitaire, nous lui avons administré les anti-vermineux les plus

accrédités. Nous avons même mis en usage les remèdes de madame Nouffer, sans qu'aucun de ces remèdes ait eu du succès. Il n'a jamais rendu aucun ver solitaire, ni en totalité ni en partie. Il a rendu, à l'âge de 10 à 12 ans comme tous les autres enfans, des vers ronds ordinaires. Le malade, malgré tous ses maux, conserve une espèce d'embon-point qui sembleroit détruire l'idée du ver solitaire.

J'ai observé constamment, pendant les paroxismes, des mouvements spasmoidiques dans différentes parties du corps, spécialement dans les muscles orbiculaires & sourcillers, dans les muscles fléchisseurs de la cuisse de la jambe droite. Ces contractions fortes & réitérées ne donneroient t-elles pas lieu de croire que cette affection pouvoit être la cause déterminante du déforder actuel qui a son siège dans tous les tissus nerveux? Le serrrement & la compression de la poitrine ne procéderoient-ils point de la forte contraction des nerfs diaphragmatiques & du plexus cardiaque, le vomissement continual, de l'extrême irritabilité du grand intercostal, ou de la huitième paire du grand sympathique? Les bains, les antispasmodiques ne triompheroient-ils point de la maladie, plutôt que les antivermineux? Signé, BLAVOT.

R. Nous pensons que c'est une maladie nerveuse & qu'en effet les bains & les antispasmod. sont les principaux secours.

*Lettre de M. DE FOURCROY,  
Conseiller au Baillage de Clermont  
en Beauvoisis, aux Rédacteurs de  
la Gazette de Santé.*

Je me crois obligé, MM., de vous communiquer quelques réflexions relativement au tetanos, ou mal de mâchoire, auquel sont sujets les negres nouveaux-nés d'Amérique, dont vous faites mention dans les Nos. 1er. & 5 de votre Gaz. de cette année. Vous dites dans le N°. 1er. que si les negresses étoient accouchées par des Sages - Femmes d'Europe, on n'observeroit pas un semblable accident. Je ne crois pas que cette maladie puisse être attribuée à l'ineptie des femmes qui accourent les negresses, comme il est aisé de le voir par le succès des moyens qui m'ont réussi pour en préserver un grand nombre d'enfans. D'ailleurs, les Sages-Femmes d'Europe sont la plupart

sans connoissances, sans adresse & sans prudence, comme en sont convaincues les personnes éclairées qui habitent les campagnes. On devroit parmi nous voir aussi le tetanos, comme parmi les enfans des negres, s'il dépendoit de cette cause\*.

Dans un petit ouvrage que j'ai publié sous ce titre : *Les enfans élevés dans l'ordre de la nature*, j'ai avancé que je soupçonneois que le mal de mâchoire étoit dû à un défaut d'évacuation totale du méconium, & qu'il n'avoit pas eu lieu dans les enfans négrillons, auxquels on avoit donné, par mes conseils, une once de manne en naissant. Il paroît sans doute extraordinaire que le fait maternel des negresses n'ait pas, dans nos îles d'Amérique, la propriété de purger suffisamment les enfans & qu'il faille avoir recours à l'Art. Cela tient apparemment à des circonstances particulières. Mais il est de fait qu'en conseillant ce moyen, de l'efficacité duquel vous doutez dans votre N°. 5, j'ai préservé de cet accident un grand nombre de négrillons à Saint Domingue.

Au lieu de ne donner qu'un extrait imparfait de l'article de mon livre, où je parle du mal de mâchoire, vous m'auriez fait plaisir de le transcrire tout entier, afin que le public fût à portée de connaître le fait dont il s'agit ; voici comme je m'exprime, pag. 61. » Je pro-  
» posai à un de mes parens, qui me par-  
» loit des pertes que le mal de mâchoire  
» lui avoit occasionnées, de faire pren-  
» dre une once de manne fondue dans  
» suffisante quantité d'eau au premiers né-  
» grillon qui lui naîtroit; l'effai que nous  
» en fimes, nous ayant réussi à souhait,  
» il fut recommandé avec un égal succès  
» sur tous ceux qui lui vinrent; aucun  
» ne fut attaqué du mal de mâchoire &c.  
D'après cette expérience j'étois autorisé à faire le raisonnement qu'on lit à la pag.

\* Note des Rédacteurs. Nous sommes fâchés que M. de Fourcroy ne nous ait pas entendu ou que nous soyons mal expliqués. Nous avons dit que nous croyons ou que nous étions persuadés que si les negresses étoient accouchées par des Sages-Femmes d'Europe, cet accident n'arriveroit pas. Mais ce n'est pas à raison de l'impéritie des negresses, ou de la supériorité des talents des Sages-Femmes d'Europe, comparés à ceux des negresses que nous l'avons dit ; c'est parce qu'il est probable que la cause de cette maladie tient à quelque pratique particulière en usage parmi les Accoucheuses negresses & inconnue à celles d'Europe,

303. » Le mal de mâchoire n'a d'autre cause que le manque d'évacuation du méconium , qui par un trop long séjour dans l'estomac & les intestins y occasionne une inflammation mortelle, dont le tetanos est le symptôme &c.

La suite à l'ord. prochain.

De Bruxelles , le 19 Février.

L'Académie Impériale & Royale des Sciences & Belles-Lettres de cette ville , propose pour un prix extraordinaire , qu'elle distribuera en 1781 , le sujet suivant.

Comme les pommes de terre dépérissent d'une année à l'autre dans la Châtellenie d'Oudenarde , MM. les Hauts - Pointres de cette Châtellenie ont prié l'AcADEmies de proposer , à leurs frais , un prix extraordinaire de trois cens florins à celui qui , au jugement de l'AcADEmie , aura découvert la nature & l'origine du mal & qui en aura trouvé le remede.

Pour mettre les concurrens au fait de la question , l'AcADEmie a cru devoi donner le résultat des avis présentés par les villages subalternes au chef- Collège de la Châtellenie.

» Depuis huit à dix ans , dit - on , l'on l'on observe que la fane ( c. à. d. la feuille ) des pommes de terre se retrécit , & que la plante meurt avant de parvenir à la maturité ».

» Aucune sorte de pommes de terre n'a été exempte de cette espece de contagion ; la seule différence étoit du plus au moins ».

» On a essayé d'y remédier , en semant la graine des pommes de terre ; le fruit (1) qui en est provenu s'est retréci comme les autres ».

» On appelle communément les tiges de ces pommes de terre , dont la fane se corrompt , gestropte pataters . Elles ne sont pas tout-à-fait stériles ; elles donnent un petit fruit (2) d'un mauvais goût ; elles

poussent rapidement en sortant de terre ; pour mourir incontinent après ».

» Quelques personnes ont observé des vers qui attaquaient le cœur de la plante-mere (3) ; ils sont d'une figure oblongue & mince , au ventre jaune & dos noir ».

» On a vu des pommes de terre qui , en poussant , avoient la fane retrécie , jusqu'à ce que la tige eût gagné la hauteur d'un demi-pied , & qui pour lors ont recouvré une végétation naturelle ».

» Quelques-uns disent avoir remarqué qu'une partie de leurs pommes de terre , plantées le matin ou la veille , ( c. à. d. le soir ) ne se retrécissoient pas , tandis que dans le même champ le contraire arrivoit à l'autre partie , plantée l'après-midi ou le lendemain (4).

» D'autres enfin sont du sentiment que la quantité de ces plantes , autrefois importées d'Angleterre , ne suffit pas pour les perpétuer dans ces pays , & qu'il eût nécessaire d'en faire venir de nouvelles. Ils pensent que si on veut conserver l'espece , ce renouvellement est indispensable , après un certain nombre d'années. Ils fondent leur opinion sur l'expérience journaliere que fournit le froment du village de Calken , pays de Terremonde , & celui d'Armentieres , qui , après avoir été sémé ici trois ou quatre fois , dégénere considérablement ».

Si les concurrens croyoient avoir besoin d'éclaircissemens ultérieurs , ils peuvent s'adresser à MM. les Hauts - Pointres , qui les leur communiqueront aux frais de la Châtellenie. Au reste l'AcADEmie exige que les Auteurs fassent leurs recherches & leurs expériences sur les lieux , & qu'ils produisent , quant à la vérité des faits , des certificats des Echevins ou Gens de Loi.

Les mémoires doivent être écrits en latin , en françois , ou en allemand , & d'un caractère lisible. Ils seront adressés & remis , francs de port , à M. Desfouches , Secrétaire perpétuel de l'AcADEmie , avant le 16 Juin 1781.

( 1 ) Nous croions qu'on veut parler de la pomme de terre même , c'est-à-dire de la racine.

( 2 ) Nous croyons qu'on a voulu dire , lorsque le soleil est encore sur l'horizon.

( 1 ) Il y a apparence qu'on veut parler de la pomme de terre même , qui est prise ici pour le fruit ou le produit.

( 2 ) C'est vraisemblablement encore la racine dont on veut parler. On doit observer que ce sont des cultivateurs & non des botanistes qui parlent.

*On prie tous ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette , d'adresser leurs lettres & leurs paquets , francs de port , au sieur MÉQUIGNON , Lib. rue des Cordeliers , chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année ; est de 9 liv. 12 sols , port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve B A L L A R D & Fils , Imprimeurs du Roi , rue des Mathurines.

N°. 15.

ANNÉE 1780.

## GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 9 Avril.

## S. CIII.

*S*i capitis dolor est ex potu, lympha bibatur,  
Ex potu nimio nam febris acuta creatur.  
Si vertex capitis vel frons osflu tribulentur,  
Tempora, fronsque simul moderate sape fricentur  
Morella coda, necnon calidaque laventur.  
Ilud enim credunt capitis prodeesse dolori.

Vous sentez-vous un mal de tête?  
S'il vient d'avoir trop bu, la médecine est prête;  
Buvez de l'eau, c'est votre guérisson.  
Souvent d'un excès de boisson  
Une fièvre aigüe est la peine.  
Si le mal vient d'une migraine,  
D'eau de morelle alors frottez-vous bien le front.  
Le soulagement sera prompt.

LETTER de M. DE LA ROBERDIERE, Doct. en Med. de la Faculté de Caen, associé du Collège Roy. des Médecins de Nancy &c, à M. le BARON DE SERVIERES, Officier au Régiment d'Orléans, Cavalerie &c. sur deux petites-véroles avec recidives. A Vire, le 5 mars 1780. in-8°. de 6 pages.

L'objet de M. de la Roberdierie n'est pas de démontrer la possibilité des récidives de petite - vérole, tant après l'accidentelle qu'après l'inoculée, ni de diminuer le mérite de l'inoculation. Il n'appartient, dit-il, qu'à des fanatiques ou à des séduiteurs de méconnoître les faits, de nier les recidives. Celles de la fille de Timoni, de Mademoiselle de Tessé, de M. le Président d'Héricourt, de M. le Chevalier d'Arpajon, repris de la petite - vérole à Pont - à - Mousson en 1771, & quelques autres semblables lui paroissent de nature à ne pouvoir être contestées. Le soin

qu'on a pris, selon lui, de les recueillir, prouve qu'elles sont rares.

Le but de l'Auteur est de présenter en Médecin instruit & en historien fidèle un accident de cette nature arrivé aux filles d'un Seigneur des environs de Vire en Normandie, dont l'une, (Mademoiselle de Chaulieu) après avoir été attaquée accidentellement de la petite-vérole au mois de juin 1779, dans un temps d'épidémie, & l'autre (Mademoiselle des Rotours, sa sœur) après avoir été inoculée dans le même temps, à la Suttonienne, ont été prises l'une & l'autre au mois d'octobre de cette année de la même maladie, pour avoir donné leurs soins à leur oncle qui en étoit attaqué dans le pays d'Auge. M. de la Roberdierie donne jour par jour le détail des symptômes qu'ont éprouvé ces deux personnes dans leur première maladie, qui a été chez les deux une petite-vérole réelle discrète, mais bénigne, reconnue telle par un Médecin célèbre de Paris, & assure avoir vu les traces des deux autres qui ont été suivies avec exactitude & reconnues par un Médecin instruit.

LETTER de M. DURANDE, Doct. en Médecine, de l'Académie de Dijon &c, aux Redacteurs de la Gazette de Santé.

De Dijon, le 3 Avril 1780.

Vous annonçâtes, MM., l'année dernière, dans la Gazette de Santé, l'Ordonnance des Magistrats de la ville de Dijon relative aux moyens d'arrêter la contagion de la petite - vérole. Peu de tems

après cette publication , l'épidémie cessa. Il est vrai que la saison plus froide sembla moins propre à entretenir la contagion. Quoiqu'il en soit, la maladie s'est perpétrée dans les villages des environs; elle existe encore à une lieue de la ville. Nos Magistrats viennent de nouveau de faire publier & afficher leur Ordinance , persuadés qu'en la renouvelant chaque année , ils conserveront les jours d'un grand nombre de citoyens.

Pendant l'épidémie que nous avions alors, les peres qui consentirent à séquestrer celui de leurs enfans qui le premier avoit pris la petite - vérole , n'eurent que ce seul malade ; tandis qu'au contraire , faute de ce soin , la maladie attaqua constamment tous ceux d'une même famille qui en étoient susceptibles.

Dans une communauté de cette ville , une Religieuse prit la petite-vérole , elle la communiqua à une autre qui en mourut. Deux pensionnaires tombent malades. Appelé pour l'une de ces dernières , je trouve les Religieuses très - alarmées & je leur propose d'arrêter la contagion en séquestrant les deux variolées. Quelques précautions faciles suffirent pour faire cesser son cours , quoiqu'il y eût dans cette maison dix Religieuses & plus de vingt pensionnaires qui n'avoient jamais effuyé cette maladie.

Plusieurs personnes indiscretes ont porté la petite - vérole dans différens villages où elle a fait ensuite plus ou moins de ravages. M. Thevenot , Chirurgien de Mirebeau , gros bourg à quatre lieues de Dijon , n'a point voulu que son fils infectât son pays. Ce jeune homme arrivé chez son pere avec la fièvre , eût ensuite une petite - vérole confluente. Le pere le séquestra & personne de Mirebeau n'en fut atteint. On voit que la prudence de ce Chirurgien a conservé les jours d'un grand nombre d'habitans.

Il paroît donc qu'en séquestrant les variolés , on pourroit anéantir la petite-vérole , ou au moins la rendre si rare , que ce ne seroit plus qu'un de ces dangers éloignés dont l'homme auroit à se garantir , non par des précautions qu'inspire la terreur , mais par celles que dicte la prudence. S'il étoit sans cesse effrayé par les différens maux qui le menacent de loin , sa vie ne seroit plus qu'une maladie continue.

Ces vérités , MM. , qu'on a si bien établies , & que la préoccupation seule

empêche de sentir , sont quelquefois aisément saisies par ceux qui ne consultent que l'expérience , seul garant des opinions dans l'art de guérir.

Au commencement de l'hiver , je rencontrai deux enfans qui n'avoient aucune marque de petite-vérole , quoiqu'ils habitassent l'une des rues où cette maladie avoit fait le plus de ravages. Je demandai à la mère comment elle avoit pu les garantir. Elle me répondit sans hésiter , mes enfans ne sortent point & je vois peu de monde. Elle s'étoit donc convaincue que la petite-vérole n'est point dans l'air & que le contact immédiat pouvoit seul la transmettre.

J'ai l'honneur d'être , &c. DURANDE.

R. Nous joignons nos vœux pour les précautions générales à ceux dont M. Durande a fait ressentir les effets à la ville de Dijon , & nous ne pouvons qu'applaudir à un zèle si louable , si éclairé.

Nous apprenons de Grenoble que la Chambre des Vacations du Parlement de cette ville a suivi l'exemple de Lyon , de Dijon , de S. Omer &c , & il y a lieu de croire que cette conduite sera suivie par tous ceux qui ont à cœur le bien de l'humanité & qui connaissent le prix des vérités utiles.

#### *Aux Auteurs de la Gazette de Santé.*

*De Draguignan , en Provence , le 29 Mars 1780.*

Dans une petite ville de Provence , MM. bien exposée au midi , battue par les vents , située sur le penchant d'une montagne éloignée de la mer de quatre lieues & habitée par six mille personnes , il s'y est élevé , depuis quelques années , une fabrique de sel de saturne. Depuis cet établissement , personne ne s'est plaint & on ne s'est point apperçu que les exhalaisons ayent nui à qui que ce soit. On en a construit encore deux petites depuis peu. Les voisins & autres personnes craignant que cela n'influe sur leur santé voudroient être tranquilles là-dessus. Comme Médecin & citoyen je me suis proposé de vous demander votre sentiment sur une question qui est de votre compétence , & qui regarde d'une part la santé publique & de l'autre les intérêts de quelques particuliers. Je vous prie , MM. de me faire passer votre décision par la Gazette de Santé , afin que les esprits puissent être

tranquilles là-dessus, & que justice soit rendue à qui elle appartient.

*Signé, BOUSQUET, D. M.*

R. Puisqu'on demande notre avis, nous ne pouvons dissimuler que le voisinage d'une fabrique de sel de saturne ne puisse être dangereux. Lorsqu'on fait le mélange de la ceruse & du vinaigre, il se fait une effervescence & il s'en élève un gaz chargé de parties métalliques qui peut nuire. Les vapeurs du plomb, de la peinture fraîche, dont la ceruse est le principal ingrédient, ont toujours été redoutables & avec raison. La collique des Peintres ou des Plombiers) & d'autres accidens de ce genre prouvent incontestablement les dangereux effets de ce métal dans un état de division ou d'évaporation. Cela nous autorise à conclure qu'on ne fauroit prendre trop de précautions en formant des établissements de la nature de ceux dont on parle, & qu'il faisoit très-prudent d'isoler les maisons destinées à ces sortes de fabriques.

*Suite & fin de la lettre de M. de FOURCROY,  
sur le tetanos des enfans.*

Le moyen que j'ai employé sans doute est simple ; mais c'est une raison de plus pour y avoir confiance. Il n'est point étonnant que M. Poupée Desportes, qui étoit en même tems que moi à Saint Domingue n'en ait pas eu connoissance. Car S. Domingue est une île d'une très-grande étendue, possédée, comme on fait, pour plus des deux tiers par les Espagnols. Il se trouve néanmoins dans la partie françoise, des quartiers à plus de 100 lieues les uns des autres, qui n'ont entre eux aucune relation, tels que ceux du Fort Dauphin & du fond de l'Île à Vache.

Au reste, soit que M. Poupée Desportes n'ait point entendu parler du moyen que j'ai indiqué : ce qui ne faisoit point étonnant ; soit que ne voulant exposer que la méthode de tous les peuples de l'Europe, il ait négligé l'avis d'un simple particulier, il n'est est pas moins vrai qu'en faisant donner à des négrillons nouveaux-nés une once de manne, peu de tems après leur naissance, je les ai préservés du mal de mâchoire. Tous les raisonnemens possibles, toutes les conjectures, toutes les omissions ne peuvent nuire à des faits qui sont en Médecine, à ce qu'il me semble, la seule bouffole qui puisse servir de guide.

Je vous prie, MM., d'insérer ma lettre dans une de vos feuilles.

J'ai l'honneur d'être, &c. FOURCROY.

#### *Mémoire à consulter.*

Un de mes enfans, âgé de 5 ans, bien constitué & sans incommodité d'ailleurs, a un bégayement qui revient exactement toutes les fois que le tems veut changer, de beau en pluvieux ou venteux, & cela, quelques jours auparavant. Il est quelquefois porté au point, que l'enfant ne peut achever le mot qu'il a commencé. La pluie & le vent cessant, le bégayement diminue, & quelques jours après, l'enfant parle avec facilité. Je crus dans le commencement, que ce qui pouvoit donner lieu à cette difficulté de parler, étoit un relâchement des muscles de la langue, ou un embarras dans les nerfs de cet organe, entretenu par une humeur pituiteuse ; en conséquence je lui donnai le tartre stibié à la dose de deux grains dans une chopine d'eau, que je partageai en six prises. Il n'en prit que trois prises qui lui firent rendre quelques matières glaireuses. Je ne me suis apperçu d'aucun changement depuis ce tems, & l'enfant est toujours dans l'état où il a été depuis deux ans. Je demande si on ne pourroit pas dans cette circonstance, employer les remèdes qui conviennent à la paralysie de la langue, tels que la décoction de quelques plantes aromatiques, ou autres remèdes qu'il vous plaira m'indiquer.

*Signé, PATENOSTRE, Chirurgien, à Montmort, par Epernay.*

R. En attendant d'autres réponses, nous croyons que ce bégayement n'est point à redouter & qu'il se dissipera puisqu'il n'est qu'accidentel. On doit s'assurer de l'état du frein de la langue. Des véniatoires placés derrière les oreilles ont quelquefois réussi.

#### *LIVRES NOUVEAUX.*

*TRAITE de la chataigne, par M. PARMENTIER, pensionnaire de l'Hôtel des Invalides, Censeur Royal, Membre du Collège de Pharmacie de Paris, de plusieurs Académies, &c. A Bastia, & se trouve à Paris chez Monory, Libraire, rue de l'ancienne Comédie-Française. 1780 in-8°. de 160 pag. sans compter l'avertissement.*

Personne n'étoit plus en état de faire un traité satisfaisant sur la chataigne que M. Parmentier, connu très-avantageusement du public par ses lumières en

physique, chymie, & surtout par ses travaux sur les substances farineuses en général & spécialement sur les pommes de terre &c.

L'examen de ce problème, savoir s'il est possible de faire du pain de chataignes & l'avantage qui pouvoit en résulter surtout pour le Limoulin, pays très-riche en ce genre de production, mais très-pauvre d'ailleurs, entrevu & désiré par M. Daine, Intendant de cette Province, paroissent avoir donné lieu à ce travail.

L'Auteur a cru devoir répondre, dans l'avertissement, aux reproches que lui avoit fait M. Linguet dans ses Annales, & rétablir la réputation du pain de froment. Cette réponse se réduit au bon mot de la niece de Dom Quichotte, *Croyez-moi, mon cher oncle ; il n'y a pas de meilleur pain que celui de froment.*

Quant à celui qu'on a prétendu faire avec la chataigne; M. Parmentier, sans en nier la possibilité, croit être autorisé à dire qu'au lieu d'un véritable pain, on n'en obtient qu'une substance matte, qui ne mérite pas le nom de pain. Après différens essais, il n'a pu parvenir à faire lever la pâte de chataignes, & il y a lieu de présumer que puisque M. P. n'a pas réussi, d'autres ne feront pas plus heureux.

Tel est le principal résultat de ce travail. D'ailleurs, tout ce qui a rapport à la culture du chataigner, à l'apprêt de son fruit pour la nourriture, se trouve exposé dans cet écrit, d'une manière à ne rien laisser à désirer. On y trouve aussi la manière usitée parmi les Corses de faire le prétendu pain de chataigne, qui n'est qu'une galette. L'analyse chymique découvre dans la chataigne, de l'amidon, un véritable sucre & une matière extractive.

*Observation sur le tetanos des mullets & des chevaux ; par M. THOREL, Médecin Vétérinaire au département de Lodeve.*

J'appelle *tetanos* une maladie vulgairement appellée *mal de cerf* par les maréchaux. Elle est très-fréquente en Bas-Languedoc. Si le mal affecte le col, l'animal ne peut remuer ni le col ni la tête; si c'est la mâchoire, il ne peut la remuer; si c'est l'avant-main, les extrémités antérieures sont roides & sans mouvement; si le mal attaque toutes les parties du

corps, l'animal semble être tout d'une pièce, il est roide de tous ses membres. Les muscles de l'œil sont en contraction; le globe tourne sans cesse dans l'orbite, il fait de grands mouvements quand la tête se trouve attaquée.

Les violents exercices, la nourriture échauffante donnée en trop grande quantité telle que l'avoine, la luzerne, sont les causes ordinaires de cette maladie.

Les saignées copieuses & réitérées sont les remèdes les plus prompts à employer. J'en ai retiré des effets merveilleux dans quelques mullets & notamment dans un cheval appartenant à un habitant de Lodeve. Cet animal venant de faire un voyage au-dessus de ses forces, tomba malade en arrivant. Ses jambes & l'épine du dos étoient roides & tendues. On ne pouvoit point lui ouvrir la mâchoire malgré toute la force qu'on employoit. La mastication & la déglutition ne pouvoient par conséquent avoir lieu à cause de la violente contraction des muscles de la mâchoire, l'animal ne pouvoit se mouvoir sans courir risque de tomber à terre. Je le fis saigner cinq fois dans la journée au plat de la cuisse & à la queue; il fut guéri le lendemain, c'est-à-dire le second jour.

La saignée ne m'a jamais paru avoir l'effet désiré le second jour. Il est ordinairement l'époque de la mort de l'animal. Il faut au contraire se hâter d'appliquer des setons ou des vésicatoires aux parties latérales de l'encolure, si le col & la tête sont spécialement attaqués, ou bien aux cuisses ou aux fesses, si c'est l'arrière-main. On ne doit point oublier les larmens émollients dans le premier jour. On peut les rendre purgatifs, en y ajoutant quatre onces de pulpe de casse.

La plupart des maréchaux de cette Province rapportent la cause du tetanos à un ver existant dans la tête du cheval qui occupe tout le canal de l'épine jusqu'à la queue. Ce prétendu ver n'est autre chose que la moëlle allongée de la moelle épinière. Pour détruire ce ver, ils percent la nuque près l'os occipital avec un fer rouge & l'appliquent tout le long du ligament cervical. Cette pratique ne produit aucun bien. L'ouverture de la tête des animaux morts de cette maladie dément évidemment cette superstition.

N°. 16.

ANNÉE 1780.

## GAZETTE DE SANTÉ,

*Du Dimanche 16 Avril.*

## S. CIV.

**E**s mos post escam dormire, nimisque moveri,  
Ista gravare solent auditus, ebrietasque.

S'endormir en sortant de table,  
Ou par une autre extrémité,  
Faire un rude travail avec activité,  
Et l'ivresse, autre excès non moins déraisonnable,  
Feront venir la surdité.

*Observation sur une hernie (descente) crurale, compliquée de gangrène; par M. MARIQUES, Chirurgien-major de l'Hôpital Royal de Versailles, Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi, &c. &c.*

Une femme d'un village des environs de Versailles, portoit au pli de la cuisse du côté gauche, une hernie crurale accompagnée de tous les symptômes de l'étranglement. Le Chirurgien du lieu lui donna les premiers secours; mais une discussion déplacée entre le Curé & lui sur la nature de la maladie & les indications curatives, fit perdre à la malade la confiance qu'elle avoit en son Chirurgien, & celui-ci se retira. On envoya chercher un de mes confrères; il étoit à Fontainebleau. Son élève le suppléa & vint voir la malade. Il se concilia avec le Curé, qui a probablement quelques connaissances en Médecine, & ils ordonnerent conjointement les remèdes qu'ils estimèrent convenables. Ces remèdes n'eurent aucun succès; la hernie ne rentra pas. Cependant les accidens augmenterent, & l'état de la malade devint alarmant.

Dans cette conjoncture, l'élève en chi-

rurgie eut la prudence d'amener un consultant, ancien Maître en cette science & art, qui fit continuer les topiques indiqués. Mais ils ne saisirent pas l'indication de l'opération, qui étoit devenue nécessaire par l'augmentation & la continuité des accidens, ni le moment favorable de la pratiquer. Il faut convenir que leur occupation journalière ne leur permettoit pas de faire tous les jours une lieue pour épier les instans où ils auroient pu faire cette opération avec avantage.

L'intestin, qui dans ce cas n'étoit que pincé par les bords de l'arcade des muscles du bas-ventre, eut le tems de se gangrenier dans la portion étranglée, & bientôt il se perfora. Le sac herniaire cédant aussi à l'impulsion des excréments, ceux-ci s'épancherent sous les téguments. Dès-lors il se forma dans la partie une grosse tumeur stercorale qui, peu de jours après, s'ouvrit spontanément. Il se fit à la faveur de cette ouverture une évacuation considérable de matières, qui procura beaucoup de soulagement à la malade & fit cesser tous les symptômes. Les jours suivans les matières continuèrent de couler; mais comme elles étoient stercorales, la malade & son mari en prirent de l'inquiétude & me firent prier par un homme en place, sous les ordres duquel ils travaillaient, d'aller au secours de cette femme.

Je m'y transportai le premier novemb. 1778. Il y avoit dix jours que la tumeur étoit ouverte, & la perforation ronde qui s'y étoit faite n'avoit pas plus de diamètre qu'une plume d'oie ordinaire. La

matière qui en découloit étoit vraiment stercorale, & en fondant la plaie dont les bords étoient enflammés & douloureux par l'acrimonie des matières, je reconnus sous les téguments un cul-de-sac assez profond qui se dirigeoit vers la partie interne de la cuisse. Les matières tombaient en partie dans le cul-de-sac & y séjournoient. J'ouvriris ce sinus jusques dans son fond ; j'étendis l'ouverture haut & bas, de maniere à mettre bien à découvert la perforation de l'intestin, afin que les matières coulant facilement fussent absorbées par la charpie sèche dont je recommandai l'usage dans les pansemens ultérieurs. Je nettoyai la plaie avec du vin chaud & je reconnus par le toucher, que la circonference de l'ouverture de l'intestin avoit contracté des adhérences solides avec les parties environnantes. Je pansai la plaie selon les règles de l'Art, & après avoir réglé le régime que la malade devoit observer, j'en remis la conduite au Chirurgien qui avoit été congédié. Il continua les pansemens comme je lui avois prescrit. Il les fit plusieurs fois dans la journée pour entretenir la plus grande propreté dans cette plaie. Il la lava chaque fois avec du vin chaud. Peu-à-peu la plaie de l'intestin se reserra & les matières reprirent leur cours par l'anus qui, depuis longtemps avoit été intercepté. Insensiblement cette plaie se referma tout-à-fait, & celle des téguments ne tarda pas à en faire autant ; de sorte qu'en moins de cinq semaines la malade fut parfaitement guérie. Je lui ai fait porter depuis, un bandage, seulement comme moyen prophylactique.

*Signé, MARIGUES.*

*Réponse au Mémoire à consulter de M. BRUNET DE LA MARRE, inseré dans le No. 12, datée de Rochefort du 6 Avril.*

On se rappelle qu'il y est question d'une tumeur à la tête qu'on a regardé comme une suite de la maladie que le sujet avoit contracté en Afrique & qu'on croit être un reste du pian.

L'Auteur de cette réponse pense, comme nous, que cette tumeur n'est point vénérienne ; que le vice contracté est de nature à épaisser les humeurs, surtout la lymphe ; que le mercure en effet ne pouvoit le détruire radicalement, quoique l'indication à remplir fût & soit encore d'atténuer les humeurs. Il voudroit qu'a-

près une saignée, si elle est nécessaire, on fit prendre des bains au malade & des eaux minérales ferrugineuses.

Pour le traitement local, il conseille d'envelopper la base de la tumeur d'une bandelette de toile un peu forte chargée d'emplâtre de diachylum. On ferre cette bandelette de maniere que la circulation qui se fait dans la tumeur soit très-gênée. L'on applique ensuite sur la tumeur une calotte de linge chargée d'un mélange de chaux vive en poudre & de savon noir. Tous les jours on ferre un peu la bandelette & on applique une autre calotte. Le 8e. jour de ce pansement est ordinairement l'époque de la chute de la tumeur.

L'Auteur ajoute qu'il profite de l'occasion pour publier ce moyen, qu'il a vu réussir un grand nombre de fois dans des cas semblables. On voit évidemment que ce n'est qu'une espece de pierre à cautere adoucie par l'huile du savon & que la méthode proposée est l'application d'un caustique.

*Réponses aux Mémoires à consulter des numéros 11, 12 & 13, par M. AUF AU VRE, Maître en Chirurgie, à Vichy.*

On sait que dans le premier cas, il est question d'une menace d'hydropisie de poitrine, d'œdème aux extrémités, de difficulté de respirer, accompagnés d'un état fébrile.

M. A. en attribue la cause à une humeur acrimonieuse qui réside dans le tissu de la peau, & qui le corrode, &c. Il conseille d'abord les frictionss sèches avec la flanelle, le petit-lait avec la fumeterre, & l'application de l'écorce de garou, ensuite l'usage des bains domestiques & celui des eaux thermales sulphureuses suivi de douches avec les mêmes eaux, enfin celui des eaux acidules ferrugineuses, telles que celles de Chateldon. Il rejette les purgatifs comme contraires à cet état.

Dans le second cas, qui est celui qu'on vient de rappeler dans l'article précédent, M. A. pense que la tumeur dépend d'une accumulation de matière muqueuse dans le tissu cellulaire, qui n'a pu être évacuée & qu'on doit considérer comme corps étranger. Il a l'expérience de pareils engorgemens, surtout aux viscères du bas-ventre après l'usage du sublimé-corr. Dans cette circonstance, les eaux de Vichy

sont rendre constamment aux malades des urines louches dans lesquelles on voit flotter des atomes qui se déposent & forment un sédiment plus ou moins abondant, composé d'une matière fibreuse & écaillueuse. M. A. croit que les embrocations, les douches sur la tumeur, faites avec les eaux de Vichy ou avec des sels lixiviers analogues, mettent les humeurs qui la forment en fonte & en état d'être évacuées ensuite à l'aide d'un égout placé par exemple derrière les oreilles & fait avec les vésicatoires. On y joindroit l'usage interne des eaux de Vichy.

Dans le 3<sup>e</sup> cas, où il est question d'un gonflement douloureux aux articulations survenu à la suite de la guérison d'un vice psoriique, M. A. ne croit pas qu'il y ait lieu de soupçonner un virus vénérien. Il regarde les douleurs des articulations comme rhumatismales; il conseille les frictions froides avec la flanelle, l'usage des camisoles de même étoffé sur la peau, les bains d'eaux thermales sulphureuses, telles que celles de Bourbon l'Archambault, & enfin le cautère à la jambe.

#### LIVRES NOUVEAUX.

**LETTER à M. LINGUET,** en réponse aux observations sur la question si l'air contribue à la propagation de l'épidémie contagieuse, insérées dans le N°. 24 des Annales, Tom. III, pag. 475 & suiv. signé de BERG, à Bruxelles, 12 Février 1780. in-4°. de 24 pag. suivi d'un extrait de l'ouvrage de M. Vicq-d'Azyr, Médecin-Consultant de M. le Comte d'Artois, Commissaire général en France pour les épidémies &c., &c. intitulé, Exposé des moyens curatifs & préservatifs contre les malad. pestilentielle des bêtes à cornes &c., (édition de 1776, grand in-8°. de 720 pag. &c.)

Pour mettre le lecteur au fait de la question; on doit se rappeler que la Société Roy. de Médecine ayant proposé pour sujet d'un de ses prix, dont M. le Duc de Charost voulut bien faire les frais, de déterminer, par une description exacte des symptômes, à quel genre de maladie on devait rapporter l'épidémie de 1774, 1775 & 1776 dans la Flandre, l'Andraïs, le Calaisis, le Boulonois &c., quelle a pu être sa source & par quelle voie elle s'est communiquée? S'il y a des faits bien constatés qui prouvent que l'air ait contribué à sa propagation?

M. de Berg ayant concouru; son mémoire fut couronné au jugement de la

Société Roy. A peine étoit-il couronné que M. Linguet en eut communication & en rendit compte au public. Mais il fit quelques objections à l'Auteur & lui opposa entre autres le sentiment & les observations de M. Paulet, qui tendent à établir que l'air n'a aucune part à la propagation des maladies contagieuses en général & en particulier à celle de l'épidémie dont il s'agit.

La lettre que nous annonçons est la réponse à ces objections de M. Linguet. L'Auteur ne s'ettaye, pour combattre le sentiment de M. Paulet, que des observations de M. Vicq d'Azyr & des siennes, & quoiqu'il paroisse exister un accord parfait entre ces deux Auteurs, nous doutons encore que M. Vicq-d'Azyr ait rien dit de directement contraire à l'opinion de M. Paulet. Il y a apparence que celui-ci répondra à cette lettre, puisqu'elle est honnête, & qu'elle ne tend, comme on voit, qu'à la découverte de la vérité.

**Les grands remèdes contre la Rage, l'épilepsie, les vertiges & vapeurs qui ont atteint à ce mal & autres infirmités;** par M. LE JOYANT, Curé de Notre-Dame de la Quinte, près le Mans. Au Mans, chez Monnoyer, Lib. 1760, petit in-12. de 38 p.

Nous en rendrons compte dans la feuille prochaine.

#### Observation sur la gourme des chevaux.

Les chevaux depuis l'âge de deux ans jusqu'à l'âge de quatre & quelquefois de cinq, sont sujets à la gourme. Elle se fait jour de trois manières, 1<sup>o</sup>. par un écoulement d'une humeur visqueuse, gluante & blanchâtre qui flue par les naseaux; 2<sup>o</sup>. par l'engorgement des glandes lymphatiques de dessous la ganache, & quelquefois des glandes porotides appelées avives par les maréchaux, qui tombent en suppuration; 3<sup>o</sup>. par des dépôts qui se fixent sur différentes parties du corps de l'animal.

La gourme, qui se manifeste seulement par un simple écoulement d'humeur par les naseaux sans être accompagnée de fièvre, de dégoût, de battemens de flancs, de toux pénible, est facile à guérir. La maladie étant contagieuse, on sépare le cheval qui en est atteint; on doit avoir surtout l'attention de ne pas le faire boire dans les auges ou les seaux qui servent à abreuver les chevaux sains. On doit le

mettre à l'eau blanchie avec le son de froment & à la paille. Le foin, l'avoine, la luzerne, l'ésparsette lui doivent être retranchés. On le couvre, on enveloppe la ganache d'une peau d'agneau, la laine en dedans, après avoir frotté le dessous de cette partie à l'endroit des glandes avec un peu d'onguent d'althea. Si au milieu de la glande engorgée, on sent une pelote dure & que la douleur soit vive, il faut favoriser la formation du pus en appliquant le cataplasme suivant.

Prenez quatre oignons blancs, faites cuire sous la cendre ; pîlez avec quatre poignées de feuilles d'oseille ; faites cuire le tout dans du sain-doux jusqu'à un épaissement convenable pour un cataplasme, renouvellez-le deux fois par jour, & jusqu'à ce que la suppuration soit établie.

Quant à la gourme qui se montre avec fièvre, dégoût, tristesse, battemens des flancs, difficulté de respirer, toux pénible ; elle est plus rebelle & difficile à guérir. J'ai souvent hazardé la saignée ; c'est le remede dont j'ai eu jusqu'ici le plus grand succès. Cette opération bien loin d'empêcher, selon le préjugé ordinaire des maréchaux de ce pays, l'évacuation de l'humeur par les naseaux, l'a rendue au contraire très-libre & plus abondante. J'ai observé que c'est le remede le plus prompt & le plus efficace pour abattre l'inflammation qui, dans la gourme de cette espece, attaque des parties essentielles à la vie, telles que le poumon. On doit faire respirer à l'animal la vapeur des décoctions des plantes émollientes ; on doit appliquer sur les glandes des cataplasmes faits avec le lait & la mie de pain. On doit le faire boire tiede ; si l'écoulement se fait par les naseaux, on doit y injecter au moyen d'une petite seringue, deux fois par jour la décoction ci-après.

Prenez orge entier deux poignées, feuilles d'aigremoine ou de ronce deux poignées ; faites bouillir dans environ trois livres d'eau commune jusqu'à diminution de moitié, & dissolvez dans la colature une drachme de sel ammoniac.

On empêche par ce moyen les parties acres de la matière qui coule par les naseaux, de s'attacher à la membrane pi-

tuitaire, d'y former des ulcères & de produire la morte comme il arrive souvent dans cette espece de gourme.

J'ai observé que dans les chevaux en qui l'écoulement par les naseaux n'est pas assez abondant, qu'un reste de la matière se fixe sur le poumon, le moyen le plus prompt est de passer un cauterel au devant du poitrail. Il m'a réussi dans un cheval appartenant à Mgr. l'Evêque de Lodeve.

#### NOTICE DES LIVRES DE MÉD. &c. PUBLIÉS CHEZ L'ÉTRANGER, DEPUIS 1776.

*Jos. J. PLENK, Chir. Doct. &c, Doctrina de morbis dentium ac gingivarum. Vienne, apud R. Groesser. 1778, in-8°. de 113 p.*

C'est encore un traité élémentaire de Plenk sur les maladies des dents, semblable à celui qu'il a publié sur les maladies des yeux. On y trouve le même ordre, la même clarté, la même étendue de connaissances que dans ses autres écrits.

Nous avons remarqué dans celui-ci que l'Auteur conseille en général d'emporter avec un instrument ce qui est gâté dans une dent qu'on vient d'arracher, & de la remettre. Nous n'y avons rien trouvé d'ailleurs de nouveau sur la dentition, ni sur les moyens de parer à ses effets. Nous avons même regretté que, dans un ouvrage élémentaire de cette nature, on n'y trouvât pas toutes les connaissances modernes, surtout l'exposé de la doctrine de M. Hebert, dentiste de Lyon, qui attribue presque tous les maux que cause la dentition difficile non à la poussée des dents ni à l'effort qu'elles font contre la gencive, mais à l'écartement des deux lames des os maxillaires & à la pression que la dent exerce sur le périoste. Cette théorie, si elle est vraie, fait voir combien les moyens de ramollir, d'ouvrir la gencive & que Plenk conseille, sont insuffisans, incapables de remédier à ces sortes de maux, puisqu'on n'attaque pas la cause. La doctrine de M. Hebert est faite pour mériter toute l'attention des gens de l'Art, & il est à désirer que les Dentistes s'en occupent.

---

On prie tous ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MÉQUIGNON, Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.

---

De l'Imp. de la Veuve BA L LARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.

N°. 17.

ANNÉE 1780.

## GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 23 Avril.

S. C V.

*Motus longa fames , vomitus , percussio ,  
casus ,  
Ebrietas , frigus , tinnitus causat in aure.*

Le travail , de la faim la trop longue détresse ,  
La chute , un coup , un froid , un grand vomissement  
Et surtout la fréquente ivresse  
Font que l'oreille entend sans cesse  
Un incomode tintement.

LETTRE de M. SUMEIRE , Docteur en Médecine à Marignane en Provence , à M. SUMEIRE , Doct. en Médecine à Trets , sur la poudre d'Ailhaud.

La poudre d'Ailhaud a été & elle est encore si en vogue ; elle a procuré une si grande fortune à son Auteur ; on en a dit tant de bien & tant de mal , qu'il est curieux , me dites-vous , de produire les raisons solides qui peuvent fonder un jugement définitif sur l'usage de ce remède . Vous exigez de moi cette petite tâche ; je vais l'acquitter bien plus pour vous obéir que pour vous satisfaire .

La bonne médecine-pratique , la seule médecine universelle est la connaissance des procédés qu'emploie le principe d'action qui dirige le mécanisme du corps animal pour le délivrer des maladies , jointe à celle des moyens divers & souvent très-simples que le hazard , l'observation , l'esprit de recherche ont découverts pour secouer ou pour suppléer les efforts de l'action animale . Parmi le grand nombre de remèdes qui ont été trouvés , on distingue ceux qui ont une vertu directe

efficace , prompte contre les causes des maladies & auxquels on a donné le nom de spécifiques . Mais dans le sens rigoureux de ce mot , il n'est point de remèdes qui méritent exactement de porter ce titre , parce que ceux même qui l'ont obtenu le plus légitimement , exigent jusqu'à un certain point , le concours & la coopération des mouvements naturels . On doit bien moins l'accorder , ce titre imposant , à beaucoup de remèdes qui ne touchent point directement aux causes des maladies , quoiqu'ils contribuent beaucoup & le plus souvent au succès des opérations animales , en déterminant , en aidant , en facilitant , soit directement , soit indirectement le travail de la nature .

Ainsi un remède purgatif peut être l'un de cette dernière classe . Il peut avoir les facultés les plus décidées & les plus étendues pour produire les effets avantageux qui sont la suite de l'évacuation alvine & de l'action secondaire de certains remèdes sur la masse humorale . Mais un tel purgatif n'est jamais un spécifique , encore moins un remède universel . C'est donc à tort que M. Ailhaud avoit donné à une poudre de son invention , le titre de Médecine universelle & de remède spécifique .

Mais s'il est absurde de proposer sous ces titres fastueux & faux , la poudre d'Ailhaud , faut-il la proscrire comme un remède dangereux & intolérable , ainsi que l'ont voulu faire des Médecins célèbres & en particulier M. Tissot , qui a traité & l'Auteur & la poudre avec le dernier mépris ? Un jugement refléchi &

impartial reclame contre leur prononciation absolue & exclusive.

Il est bien décidé par l'expérience que dans beaucoup de maladies & surtout dans les maladies chroniques, les purgatifs forts & stimulans, qu'on appelle *draf-tiques*, réussissent bien & sont souvent nécessaires, soit pour exciter plus de jeu dans la fibre relâchée ou trop inactive, soit pour atténuer & pour détacher des sucs trop épais & trop tenaces, soit pour jeter dans la masse humorale une espèce de fonte qui serve à débrouiller la matière morbifique & à la rendre assez libre pour se séparer par les différents couloirs. Or la poudre d'Ailhaud peut mériter un rang distingué & peut-être une préférence particulière parmi ces sortes de remèdes. Je n'en ai jamais fait usage ; mais en considérant les cures nombreuses & authentiques qu'elle a faites, sa composition qui consiste vraisemblablement en des principes résultants de plantes purgatives violentes, mais corrigés par la torrefaction, ou par d'autres moyens & la facilité que l'on trouve, comme on le dit, à la prendre, on ne peut refuser de l'admettre dans la pratique de la Médecine ; non dans les vues que l'Auteur a voulu établir, mais comme un remède purgatif, qui peut trouver souvent une place avantageuse & avoir un succès distingué dans le traitement de beaucoup de maladies chroniques, dans lesquelles on se propose de déterminer & d'évacuer par les selles les différentes matières morbifiques qui ne demandent que cette direction ou qui peuvent être disposées à la prendre.

Il y a même lieu de croire qu'elle peut être propre à faire passer par d'autres couloirs, surtout celui des urines, l'humeur morbifique qui a acquis la propriété de se séparer. Je crois qu'il est inutile de faire observer que l'usage que l'on peut en faire dans les maladies aigues doit être fort restreint, parce que l'excès de mouvement & de chaleur dans les fluides, celui de tension & d'agitation dans les solides, qui se rencontrent dans ces sortes de maux refusent l'application & les effets des substances capables de porter un surcroit d'action sur les uns & sur les autres. L'expérience a confirmé la pratique généralement suivie dans le traitement des maladies aigues, laquelle consiste à n'employer que des délayans tirés surtout des végétaux savonneux, ra-

fraîchissans entremêlés de légers évacuans & à attendre la coction & la dépuration entière de la matière morbifique du propre travail de la nature, qui étant ainsi dirigée réussit le plus souvent à amener l'une & l'autre.

Il est encore bien nécessaire de remarquer que l'usage de la poudre d'Ailhaud comme de toutes celles de ce genre, doit être limité par la prudence du Médecin, qui doit avoir égard à la délicatesse, à l'irritabilité, à la sécheresse de certains sujets & faire ensuite surtout que son action purgative ne soit pas trop souvent répétée, mais qu'elle soit bornée à enlever les humeurs morbifiques & qu'elle touche le moins possible à la mucosité qui sert d'enduit & de défensif aux parois intérieures de l'estomac & des intestins. L'ignorance ou la négligence de ce grand principe sur l'usage des purgatifs trop forts donne lieu à un abus qui a été bien vu par le célèbre Boerhaave & qui est trop peu apperçu en général.

*On prie MM. les Auteurs de la Gazette de donner une réponse à la question suivante de Médecine - pratique.*

Dans le cas où il y a une matière d'un caractère inconnu, laquelle n'est sensible que par ses effets, qui est principalement attachée aux fibres du cerveau ou au fluide nerveux, ou qui prenant sa source dans quelque humeur particulière, est portée sur l'un ou sur l'autre, dont l'action dans des accès irrégulièrement périodiques, est de dépraver & de troubler l'exercice de l'entendement, tandis que cet exercice est habituellement tenu, quoique la faculté du bon sens & de la raison subsiste en grande partie ; quels moyens peuvent fournir les connaissances actuelles de l'Art, soit pour corriger, du moins pour énerver, soit pour expulser un tel hétérogène particulièrement dans le cas où l'on a affaire à un tempérament chaud, sec & très-irritable, & où l'on rencontre une disposition héréditaire ?

R. Des bains, des délayans, des points d'irritation à la peau, & des purgatifs répétés, la tranquillité d'esprit, l'exercice modéré, du lait ou du petit-lait, des fruits & de l'eau.

*Aux Auteurs de la Gazette de Santé.*

Le but de ma carrière étant de concourir aux découvertes utiles, il entre dans mon plan de chercher à les faire connoître.

tre à mesure qu'elles se présentent & d'exercer l'émulation des jeunes gens pour les vérités chymiques, par quelques problèmes capables de piquer agréablement & avantageusement leur curiosité. Je n'ai point imaginé de meilleur moyen de remplir ce double objet, que d'employer la voie de la Gaz. de Santé.

Il seroit trop long & inutile d'exposer ici des découvertes théorétiques. Mes découvertes pratiques concernent principalement les sels, les pierres & les métaux.

J'ai réussi, par exemple, à faire plusieurs espèces de borax inconnus, des pierres calcaires, du sable noir ferrugineux, du sable blanc médiocrement transparent, du quartz, des cailloux opaques, de l'arsenic, du fer, du mercure, &c. Je me contenterai pour cette fois d'indiquer ici mes procédés relatifs à la production de l'arsenic, tels que je les ai pratiqués il y a quelques années & annoncés & écrits à M. Macquer le 23 Août 1778.

#### *Maniere de faire l'arsenic.*

Prenez égale quantité de terre précipitée de l'alun de romé ou de roche par un alkali-fixe & de sel phosphorique ou microcosmique de première crystallisation & par conséquent roux & phlogistique. Mettez ces matières dans des creusets de rencontre, sans les lutter. Placez cet appareil sur un fort petit feu, pour faire sublimer le régule d'arsenic qui recouvrira les parois internes du creuset supérieur d'un enduit métallique très-resplendissant.

On réussit également en traitant la li-chargé avec le même sel dans les mêmes proportions & de la même maniere.

Le précipité occasionné par l'acide phosphorique dans la dissolution du mercure par l'acide nitreux, le sublimé-corrosif, les précipités rouge & blanc, tous les autres précipités mercuriels, enfin le mercure lui-même, traités avec le sel désigné & par les mêmes manipulations, donneront pareillement du régule d'arsenic.

*Nota.* Il faut enlever le creuset, qui sert de couvercle, à chaque demi-quart d'heure, pour mieux suivre la marche de l'opération. Si l'on pousoit les matières à un grand feu continué, sans y toucher, ni regarder, on ne verroit point de régule, parce qu'il seroit totalement dissipé.

Il résulte évidemment de ces expé-

riences que l'arsenic n'est qu'un sel neutre composé uniquement d'acide phosphorique & de terre mercurielle, qui est le véritable élément terrestre & la terre commune des métaux, comme je l'ai prouvé ailleurs.

J'observerai à ce sujet que la terre argileuse pure, qui est un des principes de plusieurs métaux, n'a point de ductilité ou de liant par elle-même & qu'elle n'est pas exactement la même chose que le précipité d'alun, comme l'ont cru tous les Chymistes qui m'ont dévancé & en particulier MM. Pott & Macquer, mais que le précipité terrestre dont il s'agit est lui même un mélange des trois terres principales, dont je parlerai plus amplement lorsque je donnerai la table des métaux, & qui servent de bases aux substances métalliques, aux pierres, à la porcelaine, au verre, aux acides, aux huiles, aux bitumes &c, en constituant les différences spécifiques de ces diverses matières, plus composées que ne le pense l'Ecole de Stahl; je veux dire un mélange des terres mercurielle, vitrifiable & argileuse, dans lequel celle-ci se trouve en effet en proportion dominante par rapport aux deux autres.

Les procédés que je viens de décrire mettent sous les yeux la terre mercurielle qui forme de l'arsenic avec l'acide phosphorique. D'ailleurs on peut l'obtenir en nature de mercure coulant. La présence de la terre vitrifiable dans le précipité d'alun, est prouvée avec la plus grande évidence, en ce qu'il est facile de l'en extraire & de la reproduire sous la forme de pierre assez dure pour entamer le verre le plus compact; extraction que j'ai faite par la voie humide ou la crystallisation, à l'aide des intermedes & par les moyens que j'indiquerai dans la suite, si MM. les Auteurs de la Gazette de Santé & le public me font l'honneur de me témoigner quelque desir de les connoître (1).

*La suite à l'ord. prochain.*

#### **LIVRES NOUVEAUX.**

*OBSERVATIONS sur la Rage, par M. le Roux, ouvrage annoncé dans le N°. 13.*

L'objet de M. le Roux, après avoir rapporté l'histoire de 5 femmes mordues par un chien en 1777 & dont une seule

(1) Nous joignons nos prières à celles du public pour inviter l'Auteur à nous faire part de ses découvertes importantes bien faites pour l'honneur.

a éprouvé l'horreur de l'eau & des mouvements convulsifs auxquels elle a succombé, est de prouver, à ce qu'il paroit, que le traitement local ou de la plaie est celui qui mérite le plus d'attention & qu'on devroit s'attacher à perfectionner, comme le plus propre à éloigner les symptômes d'hydrophobie ; que le traitement interne expose les sujets à des accidens qui forment un surcroit de maux, qui dans quelques circonstances peuvent avoir même des suites funestes indépendantes de l'action du virus hydrophobe. Nous croyons que cette opinion est fondée à quelques égards & que lorsqu'on emploie des remèdes qui ne sont point indifférens on doit agir avec beaucoup de prudence. Mais aussi que n'auroit-on pas à se reprocher si, pour avoir négligé des remèdes internes, on exposoit les malades à périr de la maladie la plus affreuse qu'on connoisse. Nous pensons donc avec Celsus qu'il vaut mieux tenter des remèdes incertains que de n'en éprouver aucun, & qu'aux grands maux les grands remèdes.

*Extrait de l'ouvrage de M. Joyand, des grands remèdes contre la Rage, &c. annoncé dans la feuille précédente.*

Le remede de M. Joyand n'est autre chose que la poudre de Julien le Paulmier (ou Palmarius) à laquelle il a joint, par le conseil des Médecins, celle d'écailles d'huîtres calcinées, la reine des près & quelquefois la poudre de viperes. Tout cela est connu & répété dans vingt ouvrages différens. (Voy. *Recherches sur la rage*, par M. Andry). En 1757, M. Vandermonde fit connoître dans le Journal de Médecine le remede de M. Joyand. Cela n'empêche pas que ce petit écrit, qu'on vient de réimprimer, ne contienne d'excellens conseils pour se préserver de la rage.

L'Auteur distingue cinq sortes de rage parmi les chiens ; 1<sup>o</sup>. la rage chaude, la plus dangereuse, qui leur rend la gueule noire, quelquefois sans écume, leur fait tenir la queue droite & les jettent sur tous les animaux qu'ils rencontrent ; 2<sup>o</sup>. la rage courante, ou celle qui les fait courir en renards, la queue entre les jambes, & ne les anime que contre les

chiens ; 3<sup>o</sup>. la rage tombante, qui les empêche de se soutenir & les fait souvent tomber ; 4<sup>o</sup>. la rage endormie, qui les tient couchés & assoupis ; 5<sup>o</sup>. la rage mue, qui les empêche de manger, qui leur ferre le gosier comme s'il y avoit quelque os, ou autre chose qu'ils tâchent d'arracher avec la patte & les fait vautrer dans la boue ou dans l'eau même, quoiqu'ils n'en boivent pas.

Pour s'affurer si un chien qui a mordu quelqu'un est enragé, on applique sur la plaie pendant une heure une pâte de noix broyée avec la mie de pain, ensuite on la jette à une volaille ; si elle ne pérît pas le même jour, c'est une preuve que l'animal n'est pas enragé. Il y a encore une épreuve rapportée dans ce livret, qui consiste à présenter à un autre chien du pain imbu du sang de la plaie récente. S'il le mange, c'est une preuve que l'autre n'étoit pas enragé.

On sent combien toutes ces épreuves peuvent être infideles & trompeuses. Cependant cela satisfait & rassure quelquefois & rien n'est indifférent quand il s'agit d'une maladie aussi cruelle. Le conseil que l'Auteur donne de quitter le vêtement sur lequel la bave de l'animal a été déposée & de le purifier, nous paroît fort sage & bon à suivre.

Le seul fait remarquable rapporté dans cet écrit est celui qui concerne la femme de S. Calais, chez laquelle il s'étoit déclaré des symptômes d'hydrophobie, après la morsure d'un chien enragé, & qui vit encore. C'est peut-être le seul sujet existant en France dont la cure ait été bien constatée. La Faculté de Médecine de Paris fut consultée dans le tems. On conseilla, après les remèdes généraux, un mélange fait avec le musc, le cinabre artificiel, les écailles d'huîtres calcinées, chacun à la dose de 12 grains & un demi-grain d'opium, à prendre deux fois le jour dans une infusion de fleurs de camomille romaine, les frictions mercurelles, &c (1). Cette femme avoit pris par le conseil de M. Boulard, Chanoine de S. Calais, la poudre de Paulmier.

(1) Voy. *Gazette de Santé* an. 1777, pag. 132, où ce fait se trouve rapporté avec tous les détails nécessaires.

*On prie tous ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MÉQUIGNON, Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BAILLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.

N°. 18.

ANNÉE 1780.

# GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 30 Avril.

## S. C VI.

**B**AINEA, vina, venus, ventus, piper, allia, fumus,  
Porrum cum cœpis, faba, lens, fletusque, finapi, Sol, coitusque, ignis, labor, idus, acuminata, pulvis;  
Ista nocent oculis, sed vigilare magis.

Le bain, le vin, l'amour, le vent, l'ail, la lentille, Le poivre, les oignons, les fèves, les porceaux, La moutarde, les pleurs, le soleil quand il brille, La poussière, le feu, le heurt, les grands travaux, Aux yeux caufent bien du dommage; Veiller, nuit encor bien davantage.

### L'ombre de Glafer. (1)

Quoique les problèmes chymiques suspendent rarement mon sommeil, ne voilà-t-il pas que la prétention rivale de deux Chymistes qui s'enorgueillissent de reprendre à l'or fulminant ce qu'ils lui ont donné, me fait veiller plus que de coutume. Plus je m'obstine à percer ce mystère, plus le premier défulminateur me paraît incertain. Je me laisse enfin, j'abandonne le problème & je m'endors. Mais, ô prodige! un spectre, tel à-peu-près qu'on nous peint le vénérable Hermès, entrouvre doucement mes rideaux & me parle ainsi. » Ami cher, car je t'aime, » parce que tu aimes les Chymistes la- » horieux & que tu ris des spécula- » teurs oisifs; sachés que des morts illus-

tres ont défulminé l'or. Beguin, Glauer, le Febvre mon Maître (à ce trait je reconnus Glafer) (1), se sont amusés de ce joujou chymique; je les ai moi-même imités ». Tiens, ajoute-t-il, en me présentant un livret, prends & lis. A mon réveil, ce prends & lis si sec & si imposant m'intrigue & me tracasse. Je saute du lit, je cours à ma cassette aux livres, (car ne conservant que les livres originaux, une cassette me suffit) j'en tire le traité de chymie composé en 1670 par mon ami le spectre, & j'y lis p. 87, cette fulmination peut être empêchée par plusieurs voyes, qui tendent à rompre l'union des esprits nitreux d'avec le sel de tartre, desquels il reste toujours une bonne quantité avec l'or fulminant. Car après toutes les lotions qu'on peut faire de l'or fulminant, il se

(1) Il y a entre les deux derniers Chymistes qu'on vient de nommer une conformité étonnante soit par leur génie soit par leurs malheurs. Le Febvre fut le premier qui enseigna publiquement à Paris, la Chymie au Jardin Royal; & on peut le regarder comme le Créateur de cette science en France. Il ne dut qu'à lui seul toute la gloire. Il fut persécuté par ses compatriotes & obligé de se retirer en Angleterre, où Charles II, protecteur des Savans, l'accueillit, le fit Apothicaire de sa personne & de sa maison. Il y mourut l'ami de Harvée & membre de la Société Roy, naissante.

Glafer, son disciple, également Pharmacien de la maison du Roi, marcha sur les traces de son maître. Il fut malheureux ainsi que lui & enfermé à la Bastille, où il manqua d'être victime de la haine de ses rivaux. L'exemple de ces deux grands hommes fait à prouver que le génie & les talents supérieurs ont toujours été persécutés par la médiocrité.

(1) Deux Chymistes célèbres de la Capitale se disputent l'honneur d'avoir trouvé un moyen d'empêcher l'or fulminant, (c. à. d. l'or précipité par l'alkali-fixe de sa dissolution dans l'eau régule) de fulminer. C'est cette prétention, rendue publique, qui a donné lieu à ce rêve.

» trouvera ordinairement d'un quart ou  
» presque d'un tiers plus pesant que l'or  
» qui a été dissous & précipité. Pour donc  
» détruire l'action de ce sel , il faut broyer  
» l'or fulminant avec le triple de fleurs de  
» soufre , mettre ce mélange dans un  
» creuset sur un petit feu ; le soufre s'en-  
» flamera , & pendant son exhalaison ,  
» ses parties salines acides s'attacheront  
» aux parties salines lesquelles envelop-  
» poient l'or & les emportera avec soi ,  
» & l'or demeurera au fond du creuset du  
» même poids comme devant , qu'on peut  
» reduire en corps métallique avec l'addi-  
» tion d'un peu de BORAX par le feu de  
» fusion ; ou bien on peut mêler l'or ful-  
» minant avec l'huile de vitriol ou de  
» soufre , ou avec l'esprit de sel marin  
» & le mettre alors hardiment dans un  
» creuset sur le feu , sans rien appréhen-  
» der , &c.

*LETTER aux Auteurs de la Gazette de Santé ,  
sur les épidémies du Bas - Poitou , par  
M. GALLOT , D. M. M. à S. Maurice - le  
Girard.*

J'ai eu l'honneur de vous rendre compte , MM. , dans le mois de novembre dernier , de la nature & des effets de l'épidémie dysenterique qui a fait tant de ravages dans cette province ainsi que dans plusieurs autres. J'exposois les suites fâcheuses auxquelles nos malheureux villageois avoient été sujets , & je priois les gens de l'Art de donner leur avis sur cet objet & d'indiquer les meilleurs moyens de prévenir les funestes effets de l'hiver & du froid. Le seul M. Hiriart a daigné répondre à cette invitation. Je le prie d'en recevoir ici les témoignages d'une juste reconnaissance. Les réflexions judicieuses de cet habile Praticien confirment la réputation dont il jouit. J'aurrois voulu pouvoir mettre en usage les remèdes qu'il avoit indiqués. Mais des affaires particulières m'ayant éloigné de ma résidence pendant les mois de janvier & février , je n'ai pu donner mes soins à mes infortunés compatriotes , comme je l'aurois désiré. J'ai vu à mon retour , avec la plus vive douleur , qu'il y en avoit encore beaucoup de languissans , faute de secours nécessaires.

La rigueur du froid n'a point encore entièrement dissipé l'épidémie , ( ce qui s'accorde avec ce qu'avance M. Hiriart , ) nous avons vu des dysenteries dans le mois de mars , & il y en a encore dans

celui-ci. A la vérité la plupart sont déparatoires & peu dangereuses lorsque la fièvre ne s'y joint pas. On cite cependant des paroisses où cette cruelle maladie reparaît comme dans l'automne. D'après cela , que ne doit-on pas craindre pour l'été & l'automne prochains , si la température n'est pas favorable , ainsi que nous l'éprouvons depuis longtems ?

Après l'épidémie dysenterique ou plutôt sur son déclin , il en a regné une autre moins dangereuse , mais plus généralement répandue , c'est la catarrhale , qui s'est fait sentir dans presque tout le royaume & à laquelle la mode a donné plusieurs noms aussi singuliers que ridicules. Outre cette épidémie , celle de la petite-vérole a aussi regné dans mon canton pendant l'hiver & jusques au printemps. Elle étoit bénigne & discrète. Il y a eu aussi quelques fièvres malignes & des putrides bilieuses dans ces derniers tems.

Les affections catarrhales ont souvent gardé le caractère simple de rhumes ordinaires avec un coryza plus ou moins incommodé. D'autres fois il s'y joignoit un engorgement , un gonflement des glandes cervicales. Ce dernier symptôme a été fort commun à la Rochelle où j'ai passé les deux premiers mois de cette année. On lui donnoit le nom trivial de jottreaux. Les cataplasmes discussifs , la diète , les boîsons délayantes & quelques fois la saignée suffisoient pour la guérison. Souvent il se faisoit une métastase ( que j'ai observée ci-devant dans ma pratique ) de l'humeur fixée sur la gorge , aux testicules. Cette observation n'est pas rare. Lorsque par le défaut de régime ou de secours , le catarrhe se fixoit sur les poumons , la fièvre s'allumoit ; il y avoit vraie fluxion de poitrine. Les saignées alors devenoient utiles , ainsi que les vésicatoires , les bêchiques & les expectorans. Quelquefois malgré tous ces secours , les malades périssoient.

L'épidémie catarrhale , loin de cesser aux approches du printemps , a été plus répandue dans mon canton pendant le mois de mars & celui-ci. Le changement subit du froid au chaud a donné de l'intensité à la cause générale & rendu les affections regnantes plus universelles parmi toutes les classes de citoyens. Mais on doit être persuadé que les malheureux paysans dépourvus de secours en ont été les principales victimes & que les boî-

sions, le régime & la bonne nourriture leur seroient encore bien nécessaires. Il seroit surtout bien important pour l'humanité & pour l'intérêt de l'Etat, qu'on confiât le soin de la santé du peuple à des Médecins honnêtes & instruits qui, en indiquant des remèdes efficaces, l'empêcheroient d'abuser (comme cela n'a eu que trop lieu dans la dysenterie) d'une foule de recettes offertes par l'ignorance & par le charlatanisme & dont le moindre inconveniēt seroit de n'être qu'inutiles & ridicules. Mais souvent elles sont très-dangereuses & on voit avec douleur des gens sensés les accréditer. On a vu dans les papiers publics des arcanes, des spécifiques annoncés & vantés pour une maladie, qui ne reconnoit d'autre spécifique qu'un traitement méthodique, sagement administré.

#### *Mémoire à consulter sur des douleurs excessives.*

Une Dame de 60 ans, d'une complexion délicate & maigre, sujette à une toux presque continue, depuis les catarrhes de 1775, fut attaquée l'année dernière d'un violent mal de tête, de bourdonnemens d'oreille avec des étourdissements, de quelques mouvemens de fièvre auxquels succéderent des douleurs très-vives aux jambes, accompagnées d'une tumeur légère au pétiole du tibia de la jambe gauche & d'une enflure considérable à la droite, comme si c'étoit du sang extravasé, depuis le genou jusqu'au pied. Les saignées, les fomentations émollientes, résolutives, spiritueuses & les bains de pieds furent mis en usage, mais l'enflure & les douleurs ne disparurent que 5 ou 6 mois après. Le mal s'est renouvelé, plusieurs fois depuis, & il y a toujours eu une difficulté plus ou moins grande de marcher.

Au mois de décembre dernier, les maux de tête, bourdonnemens, étourdissements, un peu calmés d'abord par les purgatifs, ont été suivis des mêmes douleurs aux extrémités inférieures & supérieures. Ces douleurs sont vagues, continues, déchirantes, quelquefois profondes, on ne peut pas plus vives, sans augmentation dans la nuit & sans changement à la peau. Les embrocations huileuses n'ont rien fait. La toux est de la partie. Il n'y a point de soupçon de goutte.

On désire une réponse & un prompt secours.

R. En attendant celle des autres, nous conseillons à la malade d'abord l'usage interne & externe des délaysans, des mucilagineux, des émollients, des calmans, les bains, un régime doux & humectant, ensuite des purgatifs répétés ou des eaux minérales ferrugineuses.

#### *Suite de la Lettre de M. MATHA, sur la Chymie.*

##### *Problèmes.*

1<sup>o</sup>. Faire un borax assez fusible & pénétrant pour se fondre à un moindre degré de chaleur que l'étain, & presque aussi aisément que la cire, & perséverer en fusion non interrompue dès le commencement de la première liquefaction jusqu'à la vitrification complète.

2<sup>o</sup>. Combiner le mercure avec des matières salines ou non salines, qui le fixent absolument & au point de soutenir l'incandescence la plus forte & la vitrification parfaite, sans qu'il s'en élève un atome.

3<sup>o</sup>. On a déjà proposé le 3<sup>e</sup>. problème qui est, de reduire sans feu & dans la minute en savon parfait la moitié d'une quantité donnée d'une huile essentielle quelconque ; j'en donnerai bientôt la solution, si personne ne la trouve.

Tel est précis que je vous prie de consigner dans votre Gazette. J'ai l'honneur d'être, &c. MATHA, D. M. à Marnay.

#### *Réponse au Mémoire à consulter du*

##### *No. 15, sur un bégayement.*

M. Cazaubiel, D. M. à S. Hubert-le-Roy, conseille pour l'enfant attaqué d'un bégayement, l'usage journalier & suivi pendant longtems d'un gros de crème de tartre en une ou deux prises & par dessus un verre ou deux d'eau de chicorée sauvage, pris le matin à jeun.

#### *Avis sur le hoquet.*

Quelques personnes nous ayant demandé des avis sur le hoquet auquel les jeunes sujets surtout sont exposés, quoique assez bien d'ailleurs, nous croisons les obliger de les avertir que le remède que M. Cazaubiel conseille pour le bégayement, a également réussi dans le hoquet, ainsi que dans quelques vomissemens continuels, après les remèdes généraux.

#### *Avis sur la petite-vérole.*

Nous apprenons de S. Germain-en-Laye, que quelques particuliers ont dessein de faire inoculer leurs enfants dans

la ville. Nous croions devoir avertir que c'est une imprudence dont il est du devoir des Magistrats d'arrêter les effets. Il suffit de savoir que la négligence des précautions en pareil cas, peut faire naître une épidémie de petite-vérole dans une ville.

#### LIVRES NOUVEAUX.

*ÉLÉMENS de Médecine en forme d'aphorismes*, par M. BARBEAU DU BOURG, Doct. & ancien Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, &c. A Paris, chez Didot, Imprimeur-Libraire, quai des Augustins, in-12. de 104 pages. Prix 1 liv. 4 francs.

Ce petit traité, divisé en quatre parties, contient un précis de physiologie, d'hygiène, de pathologie & de thérapeutique. Chacune de ces parties renferme plusieurs sentences ou aphorismes, exposées d'une manière claire & concise & dont la plupart sont tirées des écrits d'Hippocrate. C'est comme un très-petit code des loix les plus reçues en Médecine. Ce n'est pas qu'il n'y ait beaucoup de propositions singulières & d'autres un peu hazardées ; mais le grand nombre des bons principes l'emporte de beaucoup sur ceux qui pourroient ne pas l'être. Par exemple, on doit respecter celui du No. 18, 11e partie, où l'on dit que dans un temps d'orage, celui qui se refugie sous un arbre court beaucoup plus de risques d'être frappé du tonnerre que celui qui est mouillé & en pleine campagne. Les habits mouillés servent alors de conducteurs à l'électricité & écartent les effets de la foudre,

*SUITE des éloges lus dans les séances publiques de la Société Royale de Médecine*, par M. VICO - P' AZVR, Docteur. Régent de la Faculté de Médecine de Paris, de l'Académie Roy. des Sciences & Secrétaire perpétuel de la Société. A Paris, de l'Imprimerie de P. D. Pierres, Imprim. ordinaire du Roi & de la Société Roy. rue S. Jacques, 1780. in-4°. de 18 pag.

Cette suite d'éloges contient ceux de MM. Linnœus, Arnaud de Nobleville, Macbride, & Dubourg. Ces éloges ont déjà été applaudis du public, nous ont paru bien faits, bien écrits & seront

lus vraisemblablement avec plaisir. Quelques personnes persuadées que les *anecdotes de Médecine*, ouvrage assez piquant, étoient une des productions de M. Barbeau du Bourg, s'attendeoient à en voir une notice dans l'énumération des ouvrages attribués à ce Médecin. Du reste, nous pouvons nous tromper sur le véritable auteur d'un ouvrage anonyme.

*Avvis aux citoyens sur les causes, les divers caractères & les vrais remèdes de l'aveuglement, de la surditè & des principaux accidens vénériens &c*, où l'on a joint des observations sur tous ces objets & sur la propriété de quelques secours &c, 1<sup>o</sup>. pour rappeler à la vie les enfans nouveaux-nés, les noyés, les suffoqués &c; 2<sup>o</sup> pour l'hydropisie, 3<sup>o</sup>. pour calmer les douleurs de l'enfancement, de la goutte, de la colique, des rhumatismes, du cancer &c. &c; par M. ANDRIEU, Doct. en Méd. & en Chir. de l'Université de Montpellier. A Paris, chez l'Auteur, rue de la Comédie-Françoise, & chez Belin, Lib. rue S. Jacques. 1780. in-8°. de 86 pag.

#### NOTICE DES LIVRES DE MÉD. &c. PUBLIÉS CHEZ L'ÉTRANGER, DEPUIS 1776.

Jos. J. PLENCK, Chirurg. Docteur, &c. *Doctrina de morbis cutaneis, qua hi morbi insuas classes, genera, & species rediguntur*. Viennæ, apud R. Graffer, 1776. in-8°. de 124 pag.

C'est encore un traité élémentaire de Plenck sur les maladies de la peau. Cet Auteur a employé dans celui-ci la même méthode & le même ordre qu'il a suivi dans les autres. Point de théorie, point de systèmes ; il expose seulement les causes les plus vraisemblables. Nous n'y avons rien vu d'ailleurs qui méritât une attention particulière. On y trouve, ainsi que dans beaucoup d'autres écrits, un moyen de détruire certaines envies de naissance d'un mauvais caractère &c. Ce moyen consiste à employer un emplâtre fenêtré dont l'ouverture cerne la disformité. On y applique un mélange, à parties égales, de chaux vive & de savon de Venise. Environ 12 heures après, il s'y forme une escharre dont la chute est suivie d'une suppuration & de la destruction de la tache.

*On prie tous ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MÉQUIGNON, Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BA L L A R D & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



N°. 19.

ANNÉE 1780.

# GAZETTE DE SANTÉ,

*Du Dimanche 7 Mai.*

## S. C VII.

**F**ONS, speculum, gramen, hæc dant oculis  
relevamen.  
Mane igitur montes, sub serum inquirito fontes.

Vous récrerez vos yeux, quand vous leur faites voir  
La verdure des champs, l'eau coulante, un miroir.  
Tel aspect leur est salutaire.

Variez ces objets ; offrez - leur , pour bien faire ,  
Des côteaux le matin & des ruisseaux le soir.

*Avantages du Cack-stoel ou Cack-stoul  
des Hollandais,*

Tandis qu'on s'occupe sérieusement en France de tant d'objets frivoles, nos voisins nous surpassent, en général, sur tout ce qui concerne les commodités de la vie & sur ce qui tend directement à la conservation de l'espèce humaine. L'éducation physique des enfans, c. à. d. la première & principale éducation de l'homme, celle qui devroit être perfectionnée avec le plus de soin, paroît être cependant la moins connue, ou du moins la plus négligée parmi nous. Elle y est livrée ou à l'ignorance des nourrices des campagnes, ou à des coutumes souvent meurtrieres, fondées la plupart sur des préjugés ou sur des sophismes. De-là, tant de victimes des systèmes ; aucune police pour les garantir des contagions ; aucun usage utile généralement établi pour mettre en sûreté leur vie continuellement exposée. Au contraire, toutes les méthodes vicieuses adoptées, toutes les maladies possibles réunies ; la teigne, le raktis, le vice scrophuleux, la rougeole, la petite-vérole, les vices héréditaires, &c. &c. exercent tour - à -

tour & quelquefois ensemble leur empire sur ces frêles créatures. Comment échapper à tant de maux ? Aussi n'y a-t-il peut-être pas de peuple au monde où la mortalité des enfans soit plus considérable, proportion gardée, qu'en France.

Quelque foible que soit notre espérance de voir adopter des méthodes avantageuses pour les enfans, en usage chez nos voisins, nous croyons devoir en faire connoître une. Nous voulons parler de la chaise roulante, connue en Hollande sous le nom de *Cack-stoel*. Voici sa construction.

Extérieurement elle a la forme d'une chaise, avec un petit dossier. Intérieurement il y a une chaise percée sur laquelle l'enfant est assis. Pour lui donner la facilité de jouer, il y a une tablette mobile sur laquelle il est appuyé. Il y a de plus 3 portes, l'une en devant qui sert à faire entrer ou sortir l'enfant, l'autre qui ferme la partie inférieure dans laquelle on place une chauffette, & une 3e. sur le derrière qui sert à vider la chaise percée. L'enfant tient au dossier au moyen de sa lisière qu'on passe autour. Il ne peut ni se blesser, ni tomber. Il a les mains & les pieds libres.

Cette chaise est montée sur quatre roulettes, au moyen desquelles on a la facilité de le faire rouler dans un appartement, sans qu'on ait à craindre aucun accident. Si quelques personnes sont curieuses d'en faire construire de semblables, elles pourront consulter la feuille prochaine, dans laquelle on en donnera une figure gravée, avec une description

détaillée, capable d'en donner une idée juste. Nous ne saurions trop inviter les parents qui ont de petits enfants à conserver & à contenir, à en faire construire sur ce modèle.

*Avis aux Citoyens, ouvrage de M. ANDRIEU, annoncé dans la feuille précédente.*

L'Auteur annonce dans un Avis au public, qui précède cet écrit, les motifs de son travail, & de nouveaux ouvrages sur les objets les plus importans de la Médecine; un par exemple qui aura pour titre, *Essai sur les moyens de garantir l'espèce humaine de la mort subite, &c.* auquel on joindra des recherches sur les causes & les remèdes de la stérilité & des maux de nerfs, avec un plan dogmatique dans un nouvel ordre de typographie pour écrire plus utilement en Médecine & y initier promptement les jeunes Praticiens, &c. &c.

Celui qui paraît distribué par articles, en contient sept, un résumé sommaire & une table formant en tout 86 pag.

Dans le premier article, l'Auteur traite de l'aveuglement, c'est-à-dire de la cécité; dans le 2e. de la surdité; dans le 3e. des maladies vénériennes; dans le 4e. des moyens de rappeler les asphyxiées (ceux qui paraissent morts) à la vie. Le 5e. est destiné à exposer des secours prompts, simples & efficaces pour guérir l'hydropisie, dans les cas même les plus désespérés; le 6e. à faire connaître un moyen de calmer les douleurs de l'enfantement, des accès de goutte, du cancer &c; le 7e. à exposer des découvertes en Médecine & en Chirurgie.

Le plan que l'Auteur a suivi dans les deux premiers articles consiste à exposer en deux colonnes les causes & les moyens de guérison. Tel est l'ordre auquel il s'est assujetti dans les articles *aveuglement & surdité*, qui sont comme des traités particuliers sur ces deux affections.

Ces deux premiers nous ont paru les mieux soignés. Dans une colonne, on voit l'exposition des causes qui peuvent produire la cécité & la surdité, & dans l'autre, les moyens d'y remédier. Quelque envie que nous ayons eu de trouver du neuf dans ces deux articles, nous sommes obligés de convenir que rien ne nous a paru bien digne de fixer l'attention des personnes de l'Art. On sait bien que la sur

dité, par exemple, peut être produite par plusieurs causes, & que dans les cas de relâchement, d'atonie, il faut employer des toniques & des stimulans. Il n'y a aucun Médecin qui ignore ces principes, & si l'on les ignorait, il ne ferait pas Médecin. Mais l'énumération des causes & des secours en général, propres à remplir les indications, ne suffit pas pour avancer la science. Cela est consigné dans tous les livres, & c'est toujours multiplier les êtres sans nécessité que de répéter ce qui est partout. Pour rendre un vrai service à l'Art & à l'humanité, il faudrait s'attacher à développer le diagnostic, c'est - à - dire, les signes qui distinguent & caractérisent chaque espèce de surdité qui dépend d'une cause différente; marquer la différence, p. ex. qui existe entre celle qui dépend de l'obstruction des trompes d'Eustache & de celle qui a pour cause, selon l'Auteur, l'épaississement des humeurs ou bien l'engorgement sanguin des nerfs auditifs, &c. On répondra à cela, c'est bien difficile; il faut avoir vu & suivi long-tems ces maladies. Sans doute. Si vous ne les avez pas assez suivies, si vous n'avez point d'idées neuves, si vous ne donnez aucune vue nouvelle de guérison, pourquoi écrire?

Le 3e. article ne nous a pas paru plus neuf que les premiers. Le 4e. renferme des faits qui méritent d'être lus & qui tendent à prouver que dans bien des cas, après avoir essayé inutilement de rappeler à la vie les asphyxiées, c. à. d. les noyés, les nouveaux-nés, les suffoqués, on ne doit point négliger l'irritation mécanique de l'intérieur du nez avec la barbe d'une plume. Mais cela se trouve encore ailleurs & pouvoit se dire en 8 ou 10 lignes, & l'Auteur emploie 15 pag.

Le 5e. article qui concerne les moyens de remédier à l'hydropisie, même désespérée, comme dit l'Auteur, a pour objet de prouver que les onctious huileuses sont ce moyen si efficace dont il veut nous parler. On fait que tous ces moyens ne sont pas nouveaux, nous avouons néanmoins qu'on ne sauroit trop multiplier ces sortes d'observations.

Le 6e. a pour objet de présenter un calmant pour les douleurs de l'enfantement, pour les accès de goutte, les rhumatismes, &c. Ce calmant est un grain d'opium préparé par une longue digestion & uni à dix grains de nitre. L'Auteur dit en avoir éprouvé les meilleurs effets dans tous ces

cas. Mais qui est-ce qui ne connaît pas l'effet de l'opium & surtout ses inconveniens, que malheureusement M. A. ne fait pas assez sentir?

Le 7e. & dernier article renferme ce que l'Auteur appelle des découvertes en Médecine & en Chirurgie. Ces découvertes sont 1<sup>o</sup>. que la jaunisse des enfans nouveaux-nés dépend quelquefois de la compression de la tête de l'enfant au passage; cependant il a toujours trouvé le foie altéré, abscedé, ulceré dans ce cas; 2<sup>o</sup>. que l'application subite des corps froids comme celle de l'eau, de l'air, est très-nuisible aux enfans nouveaux-nés, & qu'il feroit utile que les Prêtres se transportassent chez le particulier, pour baptiser l'enfant avec des précautions; 3<sup>o</sup>. que dans la dysenterique épidémique, le lait, quoique contre-indiqué en apparence, est d'un grand secours; 4<sup>o</sup>. que les lavemens d'eau froide remèdent aux hémorragies du nez; 5<sup>o</sup>. qu'une fièvre épidémique qui a regné en 1772 & 1773 dans le Haut-Languedoc dépendoit de substances alimentaires *ensemencées de vers par des vapeurs putrides, par une atmosphère chargée de germes vermineux,* & que le tarter stybié est le remede qui a le mieux réussi.

*Réponse à un Mémoire à consulter daté de Marseille.*

Une personne, après avoir effuyé différents symptômes de mal vénérien & des traitemens en conséquence, après avoir pris par le conseil de quelques personnes de l'Art, différens remedes, entre autres du baume de Copahu, des pilules astringentes, &c. éprouve encore des douleurs dans les membres, des cuissous, des difficultés d'uriner &c., & demande si son état est susceptible de guérison? Nous répondons qu'il l'est, mais qu'il est bien douteux qu'il guérisse parfaitement entre les mains des charlatans. Nous lui conseillons de donner sa confiance à une personne de l'Art approuvée & dont la probité soit aussi reconnue que les talens.

*Réponse ou Mémoire à consulter, daté de Paris.*

La personne âgée de 33 ans, qui, après des maladies vénériennes bien ou mal guéries, se trouve attaquée d'une phthisie pulmonaire, qui se manifeste par des crachats purulens, par des sueurs noc-

turnes &c, & qui a envie de voyager, d'aller aux eaux de Cauterets, fera très-bien de prendre ce dernier parti. Elle nous permettra de suspendre notre jugement sur les suites de sa maladie. Il suffit de dire que c'est une situation très-délicate & sur laquelle on ne sauroit prononcer sans avoir vu.

*Réflexions sur la nécessité de la ponction dans la tympanite, & question faite aux personnes de l'Art, par M. GALTZOT, D. M.*

Après vous avoir fait part des maladies qui ont régné pendant l'hiver dans mon canton, & de mes réflexions sur la nécessité de secourir les pauvres malades des campagnes, je crois devoir vous communiquer une observation sur la tympanite (amas de vents avec tension au bas-ventre) & sur l'utilité dont pourroit être la ponction rarement pratiquée en pareil cas. Mais auparavant, je souhaiterois avoir l'avis des Praticiens sur un autre. Le voici.

Un enfant de onze ans, bien constitué, qui m'a été amené le 6 du courant, a depuis sa naissance, les deux amygdales beaucoup plus grosses que dans l'état naturel. Ces glandes ont continué à augmenter de volume, au point qu'il n'y a pas deux lignes d'intervalle entre les deux. Elles sont dures, tenantes, vraiment squirreuses. L'enfant se porte bien d'ailleurs, mais parle & avale avec peine. On m'a demandé des moyens curatifs pour remédier à cet état. J'avoue que je n'en ai indiqué aucun; parce que je n'en connois pas de certains. Cependant j'invite les gens de l'Art à communiquer leurs idées à ce sujet.

Le 29 septembre 1779, je fus appellé pour une Demoiselle sujette depuis long-tems à des coliques. Elle en étoit plus fatiguée depuis trois mois. Enfin le ventre s'étoit élevé depuis quelques jours; il y avoit tension, résonance, &c. la constipation étoit absolue, les douleurs vives, les vents fort incommodes &c. L'apparition des règles m'empêcha de prescrire beaucoup de remedes & me les fit borner aux délays & aux lavemens pendant quelques jours. Le premier octobre, la malade étoit beaucoup plus mal; la tympanite étoit bien caractérisée, le ventre tendu comme comme un balon, les douleurs atroces, les vomissements, la fièvre, &c. Les règles étoient cessées, les cata-

plasmes , les lavemens , les boissons n'apportoient aucun soulagement ; je prescrivis quelques carminatifs & proposai la ponction.

Le 2 , les choses alloient encore plus mal , l'enflure gagnoit la poitrine , la malade souffroit cruellement ; rien ne passoit par le bas ; je proposai une consultation pour déterminer si l'opération convenoit , & assurant que je la regardois comme l'unique moyen à tenter , quoique je n'en assurassie pas le succès . Sed melius est an- ceps tentare remedium quam nullum .

Le 3 , je me rendis auprès de la malade où se trouverent un autre Médecin & deux Chirurgiens qui eurent bien de la peine à se rendre à mon avis . Tous pensoient cependant comme moi sur l'impossibilité de guérir la malade par les remèdes ordinaires . En conséquence , on se décida pour la paracenthèse qui fut pratiquée aussitôt par l'un des Chirurgiens dans le lieu d'élection du côté droit , au-dessous du foie entre l'ombilic & la crête de l'os des isles . Il sortit de l'air très-féttide , & aussitôt l'abdomen se ramollit & diminua de volume . Mais comme il y avoit de l'air dans les intestins , l'enflure ne put se dissiper entièrement . Après l'air , il sortit de la fanie d'un odeur féttide qui annonçoit la gangrene des intestins , ou du moins qu'elle étoit très-prochaine ; ce qui me fit observer aux consultants que les antiséptiques & les amers étoient les seules remèdes à tenter .

Quoique la malade eut été sensiblement soulagée & qu'elle se crût guérie , je portai un prognostic fâcheux sur sa situation . En effet , le lendemain 4 du même mois , elle étoit dans le même état qu'avant l'opération . Elle souffroit horriblement ; rien ne passoit de l'estomac dans les intestins ; elle rejettoit tout ce qu'elle pténoit , les lavemens ne faisoient rien . Je prescrivis quelques légers narcotiques & ne crus point dévoir céder aux instances de la malade qui désirroit une seconde opération . Mais elle auroit été instrueuse , puisque l'air auroit rempli aussitôt la capacité du bas-ventre , & les intestins en étoient pleins . Cette Demoiselle a vécu dans les souffrances jusqu'au 20 du même mois , où elle y a succombé .

Si cette observation ne démontre pas l'utilité de la ponction dans la tympanite

donc il a été question , elle me semble prouver que cette opération ne seroit pas dangereuse & pourroit sauver bien des malades , si l'air n'étoit contenu que dans la capacité du bas-ventre , & si on la pratiquoit dans les premiers tems de la maladie . Signé , G A L L O T , D. M.

(\*) Réponse de JACOB ABBALAEZ , élève d'un Adepte , au 2<sup>e</sup>. problème proposé dans la Gaz. de Santé , par M. MATHA .

Le procédé de l'opération proposée est connu depuis longtems , on le trouve décrit dans les ouvrages des Alchymistes(1) ; ces livres divins que les Chymistes de nos jours méprisent , parce qu'ils ne les entendent pas , contiennent cependant les vrais mystères de la nature . Voici ce qu'on y lit sur l'article d'un des membres de la question . » Enlevez du ciel le mes- sager des Dieux , punissez - le de son inconstance , en le noyant dans l'acide des os ; quoiqu'insensible dans cette mer , il y sera tout entier , il n'échap- pera plus , à quelque violent feu qu'il soit exposé , si on lui fait subir cette torture , il y sera fixé pour jamais , il fera alors un corps dur & transparent » .

Puisqu'il m'est permis de révéler ce petit mystère de mes maîtres , je traduirai ce passage dans la langue des Chymistes modernes . Dissolvez le mercure avec l'acide phosphorique (2) & vitrifiez ce mélange , la fixité du dissolvant ne permettra pas au mercure de s'enlever (3) .

(\*) Notes des Rédacteurs . Sans vouloir ni pouvoir juger de la valeur de cette pièce , nous la donnons au public telle que nous l'avons reçue .

(1) L'Auteur auroit dû nous dire quels sont ces ouvrages où le procédé en question se trouve indiqué .

(2) Nous désirions bien pour notre instruction & pour celle du public , que les Chymistes , surtout ceux dont la doctrine est fondée sur l'action de ce corps , voulussent bien nous dire ce que c'est que l'acide phosphorique ; car enfin il faut s'entendre .

(3) Sans prétendre garantir cette solution d'un des plus beaux & des plus difficiles problèmes qui ayent occupé les Chymistes , nous pouvons assurer que nous avons vu chez un des principaux de la Capitale , du mercure vitrifié . On fait qu'un jour le grand Rouelle parvint à fixer , c'est-à-dire à vitrifier le mercure .

N°. 20.

ANNÉE 1780.

## GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 14 Mai.

## S. C VIII.

*Hæniculus*, *verbena*, *rosæ*, *chelidonia*,  
*ruta*,  
*Ex istis aqua fit*, *quaæ lumina reddit acuta*.

Prenez fenouil, verveine, éclaire, rose & rhue ;  
On en distille une eau très-faïne pour la vue.

OBSERVATIONS & réflexions sur l'opération de la symphise & les accouchemens laborieux, par M. A. LPHONSE LE ROY, Doct. Régent, Professeur de Médecine & de Chirurgie des Ecoles de la Faculté de Paris. A Paris, chez Leclerc, Libraire, quai des Augustins, 1780. in-8°. de 55 pag. avec figure. Prix, 1 liv. 4 f.

L'Auteur, par des méditations profondes, par des travaux assidus, & surtout par l'effet de son génie étant parvenu au point, d'avancer ces deux propositions si consolantes pour l'humanité, 1<sup>o</sup>. qu'aucune femme ne doit périr dans l'accouchement ; 2<sup>o</sup>. que le forceps doit être banni de l'art des Accoucheurs, fait tout ce qu'il convient pour établir son opinion, & quoique au premier coup-d'œil, ces deux propositions paroissent hardies & presque téméraires, on voit en parcourant les écrits de l'Auteur, qu'elles naissent d'une persuasion intime & d'un grand fond de connaissances tant sur l'économie animale & l'état des humeurs de la femme dans ses circonstances, que sur les causes des obstacles qui s'opposent aux accouchemens heureux.

Nous ne suivions pas M. A. L. dans les détails des observations rapportées dans cet écrit ; il suffit de dire qu'on y trouve

partout de quoi s'instruire tant sur les questions les plus importantes relatives à l'art des accouchemens, que sur les positions les plus embarrassantes où puissent se trouver les Accoucheurs.

On y lit d'abord l'histoire de deux opérations de la symphise du pubis, qui ont été suivies du plus heureux succès, puisque les mères & les enfans ont été sauvés. On y trouve la description & la figure de l'instrument dont l'Auteur s'est servi. C'est un scalpel Anglois nommé mordache, dont le bord tranchant est concave, & dont la pointe est recourbée en dehors. M. le Roy fait voir l'avantage qu'il y a de s'en servir & les raisons qui doivent le faire préférer à d'autres instruments. Il indique les précautions qu'il faut prendre en pratiquant cette section, pour épargner celle de la vessie & d'autres accidens. L'ouvrage est rempli de vues nouvelles & de réflexions qui tendent soit à rendre raison des phénomènes & des obstacles qui accompagnent l'accouchement, soit à démontrer l'avantage des moyens qu'on propose pour éloigner les accidens qui paroissent autrefois insurmontables dans cette importante fonction de la nature.

L'Auteur fait grand cas, par exemple, & se loue beaucoup de l'application des corps chauds, comme de serviettes chaudes sur le bas-ventre dans ces circonstances critiques, & assure qu'on en tire les plus grands avantages. L'ouvrage est terminé par des remarques sur l'état catarrhal & d'inertie de la matrice, & par une réponse à une observation sur

un accouchement laborieux & extraordinaire consignée dans le No. 13 de la Gaz. de Santé , an. 1779.

*Réponse au Mémoire à consulter du No. 14 , par MM. DE LACROIX , D. M. & AUFAUVRB , Chirurgien.*

On se rappelle que la personne pour laquelle on a demandé des avis, ressent des accidens qui débutent par un froid soudain aux extrémités, suivi d'un engourdissement général, d'un état spasmodique de la poitrine surtout & que le symptôme le plus marqué est la sensation comme d'un globe qui remonte du canal intestinal jusqu'à l'estomac & l'œsophage.

M. de Lacroix regarde les accidens mentionnés comme des accès d'épilepsie de cause externe, c'est - à - dire de quelque point d'irritation à l'une ou à l'autre extrémité. Il cite plusieurs Auteurs de Médecine qui ont observé des accès de ce genre qui dépendoient d'une pareille cause. Il est d'avis qu'on applique un vénératoire à l'endroit même où se manifeste le froid soudain, & le cauterel actuel, ( c. à. d. le feu ) si les accidens reparoissent de nouveau. Il conseille, après la chute de l'escarre, d'entretenir une longue suppuration avec des onguens actifs & d'y faire même une incision dans laquelle on répandra quelques gouttes d'huile de thérèbentine bouillante; de faire prendre au malade quelques verres de décoction de quinquina avec une cueillerée de vin des Canaries, entremêlés de quelques doses de valériane, & de faire précéder le tout de purgatifs absorbans. En cas de répugnance de la part du malade, il voudroit qu'on essayât d'arrêter l'accès au moyen d'une forte ligature au-dessus de la partie affectée. Il ne croit point la saignée efficace dans ce cas.

M. A. pense que cet état n'est pas simplement une maladie nerveuse; que c'est l'effet d'une double pléthora, dont l'une est sanguine, l'autre muqueuse, accompagnée d'un défaut de liberté dans les fonctions des excrétoires de la peau; que pour y remédier, la saignée d'abord, ensuite les bains domestiques, les frictions séches, le petit-lait nitré au sortir du bain, pris pendant un mois, & l'eau acidule de Vichy, appellée des Céléstins, soutenue des bains des eaux thermales du même lieu, coupées avec l'eau

de rivière, seroient les secours les plus convenables à cet état. Il ajoute que dans les paroxismes, un morceau de sucre imbiber de douze gouttes d'éther tenu dans la bouche, ou pris dans deux ou trois cuillerées d'eau, calmeroit les spasmes, &c.

*Description d'un Accouchement laborieux causé par un hydrocéphale de l'enfant , par M. MONTAILLER , Chirurgien.*

Le 12 décembre 1779, je fus appellé à Castelnau en Medoc, par le sieur Bonhomme , Chirurgien du lieu, pour y voir la femme du nommé Jérôme Mercé. Ce Chirurgien & Petrouille Prévost , Sage - Femme de cet endroit , étoient occupés auprès de cette femme, qui étoit dans le travail d'un accouchement dououreux. M. Bonhomme me déclara que depuis environ midi du même jour , qu'il avoit été requis par ledit Mercé pour aider à l'accouchement de sa femme, il avoit inutilement fait, de concert avec la Sage - Femme , toutes les tentatives possibles , pour accoucher la malade, & qu'il croyoit que l'enfant présentoit la hanche.

Après avoir examiné attentivement l'état des choses, je jugeai qu'il se présentoit une masse charnue, épaisse & de consistance de partie molle, sans qu'il y eût aucune partie dure. Après de fortes & profondes pulsations sur la partie que présentoit l'enfant , & après avoir fait une embrocation avec le beurre , je me déterminai à accoucher la femme.

Je trouvai d'abord une grande difficulté à repousser ce qui se présentoit au passage, mais je fus chercher les pieds , & je terminai l'accouchement d'un garçon. Quel fut mon étonnement & celui de tous les assistants , de voir après la sortie de l'enfant , une tête monstrueuse ! L'hydrocéphale prenoit naissance à la partie supérieure des sourcils & des oreilles , & se terminoit en cercle parfait à l'occiput. La hauteur du sac , depuis les sourcils jusqu'à sa partie supérieure qui se terminoit en pointe , étoit de onze pouces & quelques lignes , & sa longueur d'une oreille à l'autre , d'environ sept pouces. J'examinai avec attention la boîte osseuse , & tous les os du crâne me parurent avoir leur fermeté naturelle , ainsi que les sutures qui me parurent également dans l'état naturel.

Le visage, le corps, & les membres de l'enfant étoient dans l'état de la plus extrême maigreur, & ce que l'on peut appeler atrophie. Pour avoir une idée juste de la figure du sac, il faut se représenter une vessie de bœuf aux trois quarts pleine d'eau & posée à terre.

La mère de cet enfant se porte parfaitement bien, à l'exception d'une faiblesse dans les cuisses. Cet accouchement étoit son septième. Je dois observer que cet enfant étoit mort en naissant, & qu'il exhaloit même une odeur de putréfaction.

*2<sup>e</sup>. Observation sur un accouchement naturel.*

Le vendredi 25 février 1780, je fus appellé dans la paroisse de Brache pour y voir la nommée Jeanne Vacqué, femme de François Ornond, habitant de ladite paroisse. Lorsque j'y fus arrivé, je trouvai cette malheureuse femme (qui souffroit depuis le samedi matin 19 dudit mois) éprouvée de douleurs & de fatigues. L'orifice interne n'étoit dilaté que pour l'introduction du doigt, & je reconnus que l'enfant se présentoit naturellement.

On avait gorgé cette pauvre femme d'alimens & de liqueurs chaudes, & on lui avoit ôté, par ce traitement, toutes les ressources que la nature lui avoit données pour accoucher. A neuf heures & demi du soir que j'arrivai, je mis en œuvre les lavemens, les embrocations de beurre, les bains de vapeur, & une boisson abondante. Le tout fut continué jusqu'au samedi matin à six heures & demi qu'elle accoucha heureusement d'un garçon mort, qui étoit son premier enfant. Le nombre d'accouchemens que j'ai fait de cette espèce est si grand, qu'il seroit fastidieux d'en faire le détail.

Le 2 mars suivant, la fièvre, un point de côté, le ventre douloureux, & le pouls fréquent furent les accidens qui survinrent à cette femme; je la saignai d'abord au bras, je réiterai la saignée le lendemain. Une diète sévère, une boisson abondante & beaucoup de lavemens ont fait disparaître tous ces accidens. Elle jouit actuellement d'une parfaite santé.

Que l'on me permette d'observer que l'incapacité des Sages-Femmes dans les provinces, & particulièrement dans les campagnes éloignées des villes, est un malheur qui entraîne les plus funestes

suites. L'accouchement décrit ci-dessus le prouve.

On verra les réflexions de l'Auteur à ce sujet, dans la feuille prochaine.

*Réponse au Mémoire à consulter, daté de Bordeaux, & signé PBNICAUD.*

Un sujet âgé de vingt-deux ans, qui a éprouvé différens genres d'accidens, comme d'avoir eu le corps couvert de boutons, d'avoir ressenti des accès de fièvre, la dysenterie &c, à la suite d'une répercussion d'humeur; auquel on a été enfin obligé de faire porter une chemise de galeux & d'établir un exutoire au bras avec la pomade épispastique de M. Thierry, demande des conseils sur sa santé. Il annonce que l'humeur répercutee est bien sortie, mais que son corps est d'une maigreur extrême.

R. Nous ne voyons point d'inconvénient dans l'usage des bains, du lait, du chocolat de santé, de la tisane de racine de patience, & surtout des remèdes appropriés à la gale, tels que les pomades faites avec le soufre & le mercure.

*Réponse au Mémoire à consulter, daté de Rocroy, signé RIONDEL.*

On demande des conseils pour une personne de 22 ans, à laquelle il est resté à la suite d'un mal de gorge, une rougeur légère aux amygdales, à la luette, arrière-bouche &c, avec des ulcères comme chancreux, superficiels, ressemblans à une mortille, mais qui ne gênent que fort peu la déglutition. Les bains, les bouillons de veau avec des plantes altérantes, le petit-lait préparé avec le cresson; les gargarismes antiscorbutiques, déterfifs, astringens, anodins &c, n'ont produit aucun changement à cet état, enfin on n'a pas été plus heureux avec le sublimé-corrosif, dont la malade a pris huit grains avec les précautions convenables. On demande si des lotions animées avec de légers escarotiques conviendroient à cette affection qu'on peut regarder comme locale.

R. En attendant d'autres avis, nous croyons que les sangsues d'abord, ou les vésicatoires, appliqués au cou, ensuite les fondans les plus puissans, tels que les préparations antimoniales combinées avec les mercurielles pris intérieurement sont les plus grands secours à employer, & qu'on doit agir avec beaucoup de prudence en employant les escarotiques.

**Description de la Chaise Hollandoise.**

La Chaise que l'on voit ici représentée & dont il a été question dans la feuille précédente, a en tout trois pieds & quelques pouces de haut, y compris les roulettes & le dossier.

La tablette que l'on voit détachée de l'autre figure, & qui est mobile, se fixe à un des côtés de la chaise & de maniere à ne pouvoir vaciller. Pour cela, on y pratique un trou dans lequel une de ses branches s'enclave. Depuis cette tablette jusqu'au siège sur lequel l'enfant est assis, il y a six pouces & demi ; depuis le siège jusqu'au marche-pied sur lequel sont appuyés ses pieds, six pouces ; depuis la tablette jusqu'à terre, quinze pouces ; depuis le marche-pied jusqu'à terre, environ trois pouces. C'est dans cet intervalle qu'on pratique une ouverture pour placer une chauffette, & pour cet effet il y a une petite porte.

Cette chaise a six faces ou pans. Le pan de derrière a onze pouces trois lignes de largeur ; celui de devant en a sept, les autres de huit à neuf. Le diamètre latéral est d'un pied fix pouces ; le diamètre antérieur, d'un pied six pouces & demi ; la circonference est d'environ 58 pouces.

Le tout est monté sur deux essieux qui ont chacun deux roulettes de bois de hauteur égale & qui débordent la chaise. On doit faire en sorte que le bois qu'on emploie à sa construction ait une certaine solidité, ainsi que celui de la tablette. On sent bien que cette chaise dans ces dimensions n'est destinée que pour les enfans au-dessous de trois ans & qui ne marchent point encore. Nous croyons que jusqu'à cet âge elle est très-propre à les garantir d'une infinité d'accidens.

Notez que la chaise n'est pas aussi haute qu'elle le paroît dans cette gravure.



De l'Imp. de la Veuve B A L A R D & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



ANNÉE 1780.

## GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 21 Mai.

## S. C I X.

*Sic dentes serva ; porrhorum collige grana.  
Ne careas thure , hæc cum jusquiame simul ure.  
Sicque per inbotum fumum cape dente remotum.*

Afin de conserver vos dents,  
Mettez sur la braise allumée  
La graine de poireau , jusquiame & l'encens ,  
Et par un entonnoir prenez-en la fumée.

Il est essentiel d'avertir nos lecteurs qu'il n'est pas prudent d'employer la graine de jusquiame pour une pareille fumigation , à cause des étourdissements qui peuvent en être la suite. Nous savons qu'il y a eu & qu'il y a encore des Charlatans qui, sous prétexte , comme ils le font entendre , de détruire un ver qui ronge les dents & cause leur douleur , se servent de cet artifice pour tromper le public. Ils mettent de la graine de jusquiame sur du charbon allumé & en font recevoir la vapeur dans la bouche. Cette vapeur fait rendre de la salive & des mucosités du fond de la gorge qui en tombant dans l'eau & en s'épaississant , ont quelquefois l'apparence d'un ver. L'effet stupéfiant de cette vapeur est tel , que souvent la douleur se trouve calmée parce moyen , mais ce calme n'est que momentané & les suites peuvent en être très-dangereuses.

*Extrait des registres de la Société Roy. de Médecine.*

La Société Roy. de Médecine ayant entendu dans sa séance tenue le 10 septembre 1779 , le rapport des Commissaires qu'elle avoit nommés pour préparer

le Rob du sieur Laffecteur , suivant la recette qu'il avoit communiquée , avec les drogues qu'ils se font eux-mêmes procurées ; il résulte de ce rapport que ce remède ne contient pas de mercure.

Ayant entendu depuis sa séance , tenue le 7 avril 1780 , le rapport des Commissaires qu'elle avoit nommés pour administrer le Rob du sieur Laffecteur , ainsi préparé , à des malades attaqués de maladies vénériennes ;

Il résulte de ce second : 1°. Que sur six malades , un a été rejeté , parce qu'il s'est manifesté , dès le commencement du traitement , des symptômes produits par le mercure que ce malade avoit pris à Bicêtre , peu de jours auparavant. 2°. Que deux autres ont été jugés complètement guéris par la disparition totale de symptômes très-graves , dont aucun n'est revenu depuis trois mois que le traitement est fini. 3°. Que deux autres malades ayant été traités par la même méthode , leur santé a été bien rétablie , & tous les symptômes vénériens ont également disparu , excepté quelques excroissances qu'il est indispensable d'enlever dans toutes les méthodes , & à l'extirpation desquelles les malades se sont constamment refusés. 4°. Que le dernier est également bien rétabli ; qu'une excroissance très-confidérable placée auprès de l'anus , ayant été extirpée dans l'époque convenable du traitement , la plaie s'est bien cicatrisée , & qu'aucune trace de cette excroissance n'a reparu ; que des excroissances moins considérables , situées dans l'intestin , ont disparu sans opération ;

qu'il en est seulement resté quelques-unes très-petites & dures que la première cachoït, & à l'extirpation desquelles le malade n'a jamais voulu consentir ; ce qui fait présumer que la première excroissance, qui étoit très-volumineuse, n'ayant point pullulé longtems après son extirpation, il en auroit été de même des autres tumeurs très-petites, si elles eussent été enlevées.

La lecture de ces deux rapports ayant été entendue, la Compagnie a pensé : 1°. Que le Rob du sieur Laffecteur, tel qu'il a été préparé, ne contient point de mercure. 2°. Que le remede & la méthode du sieur Laffecteur peuvent guérir les maladies vénériennes confirmées. 3°. Que cette méthode n'exclut point les traitemens particuliers accessoires, les précautions & les modifications relatives aux circonstances qu'il est impossible de désigner, & qui doivent être laissées à la prudence du Médecin. 4°. Que ce remede ne contenant pas de mercure, peut devenir surtout utile dans les cas où l'on auroit quelqu'inconvénient à craindre de l'usage, soit intérieur, soit extérieur, des préparations mercurielles, tel que seroit, par exemple, une complication des virus vénériques & scorbutique.

*J'certifie que le présent extrait est conforme à l'original contenu dans les Registres de la Société Roy. de Médecine, le 20 avril 1780.*

Signé , VICQ D'AZYR, Secrétaire perpétuel.

*Réflexions sur l'observation de M. MARIGUES, insérée dans le No. 16, par M. LBRAY, Chirurgien à Coueron, près Nantes.*

L'observation de M. Marigues prouve les ressources de la nature dans le cas de hernies gangreneuses, formées sous l'arcade crurale & suivies d'un anus artificiel. La promptitude de la guérison n'a rien qui surprenne, lorsque l'intestin est simplement pincé, comme le dit M. Marigues. Mais quel est l'intestin le plus susceptible de l'être, sous cette arcade, & au point de devenir gangreneux ? Dans quelles circonstances l'est-il ? Dans quel cas peut-on espérer un succès pareil à celui qu'on a exposé, & quels sont les signes qui l'annoncent ? L'Auteur pourroit nous en donner ; son observation seroit encore plus intéressante ; en attendant, voici les miens, d'après l'observation,

Il y a quelques années que je vis une fille qui avoit depuis quinze jours, à la suite d'une hernie gangreneuse qui s'étoit formée sous l'arcade crurale du côté droit, un anus artificiel d'une grandeur à pouvoir y introduire le doigt, & qui augmentoit de moitié lorsque les matières en sortoient. Elle en avoit la sensation un moment avant, sans pouvoir en suspendre la sortie. Au commencement de sa maladie, une Dame charitable lui avoit donné des lavemens qui entraînoient toujours quelques matières. Lorsque l'intestin fut ouvert, elle cessa d'en donner, parce qu'une portion des lavemens passoit par l'ouverture. Ayant essayé, lorsque je la vis (douze jours après) d'en donner, pour savoir si une portion passoit par la plaie, cet effet n'eut pas lieu. Il n'en étoit pas moins vrai qu'au commencement cela étoit arrivé. Ce ne pouvoit donc être qu'un des gros intestins qui étoit perforé. Je lui conseillai de laver la plaie avec du vin & d'appliquer dessus une emplâtre d'onguent de la mère. Au bout de quelques mois, la plaie se cicatrisa, & les matières reprit leur cours par la voie ordinaire.

Quelque tems après, je fus appellé pour secourir une femme attaquée également d'une hernie crurale ancienne du côté droit, accompagnée de tous les symptômes de l'étranglement, lesquels n'avoient eu lieu que depuis l'augmentation de la tumeur. Je ne pus la saigner à cause de la circonstance du flux menstruel où elle étoit. Je tentai plusieurs fois la réduction, j'y parvenois aux trois quarts, mais la tumeur revenoit grosse comme une noix ; ce qui me fit soupçonner adhérence. J'appliquai des cataplasmes & donnai des lavemens qui furent sans effet. Les symptômes ayant augmenté, nous nous décidâmes, un de mes confrères & moi, à faire l'opération. C'étoit le 4e. ou 5e. jour de l'époque de l'augmentation des accidens.

Après l'ouverture des tégumens, nous ouvrîmes la saillie que formoit l'aponévrose du *fascia lata*, au lieu du sac. Nous apperçumes sur le champ notre erreur, & ayant fait l'ouverture du sac, nous séparâmes la portion adhérente qui avoit empêché la réduction. Nous tirâmes un peu de l'intestin au dehors pour nous assurer qu'il n'étoit pas gangrené. C'étoit un intestin grele ; nous en fimes la réduction. Quelques heures après, les ma-

ties reprendent leur cours naturel & la malade guérit.

Dans la première observation, l'on voit que c'étoit un des gros intestins qui avoit été pincé, gangrené & ouvert sous l'arcade crurale. N'y a-t-il pas lieu de croire que la guérison ne s'est opérée ainsi naturellement, que parce que c'étoit un des gros intestins, dont il n'y avoit eu vraisemblablement qu'une portion du canal pincée.

Dans la seconde observation, si l'intestin eût été perforé, la malade auroit-elle pu espérer de guérison? La tumeur n'étoit que de la grosseur d'une noix & nous reconnûmes que l'intestin formoit une anse.

La grandeur de l'arcade crurale, différente de celle de l'anneau, ne permet pas que la hernie d'un intestin grele, seulement pincé, à la suite d'un relâchement, le soit au point de se gangrenier. Il n'y a que la hernie précédée de rupture où la gangrene ait lieu. On ne peut s'y tromper, puisque les accidens se déclarent aussitôt que la tumeur se forme. Dans la 2e. observation, la hernie s'étoit formée à la suite d'un relâchement. L'intestin y étoit pincé, même adhérent. Cependant il n'est survenu des accidens que lorsque la tumeur a augmenté & formé anse.

Mais un gros intestin peut être pincé sans rupture & au point de former une tumeur qui peut dégénérer en gangrene, dont il résulte un anus artificiel, suscepible de guérison, même naturellement. C'est le cas de la première observation.

Celle de M. Marigues peut être dans l'un ou l'autre de ces deux circonstances, ce qu'il lui sera possible de vérifier. Si c'est une hernie, par rupture, d'un intestin grele, la tumeur aura dû être fort petite & les accidens auront paru aussitôt que la tumeur. Mais si la tumeur a été plus grosse qu'une noix, à la suite d'un relâchement, je serois tenté de croire que c'étoit un gros intestin. Dans ce cas, un lavement auroit pu lever la difficulté.

*Nous ne pouvons qu'applaudir aux réflexions de M. le Ray, qui tendent à éclaircir le diagnostic & surtout le prognostic des hernies avec gangrene, & nous invitons M. Marigues à répondre à ses questions. Mais cette doctrine à établir ne porte que sur un fait qu'il seroit bien essentiel de constater auparavant; savoir s'il est possible qu'un des gros intestins puisse former une hernie? Il semble qu'il n'y a que le*

*jejunum ou l'ileum qui puissent être dans ce cas. Du reste, nous ne prétendons pas nier les faits ni donner des doutes; & s'il y a des observations qui prouvent qu'une portion d'un lavement dans ce cas a sorti par la plaie, nous croyons en effet qu'on peut conclure que c'étoit un des gros intestins; ce qui est très-difficile à concevoir, vu leur position & leurs attaches dans le bas-ventre.*

#### *Mémoire à consulter.*

Un enfant continue à dépérir dès l'âge de deux ans. On en accuse les vers, & le mercure doux en fait rendre plusieurs. Cependant la langueur faisant des progrès, l'enfant, dans le cours de 30 mois, a été réduit au marasme. On lui a fait prendre chaque jour, & pendant 5 ou 6 mois, quelques gouttes d'une liqueur mercurielle inconnue. Il rend une grande quantité de vers, & pour remonter le ton des organes affaiblis, on lui permet depuis près d'un an, le vin pur & le café. La santé paroît se rétablir pendant quelques mois d'été, mais les froids de l'hiver ramènent la langueur avec difficulté de mouvement dans les parties inférieures. Au retour du printemps, nouvelle guérison & nouvelle rechute à l'entrée de l'hiver. Les extrémités inférieures sont presque immobiles, une douleur continue se fait sentir au dos, dont la première vertebre se détache en arrière. La partie supérieure du sternum est enfoncée, & la partie inférieure proportionnellement relevée.

Dès l'arrivée des beaux jours, on fait usage des bains qui, au milieu des sueurs, font disparaître & la douleur du dos & l'impuissance au mouvement, sans toutefois changer la disformité de la poitrine. Les accidens reviennent avec l'hiver; la poitrine se déforme de plus en plus & les extrémités inférieures prennent une rigidité qui maîtrise la volonté du malade. Il ne peut plus les remuer; elles conservent constamment la place qu'on leur donne. Si on veut les étendre ou les écarter l'une de l'autre, on trouve la plus grande résistance; on parvient plus aisément à les flétrir ou à les rapprocher.

Les chaleurs de l'été triomphent encore de cet état par le moyen des sueurs, & l'hiver qui lui succede triomphe à son tour des avantages de l'été. Mais cette alternative a été interrompue à ce printemps 1780, le malade étant alors âgé de dix ans. Les sueurs, qui sont survenues

comme à l'ordinaire , n'ont fait qu'augmenter la rigidité & l'immobilité des extrémités inférieures. On prie MM. les Auteurs de la Gazette de Santé de vouloir bien indiquer par quels moyens ils pensent qu'on pourroit attaquer avantageusement cette maladie.

R. Avant d'avoir d'autres avis , le nôtre est que les bains domestiques , les gelées des substances animales surtout , & les purgatifs absorbans sont les principaux secours à employer. Quant aux moyens de détruire les vers , nous ne saurions trop recommander l'usage de la coralline de Corse dont l'expérience confirme tous les jours l'efficacité ; & à ce sujet , nous nous hâtons d'annoncer qu'un habile apothicaire de Paris , M. Croharé , rue des Cordeliers , est parvenu à en faire un Syrop qui est plus agréable pour les enfans que l'infusion de la plante & qui conserve la même propriété. La dose de ce syrop est d'une cuillerée à café pour les enfans à la mammelle & d'une cuillerée à bouche pour les enfans au-dessus de deux ans. On peut la porter jusqu'à 2 & 3 cuillerées dans la journée pour les enfans au-dessus de 5 ans. Nous insistons d'autant plus sur l'usage de la coralline pour le sujet en question , qu'il est à craindre que l'usage du mercure ne porte à la longue une dissolution générale dans les liquides , & n'attaque enfin les solides.

Quant à la courbure de l'épine , on doit avoir recours aux moyens mécaniques connus.

*Suite des observations de M. MONTALLIER , sur les accouchemens , & réflexions à ce sujet.*

Il seroit à désirer que MM. les Lieutenants de M. le Premier Chirurgien voulussent concourir à l'établissement d'un Sous - Lieutenant , pour un arrondissement dans les campagnes , & de choisir à cet effet le sujet le plus intelligent auquel on auroit recours dans les cas graves. Il tiendroit la main à ce que les Sages-Femmes ne prissent pas trop sur elles. On ne leur permettroit point d'exercer en aucune maniere les accouchemens qu'au préalable le Sous - Lieutenant de leur arrondissement ne les eût instruites des principes de cet Art.

Ce Sous-Lieutenant auroit de même l'inspection sur les jeunes Chirurgiens qui , par témérité ou par ignorance , font

des entreprises au-dessus de leurs forces ; ainsi qu'on en pourroit citer plusieurs exemples , notamment l'histoire tragique arrivée à Listrac en 1777.

Un jeune Chirurgien de cette paroisse , & presque sans aveu , fut appellé pour accoucher la femme d'un paylan , dont le bras de l'enfant sortoit en dehors. Après avoir fait de puissans efforts pour arracher cet enfant , & avoir excité par cette manœuvre un gonflement considérable dans les parties , il crut n'avoit d'autre moyen à employer que la section du bras qu'il n'avoit pu détacher par ses secousses. En conséquence , il demande un couteau & coupe sur le champ le bras de l'enfant ; & pour arrêter l'hémorragie qui l'effraya , il prit une corde dont il se servit pour faire la ligature ; il abandonne ensuite à son malheureux sort la malade qui pérît peu de moments après avec sa victime. Cet événement qui pénétra d'effroi & de douleur toutes les ames sensibles , engagea les Officiers de la juridiction à sévir contre ce malheureux qui , pour se soustraire à la punition qu'il savoit mériter , prit la fuite & s'échappa.

Que de mères & d'enfans ne sauveroit-on pas , si les gens supérieurs en place vouloient bien désormais tenir la main à de pareils désordres ! L'Etat leur devroit assurément un nombre de citoyens. Signé , MONTALLIER , Maître-é.-Arts , ancien Chir. d'Ivry-sur-Seine , près Paris.

Nous entrons pleinement dans les vues de M. Montallier. Mais il ne suffit pas d'avoir du zèle , il faut que ce zèle soit éclairé ; & quoique nous n'ayons jamais douté de la capacité d'une infinité de Chirurgiens , surtout de ceux de la Capitale sur l'art des accouchemens , nous croyons qu'il se présente bien des cas , bien des circonstances , qui sont entièrement du ressort de la Médecine & où les lumieres de ceux qui la professent sont absolument nécessaires. Pour bien faire , il seroit donc avantageux que ceux d'entre les Médecins qui se sont livrés à cette partie , fussent concurremment avec MM. les Chirurgiens , chargés d'examiner ceux qui se dévouent à cet Art & leur expédiaffent à cet effet leurs lettres de maîtrise. Alors , il y auroit moins de risques pour le public & l'Etat y gagneroit à coup sûr.

N°. 22.

ANNÉE 1780.

## GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 28 Mai.

## S. C X.

*Nux, oleum, capitis frigusque, anguilla-  
que, potus.*

*Et pomum crudum faciunt hominem sōre raucum.*

Anguilles & fruits cruds, rhume, huile & vielles noix

Rendent rauque une belle voix.

*Mémoire chymique & médicinal sur la nature, les usages, & les effets de l'air, & des airs, des alimens & des médicaments, relativement à l'économie animale ; ouvrage qui a remporté le prix double, proposé par l'Académie de Toulouse pour l'année 1778, par M. THOUVENEL, Médecin de la Faculté de Montpellier, Aggrégé à la Société Roy. de Méd. de Paris & au Collège Roy. des Med. de Nancy, Intendant des eaux minérales de Contrexeville, en Lorraine A Paris, chez Didot le Jeune, Libraire, quai des Augustins, 1780. in-4°. de 60 pag.*

Ce mémoire est divisé en deux parties. La première, comprise en trois sections, a pour objet l'analyse & les effets des différentes espèces d'air sur le corps humain ; la seconde, l'examen des alimens & des médicaments en général.

L'Auteur, après un coup-d'œil général sur l'air & les airs, analyse d'abord celui de l'atmosphère. « C'est un cahos, dit-il, un assemblage hétérogène de toutes les exhalaisons de la terre, & aussi des émanations de quelques corps célestes ». Toutes ces substances se mêlent, se confondent, se combinent, & il en résulte les différentes espèces d'air, que notre siècle a distingués, tels que l'air commun ou at-

mosphérique, l'air déphlogistique, l'air phlogistique, l'air inflammable, l'air fixe, l'air acide, l'air alcalin, l'air nitreux, qu'on pourroit appeler, dit l'Auteur, l'air neutre ; puisqu'il résulte de la saturation de l'acide nitreux par le phlogistique. L'hypothèse sur les parties constitutives de l'air atmosphérique, qui paraît la plus vraisemblable à M. Thouvenel, est celle qui admet pour ses principes, de l'acide nitreux, de la terre & autant de phlogistique qu'il en faut pour le rendre élastique. On voit par là que l'opinion de Mayow sur le sel nitreux & le sel aérien se rapproche beaucoup de celle de nos jours.

M. Th. examine ensuite l'air fixe, relativement à ses rapports & ses qualités physiques & chymiques. Dans la 3e section, l'Auteur considère l'air comme aliment. Il est persuadé que l'air & le feu entrent pour beaucoup dans la nourriture de l'homme, le mouvement des fluides, leur coloration, la nutrition des parties solides, &c. Cette opinion s'accorde encore assez avec celle qu'Hippocrate a exposé dans son traité de *flatibus*, où l'on voit qu'il attribue, pour ainsi dire, la vitalité du corps animal à la propriété qu'a l'air de s'infuser dans le torrent des humeurs & de pénétrer toutes les parties du corps.

Le chapitre 2e. de la 3e. section, dans lequel M. T. considère l'air comme poison ou comme principe de maladie, ne contient que des généralités sur l'influence que peut avoir l'air dans la formation des maladies épidémiques. L'Auteur promet ici une table pneumato-pathologique.

que qui sera un résumé des observations météorologiques & qui fera connoître le degré de confiance qu'on doit ajouter à ce qu'on a dit & observé à ce sujet. M. Th. termine ce Mémoire par l'examen des effets de l'air considéré comme médicament & par des remarques sur les alimens en général.

Nous avons cru reconnoître partout les meilleurs principes de chymie & de physique réunis aux lumières de la saine Médecine. On trouvera dans cet écrit, des choses neuves sur les qualités des alimens, sur la digestion, la chylification, &c. &c. (1)

On voit, par cette note, combien de lauriers M. Th. a déjà cueillis dans la carrière qu'il parcourt ; il vient d'en recevoir un nouveau, qui est comme le complément des autres. Le public éclairé apprendra sans doute avec plaisir que c'est M. Thouvenel qui vient d'être choisi pour la continuation du travail, entrepris par feu M. Venel & continué par M. le Roy, Professeurs de la Faculté de Médecine de Montpellier, sur les eaux minérales du Royaume.

*Observation sur des vers sortis par l'oreille, par M. SAUVEUR ALTEYRAC, Chir. à Beaumont-sur-Oise.*

Je fus appellé il y a quelque tems au Menil-Saint-Denis, à une lieue de Beaumont-sur-Oise, pour voir un enfant de 8 à 9 ans, à qui il venoit, dit-on, de sortir trois gros vers par l'oreille. L'on me dit que l'on en voyoit encore qui étoient prêts à sortir ; que l'enfant pousoit des cris affreux. Je m'y transportai ;

(1) L'Auteur annonce que ce mémoire doit entrer dans la collection de plusieurs autres mém. académiques déjà jugés, entre lesquels il y a beaucoup de rapports & qui sont destinés à former, par la suite, un ouvrage complet de chymie médicinale. En attendant, on les trouvera à mesure qu'ils paroîtront, chez le même Libraire. On y trouve déjà le mémoire sur le méchanisme & les produits de la sanguification, couronné à Petersbourg en 1777 ; le mémoire sur les substances médicamenteuses, tirées du règne animal, couronné à Bordeaux en 1778. Trois autres mémoires de chymie, relatifs à la Médecine, couronnés par diverses Académies, paroîtront dans le courant de l'année prochaine. On trouve encore chez le même Libraire, le mémoire analytique sur les eaux minérales de Contrexeville, publié en 1774, auquel l'Auteur destine une suite, qui contiendra l'histoire des maladies chroniques pour lesquels ces eaux ont été employées.

je visitai l'oreille, & j'y vis en effet plusieurs pointes de vers, qui sembloient vouloir sortir de la conque. Je fis mon possible pour les extraire ; je n'en pus venir à bout, parce qu'ils rentroient en causant des angoisses horribles. J'examinai avec soin ceux qui étoient sortis. Ils ont huit à neuf lignes quand ils s'allongent, cinq à six quant ils font rassemblés dans leurs anneaux. Ils sont de la grosseur d'une plume à écrire, qu'on appelle bout-d'aile. Il y a une extrémité qui est terminée par un petit point noir, c'est la tête, sur les côtés de laquelle on aperçoit de petites éminences comme l'on en remarque à de certains insectes & qui ressemblent à des pates ; l'autre extrémité est sans queue, terminée en rond avec un petit allongement ; leur enveloppe est assez dure (1).

Je ne crus pas me tromper en conjecturant que ces vers étoient de la classe de ceux qui vivent dans les substances putréfiées. Pour les faire sortir, on avoit injecté dans l'oreille, du lait, du jus de morelle, un mélange de suc de brou de noix écrasé, de poivre & de vinaigre. Ces remèdes n'avoient causé que de grandes angoisses sans effet. Je crois qu'on auroit plutôt réussi à les tuer, en employant des liqueurs alcalines, l'eau de chaux, la lessive de cendres, de soude, la dissolution de savon dans lesquelles ils noircissent & meurent. Je n'osai pas cependant conseiller ces moyens ; je crus devoir en employer de plus simples & de plus doux en tâchant de les attirer au-dehors. Pour y parvenir je me proposois de mettre dans l'oreille un mélange de viande gâtée & de vieux fromage qui me paroissent avoir de l'analogie par leur odeur avec l'humeur de l'oreille. N'en pouvant trouver, je me déterminai à y mettre un morceau de chair de bœuf, dans l'idée qu'il seroit bientôt corrompu. En effet, il n'y fut pas plus d'une heure, que les vers sortirent pour y aller. L'enfant les sentit remuer, prétendoit les entendre manger. La mère ayant soulevé avec précaution la tête de l'enfant, attention que j'avois recommandée pour ne pas les effaroucher, elle retira la viande sur laquelle il s'en trouva deux. Elle la remit, & au bout d'une demi-heure elle fut encore obligée de la retirer par les

(1) Si l'on étoit curieux de voir ces vers, j'en conserve encore plusieurs dans l'esprit de vin.

solicitations de l'enfant. Elle en trouva un qui étoit si fort entré dedans, qu'elle ne peut l'en ôter qu'en le déchirant.

Ce ne fut que depuis la sortie du quinzième ver que l'enfant fut tranquille. Je fis injecter de l'eau salée dans l'oreille, tant pour atténuer la matière qui commença alors à couler, & qui étoit fort épaisse, que pour résister à la putréfaction. L'oreille n'a pas perdu la faculté d'entendre. Il paroît que cet accident a été la suite d'un coup qu'avoit reçu l'enfant, depuis environ six mois, de la botte d'un cavalier qui le jeta par terre sur le côté, la tête portant sur une éminence de terre. Six semaines après, il y eut un écoulement par l'oreille qui s'arrêta environ trois semaines avant la sortie des vers. Les vers s'assimiloient-ils cette humeur, ou en empêchoient-ils la sortie par leur présence dans le conduit? Sont-ils nés de la putréfaction? Est-ce des œufs charriés par la circulation, ou introduits par le conduit extérieur?

Nous croyons qu'on peut expliquer facilement ce phénomène sans avoir recours à des œufs de vers dans les humeurs. Il est plus naturel de croire que des insectes, dans l'état de papillon & du genre de ceux qui déposent leurs œufs sur les substances animales, avoient déposé les leurs dans le conduit auditif externe, & qu'étant éclos dans ce conduit, ils s'y étoient nichés & causaient les accidens en question. Il y a beaucoup d'exemples de pontes semblables, dans les oreilles & les naseaux des animaux, surtout lorsqu'ils sont malades & que ces endroits se trouvent abreuves de quelque humeur putride.

On trouve dans les observations de Henry à Moinichen, un cas semblable sur l'homme. On employa l'esprit de vin en injection, ce qui réussit.

*Mémoire à consulter sur une douleur fixe à la région de l'estomac, qui revient par intervalles.*

Une femme âgée de 27 à 28 ans, grasse & d'un bon tempérament, sujette seulement à une constipation opiniâtre depuis son enfance, se voit exposée depuis six mois à la cruelle épreuve d'une douleur fixe, qui occupe la région de l'estomac seulement, & qui répond dans le dos, à la 2<sup>e</sup>. ou 3<sup>e</sup>. vertèbre dorsale. Cette douleur qui revient par accès, se fait sentir tout-à-coup dans le moment où la malade s'y attend le moins, (n'étant annoncée par aucun symptôme précur-

seur). La diète ou l'usage des alimens, ne paroissent pas la déterminer. Elle se déclare avant comme après le repas, dans le sommeil le plus tranquille comme dans un exercice modéré. Sa durée & son période ne sont point réglés. L'accès qui se renouvelloit à - peu près tous les mois s'est rapproché & revient actuellement jusqu'à deux fois par semaine; mais il dure moins, quoiqu'avec la même intensité de douleur. Il quitte ensuite tout - à - coup & comme par enchantement, ne laissant qu'un sentiment de douleur lorsqu'on presse avec la main le lieu qu'elle occupoit. La malade alors soulagée se leve, boit, mange avec appétit, & vaque à ses exercices ordinaires sans être incommodée, ne lui restant que le souvenir de ces violentes douleurs.

Pendant l'accès, le visage se défaît, devient d'une pâleur extrême, & se couvre d'une sueur froide. Les yeux se creusent, le nez s'effile; alors le pouls est petit, foible & lent. Il survient quelquefois un vomissement d'un peu d'humeur glaireuse, avec un petit reste d'aliment qui ne soulage pas.

Lorsque l'accès dure longtemps, c'est-à-dire 15 à 20 heures, il survient une jaunisse au visage, au col, & sur la poitrine seulement; l'accès fini, les urines deviennent extrêmement jaunes, tirant sur le rouge, & la jaunisse se dissipe en 24 heures.

Les boîfons délayantes, adoucissantes, prises dans l'accès, ne soulagent pas. Il en est de même des calmans, & de quelques préparations d'opium. On a seulement observé que la liqueur minérale d'Hoffmann paroîstoit abréger l'accès. Mais comme la douleur cesse subitement & sans gradation avant comme après avoir pris quelques remèdes, on ne peut guère compter sur son efficacité. Les lavemens émolliens répétés n'ont pas mieux réussi.

Il n'y a d'ailleurs aucun dérangement dans les excréptions. La digestion se fait bien, & les alimens n'incommodent pas. Vu la constipation du sujet, seroit-ce des matières durcies, accumulées, qui passant par l'arc du colon, le distendroient au point de faire naître ces violentes douleurs? Le siège du mal paroîtroit assez l'indiquer; cependant on a entretenu pendant longtems la liberté du ventre, au moyen des doux laxatifs & de lavemens émolliens; moyens auxquels j'ai

tribue la diminution de la durée de l'accès.

On demande des éclaircissements sur la manière de se conduire en pareil cas, pour procurer un prompt soulagement à la malade dans l'accès, & des conseils pour prévenir les rechutes.

*Signé, FERRIERS, Chirurg. à Mouy.*

R. En attendant d'autres avis, nous croyons être fondés à croire que le siège de la douleur est au foie, c'est à-dire à la partie membraneuse de ce viscère, & qu'après des bains, des frictionss froides à la peau, un régime humectant & des boissons délayantes, il n'y a rien de mieux à employer que les eaux de Vichy.

*Réponse à la demande de M. GALLOT, D. M.*

Le déplorable état de l'enfant dont parle M. Gallot, dans votre Gazette de Santé N°. 19, nous touche singulièrement. A combien de maux ne peut-il pas être exposé! Le passage des alimens, des boissons, peut être intercepté un jour. Soit que les glandes amygdales de cet enfant ayant naturellement un volume trop considérable proportionnellement aux autres parties, soit que ce même volume dépende d'un engorgement humoral quelconque, il ne faut point tarder à y porter remède. Nous pouvons dire avec bien d'autres Médecins, qu'en ce cas, *periculum in mora.*

La difficulté de porter sur ces parties, des médicaments ou des instrumens, propres à les fondre, ou à les enlever en totalité ou en partie, nous engage à conseiller le cauterel actuel, (c. à. d. le feu). Hippocrate nous dit : *qua medicamentum non sanat, ferrum sanat ; que ferrum non sanat, ignis sanat ; que ignis non sanat, insanabilia sunt.* La crainte imaginaire d'une dégénération-cancereuse, ni celle d'une trop violente douleur ne doivent point empêcher l'emploi d'un moyen qui est peut-être le seul salutaire à ce malheureux enfant. Aquapendente nous rassure en disant : *ferramento candenti adusti calli & expeditius & minori dolore auferentur.*

On l'appliquera d'abord à une de ces glandes. La légère inflammation & le petit gonflement, qui font une suite né-

cessaire de l'application de ce moyen, & qui sont plus à désirer qu'à craindre, ayant disparu, & la suppuration étant établie, l'on se disposera à faire la même opération à l'autre glande. Il ne faut point craindre de la répéter. Un gargarisme fait avec une légère décoction de miel & d'aigremoine, à une chopine de laquelle l'on ajoutera quelques gouttes d'alkalifixe ; les sucs de cerfeuil & de fumeterre dans du petit-lait ; des cataplasmes émolliens appliqués, pendant la nuit sur la gorge ; un cauterel au bras, surtout si l'on soupçonne une humeur quelconque ; le régime végétal, sont les moyens accessoires que l'on mettra en usage. Nous ne conseillons point les fondans tirés du règne minéral, à moins qu'il ne se déclare des raisons particulières qui les indiquent. *Signé, GOGUELIN, D. M.*

#### LIVRES NOUVEAUX.

*BECUEIL de deux anciens ouvrages relatifs à la santé des enfans, traduits en françois, savoir traité des maladies aigues, par HARRIS, Médecin anglois, traité des maladies en général, par BOERHAAVE, commenté par Vanswieten. A Paris, chez Nyon, l'ainé, Lib. rue du Jardinier, quartier S André-des-Arcs, 1780 in-12. de 663 pag.*

On sait que Boerhaave a fait dans ses aphorismes un article particulier pour les maladies des enfans, qui dans les commentaires de Vanswieten, termine le 4<sup>e</sup>. volume. M. Paul, Médecin, des Académies de montpellier & de Marseille, en donna une traduction en 1759, à laquelle on ajouta un extrait du mémoire de M. Bonnet sur le tœnia. On présente aujourd'hui la même traduction, sans changement & sous le mauvais titre qu'on vient de lire. On y a joint celle du traité de Harris, *de mortis acutis infantum*, qu'on trouve à la suite des Œuvres de Morton &c.

Le même Libraire prévient le public qu'il vend séparément la traduction de Vanswieten, à liv. 10 f. relié. Il donne encore avis qu'il vient de recevoir de Neufchatel, quelques exemplaires du *Voyage dans les Alpes précédé d'un essai sur l'histoire naturelle des environs de Genève* ; par M. de Saussure, 1779. in-4°. avec fig. 12 liv. broché.

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MIQUIONON, Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, port franc par toutte Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.

N°. 23.

ANNÉE 1780.

## GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 4 Juin.

S. CXL. au Scolio

**T**EJUNA, vigila, caleas dape, tuque labora,  
Inspira calidum, modicum bibe, comprime flatum.  
Hac bene tu serua, si vis depellere rheuma,  
Si fuit ad peccus, dicatur rheuma catarrhus,  
Branchus at ad fauces, ad narres effo corixa.

Pour chasser un rhume bien vite,  
Suez, tenez-vous chaudement,  
Travaillez, mangiez peu, buvez bien sobrement  
Et vous en serez bientôt quitte.  
Le rhume a plusieurs noms pour le spécifier.  
Rhume tombé sur la poitrine  
Est catarrhe en langue latine.  
Branchus est un rhume grossier  
Qui ferre, enflamme le gozier.  
Ces noms sont de grecque origine.  
Corixe parmi nous seroit un mot nouveau,  
Pour dire un rhume de cerveau;  
Bien qu'il soit le vrai mot, selon la Médecine.

**SUPPLEMENT aux observations de M Pointe,**  
**D. M. sur les accidens qui accompagnent**  
**l'accouchement, & sur les moyens d'y ré-**  
**médier.**

Je pense bien que tout le monde n'approuvera pas l'usage des fébrifuges pendant le travail de l'accouchement. J'ignore même si celui du quinquina, jugé convenable par quelques personnes de l'Art dans certaines maladies spasmodiques, est généralement adopté. On sait cependant que le caractère fébrile le masque assez souvent sous toute sorte de formes, & qu'il a un rapport singulier avec le caractère convulsif; de façon que ces deux maladies se succèdent assez fréquemment. Pourroit-on tirer parti des remèdes qui conviennent à ces états, dans le cas de convolution dans l'accouchement?

Le café, par exemple, est un fébrifuge, on n'en fauroit douter. Plusieurs malades atteints de fièvre intermitte, après avoir éprouvé l'insuffisance du quinquina, ont été guéris avec le café non brûlé, bouilli dans le vin blanc. J'ai guéri une femme âgée de 60 ans d'une fièvre intermitte erratique, qui n'avoit point entièrement céde à l'usage du quinquina, en l'assujettissant à prendre régulièrement du café tous les jours, sous la forme ordinaire, contre la coutume. J'ai connu plusieurs personnes qui étant accoutumées à prendre du café tous les jours, & l'ayant quitté à cause de légères indispositions attribuées à son usage, sont tombées dans des maladies fébriles très-opiniâtres, très-longues, & n'ont pu se retrouver parfaitement qu'en reprenant l'usage de ce végétal.

D'après cette propriété du café, on observe que dans plusieurs cantons du Languedoc & de la Provence, on est dans l'usage familier d'en faire prendre aux femmes en douleur d'enfant, sitôt que leur travail traîne un peu en longueur ou se ralentit; & on se trouve bien de cette méthode. On tient dans cette ville (Lyon) un peu de cet usage. J'ai vu une femme, après deux jours de fausses douleurs, l'orifice de la matrice étant ouvert de la largeur d'un écu de six liv. & l'enfant se présentant bien, prendre une tasse de café un peu forte, après laquelle les douleurs cessèrent entièrement. La femme fut tranquille pendant quarante-huit heures, sans souffrir d'aucune façon.

**Après ce tems**, les douleurs revinrent & la femme fut très heureusement délivrée dans l'espace d'une heure.

Les maux qu'on prévoit dans ce cas, ne s'annoncent par aucun signe. Il n'est cependant aucun état de la vie où la femme ait plus de risques à courir que dans le travail de l'enfantement. C'est souvent un état spasmodique violent qui en traverse le cours, & qui passe pour une légère indisposition. On apperçoit un simple tremblement; les gardes-malades regardent cet accident comme un signe favorable, ou du moins comme un signe que la femme accouchera bientôt. Il est cependant quelquefois un obstacle à l'accouchement; en voici un exemple.

*1ere. Observation sur un état pasmodique pendant l'accouchement.*

Il y a quelques années qu'une femme étoit dans les douleurs d'un premier travail. Quand l'orifice de la matrice commença à s'ouvrir, il survint à toute l'extrémité inférieure gauche de la malade, des tremblemens si forts, qu'un homme avoit toutes les peines du monde à l'assujettir en situation convenable. Ces tremblemens venoient avec les douleurs & les accompagoient jusqu'à leur cessation. Ils n'étoient pas également violens à chaque douleur; quelquefois ils étoient légers & permettoient de donner un peu de repos à ces parties pour faciliter l'accouchement.

Dans cette circonstance, je touchois fréquemment la malade, soit pour aider la dilatation de l'orifice de la matrice, soit pour examiner jusqu'à quel point le travail s'avancoit. J'observai constamment que toutes les fois que le tremblement étoit considérable, l'orifice de la matrice se portoit du côté gauche. La tête de l'enfant paroissait s'y diriger & s'y arrêter, de façon que quelque effort que fit la malade, quelques vives que fussent les douleurs, la tête de l'enfant n'avancoit point du tout. Quand le tremblement étoit léger, au contraire, les douleurs paroisoient plus actives; elles sembloient, par leur violence, prendre le dessus sur le tremblement, le vaincre & le borner. Alors, ces douleurs étoient encore suivies d'une impulsion de la tête de l'enfant en ligne directe, & l'orifice se dilatoit à proportion. J'y distinguois cependant toujours un peu de penchant à se tourner du côté gauche. L'accouche-

ment fut long, mais il fut terminé naturellement.

Depuis cette observation, je n'ai pas rencontré un état spasmodique joint à une pareille déviation du col de la matrice si marqué ni si considérable. J'ai vu seulement plusieurs fois de ces tremblemens ou universels ou particuliers, qui accompagoient les douleurs de l'enfantement; & j'ai toujours remarqué que plus le tremblement étoit rigide, moins la tête de l'enfant avancoit par les douleurs même les plus fortes. Bien plus, j'ai vu quelquefois que la tête de l'enfant reculoit d'abord plutôt que d'avancer dans le vagin, dans le tems de la douleur qui arrivoit en même tems que le tremblement.

Il n'est donc aucun doute que l'état de spasme le plus léger même ne soit un obstacle au succès de l'accouchement. Toutes les femmes ne sont pas également susceptibles de cet état convulsif; mais elles sont toutes exposées aux ravages sourds du spasme; de façon que souvent pour n'avoir pas apperçu le danger le plus pressant, par les symptômes les plus légers, les malades périssent lorsqu'on s'y attend le moins & sous les yeux les plus éclairés.

*2e. Observation sur le vomissement.*

En considérant l'état de spasme & l'état fébrile, sous le même point de vue dans le cas d'accouchement, je peux y joindre le vomissement auquel sont sujettes beaucoup de femmes en travail d'enfant. Cet accident est regardé par le vulgaire du même œil que l'est le tremblement, c'est-à-dire, qu'il annonce un accouchement prochain. Quelques Auteurs même, tel que Mauriceau, le regardent comme salutaire. J'ai vu en effet quelquefois qu'un effort de vomissement spontané a expulsé comme précipitamment l'enfant au dehors, mais quelquefois il a été plutôt une cause de retard.

On fait que dans beaucoup de cas (on excepte celui de l'accouchement) le vomissement paroît absorber pour ainsi dire, soit en totalité, soit en partie, les mouvements fébriles & convulsifs, & on n'ignore pas que dans quelques-unes de ces circonstances, le quinquina peut être placé avantageusement, surtout si les accidens sont sujets à des retours périodiques & accompagnés d'un état fébrile. Dans ces positions, on a eu

recours quelquefois à l'usage des vomitifs, des emménagogues, des toniques, en accusant la faiblesse des organes. Mais leur administration exige beaucoup de prudence & n'est pas toujours exempte de danger. En voici une preuve.

Une femme de Bully, bourg voisin de Lyon, avoit eu plusieurs accouchemens où ses enfans étoient toujours venus morts. Étant grosse de nouveau, elle consulta un Chirurg. d'un village voisin, sur les moyens de parer à un nouvel accident de ce genre. Il lui donna une poudre à prendre dans les douleurs, assurant qu'elle accoucheroit d'un enfant vivant. La femme arrivée au terme de l'accouchement, les douleurs se déclarent avec leur force ordinaire; la poudre est prise; la femme vomit comme si elle avoit pris du tartre émétique. L'enfant vient au jour précipitamment & à vie; on est content; mais on ne fait pas attention aux suites de l'émettique; la femme meurt une heure après. Voilà donc un sacrifice de la mère, fait sans le savoir, pour avoir un enfant en vie.

Je n'entre point dans les considérations utiles qu'il y auroit à faire sur cet événement. Je me borne à proposer si, dans des cas semblables, il y auroit un moyen de conserver la mère & l'enfant. Il y a lieu de croire qu'il y a des moyens, mais convenons que l'émettique dans ce cas est un remede bien suspect. On emploie sans doute avec bien moins de danger, surtout dans les campagnes, & lorsqu'on a à faire à des constitutions fortes, le vin de bonne qualité, le café, les liqueurs cordiales & stomachiques, l'eau d'angelique, de noix, quelques gouttes d'eau des Carmes, dans le bouillon gras, &c. Je crois être encore fondé à penser que dans bien des cas, on peut tirer un très-grand parti, comme je l'ai déjà dit, du quinquina & de l'hypericum.

*Maladie particulière de la langue & de la bouche, pour laquelle on demande des avis.*

Voici un cas qui mérite d'être connu & qui paroît exiger des soins. Le sujet s'en affecte & a recours aux personnes de l'Art, depuis que ses amis l'y sollicitent vivement, lui faisant envisager qu'il est menacé d'apoplexie, de paralysie &c.

C'est un Ecclésiastique âgé de 44 ans, petit, robuste, qui mange beaucoup, principalement du pain, dont la boisson

ordinaire est la biere qu'il prend seulement à la fin des repas. Il ne fait aucun excès.

Il paraît porter, dès sa jeunesse, un vice de conformation de la mâchoire inférieure, qui consiste en ce que la bouche étant fermée, chaque rangée de dents incisives des deux mâchoires (fixées comme elles doivent l'être dans leurs alvéoles) ne se rencontrant pas, on jugeroit cette mâchoire trop longue des branches; puisque ses dents incisives dévancent de 4 lignes leurs semblables de la supérieure.

On a toujours remarqué qu'il prononçoit avec une certaine difficulté. C'est depuis huit mois que cette difficulté augmente. S'il parle, il trouve sa bouche inondée de salive (qu'il rejette en articulant) & semble mouiller & souffler les mots. Il souffre légèrement au-dessous la langue près du bout; ce qu'il attribue au frottement de celle-ci contre les dents. On la diroit trop longue. Lorsqu'il parle on la voit pliée, abaissée par les dents incisives de la mâchoire supérieure & toucher du bout celles de l'inférieure. Elle est visiblement trop épaisse (6 à 7 lignes vers le bout), trop large (30 lignes,) de sorte qu'il ne sauroit la sortir non roulée de la bouche sans qu'elle touche la commissure des levres.

Presque toutes les dents de la mâchoire inférieure sont enveloppées d'un quart de ligne de tartre, quelques-unes de la supérieure le sont aussi. Les gencives ne sont pas saignantes, soulevées, ni bien fermes. D'ailleurs, il n'y a point d'autre signe de scorbut, point de soupçon de notre part, d'aucun vice humoral.

Nous désirons avoir votre avis. Nous espérons aussi que d'autres Médecins daigneront nous faire parvenir le leur, par la voie de votre Gazette, avant d'en commencer le traitement; nous ferons part à notre tour des suites qu'il aura.

R. En attendant des avis plus éclairés, nous croyons être fondés à attribuer l'état du sujet à un vice particulier qui agit sur les humeurs destinées à humecter la bouche, la langue, les condyles des mâchoires &c. vice qui est l'effet d'un hétérogène quelconque & qu'il faut corriger & détourner de ces parties. Pour tâcher d'y parvenir, nous croyons qu'il seroit utile d'abord d'établir un fétion ou un tauteie à la nuque, d'employer en gargarismes les toniques spiritueux mêlés aux acides & antiscorbutiques &

de corriger la masse des humeurs avec des remèdes tirés de cette dernière classe , en leur joignant l'usage du lait.

*Réponse au mémoire à consulter,  
signé FOURET, D. M.*

On demande des avis pour un jeune homme de 21 ans , qui à l'âge de 17 , fut attaqué de la gale , pour laquelle on employa l'onguent mercuriel , dont l'effet fut la disparition de l'humeur , & à l'application duquel succéda une douleur de tête , à la partie antérieure du coronal , qui a résisté aux remèdes les plus puissans , & qui subsiste encore . Le sujet a repris la gale . Dans ce nouvel état , il a fait usage de la tisane des bois sudorifiques & de l'antimoine . Il a été saigné à la jugulaire , & l'artère temporale . On a employé les bols de soufre , de nitre , les vésicatoires , le garou , les bains , le petit lait &c , rien n'a réussi . Le mal de tête subsiste toujours .

R. Nous croyons qu'après les bains très-chauds des pieds & les bains tièdes du corps pris avec des douches d'eau froide sur la tête , un régime humectant & adoucissant , un séton à la nuque est un des plus puissans moyens qu'on puisse mettre en usage .

#### *Prix proposé par la Société Zélandaise.*

La Société des Arts &c , établie à Batavia en 1778 , ayant fait remettre à la Société Zélandaise une partie de ses revenus avec pouvoir d'en disposer pour récompenser les Auteurs des mémoires sur des questions utiles , celle-ci promet une médaille d'or à celui qui , avant le premier janvier 1782 , aura le mieux rempli les objets qu'on propose de traiter dans ce programme . On demande :

*Le mémoire le plus court , le plus essentiel & le plus sûr , concernant la structure des Navires & ce qui y appartient , autant que cela influe sur la santé & le bien des gens de mer — L'entretien de l'équipage , soit à terre ou en rade , soit en pleine mer , eu égard à la bonté du logement , de l'habillement & des alimens . — La meilleure maniere de saler , conserver & apprêter les provisions de boucherie sur terre & sur mer . — Les boissons d'un usage journalier , qui sont les plus salutaires .*

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette , d'adresser leurs lettres & leurs paquets , francs de port , au sieur MEQUIGNON , Lib. rue des Cordeliers , chez lequel on s'abonne . Le prix de l'Abonnement pour l'année , est de 9 liv. 12 sols , port franc par tout le Royaume .*

De l'Imp. de la Veuve BAILLARD & Fils , Imprimeurs du Roi , rue des Mathurins .

pour prévenir le scorbut & les autres maladies qui regnent sur les vaisseaux , avec les préceptes & les mesures d'icelles . — L'amélioration ne sera faite du biscuit pour l'équipage du vaisseau . — La meilleure maniere de tenir propres les navires & les lits qu'on y emploie . — La séparation de ceux qui se portent bien , d'avec les malades , tant sur les navires à pont ouvert que sur ceux à trois ponts . — Et ce qui peut ultérieurement y être relatif .

Les Auteurs obéiront de dresser ce mémoire de maniere qu'il puisse servir de manuel à tous ceux qui ont quelque relation avec le soin de la Compagnie des Indes orientales , ou de pareilles Sociétés , & surtout à tous ceux qui se trouvent en mer , tant Officiers que Chirurgiens .

La Société desire que ceux qui écriront là - dessus , fassent un usage exact & judicieux de toutes sortes d'Auteurs & d'écrits , tant des Pays - Bas que d'ailleurs , surtout de ceux qui sont fondés sur l'expérience , & qui servent le plus à l'éclaircissement des divers points ci-dessus mentionnés .

Les réponses à toutes les susdites questions doivent être lisiblement écrites en Flamand , Latin ou François , munies d'un double & envoyées , francs de port , à M. Juste Tieenk , Secrétaire de la Société Zélandaise des Sciences &c , à Flessingue .

#### LIVRES NOUVEAUX.

*D E S C R I P T I O N & u s a g e de quelques Lampes à air inflammable , par F. L. ERMAN , Licencié ès Loix & Démonstrateur de physique expérimentale à Strasbourg : avec une planche gravée en taille douce . A Strasbourg , chez J. H. Heitz ; & à Paris , chez Durand , Lib. rue Galande . 1780 . in - 8° . de 35 pag . Prix 1 liv . 4 f .*

#### AVIS.

On a déjà vu dans une de nos feuilles que Madame Plauw avoit acquis une réputation dans Paris pour l'application des sangsues . Il étoit naturel qu'elle fit une élève dans son genre . Nous prévenons le public que Madame Neveu , Maitresse Sage-Femme , rue de la Vieille Draperie , est la personne qui lui succéde & qui est aussi heureuse dans cette application que celle dont elle tient cet art ,

N°. 24.

ANNÉE 1780.

## GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 11 Juin.

S. CXII.

*AURIPIGMENTO sulphur miscere memento,  
H. decet apponi calcem, conjunge saponi.  
Quatuor hac misce; commixtis quatuor iſſis  
Fistula curatur, quater ex his ſi repleatur.*

Mélez le soufre à l'orpiment  
Chaux & savon pareillement.  
Dans la fistule qu'on en mette,  
En quatre fois la cure est faite.

On voit ici que l'Ecole de Salerne conseille l'application des caustiques les plus forts, c'est à-dire d'une espece de pierre à cautere formée par l'alkali du savon & par la chaux, pour la fistule à l'anus. Quant au soufre qu'on y joint, il nous paroît inutile, à moins qu'on ne l'ait mis dans la vue d'adoucir la causticité du mélange. L'orpiment, c'est-à-dire l'arsenic uni au soufre, ne nous paraît pas seulement inutile; il peut être dangereux en cas de resorption. Nous le croyons suspect, quoiqu'en ait dit Frédéric Hoffmann.

*Aux Auteurs de la Gazette de Santé.*

L'avis que vous avez donné dans le N°. 18, au sujet de la petite-vérole, me paroît très-prudent. Il seroit à souhaiter qu'il fût suivi partout. Mais malheureusement quand des hommes à systèmes en ont adopté un, & que parmi ces hommes il s'en trouve quelqu'un de célèbre ou très-intéressé, c'est un très-grand malheur pour la Médecine & pour le genre humain. Cependant, j'ai la satisfaction de croire que l'inoculation sera juste-

ment abolie, comme la transfusion du sang, puisque depuis le décret de la ville & banlieue de la Haye, je vois qu'on a défendu cette pratique dans les endroits les plus considérables, comme à Leyde, à Berne, à Grenoble, à Lyon, à Paris, à S. Omer, à Dijon, & que dans ces dernières villes surtout, on y a rendu les ordonnances les mieux conçues & les plus sages. Non-seulement, on y défend de pratiquer l'inoculation, mais on y indique les moyens de se préserver de la petite-vérole ordinaire. Je suis surpris qu'en France, où actuellement l'on s'occupe assez des moyens de conserver les hommes, on n'ait point encore fait un Réglement de police à ce sujet, qui serve pour tout le Royaume, ou bien quelque Ordinance comme celle de St. Petersbourg concernant toutes les maladies épidémiques contagieuses.

Je supprime les réflexions qu'une pareille négligence fait naître, ainsi que les preuves qu'on pourroit donner, qu'à cet égard & en général pour tout ce qui concerne la conservation des hommes, nous sommes dans une espece d'avèuglement & de l'éthargie qui nous met fort au-dessous des peuples les moins polis & même des siècles d'ignorance; puisque dans ces siècles mêmes, on prenoit des précautions contre la peste, contre la lepre dont on est venu à bout, & en général contre toutes les maladies contagieuses. En attendant qu'on ouvre les yeux à ce sujet, je crois devoir vous faire part de ce qui s'est passé dans la ville que j'habite & sous mes yeux.

*Journal d'inoculation pratiquée à Limoux,  
en Languedoc.*

Décembre 1779. Le 16 de ce mois, on inocula deux frères âgés l'un de sept ans, l'autre de cinq. Leur petite-vérole fut très-heureuse; mais ils eurent l'un & l'autre les glandes inguinales & axillaires enflées & douloureuses, qui vinrent à suppuration & qui suppurerent longtems.

Le 31, on inocula un enfant de trois ans & demi, bien constitué, qui eut fort peu de boutons, mais il survint une éruption miliaire avec fièvre, ardeur, rougeur & enflure au visage.

Janvier 1780. Le 10 de ce mois, on inocula une fille âgée de sept ans qui, après quelques jours de malaise, tomba dans un état violent & convulsif, qui ne cessa que par l'éruption, pour laquelle on fut obligé d'appliquer les vésicatoires. Les boutons furent nombreux & confluens, les yeux longtems rouges, la bouche pleine d'aphtes.

Le 12, on inocula une fille de dix ans, qui eut une petite-vérole très-confluente. Elle avait été déjà inoculée deux ou trois fois sans succès.

Le 14, on inocula une fille de seize ans, très-bien constituée. L'invasion fut très sérieuse. Le malaise, l'inquiétude, un grand accablement, un grand mal de tête, des douleurs aux aines, aux épaules, aux reins, le délire, l'insomnie furent les principaux symptômes qui précédèrent l'éruption. Le pouls éroit mou, irrégulier. L'éruption calma ces accidens & la malade fut mieux jusqu'au 27, où il survint une hémorragie utérine. Les boutons pâlirent; il survint des inquiétudes, des suffocations, le pouls devint irégal, la déglutition difficile. La suppuration des plaies fut très-abondante & dura plus d'un mois & demi. Le 20 février, malgré cette suppuration, la malade fit sa première sortie. Le temps éroit beau, mais froid. Le soir elle eut mal à la tête & le lendemain le visage enflé, érysipelaque; la suppuration fut supprimée. On fut obligé de la saigner, de la purger. Heureusement l'érysypele se porta sur les jambes qui devinrent enflées, rouges, tendues, prurigineuses & parsemées de petits boutons. La suppuration se rétablit & enfin la fièvre cessa.

Le 16, on inocula une fille de cinq ans. L'éruption fut abondante, les bou-

tons étoient petits & confluens, la plupart lymphatiques, les yeux fort rouges & le pouls petit, fréquent & mou. Je ne la vis qu'une fois.

Le 20, on inocula une fille de 10 ans, qui eut une petite-vérole fort heureuse.

Mars. Le 5, on inocula trois frères âgés l'un de treize ans, l'autre de onze, & le 3e. de cinq.

Le plus jeune eut une petite-vérole discrète & bénigne; mais vraisemblablement la dépuration des humeurs fut très-imparfaite. Les glandes des aines restèrent longtems gonflées, dures & douloureuses.

Le 2e. eut aussi fort peu de boutons, mais le même accident lui arriva. Il eut les glandes inguinales dans le même état, & de plus la parotide gauche fort engorgée & très-dure. La suppuration en diminua le volume, mais elle a resté toujours dure & l'est encore. La tête est devenue galeuse & jette beaucoup de matières.

Le plus âgé ne fut pas aussi heureux que ses frères. Il eut une petite-vérole des plus confluentes & très-orageuse, qui le tint dans le plus grand danger, pendant vingt jours. Enfin le 21. il se fit un dépôt sur le pied droit qui s'ouvrit le 28 mars. Il en sortit une quantité prodigieuse de matière, & la suppuration de cette partie a duré plus d'un mois. L'ulcère s'est enfin cicatrisé le 7 mars, mais ce malade n'est pas encore parfaitement rétabli. Il a les jambes engorgées & il y pairoit des furoncles de tems en tems.

Un enfant de cinq semaines, qui habitait la même chambre, prit bientôt la petite-vérole de ses frères inoculés, quoique l'Opérateur eût assuré la mère qu'il ne courroit aucun risque. Il eut une petite-vérole ordinaire & se porte bien.

Une sœur de la personne inoculée le 10 janvier, qui éroit encore à la mammelle, prit la même maladie. Celle qu'on avoit inoculé le 20, la communiqua également à un enfant de six mois. Je ne peux pas comprendre l'avantage qu'il y a à communiquer ainsi une maladie contagieuse. Nous voyons des épidémies dans cette Province, où à peine y a-t-il un sujet sur cent, gravement affecté. Le mal parcourt ses périodes sans danger & sans suites facheuses. Ne seroit-il pas plus prudent de ne point forcer ainsi la nature; de ne pas exposer des sujets parfaitement sains à un danger réel, ou à recevoir des

levains de maladies , qui prenant ensuite d'autres formes produisent des accidens très-graves. Il me semble qu'il seroit plus conforme à la raison , à l'humanité , de prendre des mesures sages pour éloigner la contagion des villes , surtout lorsque l'exemple des succès y encourage.

*A Limoux , le 28 Mai 1780. Signé , Rouch , D. M.*

*Observation sur une amputation de la main , suivie de la réunion , par M. CHARIERE , Chirurgien à Livron en Dauphiné.*

Au mois de novembre 1768 , un nommé Artaud , habitant du domaine d'Allex , élection de Vallence en Dauphiné , occupé à tailler du bois avec la hache , eut le malheur de couper la main de sa fille , âgée d'un an & demi , qui jouoit à côté de lui. Le coup de hache porta en travers des quatre os métacarpiens ; ce qui forma une amputation exacte de cette partie de la main ; de maniere qu'elle ne tenoit plus au reste du métacarpe que par une petite laniere de peau du côté du pouce. Je fus appellé dans l'instant , mais étant à une lieue de l'endroit , il y eut deux heures d'intervalle entre l'accident & mon arrivée.

Le pere avoit replié la partie de la main détachée sous le reste du métacarpe , & avoit enveloppé le tout dans beaucoup de linge. Je désis cet appareil & je trouvai l'hémorragie arrêtée. Je voulus expérimenter si cette partie de main détachée pourroit se réunir au poignet , en la plaçant convenablement , avec intention d'en faire la séparation totale , quelques jours après , si la réunion ne pouvoit pas avoir lieu. Pour cet effet , je fis d'abord un bandage de toile en forme de bracelet que je fixai sur le poignet au-dessus du pouce ; ayant ensuite replacé la main dans sa position naturelle , chaque partie d'os métacarpien vis - à - vis de sa partie correspondante ; j'assujettis le tout en cette situation , & j'employai les moyens suivans :

1° Une compresse de linge percée de quatre trous , à travers lesquels je fis passer les quatre doigts , les chefs supérieur & inférieur de cette compresse fixés au bracelet par quelques points de couture.

2° Une bande de trois aulnes de long sur neuf lignes de large , roulée à un globe ; j'assujettis le chef qui de-

voit être employé le premier au bracelet du côté du pouce. Je passai ensuite la bande entre le pouce & l'index , & puis entre l'index & le medius. Je la ramenai vers le bracelet , & là je l'arrêtai avec une épingle , j'en fis de même pour le medius , l'annulaire & pour l'autriculaire.

3° Une petite plaque de bois de sapin bien amincie que je plaçai sous la main , pour servir d'appui au métacarpe & aux doigts étendus. Cette attelle fut retenue en situation par plusieurs révolutions d'une bande dont je relâchai les bouts par-dessus le poignet. Je dois faire observer que j'avois enduit de baume du Commandeur les deux parties que j'avois dessiné de réunir , & que toutes les bandes & compresses de l'appareil furent trempées dans une eau d'arquebusade ; je plaçai l'avant-bras & la main dans une écharpe , & laissai passer cinq jours sans défaire cet appareil ; néanmoins je visitois l'enfant tous les jours , pour voir ce qui se passoit.

Le cinquième jour , je levai l'appareil avec les précautions convenables & j'eus la satisfaction de voir que la réunion étoit déjà très-avancée. Je pressai le bout des doigts , & j'observai que la pression faisoit pâlir l'extrémité pressée à laquelle la couleur de chair venoit quelques moments après ; ce qui me convainquit que la circulation commençoit à s'établir dans tous les doigts. Je remarquai cependant qu'il s'étoit formé quelques vessies sur le doigt annulaire que j'ouvris. Il s'étoit déjà établi une suppuration dans la plaie qui entouroit les parties réunies. Je la pansai avec des plumaceaux chargés du digestif ordinaire , & je remis l'appareil tout entier comme le premier jour. Je continuai de panser ainsi chaque jour , en levant l'appareil une fois toutes les vingt quatre heures.

Ce traitement dura trente-huit jours , & la réunion se fit très - parfaitement ainsi que la cicatrisation , quoique dans cet intervalle cet enfant effuyât la rougeole ; ce qui ne produisit d'autre effet sur la blessure qu'une suppuration plus abondante à la fin. Il est résulté de ce traitement que cette enfant a sa main gauche entière , & dans sa parfaite intégrité ; la circulation y a lieu comme dans le reste du bras. La sensibilité y est aussi parfaite. Son accroissement se fait proportionnellement à celui du reste du corps. Elle n'a cependant aucun mou-

vement dans les quatre doigts de la partie de la main réunie; ce qui provient sans doute de ce que les tendons ne se sont pas réunis comme les os, les muscles & la peau.

Cependant, cette main ne laisse pas que d'être très-utile à cette enfant. Elle s'en aide, par le secours du pouce qui a tous ses mouvements ordinaires & au moyen duquel elle peut saisir les corps qu'elle veut porter en les tenant entre le pouce & les autres doigts.

*Signé, CHARIERE, Chir.*

*Réponse au mémoire à consulter du N°. 22 de la Gazette de Santé.*

Les accidens qu'éprouve la femme âgée de 27 à 28 ans, & leur constance indiquent suffisamment le siège de la maladie. La douleur fixe qui occupe la région de l'estomac, & qui revient par accès de plus en plus rapprochés, indique que le petit lobe du foie & les portions voisines se trouvent dans un état de phlogose fréquent. En conséquence, d'après l'observation d'un cas assez ressemblant, à la longueur près, où les mêmes remèdes n'ayant procuré qu'une cure apparente, la saignée me réussit comme par miracle, malgré le peu de pléthora apparente du pouls; je crois devoir conseiller la saignée, de la répéter même & de passer dès le lendemain à des bains très-peu chauds, d'une heure & demie ou de deux heures, auxquels on ajouteroit la décocction d'une bonne poignée de mauve & de guimauve. La malade prendroit dans la matinée quatre à cinq tasses d'eau de veau ainsi préparée. Prenez deux onces de maigre de veau; faites bouillir lentement dans cinq demi-septiers d'eau, reduisez à trois; ajoutez deux poignées de poirée, deux têtes de laitue, demi-poignée de chicorée sauvage.

Je voudrois continuer ce traitement jusqu'à ce que la plus légère sensibilité eût totalement disparu. Pour y parvenir au plutôt, je ferois observer un régime austere, c. à. d. je tiendrois la malade au bouillon de veau & de volaille; je ne permettrois quelques petites soupes, que deux ou trois jours après qu'il n'y auroit plus la moindre sensibilité. Le peu d'indication que présentent les premières voies pour purger, me feroit éloigner

toute espèce de purgatifs. S'il y avoit nécessité, je n'userois que des plus doux minoratifs. Dès que l'état de la malade le permettroit, je passeroyais aux eaux de Vichy, ou à l'usage de quelque eau minérale légerement ferrugineuse, qui seroit à la portée. Au défaut des eaux, je prescrirais les bouillons suivans:

Prenez rouelle de veau, demi-livre; racine de patience sauvage, une once; racine d'aulnée trois gros, si toutefois elle ne repugne pas trop à la malade; faites bouillir dans suffisante quantité d'eau pour deux bouillons, ajoutez sur la fin feuilles de cresson demi-poignée, chicorée sauvage une poignée qu'on ne fera qu'intufer; faites fondre dans la collature une drâgue de tartre martial. La malade prendra la moitié du bouillon le matin à jeûn, & fera un peu de promenade après, & l'autre moitié vers 6 à 7 heures, continuant une quinzaine de jours. Elle prendroit ensuite un gros par jour, & peu après, un gros & demi de terre foliée de tartre, ou à son défaut deux gros par jour, un le matin & l'autre le soir, de teinture de mars tartarisée dans un verre d'infusion de cresson. Ces remèdes seroient continués quelque tems, après même que la malade sera jugée bien guérie. *Signé, CAZAUBIEL, Méd. du Roi à S. Hubert.*

LIVRES NOUVEAUX.

*Mémoire sur les moyens d'employer pour s'opposer aux ravages de la variole, adressé à ses concitoyens, par M. MARET, Doct. en Médecine de l'Université de Montpellier, Agrégé au Collège des Médecins de Dijon, Médecin en survivance de l'Hôpital général & Secrétaire perpétuel de l'Académie de la même ville; Médecin désigné pour le traitement des épidémies; Censeur Royal; Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris, associé regnicole de la Société Roy. de Médecine, &c. &c. A Paris, chez Didot le jeune, quai des Augustins; & à Dijon, chez Frantin, Imp. du Roi. 1780. in-8°. de 185 pag. Prix 1 liv. 16 f.*

Nous sommes fâchés que M. Maret, dont nous avons eu occasion de parler plusieurs fois avec éloge, ait mis tant de précipitation à faire cette brochure. Elle s'en ressent un peu. Nous en rendrons compte dans la feuille prochaine.

De l'Imp. de la Veuve B A L L A R D & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.

N°. 25.

ANNÉE 1780.

## GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 18 Juin.

S. CXIII.

## TEMPÉRAMENS.

**Q**UATUOR humores in humano corpore constant  
Sanguis cum cholera, phlegma, melancholia.  
Quatre tempéramens distinguent les humains,  
Le bilieux, le phlegmatique,  
Le sanguin, le mélancolique,  
On peut les reconnoître à des signes certains.

## Accident extraordinaire.

Après des chaleurs excessives qu'on a effuyées pendant plusieurs jours à Paris & aux environs, le mercure étant monté au-dessus de 28 degrés au thermomètre de Reaumur, il y a eu un orage dans la nuit du 4 au 5 juin. Le tonnerre a tombé à S. Maur dans un des potagers de Monseigneur le Prince de Condé, au jardin qu'on nomme de la Plaine. Il y a brûlé plusieurs sommités de rhubarbe & d'absynthe. Une herboriste de Paris, nommée Made. Dreux, ayant été le lundi à la pointe du jour cueillir de ces plantes, qui étoient encore couvertes d'une rosée de couleur d'iris, sentit, en les cueillant, que les bras & les mains lui cuisoient, comme si elle étoit piquée par des fourmis. De retour à Paris, ses bras se sont enflés, sont devenus rouges, érythémateux ; il s'y est élevé des cloches semblables à celles que produit l'application du feu ou des vésicatoires. L'inflammation a gagné jusqu'aux épaules ; la fièvre est survenue accompagnée de quelques momens de délire. L'application du beurre, celle d'une infusion de fleurs de sureau n'ont fait qu'aigrir le mal.

Mais elle a été sensiblement soulagée par celle du lait & d'une décoction de plantes émollientes.

Nous avons vu cette personne le 13 juin. Ses bras n'étoient pas encore parfaitement guéris. On diroit qu'elle a été brûlée. Et en effet, c'est la matière électrique ou la matière du feu dont cette espèce de rosée étoit imprégnée qui a produit cet accident.

Cette observation est bien capable de rendre attentifs, surtout les habitans de la campagne, aux effets du tonnerre sur les plantes, & au danger qui peut en résulter pour les bestiaux. Nous ne doutons pas que, dans une circonstance semblable, si on les laissoit paître des plantes couvertes d'une pareille rosée, il ne pût survenir des maladies inflammatoires & mortelles. Ce phénomène même bien examiné pourroit conduire à la découverte de bien des causes de maladies, soit des grains, soit des bestiaux, dont on ignore souvent l'origine.

Réponse aux réflexions de M. le Rey, insérées dans le No. 21 de la Gazette de Santé ; par M. MARIGUES, Chirurgien-major de l'Hôpital Roy. de Versailles, Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi, &c. &c.

Les réflexions de M. le Rey ne paroissent avoir été faites que d'après deux observations sur des hernies crurales. S'il avoit voulu consulter les livres de l'art, qui suppléent toujours utilement à ce que la pratique ne peut toujours nous faire connoître, il auroit trouvé partout la solu-

tion de ses questions. Il se seroit convaincu que les intestins ileum & colon peuvent également former ces espèces de hernies, & que dans ce cas, comme dans les inguinales, une portion du diamètre de ces intestins peut s'étrangler sans que le reste y soit compris. La position & les attaches du colon dans le bas-ventre, n'est pas une raison pour que, dans certaines circonstances, il ne puisse s'insinuer dans les ouvertures de la partie inférieure de cette capacité & former au-dehors des tumeurs herniaires. J'en ai vu plusieurs exemples; on en trouve dans les Auteurs & notamment dans les mémoires de Georges Arnaud. Mais le point de la question est de savoir si effectivement l'intestin ileum, dont le volume est peu considérable, n'engage dans quelques cas de hernies, qu'une portion de son diamètre, laquelle fortement étranglée par les parties environnantes peut se gangrenier à l'exclusion du reste. Pour répondre à cette question, je n'aurai recours qu'aux faits.

Il y a environ douze ans que je fis l'opération d'une hernie crurale à une femme de 35 ans. L'étranglement des parties depuis plus de huit jours avoit produit tous les accidens connus des Praticiens. Après avoir ouvert le sac herniaire & enlevé une grande portion d'épiploon mortifié, je trouvai dessous une portion de l'intestin ileum qui sûrement n'étoit pas assez considérable pour estimer qu'une anse entière fut comprise dans l'issu herniaire. Cette portion étoit lisse & polie, mais livide & dans un état de mortification bien marquée. Je ne voulus pas la reduire, quoique j'eusse dilaté un peu l'arcade. Je reconnus quelques points d'adhérence à la faveur de cette dilatation; je les respectai & je laissai ainsi l'intestin dans la plaie. Trois jours après, l'intestin se perça & les matières stercorales coulerent par cette ouverture. La malade fut pansée méthodiquement; l'intestin s'exfolia; la plaie se retrécit peu à peu, & environ deux mois & demi après, elle fut parfaitement guérie. Pendant le traitement on donna plusieurs lavemens à la malade, pour rappeler par en bas le cours des matières, & la liqueur de l'injection ne passa pas par la plaie.

A cette observation j'en joindrai quelques autres. Un homme d'un certain âge portoit depuis long-tems une hernie inguinale qu'il avoit toujours contenu par

un bandage. Ayant depuis quelques tems négligé ce moyen, la hernie reparut avec les accidens les plus formidables & les plus pressans. Un homme de l'Art qui soignoit le malade, méconnut cet état & l'attribuaient à des coliques causées par du cidre que le malade avoit bu & que l'on estimoit lithargiré; on négligea les moyens nécessaires & le malade mourut. A l'ouverture du cadavre, faite en présence du Juge, deux de mes confrères & moi trouvâmes l'intestin ileum serré par l'anneau dans les trois quarts de son diamètre. L'autre quart quoique libre avoit trop peu d'étendue pour permettre aux matières de suivre leurs cours par l'anus. Nous remarquâmes que la portion étranglée s'étoit allongée en forme d'appendice digitale & qu'elle étoit gangrenée.

M. Louis, dans un favorant mémoire, a classé avec succès les hernies avec gangrene. Il a fait voir d'après plusieurs observations communiquées à l'Académie Roy. de Chirurgie, par des Chirurgiens de mérite, qu'assez souvent dans ces hernies l'intestin ileum n'est pincé & serré que dans une partie de son diamètre. On trouve dans les Journaux de Médecine beaucoup d'exemples de hernies où, suivant l'exposé des Auteurs, dont la plupart n'ont pas paru faire attention à cette circonstance, il est manifeste que l'intestin n'a été que pincé; & quoique la plus grande partie de ces Auteurs n'ait pas spécifié l'intestin étranglé & gangrené, il s'en trouvé néanmoins quelques-uns qui l'ont marqué d'une manière positive. M. Baratte, dans une hernie de cette nature, a reconnu l'intestin ileum (1). M. Dufouart, dans un cas semblable où l'opération fut sans succès par le mauvais régime du malade, trouva à l'ouverture du cadavre que l'intestin qui, dans cette hernie avoit été pincé, gangrené & perforé spontanément avant l'opération, étoit l'ileum. Les bords de la plaie de cet intestin avoient contracté des adhérences solides aux environs de l'anneau (2). Dans une autre hernie; où il paroît que l'intestin n'avoit été que pincé, on trouva à l'ouverture du cadavre que c'étoit l'ileum, lequel étoit gangrené, percé de plusieurs trous & adhérant au ligament inguinal (3).

(1) Journal de Médecine, tom. VI.

(2) Académie de Chirurgie, tom. III.

(3) Journal de Médecine, tom. XXIV.

Ces exemples suffisent pour se convaincre 1<sup>o</sup> que l'intestin ileum peut aussi bien que le colon ne s'engager qu'en partie dans les ouvertures du bas-ventre, & donner lieu par la mortification de la portion étranglée, aux accidens & aux dépôts stercoraux ultérieurs produits par la perforation spontanée de cette portion privée de vie ; 2<sup>o</sup> qu'en cet état, l'ileum peut ainsi que le colon contracter autour de l'anneau & de l'arcade crurale des adhérences salutaires qui préservent les parties intérieures d'un épanchement dangereux. Ces adhérences qui sont les effets de l'inflammation précédent toujours heureusement la perforation de l'intestin : d'où l'on doit conclure que les hernies de l'ileum compliquées de gangrene dans l'espèce dont il s'agit ne sont point incurables, comme on pourroit l'inférer d'une assertion de M. le Rey.

Le volume d'une tumeur herniaire n'est pas une raison qui doive faire croire que tout le diamètre de l'intestin ileum soit compris dans la hernie. Quand cet intestin est seul, la tumeur sans doute est fort petite ; elle l'est encore plus lorsqu'elle n'est formée que par une portion de l'épaisseur de sa masse. Mais les hernies dans lesquelles l'intestin n'est que pincé ne se rencontrent pas toujours de cette maniere. Souvent une petite portion d'intestin est profondément cachée sous une masse d'épipoon plus ou moins grande. Dans ce cas, le volume de la tumeur qui appartient plus à l'épipoon qu'à l'intestin ne peut rien faire connoître de relatif à la quantité de l'intestin sorti, & l'on ne peut acquérir de connaissances à cet égard qu'après avoir fait l'opération indiquée. Ainsi le diagnostic établi sur le volume de la tumeur doit dans ce cas être très-fautif.

Quant à l'étranglement de la portion intestinale, qui dans les hernies où l'intestin n'est que pincé, produit seul les accidens subléquens, il dépend ordinairement de la pression que les piliers de l'aponévrose du muscle grand oblique ou le ligament de Poupart, exercent sur elle lorsqu'elle est engagée dans l'anneau ou dans l'arcade crurale. Mais lorsque cette portion dans son issue est accompagnée d'une masse d'épipoon ; si l'arrive que cette masse soit un peu considérable, elle contribue à cet étranglement & le rend plus certain & plus fort. *La suite à l'ordinaire prochain.*

### Mémoire à consulter.

Une Dame, âgée de 40 ans, d'une grande sensibilité, eut à l'âge de 20 une petite-vérole qui suppura mal. Un an après elle devint percluse de ses membres. Cet état dura trois semaines avec intensité, le rétablissement fut long, & pendant 7 années consécutives, elle a essayé à différentes époques la même affection, mais avec moins de violence. Depuis cette petite-vérole, elle n'a eu presque plus d'appétit ; la sensibilité de l'estomac a resté telle, qu'elle rejette toutes les drogues qu'on lui donne, à l'exception des calmans.

Depuis 18 mois, elle éprouve à la région de l'estomac une douleur qui a augmenté par gradation, au point qu'en janvier elle a été plus vive, accompagnée d'un peu de frisson & de chaleur, avec une teinte jaune dans toute l'habitude du corps. On découvre à cette région une dureté circonscrite de la grosseur d'un œuf de poule, accompagnée d'une douleur sourde en tout tems, & qui augmente par le toucher & lors des digestions. On demande des avis pour cet état.

R. En attendant d'autres lumières, nous croyons être autorisés à penser que c'est un reste de petite-vérole qui a laissé son impression sur la partie membraneuse du foie & peut-être sur l'estomac même ; qu'il faut user d'abord de délayans avec précaution & en abondance, comme du petit-lait avec la crème ou la terre foliée de tartre, d'eau de veau, enfin des eaux de Vichi coupées d'abord avec l'eau de veau, ensuite seules. Le régime doit être humectant, adoucissant & composé principalement de fruits, d'herbes potagères, de riz, de viandes blanches & de nourritures légères.

### LIVRES NOUVEAUX.

*L'ART du Distillateur & Marchand de liqueurs considérées comme alimens médicamenteux, par M. DUBUISSON, ancien Maître Distillateur. A Paris, chez l'Auteur, vis-à-vis l'Imprimerie du Palement, rue Mignon ; chez M. Dubuisson fils, au Caveau du Palais Royal ; & M. Cusin, au Caffé Dubuisson, vis-à-vis l'ancienne Comédie-Françoise. 1779. 2 vol. in-8°. L'un de 448 pag. l'autre de 370.*

Nous rendrons compte, dans la feuille prochaine, de cet ouvrage intéressant, fait d'après les meilleurs principes.

**Mémoire sur les moyens à employer pour s'opposer aux ravages de la VARIOLE (\*) ; ouvrage de M. Maret, annoncé dans la feuille précédente.**

Nous avions cru d'abord que l'Auteur, occupé des moyens de s'opposer aux ravages de la petite-vérole, & ayant été témoin des succès obtenus par les précautions prises contre cette contagion dans la ville de Dijon (1), s'empressoit de concevoir au bien qu'on a envie de faire, & donnoit ses idées, soit relativement aux moyens de perfectionner la méthode d'extirper cette maladie, soit relativement aux inconvénients qu'on n'avoit pas prévus pour cette ville. Nous nous sommes trompés. Ce n'est point là le but de M. Maret. On ne trouve pas un mot dans son mémoire qui ait trait au règlement dont on parle, & dont toute l'Europe a loué & admiré la sagesse & les dispositions. L'Auteur nous laisse ignorer entièrement tout ce qui s'est passé à cette occasion dans la ville qu'il habite; quoiqu'on ait eu déjà occasion de voir que l'effet de ce règlement avoit été tel, que depuis son exécution, la petite-vérole avoit disparu de son encceinte; ce qui valoit bien la peine d'être noté.

L'objet de M. Maret n'est donc pas d'avouer les avantages qu'on peut se procurer, en s'y prenant de cette manière, mais de prouver que ces avantages sont illusoires & qu'on ne peut plus obtenir ce qu'on a déjà obtenu tant de fois dans plusieurs villes d'Europe. Dans cette idée, M. M. a cru qu'il falloit recommencer par examiner les ouvrages, dans lesquels on avoit établi la doctrine qui avoit conduit à ces précautions & qui est diamétralement opposée à la sienne; qu'il falloit renverser & détruire tous les principes avancés jusqu'ici sur cet objet, & dont le temps & l'expérience avoient confirmé l'utilité.

Pour soutenir sa Thèse, comme il convient, l'Auteur débute par un préambule, qu'il appelle son exorde, dans lequel, après avoir parlé du cœur apathique de M. de Fontenelle, qui fut inaccessible aux sentiments mêmes de l'amitié; des poudres de Sutton qui ne sont, selon lui, que des préparations d'antimoine, quoique M. de Villiers, Médecin de la Faculté de Paris, ait démontré par l'analyse, que leur base n'est point l'antimoine (2); il fait mention de la prétendue découverte du Chevalier Digby, qui imagina le premier, selon lui, que le germe de la petite-vérole résidoit dans le sang arrêté dans le cordon ombilical & qu'il falloit le vider exactement; quoiqu'Avicenne, & presque tous les autres Médecins Arabes, Gordon, Joubert, Du-laurent, Forestus, Riolan &c., eussent eu la même idée sur la cause de cette maladie, attribuée à un reste de sang menstrual, & que la méthode de dégorger ainsi le cordon ombilical, dans la vue

(\*) L'Auteur dit partout, variole, au lieu de petite-vérole.

(1) Voy. l'Ordinance de la Chambre du Conseil & de Police de la ville de Dijon, du 25 septembre 1779, qui ordonne les précautions à prendre contre la contagion de la petite-vérole.

(2) Voy. Manuel secret & analyse des remèdes de MM. Sutton &c., par M. de Villiers. On y voit que les principaux ingrédients de ces poudres ne sont que des préparations de mercure & d'étain.

de préserver de la petite-vérole les nouveaux-nés; soit aussi ancienne que l'opinion, dont elle est une conséquence, & généralement pratiquée en Asie, surtout à la Chine, où toutes les sages-femmes sont dans cet usage & dans la même intention (3); sans qu'il y ait encore eu un seul Chinois, ni un seul Européen qui ait été prélevé de la maladie par cette méthode. Mais, tel est l'effet de la superstition & de l'entêtement. Non-seulement les Sages-Femmes & les nourrices persistent dans leur erreur, mais encore ceux qui semblent faits pour la détruire. M. Maret, après s'être occupé de cette ligature, finit par être du sentiment de M. Levert, qu'il ne cite pas, & qui a parlé de cette prétendue découverte du Chevalier Digby, & de son intention, pour en faire voir le ridicule.

Après ce préambule léger, M. Maret entre en matière & commence ainsi :

« Le projet de l'extirpation de la variole, proposé depuis longtems en France & en Angleterre, a été présenté de la manière la plus séduisante par MM. Beer, Raft, Richard, le Camus, & Paulet ».

L'Auteur auroit pu ajouter M. Venel, Auteur de la Thèse de M. Richard; Cothenius, premier Médecin du Roi de Prusse; Casimir Medicus, premier Médecin de l'Electeur Palatin, &c. qui ont tous eu la même idée & à-peu-près dans le même temps. Mais le dessin de M. Maret, comme on le verra bientôt, n'a pas été de faire connaître les personnes les plus capables d'accréder une opinion, à laquelle il a refusé de souffrir. Son but est de diminuer le mérite des productions, dans lesquelles on trouve cette doctrine établie, & de persuader au Public que sa profonde érudition lui a fait connoître & déterrer de vieux Auteurs, qu'il faut regarder comme les pères de toutes ces idées d'extirpation de la petite-vérole.

Ces vieux Auteurs, qu'il cite en note, sont Claude Chanvel (qu'il appelle Chauvet,) & Christophe Cachet, Médecins du 17<sup>e</sup> siècle. C'est dans les écrits de l'un & de l'autre qu'on trouve, selon lui, les premiers appercus de cette doctrine. Il est certain que si cela est, MM. Beer, Raft, Venel, &c. n'ont pas le mérite de l'invention, & que M. Maret vient de faire une brillante découverte. Il est fâcheux seulement que cet Académicien ait oublié jusqu'au nom des Auteurs qu'il vient de citer. S'il eût daigné les consulter de nouveau, il eût vu que ces vieux écrivains, dont il a été fait mention dans l'histoire de la petite-vérole, avec une courte analyse de leurs écrits (4), n'ont point eu l'idée de l'extirpation de cette maladie; mais qu'ils ont recommandé seulement des moyens préservatifs particuliers, c'est-à-dire des remèdes, des bains, la propreté, un régime approprié, enfin des moyens tels à-peu-près que les avoient indiqués les Arabes, Avenzoar sur-tout, & d'autres Médecins, Diemerbroeck, &c. Il est vrai que Chanvel & Cachet ont indiqué ces sortes de préservatifs d'une manière plus particulière (5); c'est aussi la raison pour laquelle on en ait fait la remarque dans l'histoire de la petite-vérole.

(3) Voy. Système des fièvres & des crises &c., par Noël-Falconet, pag. 131.

(4) Voy. tom. I., de l'histoire de la petite-vérole.

(5) Voy. La Chasse-vérole des petits enfans, par Chanvel. Avignon, 1610. in-12.

La mémoire de M. Maret n'est pas plus heureuse, lorsqu'il rappelle le sentiment de quelques Auteurs qui ont prétendu trouver des traces de la petite-vérole dans les écrits des Médecins Grecs, & lorsqu'il cite, entre autres, J. God. de Hahn, Méd. de Breßlaw, (qu'il appelle Godefroy de Haën). Mais si M. Maret eût été de bonne foi, il auroit fait mention de la réponse que fit à ce God. de Hahn, le célèbre Werlhoff, Méd. du Roi d'Angleterre, qui lui prouva qu'il avoit eu tort de confondre les anthrazes des Grecs avec la petite-vérole des modernes, & que cette dernière maladie avoit été entièrement inconnue (1). D'ailleurs cette discussion étoit faite & on en avoit rendu compte dans le tems. Ainsi M. Maret n'a d'autre mérite ici que celui d'avoir pris God. de Hahn pour M. de Haën. (\*)

Il a cependant la générosité d'accorder à l'Auteur de l'*Histoire de la p. v.* l'honneur de citer quelquefois des Historiens; mais il a la malice de lui faire étroiper toujours le nom de quelqu'un. Ainsi il lui fait citer *Pentopidan* au lieu de *Pontopidan*. Mais M. Maret ne prend pas garde que cette ruse ne peut pas lui réussir toujours, surtout lorsqu'il semble citer d'après lui-même.

Nous avouons néanmoins que cet Auteur, dont l'ouvrage a été imprimé à Paris, & dont la partie typographique est supérieurement bien traitée, peut avoir été trompé par l'ignorance de ceux à qui il a confié son manuscrit ou qui ont vu les épreuves. Mais il est malheureux que dans cette brochure tout y soit confondu, qu'il y ait si peu d'exactitude & de vérité. Nous allons voir s'il est plus heureux dans ses raisonnemens.

M. Maret en veut principalement à l'*histoire de la petite-vérole*. C'est contre cette histoire qu'il a dirigé presque tous ses traits. On ne fait pourquoi. Il en tire la proposition qui voici, suivant son style.

» Les partisans de l'*extirpation* disent, la VARIOLE » est une maladie étrangère à nos climats; elle ne » s'y entretient que par la contagion; aucune autre » cause physique ne peut la faire naître & comme » l'air ne se charge pas de miasmes varioliques, » comme en se garantissant de la contagion, on se » met à l'abri de l'influence de cette cause, il est » physiquement possible d'extirper la petite-vérole.

Tel est le colosse que l'Auteur se propose de renverser. Pour l'ébranler, il cherche d'abord à insinuer que la variole pourroit bien être plus ancienne qu'on ne pense. Mais sa pénétration & ses recherches ne pouvant pas lui découvrir une origine plus reculée que celle qui a été fixée dans l'*histoire de cette maladie*, c'est-à-dire à l'an 572; il en tire cette conséquence, que ceux qui ne l'ont rapportée qu'au tems des Croisades, se sont visiblement trompés. Cette petite instruction faite sur l'antiquité de la petite-vérole; il y joint le témoignage de God. de Hahn, & voilà ce qui fournit à M. Maret sa première victoire; voici la seconde.

*La variole*, dit-il (p. 13) ne se déclare qu'alors qu'une constitution seche & modérément froide succède à une qui a été seche & chaude, & précédée

(1) Voy. *Werlhoff Disquisitio med. & philol. de variolis & anthrac. b. Hannovera. 1735. in-4°.*

(\*) On verrabient combien on a raison de se plaindre de M. Maret & de le traiter de cette manière,

par une constitution humide & modérément chaude. Tel est le résultat des observations nofo-météorologiques de cet Auteur. Mais comment se fait-il que dans Paris, où une constitution seche & modérément froide succède si rarement à une constitution seche & chaude, sans être précédée d'une constitution humide & modérément chaude, il y ait toujours des petites-véroles dans quelque quartier & que les Inoculateurs, pour l'ordinaire moins savans météorologistes que M. Maret, fassent naître des variolos & des variolettes, tant qu'on veut, sans le secours de l'observation, des baromètres, ni des constitutions.

M. Maret a établi ces conditions dans l'atmosphère pour prouver que sans elles la contagion ne fauroit avoir lieu, c. à. d. ne fauroit répandre la maladie ni produire une épidémie. Pour le prouver, il cite l'exemple d'un enfant qui prit la variole à quelques lieues de Dijon, qui vint en mourir dans cette ville, où il fut enterré, sans qu'elle se répandît. Il ajoute, c'est donc une preuve que le 2e. principe des partisans de l'*extirpation*, c'est-à-dire que la petite-vérole ne se communique que par contagion, ne porte pas ce caractère d'évidence propre à le faire adopter sans quelque restriction.

L'Auteur examine ensuite ce qu'il appelle le 3e. principe de ses adversaires, qui est que la petite-vérole ne se répand point par la voie de l'air.

Pour prouver qu'il la communique, M. Maret demande d'abord, si parmi les malades dont il suppose (toujours gratuitement) les maladies communicables par des miasmes, les variolés seraient les seuls dont l'air ne dissoudroie pas les émanations? Il met en avant l'odeur qu'exhalent ces sortes de malades, comme un témoignage irrefragable de la présence de ces miasmes varioliques actifs. Il cite même un de ces malades, qu'il sentoit à trente pas de distance, à Dijon. Il conclut en disant; puisqu'il est certain que la matière contenue dans les pustules varioliques communiquent à l'air l'infection qu'on observe, il l'est également que ce fluide peut se charger & se charge en effet des miasmes varioliques. Cette conséquence est si naturelle, dit-il, qu'il me paraît qu'elle doit entraîner la conviction.

Mais sans avoir un odorat de la finesse de celui de M. Maret, ne pourroit-on pas lui demander si, toutes les fois qu'il a senti l'odeur d'un cancer, celle des fleurs blanches d'un mauvais caractère, l'idée lui est venue de tirer cette conséquence, que le cancer & les fleurs blanches se communiquent par la voie de l'air. Lorsque J. P. Alprun (2) eut la courage de distiller le pus d'un bubon pestilental, M. Maret auroit donc conclu sur le champ, qu'il alloit périr de la peste, ainsi que toutes les personnes de sa maison & du voisinage. Cependant personne n'en fut attaqué; quoiqu'Alprun dise qu'il fut vivement affecté de l'odeur.

Lorsqu'il n'est pas possible de connoître parfaitement la nature intrinsèque des corps, on est réduit à observer leurs effets. Que prouve l'observation au sujet de la petite-vérole? Que jamais on n'est parvenu à communiquer cette maladie, en volatilisant son virus, mais qu'on la

(2) Voy. *de contag. vien. experimentum medicum*  
D. J. B. Alpruni &c. Pragæ. 1780.

communique très-certainement, en l'employant dans un état de fixité. Pour être donc aux pairs avec les partisans de cette opinion, il faudroit leur opposer des faits de la même force que tous ceux de l'inoculation. Au lieu de les produire, on répète toutes les histoires déjà refutées qui sont dans les livres. C'est toujours à recommander. M. Maret termine cet article par de longs raisonnemens sur le froid, sur le chaud, sur l'humide, sur le sec, &c.

Il examine ensuite si l'on est fondé à admettre la possibilité de l'extirpation de la petite-vérole par l'exemple de la destruction ou cessation totale des maladies contagieuses analogues, telles que la peste, la lèpre, le feu Saint-Antoine, &c. Ici l'Auteur, comme l'argument qu'il se fait est pressant & l'objection un peu forte, se retranche & se borne à effayer de prouver 1°. que l'intérêt qu'on a de se préserver de la p. v. n'est pas aussi fort que celui qu'on a de se préserver de la peste ; 2°. que d'ailleurs quarante jours étant suffisans pour anéantir le virus pestilential, puisqu'on a établi des quarantaines, on a terme connu, au lieu que pour la petite-vérole on n'en a pas.

N'est-ce pas dire : le serpent à sonnettes est le plus dangereux de tous, il faut se réunir pour sa destruction. Quant à toutes ces petites viperes qui ne sont pas si dangereuses & dont le nombre des écailles à la queue n'est pas parfaitement connu, il faut leur laisser faire tranquillement leurs mortuères. D'ailleurs, n'a-t-on pas l'eau du Luce pour s'en garantir ? Il est certain que le nouveau monde n'a pas été tout-à-fait dévasté par la p. v. que le fer des Européens lui a ravi quelques victimes, & que toute l'Amérique n'est pas encore dépeuplée.

Les raisonnemens de l'Auteur sont à-peu-près de cette force, quand il parle de la lèpre. Il adopte à son sujet tous les romans qu'on nous a faits sur son origine. Les eaux stagnantes, les épaisse forêts de l'ancienne Gaule, la misère des peuples &c ; voilà les causes, selon lui, de cette horribile maladie. Mais ne fait-on pas que lorsque César fit la conquête des Gaules, il les trouva couvertes d'hommes & d'épaisses forêts, sans y trouver un seul lepreux. Qui est-ce qui ignore que cette maladie, originaire d'Egypte, fut apportée en Europe par les troupes de Pompée, à son retour d'Asie, que d'Italie elle se communiqua à la Lombardie, d'où elle pénétra bientôt en France ; & dans presque toute l'Europe, où on ne la détruisit qu'en séquestrant les lepreux, en établissant des maladreries où on les enfermait, en créant l'ordre de S. Lazare pour les secourir, & que l'histoire, les loix des Lombards, les Capitulaires de Charlemagne, les fondations pieuses créées à ce sujet, les écrits des Médecins du 14<sup>e</sup> & du 15<sup>e</sup>. siècles, sont autant de monuments qui attestent ce fait. C'est donc aux précautions sages qu'on a pris dans le temps & dont on a trouvé le modèle dans les loix de Moïse, à cette heureuse ligue de la part des Souverains de l'Europe contre un fléau commun, & non à l'abbattement des forêts & au dessèchement des marais qu'on est redévable de sa destruction. Ainsi tous les systèmes, toutes les hypothèses que nous fabrique M. Maret sur l'origine & la destruction de la lèpre tombent en ruine & sont détruits par les faits les plus authentiques de l'histoire.

Le goût pour les hypothèses, pour les systèmes, pour les peroraisons est le goût dominant de M. Maret ; aussi là-dessus, ne laisse-t-il rien à désirer à son lecteur.

C'est en parlant enfin de la possibilité de détruire la petite-vérole, que cet Auteur dissimule avec art toutes les facilités qu'offre cette maladie pour sa destruction, telles que l'impossibilité ou l'est du sujet de la cacher, lorsqu'elle est déclarée, les intervalles considérables qu'on observe constamment entre les épidémies, les succès obtenus en différens endroits par le moyen des précautions, &c. &c., & qu'il grossit (mais sans art) la somme des obstacles qu'on peut rencontrer dans l'exécution des moyens proposés. Mais ne fait-il pas que les armes dont il se sert sont déjà usées ; qu'on a déjà répondu à toutes ces objections, qu'on ne cesse de faire depuis dix ans sur l'espèce des moyens à employer ; que ce n'est point aux Médecins à les indiquer ; que ceux qui sont chargés de la sûreté publique l'avaient bien les trouver, lorsqu'il en est besoin & de conformes aux circonstances. M. Maret fait bien que les Magistrats de Dijon, ceux de S. Omer n'ont point été embarrassés sur la nature des moyens ; que le principal point de la question n'étoit pas de savoir comment on s'y prendroit pour la détruire, mais d'établir que c'est une maladie étrangère à nos climats, à laquelle il n'y a pas plus de tribut à payer qu'à la peste, qui ne se répand que par contagion, & que du moment qu'on en est convaincu, que tout le prouve, on doit employer des moyens, des précautions quelconques, & telles a-peu-près qu'on les a toujours prises contre les maladies épidémiques contagieuses du même genre.

Tous ces arguments connus & rebattus sont donc hors de saison. Il falloit les faire avant qu'on eût préservé les villes de la petite-vérole. Et cela fait, à quoi bon ces maximes : *Les loix les plus précises, dit-il, sont sans force, dès qu'elles ne recourent pas leur sanction du cœur même.* Le Maître d'Ecole fait un long discours à l'enfant qui se noye ; celui-ci ne lui demande qu'une branche pour se sauver. Au lieu de la fournir, M. Maret argumente. Il falloit être de bonne foi ; nous avons déjà prouvé que M. Maret ne l'étoit pas. En voici de nouvelles preuves.

Cet Auteur rappelle, pag. 52, les observations déjà faites sur le virus variolique, sur la propriété qu'il a de donner la maladie au bout d'un certain temps, & après avoir tiré ces faits de l'histoire de la petite-vérole, qu'il cite, il ajoute que ces faits ont été prisés dans le V<sup>e</sup>. vol. des commentaires de Vanvietien, &c. Cette manie dans M. Maret de vouloir toujours ôter aux autres ce qui peut leur appartenir est si forte, qu'il ne prend pas garde qu'il s'applique la réponse que faisoit au loup, l'agneau de la fable, lorsqu'il dit :

*Comment l'aurais-je fait, si je n'étois pas né ?*

Il est certain qu'il est bien difficile d'avoir puisé en 1768 des faits consignés dans un livre qui n'a paru qu'en 1775.

Mais ce ne sont pas-là les seuls reproches qu'on ait à faire à M. Maret. Nous l'allons voir bientôt sortant de son caractère, supposer dans les ouvrages d'autrui ce qui n'y existe pas, marquant même les pages, & jouant dans l'affaire du monde la plus sérieuse.

*La suite & la fin à l'ordinaire prochain.*

De l'Imp. de la Veuve B A L L A R D & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins

N°. 26.

ANNÉE 1780.

## GAZETTE DE SANTÉ,

*Du Dimanche 25 Juin.*

## S. CXIV.

**TERRA** melancholicis, aqua consertur pituita,  
Aer sanguineis, ignea vis cholerae.  
D'une comparaison on se fera d'ordinaire  
Pour trouver aux tempéramens  
Des rapports aux quatre éléments.  
On prétend que l'atrabilaire  
A la terre ressemble un peu  
Le phlegme à l'eau, le sang à l'air, & la colère  
Tient de la nature du feu.

Quoique l'article des tempéramens ne soit pas dans l'édition de Moreau, nous avons cru devoir en exposer le détail, parce que la version françoise nous a paru assez heureuse & que d'ailleurs beaucoup de lecteurs ne sont pas fâchés d'avoir une idée de cette manière de voir des anciens. Cet article en outre fait partie du véritable ouvrage de l'Ecole de Salerne & se trouve dans Arnaud de Ville-neuve. Cette doctrine des anciens sur la division des tempéramens, relativement à l'humeur dominante est presque abandonnée des modernes, à raison du peu de solidité dont elle est étayée. En effet, elle est vicieuse à une infinité d'égards, & peut induire souvent en erreur.

1°. Il y a des tempéramens, c'est à dire des constitutions, dans lesquelles le sang ne domine pas plus que la bile, la pituite n'est pas plus abondante que les autres, & qu'on ne sait par conséquent dans quelle classe ranger. En second lieu, telle personne a une surabondance de bile dans un tems, & en a une de sang dans un autre. En 3e. lieu, on ne sait de quelle humeur ont voulu parler les anciens, en parlant de l'atrabilie, qui

n'est pas une humeur primitive de notre corps, mais une dégénérescence d'une autre. En 4e. lieu, si l'on vouloit classer les diverses constitutions à raison de l'humeur qu'on croit dominante, on seroit obligé d'en former tous les jours de nouvelles. La lymphe très-abondante pourroit en fournir une; les Eunuques en auraient une autre particulière; l'humeur pancréatique pourroit en fournir une troisième, &c.

Cependant, malgré tous les vices de cette doctrine, nous croyons qu'on en peut conserver une partie avec quelque avantage, & qu'on a raison de noter si un tempérament est bilieux, sanguin, ou pituiteux, lorsque la bile, le sang, la pituite ou le mucus qui enduit les cavités, sont sensiblement & constamment dominans dans les sujets. Cette connoissance est même essentielle pour le traitement des maladies; mais elle est sujette à tromper, si l'on s'y fie trop, & si l'on veut toujours se conduire d'après les principes qui ont été posés sur ce fondement.

Nous croyons que la peinture fidèle des affections internes & de l'état extérieur du corps est plus capable de donner une idée juste des constitutions individuelles & des maladies qu'on veut faire connaître, qu'un tableau des diverses modifications d'humeurs tracé d'après les idées des anciens. Depuis qu'on parle d'irritabilité, de vices organiques, enfin des maladies des solides, le langage, à cet égard, est un peu changé en Médecine. Mais en adoptant de nouvelles opinions, il semble qu'on a donné dans un autre

excès, & qu'on a pris pour maladies des solides une infinité d'indispositions qui n'avoient leur source ou plutôt leur siège que dans nos humeurs. Ce changement de langage & d'opinions auquel la Médecine est si souvent sujette, doit mettre en garde contre toutes les innovations de ce genre & nous confirme dans l'opinion, que si l'on veut donner des idées justes des constitutions, il faut peindre l'état du corps plutôt que de chercher à le caractériser.

Il est inutile de dire que l'analogie qu'on a cru trouver entre la nature de l'atrabilie & celle de la terre, entre le sang & l'air, la bile & le feu &c, n'est fondée sur aucun principe raisonné, & que toutes ces assertions sont purement idéales.

*L'Art du Distillateur & Marchand de liqueurs, par M. Dubuisson, ouvrage annoncé dans la feuille précédente.*

Quelqu'un a déjà dit qu'on avoit réduit en principes l'art de s'empoisonner agréablement. Ce reproche ne porte que sur l'abus qu'on fait de certaines liqueurs. Mais lorsqu'on n'a en vue que la manière de perfectionner ou de corriger non-seulement les liqueurs spiritueuses, mais la plupart des boissons aqueuses, dont l'habitude & le goût ont consacré l'usage ; alors c'est rendre un service évident au public que de lui indiquer ces moyens de perfection. Tel est le mérite de l'ouvrage que nous annonçons. C'est le fruit d'une longue expérience, faite dans la ville où sont les meilleurs Juges, les palais les plus délicats & chez l'Artiste dont la réputation s'est le plus long-tems soutenue & se soutient encore. Tous les amateurs de ce genre connoissent le prix du café de Procope ou de Dubuisson, & celui des glaces du caveau du Palais Royal.

M. Dubuisson pere, retiré de son état, nous donne donc aujourd'hui le fruit de ses travaux & de ses loisirs. Il a la modestie & l'honnêteté d'attribuer aux instructions des personnes éclairées, surtout des Médecins, l'avantage qu'il a eu de faire à son art l'heureuse application des principes qu'il avoit puissés dans leurs écrits. Il est certain que la préparation de toutes les liqueurs potables font du ressort de la Médecine & tiennent à l'hygiène, & que c'est aux Médecins primitivement qu'on doit les connaissances

meilleures qu'on ait sur cette matière.

De ce qui est écrit dans notre langue, spécialement sur cet art, on ne faisoit cas que du *Traité de la distillation de Dejean* & de celui de la *chymie du goût & de l'odorat*. M. de Machy a donné depuis quelques années *l'Art du Distillateur liquoriste*. M. Dubuisson en parle beaucoup dans son ouvrage, mais c'est le plus souvent pour refuter ce Chymiste, non sur la doctrine, mais sur quelques points quelquefois étrangers au sujet. Tout le premier chapitre est employé à l'examen ou à la critique de cet ouvrage.

Celui de M. D. est distribué en 2 parties, qui forment deux volumes. La première comprend tout ce qui concerne les liqueurs spiritueuses, la fabrication de certains vins, des eaux de vie, leur combinaison avec les aromates, les diverses préparations qui en résultent, telles que le punch, toutes les eaux, huiles liqueurs &c. La 2e. renferme les boissons aqueuses, telles que le café, le thé, le chocolat, les sorbets, l'orgeat, la limonade, les glaces &c.

La première partie contient des observations critiques & quelquefois des recherches tant sur l'art d'extraire les liqueurs spiritueuses que sur celui de les combiner avec les aromates. Deux des plus anciennes de ce genre sont l'hydromel, & celle qu'on appelle *hippocras* du nom de son auteur (Hippocrate), laquelle étoit composée avec le vin, la canelle & le miel. C'est celle, à ce qu'il paroît, qui a servi de type à toutes les compositions aromatiques vineuses, auxquelles on attribuoit différentes propriétés & dont on trouve abondamment des recettes dans les écrits de Galien, de Dioscoride surtout. M. Dubuisson donne une idée de ces compositions & des changemens qu'on y a fait.

L'origine de l'eau-de-vie est remplie d'obscurité dans l'histoire. Les premières notions bien claires ne remontent pas plus haut qu'au tems de Raimond Lulle & d'Arnaud de Villeneuve. Cependant, en lisant ces Auteurs, on voit qu'ils n'en parlent pas comme d'une découverte moderne ; & il y a lieu de croire que cet art n'étoit pas inconnu aux anciens peuples. Le nom seul de l'eau-de-vie (*aqua ardens*) dans les Provinces méridionales, rappelle une origine ancienne, & son vrai nom, *aqua ardens*, que les latins lui avoient donné & que Raimond Lulle

employoit dans ses écrits. L'art de la distillation ainsi que les vaisseaux dont on se servoit, étoient d'ailleurs connus des anciens Egyptiens, comme on peut le voir dans la réponse d'Olof de Borch (1) à Conringius. Ainsi, il nous paroît que ceux qui ont attribué à Arnaud de Ville-neuve, l'art de tirer l'eau-de-vie du vin, ne sont pas fondés, comme le remarque très-bien M. Dubuifson.

On trouve dans cette première partie de l'ouvrage beaucoup d'observations, de réflexions utiles puisées dans les écrits des Médecins qui se font le plus occupés soit des aromates, des huiles essentielles, de leurs principes actifs, soit des moyens de les dissoudre, de les rendre miscibles à nos humeurs. Cette partie est des plus intéressantes & on voit avec plaisir qu'elle est fondée sur les principes que nous ont donné là-dessus les meilleurs Auteurs, tels que Geoffroy, Cartheuser, Hofmann.

La seconde partie n'est pas moins précieuse. M. Dubuifson a su y réunir le connoissances les plus essentielles qu'on a sur le caffé, le thé, le cacao, les différentes amandes dont on fait des liqueurs émulsives &c, & qu'il ne laisse rien à désirer soit sur leur qualité, leur origine, leur conservation, soit sur la manière de perfectionner les boissons qu'on en prépare. Nous ne saurions trop recommander la lecture de cet écrit à tous ceux qui ont intérêt de bien préparer ces sortes de liqueurs, ainsi qu'aux particuliers qui veulent consulter un livre de ce genre, fait pour servir de guide. Nous regrettons beaucoup que les bornes de ces feuilles ne nous permettent pas d'en faire une analyse plus étendue.

*Suite de la réponse aux réflexions de M. LE REY, par M. MARIGUES.*

La grandeur de l'arcade crurale, dit M. le Rey, ne permet pas que la hernie d'un intestin grêle seulement pincé à la suite d'un relâchement le soit au point de se gangrenner. Personne n'ignore cela, aussi les hernies qui se trouvent dans une pareille circonstance rentrent-elles avec peu d'efforts. il n'y a donc que celles qui sont dans des circonstances tout-à-fait contraires qui soient susceptibles de tous les accidens dont nous avons parlé & qui sont connus des gens de l'Art.

Tous les Anatomistes savent que l'arcade crurale n'est grande qu'en longueur, mais qu'elle est fort étroite. Il est également vrai que dans la plupart des sujets, le ligament qui la borde dans sa partie supérieure est très-dense & très-serré. Cela étant, on doit concevoir qu'une portion du diamètre de l'ileum engagée sous le ligament, soit seule, soit avec un peu d'épiploon, peut en être serrée de manière à donner en peu de tems les marques les plus certaines de l'étranglement qu'elle éprouve, lequel étranglement augmente encore par l'inflammation qui survient à toutes ces parties : d'où naissent les désordres qui font les suites ordinaires de cet état contre nature. On doit donc conclure que le petit volume de l'ileum n'est point une raison qui doive faire refuser d'admettre que cet intestin de même que le colon, ne puisse s'engager en partie sous le ligament de Poupart & y éprouver le pincement, l'étranglement, l'inflammation & la gangrene lorsque les circonstances le déterminent, sans qu'il soit nécessaire, pour faire naître tous ces accidens, qu'une plus grande quantité de cet intestin se précipite dans l'issu herniaire, quoique dans quelques cas la chose puisse arriver.

Il m'a paru que la malade qui fait le sujet de mon observation étoit dans le premier de ces deux cas. J'aurois pu le déterminer si j'avois été appellé dans les premiers instans de la maladie, ou que j'eusse fait l'opération dans le tems utile. Mais je n'ai vu la malade que le dixième jour de l'irruption des matières fécales par la tumeur, percée spontanément, par conséquent fort longtems après les premiers instans de la hernie & dans un tems où cette tumeur n'existoit plus. Il m'a donc été impossible de rassembler tous les signes qui auroient pu me faire connoître la nature de cette hernie, que j'estimai pourtant, par comparaison avec d'autres faits connus, être une hernie de l'ileum où l'intestin n'avoit été que pincé. D'ailleurs, il faut convenir que les renseignemens que l'on peut prendre à cet égard des rapports d'autrui, n'instruisent pas comme lorsque la vue & le toucher d'un Observateur concourent à l'éclairer dans ses recherches.

*Le passage de la liqueur d'un lavement par la plaie peut bien quelquefois mon-*

(1) Voy. Hermet's, *Ægyptiorum & chemicorum sapientia &c, per Olaum Borrichium, p. 256.*

trez que l'intestin colon est la partie qui forme la hernie; mais il ne faut pas en conclure qu'il n'y a que les hernies du colon où ce phénomène puisse arriver. On sait que quelquefois le cœcum est la partie qui constitue cette tumeur. Dans ce cas, une perforation produite par la pourriture de sa paroi, peut également laisser passer la liqueur de cette injection par la plaie. J'ai vu les lavemens passer par la plaie d'une hernie formée par l'appendice vermiforme, (cas bien rare) elle ayant conservé sa cavité & étoit ouverte dans son extrémité par un effet de la gangrene. Quoique la valvule du cœcum ferme ordinairement l'ouverture qui établit la communication entre cet intestin & l'iléum, cette occlusion dans certains sujets, n'est pas toujours si exacte qu'elle ne laisse passer quelquefois l'injection dans ce dernier intestin. Alors, s'il arrivait que la portion de cet intestin qui forme la hernie fût assez proche du cœcum, ne s'ensuivroit - il pas que l'injection forçant la valvule, se répandroit dans l'intestin & sortiroit ensuite par la plaie? De-là, il faut conclure que le passage des lavemens par la plaie n'est pas dans tous les cas, une preuve intuitive que ce soit le colon déplacé qui forme la hernie.

Au reste, dans le sujet de mon observation, les lavemens ne passèrent point par la plaie. Ils n'y passèrent pas non plus dans un exemple semblable rapporté par M. Finant, ni dans le grand nombre de ceux que M. Louis a rassemblés dans son mémoire; & il paroit certain que dans tous ces cas, l'intestin n'étoit que pincé. Ce phénomène, s'il eût eu lieu, étoit trop important pour que les Auteurs de ces observations l'eussent passé sous silence. Il suit donc de là que le cas de Chirurgie que j'ai fait connoître dans le numéro 16 de la Gazette de Santé étoit de l'espèce de ceux où une portion du diamètre de l'intestin iléum se trouve pincée & serrée dans l'arcade crurale ou dans l'anneau au point de se gangrenier & de se percer spontanément, comme je l'ai dit.

Il seroit trop long & presque fastidieux de relever toutes les infidélités qu'on trouve dans l'écrit de M. Maret. Nous allons faire connoître les principales. Ainsi, dans l'énumération des différentes manières dont on peut prendre la petite-vérole, ce Médecin a soin de faire remarquer qu'on a dit, à telle page de l'histoire de cette maladie, qu'on pouvoit la prendre en foulant les crottes avec les pieds, & il ajoute, quoique bien chaufés. Ailleurs, il dit qu'on a conseillé, p. 361, ib. de tenir les fenêtres fermées en été dans la crainte que les mouches n'y entrent, quoique ce conseil ne se trouve nulle part. Il prétend, pag. 55, qu'on a conseillé, pag. 350 du même ouvrage, d'élever une barrière autour des lits des malades qui soit jointe au parquet de la chambre, de manière à interrompre toute communication &c; p. 56, que les Médecins, les Chirurgiens, les Apothicaires seront revêtus d'une espèce de farreau de toile, semblable à ceux des rouliers & qui tombera jusqu'à terre &c, & l'on renvoie aux pages 353 & 354 de l'histoire de la petite-vérole, où l'on dit que ces passages se trouvent.

C'est ainsi que M. Maret s'est permis, contre toute bienfaisance, contre toute vraisemblance, de supposer dans un écrit, publié depuis plusieurs années & que tout le monde est à portée de consulter, des choses qui ne s'y trouvent pas, telles que celles qu'on vient de faire remarquer. Comment cet auteur a-t-il pu imaginer que ceux qui sont intéressés à le lire & faits pour détramer le public, lorsqu'on veut lui en imposer, lui passeroient des infidélités de ce genre? Comment un Médecin, le Secrétaire d'une Compagnie composée de personnes les plus distinguées & les plus respectables, fait par sa place pour inspirer la confiance publique, pour être le dépositaire des secrets, des découvertes, a-t-il pu s'oublier jusqu'à ce point? Nous avions toujours cru que ce Médecin respectoit assez le public, se respectoit assez lui-même pour ne pas le tromper, surtout dans une affaire où il ne s'agit de rien moins que de la vie des hommes. Nous sommes fâchés pour lui d'être obligés d'en faire la remarque.

On a donc eu tort de faire connoître aux hommes les précipices dans lesquels ils étoient près à tomber, d'indiquer les sources, les voies d'infection & de mort. M. Pringle a eu tort aussi d'écrire à l'Académie des Sciences de Paris, qu'il croyoit qu'on devoit attribuer l'augmentation de mortalité par la petite-vérole dans Londres, à l'imprudence des Inoculateurs qui n'avoient point pris de précaution, en visitant leurs malades inoculés & d'autres. S'il fait désormais de pareilles remarques, M. Maret va le couvrir d'un farreau de toile. Malheur à quiconque fera à l'avenir quelque observation utile, si elle n'est pas du goût du Secrétaire de l'Académie de Dijon!

Nous aurions poursuivi l'analyse de cet ouvrage, mais des traits de fausseté de cette force nous ont arrêté & mettent l'Auteur au-delà de toute critique.

#### AVERTISSEMENT.

MM. les Souscripteurs de la *Gazette de Santé*, dont l'abonnement expire à la fin de Juin, sont priés de le renouveler incessamment, afin qu'il n'y ait aucun retard dans l'envoi de ces Feuilles.

N°. 27.

ANNÉE 1780.

## GAZETTE DE SANTÉ,

*Du Dimanche 2 Juillet.*

S. CXV.

## TEMPÉRAMENT BILIEUX.

**E**s t humor cholera qui competit impetuosis.  
Hoc genus est hominum cupiens præcellere cunctis.  
Hi leviter discunt, multum comedunt, citè cre-  
cunt.  
Inde & magnanimi sunt, largi, summa petentes,  
Hirsutus, fallax, irascens, prodigii, audax,  
Aflatus, gracilis, siccus, croceique coloris.

L'homme en qui la bile domine  
Est vif, ardent, impétueux,  
Entreprenant, préromptueux,  
Aux préférences il s'obstine;  
Il apprend fort légerement,  
Mange beaucoup, croît promptement,  
Courageux, libéral, enclin à la colère,  
Il est hardi, malin, trompeur,  
De son esprit tel est le caractère.  
Son corps est grêle & sec, sujet à la maigreur,  
Et son teint de la bile emprunte la couleur.

**Réponse de M. CROHARÉ, Apothicaire de Mgr. le Comte d'Artois, à la lettre de M. D. S. M. insérée dans le N°. 25, an. 1780, des Affiches de Province (\*) .**

Il n'en est pas, M., des opinions que les Ecrivains répandent sur les arts

utiles comme de celles qui regnent dans les sciences de spéulation. L'expérience détruit ou affigne le degré de confiance qu'on doit aux premières, & les secondes ne sont que trop souvent remplacées par d'autres moins vraisemblables. Quoique depuis environ trente ans, on ait prodigieusement écrit sur la Chymie, & qu'en apparence le nombre des Chymistes soit devenu très-considérable; nous n'avons cependant acquis sur la nature, les principes constituans & la maniere d'agir de l'arsenic, d'autres connaissances que celles qui nous ont été transmises par les Chymistes du siècle dernier.

Ils avoient observé que, dans quelques opérations, il fait en même tems le rôle de substance métallique & celui d'un acide puissant. Ces deux propriétés confirmées par l'expérience empêchent de le confondre avec les autres minéraux découverts jusqu'à présent. La sécurité que l'on cherche à inspirer à ceux qui auraient eu le malheur de prendre de l'arsenic, en les assurant que le vinaigre est l'antidote de ce poison ne s'accorde pas avec les observations de M. Majault, imprimées dans le recueil de la séance publique de la Faculté de Médecine de Paris en 1778, ni avec celles qu'il a lues à la séance de 1779, dont on attend la publication avec l'impatience qu'inspire un sujet aussi important pour la société (1).

(\*) Un particulier, M. D. S. M. ayant lu que dans un accident arrivé à Metz par l'arsenic, on avoit indiqué le vinaigre comme l'antidote de ce poison, fait des réflexions sur cette propriété attribuée au vinaigre & en tire cette conséquence, que puisqu'on a dit que l'étain n'étoit pas toujours exempt d'arsenic, on en peut conclure qu'il n'y a point de danger à laisser séjourner le vinaigre & les autres acides végétaux dans des vaisseaux d'étain même suspects. Ce raisonnement lui paroît conséquent; mais comme il a des doutes & qu'il n'est pas Chymiste, il s'adresse au Rédacteur de ces feuilles, & voici la réponse dont M. C. s'est chargé.

(1) Dans ce nouveau recueil on trouvera, avec les nouvelles observations de M. Majault, celles de MM. Alphonse-le-Roy & de la Planche, tous trois Doct. de la Faculté de Méd. de Paris.

Il est vrai que quelques Chymistes, d'après une seule expérience, se sont empêtrés d'insinuer que le vinaigre avoit la propriété de remédier aux empoisonnemens par l'arsenic. Mais cette assertion dangereuse est démentie par les faits. Il résulte de l'observation ultérieure de ces savans Médecins que l'acide végétal est insuffisant pour détruire & même pour adoucir la qualité délétère de ce minéral, & que s'il produit un bien - être momentané (peut-être à raison de plus de solubilité), on ne doit être que plus en garde contre ce minéral, dont l'effet est constamment mortel (1).

L'arsenic se combine avec le soufre en toutes proportions ; & cette substance ainsi minéralisée, est connue sous les noms d'*Orpin* & de *Réalgar*. Dans cet état, il est d'un usage très-fréquent pour la teinture, & en particulier pour les manufactures de toiles peintes. Mais l'*Orpin* & le *Réalgar* sont des poisons mortels, à raison de l'arsenic qui se trouve uni au soufre. Il y est, dit M. Majault, dans la proportion d'une partie contre quatre, quelquefois même de six parties de soufre.

Comme les mauvais effets de ces deux préparations sont moins prompts & beaucoup plus lents que ne le font ceux de l'arsenic pris en substance, croiriez-vous, M., qu'on en a conclu que le soufre détruisoit la qualité vénéneuse de l'arsenic, & qu'un moyen sûr & efficace d'arrêter les fuites de ce poison étoit de l'amener par la voie des combinaisons à la plus grande dissolubilité possible? Cette assertion, la plus dangereuse qu'on ait jamais imaginée en Chymie, a produit deux volumes de commentaires sur les petites affinités chymiques ayant pour titre : *Contrepoisons de l'arsenic &c.*, & ce n'est pas le seul reproche qu'on puisse faire à cet ouvrage. Personne n'ignore que l'arsenic, le mercure, le plomb, le cuivre &c, pris intérieurement dans leur état métallique,

à des doses considérables, ne produisent que l'effet ordinaire des purgatifs, & que ces mêmes métaux, sous la forme saline, c'est - à - dire, l'arsenic blanc, l'*Orpin*, le *Réalgar*, le mercure divisé par l'acide du sel qu'on appelle *sublimé-corrosif*, le plomb dissous par le vinaigre ou par les corps gras, comme dans la peinture, le *verd-de-gris* &c, pris seulement à la dose de quelques grains, sont des poisons violens, & constamment mortels. A quelle cause, ou à quels principes doit-on attribuer des effets si contraires? Cette question intéressante méritoit bien d'être traitée, & sa solution auroit été infiniment utile pour l'humanité & pour les progrès de l'art.

D'autres Chymistes ont prétendu dans le même tems, les uns, que les alkalis combinés avec le soufre, les autres, que le vinaigre étoient des contrepoisons éprouvés & efficaces de l'arsenic. Des contradictions aussi manifestes suffisent pour convaincre que les acides végétaux & les foies-de-soufre sont des moyens qui ne peuvent détruire les effets mortels de ce minéral. La voie qui pourroit nous conduire à la précieuse découverte du véritable contre-poison, seroit celle des recherches & des expériences exactes & bien suivies sur la nature & les principes constitutifs de l'arsenic. Mais ce travail est trop désagréable & trop dangereux pour qu'il y ait lieu d'espérer de le voir entreprendre, à moins que les Chymistes n'y soient fortement encouragés.

Je viens, M., au second objet de votre lettre concernant l'étain. L'usage que l'on fait de ce métal pour les ustensiles de cuisine généralement adopté, même parmi les anciens, au rapport de *Pline*, liv. 34, chap. 17, suffroît pour répandre des doutes sur la qualité délétère qu'on lui a attribuée dans ce dernier tems. *Schlutter* & *Henckel* sont les premiers qui ayent fait suspecter ce précieux métal, en publiant qu'on le trouve minéralisé par l'arsenic. Dans le même tems, *Geoffroy* observa(\*) que pendant la calcination, l'étain répand des fumées, & il ne doute pas qu'elles ne soient de l'arsenic. Vingt-un ans après, en 1749, M. *Margraf* entreprit une suite d'expériences pour établir l'opinion que la prévention lui faisoit regarder comme une vérité. Voilà les autorités dont on s'est servi jusqu'à présent,

(\*) *Mémoire de l'Acad. des Sciences*, an. 1728.

pour calomnier l'étain. On a répandu la crainte, & une frayeur presque générale a succédé à la sécurité, qu'un usage non interrompu depuis plus de deux mille ans avoit acquise à ce métal. Je vais poser quelques propositions dont l'examen pourra servir à le venger & à le rétablir dans ses anciens droits.

1<sup>o</sup>. L'étain dans sa mine est-il combiné avec l'arsenic? 2<sup>o</sup>. M. Margraf a-t-il découvert de l'arsenic dans l'étain pur, c'est-à-dire exempt de plomb? 3<sup>o</sup>. Enfin, quels sont les reproches que l'on peut faire aux ustensiles d'étain?

1<sup>o</sup>. Lorsqu'on a dit que l'étain dans sa mine étoit combiné avec l'arsenic, on l'a avancé gratuitement. Aucun cabinet ne possède de mine d'étain minéralisé par l'arsenic: j'ai visité les plus riches; j'ai consulté un grand nombre d'ouvrages de minéralogie, & je n'ai trouvé nulle part aucune preuve de cette assertion. Il est vrai que dans les mines de Saxe, on trouve les cristaux d'étain dans une gangue qui tient de l'arsenic, ou du *mispicel*, c'est-à-dire, du fer minéralisé par l'arsenic. Mais ces cristaux eux-mêmes ne contiennent jamais ce poison. Ils sont implantés dans la gangue dont on les sépare, comme les plantes portent sur la terre; & le premier degré de feu, dans le grillage de la mine, volatilise l'arsenic contenu dans la petite portion de gangue. Qu'est-ce donc qui a produit l'erreur que je combats? C'a été vraisemblablement la pesanteur extrême de la mine de ce métal, très-léger par lui-même; pesanteur qui dans d'autres métaux appartient à l'arsenic qui les minéralise. Le même effet aura été ici dérivé de la même cause. M. Monnet, célèbre minéralogiste, en examinant mieux les faits, nous a dévoilé la cause de ce phénomène. » L'étain, dit-il, dans sa mine est « en état de chaux & uni à une chaux » de fer ». Or l'on fait que les chaux sont plus pesantes que les métaux qui les ont produites. La chaux d'étain mêlée à un douzième de fer, m'a produit un verre semblable par sa couleur aux cristaux isolés de mine d'étain que l'on conserve dans les cabinets. Ce verre donne beaucoup d'éclatrices quand on le frappe avec l'acier. J'ai ramassé dans la partie supérieure interne du creuset, une portion de la chaux d'étain que la violence du feu y avoit sublimée sous la forme de fleurs cristallisées en aiguilles bien

X transparentes. Au reste, M. Margraf lui-même, si intéressé à trouver l'arsenic dans l'étain, convient que les mines de ce métal en sont exemptes(1).

2<sup>o</sup>. Il s'agit de savoir si M. Margraf a découvert de l'arsenic dans l'étain pur? Ce Chymiste ayant soumis plusieurs fois à l'action du feu, dans des vaisseaux clos, un mélange de parties égales d'étain pur & d'arsenic, n'a jamais pu parvenir à les unir & à les fixer. L'arsenic a constamment enlevé le phlogistique à l'étain & s'est sublimé sous la forme de régule. Mais, comme le poids des métaux réduits ne répond pas à celui de leurs chaux, & que dans cette expérience la chaux d'étain excède d'un cinquième le poids du métal, M. Margraf en a conclu que l'étain absorbe plus d'un cinquième d'arsenic, & qu'il n'est plus possible de l'en dégager, ni de démontrer sa présence. J'ai répété cette expérience, & je m'interdis les réflexions qui se pressent en foule, par égard pour d'autres travaux utiles de ce savant Chymiste. Cependant, il ajoute qu'après avoir soumis cette chaux d'étain à un feu plus violent que le premier, une partie s'est convertie en verre de couleur brune, & qu'une petite portion s'est sublimée en fleurs. La dissolution de l'étain pour laquelle il a rencontré beaucoup de difficultés, lui a encore fourni un sel cristallisé qui, mis dans la cornue & poussé au feu, s'est sublimé. Dans cette opération, lorsque le feu a chassé les dernières portions de l'acide, la chaux se trouve dans une division extrême, & plus disposée à se sublimer. Quand on opère de même avec l'acide nitreux sur la plupart des autres métaux blancs, les dernières portions de l'acide se convertissent en gaz déphlogistique, & dans quelques-uns le métal se réduit.

Le préjugé que M. Margraf avoit contre l'étain, qui a fait regarder l'imitation de la couleur de l'arsenic, combiné avec le soufre & connu sous le nom de réalgar, comme un complément à ses preuves. En conséquence, il a fait sublimer un mélange de parties égales de soufre & de sel d'étain: la couleur jaune-rougeâtre de cette espèce de foie-de-soufre a reçu sur le champ, sans examen ultérieur, & reçoit encore aujourd'hui parmi nos Chymistes la dénomination de

(1) Voy. ses Opuscules chymiques, tom. I, & la Collection Académique, partie étrangère.

véritable réalgar, c. à. d. d'arsenic combiné avec le soufre. Mais 1<sup>o</sup>, l'arsenic se volatilise au premier degré de feu, & la chaux d'étain ne se sublime que quand les vaisseaux sont dans l'incandescence ; 2<sup>o</sup>, j'ai répété cette expérience avec différentes chaux d'étain & avec celles d'autres métaux, ainsi qu'avec des terres non métalliques ; je peux assurer que celle d'étain ainsi que les autres jouissent toutes de la propriété de communiquer à cette espèce de foie-de-soufre une couleur plus ou moins rougeâtre. Il n'existe donc pas, il ne peut pas même exister d'arsenic dans l'étain ; & quand on allie ces deux substances, il suffit de calciner l'étain pour détruire & dissiper l'arsenic.

3<sup>o</sup>, Les reproches que l'on fait aux ustensiles d'étain sont-ils fondés ? On doit les faire non à l'étain, mais au plomb qu'on lui allie ; & cet alliage est malheureusement autorisé par les loix. Les Médecins connaissent les funestes effets du plomb dans l'économie animale ; mais l'étain seul, à quelque expérience que je l'aie soumis (& j'en ai fait un grand nombre) ne m'a jamais donné un atome d'arsenic. La salubrité de ce métal bien reconnue ; on ose assurer qu'on peut lui donner à peu de frais une dureté qui ne le rendroit pas moins agréable qu'utile. Tous les peuples de l'Orient, quide tems immémorial en font usage, ont trouvé un moyen de le perfectionner inconnu à nos Artistes ; & il seroit bien à désirer qu'on s'appliquât à le trouver, au lieu de s'égarter dans de vaines discussions & de calomnier un métal si nécessaire.

*Signé, CROHARÉ, Apothicaire de Mgr. le Comte d'Artois.*

#### LIVRES NOUVEAUX.

*MÉMOIRE sur les effets salutaires de l'eau de vie de genivre, dans les Pays-Bas, froids, humides & marécageux, tant en santé que dans la plupart des incommodités & dans plusieurs maladies, confirmés par l'expérience & par des observations multipliées, par M. DAIGNAN, Doct. en Méd. de l'Université de Montpellier, Conseiller-Médecin du Roi & de l'Hôpital militaire de Bergues, Gr. A Dunkerque, chez de Boubers, Lib. rue de l'Eglise, 1780. in-8°. de 86 pages, avec cette épigraphe :*

*Qui in paludosis degunt, iis stimulantia & calefacientia maximè profunt.*

En effet, tout ce mémoire ne tend qu'à prouver la nécessité où sont les peuples qui habitent les pays froids & maréca-

geux de faire usage de stimulans, de liqueurs fortes. L'Auteur, après avoir établi cette nécessité, ne dissimule pas les inconveniens qui peuvent résulter de leur usage. Entr'autres faits, il en rapporte un frappant arrivé à un Anglois qui fit le voyage exprès en France avec deux autres Anglois, pour y boire de nos liqueurs. Le résultat de cette fête fut que l'un d'eux, le plus fort, 24 heures après, eut toute la surface du corps rouge comme une écrevisse avec une hémorragie du nez & une syncope ; enfin il devint pourpre & mourut sept ou huit heures après. Il est vraisemblable que l'eau-de-vie dont il s'étoit gorgé, ayant passé dans le sang, sans avoir éprouvé aucune altération dans les premières voies, avoit tellement surchargé les humeurs de liqueur ardente, ou suivant le langage moderne, de phlogistique, qu'une raréfaction extrême, ainsi que la rupture des vaisseaux du cerveau en furent la suite.

Voici la maniere de faire cette eau-de-vie de genivre, en usage dans tous les pays-bas, en Hollande &c, & qu'on y appelle genivre.

On prend trois parties de farine de seigle sur une de celle d'orge qu'on appelle *sucrion*. On les mêle ensemble & on les met en fermentation dans l'eau pendant quarante-huit heures dans des cuves, dans la proportion à peu-près de trois livres de farine sur cinq de liquide. On soumet la liqueur à trois distillations successives. Par la première, sur quatre mille pesant de ce mélange on retire 1560 pots de liqueur. Dans la seconde, on réduit cette quantité à moitié & même au-dessous, à 720 pots. On ajoute sur cette mesure la valeur de 80 liv. de baies de genivre ; alors, on fait la 3<sup>e</sup>. distillation, qui produit 450 pots d'eau-de-vie de genivre dans sa perfection, telle qu'elle est dans le commerce.

Cette liqueur est spiritueuse, inflammable, très-active & très-pénétrante, chargée de l'huile du genivre qu'elle tient en dissolution. Elle convient dans les cachexies surtout scorbutiques, dans les engorgemens & infiltrations du tissu cellulaire, & en général dans toutes les maladies à *serosa colluvie*, très-fréquentes dans les pays froids & humides. On trouve dans le même ouvrage un tableau de comparaison des liqueurs spiritueuses les plus connues & de leurs qualités. Cette dissertation est très-bien faite, très-curieuse, & mérite d'être recherchée.

N°. 28.

ANNÉE 1780.

## GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 9 Juillet.

S. CXVI.

## TEMPÉRAMENT PHLEGMATIQUE.

**P**HEGMATISME dabit vires modicas, latosque brevesque  
Phlegma facit pingues, sanguis reddit medocres,  
Otia non studio, sed corpora somno.  
Senus hebes, tardus motus, pigritia, somnus;  
Hic somnolentus, piger, in sputamine multus.  
Est huic sensus hebes, pinguis facies, color albus.

Le tempérament phlegmatique  
Rend l'homme court & gros, d'une force modique.

Grand ami de l'oisiveté.  
Ne croyez pas qu'à l'étude il s'applique;  
Ne tien faire & dormir, fait sa félicité.  
Il a le sens bouché, sa démarche est très-lente,  
Le travail lui déplaît, l'oisiveté l'enchaîne;  
Il abonde en pituita, & crache fréquemment;  
Toujours dans l'engourdissement,  
Chez lui l'esprit, le cœur, ne sont d'aucun usage.  
La graisse qui reluit sur son large visage,  
Indique son tempérament.

REPOURSE d'un Médecin de Paris à un Médecin de Province, sur le prétendu magnétisme animal de M. MESMER. A Vienne, & se trouve à Paris, chez Delalain le jeune, Libraire, rue S. Jacques. in-12. de 16 pag.

Jusqu'à présent ceux qui ont le plus exercé la patience des exorcistes, les magiciens, les sorciers, les astrologues, les physionomistes, les chiromanciers, les Thaumaturges n'ont été que des écoliers auprès de M. Mesmer. On opéroit bien quelques sensations au moyen des amulettes (1), des épithèmes, surtout lorsqu'on y faisoit entrer l'arsenic, le mercure, l'aimant blanc ou dragueau. Les

(1) On vient de publier depuis peu la composition d'une de ces amulettes qu'on fait avec un demi-gros de poudre d'or dissous par l'eau régale

sachets d'Afnoud avoient eu de la réputation en France; le ptarmica appliqué sur le nombril des enfans jouiffoit de ses droits; on faisoit tousser, cracher, éternuer avec des poudres jetées dans une chambre où l'on danse. Lorsqu'on redoutoit l'effet tranchant du senné, on se purgeoit délicieusement avec l'odeur des roses pâles. On avoit opéré des prodiges sans nulle application sur le corps des malades. Les philtres amoureux, les sympathies, la médecine magnétique, hermétique, spagyrique, la science mystique, caballistique, magique, vampirique &c., étoient connus, ainsi que les caractères Gamaheu, Abracadabra &c. &c. &c. Une omelette (2) qu'on donnoit à manger à un chien, faisoit passer dans son corps la fièvre, la jaunisse. Il y avoit un moyen de faire venir la gale au siège de quelqu'un qui faisoit des ordures (3).

& desséchée par l'évaporation, 15 grains d'aimant réduit en poudre, un gros de borax & deux scru-pules de l'maille de fer, le tout en poudre fine & mêlé dans un sachet de foye noire qu'on fait électrifier dans un four. Plusieurs personnes s'en occupent, s'en munissent, & M. Mesmer rit de leur sollicitude. Il a raison. Ce n'est pas là son secret. Jeanot l'avoit peut-être plutôt découvert à la page 141 du traité de *medicina magnetica* de Maxuel.

(2) On trouve dans un livre très-curieux imprimé à Franeker en 1611, & qui a pour titre, de *Lampade vita*, une excellente recette pour faire passer promptement la fièvre, la jaunisse &c. Elle consiste à faire une omellette avec du sang du malade, des œufs &c., qu'on fait manger à un chien.

(3) Voy. Vanhelmont, de *magnetica vulnerum curatione*. Ce moyen consiste à mettre un fer rouge sur la chose même fortifiée du corps; cela fusse.

La poudre sympathique (1), l'onguent *armarium* (2), la terre de vitriol (3) mise dans une chaise percée faisoient des miracles. L'art de fasciner les yeux, de mystifier, de faire bailler tout un auditoire, étoit connu. Comus (\*) auroit étonné par ses prestiges opérés au moyen de l'aimant & de l'électricité; Gassner auroit surpris toute l'Allemagne par ses exercices (4); enfin on auroit opéré une multitude de prodiges, sans toucher; on agaçoit les dents en limant le fer, en passant le doigt sur le bord d'un verre, sur une table cirée, en tirant des sons de l'harmonica, de divers instrumens, &c; mais personne n'auroit porté la méthode perturbatrice des sensations nerveuses au point où la portée M. Mesmer. Plus puissant qu'Orphée qui faisoit remuer, dit-on, jusqu'aux pierres, il semble réunir en lui toutes les puissances, tous les pouvoirs magiques connus, & exercer sur tout ce qui l'environne une influence à laquelle il est impossible de résister.

Tantôt il dirige le magnétisme animal avec un doigt ou deux, mis en fourche vis-à-vis le front des pauvres malades, dont la tête est prise; tantôt il le conduit au moyen d'une corde qu'il leur passe autour du col, comme s'il prévoyoit qu'il fût nécessaire de les enchaîner au secret par une situation humiliante; tantôt il ne fait que les fixer d'un regard, sans prononcer aucune expression magique, sans même se servir de baguette; ce qui donne à M. Mesmer une supériorité incontestable sur tous ses prédécesseurs ou ses rivaux. Aussi, ses succès ne sont point équivoques. Il n'y a que les incrédules, cette espèce d'hérétiques dont Paris abonde, qui aient osé les revoquer en doute. Mais on a grand

(1) La poudre sympathique se fait avec du vitriol de cuivre calciné au soleil & sur lequel on jette du sang du malade qu'on veut guérir. Enr'autres, le Chevalier Digby s'en est beaucoup occupé & prétend qu'on a opéré un grand nombre de guérisons par ce moyen.

(2) La grande vertu de l'onguent *armarium* dépend de l'usnée ou mousse du crâne humain qu'on mêle avec des corps gras pour en former un onguent dont on froste le sabre ou l'épée qui a fait une blessure, & cela suffit pour être guéri. Schröder a donné la composition de cet onguent.

(3) Knæphelius conseilloit pour la dysenterie de mettre de la terre de vitriol dans le pot-de-chambre.

(\*) Physicien très-instruit & très-adoït qu'on doit bien distinguer de la classe des Joueurs de goûtelets.

(4) Voy. le Traité de *miraculis* de M. de Haen.

tort de nier les faits; car il y en a qui déposent évidemment en faveur du magnétisme animal.

Il est vrai que dans les commencemens, M. Mesmer a poussé peut-être un peu trop loin la puissance qu'il fait agir. Mais tel est le sort de toutes les découvertes; elles ne peuvent être parfaites dans leur principe; & d'ailleurs il étoit assez naturel que M. Mesmer, comme Allemann, ne connut pas assez la sensibilité des constitutions françoises. De-là, il est arrivé que quelques coups d'essai ont été malheureux, peut-être en apparence; car il faut suspendre encore son jugement sur une chose qu'on ne connaît pas. Une Demoiselle, douée d'une extrême sensibilité, s'est soumise au magnétisme animal, pour un affoiblissement de la vue qu'elle étoit menacée de perdre; elle étoit sur le point de la recouvrer entièrement, dit-on, lorsqu'un accident imprévu (5), arrivé chez M. Mesmer, l'a lui fait perdre tout-à-fait. Peut-être au reste, a-t-il été dans ses principes de la laisser devenir aveugle, pour lui faire supporter ensuite plus efficacement ses commotions; comme dans la cataracte, certains Opérateurs attendent la coécité pour opérer; ou comme dans la nouvelle maniere de traiter l'hydropisie, on commence par inonder les malades, par les rendre une fois plus hydropiques, afin de pouvoir les guérir ensuite plus sûrement avec les toniques.

En attendant de nouvelles lumières sur ce traitement & sur l'intention de l'Auteur, nous sommes réduits à ne pouvoir former que des conjectures sur un art mysterieux & terrible que nous respectons beaucoup, & dont M. Mesmer connaît seul tout le prix. Il peut se faire d'ailleurs qu'il y ait dans cette méthode, des avantages que tout le monde n'est pas en état de saisir. C'est peut-être une nouvelle maniere de décider, de mettre en évidence les maladies, lorsqu'elles ne sont encore que douteuses. Une Dame sujette à des absences, des disparates dans le raisonnement, qui inquiétoient beaucoup tous ceux qui la connoissoient, s'étant soumise, la nouvelle méthode n'a laissé aucun doute sur son état. Sa folie étoit intermitte, elle est aujourd'hui continue.

(5) Il s'est fait malheureusement une congestion d'humeurs sur les organes de la vue.

La maladie dans laquelle la méthode de M. Mesmer paroît avoir le plus d'énergie & de succès , c'est le cancer. Lorsqu'il y a un engorgement des glandes du sein qui devient lourde ou cancéreux , au moyen du tems & de la nouvelle méthode , le mal est bientôt tout ce qu'il peut être. Une Demoiselle atteinte d'un cancer occulte , & qui a soupiré après le magnétisme animal est dans ce cas. L'engorgement est devenu très-volumineux , & aujourd'hui le cancer est mûr & prêt à être opéré.

Mais , ce ne sont encore que des coups d'essai ; & il faut espérer que cet art sera un jour au point de perfection où il doit être & où il tend tous les jouts. Déjà le Frere Gerard en a éprouvé l'efficacité ; une chaleur de tête incroyable s'est répandue comme par miracle depuis la tête jusqu'aux pieds. La jambe de Madle. Premia , menacée d'atrophie , est parvenue , entre les mains de M. Mesmer , à cet heureux point de dessication où il n'y a plus à craindre aucune éruption d'humours. Il est vrai que M. Mesmer ne guérit point ses malades , mais qu'importe , pourvu qu'il se fasse quelque changement dans leurs maladies. Mais on ne sauroit douter qu'il n'ait l'intention de les guérir , puisqu'il se fait aider par des personnes de l'art , avec lesquelles il s'est associé & qu'il a eu soin de se pourvoir de tout ce qui est nécessaire au traitement des malades , comme de rhubarbe , de senné , de crème de tattre , de syrop de quinquina , & même d'harmonica , &c. &c , & le tout à bon marché. C'est une précaution d'ailleurs très-sage pour ne pas effaroucher les malades accoutumés aux tisanes , aux purgations & à la musique.

Dans la lettre que nous annonçons on trouve beaucoup de choses avancées légèrement. On y ose regarder presque tous les miracles opérés par M. Mesmer , & que tant de gens sont prêts à signer , comme l'effet de l'imagination frappée. D'après la manière dont les opérations magiques & magnétiques s'exécutent chez le nouveau Thaumaturge , il semble que l'Auteur voudroit nous représenter les malades assemblés chez M. Mesmer comme une troupe de convulsionnaires. Cependant , il se peut qu'on ait pris pour nouemens convulsifs , quelques contortions qu'on y a vu faire à une Demoiselle & à un Abbé magnetisé , &c. &c. Du reste , le public doit savoir grand gré à

l'Auteur de cette lettre d'avoir été assez maître de lui - même pour traiter gravement & très-sérieusement ce sujet , & de n'avoir pas été séduit par de mauvais plaignans qui ont eu assez d'injustice pour assimiler M. Meimer à Toinette (1).

*Observation sur la réduction d'une luxation de la cuisse , suivant la méthode de M. DUPOURY , par M. BONHOMME , Chir. à Villefranche , en Rouergue.*

Vers la fin d'avril 1780 , le nommé Joseph Daidon , Tisserand de cette ville , eut le malheur de faire une chute dans laquelle , entr'autres accidens il se luxa la cuisse gauche. Porté à l'Hôpital , je fus appellé pour le secourir. Dans l'examen que je fis des différens coups qu'il pouvoit avoir reçus , je reconnus aisément par la cuisse qui étoit plus longue , par les doigts du pied & le genou qui étoient tournés en dehors , & par la tuméfaction qui formoit la tête du femur au pli de l'aïne que cette luxation étoit en bas & en dedans ; mais son état m'empêcha de tenter la réduction. Je donnai mes soins aux accidens les plus pressans , & renvoyai l'opération au lendemain si le malade n'avoit déjà succombé. À ma visite de ce jour , je le trouvai beaucoup mieux , & lui-même me pressa de procéder à la réduction de sa cuisse. Trouvant l'occasion de mettre en pratique la méthode de M. Dupouy , que je desirais depuis que j'en avois connoissance , je saisissi le moment , & je priai M. Delpech , Doct. en Médecine & Chir. en chef du dit Hôpital , de s'y rendre. D'accord entre nous , nous procedâmes de la manière suivante.

Après avoir placé le malade sur son dos horizontalement , nous étendîmes la cuisse luxée , & l'approchâmes de la saine ; un aide fut employé à soutenir le corps du malade , par le moyen d'une serviette placée dans l'aïne. Alors , un de nous appliqua ses deux mains sur le genou qu'il pressa fortement afin de tenir cette partie dans l'extension la plus exacte , & s'embrassai d'une main le cou du pied , de l'autre le talon ; je tirai vers moi très-médiocrement sans lever la partie en aucune façon , & suivant exactement la méthode indiquée par Monsieur Dupouy ;

(1) Voz le Malade imaginaire.

j'eus la douce satisfaction , ainsi que M. Delpach & les spectateurs , de voir la conformatio[n] parfaitem[en]t rendue en peu de tems & sans la moindre plainte de la part du malade . Pour m'en assurer davantage , je tentai & je réussis à faire faire à la cuisse le mouvement d'extension , ainsi que tous les autres mouvemens de circonduction . J'appliquai le bandage ordinaire , & sous peu de jours j'ai vu cet homme promener dans la salle , agir & sortir de l'Hôpital pour reprendre ses travaux ordinaires .

Le goût que j'ai pour mon état , & l'amour de l'humanité , me feront toujours saisir & préconiser les découvertes utiles au public . Je ne persuade que mes confrères également animés de ces sentiments , approuveront mon zèle , & loueront avec moi M. Dupouy d'avoir trouvé une méthode si simple , si essentielle & si facile . Elle me semble devoir faire époque dans l'histoire de la Chirurgie .

*Signé , BONHOMME , Maître ès-Arts & Chirurgien-major en survivance de l'Hôpital général de Villefranche .*

*RÉPONSE de M. VARNIER , Médecin de l'Hôpital de Vitry-le-François , au mémoire à consulter du N°. 22.*

On se rappelle qu'il y est question d'une douleur fixe à la région de l'estomac , mais qui augmente par intervalles ou accès avec plus ou moins de violence & qui est suivie d'une jaunisse passagère lorsque l'accès est un peu trop long . M. Varnier croit être fondé à établir que cette douleur & cette jaunisse sont deux symptômes pathognomoniques qui annoncent la présence des calculs biliaires dans la vésicule du fiel . Il rapporte pour confirmer son opinion , l'observation suivante .

Une Dame de Vichy , se plaignoit toujours de maux qu'elle rapportoit à l'estomac ; elle vivoit sobrement , avait fait quelques petits remèdes sans succès . Elle fut fort surprise le matin d'une nuit qu'elle avoit passé couchée sur le côté droit , de se voir jaune presque sur toute la surface du corps , & sans avoir éprouvé de douleur . La nuit suivante , le hazard ou le mieux être la fit coucher sur le côté gauche ; à son lever l'ictere jaune étoit dissipé entièrement ; ce qui arriva alternativement plusieurs jours de suite . Surprise de toutes ces alternatives , elle

me fit appeler . Sur son récit je jugeai qu'elle portoit une pierre dans la vésicule du fiel , qu'en se couchant sur le côté droit cette pierre fermoit l'orifice du canal cystique & ne permettoit pas à la bile de couler dans le duodenum ; que cette bile déjà filtrée , élaborée étoit , à raison de l'obstacle , resorbée dans le courant de la circulation & qu'étant pour le sang une matière hétérogène , celui-ci en faisait le dépôt sur les yeux , le visage &c , & qu'en se couchant du côté gauche , la pierre retombant de ce côté , la bile avoit la liberté de couler &c , pendant la nuit .

Pour remédier à cet état , je lui fis faire usage à - peu - près des remèdes de Mlle. Stephens , mais corrigés , & d'une tisane faite avec sel de Tache-nius un gros , une once de racine de garance concassée & de réglisse à volonté , le 3e. ou 4e. jour une purgation ordinaire , puis l'opiat savonneux trois fois par jour , à la dose de deux gros chaque fois en plusieurs bols , ce qui faisoit six gros par jour à-peu-près . La malade a continué cette méthode près d'un mois avec abstinence en rigueur de vin , de vinaigre & d'acides en général , dans la crainte d'obtondre ou de neutraliser l'alcalicité des remèdes que je prescrivois . Elle a été purgée en fluisant comme la dernière fois . Les douleurs se sont dissipées pour toujours , & il y a lieu de croire que ce calcul bilieux s'est fondu . En tout cas , la jaunisse n'est plus revenue depuis .

Ma réponse donc à M. Ferieres , est que sa malade a une ou plusieurs pierres dans la vésicule du fiel , qui sont cause de tous les accidens qu'elle souffre & qu'il a très-bien décrits ; qu'il doit la laver pendant trois jours avec une simple tisane nitrée , la purger le 4e. à l'ordinaire , puis le lendemain & de suite pendant un mois , la décider à l'usage des remèdes lithontriptiques Anglois , de la manière que je viens de le dire , en évitant les acides surtout . Je crois être fondé à croire que la malade guérira sûrement , parce que ce remède est le plus grand fondant connu dans ce cas . L'opiat doit être fait avec une livre de savon d'alicante , une once de sel de chardon-beni , une once de coquille d'œufs calcinée à blanc , une once de rhubarbe & suffisante quantité de syrop de nerptun qu'on mêle & qu'on pâtrit à force de bras , pour lui donner une consistance molette .

*Signé , VARNIER . D. M.*

De l'Imp. de la Veuve B A L L A R D & Fils , Imprimeurs du Roi , rue des Mathurins .

N°. 29.

ANNÉE 1780.

## GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 16 Juillet.

## S. CXVII.

## TEMPÉRAMENT SANGUIN.

**N**ATURA pingues iſi ſunt, atque jocantes,  
Rumoresque novos cupiunt audire frequentes.  
Hos Venus & Bacchus deledant, ſercula, riſus,  
Et facit hos bilares & dulcia verba loquentes.  
Omnibus hi ſtudis habiles ſunt, & magis apti:  
Qualibet ex cauſa non hos facile excitat ira.  
Largus, amans, hilaris, ridens, rubeique coloris,  
Cantans, carnoſus, ſatis audax, atque benignus.

L'homme de nature fanguine  
Volontiers plaſante & badine;  
Gros & charnu ſuffifamment;  
Il eſt curieux de nouvelles.  
Toujours paſſionné pour le vin, pour les belles,  
Il brille en compagnie, & par ſon enjouement,  
D'une table il fait l'agrément.  
A quelque étude qu'il s'applique,  
On eſt ſurpris de ſes progrès.  
Il ne fe fâche point pour de petits ſujets,  
Et malaſiement on le pique.  
Il eſt bon, libéral, hardi, point querelleur,  
Amant vif, amant franc, voluptueux convive,  
Prêt à rire, à chanter, toujours de bonne humeur :  
En lui d'un teint vermeil la couleur ſaine & vive  
D'un naturel fanguin dénote la vigueur.

OBSERVATIONS sur le magnétisme animal,  
par M. DESLON, Docteur en Médecine,  
&c. A Londres, & ſe trouve à Paris,  
chez Didot le jeune, Saugrain, Clouſier,  
Libraires, 1780. in - 12. de 151  
pag.

Nous ne nous ſommes pas trompés,  
lorsque nous avons dit que M. Mesmer  
étoit le plus habile Thaumaturge qui ait  
existé. Le livre que nous annonçons en  
eft encore une preuve. Le ſpectacle des  
guérisons opérées chez M. Mesmer cause  
la surprise, l'admiration, l'enthousiasme  
& même le délire. C'eſt ce qu'on voit

dans cet ouvrage. L'Auteur y expofe  
tous les miracles dont il a été témoign,  
& auxquels il a même donné lieu, car  
il peut dire,

quaque ipſe miserrima vidi  
& quorum pars magna fui.

Le faifeur de miracles qu'on a vu à  
Paris, il y a quelques années, rue des  
Moineaux, & chez lequel les malades fe  
rendoient par milliers, comme chez M.  
Mesmer(\*), n'eut pas l'avantage de celui-  
ci. Ses miracles ne furent point célébrés.  
Il guérisſoit bien les sourds, les muets, les  
aveugles, redrefſoit les boiteux, par le  
ſimple attouchement, quelquefois même  
fans toucher les malades; mais il ne ſa-  
voit fe ſervir ni de l'harmonica à propos,  
ni de la crème de tarte, ni du ſyrop de  
quinquina &c; & d'ailleurs manquant de  
logique, il fut étourdi tout-à-coup de ce  
dilemme qui lui fut proposé par un Com-  
missaire: » Ou vous rendez la vue aux  
aveugles, lui dit-on, ou vous ne la  
rendez pas; dans le premier cas, il y  
a une maison (celle des Quinze-Vingt)  
où vous pouvez exercer vos talents &  
alors les récompenses font au bout de  
la réussite; dans le ſecond, ſouffrez  
qu'on vous mette à l'abri de l'importu-  
nité des malades, & que votre absence  
de Paris débaraffe un peu la rue des  
Moineaux ». L'argument étoit pressant.  
L'expérience, dit-on, fut faite aux  
Quinze-Vingt, en présence de témoins.  
Notre Thaumaturge prit le parti d'a-  
bandonner la Capitale. Quelqu'un avoit  
redigé ſes miracles par ordre chronolo-

(\*) Vay. pag. 31.

gique & alphabetique ; cent personnes les attestoient ; mais toute réflexion faite, ils ne furent point imprimés. C'est dommage, car il y en avoit deux ou trois plus surprenans encore que tous ceux de M. Mesmer.

Celui-ci doit donc être bien satisfait. Les siens sont imprimés, & qui plus est, attestés par un Médecin. Il n'y a donc pas de ville plus heureuse à cet égard que Paris, qui possède un M. Mesmer. On dit cependant que Londres a aussi le sien, dans la personne de M. Graham<sup>(1)</sup>. On ajoute qu'il pourroit même le disputer au nôtre, car outre qu'il joue de l'harmonica, il a de plus des lits célestes magnétoco-électriques dans lesquels il enchaîne les hommes impuissans & les femmes stériles par des liens magiques, prolifiques, &c. L'effet en est ordinairement miraculeux, & la postérité s'en ressentira vraisemblablement tôt ou tard. Il paroît que l'idée des lits célestes n'est pas encore venue à M. M. En attendant, examinons l'ouvrage de M. Deslon.

Cet Auteur expose d'abord les motifs qui l'ont fait écrire & parmi lesquels l'intérêt de la vérité est, sans contredit, le plus puissant. On a dit que M. M. guérissait par la vue & par l'attouchement. M. Deslon explique ce phénomène en disant que ces deux sens sont les conducteurs du magnétisme animal. On avoit bien rendu raison de l'histoïte de la dent d'or<sup>(2)</sup>, des effets mortels de la vue du basilic, mais personne n'avoit expliqué ces sortes de phénomènes aussi heureusement que M. Deslon. Le magnétisme, dit-il, se communique par les glaces, par le son, & lorsqu'un homme, (v. p. 15) portant face raisonnable, avance de pareils faits, il faut l'écouter pour profiter de ses lumières ou pour le déclarer fou... Nous avouons que ce dilemme est sans replique.

On agite ensuite la question de savoir si M. Mesmer apporte de l'or, on ne dit pas, ou s'il en reçoit. Dans tout état de cause, la question reste insoluble. On expose ensuite la théorie de M. M. p. 33.

De même, y dit-on, qu'il n'y a qu'une nature, qu'une vie, qu'une santé, il n'y a qu'une maladie, qu'un

remede, qu'une guérison. La nature subordonnée à l'impulsion qui lui a été donnée par la main créatrice, porte en nous, par mille canaux divers, l'action de la vie. Son libre cours constitue la santé; son dérangement ou les obstacles à ce cours forment les maladies. Les efforts de la nature sont les crises.... Quoique ces accidens aient reçu différents noms, la cause est unique. Rendre à la nature son véritable cours, voilà la seule médecine qui puisse exister. Ainsi que la médecine est une, le remede est un, & tous les remedes usités n'ont obtenu du succès qu'en ce qu'ils ont servi de conducteurs au magnétisme animal. Telle est la théorie brillante de M. M. ou de M. Deslon. Tout est bien, à l'exception des principes qu'on conteste. Cependant, à la rigueur on peut les soutenir. Ne peut-on pas dire, par exemple, quoiqu'il y ait différens genres de maladies bien distincts, attribués à des causes différentes, qui sont combattues tous les jours avec succès par divers secours; n'a-t-il pas pu se faire que tout le monde se soit trompé, & que, puisqu'il n'y a qu'un seul remede qui convient à tous les maux, il ne doive y avoir aussi qu'une seule maladie, une seule cause, un seul système, une seule guérison. Que Rabelais eût été content, s'il eût pu annoncer à ses bienheureux lepreux, enragés, vêrolés, pestiférés &c, une semblable Médecine. Il leur eut dit: mes bienheureux vénériens! tout est changé aujourd'hui. Il n'y a qu'un principe de maladie, il n'y a qu'un remede; vous serez guéris au son de l'harmonica. Les écoles de magnétisme vont s'ouvrir. Réjouissez-vous bienheureux galeux, cancéreux, scrophuleux, paralytiques, &c &c.

Le magnétisme monte la tête, dit-on, donne du courage, rend l'homme précoce, conduit à l'immortalité. Voy. dit-on p. 38, cet enfant de deux ans, aveugle de naissance, qui se cramponne déjà à un conducteur. Pourquoi M. D. ajoute-t-il, hélas! le pauvre enfant ne fait ce que c'est que voir; il est bien à craindre qu'il ne le fache jamais. Pourquoi des prédictions si tristes, quand tout semble lui promettre un avenir plus heureux.

On a soin d'avertir, p. 36 & 37, que dans la nouvelle méthode, pour bien guérir les fous, par exemple, il faut leur donner des accès de folie, &c. Cela posé, voici le tableau des cures miraculeuses

(1) Voy. le Courrier de l'Europe du 30 Juin, numéro 52, an. 1780.

(2) Voy. Horstius, de auro dente maxillari pueri filesi.

opérées par le magnétisme de M. M. & rapportées par M. Deslon. On laisse ignorer ; il est vrai , le nom de tous les malades ; mais on doit s'en rapporter entièrement à ces Messieurs. Nous allons exposer fidèlement ces cures.

*Marasme à la suite de la fièvre miliare.*

Sur un mal d'estomac , de la fièvre , un agacement de nerfs , des tremblemens des extrémités , M. Deslon annonce une fièvre miliare , du 11 au 14e. jour de la maladie ; en effet , l'éruption a lieu . ( M. D. ne parle point de sueurs ; c'étoit peut-être une fièv. mil. particulière , une fiette sans sueurs ). Le malade conduit jusqu'au 4e. jour , est dans cette espèce de l'éthargie avant-coureur de l'agonie & de la mort ; il est touché par M. Mesmer , mis dans un bain ; le soir même il mange une écrevisse & boit du vin de champagne. On ne doit pas demander s'il est guéri . ( Voy. p. 44 ).

*Jeune Demoiselle étendue dans son lit , sans connoissance , en convulsion depuis 5 jours.*

Elle est couchée sur le dos ; elle n'appuie que de la tête & des talons , sur son lit . M. M. la voit le soir , ( ordinairement il se met au lit avec ses malades ) ( p. 97 ) ; cette fois la partie est remise . » La nature , dit M. D. , renvoyée au lendemain , par nécessité , eut la bonté d'attendre l'heure de M. Mesmer » , ( voy. p. 49 ). M. Mesmer n'est cependant pas le seul qui ait ainsi maîtrisé la nature .

Blaise voyant à l'agonie  
Lucas qui lui devoit cent francs ,  
Ca , payez-moi vite , il est tems .  
Laissez-moi mourir à mon aise ,  
Lui répond foiblement Lucas .  
Oh ! parbleu vous ne mourrez pas  
Que je ne sois payé , dit Blaise .

*Cancer occulte.*

Il n'est point question de guérison ici , mais à la pag. 55 , on en voit un autre de même nature & compliqué de goutte fereine d'un oeil . Vingt-neuf glandes sont détruites , dit-on , par l'effet du magnétisme . Le Médecin qui parle ne dit pas ce qu'elles devinrent après leur destruction . Il y a apparence qu'elles resterent dans le sein à côté d'un noyau dont il est question , ou que la personne a 21 glandes de moins . Quoiqu'il en soit , elle voit aujourd'hui des deux yeux .

Taie sur l'œil droit avec ulcere & hernie ,  
engorgement de glandes &c.

Le sujet de cette observation étoit

aveugle . De deux yeux qu'il avoit , l'un étoit enfoncé dans l'orbite , & fondu vraisemblablement , dit-on ; l'autre étoit très-saillant & presque hors de l'orbite . M. Mesmer avance l'un , recule l'autre , les met tous les deux de niveau ; en cinq semaines la personne est guérie , p. 58 .

Une Dame dont l'estomac & les humeurs étoient dans un état déplorable & au sein de laquelle il se forma , dit-on , des glandes à l'âge de 36 à 40 ans , est magnétisée ; elle pleure , elle rit , reste quelquefois 6 heures sans connaissance , enfin elle est guérie .

De tous les faits rapportés dans cet écrit , il n'y en a pas de plus extraordinaire que celui qui a pour objet un laquais aveugle , dont les yeux étoient atrophiés , & qui se fit conduire par un savoyard des Thuilleries , chez M. Mesmer . Il fut introduit par M. Deslon . M. Mesmer touche ses yeux , l'aveugle devient clairvoyant , p. 63 . Le lendemain il adresse une harangue à M. M. ( voy. sa harangue p. 64 ) toujours voyant , pour le prier de lui rendre la vue & de le loger dans son grenier ( ibid . ) Au bout de quelques semaines de traitement , il y voit ( p. 65 ) . Cependant M. M. juge à propos de continuer le traitement , comme s'il étoit toujours aveugle ( pag. 65 . ) C'est dommage qu'on n'ait pas mis le public à portée de connoître ce laquais , il seroit curieux à voir & à consulter .

*Jaunisse & pâles couleurs.*

M. Deslon dit qu'on ne guérit pas ces maux à Paris , mais qu'une demoiselle nubile depuis 3 ans , en a été très-bien guérie par M. Mesmer .

*Flux hépatique.*

Suivant M. Deslon , ce nouveau sujet rendoit dans son flux hépatique ce que d'autres rendent dans la dysenterie , c'est-à-dire , des matières mêlées de sang & de glaires , qu'on ne guérit pas mieux ici que la jaunisse . M. Mesmer , cette fois par un singulier hazard , s'est trouvé en défaut .

*Epilepsie.*

Une jeune personne épil. magnétisée , prédit ses accès , ce qu'elle n'avoit jamais pu faire . Le mal parvient au plus haut degré , enfin elle se pâme ; ses parens alarmés des moyens usités par M. Mesmer , ne lui donnent pas le tems de la guérir .

*Paralysie.*

Une personne paralytique de la moitié du visage , ne parle que de la moitié de

la bouche , ne respire que par une narine , ne voit que d'un œil , n'a le front ridé que d'un côté ; la figure est tombante faute d'élasticité dans les muscles destinés à la soutenir. En 4 jours M. Mesmer la guérit , ensuite il lui dit , pag. 74 : » Vous avez éprouvé un accident très-grave , mais vous ne l'avez éprouvé que parce que vous êtes vaporeux , & vous n'êtes vaporeux que parce que vous êtes remplis d'obstructions ; il auroit pu ajouter : vous n'êtes remplis d'obstructions que parce que vous êtes malade. Après l'avoir guéri , M. Mesmer lui conseille de se faire traiter de nouveau , p. 74. Ce sujet dit-on , sentit toute la vérité & la nécessité de ce conseil , & se retira chez lui pour ne plus revenir.

*Paralysie avec atrophie de la jambe & de la cuisse,*

La malade âgée de 10 à 11 ans , est jugée incurable aux écoles de chirurgie. Les chairs étoient desséchées , les os plus courts ; elle ne marchoit qu'en jettant la jambe en avant. Les os ont grossi dans le traitement ; le pied gauche jadis le plus court est aujourd'hui le plus long. Cela nous rappelle le quatrain que fit Made la Duchesse du Maine sur un savoyard à-peu-près dans le même cas , qui présenta requête à l'assemblée des convulsionnaires.

Un Décrotteur à la royale,  
Du pied gauche estropié  
Voudroit par grace spéciale  
Être boiteux de l'autre pied.

Vient après le traitement de deux paralytiques , vraiment paralytiques , dit-on , dont l'un écrit de la main paralytique , & l'autre ne veut pas continuer le traitement . » Les choses , dit-on , auroient été encore mieux , si le chagrin n'eût pas traversé ce traitement .

*Surdité.*

Un militaire est sourd , dit-on p. 78 , de l'une ou des deux oreilles , ( c'est comme il vous plaira ). Avant le traitement , il entend , ( p. 79 ) , enfin au bout de trois semaines , il entend encore , mais on est obligé de lui faire appercevoir qu'on lui parle. Un autre sourd , auquel il ne manquoit rien , dit-on p. 79 , y entend aujourd'hui très-bien , quoiqu'on ne donne pas son traitement pour une cure ; tant on est circonspect à raconter ces merveilles .

*Rhumatisme dans la tête.*

Ce sujet ne peut pas se résoudre à être malade. Il avoit perdu , dit-on , l'habitude de suer. M. Mesmer le touche & il sue. Il

ne souffroit que d'un côté , il souffre de toute la tête , qui est toujours , dit-on , grandement organisée. Il ne sent plus rien dans le sommeil ; à son réveil il est guéri. Cependant , il revient de tems en tems se faire traiter , p. 83.

*Contre-coup à la tête.*

M. Mesmer annonce que le nez coulera & que le front sera pelé. L'humeur acré qui découle des narines du malade , l'avertit qu'il faut se moucher. » Les prognostics de M. Mesmer se réalisent jusqu'à l'évacuation par le nez inclusivement . » Il fait usage d'une poudre capitale ». Les prophéties Mesmeriennes s'exécutent. C'est ici qu'on dit , p. 87 , qu'il faut à M. Mesmer des tempéremens bien délabrés , des masses de sang bien viciées , p. 88 , des mourans à soulager , des proyes à arracher au tombeau &c. ( voy. le Malade imaginaire ).

*Traitemenr de l'Auteur.*

M. Deslon avoit une douleur d'estomac provenant , dit-il , d'une obstruction au petit lobe du foie. ( C'étoit une obstruction douloureuse ). Il avoit en outre un embarras dans la tête avec un froid à la tempe droite. M. Mesmer joue en faveur ses maux , de l'harmonica , de l'instrument que M. D. appelle Piano-Forté ; à chaque fois , il demande grâce à M. Mesmer. Enfin , ils demeurent d'accord qu'il prendra tous les jours une moitié , un quart , un huitième de traitement ( ce sont ses expulsions ). Il eût ses crîles , ses évacuations , ses douleurs au foie , ses tourmens à la tête : son front se pela ; mais M. Mesmer lui prouva qu'il ne pouvoit être guéri , & ses raisons lui parurent sans réplique .

*Traitemenr de M. Mesmer.*

Enfin M. Mesmer se tâta un jour lui-même. Il se trouva rempli d'obstructions. Il se traita , sans doute , en ami ( dit M. Deslon ) , car dans l'espace d'un mois , il eut cinq cens évacuations. Il chanta après la chanson :

Ah ! bon Dieu , que je l'ai échappé belle !

Vient ensuite le tableau de l'assemblée des malades & de la maison de M. Mesmer. Dès les 6 heures du matin , elle est prise d'assaut , dit-on , c'est un théâtre des scènes les plus bizarres ; l'un rit , l'autre pleure , celui-ci crie , un autre bâille. Le délire , les pamoissons , les contorsions de toute espèce viennent tour-à-tour orner la scène .

M. Mesmer , dit M. Deslon , admet la saignée & les vomitifs , non comme remèdes , mais comme propres à dégager les

premieres voies. Pour une fluxion de poitrine, on lui voit ordonner deux saignées & la limonade ; enfin il se couche auprès de son malade, & le fait surer du front. La famille inquiete, & hors de Paris, vole à son secours ; mais le malade la devance, il étoit déjà sur pied le quatrième jour. Il n'y a point eu de convalescence dans cette maladie.

M. Deslon termine enfin le tableau des Cures de M. Mesmer, par l'histoire d'une demoiselle de vingt-un ans, atteinte d'une fièvre maligne. M. M. la voit le vingt-troisième jour où elle étoit encore dans le délire ; mais elle revient à elle en demandant ce qu'on lui a fait ; elle proteste avoir senti une main qui se glissait au bas de l'estomac, qui prenoit son mal & le lui ôtoit, &c. (voy. p. 98 & le rôle de Martine dans le *Médecin malgré lui*).

En voilà assez pour donner une idée de l'ouvrage de M. Deslon. Le public verra, sans doute, avec plaisir, combien notre siècle est fécond en prodiges de tout genre. Nous ne pouvons pas quitter cette matière, sans faire mention d'une inexactitude qui nous a échappé dans la dernière feuille. Nous avons dit que le secret de M. Mesmer, que Jeanot auroit découvert, étoit à la page 141 du Traité de *Medicina Magnetica* de Maxuel ; nous nous sommes trompés, c'est aux pages 136 & 137, que l'on trouve tous les détails de cette préparation magnéticomagique avec laquelle on fait des miracles.

A propos de miracles, nous allons exposer ceux que fait, mais dans un autre genre, M. Martinet, Curé de Soulaines. Ils sont exposés dans un ouvrage qui vient de paroître, & qui a pour titre : *Expériences nouvelles sur les propriétés de l'alkali-volatil-fluor*, par M. MARTINET, Curé de Soulaines, près Bar-sur-Aube. A Paris, de l'Imprimerie de MONSIEUR, & chez Didot, le jeune, Libraire. in-8°. de 41 pages, prix 10 sols.

Jamais la partie Typographie n'a été traitée comme elle l'est aujourd'hui. On ne peut s'empêcher d'admirer la beauté du caractère & du papier de cet écrit. Il y a de plus une très-jolie vignette, en tête, où l'on voit des amours, dont les uns soufflent le feu des fourneaux, les autres pilent dans un mortier, &c. c'est extrêmement agréable & analogue au sujet.

Il n'est question dans cette brochure que de l'acide phosphorique qu'on marie,

pour le neutraliser, avec l'alkali-volatil-fluor qui reméde à toute espèce de brûlures, au lait épanché, à la rage, à la dysenterie, &c. &c.

On y indique les combinaisons ou sels ammoniacaux crystallisables & délicescens qui résultent de l'union de l'alkali-volatil-fluor avec les acides minéraux & végétaux, avec l'acide phosphorique, surtout celui du feu qu'on considère d'après M. Sage, comme l'acide phosphrique particulièrement modifié. On est tout étonné du langage maniére & des connaissances chymiques de M. Martinet. Ce Curé, pour s'afflurer de l'efficacité de l'alkali-volatil-fluor, n'a pas hésité de le faire une brûlure avec un gros charbon de feu très-ardent qu'il a mis sur le dos de sa main gauche ; il a eu la constance de l'endurer tout le tems nécessaire, c'est-à-dire jusqu'à ce que l'odeur de chait grillée se fit sentir, (voyez page 3,) Alors il a appliqué l'alkali-volatil-fluor, qui a neutralisé, comme de raison, l'acide phosphorique igné, & fait cesser sur le champ la douleur, en prevenant toute espèce d'inflammation. Le trait de *Mucius Scévolæ*, qui se brûla la main, n'est pas plus fort. Mais ce n'est pas le seul exemple de constance, de fermeté & de courage que donne M. Martinet pour éprouver les vertus sans pareilles de l'alkali-volatil-fluor. Il se brûle une seconde fois la main avec l'huile de vitriol ; ce n'est pas tout, il se brûle la langue avec la même huile, qu'il neutralise avec l'alkali-volatil, qui réussit toujours à miracle, enfin il se donne la mort, .. (\*) mais une mort apparente ou une asphyxie, avec la vapeur du soufre, en se bouchant toutefois le nez, de peur de bleffer, dit-il, les nerfs olfactifs, pour avoir le plaisir de se ressusciter avec l'alkali. En effet, M. Martinet vivant n'a pas plutôt donné ce remede à M. Martinet mort à demi, que soudain celui-ci ressuscite & revient à son premier état. Quel force d'esprit ! Quel stoïcisme ! Tout autre que M. Martinet ne seroit pas cru.

On lit dans cette brochure que l'alkali-volatil a été donné avec le plus grand succès dans une dysenterie épidémique, aux doses requises, c'est-à-dire à 12 ou 15 gouttes sur un gobelet d'eau. Nous sommes obligés, en qualité de Médecins, de faire observer à ce sujet, à M. Marti-

(\*) Voy. p. 22, 23 & 24.

net (sans prétendre nier ce fait avancé parmi tant d'autres aussi incroyables & aussi extraordinaires) que la maladie qu'il a observé étoit vraisemblablement une dysenterie d'un genre particulier, dans laquelle l'alkali-volatil-fluor convenoit, mais que dans toutes les autres il ne seroit pas applicable; que le plus sûr moyen de faire naître la dysenterie ou un flux de sang, c'est d'employer l'alkali-volatil, & que de tous les remèdes à mettre en usage dans ce cas, l'alkali-fixe ou volatil est peut-être le plus dangereux. Si l'occasion se présente encore de traiter de pareils malades, nous conseillons à M. Martinet de suivre une autre méthode. Celle qui consiste principalement dans l'usage des mucilagineux, des cataplasmes avec les plantes émollientes sur le bas-ventre, & des lavemens gras, mucilagineux, indiquée par M. Dieuleveut, est préférable. Nous osons l'affirmer que ses malades s'en trouveront infiniment mieux, & qu'il en sera plus satisfait lui-même. D'ailleurs, une personne qui n'est pas de l'art, qui n'a pas l'habitude des maladies, quelque Chymiste qu'il soit, risque de se tromper & de tromper les autres. C'est ce qui arrive à tous ceux qui n'ont pas la moindre idée de la Médecine.

*R E F L E X I O N S sur les écrits de MM. MAJAUT & CROHARÉ, contre l'ouvrage des contre-poisons de feu M. NAVIER; par M. NAVIER, D. M. P.*

Les hommes qui ont en vue les progrès des sciences, qui sont en état d'y coopérer & d'en écarter les erreurs, ont toujours recours à l'expérience & aux faits; ils examinent les nouvelles découvertes, ils vérifient les procédés, ils confrontent les faits avec d'autres faits pour s'affirmer de la vérité. Cette marche que prescrit la raison n'est pas celle que M. Majault & Croharé ont jugé à propos de suivre en attaquant l'ouvrage des contre-poisons de l'arsenic de feu M. Navier, Médecin aussi célèbre qu'habile Chymiste, & dont la mémoire sera toujours en vénération parmi les savans. Mettons les lecteurs en état d'en juger.

M. Navier examine dans son ouvrage la nature de l'arsenic, il observe les rapports que peut avoir cette substance avec le soufre, avec les alkalis, les terres absorbantes, le fer, le savon, &c. Il dé-

couvre que l'arsenic est susceptible de décomposition par la voie des doubles affinités; il juge que le principe acide de ce poison peut être enchaîné par des substances alkalines & terreuses, tandis que sa partie métallique se combine avec le soufre & avec le fer. M. Navier établit ensuite un traitement méthodique où il propose successivement l'usage du lait, de préférence aux huiles, de l'eau alkalisée, de l'eau de savon, des différents *hepar-sulphuris*, des eaux minérales sulphureuses, des bains pris dans ces eaux; il cite des guérisons radicales opérées par les eaux sulphureuses naturelles ou chargées d'*hepar-sulphuris* factices; il combat l'usage de la limonade, du vinaigre, de la thériaque & d'autres alexipharmiques de ce genre auxquels on recourt quelquefois aveuglément; en un mot M. Navier présente un travail raisonné, suivi & appuyé sur autant de faits qu'il lui est possible d'en recueillir. On ne trouve dans aucun endroit de son ouvrage qu'il veuille proposer de faité prendre intérieurement le soufre seul & moins encore l'orpiment comme antidotes de l'arsenic. Cependant M. Majault & d'après lui M. Croharé, font de cette opinion, que n'a jamais eu M. Navier, la base de sa doctrine. *Le soufre, disent-ils, uni à l'arsenic forme de l'orpiment ou du réalgar; or le réalgar & l'orpiment qui sont des poisons beaucoup plus faibles que l'arsenic sont encore très-dangereux; donc ce Chymiste s'est égaré sans s'en douter; donc ses assertions sont les plus dangereuses qu'on ait jamais imaginées en Chymie, &c &c.* Cette conclusion prouve que ces Messieurs n'ont pas la moindre notion de l'ouvrage qu'ils censurent. Il est à présumer qu'ils auront au moins tenté quelques expériences propres à combattre victorieusement la doctrine & les moyens de M. Navier. Malheureusement elles n'ont pas encore vu le jour. En attendant qu'ils donnent cette satisfaction au public, les personnes instruites & impartiales peuvent - elles se refuser d'ajouter foi au rapport fait à la Faculté de Médecine par MM. Malouin, Macquer, Desessarts & Bucquet, où ils disent, qu'ils ont répété avec soin la plus grande partie des expériences de M. Navier & qu'elles leur ont paru parfaitement exactes; & dans un autre endroit, que ce Médecin a été guidé dans ses recherches par les lumieres de la plus saine Chymie & par la pratique la plus éclairée. Signé, NAVIER, D. M. P.

De l'Imp. de la Veuve B A L L A R D & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.

N°. 30.

ANNÉE 1780.

## GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 23 Juillet.

## S. CXVIII.

## TEMPÉRAMENT MÉLANCOLIQUE.

**R**EST AT adhuc cholera tristis substantia nigra,  
Quo reddit pravos, pertirstes, pauca loquentes.  
Hi vigilant studiis, nec mens est dedita somno.  
Servant propofitum, fibi nil reputant fore tutum.  
Invidus & tristis, cupidus, dextreque tenacis,  
Non expers fraudis, timidus, luteique coloris.

Reste l'humeur atrabilaire,  
La mélancolie autrement.  
Cette humeur ordinairement  
Fait les hommes pervers, sombres, prompts à  
mal faire,  
Taciturnes, sournois, fermes dans leurs propos,  
De tristes passions leur ôtent le repos.  
Chagrin, jaloux, de tout avides;  
Ce qu'ils ont, ils le tiennent bien.  
Soupçonneux, il ne faut qu'un rien  
Pour allarmer leurs cours timides;  
Ils ont l'esprit rusé, trompeur,  
De ce tempérament le jaune est la couleur.

**L**ETTRE de M. CROHARÉ, aux Auteurs de  
la Gazette de santé, pour servir de réponse  
aux réflexions de M. NAVIER, insérées  
dans la feuille précédente.

Un ami m'a prié, MM., de répondre  
pour lui à ces deux questions (1), savoir  
si les acides étoient les contre-poisons  
de l'arsenic, & si ce minéral est présent  
dans l'étain. J'avois résolu de ne m'oc-  
cuper que de la dernière, la première ayant  
été traitée d'une maniere neuve & très-  
satisfaisante par le célèbre M. Majault,  
dans deux assemblées publiques de la  
Faculté de Médecine. Ce Médecin habile,  
en proscrivant les acides & les foies-  
de-soufre du traitement de ceux qui sont  
empoisonnés par l'arsenic, a indiqué la

meilleure méthode (2) que l'on connoisse  
encore de remédier aux effets de ce mi-  
néral. Les accidens auxquels j'ai eu le  
malheur d'être exposé moi-même, en  
traitant l'arsenic, m'ont engagé à con-  
courir avec M. Majault à tenir le public en  
garde contre les ouvrages qui contien-  
nent sur cet objet une fausse doctrine.  
Celui de feu M. Navier est malheureuse-  
ment dans ce cas.

M. Navier fils m'accuse de ne pas con-  
noître le livre de M. son pere, intitulé :  
*Contre-poisons de l'arsenic, &c.* Hélas ! je ne  
le connois que trop. On y propose de  
détruire dans l'économie animale l'arsenic,  
en unissant l'acide de ce minéral avec l'alkali du foie-de-soufre, & la par-  
tie métallique avec le soufre. J'ai déjà  
fait observer que ce principe erroné sert de base à la partie théorique & pratique  
de cet ouvrage. Qu'est-ce qu'une partie métallique de l'arsenic sans son  
acide ? L'Auteur ne savoit peut-être pas que ce minéral bizarre a été regardé  
jusquici comme indécomposable, & qu'il  
décompose lui-même toutes les substances

(2) Cette méthode consiste principalement dans l'usage des mucilagineux, des substances ému-  
fives & des sudorifiques les plus doux & en même temps pénétrants, c'est-à-dire, les plus capables de chasser les restes de ce minéral par les voies de la peau. Le sudorifique le plus convenable dans ce cas est l'huile essentielle d'anis. Cette méthode d'ailleurs s'accorde avec les observations qu'on a sur les moyens mis en usage avec succès dans de semblables circonstances, c. à d. en em-  
ployant les sudorifiques doux. (Voy. de quelle ma-  
niere C. Borgia fut rappelé à la vie). (Note des  
Rédacteurs).

(1) Voyez affiches & annonces pour la Province,  
du 21 & 28 juin 1780. Gazette de Santé n°. 27.

qu'on lui présente. Ces faits sont certains.

A la page 157 du 1er vol., M. Navier dit : « J'ai fait voir que l'hepar agissoit sur l'arsenic par sa partie sulfureuse & phlogistique, & que son soufre se combinoit aussi intimement avec ce poison par la voie humide qu'il le pouvoit faire par la voie sèche & sublimatoire. Il résulte, à la vérité, de ces combinaisons même humides, des espèces d'or piment ou de réalgar; mais ils sont si surchargés de soufre, & tellement adoucis par la maniere intime dont l'arsenic y est combiné, qu'ils sont hors d'état de nuire ».

Par cette combinaison, l'arsenic cesse-t-il d'être poison? C'est-là le point de la question. Il falloit au moins faire des essais sur des animaux, & MM. Navier n'en ont point fait. J'ai éprouvé les symptômes de l'empoisonnement par l'arsenic réduit en vapeurs, & j'avoue que je ne les ai pas reconnus à la page 149 du premier volume. Il est vrai qu'ils peuvent varier à raison des parties attaquées; mais il y a lieu de croire que cet Auteur avoit peu vu en ce genre. En effet, la ville de Châlons seroit bien malheureuse, si dans un petit nombre d'années M. Navier y avoit observé lui seul plus d'empoisonnemens, que 150 Médecins n'en observent en 30 ans à Paris.

Les bornes de votre feuille m'obligent de renvoyer à une autre occasion le soin d'examiner les autres découvertes étonnantes & extraordinaires de M. Navier, telles que l'aether d'or, d'argent, d'étain, de cuivre, &c. &c. ses travaux infatigables pour obtenir un sel neigeux, par l'union du mercure avec le vinaigre, dont on trouve un procédé exact imprimé il y a 120 ans dans la Chymie de Lefebvre; la combinaison qu'il fait du mercure avec l'acide animal, ainsi que ce qu'il appelle ses recherches sur les moyens d'unir le mercure au fer, en mêlant ensemble du vitriol, du vinaigre & du mercure, tripotage que Poterius a décrit plus de 150 avant M. Navier.

J'ai l'honneur d'être, &c. CROHARÉ.

*Nota.* La Faculté de Médecine, dans son assemblée d'hier 22 juillet, a décidé par un décret, qu'elle s'entenoit, quant à la doctrine sur les contre-poisons de l'arsenic, à ce qui a été publié dans sa séance publique tenue le 9 décembre 1779, & qu'elle improvoit l'ouvrage de M. Navier. C'est ainsi que toutes les Compagnies savantes devroient agir, lorsqu'elles s'apperçoivent qu'elles ont été induites en erreur par leurs Compagniales. (Note des Rédacteurs).

**REMARQUES sur les réflexions de M. LE RAY, au sujet des hernies, par M. PERREY, Médecin, un des Chirurgiens de la Gendarmerie de France.**

Rien, sans doute, n'est plus louable que le motif qui a dicté à M. le Ray ses réflexions sur l'observation de M. Marignes insérée dans votre Gazette No. 16. Mais rien aussi n'est moins conforme aux principes reçus que ces mêmes réflexions; & par cette raison peut-on les laisser passer? Peut-on ne pas éclaircir l'obscurité qu'elles offrent, & relever les fautes dont elles sont parsemées? Que M. le Ray ne se fache point. J'admire son zèle, & je respecte tellement ses vues, que je cherche à les remplir, en répandant la vérité sur les endroits de son écrit qui en sont dépourvus.

Une hernie inguinale ou crurale formée par un gros intestin seroit bien le phénomene le plus nouveau & en même tems le plus étonnant possible. M. le Ray prétend cependant en avoir été témoin & en parle comme d'une chose fort ordinaire. Il avance qu'une fille qu'il a guérie d'un anus artificiel, suite d'une hernie gangrenée à l'arcade crurale droite, n'auroit point été susceptible de guérison, si cette hernie n'eût été d'un des gros intestins. Comment le croire? MM. Arnaud pere & fils, Reneaume, de Lauzay, & tous ceux qui se sont occupés de la Chirurgie herniaire, n'ont jamais annoncé cette sorte de hernie, & vraisemblablement ils ne l'avoient pas vue. En effet la profondeur, les attaches fixes & multipliées & l'espece d'immobilité dont jouissent les gros intestins doivent, ce me semble, les empêcher de s'échapper de la cavité abdominale & conséquemment de faire hernie. Le colon tout au plus le pourroit; encore ce ne seroit que du côté gauche, & non du droit, où étoit la hernie que cite M. le Ray. Il seroit superflu de donner les raisons anatomiques de cette différence. Le cœcum court, volumineux, caché sous le rein & couvert par les circonvolutions de l'iléum, est bien loin de pouvoir sortir ni par l'anneau, ni par l'arcade, ou d'y parvenir pour y être pincé. Le rectum n'est sujet aux hernies que depuis qu'on appelle de ce nom sa chute & son renversement.

Si, ce qui n'est pas encore parvenu à ma connoissance , il s'est vu des hernies crurales & inguinales bien & certainement formées par quelqu'un des gros intestins , une conformation particulière & une position étrangère à ces intestins y avoient donné lieu ; & comme rara non sunt artis , il seroit aussi inutile que dangereux d'affeoir des préceptes sur cette singularité . Je ne serois pas surpris de trouver une hernie des gros intestins dans quelque point de leur trajet ou de leur emplacement . Y auroit - il de l'impossibilité par exemple , qu'à la région lombaire gauche il en existât une du colon ? Mais d'après ce fait , qui sort de la règle commune , je me garderois bien d'indiquer les moyens de reconnoître dans une hernie ordinaire la présence d'un intestin gros ou grêle .

Ce qui a pu porter M. le Ray à penser que celle qui fait le sujet de sa première observation étoit produite par un gros intestin , c'est le passage des lavemens par l'ouverture que la gangrene y avoit faite . Cette circonstante , il faut l'avouer , forme une présomption . Mais voici à la fois de quoi la détruire , & montrer que la valvule du cœcum ou le nec plus ultra n'est qu'une limite qu'on a gratuitement assignée aux lavemens . Il n'y a assurément point de gros intestins dans la région ombilicale . Le jejunum l'occupe toute entière . Cependant , le nommé Saint-Amant , concierge de nos prisons , rend ses lavemens par une plaie fistuleuse qu'il porte en cet endroit depuis deux ou trois ans . Il en a donné le spectacle à tous les Chirurgiens du Corps & nommément à M. Saucerotte , un de ces Chirurgiens supérieurs . Je les ai vus sortir par un anus artificiel qu'avoit un soldat du Régiment d'Auvergne , à qui on avoit retranché la longueur de 10 pouces de l'ileum . Ce dernier fait , qui paroiffoit inexplicable aux Maîtres sous lesquels j'étois alors , je le rendis palpable sur le cadavre ; & plusieurs fois j'ai réussi à pousser une liqueur colorée jusques dans les intestins grêles en franchissant l'obstacle mécanique qu'opposent la valvule de Bauhin & ses accessoires . Dans la passion iliaque on a vu , dit - on , des malades rendre par la bouche des suppositoires ; d'autres vomir l'huile dont on s'étoit servi pour leurs lavemens . C'est une nouvelle preuve de ce que j'avance , quoiqu'elle soit puisée dans un état contre-

nature (1) . Ainsi on ne peut donc pas conclure que ce soit un gros intestin que renferme une hernie , parce qu'une portion de lavement sera sortie par l'ouverture dont la gangrene l'aura percée ; & cette raison fortifiée par celle de la manière d'être de ces intestins dans le bas-ventre , tend pour ainsi dire chimérique l'existence des hernies crurales & inguinales formées par leur présence .

L'exemple cité par M. le Ray , qui n'a pas saigné la femme qui fait le sujet de sa 2e. observation , parce qu'elle avoit ses menstrues , est-il un exemple à suivre ? Dans les accidens d'un étranglement inflammatoire respecter cette évacuation ! Outre le besoin général de saigner en cette facheuse conjoncture , il en est un particulier tiré de la circonstance même des menstrues , & indiqué par l'état de pléthora locale de tout l'appareil de la génération ; pléthora dont se ressentent nécessairement les viscères du voisinage . On ne sauroit croire quelle influence peut avoir sur l'esprit d'un jeune praticien une retenue de ce genre de la part d'un maître qui paroît d'ailleurs éclairé . Je prie de nouveau M. le Ray de ne point m'en vouloir ; il a trop à cœur sans doute son état & le bien de l'humanité pour se plaindre que j'aye cherché à rapprocher de ces deux objets ce qu'il a dit .

L'idée que M. le Ray paroît avoir sur la formation des hernies n'est rien moins que vraie . Ce n'est plus que dans Gorgias , Meges , Roger de Parme , Gentilis , Fulginas , Scophius &c , c'est-à-dire dans les Auteurs des tems les plus reculés , qu'on lit que les hernies sont produites par la rupture du péritoine . Si des modernes l'ont répétré , c'est qu'ils ont copié les anciens , & qu'ils n'ont jamais vu des hernies . En est-il une effectivement qui n'ait son fac , & en auroit-elle si le péritoine eût été divisé ? Il n'est pas impossible cependant que cette rupture arrive ; mais sur cent hernies , dit M. Arnaud , elle ne se trouvera peut - être pas une seule fois , & M. le Ray la suppose si commune qu'il croit qu'il n'y a que les hernies formées par rupt. que la gangrene menace , & que celles qui ont été produites par relâchement , surtout lorsqu'elles paroif-

(1) M. Winslow semble avoir cru à la possibilité de la transmigration des liquides des gros intestins aux grêles . Exp. anat. Tom. III , page 193 , paragraphe 376.

sent au-dessous de l'arcade, en sont absolument exemptes. Qu'il seroit à souhaiter pour l'intérêt des hommes que la chose fût ainsi! Il faudroit à coup sûr des siecles pour voir une hernie avec gangrene. Non, encore une fois, ce n'est point par rupture que se font les hernies, & tout ce qu'enseigne M. le Ray pour reconnoître si elle a eu lieu ou le relâchement est aussi vain que sa théorie est erronée. Je ne vois pas pourquoi il assure que si les accidentis se montrent aussitôt que la tumeur herniaire, c'est un signe certain de rupture. S'il a opéré de semblables hernies, la rencontre d'un sac a du lui faire connoître qu'au lieu de se rompre, le péritone n'a fait que se prêter à l'impulsion des intestins.

Voilà comme les préjugés se perpétuent; voilà comme les erreurs se ferment. Il n'en faut cependant aucune en Médecine non plus qu'en Chirurgie, & le premier devoir de celui qui professe l'un ou l'autre de ces états est autant de les corriger lorsqu'il les découvre, que d'annoncer la vérité lorsqu'il la connaît.

*Signé, PEREV, Méd. & un des Chir. de la Gendarmerie Françoise.*

#### LIVRES NOUVEAUX.

*TRAITÉ des scrophules, vulgairement appellées écrouelles ou humeurs froides, par M. LALOUETTE, Docteur - Régent de la Faculté de Médecine de Paris, & Chevalier de l'Ordre du Roi. A Paris, chez Didot le jeune, Imprimeur-Libraire, quai des Augustins. 1780. in-12 de 333 pag.*

Nous rendrons compte de cet ouvrage à l'ordinaire prochain.

*EXTRAIT d'un procès-verbal fait à Menil-le-Roy, près S. Germain-en-Laye, au sujet d'une manœuvre employée dans l'enfancement, dont les suites ont été funestes.*

M. Alphonse-le-Roy, D. R., Professeur d'accouchemens & de chirurgie françoise aux écoles de la Faculté de Médecine de Paris, ayant été appellé la nuit du vendredi 14 juillet 1780, au village de Menil-le-Roy, pour y accoucher la nommée Berrin, femme d'Henri Dufour, qui avoit déjà accouché de trois enfans, dont un seul étoit venu vivant au monde à raison du prodigieux allongement de la tête & n'avoit vécu que quelques instans, apprit à son arrivée le samedi, qu'elle étoit en travail depuis le mardi; que la Sage-Femme avoit annoncé, le jeudi, qu'elle ne pouvoit l'accoucher, & que le même jour la mère ayant senti son enfant remuer, avoit appellé M. \*\*\* Chirurgien breveté, lequel s'étoit retiré après avoir employé le forceps, puis le crochet & vuidé

le cerveau de l'enfant sans avancer le travail; que M. Grandhomme, Maître en Chirurgie, juré aux rapports, à Saint-Germain-en-Laye, avoit été aussi appellé; que celui-ci n'avoit voulu rien entreprendre seul, & que dans cette circonstance les personnes notables de ce lieu avoient demandé du secours à Paris. Voici ce qu'observa M. Alphonse-le-Roy.

A son arrivée, il trouva la femme opprimee, sa vue presque éteinte, le pouls petit, précipité, les extrémités froides, un bassin de 2 pouces & demi de diamètre du pubis au sacrum, le crâne de l'enfant vuidé, une portion de l'intestin colon à l'orifice de la matrice & dans le vagin; ce qu'il fit voir à MM. Hamilton, le Cointre, Docteurs en Médecine, & Grandhomme, Maître en Chirurgie.

Ayant annoncé que la perte de cette femme étoit inévitable, parce que la matrice étoit percée, les mêmes personnes, pour donner à ce fait toute l'autenticité nécessaire, jugerent à propos d'appeler M. Yvon, Méd. de Mgr. le Comte d'Artois, à S. Germain-en-Laye, qui, après l'examen de cette femme, porta le même pronostic que M. le Roy. Elle mourut en effet le même jour sur les 2 heures après midi.

On fit l'ouverture de son corps en présence d'un grand nombre de personnes. On reconnut l'extérieur une portion d'intestin. Le diamètre du bassin de devant en arrière se trouva exactement de 2 pouces & demi, comme M. Alphonse-le-Roi l'avoit annoncé.

Il fit en leur présence la section du pubis. Après une légère incision faite à la peau, il coupa la symphise; les pubis furent écartés l'un de l'autre de 3 pouces & faisoient saillie en devant sous les régumens. On pratiqua ensuite l'opération césarienne. L'examen de la matrice fit voir d'abord à son col attenant le vagin, du côté droit, une ouverture dans laquelle étoit introduite une portion considérable du colon. A l'intérieur, on trouva l'occiput de l'enfant tourné du côté droit de la mère, le cerveau vuidé & dans le lieu correspondant à l'ouverture de la tête; il y avoit tant au col de la matrice qu'au vagin une ouverture à y introduire quatre doigts, par laquelle s'étoit précipitée une portion de l'intestin colon, détachée du méscolon.

L'entendue du diamètre du sacrum à chacun des pubis, écartés de 3 pouces l'un de l'autre, étoit de 3 pouces & demi; d'où il suit qu'outre l'écartement de 3 pouces, le diamètre de devant en arrière s'étoit agrandi d'un pouce, & cela sans la moindre lésion aux symphyses postérieures.

*À Menil-le-Roy le 15 juillet 1780. Signés, YVON, D. M. ALPHONSE-LE-ROY, D. M. P. HAMILTON, D. M. LE COINTRE, D. M. MACHENZIE, D. M. GRANDHOMME, Chir.*

*Il est aisé de voir, par ce procès-verbal, à combien de dangers l'on expose les femmes, comme nous l'avons déjà fait remarquer plusieurs fois, lorsqu'on porte des instruments meurtriers dans leur corps en pareille circonstance. Dans le cas où l'accouchement naturel est de toute impossibilité, (ce qui est rare à la vérité) il nous semble que la section du pubis est l'opération où il y a le moins de risques & pour la mère & pour l'enfant, surtout lorsqu'il paraît démontré qu'on peut gagner d'abord jusqu'à 3 pouces d'écartement d'une branche du pubis à l'autre, & en second lieu, un pouce au moins dans le diamètre de devant en arrière.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



N°. 31.

ANNÉE 1780.

# GAZETTE DE SANTÉ,

*Du Dimanche 30 Juillet.*

S. CXVIII.

**C**VM peccat sanguis, facies rubet, extat ocellus,  
Inflatur genae, corpus nimiungue gravatur.  
Estque frequens pulsus, plenus, mollis, dolor  
ingens  
Inprimis frontis; fit confluxatio ventris;  
Siccaque lingua siti; junt omnia plena rubore.  
Dulcor adegit sputi, sunt acria dulcia quaque.

Si c'est le sang , l'œil sort , le visage est enflé ,  
Le poux est fréquent , plein , la langue est altérée .  
Comme à coup de marteau le front est ébranlé ,  
D'un rouge vif la peau par-tout est colorée ,  
Le ventre est constipé , ce que l'on crache est doux ;  
L'acré , l'amér n'ont plus leurs véritables goûts .

**T**RAITÉ des scrophules vulgairement appellées  
écruelles ou humeurs froides , &c. annoncé  
dans la feuille précédente .

Cet ouvrage est le fruit d'environ cinquante années d'observations suivies sur ces maladies , comme M. Lalouette l'annonce dans son introduction . Ces maux , dit-il , étoient livrés précédemment à l'empirisme ou à des opérations chirurgicales cruelles . Le fondant de Rotrou étoit le plus puissant remède qu'en connaît . Dès 1730 , M. Lalouette forma le projet sous les yeux de son beau-pere , M. Ledran , chirurgien , de suivre cette partie de l'art de guérir , si négligée jusqu'alors . Il annonce qu'il a trouvé enfin des moyens de guérison beaucoup plus doux & plus heureux que ceux qui avoient été mis en usage .

Son ouvrage est divisé en deux parties . La première est destinée à la description , à la distinction des scrophules & de leurs divers caractères ; la 2<sup>e</sup>. au traitement . Dans la première , on

voit la marche , le développement & les progrès du vice scrophuleux dans les sujets relativement à l'âge , aux circonstances & aux parties que ce vice attaque . Ce qui met l'Auteur dans la nécessité de faire plusieurs classes ou divisions , fondées sur les différentes phases que cette maladie présente . Ainsi , à raison de l'âge des sujets , de la nature de ces maux & de leur siège , il est obligé de les distinguer en scrophules du premier & du second âge ; c'est-à-dire , des deux temps principaux de la dentition ; en scrophules bénignes & malignes , internes & externes , cutanées , adipeuses , osseuses , &c. Il a cru même nécessaire de les soudiviser , relativement aux différens os particuliers qu'elles attaquent , comme en scrophules os du col , de la tête , de l'épaule , de la poitrine , du bras , de la main , &c. Enfin , par rapport à d'autres circonstances , on trouve encore une subdivision de scrophules en héréditaires , contagieuses , vermineuses , scorbutiques , dartreuses , rachitiques , vénériennes , &c. Leurs crises sont également exposées dans cette même partie , ainsi que leur pronostic .

Malgré le grand nombre de divisions & de subdivisions qui ont paru nécessaires à l'auteur , mais qui rendent la lecture de cet écrit fatigante , on ne peut s'empêcher d'avouer que cette partie de l'ouvrage ne soit neuve à certains égards & très - intéressante , qu'elle ne jette le plus grand jour sur le diagnostic , qui est toujours la chose essentielle d'un ouvrage de Médecine . Elle annonce un Praticien qui a beaucoup vu de ces sortes de maux .

Mais on peut reprocher à l'Auteur d'avoir multiplié un peu les êtres sans nécessité, d'avoir fait des distinctions vicieuses comme celles de scrophules vermineuses, scorbutiques, vénériennes, &c. Le virus scrophuleux est un. Les vers, le virus vénérien, le scorbut, peuvent bien se compliquer avec le premier; mais ils ne produisent jamais par eux-mêmes de véritables scrophules. Le vice de lymphé qui leur ressemble le plus, mais qu'il faut bien distinguer encore, est celui qu'on observe si fréquemment parmi les enfans, surtout à la suite de la petite-vérole inoculée & qui se montre tantôt sous la forme d'engelures d'un mauvais caractère, en hiver surtout, tantôt sous celle de véritables scrophules aux glandes du col & ailleurs.

Cette partie que nous aurions désiré de voir traitée dans cet ouvrage, & qui y manque entièrement, eut pu fournir à M. Lalouette un article très-intéressant, & il est étonnant qu'un Praticien qui a tant vu dans ce genre, n'ait pas fait mention d'une maladie qu'on observe aujourd'hui si fréquemment parmi les enfans. Les uns l'attribuent aux restes de la petite-vérole, lorsque la dépuration des humeurs n'a pas pu le faire complètement, & qu'on n'a pas mis en usage assez fréquemment les purgatifs, les apéritifs, &c. Les autres au développement du vice scrophuleux, qui dans le temps de la dentition, n'ayant pu se faire jour ou manquant d'activité pour se montrer, se manifeste dans cette circonstance. Quoiqu'il en soit, cet article valoit bien la peine d'être traité, & nous invitons M. Lalouette à le faire dans la suite de l'ouvrage qu'il promet.

La seconde partie a pour objet le traitement & la cure des scrophules. L'Auteur, après avoir indiqué en général les remèdes qui ont eu le plus de célébrité & parlé de leur insuffisance; après avoir exposé les secours auxiliaires tant internes qu'externes dont il se sert dans la cure des scrophules, comme de suc's d'herbes, des antiscorbutiques, des préparations de marrons, de gayac, des purgatifs, des topiques &c, renvoie pour la guérison radicale de ces maux, à un remède anti-scrophuleux, composé principalement de pilules résolutives, laxatives & toniques & dont l'Auteur feul a connoissance. Malgré les éloges infinis qu'il proclame à ce remède, on voit qu'il n'a de

succès qu'autant qu'on y joint différens autres moyens variés suivant les circonstances & qui sont ceux que les Praticiens emploient tous les jours. Mais le traitement indiqué par M. Lalouette & fondé principalement sur ce secret, est si difficile, si compliqué, qu'il semble qu'il n'y a que celui qui l'a imaginé qui puisse en tirer avantage. Nous osons le dire à M. Lalouette; ce n'est point ainsi qu'on sert le public. On s'attendoit à trouver dans son ouvrage des moyens curatifs simples. Il semble que l'Auteur n'annonce les siens & ne donne son adresse pour les débiter, que pour avoir le droit exclusif de traiter ces sortes de maux, & des occasions de vendre ses pilules. Alors un traité qu'on publie est-plutôt une affiche qu'un ouvrage. Il est vrai qu'on annonce qu'on le publiera un jour, mais qu'on a des raisons pour ne pas le faire connaître aujourd'hui. Quelles qu'elles soient, nous sommes fâchés d'être obligés de faire observer que cette réserve est déplacée dans un Médecin qui a véritablement à cœur le bien de l'humanité.

On est encore étonné de voir dans cet ouvrage, que M. Lalouette veuille faire de son spécifique un remède efficace contre beaucoup d'autres maux, tels que les maladies laïtenses que les Médecins habiles guérissent parfaitement, soit avec les plantes apéritives, nitreuses, soit avec les purgatifs, & contre beaucoup d'autres maux dont on peut voir la liste dans cet écrit.

*Réponse à la Lettre de M. C. D. V. insérée dans le Journal de Paris, du 24 Juillet, N°. 206, 1780; par M\*\*\*.*

*Aux Rédacteurs de la Gazette de Santé.*

Je commence à croire, MM., que le magnétisme animal n'est plus un être de raison, depuis qu'on vient d'annoncer & de conclure au commencement d'une lettre insérée dans le Journal de Paris, du 24 juillet, que ce n'est point une chymere; qu'il y a un Médecin qui a suivi ses effets pendant un an, qui l'affirme. Il est vrai qu'il est seul de cet avis; mais qu'importe, s'il a raison. D'ailleurs, ce n'est pas la première fois qu'on a vu des Médecins soutenir de semblables prodiges. En 1692, Garnier, Médecin de Lyon, fit un ouvrage pour prouver les miracles de Jacques Aymar, qui suivait les voleurs à la piste, découvrait l'eau, l'argent caché, les bornes

transplantées, &c. avec une baguette de coudrier. Son livre (\*) approuvé de trois ou quatre Philosophes du temps, fit une telle sensation dans la Capitale, qu'on y appella ce Jacques Aymar. On le fit procéder à la découverte d'un trésor qu'on avoit caché chez M. le Prince de Conty. Il lui prit malheureusement une foiblesse au moment de l'opération, qui la dérangea entièrement, & sa baguette le servit mal. Un hydroscope du Dauphiné la reprit en 1772. Un Médecin du canton prit vivement sa défense. Il aurroit été cru même de tout le monde, si à la vérification des faits celui-ci n'eût été aussi malheureux que J. Aymar. Un Savant (1) accoutumé à lire dans le ciel, se crut obligé de faire appercevoir ce qui se passoit dans la terre. Les Ahuris d'Espagne ont passé pour avoir la vue encore plus perçante que les hydroscopes du Dauphiné. Ils appercevoient les mines d'or à travers les rochers, à des profondeurs étonnantes; mais il faut tout dire aussi, ils avoient les yeux rouges & étoient nés le Vendredi-Saint, privilège qui n'est pas accordé à tout le monde. C'est ce qu'un célèbre Auteur Espagnol, Martin Delrio leur défenseur, a très-judicieusement fait remarquer.

Il y a donc des êtres privilégiés en tout genre; il faut en convenir, & il est vraisemblable que si les Médecins de Paris eussent prévu que M. Mesmer alloit guérir tous les maux incurables, tels que la jaunisse, les pâles couleurs; que tout alloit changer, que les vomitifs, les purgatifs ne seroient plus de remèdes, &c. ils ne se seroient pas tant empressés à le fêter aussi souvent qu'ils l'ont fait, à lui procurer leurs propres malades; les Compagnies savantes se seroient dispensées de nommer des Commissaires pour suivre les effets du magnétisme, surtout si elles eussent pu imaginer que lorsqu'il faudroit représenter les malades,

(\*) Voy. *Dissertation physique en forme de lettre à M. de Seve, Seigneur de Flecheres, Conseiller du Roi &c., dans laquelle il est prouvé que les talens extraordinaires qu'a Jacques Aymar de suivre avec une baguette les voleurs à la piste, de trouver de l'eau, de l'argent caché, les bornes transplantées, &c. dépendent d'une cause très-naturelle & très-ordinaire; par Pierre GARNIER, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, Agrégé au Collège des Médecins de Lyon. A Lyon, 1692. in-12.* Cet ouvrage est approuvé de trois ou quatre personnes, dont les unes prennent la qualité de Philosophes.

(1) M. de Lalande.

M. Mesmer feroit dire que ce n'éroit pas possible, & que le privilège de les voir ne seroit accordé qu'à M. Deslon.

Voilà ce que j'avois à dire à l'Auteur si véridique de cette lettre. Pour ce qui est des persécutions qu'ont effuie, de la part de leurs contemporains, ceux qui ont annoncé les premiers, les phénomènes de l'aimant, de l'électricité, qui ont mis l'opium, le mercure en usage, j'ai laissé une place dans mes tablettes pour y consigner le nom des martyrs & des persécuteurs, pour y noter tous ces grands événemens dont on parle dans cette lettre, & dont M. C. D. V. voudra bien nous instruire. En attendant,

J'ai l'honneur d'être, &c.

**BAUME** (\*) du sieur Robert, pour la préparation des bas de peau \*\*, présenté à la Faculté de Médecine de Paris, le 15 Juin 1778, par M. COSNIER, l'un de ses membres, & approuvé par un décret de cette Compagnie le 20 Janvier 1779, sur le rapport de MM. DE LEPINE, COSNIER, MAGRET & BOURRU, nommés Commissaires.

Prenez mélisse, romarin, roses de Provins, vulnéraires Suisses, de chaque trois poignées; armoise, hyssope, thym, bugle, sanicle, marjolaine, absynthe, sauge, de chaque 2 poignées; véronique, angélique des bois, menthe, verge d'or, pervenche, lierre terrestre, basilic, fenouil, brunelle, lavande, laurier franc, marguerite, millepertuis, millefeuilles, toutebonne, horvalle, matricaire, euphrasie, betoine, benoiste, camomille simple, ca-

(\*) La recette de ce Baume est due originairement à M. Fagon, prem. Médecin de Louis XIV; il la donna à feu M. Robert, qui en a été long-tems possesseur. Depuis sa mort, un particulier qui a reçu pendant 35 ans & qui reçoit encore un soulagement notable de l'usage des bas de peaux préparées à sa maniere, a eu, par reconnaissance du bien qu'il en a éprouvé, la générosité d'acheter la vraie composition de ce Baume & d'en faire présent au public. M. Cosnier, l'un des Commissaires nommés par la Faculté, a fait exécuter fidèlement sous les yeux les procédés qu'on emploie, soit pour la composition du Baume, soit pour la préparation de ces peaux, les a comparées avec celles du sieur Robert, a suivi les effets des unes & des autres, & il a trouvé entre elles une parfaite conformité & une égalité de succès. La Faculté, d'après l'examen & le rapport, a fait imprimer la recette pour que chaque maître en Pharmacie de Paris & des principales villes du Royaume, en ait un exemplaire, & a arrêté de plus qu'elle sera insérée dans la première édition qui sera faite de son codex ou dispensaire.

\*\* La peau de chien est celle qu'on préfère.

momille romaine, sariette, myrthe, de chaque une poignée ; graine de genievre, un litron ( mesure de Paris).

On fait ensuite que le tout soit cueilli dans un temps sec & dans la floraison des plantes & maturité des graines. On doit en prendre seulement les feuilles, fleurs, graines & sommités, à l'exception de l'angélique des bois, du fenouil, de l'euphrate, & de quelques autres qui ont peu de tiges, que l'on emploie entières.

On met le tout dans une cruche de grais, de grandeur suffisante pour contenir les plantes aisément. On remplit la cruche d'eau-de-vie de première qualité, de manière qu'elle furnage les plantes. On l'expose bouchée d'un double parchemin, au soleil pendant les mois de juillet, août & septembre. On a soin pendant ce temps, d'entretenir la cruche pleine d'eau-de-vie. On la retire à la fin de septembre pour la laisser dans un lieu sec, environ trois mois, sans y toucher. Au bout de ce temps, on verse le tout avec la précaution de ne pas presser les plantes, dans des terrines de terre neuve & vernissées. On verse par-dessus les plantes environ un tiers d'eau - de - vie aromatisée. On remplit les terrines d'huile d'olive de la première qualité, en observant qu'elles ne soient pas remplies jusqu'au bord. L'huile fine est la meilleure ; elle doit furnager les plantes ; l'on remue bien le tout avec un bâton. On les ferme exactement avec leurs couvercles de terre luttés, avec une pâte faite de son & de farine de froment. On les expose en cet état pendant une nuit dans un four modérément chaud.

Lorsque le tout est réfroidi, on passe le Baume à la chausse, on le met dans des bouteilles, dont on laisse environ un huitième de la capacité vide, & qu'on remplit au besoin de l'eau-de-vie aromatisée. On exprime les plantes à la presse ; on conserve la liqueur qu'on en retire sous le nom d'eau rouge & vulnéraire propre à divers usages.

#### *Préparation des Peaux.*

Pour préparer les peaux, il faut choisir celles qui sont bien parées, les savonner dans une eau de rivière, où l'on aura battu des jaunes d'œufs, pour enlever aux peaux la chaux qui s'y trouve. Ces peaux ainsi lavées, étendues & séchées, on les travaille pour en faire des bas, des gants & autres ouvrages.

Après ce premier procédé, on verse sur l'intérieur seulement des peaux, du

Baume dans lequel on n'a point ajouté d'eau - de - vie aromatisée ; on le verse goutte à goutte dans toute leur étendue ; on fait ensuite de l'étendre également avec la main. On ploye & on tord fortement les peaux ; on les arrose une seconde fois du même Baume ; on répète cette manœuvre cinq à six fois, pour donner le tens au Baume de pénétrer les peaux. On les met alors pendant 24 heures dans un linge légèrement mouillé d'eau de rivière. On presse le tout, pour conserver les peaux souples & mollettes.

Lorsqu'on veut avoir des peaux préparées d'une manière plus active, on se fert du Baume dans lequel on a ajouté un tiers d'eau-de-vie aromatisée ; on recommence le procédé ci-dessus, c. à. d. on verse ce Baume goutte à goutte, &c. Ces peaux se conservent mollettes pendant un an & plus, si on a soin d'entretenir le linge humide, & de graisser de temps en temps les peaux, surtout avant de les appliquer sur quelque partie malade. On peut les préparer ainsi, soit avant d'en faire des bas, soit après les avoir cousues.

#### *Usage des Peaux.*

Ces peaux ainsi préparées, disent les Commissaires, joignent à l'avantage d'être souples & douces comme un gant, celui d'avoir la fermeté d'une toile neuve qui ne leur permet pas de s'élargir ou de s'allonger. Cette propriété les rend utiles & quelquefois suffisantes dans les enflures ou œdématises simples des jambes provenant d'un trop grand relâchement de la peau & de la faiblesse du tissu, & lorsque d'ailleurs il n'y a aucun vice cutané.

Ces Médecins ont prévu l'objection qu'on pourroit leur faire touchant le nombre de plantes dont cette recette paraît surchargée. Mais ils ont crus devoir soumettre tout raisonnement à l'expérience qui dépose en sa faveur, & porter sur cette composition la même réserve, que sur la thériaque pour laquelle on a des exemples qui prouvent que lorsqu'on a voulu changer ou supprimer quelques-uns de ses ingrédients, l'effet n'a pas été à beaucoup près le même.

*Le sieur Marin, Apothicaire, rue S. André-des-arcs, qui, dès l'année 1773, a préparé le susdit Baume pour l'usage du donateur même de la recette, avertit le public qu'il en a réservé pour en fournir à ceux qui lui en demanderont.*

De l'Imp. de la Veuve B A L L A R D & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.

N°. 32.

ANNÉE 1780.

## GAZETTE DE SANTÉ,

*Du Dimanche 6 Août.*

## S. CXIX.

**A**CCUSANT cholera dextre dolor, aspera  
l'ngua,  
*Tinnitus, vomitusque frequens, vigilantia multa,  
Multas fitis, pinguis que ejedio; torso ventris,  
Nausea fit, morbus cordis, languefit oraxis.  
Pulsus adegit gracilis, durus, veloxque, calefaciens.  
Aret, amaretque os, incendia somnia fingunt.*

Si c'est l'ardent amas d'une humeur bilieuse  
Qui dérange votre santé,  
Vous avez de meaux de côté,  
La langue aride & raboteuse,  
D'oreilles un brouissement;  
Soif, colique, insomnie, éjection glaireuse,  
Nausée & maux de cœur avec vomissement.  
Le poux est mince, dur, bat vite & fréquem-  
ment.  
On a la bouche sèche & pleine d'amertume,  
Et cette bile qui s'allume,  
En rêve ne fait voir que feu, qu'embrasement.

**P**RÉCIS d'un mémoire sur la maladie de  
M. Teng. D. Ch. ouverture de son cada-  
vre; cause de sa mort & conseils préser-  
tifs pour son fils, lu dans une assemblée de  
la Faculté, le 1er Août 1779; par M.  
ALPHONSE LE R\*\*\*, D. M. P.

M. T. né de parents bilieux, très-  
bilieux lui-même, entra au service à 13  
ans, passa sa jeunesse dans un climat  
chaud, eut des fièvres intermittentes  
qu'il combattit par beaucoup de quin-  
quina, des érésypèles, des darrés qu'il  
répercuta toujours par l'eau froide & les  
astringens, &c. N'ayant jamais abusé  
de son tempérament, il se maria à 35  
ans & entra dans la judicature. Il dige-  
roît mal, la bile couloit peu, le ventre  
étoit serré, ce qui portoit souvent à la

tête des fluxions qu'il regardoit comme  
des rhumes. Le foie étoit trop étroit pour  
 contenir toute la bile dont il faisoit sé-  
crition; aussi cette humeur produisoit,  
lorsqu'elle étoit en excès, engourdisse-  
ment aux mains, embarras à la langue:  
un émétique qui la faisoit couler en  
quantité énorme étoit le remede cheri  
de M. T. La nature tenta quelquefois  
de débarrasser le foie par les hémorroï-  
des, mais elles couloient trop peu. En  
1778, après l'usage d'un émétique qui  
fit vomir de la bile pendant un jour  
entier, le malade voulut le lendemain  
y recourir encore, il vomit encore beau-  
coup; mais le soir le pouls devint petit,  
serré. Alors la toux convulsive, le ho-  
quet, l'impossibilité d'avaler aucun li-  
quide sans être provoqué au vomisse-  
ment, firent craindre pour la vie. Les  
saignées, les mucilages, les bains, ra-  
menerent le calme; la convalescence fut  
longue, mais jamais elle n'a été com-  
plète. En 1779, M. T. se transplanta à  
Paris. Chargé de sa santé, je reconnus  
un état de matalme bilieux que je cher-  
chais à combattre par les nitreux & les  
remedes appellés apéritifs, &c. Le malade  
tomba en une mélancolie noire; sans  
cessé il prédisoit sa mort prochaine; tan-  
tôt une jambe, tantôt une autre extré-  
mité devenoit froide, puis en la même  
partie survenoit une chaleur extrême, sans  
qu'on pût en connoître la cause, car la  
langue étoit belle, le ventre molet, le  
pouls naturel. Les bains que je conseillai  
presque froids affoiblirent, causerent des  
accès de chaleur plus fréquens, & allu-

merent les urines. On employa en vain les calmans de tout genre, les remèdes réfrigérans, les diurétiques, &c. &c. Enfin après plusieurs bains, après la diète la plus sévère, la langue étant pâreuse, limoneuse, on donna un doux laxatif qui en un instant produisit d'énormes évacuations de matières stercorales : une heure après la bile coula par haut & par bas avec une abondance incroyable, tout entra en convulsion. Les extrémités foibles, couvertes de sueur gluante, la face hippocratique &c. tout annonça un vrai cholera-morbus & la mort. Les eaux distillées, les narcotiques à petite dose, soulagerent. La tympanité survint, puis le hucquet, puis de moment à autre des vomissements d'une énorme quantité de bile, tantôt jaune, tantôt verte, tantôt éructueuse, & ce d'un instant à l'autre. Au 2<sup>e</sup>. jour la tympanité ayant un peu cédé au pompage de l'air avec une seringue, le malade rendit des excréments blancs comme le *gracum album*, avec un peu de bile jaune. MM. Majault, Bouvard & Maloette, appellés en consultation, désemparèrent du malade. On revint aux bains, & comme ceux d'eau simple avoient nui, on ajouta à ceux-ci le camphre & le nitre. Il se présenta un phénomène bien singulier. L'eau du bain où nageoit un thermomètre devenoit quelquefois plus chaude de deux degrés, malgré l'évaporation, & alors le malade dont il sembloit qu'en ce cas la chaleur étoit soutirée, éprouvoit du froid. Un jour qu'on supprima le nitre & le camphre, le bain rappella les vomissements, les hucquets & tous les accidens que les bains nitrés calmoient. On voyoit du bas-ventre partir des ondoyemens convulsifs. La matière bilieuse qui étoit en orgasmie se faisoit jour tantôt à travers le poumon, alors des crachats bilieux, tantôt par la peau, alors des sueurs safranées. La fièvre devint dévorante, la paume des mains rougit au point qu'on érovoit que le sang alloit se faire jour à travers le tissu spongieux. La mort termina dans la 55<sup>e</sup> année de son âge, cette scène de douleurs dont le tableau varioit sans cesse. Il falloit faire la Médecine à l'œil, & la guerre aux symptômes. Il n'est sorte de secours qui ne fut employé sans oublier la saignée, les fangfus &c. Ce tableau n'est qu'un léger esquisse de tous les accidens.

#### Ouverture du cadavre.

La nature avoit prolongé les extrémités aux dépens du tronc. Cette conformatio[n] frappa à l'ouverture du cadavre. La poitrine étoit très-haute, très-petite, le ventre avoit peu d'empêur. M. T. avoit eu la faculté de retenir très-long-tems sa respiration. Les poumons étoient sains. Le bas-ventre ouvert, on vit l'épipo[ne]lon adhérent au péritoine, aux intestins. Le foie étoit très - petit & plus dur que de coutume ; la vésicule du fiel, le pancréas, l'estomac, étoient dans l'état naturel ; mais depuis les reins jusqu'à la symphise du pubis, il s'écoula une énorme quantité de pus qui avoit son siège entre les deux lames du péritoine sur le mesenter ; la vapeur qui s'en exala me causa un serrrement vers le procordia, je me trouyai très-mal, & ne fut soulagé qu'en vomissant.

#### Cause de la mort.

Cette maladie qui a offert des symptômes si variés & si extraordinaires, étoit l'effet d'une suppuration du bas-ventre, qui probablement se formoit depuis la maladie arrivée un an avant. Dans le jeune âge, le travail de l'accroissement, du développement, se porte vers le poumon ; cet organe est alors exposé aux suppurations, mais dans le retour d'âge il se fait dans le bas-ventre ; & si quelques-uns des viscères qu'il renferme ne sont pas en proportion nécessaire, alors il arrive des désordres. A cet âge les suppurations se font tantôt au foie & si elles peuvent se faire jour au dehors le malade guérit, tantôt aux reins, dans ce cas les urines charient le pus & le malade soutient longtems ce désastre, tantôt dans le mesenter, alors on les a vu percer les intestins, & donner long-tems de selles purulentes, &c &c. Ces sortes de maladies du bas-ventre, propres au retour d'âge, pourroient s'appeler phtisies du foie du reins du bas-ventre, &c. & il n'y a souvent pas plus de moyen d'en arrêter les progrès que de celle du poumon, sur-tout lorsqu'elles dépendent d'un vice organique, ou acquis ou héréditaire. M. T. avoit le foie trop étroit, le bas-ventre trop peu ample pour le travail de la nature. De-là ces redondances de bile &c. ses ancêtres & ses frères sont morts vers le même âge & avec des symptômes communs procédans probablement de la cause que j'indique.

*Conseils préservatifs pour M. T. fils.*

La foiblesse de l'abdomen , surtout le vice du foie , paroissent héréditaires dans cette famille. Tous meurent dans le moment de la vie où le développement succéssif des organes s'accomplit vers le bas-ventre. On demande comment conserver & prolonger la vie d'un jeune enfant qui reste seul de cette ancienne famille. Déjà à dix ans il annonce le même tempérament. Le ventre est étroit, il a des constipations fréquentes , des maux de têtes , des éruptions à la peau , des crampes , enfin les mêmes incommodités qu'avoient son pere & ses oncles à cet âge. On ne peut le purger par les médicaments ordinaires. Voici les moyens que nous croyons propres à faire changer dans cet enfant , & dans sa postérité la constitution héreditaire. On l'assujettira à une diète douce humide & bien réglée. Très-souvent on le baignera dans l'eau tiède jusqu'à la poitrine. Deux fois l'année au printemps , à l'automne , on lui fera prendre pendant 15 jours au moins des apozèmes apéritifs & évacuans. L'art de l'igienne doit avoir sans celle en vue ici de développer le foie & le bas-ventre , & de s'opposer à la constitution bilieuse ; on lui donnera un état qui l'éloigne du cabinet. On l'exercera à des jeux qui développent le corps ; on le fera monter à cheval , & pour écarter de lui la constitution si funeste à sa famille , on le fera voyager au fond du nord pendant plusieurs années , surtout dans le temps de la puberté ; & comme les enfans participent du tempérament qu'avoient leurs parents lorsqu'ils les ont engendrés , on le mariera de bonne heure afin que le tempérament bilieux n'étant pas encore prédominant , cette disposition héreditaire change dans sa postérité.

*Observations & réflexions sur l'usage des lavemens.*

Madame de C\*\*\* d'un tempérament bilieux , avoit toujours joui jusqu'à sa première couche d'une bonne santé. Depuis cette époque , le canal intestinal fit mal ses fonctions , elle avoit des aigreurs , des ventosités ; les gardes-robe devinrent très-rares , à peine une en huit jours. Deux autres couches ne firent qu'accroître ces indispositions ; des flueurs blanches parurent. On ne s'attacha qu'à la constipation , on conseilla des lavemens ; la

malade en fit abus , au point d'en prendre 3 à 4 par jour. Elle tomba dans la langueur , le marasme ; elle devint d'une pâleur jaune qui annonçait que le foie faisoit mal ses fonctions ; elle a succombé à cet état. Appelé pour ouvrir le cadavre , j'ai trouvé tous les viscères très-fains , mais le foie pâle , & la bile décolorée.

C'est principalement dans les grandes villes que les femmes , surtout sedentaires , font usage de lavemens pour remédier à la constipation qui , chez elles , n'est que l'effet de l'inertie du canal intestinal. Cette constipation est toujours accompagnée de langueur d'estomac. Dans les deux extrémités du canal intestinal , les alimens subissent deux décompositions différentes qui disposent d'un côté à l'acidité , de l'autre à l'alkaliscence , & ces deux états se manifestent d'autant plus à ces deux extrémités qu'il y a plus de débilité : cette même débilité fait que la récomposition ne se faisant pas en raison de la décomposition des alimens ; de l'air , des vapeurs , des gas ( comme on voudra ) s'échappent du bol alimentaire , ne s'y recombinent pas , & ces substances vaporisées vont infecter différentes régions , différens viscères. Il est bien difficile de saisir le premier chaînon de ces déforders , à moins de faire attention à l'état de débilité du canal intestinal , & aux différens effets de cette débilité dans les différentes régions de ce canal. C'est d'après ces vues , que développe M. Alph. le - Roy dans ses leçons sur la nutrition d'une maniere bien intéressante , que j'ai eu l'avantage de remédier quelquefois à des langueurs d'estomac , à des constipations habituelles. Pendant 11 à 15 jours je prescris chaque jour le matin un grand verre d'eau de rhubarbe , & s'il ne donne pas de garde-robe , un autre à midi avant le repas ; je passe à l'usage du vin de quinquina préparé en la maniere suivante qui le rend très-agréable. En une pinte de bon vin blanc , laissez infuser une once de bon quinquina , une once d'eau-de-vie ; passez à travers le papier Joseph ; ajoutez une once de syrop de guimauve ; la dose est deux à trois cuillerées avant la soupe. Les astringens en donnant du ton au canal intestinal , remédient pour même raison aux constipations ; c'est pourquoi on a prescrit avec succès dans des ventosités , l'atun , la noix-de-galle , qui souvent même alors ont bien purgé. On

peut conseiller aux femmes de déjeuner avec le pain rôti & trempé dans l'huile.

J'ai eu occasion de voir une autre femme qui remédioit à la constipation par les suppositoires; leur usage habituel a excité une chute de rectum pour laquelle M. Juville, expert herniaire, chargé de la fourniture des troupes, a inventé un bandage très-ingénieux.

Il est d'autres malades qui se refusent à l'usage des lavemens, parce qu'ils ne peuvent les recevoir. Chez ces sujets, le rectum fait des circonvolutions telles, que la canule ne peut entrer, & lorsque dans ce cas on l'a poussée trop fort, il est arrivé de percer l'intestin, d'où s'est suivie la gangrene & la mort. Une garde intelligente doit dans ce cas prendre une canule très-longue, & la contourner selon les circonvolutions, jusqu'à ce qu'elle les ait franchies. Pour de semblables cas on fait faire des canules dont le bout est semblables aux sondes élastiques; ce bout trouvant obstacle d'un côté, se porte de l'autre, & la personne la moins intelligente peut facilement & sans danger servir un lavement. Un moyen plus facile encore, c'est d'employer en ce cas une canule grosse comme le doigt. On peut dire avec raison de ces petits détails:

*Exiguus multis grandis à cervus erit.*  
Ovid.

Signé, LE COINTRE, D. M.

*Réponse au mémoire à consulter du N°. 25; par M. CAZAUBIEL,  
D. M. à S. Hubert.*

On se rappelle qu'il y s'agit d'une Dame qui éprouve à la région de l'estomac une douleur qui a augmenté par gradation, qui est devenue très-vive, qui a été suivie d'une teinte jaune & qui est accompagnée d'une tumeur circonscrite de la grosseur d'un œuf de poule.

M. Cazaubiel conseille les bains très-peu chauds, le petit-lait, l'eau de veau, l'infusion de bourrache, de caille-lait, de tilleul, enfin des moyens capables de faire cesser la sensibilité, avec un régime humectant & adoucissant, ensuite les eaux minérales ferrugineuses ou celles de Vichy seules ou coupées avec le petit-lait &c, après quoi la terre foliée de tarrte, enfin les pilules savoneuses faites récemment, & observant de modérer la sensibilité, en cas qu'elle ait lieu, par les bains, & de les faire prendre ou concurremment ou alternativement avec les fondans.

Nous croyons que les précautions que M. C. indique pour l'usage des fondans, sont très-sages & les remèdes très-bien indiqués, mais d'après les observations pratiques de M. Varnier, Médecin à Vitry-le-François, & celles de M. Durande, Médecin à Dijon, les plus puissans lithontriptiques des calculs biliaires sont ou les lessives alkalines ou l'éther vitriolique combiné avec l'huile essentielle de thérébentine.

### AVIS.

Nous croyons devoir prévenir le public que la Société Royale de Médecine n'a point approuvé la poudre anti-hémorragique du sieur Faynard, & qu'elle n'a point été satisfaite des expériences tentées à ce sujet par ses Commissaires. On ne peut que déplorer le fort du public perpétuellement en butte aux pièges que lui rendent de tous côtés les Charlatans, toujours protégés. Il est certain qu'ils n'ont qu'un tems, & qu'on rougit après d'en avoir été la dupe; mais en attendant le public en souffre, & le tems qu'on perd à les démasquer, pourroit être employé plus utilement. D'après un calcul qu'on croit exact, le nombre des Charlatans de toute espèce pour la guérison des maladies, qui se sont succédés dans la Capitale depuis dix ans & qui sont aujourd'hui parfaitement connus, c'est-à-dire oubliés, a été porté à plus de huit mille. On ne conçoit pas comment dans un état policé on souffre de pareils abus. La plupart sont des gens sans aveu, sans connaissances, des joueurs de gobelots, des gens sans ressource qui ne sachant que devenir, disent: je me fais Charlatan ou imposteur public, & ils le sont. Il est un gouvernement auquel un de ces Charlatans propose un remède antivénérien réchauffé & insuffisant, remède que le public a rejeté malgré les efforts faits pour l'accréder. Le prétendu possesseur demande trois millions, & dit: c'est ainsi qu'il faut demander pour se faire écouter & pour obtenir. Obtiendra-t-il? D'autres ont proposé d'écartier le scorbut de nos vaisseaux, en les fournitant d'une bière merveilleuse. Renvoyés par un Ministre éclairé à la Faculté, les Commissaires nommés n'ont vu ni la boisson, ni les prétendus fournisseurs. L'œil de l'intégrité effarouche la cupidité & la friponnerie.

N°. 33.

ANNÉE 1780.

## GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 13 Août.

S. CX X.

*P*HLEGMA supergrediens proprias in sanguine leges,  
Os facit insipidum, fastidia crebra, salivas;  
Coffarum, stomachi, simul occipitique dolores.  
Pulvis adegit rarus, tardus quoque, mollis, inanis.  
Procedit fallax phantasma fomitus aquosa.  
Si du flegme chez vous la dose est excessive,  
Le palais abreuvé d'un torrent de salive,  
Des meilleurs mets est dégoûté,  
On sent maux d'estomac, de tête & de côté,  
Le pouls est faible, rare, & la marche est tardive;  
Et cette aqueuse humeur, la nuit vous fait longer,  
Que vous voyez une eau prête à vous submerger.

*Observations sur la préparation du kermès minéral, par M. LE COINTRE,  
D. M.*

Chargé de seconder le zèle d'un Médecin qui donne ses soins à un grand nombre de malheureux qui le requierent, j'ai reconnu dans la pratique de la Médecine que la préparation des médicaments n'est pas uniforme dans la capitale, quoique les Pharmaciens soient engagés par serment & par honneur à n'en suivre d'autre que celle indiquée dans le codex de la Faculté de Médecine de Paris. Le kermès, par exemple, est un médicament dont j'ai vu les Praticiens faire le plus grand cas. C'est un fondant très-éficace, mais j'ai été souvent étonné de voir qu'il produisait deux effets bien différents dans les mêmes circonstances. Sur des sujets je l'ai observé vomitif à la plus petite dose, même à un quart de grain, & sur d'autres il ne produisait aucun effet bien sensible, donné même à plusieurs grains.

La variété des tempéramens, leur idiosyncrasie particulière ne pouvoient être, dans les cas que j'observais, la cause de ces différents effets. Je m'attachai au médicament, & j'observai constamment que le kermès d'un Apothicaire faisait vomir, tandis que celui d'un autre ne produisait pas cet effet. Depuis que la Pharmacie a été érigée en Collège, j'ai souvent entendu dire aux nouveaux Professeurs qu'il fallait reformer le codex; mais j'ai été bien en garde contre cet esprit d'innovation par les effets incertains & dangereux auxquels des changemens inconfidérés pourroient donner lieu. Les diverses préparations du kermès vont prouver ce que j'avance.

Le codex de Paris prescrit, pour faire le kermès minéral, de prendre quatre livres d'antimoine de Hongrie concassé, une livre d'alkali du nitre & huit livres d'eau de pluie, de faire bouillir dans un vaisseau de terre vernissé, pendant deux heures, à un feu doux & modéré, de filtrer les deux tiers de la liqueur, d'ajouter au tiers restant cinq livres d'eau de pluie, douze onces de nitre fixé, de faire bouillir comme dessus, de filtrer encore les deux tiers, d'y ajouter cinq livres d'eau de pluie, & huit onces d'alkali du nitre, de faire bouillir encore deux heures, de filtrer toute la liqueur chaude, de laisser reposer 24 heures, de décanter la liqueur. La poudre qui reste sur le papier est le kermès, que l'on lave & qu'on conserve pour l'usage.

Quoique l'antimoine soit un minéral de bas prix, comme il n'en est pas de

même des alkalis, il arrive que le kermès, pour être bien préparé, exige un peu de temps & de la dépense. L'usage que les Praticiens font de ce médicament, a déterminé quelques Pharmaciens à faire de cette opération, (une des plus importantes de la chymie) un objet de commerce & de spéculation. Il part tous les ans de la Capitale plusieurs centaines de livres de kermès, mais avec elles part le désastre & la mort. La cupidité a réduit presque à rien les soins & les frais qu'exige la préparation de ce médicament. Pour cet effet, on fait fondre dans un creuset de l'antimoine & de l'alkali-fixe, & pour obtenir un produit plus considérable, on y ajoute du soufre. Le produit de cette opération a l'apparence trompeuse du kermès ; aussi l'appelle-t-on *kermès par la voie sèche*. Comme j'ai été moi-même le témoin de ces infidélités, je crois étie obligé d'en démontrer le danger.

Le véritable kermès, le kermès fait par la voie humide, est un foie-de-soufre avec excès de soufre & avec le moins d'alkali possible, & en même temps uni au moins possible de particules métalliques. Le kermès se tient en dissolution dans la liqueur tant que l'alkali forme un foie-de-soufre ; mais quand la plus grande portion de cet alkali se porte sur l'eau, à raison d'affinité, ce n'est plus qu'un soufre un peu alkalisé & uni à une infinité petite portion de règle. Il n'en est pas de même du prétendu kermès appellé kermès par la voie sèche. Celui-ci est un vrai foie-de-soufre qui tient en dissolution la plus grande quantité possible de parties métalliques. Ainsi, rien n'est plus diamétrallement opposé au kermès par la voie humide que le prétendu kermès par la voie sèche, quoiqu'on le lave. Aussi ce dernier cause de la sécheresse, de l'irritation, de la fièvre par sa partie alkalino-hépatique & vomissement par sa partie métallique. Il agit sur les premières voies sans porter à la peau, tandis que l'autre n'irrite presque pas, & comme le soufre il porte à la diaphorèse & décharge d'autant les viscères sur lesquels s'est reportée par quelque cause cette même diaphorèse.

Voilà les raisons que je me suis rendu de deux effets si différents, de deux remèdes, dont l'un provoque les crises dans les maladies chroniques, & à la fin des inflammatoires, & l'autre les arrête &

peut causer des ravages, la mort même. Il est bien certain que la partie réguline de l'antimoine est ici dissoute en bien moindre quantité que par la voie sèche. Si encore ces Pharmaciens se contentoient d'une légère torréfaction, ce médicament détestable seroit moins dangereux ; mais la cupidité, le désir d'avoir une énorme quantité de ce prétendu remède, leur a fait encore ajouter du soufre pour faire plus de foie-de-soufre & par conséquent plus de dissolvant de la partie réguline. Ajoutez que cette même cupidité leur fait employer l'alkali de la potasse, c'est-à-dire un alkali impur & à vil prix. J'ai cherché les moyens de reconnoître une semblable fraude, & j'y suis parvenu. Celui que j'ai trouvé m'a convaincu que la partie réguline est plus abondante dans le prétendu kermès. Sous un volume égal au premier, il est beaucoup plus pelant. C'est pour moi un indice certain pour le reconnoître, & je ne doute point que la sagacité des Médecins, auxquels on peut faire le reproche honorable de ne pas assez présumer la fraude, n'en recherchent & n'en découvrent d'autres. Déjà Angelus Sala & bien d'autres avoient voulu introduire dans la Médecine cette mauvaise préparation que la Faculté a justement proscrite.

On se plaint de l'incertitude des observations de Médecine, & on ne dit rien de l'infidélité des préparations. J'ose assurer que la Pharmacie enseignante & rassonneuse comme elle le devient aujourd'hui, nuira plus aux progrès de la Médecine qu'elle ne lui sera utile. En 1778, MM. les Démonstrateurs en Pharmacie proposerent des problèmes chymiques sur la manière de faire le soufre doré & le kermès. (Voy. Gazette de Santé 1778, n°. 36, 37, 38 & 39). Rien de plus contraire aux faines notions de la Chymie que la définition qu'on donna alors de l'une & de l'autre substance. Je ne fatiguerai point le lecteur en rappelant les singulières solutions à l'ombre desquelles ces Chymistes cachoient leur science & induisoient en erreur. Voici à quoi on peut réduire leur découverte.

Ces MM ont cru faire du soufre doré & du kermès en exposant l'émettique, l'antimoine diaphorétique ou le befoard minéral à la vapeur du foie-de-soufre ; mais ils n'ont fait que colorer ces chaux métalliques, & comme ces substances ainsi

colorées ressemblent, quoiqu'imparfaitement, au kermès, au soufre doré, ils les ont appellées kermès, soufre doré, sans avoir égard à la maniere différente dont ils sont produits & à leur pésanteur spécifique. C'est ainsi que Margraff a pris pour du réalgar la chaux d'étain colorée par le soufre. C'est ainsi que toutes les chaux métalliques, les terres calcaires & autres unies au soufre, en ont imposé par leur apparence, ainsi que l'a prouvé M. Croharé dans son mémoire sur l'étain. C'est ici le cas de dire : heu ! *nimum ne credo colori.*

Si ce petit essai est reçu favorablement du public, je pourrai prouver, je l'espere, qu'on a souvent fait au Codex des changemens préjudiciables, & que la théorie la plus faîne en apparence en a souvent imposé. C'est donc avec raison que les Apothicaires sont engagés par serment à ne faire aucun changement aux préparations qui y sont indiquées. Je suis bien éloigné de regarder ce même Codex comme un ouvrage qui ne peut recevoir aucun degré de perfection ; mais il importe à la vie des citoyens qu'on n'y fasse aucun changement, à moins qu'une pratique éclairée n'en ait démontré l'utilité & la nécessité. Je crois que le seul moyen de donner à cette précieuse collection toute la perfection possible, seroit de réunir toutes les observations chymiques & pratiques adrestées à la Faculté, & de les soumettre à l'analyse la plus rigoureuse & la plus réfléchie pour en tirer le parti le plus avantageux.

*Signé, LE COINTRE, D. M.*

*Lettre aux Auteurs de la Gazette de Santé, sur les maladies qui ont regné dans le Bas-Poitou, aux mois d'Avril, Mai, Juin & Juillet 1780 ; par J. G. GALLOT, D. M. Médecin à S. Maurice-le-Girard.*

Puisque j'ai commencé, MM., à l'occasion de l'épidémie dysenterique de l'année dernière, à vous faire part des maladies regnantes du canton que j'habite, je continuerai, si vous l'approuvez, à vous en informer dans chaque saison, afin de recourir à vos lumières, & à celles de tous les Praticiens éclairés qui daigneront concourir au soulagement des malheureux habitans des campagnes, auxquels je consacre entièrement mes soins, & pour lesquels j'imploré sans cesse les secours publics; parce

que tant qu'on ne s'en occupera pas sérieusement, les maladies ordinaires & les épidémiques feront toujours des ravages considérables.

L'épidémie catarrhale qui a regné pendant l'hiver & le mois de mars, a continué pendant ceux d'avril & de mai. La maladie est devenue plus rare sur la fin de ce dernier mois, mais elles n'ont pas disparu entièrement, car il y a eu en juin & juillet, des rhumes & coryza. Toutes ces affections, occasionnées par les variations subites de la température de l'air qui, très-humide & froide en avril, a été alternativement fraîche & très-chaude en avril & mai, pareille à-peu-près en juin & juillet, & toujours très-seche pendant ces trois mois. Une constitution aussi irrégulière devoit être bien mal-fâche, les gradations du froid à la chaleur n'ayant pas été assez lentes, & les retours au froid ayant été trop subits; les brumes ont de plus été contraires à la salubrité de l'air; en conséquence les maladies sont devenues de plus en plus fréquentes.

Après les catarrhales, les affections les plus répandues ont été les rhumatismes, les fievs. d'accès, les fievs. éruptives, surtout les touzeoles & p. véroles, les éré-syphèles, les fievs. tierces, doubles-tierces, bilieuses, putrides & même malignes. Ces dernières ont eu lieu en juin & juillet, & continuent de se multiplier; enfin les dysenteries ont commencé à paraître dans ces derniers temps.

On n'a rien observé de particulier dans ces différentes maladies, seulement a-t-on remarqué que le quinquina étoit indispensable dans toutes les fievs où il y auroit quelque intermittence; mais il falloit le donner à très-forte dose. Les boissons acidulées ont été toujours avantageuses pendant les chaleurs; les crises les plus salutaires dans la plupart des fievs ont été les sueurs qu'il falloit favoriser par les moyens connus.

La triste expérience de l'année dernière devroit bien engager à prendre des précautions d'avance contre l'épidémie dysenterique qu'on a lieu de craindre pour l'automne, & dont on sent déjà les avant-coureurs. La disette totale des fruits de toute espèce ne contribuera pas peu aux progrès de cette maladie; & si on ne fournit pas de bons alimens, des secours aux pauvres malades des campagnes, on doit s'attendre à une morta-

lité plus grande peut-être que celle de l'année dernière. Je crois donc en qualité de Médecin & de citoyen, devoir rappeler ces observations, & inviter tous les gens de l'Art à proposer leurs avis, & engager tous les amis de l'humanité, toutes les ames honnêtes & sensibles à solliciter des secours du gouvernement pour le soulagement des pauvres, surtout de ceux des campagnes, non-seulement dans les épidémies, mais même dans les maladies regnantes de chaque saison, & qui font toujours beaucoup de ravages parmi le peuple.

Je crois aussi, MM., devoir vous informer que le charlatanisme regne plus que jamais. Envain on s'étoit flatté de le voir anéanti. Nos campagnes sont infestées de misérables coureurs, qui trafiquent impunément de la vie & de la santé des hommes. Le Médecin ne peut que dénoncer ces abus & désirer qu'on les fasse cesser. Vous avez souvent, MM. formé le même vœu & exposé à l'indignation publique cette foule de médecins qui font la honte & l'opprobre de notre Art, & qui, au mépris des loix & des réglements, continuent à abuser le public.

C'est surtout dans les épidémies que les remèdes secrets & les prétendus spécifiques sont les plus dangereux. Un traitement méthodique sagelement administré, approprié aux causes & aux symptômes des maladies, sera toujours préférable aux arcanes, aux recettes mystérieuses annoncées par l'empirisme & l'avidité, & adoptées par l'ignorance & la crédulité du peuple, toujours partisan du merveilleux, & toujours dupe de la confiance qu'il donne au premier imprudent qui promet de le guérir. Je vous invite beaucoup, ainsi que tous les Médecins honnêtes, à vous éléver avec force contre de pareils abus, & à concourir de tout votre pouvoir à la restauration de la Médecine, & par-là au bien général. Il feroit très - avantageux pour le public, de le convaincre une bonne fois, qu'autant les vrais Médecins sont utiles, autant ceux qui ne le sont pas sont dangereux.

J'ai l'honneur d'être &c. GALLOT.

*OBSERVATION sur une marche singulière d'une maladie à la suite d'un accouchement, naturel, précédé d'une fièvre double-tierce.*

Je fus appellé le 27 septembre 1777, pour voir la femme du nommé Nicolas

X Trumet, âgée de vingt-sept ans, grosse de neuf mois, qui se trouva tout-à-coup surprise par une fièvre double tierce accompagnée d'un vomissement bilieux, ce qui me détermina à lui donner l'émetic en lavage, qui produisit quelques selles bilieuses, lesquelles parurent soulager la malade, sans diminuer la fièvre. Le lendemain je la saignai du bras, je lui fis prendre beaucoup de limonade, & quelques lavemens simples qui calmerent les accidens pendant vingt-quatre heures. Les accès suivans furent bien plus supportables & continuèrent ainsi jusqu'au trente, jour où la malade sentit des douleurs d'enfantement. Elle accoucha effectivement d'un enfant à terme bien portant, & en moins de dix minutes tout fut terminé, on ne peu plus heureusement. Cependant la fièvre continua comme auparavant, les lochies se supprimèrent, le cerveau s'embarrassa, & la fièvre putride se déclarapar des symptômes effrayans. Le délire devint furieux, la chaleur considérable ; il y avoit souffrault dans les tendons, crétisme dans toute la capacité du bas-ventre, suppression presque totale des urines. Cet état dura quatre jours, pendant lesquels je saignai d'abord la malade du bras, je lui fis prendre un lavement de trois heures en trois heures, & pour boisson ordinaire, des émulsions nitrées, de l'eau de poulet farci des quatre semences froides qu'elle prenoit de deux en deux heures. La chaleur devint bien moins considérable, & l'érétisme se dissipâ; mais la tête étoit toujours prise. Je me déterminai pour lors à une saignée du pied, que je réitérai le même jour. La malade sortit de cet état le cinquième jour pour retomber dans un autre non moins dangereux, puisqu'il lui survint un assoupiement létargique qui dura trois jours, j'appliquai pour lors les vésicatoires au cou & aux deux jambes, & donnai par ordonnance d'un Médecin, une potion avec le saffran oriental, qui fit reparoître les lochies, mais en petite quantité, & rétablit en partie le cours des urines ; je continuai en même temps les lavemens & des boissons nitrées jusqu'au quatrième jour, où de nouveaux accidens parurent sur la scène.

*La suite à l'ordinaire prochain.*

N°. 34.

ANNÉE 1780.

## GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 20 Août.

S. CXXI.

**H**UMORUM pleno dum fæx in corpore regnat;  
*Nigra cutis, pulsus durus, tenuis & urina,  
 Sollcitudo, timor, tristitia, somnia terra.  
 Aescunt ruitus, sapor & sputaminis idem.  
 Layaque præc pue tinnit vel sibilat auris.*

La peau noire, un pouls dur, une urine mal cuire,  
 Des grossières humeurs sont la funeste suite.

Quand le sang en reçoit la loi,  
 On est triste, inquiet, agité, plein d'effroi.  
 En rêve sous ses pas on voit la terre ouverte.  
 Tout s'agit dans la bouche, & par d'aigres rap-  
 ports

L'estomac avertit du levain, qui du corps  
 A la fin causera la perte.  
 L'oreille gauche tinte, & ce bruit sans douleur,  
 Marque dans un viscere un défaut de chaleur.

*Observation & réflexions de M. DE LA-  
 CROIX, D. M. sur les hernies.*

Les réflexions critiques de M. le Ray à l'observation de M. Marigues, n°. 21, ayant donné lieu à plusieurs remarques, dont la plupart ont été insérées dans nos feuilles, nous avons beaucoup regretté de ne pouvoir faire usage en entier de celles de M. Lacroix. Cet Auteur cherche à établir & prouve que les réflexions critiques qu'a fait M. le Ray à l'observation de M. Marigues, ne sont pas fondées; que les lavemens peuvent sortir par une plaie des intestins & même par la bouche, sans qu'on en puisse conclure que ce soient les intestins gros qui se trouvent herniés; que le colon ne peut former une hernie parfaite par aucune ouverture du bas-ventre, surtout par l'anneau, l'arcade ou le trou ovalaire, mais qu'il est possible

qu'une de ses cellules ou appendices s'engaige & soit pincée à l'ombilic; ce qui est conforme à l'observation des plus habiles Chirurgiens & que M. Lacroix cite. Cet habile observateur, pour répondre encore aux objections & demandes de M. le Ray, entre dans des détails pour faire voir quel intestin étoit pincé dans l'observation de M. le Ray, & pour assigner les différences qui existent entre la maniere dont un liquide donné en lavement sort par la plaie, en cas de hernie gangrenée des intestins gros, & celle dont il sort par la plaie des intestins grêles. Il fait voir que dans le premier cas, le liquide doit sortir à plein jet, tandis que dans le second, c'est goutte à goutte. Pour prouver la possibilité de la sortie des lavemens par la bouche, & ce qui se passe dans le corps dans ces circonstances, cet Auteur rapporte l'observation suivante.

*Observation.*

Le 15 mai 1777, je fus appellé pour voir au faubourg des Guillotieres, la nommée Vallée, âgée de 60 ans, attaquée d'un ancienne hernie crurale du côté gauche avec étranglement. Elle étoit grosse comme le poing, & se portoit du côté de la face interne des grandes levres. Il y avoit deux ans qu'elle avoit éprouvé les mêmes accidens, dont quelqu'un la traita par l'application de l'eau froide. Je fis appliquer des cataplasmes émollients & donner des lavemens avant de rentrer la réduction. Quel fut mon étonnement d'apprendre, à ma visite du soir, qu'elle avoit rendu en entier le lavement par la bouche! Une des

assistantes me dit , ainsi que la malade , que la tumeur étoit devenue plus grosse dans le temps qu'on lui donnoit le lave-ment. Pour m'en assurer , j'en fis donner un de lait tout pur , & je portai la main sur la tumeur que je sentis augmenter. Elle le yomit un quart - d'heure après , mêlé de matières flercorales , & la tumeur diminua ensuite. Les accidens d'étranglement ayant augmenté , & cette femme n'ayant pas voulu se laisser opérer , mourut quelque mois après. M. Hachard de la Liboudière , célébre chirurgien de cette ville , & moi , nous fimes l'ouverture du corps.

Après avoir coupé les tégumens , & ouvert le sac qui étoit très-épais , nous vîmes une portion d'épiplon gangrenée , & l'intestin avec des adhérences plus fortes du côté du cœcum que du côté de l'autre portion de l'intestin qui n'étoit pas eucore perforé. En poursuivant nos recherches , nous reconnûmes que la hernie étoit faite par cette portion de l'ileon qui part de gauche à droite transversalement dans la région hypogastrique pour se terminer au cœcum , & il étoit intéressant de connoître la cause du vomissement du lavement , &c. Toute cette portion & un peu de celle qui est au-dessus , étoit boursouflée , très-enflammée & distendue au-delà du diamètre ordinaire. Ainsi , la valvule de Bauhin pat sa partie flottante , ne s'adaptant plus aux parties latérales de l'ileon vers lequel elle étoit retirée , laissoit un espace assez grand pour permettre l'entrée des lavemens dans cette portion de l'ileon , & dans les autres. La portion étranglée qui étoit épaisse dans le sac , avoit un conduit très-étroit ; le cœcum & l'ileum furent ouverts à deux pouces de distance de la valvule , afin de nous mieux assurer de cet état.

#### Réflexions.

Il n'est donc point surprenant qu'en pareil cas , les lavemens & les matières fécales sortent également par la bouche & par la plaie de l'intestin. Sirôt que cette portion de l'ileon sera descendue dans l'aïne , elle sera distendue au-delà de son diamètre ; par conséquent la valvule de Bauhin faite des tuniques musculaire , & de la nerveuse , ne peut être tirailée , qu'elle ne puisse plus fermer exactement l'entrée de l'ileon dans le cœcum. Les mêmes accidens arriveront dans un volvulus de cette portion , si la partie infé-

rieure est rentrée dans la supérieure. Cela n'arrivera pas dans le volvulus opposé. J'atteste avoir vu ceci plusieurs fois , & dans une hernie avec gangrene & perforation , sortir un lave-ment par gouttes qui se suivoient de très-près. Il est donc inutile d'admettre des hernies des gros intestins pour expliquer ce phénomène ; il est certain que les hernies de MM. Marigues & le Ray , qui donnaient issue aux matières fécales & aux lavemens , étoient faites par cette portion de l'ileon.

*Signé , DE LACROIX , D. M.*

#### Suite & fin de l'observation sur la marche singuliere d'une maladie à la suite d'un accouchement.

La malade qui fait le sujet de l'observation , ouvrit les yeux & regardât avec un air effaré , tantôt riant , d'autre fois pleurant , voulant à chaque instant sortir de son lit pour aller se promener , poussant de grands cris de temps en temps. Ses yeux étoient toujours en mouvement , cependant le pouls étoit assez tranquille & peu fievreux en apparence. J'ai cru pouvoir caractériser de folie ce nouvel état , & j'insistai sur les lavemens & les purgatifs , qui produisirent un effet avantageux par les déjections de matière brune , & d'un verd poracé. Je panois les vérificateurs deux fois tous les jours , & j'avois grand soin d'entretenir l'écoulement avec le basilicum. La boisson étoit une eau d'orge édulcorée avec le syrop d'oeillet , dans laquelle je faisois bouillir auparavant deux gros de crème de tarte par pinte. Elle a enfin recouvré la liberté du ventre , qu'elle avoit presqu'entièrement perdue pendant le cours de sa maladie , qui a duré l'espace d'un mois , & qui s'est terminée par une plaie gangreneuse à la cuisse droite. Avant son apparition , cette malade avoit éprouvé une faim canine qui a été portée à un point , qu'elle arrachoit le cataplasme avec lequel je panois les vérificateurs du col , & l'avaloit rempli de pus. Je fis cesser cette dernière maladie , en permettant à la malade de manger deux , trois , jusqu'à six soupes par jour. Je pansai la plaie gangreneuse avec l'eau d'arquebusade miellée en lotion , & par-dessus un emplâtre d'un onguent , qui consolida la plaie , & mit le sceau à la guérison de tous les accidens énoncés ci-dessus. *Signé , PATEROSTRE , Chirurgien.*

*Mémoire à consulter.*

Le pere d'une nombreuse famille, âgé de 42 ans, d'un tempérament pituiteux, fut attaqué en 1774 d'une fièvre continue, qui fut suivie d'un engorgement considérable des glandes axillaires gauches qui, après trois mois de vives douleurs, s'abcéderent, supputèrent abondamment pendant deux ans, & se cicatriserent enfin. Mais sa santé fut très-détrangée. L'année suivante, les axillaires droites subirent le même sort, c'est-à-dire qu'ayant été engorgées pendant long-tems avec de vives douleurs, elles s'abcéderent de même, supputèrent pendant environ deux ans, & se cicatriserent. Il survint comme une fonte d'humeurs purulentes par l'uretre. Le malade rendoit des urines fort épaisses & avoit un écoulement purulent.

Depuis environ un an, cette humeur reconnue scrophuleuse, a attaqué le testicule droit, qui s'est gonflé & enflammé, & a formé adhérence avec le dartos. Le scrotum s'est abcédé & a formé un ulcère. Quelque temps après, le testicule gauche s'est enflammé & abcédé de même. Depuis cette époque, les testicules ont resté engorgés, douloureux & suppurant toujours abondamment. Depuis quelques semaines, la douleur & l'enflure ont beaucoup augmenté, ainsi que les ulcères de la partie inférieure du scrotum, qui sont actuellement de la largeur d'environ un écu de six livres chacun, avec des bords relevés & comme chancreux, douloureux à l'excès. L'enflure & la douleur s'étendent jusques aux aines ; le malade est fort affoibli, extenué, a un peu de fièvre. Les jambes & les cuisses sont cédemateuses, surtout le soir. Il y a peu de sommeil, ainsi que d'appétit.

*Nota*, que ce malade a pris divers remèdes dans le cours de sa maladie, soit fondans, purgatifs, altérans, mercuriels, &c. à l'intérieur. Les anodins, émolliens, résolutifs & un cautere à la cuisse, ont été employés à l'extérieur, & le tout presque sans succès. Il n'est cependant pas notable que les parens du malade aient été atteints d'humeurs scrophuleuses.

Aujourd'hui le Médecin & Chirurgien qui ont suivi cette maladie depuis environ 4 ou 5 ans, c'est-à-dire dans les temps de redoublement ou augmentation d'accident, car ce malade n'a pas été suivi & traité exactement ; aujour-

d'hui dis-je, le Médecin & Chirurgien proposent la castration comme le seul remède pour sa guérison. Le Chirurgien souligné, qui a vu le malade depuis huit à neuf mois trois fois seulement, n'est point de cet avis, en égard à l'exténuation du sujet. Il objecte que son sang étant infecté du virus scrophuleux, il ne seroit pas guéri quand on lui amputeroit les parties affectées, en supposant même qu'il pût le supporter. Les vaisseaux spermatiques paroissent engorgés. On demande les conseils des maîtres de l'Art. Signé, RIONDEL, Chirurgien-major de l'Hôpital Roy. de Rocroy.

R. En attendant des avis plus éclairés, le notre est qu'on ne doit point entreprendre cette opération ; que les fondans & les purgatifs mariés ensemble & donnés sans relâche, ainsi que les antiscorbutiques, sont les secours les plus puissans à administrer. Nous invitons nos maîtres à parler.

*Nouvelles questions sur l'état d'une personne attaquée, en 1778, d'une tumeur cancreuse au sein & d'une fièvre intermittente, & pour laquelle on a donné des avis dans le N°. 37 de la même année.*

M. de Lacroix, habile Médecin, à la Ferté-Bernard, qui a dirigé le traitement de cette personne, nous marque qu'on a employé les remèdes qui furent indiqués dans le temps, que la malade est guérie totalement de la tumeur cancreuse qu'elle avoit au sein, qui est aujourd'hui dans l'état naturel ; qu'elle eut la dysenterie l'anée passée, dont elle fut bien guérie, mais que la fièvre intermittente subsiste toujours avec le même caractère, malgré l'usage du quinquina & des autres secours usités en pareil cas. Elle a toujours le cautere au bras ; la fièvre intermittente subsiste depuis trois ans. Cette personne paroît d'ailleurs se porter très-bien ; elle a le visage vermeil, & fait bien toutes ses fonctions, mais les accès ne manquent jamais d'arriver comme à l'ordinaire. M. de Lacroix seroit porté à croire que le pancréas est obstrué, parce que la malade ressent de temps en temps des douleurs vers l'endroit de son attache ; ce qui semble favoriser le sentiment de Sylvius de le Boë, qui regardoit ce viscère comme le siège des fièvres intermittentes. Cette observation nous paroît très-intéressante par la singularité des symptômes de la maladie qui résiste à tout sans causer des dé-

fordres sensibles dans l'économie animale & par ce qu'elle fait entrevoir sur le véritable siège des fièvres intermittentes & sur la régularité de la circulation des humeurs & de leurs retours périodiques ou de leur action sur les mêmes viscères.

Quant aux nouveaux secours à employer ; nous invitons les perlonnés de l'Art les plus instruites à donner leur avis. Nous croyons que les principaux moyens de guérison & peut-être les seuls, sont le changement d'air, de sol & de nourriture ou le déplacement joint à l'usage de quelques eaux minérales, telles que celles de Vichy.

#### LIVRES NOUVEAUX.

*REMARQUES sur la catastole, par M. P. CUSSON, Docteur en Médecine de l'université de Montpellier, membre de la Société Roy. des sciences de la même ville, de la Société Royale de Médecine, de l'Académie de l'Institut de Boulogne &c. A Montpellier, de l'Imprimerie de Jean Martel, Imp. &c. 1779. in-4°. de 43 pages.*

M. Cusson, élève & émule de feu M. de Sauvages, Professeur en Médecine de la Faculté de Montpellier, suit les traces de son illustre Maître, dans la description & la distribution des maladies. On fait qu'il a été son coopérateur dans son grand ouvrage sur la nosologie, & qu'on lui doit plusieurs articles. Ses remarques sur les différentes espèces & variétés de catastoles ne peuvent que jeter le plus grand jour sur le diagnostic de cette maladie. On peut partir d'un principe certain ; c'est que toutes les productions de M. Cusson, marquées au meilleur coin, sont le fruit de l'expérience, de la réflexion & d'un jugement exquis. On ne peut pas mettre plus d'ordre, de précision & de clarté, qu'en en trouve dans ce traité.

*DISSERTATION sur les maladies de l'uretre, avec des réflexions sur la méthode qu'ont employé jusqu'à présent quelques Praticiens, par M. GUERIN, ancien Chirurgien-major de Marine, Maître en chirurgie à Rouen, & membre du Collège de S. Come de cette ville. A Paris, chez l'Auteur, rue d'Argenteuil, chez Durand & Didot, Libraires. 1780.*

in-12. de 319 pages, suivi d'un traité sur la gonorrhée, formant 88 pages.

L'Auteur de cette dissertation donne le tableau des maladies de l'uretre, maux très-communs depuis que la maladie vénérienne existe. Il n'est malheureusement que trop vrai que cette partie en général a été livrée jusqu'à présent à des méthodes empiriques, dont les Auteurs le font faire même un certain nom. M. Guerin met M. Datan à leur tête. Il essaie de prouver que ce Chirurgien n'a pas assigné aux rétentions d'urine, aux difficultés d'uriner & aux différents obstacles du canal de l'uretre les véritables causes en général qui les produisent ; qu'en publiant même son secret, il n'a pas marqué toutes les précautions nécessaires pour la composition de ses bougies &c. Il le relève sur une infinité de points de doctrine & de pratique très-intéressans. Cet ouvrage nous a paru fait d'après les meilleurs principes & mérite des éloges. Nous aurions désiré que l'Auteur l'eût distribué par chapitres ou sections, pour en rendre la lecture moins fatigante & plus utile.

*MEMOIRE sur l'électricité médicale, & histoire du traitement de vingt malades traités & la plupart guéris par l'électricité ; par M. MASARS LE CAZELES, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, Aggrégé à la Faculté de Toulouse &c. A Paris, chez Méquignon, Libraire, rue des Cordeliers, & à Toulouse, chez Duplex, Lib. &c. avec approbation & sous le privilège de la Société Roy. de Medecine. in-12. de 122 pages. Prix 18 sols.*

L'Auteur, d'après l'exposition des faits, conclut que l'électricité, administrée concurremment avec des remèdes qui employés seuls n'avoient pas produit d'effet ou n'en avoient produit que très-peu, a donné à ces mêmes remèdes une énergie qu'ils n'avoient pas. D'où il suit que quand bien même l'électricité n'aurait pas l'avantage de guérir seule certains maux très-difficiles à vaincre, elle a du moins celui de donner de l'activité aux autres secours, & de faciliter la guérison de la plupart des maladies qu'on regardoit comme presque incurables.

On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MÉQUIGNON, Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.

De l'Imp. de la Veuve BA L LARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.

N°. 35.

ANNÉE 1780.

## GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 27 Août.

## S. CXXII.

**D**ENUS septenus vix phlebotomon petit annus.  
Spiritus exit enim nimius per phlebotomiam,  
Spiritus ex vini potu mox multiplicatur,  
Humorumque cibo damnum lente reparatur.

Avant la dix-septième année,  
Ne vous priez jamais d'ordonner la saignée.  
Elle ôte trop d'esprits. Craignez l'épuisement  
Qu'elle cause à coup sûr dans un âge si tendre.  
Il est vrai que bientôt le vin peut les lui rendre ;  
Mais les humeurs par l'aliment  
Se réparent plus lentement.

**OBSERVATION** sur une épingle à friser introduite dans le canal de l'uretre ; par **M. ALTEYRAC SAUVEUR**, Lieutenant du premier Chirurgien, pensionné &c. à Beau-mont-sur-Oise.

La partie de la Chirurgie qui concerne l'extraction des corps étrangers, quelque perfectionnée qu'elle soit, n'a pas pu tout prévoir. Il est des cas où le plus habile dans les préceptes sera encore arrêté dans la pratique.

Un jeune homme s'introduisit dans le canal de l'uretre, une épingle à friser de la longueur de deux pouces quatre lignes. Elle tomba au fond du canal. Les vains efforts que fit ce jeune homme pour l'ôter, furent suivis des plus vives douleurs. Le sang coula ; l'inflammation survint ; la honte & la timidité l'empêcherent de confesser son accident. Les urines s'arrêtèrent, le bas-ventre se gonfla ; les vaisseaux spermatiques s'enflamerent. Un Chirurgien appellé fit quelques efforts pour extraire le corps étranger. Voyant qu'ils étoient inutiles, il fut assez prudent pour

ne les point continuer. D'autres Chirurgiens ne furent pas plus heureux. Tous ceux qui ont quelque connaissance de l'art s'empresserent de secourir le blessé. On l'avoit mis dans les bains, même froids, & la partie dans le lait coupé avec une décoction d'herbes émollientes, à laquelle on avoit ajouté une demi-once de sel marin.

La tuméfaction commençait déjà lors que j'arrivai, (c'étoit le commencement du quatrième jour). Après avoir examiné l'état des parties, & m'être assuré de la position de l'épingle que je reconnus avoir la tête en haut, c'est - à - dire du côté des prostates ; je demandai ce que l'on avoit conseillé. L'on me dit quel'on ne voyoit d'autre moyen que de faire une incision entre les corps cavernueux, & que l'opération auroit été déjà faite, si je ne fus point arrivé, car on avoit le bistouri à la main. Sans m'opposer à cette opération que je croyois nécessaire, je demandai un peu de délai, & dis que j'entrevois un moyen plus simple ; on m'accorda une demi-heure. Alors je me mis en devoir d'exécuter l'instrument dont j'avois besoin. Je pris une lame de fer blanc très-mince de 7 pouces de long, avec laquelle je formai dans le moment une sonde creuse, (ce qui ne me fut pas bien difficile, sachant manier le marteau, la lime & le burin). Je la fis de la grosseur de nos petits algalis, avec un stilet de fil de fer de 9 pouces de long, dont la pointe étoit mousse quoiqu'allongée. Muni de cet instrument, j'arrive chez le blessé, & je propose mon opération,

qui consistoit à introduire l'épingle dans la sonde, à presser avec le stilet l'épingle contre les parois de la sonde, & à retirer ainsi l'épingle qui ne manqueroit pas de suivre. Pour y parvenir, j'assujetis d'une main la partie dans la direction verticale, tandis que de l'autre je soulevois la partie supérieure en faisant quelques mouvements pour dégager la pointe de l'épingle, ce qui ne me fut pas tout-à-fait bien aisé. Ayant introduit la sonde dans l'uretre & l'épingle dans la sonde, j'y introduisis le stilet & je ramenai l'épingle, à la grande satisfaction des assistants. La caule étant ôtée, la cure fut bien simple. Je fis cependant faire une saignée au malade, baigner & envelopper la partie avec un linge trempé dans l'eau végéto-minérale, animée d'un peu de sel & d'eau-de-vie camphrée.

*Signé, ALTEYRAC SAUVEUR, Chir.*

#### *Mémoire à consulter.*

Un homme d'un tempérament phlegmatique & sanguin, âgé de 38 ans, eut à l'âge de 21, quelques jours après un commerce impur, une légère inflammation sur le gland & au prépuce. Les urines en coulant lui faisoient éprouver un sentiment douloureux lorsqu'elles touchoient au prépuce. Le Chirurgien auquel il eut recours, après l'avoir saigné & purgé, lui fit prendre des bols qui dissipèrent l'inflammation.

Environ 18 mois après, ce malade, sans avoir vu d'autres femmes, sentit de légères douleurs dans le canal de l'uretre. Dans le cas de tension, elles étoient plus sensibles. Il y avoit aussi une douleur passagere au bas des lombes dont le malade se plaignoit quelquefois, & quelques petits boutons rouges sur le gland. Il but de la tisane, fut purgé, & prit douze ou quinze grains de sublimé dissout dans une pinte de liqueur. On toucha les boutons du gland avec la pierre de vitriol, & il usa pendant quelques temps des bougies de M. Daran. Ce traitement laissa subsister le sentiment douloureux dans un point du canal de l'uretre pendant l'état spasmodique de la partie, ainsi que la douleur des lombes. Depuis l'époque de l'inflammation au gland & du traitement fait par le Chirurgien, la sécrétion de l'humeur féminale a très-sensiblement diminué de quantité, & cette humeur n'a pu être dardée.

En 1770, ce malade se maria ; les cinq premières années du mariage furent stériles ; il eut ensuite deux enfans. Depuis la dernière couche de la femme, qui date de trois ans, il s'est apperçu d'un écoulement d'humeur mucilagineuse & blanchâtre qui tachoit son linge, & d'une rougeur sur le gland, qui augmentoit lorsqu'il faisoit quelques excès & surtout quand il buvoit des liqueurs.

Ces accidens auxquels le malade étoit habitué ne l'inquiétoient plus, parce que sa femme ne s'étoit jamais plainte de rien.

Cette Dame qui est vive, sanguine, haute en couleur, grasse & replete, dit avoir quelquefois éprouvé pendant les grandes chaleurs des étés, lorsqu'elle faisoit de longues promenades à pied, un sentiment de chaleur aux grandes lèvres, accompagné d'ardeurs d'urine, mais que le repos & une onction faite avec l'huile d'olives dissipoit ces symptômes.

Il faut remarquer que depuis environ deux ans, ce sujet vit avec une autre personne ; que l'écoulement ou le suintement a précédé ce commerce ; que depuis le 19 du mois de mai dernier, jour où il connut cette personne, il ne s'étoit apperçu d'aucun changement dans son état jusqu'au 20 du mois suivant, où il éprouva des ardeurs en urinant ; que deux jours après l'ayant encore vue, le gland avoit été douloureux & l'écoulement habituel plus abondant. Depuis ce dernier commerce, la partie extérieure du gland est très-visiblement enflammée, les urines sont cuisantes, & il sort du canal de l'uretre une liqueur épaisse & gonnorrhœique.

Postérieurement au commerce du 19 mai dont on a parlé, M... a vu sa femme une seule fois. Depuis quelques temps, cette Dame buvoit les eaux de Chatel-don, dans l'intention de se rafraîchir, 20 ou 25 jours après en avoir commencé l'usage, elle s'aperçut d'un écoulement qu'elle prit pour des fleurs blanches. Cependant comme les urines étoient cuisantes & que les parties extérieures de la génération étoient douloureuses, surtout lorsqu'elle marchoit, elle continua l'usage de ces eaux auquel elle attribuoit la cause de ces accidens : car il faut noter ici que l'année dernière elle eut aussi un petit écoulement avec des urines ardentes, en buvant les mêmes eaux ;

que cet écoulement avoit disparu avec la cessation des eaux. Le même effet s'est répété cette année; la discontinuation des eaux a fait cesser l'écoulement.

Tel étoit l'état de la malade lorsque j'ai été consulté. Les eaux de Chateldon que je lui ai fait reprendre ont rappelé l'écoulement, l'ardeur des urinés & l'inflammation des parties génitales.

Le mari boit les mêmes eaux ; il ne les a commencées que long-temps après sa femme, & ce n'est que depuis leur usage que l'écoulement, l'ardeur d'urines & l'inflammation du gland ont augmenté. La femme se plaignoit des flueurs blanches & des autres symptômes dont j'ai parlé, avant que son mari se fût apperçu d'aucun changement dans son état habituel, état que j'ai dit durer depuis trois ans. Il faut pourtant observer que l'écoulement de la femme a été postérieur à sa dernière cohabitation avec son mari, & que cette cohabitation est postérieure à celle que le mari a eu avec l'autre personne.

On demande si la maladie dont les deux époux sont actuellement atteints, provient du commerce qu'a eu le mari avec la fille, qui étoit peut-être infectée, ou si les eaux minérales de Chateldon ont mis en évidence un virus qui restoit caché dans l'homme depuis 1762. Dans cette supposition, le mari l'auroit communiqué à sa femme pendant leur mariage, sans qu'il se fût manifesté chez elle jusqu'à l'époque où elle prit l'année dernière les eaux de Chateldon.

On voudroit savoir aussi si les enfans peuvent être soupçonnés atteints du virus dont leurs peres sont infectés, & s'ils doivent être traités comme s'ils l'étoient ? L'un de ces enfans est sujet à des maux d'yeux qui paroissent dépendre de la constitution vicieuse de ceux de la mère.

R. En attendant d'autres réponses, la nôtre est qu'il est très-vraisemblable que tous les maux dont on parle viennent originaiement du mari, dont l'ancien virus n'avoit pas été radicalement détruit, & qui s'est réveillé dans les circonstances où il a été échauffé ; que les eaux de Chateldon sont contraires à cet état ; qu'il seroit très-prudent de faire subir un traitement méthodique au mari & à la femme, & de faire prendre un peu de mercure gommeux ou le mercure doux à très-petite dose aux enfans.

OBSERVATIONS sur la parfaite guérison de huit sujets attaqués d'écrouelles ou humeurs froides à la suite de la petite-vérole, de la gale, &c. regardés comme incurables.

Pendant l'année 1774, je fus mandé pour traiter les fils & filles des nommés Justin, Coquerelle, Jolly, Lambert, Chassereau, Fevre, Fidele, & Demereau, dont le plus jeune avoit douze ans, & le plus âgé pouvoit en avoir quinze. Ils étoient tous de bon tempérament, d'ailleurs bien constitués, fort & vigoureux. Ils avoient un plus ou moins grand nombre de glandes engorgées & en suppuration ; c'étoit les amygdales, les maxillaires & les jugulaires. Parmi ces malades, il y en avoit trois qui avoient été traités tant chez leurs parents que dans un hôpital pendant près de 4 ans, d'autres pendant 5 à 6, & d'autres pendant 7 à 8 années par le moyen des remèdes généraux, mais chacun d'une manière particulière & sans avoir reçu du soulagement.

Charge du traitement de tous ces malades, je commençai par les émétiser avec le tartre stybié en lavage, six jours de suite. Après quoi, ils prirent deux lavemens à jeun, composés d'une infusion de racine de patience (ou parelle) de bardane & de squine, pendant douze jours de suite, à une heure de distance l'un de l'autre. Pendant tout ce temps & durant le traitement, les malades ne mangierent que de la soupe & très-peu de pain commun & du fruit ; leur boisson ordinaire étoit de l'eau de fontaine chargée pour les plus jeunes, d'un demi-grain par pinte, de tartre stybié & d'un grain pour les autres. Les plus jeunes prenoient tous les soirs avant de souper, un bol composé de 4 grains de mercure doux & de 5 grains de jalap, incorporés avec une quantité suffisante d'eau de fontaine. Tous ces malades furent baignés dans de l'eau de rivière chaude, une fois le jour, pendant deux mois le soir avant l'heure du souper. On leur faisoit des frictionss fêches au sortir du bain.

Les glandes engorgées & les ulcères scrophuleux furent lavés avec de l'eau de rivière froide tous les matins à jeun, & l'on couvroit les ulcères avec un peu de charpie rapée.

Je fis couper les cheveux à tous ces malades, au bout de six mois de traitement ; ensuite je leur appliquai à chacun

un emplâtre vescicatoire sur la nuque du col, ou pour mieux dire à la partie inférieure de l'occiput. Je ne levois cet emplâtre qu'au bout de trois jours, ensuite j'étuvois la plaie avec de l'eau tiede. Leur tête fut frottée ensuite tous les matins à jeun pendant un quart-d'heure, avec une brosse un peu rude durant un mois. Cela fut suivi de frictions locales sur les glandes avec la pomade napolitaine, & l'on continuoit à couvrir les ulcères d'un peu de charpie rapée fine & bien propre.

Parmi ces sujets, il y en a qui ont été guéris au bout de huit mois, d'autres au bout d'un an, & tous au bout de dix-huit mois de traitement. Plusieurs autres enfans ont aussi été traités de la même maniere, & sont parfaitement guéris. Je ne rapporte pas les noms de ces derniers, parce que leurs parents ne me l'ont pas permis. Il est nécessaire d'observer que les personnes scrophuleuses ont besoin de coucher seules & d'être entretenuées bien proprement & très-peu couvertes pendant la nuit.

Depuis plusieurs années, je continue de traiter des enfans depuis l'âge de deux ans jusqu'à sept, qui ont les glandes maxillaires & amygdales engorgées. J'ai toujours commencé à les traiter par des frictions humides avec de l'eau chaude, faites sur les parties glanduleuses, par des bains une ou deux fois par semaine, par l'usage de la tisane légère de patience & de squine, & il arrive presque à tous que leurs glandes se mettent en suppuration, & guérissent sans avoir recours à d'autres remèdes. Signe, DUDON, ancien Chirurgien Aide-major dans les Hôpitaux des armées, Chirurgien Juré, à Niort en Poitou.

#### LIVRES NOUVEAUX.

*Gymnastique médicinale & chirurgicale, ou essai sur l'utilité du mouvement ou des différens exercices du corps, & du repos dans la cure des maladies ; par M. TISSOT, Doct. en Médecine & Chirurgien-major du quatrième Régiment des Chevaux-Légers. A Paris, chez Bastien, Lib. rue du Petit-Lyon, quartier du Luxembourg. 1780 in-12. de 406 pages. Prix 1 liv. 10 s. broché.*

Cet ouvrage a pour objet, comme l'Auteur l'annonce, » d'exposer les effets » du mouvement en général, des diffé- » rents exercices du corps & ceux du re-

» pos ; d'assigner les indications suivant » lesquelles on doit en prescrire l'usage » dans la cure de quelques maladies in- » ternes & externes ». Ce plan est pré- » cédé de l'histoire abrégée de l'origine & des progrès de la gymnastique médi- » nale jusqu'à nos jours.

Il nous a paru que l'Auteur avoit rem- » pli son objet. Son ouvrage renferme d'excellens préceptes peut-être trop né- » gligés en général, & dont on peut tirer le plus grand parti, surtout dans la cure des maladies chroniques. On y voit avec plaisir le tableau raccourci de ce qui a été fait & écrit en ce genre, le degré d'in- » fluence des différents exercices & des jeux usités parmi nous, & l'avantage qu'ils nous offrent, soit pour fortifier le corps, soit pour remédier à plusieurs affections, en donnant plus de jeu aux solides, en facilitant la transpiration, &c. L'Auteur ne nous a pas paru partout également heureux dans les explications & raisons qu'il donne des changemens qui peuvent s'opérer dans le corps à la suite de cer- » tains exercices. Il nous semble qu'il n'a pas encore assez distingué les di- » verses positions où peuvent se trouver les sujets. Tel genre d'exercice réussit dans un climat, dans telle situation, dans tel air, qui ne réussit pas dans un autre. Un exercice un peu fort pris à la campagne au milieu des plantes en végé- » tation, produit un effet tout différent de celui qu'on fait dans une ville, aux envi- » rons des marais où il n'y a point d'arbres. La partie de la gymnastique appliquée au rakitis, par exemple, qu'on trouve dans cet ouvrage, nous a paru encore foible- » ment traitée. C'est en vain qu'on se flatte d'obtenir du succès dans cette ma- » lade par des moyens mécaniques les mieux indiqués, si on ne les joint à des moyens physiques très-puissans, à des topiques capables de causer des ré- » vulsions, des dérivations d'humeurs &c ; & c'est précisément dans cette doctrine des révolusions, des dérivations qu'a con- » confit le principal mérite des anciens, pratiquant la gymnastique. Il nous a paru que l'Auteur en général & dans sa théo- » rie & dans sa pratique, avoit trop de confiance en la doctrine des Méchani- » ciens. Cela n'empêche pas que son livre ne soit très-estimable & ne puisse être extrêmement utile.

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.



N°. 36.

ANNÉE 1780.

# GAZETTE DE SANTÉ,

*Du Dimanche 3 Septembre.*

## S. CXXIII.

**M**U M I N A clarificat, sincerat phlebotomia  
Alientes & cerebrum, calidas facit esse medullas.  
Viscera purgabit, stomachum ventremque carceret,  
Furois dat Jésus, dat somnum, tedia tollit,  
Auditus, vocem, vires producit & auget.

Une saignée à propos faite,  
Rend la vue, & plus forte, & plus vive, & plus  
nette,  
Soulage l'estomac, dégage le cerveau,  
Désoûle un viscère, échauffe la moelle.  
Donne à l'ouïe, à la voix, une force nouvelle,  
Procure un doux sommeil, ôte un triste bandeau,  
Et même de la Parque allonge le fusseau.

**O**BSEERVATION sur une mort subite par l'effet  
de la fumée des tiges de pavots à moitié  
séchées avec lesquelles on chauffoit un four;  
communiquée par un Membre de la Société  
Royale de Médecine.

Le nommé Pierre Guenet, Jardinier de M. Devienne demeurant à Morsant près Savigny-sur-Orge, âgé d'environ 50 ans, ayant été le matin 21 juillet de la présente année, faire l'estimation des légumes d'un autre Jardinier du même village, rentra chez lui vers les quatre heures du soir, après avoir arrosé dans son jardin pendant quelque temps. Il mangea de la soupe. Il avoit déjeuné avec le Jardinier dont il a été question plus haut ; ils avoient bu environ deux à trois bouteilles de vin entre eux deux. Après qu'il eut mangé de la soupe, il prit soin d'un four qu'on faisoit chauffer avec des tiges entières de pavots à moitié sèches. Au bout d'environ un quart-d'heure, se trouvant incommodé par la fumée de

cette plante, il rentra dans le jardin pour boire de l'eau fraîche. Après avoir bu, il tomba mort entre deux arrozoirs qu'il tenoit ; & en disant à son fils, je me trouve mal. On alla chercher sur le champ M. le Curé qui le trouva sans pouls ; il essaya de lui faire reprendre ses sens avec des eaux de senteur & du vinaigre.

Tous ces moyens furent sans succès. On recourut à Savigny-sur-Orge, à un quart de lieue delà, chercher un Chirurgien. Celui-ci étant arrivé une heure environ après l'accident, trouva cet homme sans aucun signe de vie. Les lavemens avec la fumée de tabac, l'alkalivolatile-fluor introduit dans le nez & dans la bouche, les fomentations avec le vinaigre, tous ces secours furent inutiles. On eut la précaution de ne l'enterrer qu'au bout de quarante-huit heures, & pendant tout ce temps il ne donna aucune espérance de le rappeler à la vie. Telles sont les circonstances de cette mort subite. Nous les tenons de M. le Curé de Morsant qui nous les a marquées, & de la bouche même du Chirurgien de Savigny-sur-Orge. Nous observerons que la femme de ce Jardinier n'a point été incommodée.

On peut faire deux remarques importantes sur cette mort ; la première relative aux causes qui ont pu la déterminer ; & la seconde au traitement qu'on pourrait employer dans des cas semblables, si le Médecin ou le Chirurgien étoient appellés à tems.

1<sup>o</sup>. Il est difficile de croire que la fumée

de pavots eusse produit une mort aussi prompte , s'il ne s'étoit pas joint à cette cause des circonstances capables d'en augmenter l'énergie. Nous croyons donc que le vin que le Jardinier avoit bu auparavant , la chaleur du jour , les alimens qu'il avoit pris , ont été des causes courantes avec celle de la fumée de pavots capables de produire un coup de sang , ou une apoplexie sanguine. Nous ne nions pas cependant que la fumée de pavots ne puisse être très-nuisible , mais nous ne croyons pas qu'elle puisse tuer aussi promptement. Un des effets principaux de l'opium est celui de produire une raréfaction du sang très-considérable. Cette raréfaction jointe à celle du vin , dont l'opium augmente encore la force enivrante , a très - bien pu causer l'apoplexie que les auteurs appellent *ab ebrietate* , & la rendre beaucoup plus grave & plus promptement mortelle.

**2°.** En supposant que la fumée des tiges de pavots puisse causer la mort , nous sommes persuadés que les effets meurtriers qui pourroient résulter de cette vapeur , ne seroient pas d'une violence capable d'ôter toute ressource à l'Art. En conséquence nous croyons que les moyens suivans pourroient être mis en usage avec succès. Si le pouls étoit plein , embarrassé & gêné dans ses mouvements , il faudroit commencer par faire une saignée du pied ou plutôt de la jugulaire ; ensuite on feroit avaler de tems en tems quelques demi-verres d'eau dans lesquels on délayeroit une cuillerée de vinaigre. Ces secours pourroient être rendus plus efficaces , si on verloit de l'eau froide sur le corps mis à nud & exposé en plein air , si on exposoit surtout la tête à la vapeur du vinaigre , & si l'on faisoit par tout le corps des frictions avec des linges ou flanelles exposés à cette même vapeur. On est fondé à croire , d'après des expériences analogues , que de tels moyens ne seroient pas employés inutilement.

Quoiqu'il en soit de nos conjectures tant sur la cause de cette mort que sur le traitement qui nous semble le plus approprié , nous ne doutons pas qu'il ne soit très-important d'avertir les gens de la campagne de ne pas brûler dans des lieux fermés & peu spacieux , les plantes dont la vapeur ou la fumée peut être nuisible à la santé , telles sont la jussiame , les pavots , la pomme épineuse , &c. &c.

\* De Beaumont - sur - Oise , le 20 Août  
1780.

Lé 13 de ce mois , Madame Delaneuville , habitante de cette ville , accoucha heureusement d'une fille bien portante , à laquelle on a remarqué deux dents incisives à la mâchoire supérieure , dont la sortie a été suivie , trois jours après , de deux autres de chaque côté de celles-ci ; ce qui fait le nombre de six. Cette enfant est morte , à ce qu'il paroît , des convulsions qu'a causées la sortie de ces dents précoce. Le fait a été vérifié par Mademoiselle de Vandeuil , Seigneur de Dieudonne , où l'enfant étoit en nourrice.

#### Questions faites aux Rédacteurs de la Gazette de Santé.

On demande 1°. quels sont les secours qu'on doit administrer aux noyés. 2°. Quels sont les signes d'une grossesse réelle ? Ce qui donne lieu à la première question , c'est l'avanture malheureuse d'un jeune homme de Niort en Poitou , qui s'est laissé tomber dans l'eau , dont il a été retiré presque sur le champ & sur lequel on a tenté tous les moyens connus , sans pouvoir le rappeler à la vie.

Il semble que pour répondre à cette première question , il suffissoit de renvoyer aux écrits nombreux qui ont été publiés de nos jours à ce sujet , de rappeler surtout le tableau des ressuscités par différens moyens que M. Pia , ancien Echevin de Paris , met sous les yeux du public presque tous les ans , depuis l'établissement des secours en faveur des noyés fait dans la Capitale. Ces principaux secours se réduisent à des stimulans & à des moyens capables de réchauffer le corps , qui est dans une espèce d'engourdissement & dont la circulation des humeurs se trouve suspendue. Ces moyens sont l'esprit volatil de sel ammoniac , le tartre flybié , la fumée de tabac , les frictions froides avec des flanelles , &c. Il y a encore un grand nombre d'exemples de noyés rappelés à la vie au moyen d'un lit de cendres un peu chaudes & du sel ordinaire dans lequel on met le sujet. On irrite en même temps la membrane pituitaire & la gorge avec la barbe d'une plume ; on met sous le nez & dans les narines l'esprit de sel ammoniac ou alkali-volatile ; on tâche de faire avaler une dissolution de tartre émétique ; on intro-

duit la fumée de tabac dans le fondement, enfin on électrise, on saigne même si l'on a quelques indices que le sujet soit tombé de bien haut, si soit donné quelque coup, a été long-temps la tête penchée, a fait des efforts capables de causer quelque engorgement au cerveau ou à la poitrine, s'il a la face d'un rouge violet, &c. Pourvu que le cœur batte, de quelque manière qu'on s'y prenne, on a atteint le but & il y a là plus grande espérance de retour à la vie.

Mais il ne suffit pas de la rappeler. Le sujet est encore en danger de la perdre, si l'on s'y prend mal. Pour l'ordinaire la fièvre succède à cet état d'engourdissement & de froideur dans lequel il s'est trouvé, & la chaleur qui survient à ce froid est d'autant plus forte, que le sujet a été longtemps sous l'eau. Lorsqu'il commence à donner quelques signes de vie, on doit suspendre, ou modérer au moins, l'usage des stimulans, donner du thé, du bouillon léger, des lavemens, le tarter stybié très-étendu dans l'eau, faciliter le jeu des vaisseaux par des saignées modérées & toujours relatives à l'état du pouls, & aux autres circonstances. Mais si la saison est très-froide ; si le corps a été long-temps sous l'eau, s'il y a un coagulum marqué & presque concret dans les humeurs ; c'est en vain qu'on tenteroit de le rappeller à la vie. Quand même il en donneroit quelques signes, nous croyons qu'il la perdroit par la fièvre putride & gangreneuse qui en seroit la suite. Du reste, on doit toujours tenter ; & dans cette fièvre, les acides végétaux sont les principaux secours.

Quant aux signes de grossesse ; il n'est pas aussi facile de les assigner qu'on le pense. Des Accoucheurs habiles y ont été souvent trompés, & cette considération doit rendre bien circonspect lorsqu'on prononce sur cet état. Le mouvement même de la matrice peut en imposer. Nous avons été témoins d'un mouvement spasmodique & répété de cet organe, joint à une suppression de règles, à un gonflement du sein & à un état du col de la matrice qui a induit en erreur. Cependant lorsque ces signes se trouvent réunis, & que par le toucher on s'assure de l'état pâtreux du corps de la matrice, il doit y avoir peu de doutes sur la grossesse. On doit même dire qu'aujourd'hui les Accoucheurs habiles ne s'y trompent

pas. Mais, les nausées, les vomissements, les douleurs aux lombes, la suppression des règles, les lassitudes, la grosseur du ventre, le gonflement du sein, l'état du col de la matrice &c, peuvent devenir dans quelques circonstances autant de signes équivoques. En attendant que les vrais signes caractéristiques de cet état, qu'un habile Accoucheur nous promet, soient tracés, nous conseillons de ne pas hasarder une décision absolue.

*OBSERVATION sur une hernie complète d'un volume considérable, accompagnée de toux &c. par M. JUVILLE, Expert Herniaire, reçu au Collège Roy. de Chirurgie de Paris, chargé de la fourniture des bandages pour les troupes du Roi.*

Il arrive souvent que les hernies ou descentes causent des accidens qu'on attribue à d'autres causes qu'à celle qui les produit. Le déplacement des intestins donne lieu à des toux qui sont l'effet du tiraillement du diaphragme, à des coliques dépendantes de la difficulté qu'ont les alimens à descendre librement dans le tuyau intestinal. On a vu des fièvres habituelles accompagnées de maigreur, d'exténuation du corps qu'on ne savoit à quoi attribuer, dont le sujet même ignoreoit la cause, cesser tout-à-coup par la découverte d'une hernie à laquelle on remédioit sur le champ. Je ne citerai qu'un exemple de ces sortes d'accidens.

Le nommé Evrard, âgé d'environ 36 ans, soldat réformé de la Légion de Lorraine, attaqué du côté droit d'une hernie inguinale complète du volume d'une bouteille de chopine accompagnée d'une toux continue & des plus laborieuses, d'une respiration fort gênée, avoit été pendant plusieurs années d'hôpital en hôpital, & chez tous les gens de l'art où la pitié pouvoit lui procurer l'accès pour solliciter des secours. Il n'en avoit obtenu aucun ; au contraire il étoit dans le plus grand dépréfissement, & d'une maigreur extrême. Il avoit la plus grande difficulté à marcher, le corps plié en deux sans pouvoir se redresser, lorsqu'il trouva le moyen de pénétrer chez le Ministre de la Guerre, pour lui demander un asile où il pût être secouru.

Il étoit muni de certificats de Chirurgiens recommandables, qui constatoient que sa hernie avoit résisté aux bandages, à cause d'une toux très-forte & continue qu'on avoit caractérisé d'astme.

C'est en cet état que le Ministre me fit adresser ce malheureux, vers la fin de l'année dernière. Après l'avoir examiné de bout & couché, je reduisis sa hernie assez facilement à l'exception d'une portion de la grosseur d'un gros œuf de pigeon qu'il me dit qu'on n'avoit jamais pu faire rentrer, & qui avoit été prise par des Chirurgiens pour un 3e. testicule. En pressant cette tumeur dans mes doigts, & sur la réponse que me fit le malade que je ne lui faisois aucun mal, je conclus que c'étoit une portion d'épiploon qui avoit pris cette forme. Je la reduisis sans peine, au grand étonnement du malade, qui conseillait l'avoir toujours sentie depuis son enfance. J'appliquai mon bandage qui contint parfaitement cette hernie, quoique jusqu'alors elle n'eût pu l'être un quart-d'heure. Le malade se redressât peu à peu, & je restai persuadé par la diminution sensible de la toux qu'elle n'avoit été excitée que par le poids énorme & le tiraillement des parties qui formoient la hernie. En effet, elle diminua sensiblement tous les jours. Le malade s'est redressé entièrement, a repris de l'embonpoint, enfin s'est trouvé en état en peu de temps de faire de longues courses. Je le renvoyai à Versailles au bout de trois semaines pour faire ses remerciemens au Ministre qui a eu la bonté de lui accorder la paye d'invalidité dont il jouit en Lorraine où il est très-bien portant.

Il résulte de cette observation, que ce malade avoit une hernie qui l'auroit conduit infailliblement au tombeau en très-peu de temps s'il n'eût été secouru, que son prétendu 3e. testicule étoit une chimere, & que sa toux étoit l'effet de la hernie.

#### NOUVELLES EN MÉDECINE.

La Société Royale de Médecine a tenu le mardi 29 Août 1780, sa séance publique (au Louvre) dans l'ordre suivant.

M. Vicq-d'Azyr, Secrétaire perpétuel, a annoncé la distribution & les programmes des prix.

M. Hallé a lu un exposé des expériences qu'il a faites, conjointement avec MM. de Jussieu, de Lalouette & Jeanroi, pour déterminer la préparation & les effets de la plante appellée *dentelaire*, (*Plumbago Europaea Lin.*) pour le traite-

ment de la gale, dans laquelle elle agit promptement & avec succès.

M. Vicq-d'Azyr a lu l'éloge de feu M. Leroy, Professeur émérite de l'université de Montpellier, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, associé ordinaire.

M. Andry a lu un mémoire sur le traitement qu'il a administré conjointement avec MM. Desperieres, Vicq-d'Azyr, de Lalouette & Thouret, à 16 personnes mordues par un chien enragé à Senlis, & sur un nouveau plan de traitement proposé pour cette maladie.

M. Thouret a lu un mémoire sur les propriétés médicales de l'aimant, objet que la Société l'a chargé de suivre avec M. Andry.

M. Vicq-d'Azyr a lu l'éloge de feu M. Bucquet, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, de l'Académie R. des Sciences, associé ordinaire.

M. Cornette a lu un Mémoire sur une nouvelle maniere de préparer les savons acides & sur leur usage en Médecine,

*Nouvelles questions à la réponse insérée dans le numero 17, page 66.*

On se rappelle qu'on demandoit des conseils pour une personne dont le genre nerveux est très-irritable, sujette à avoir par accès irréguliers l'exercice de l'entendement troublé, quoique la faculté du bon sens & de la raison subsistât. On avoit ordonné des bains, des délayans, des points d'irritation à la peau, des purgatifs répétés, la tranquillité d'esprit, un exercice modéré, du lait ou du petit-lait, l'usage des fruits & de l'eau. On demande aujourd'hui plus de développement à cette réponse.

Les délayans dont on a voulu parler sont l'eau de veau, les tisanes ordinaires avec l'orge, la chicorée, le chendent, la réglisse, le petit-lait &c; les points d'irritation à la peau sont les frictions seches & un peu rudes, l'application des rubéfians, des synapismes, des exutoires faits avec le bois de garou, les cantharides, les setons, le cauterè; les purgatifs les plus convenables sont les pilules de Belloste, la poudre cornachine, prises aux doses ordinaires & habituellement.

N°. 37.

ANNÉE 1780.

## GAZETTE DE SANTÉ,

*Du Dimanche 10 Septembre.*

S. CXXIV.

**E**XHILARAT tristes, iratos placat amantes  
Ne sint amentes phlebotomia facit.

La saignée adoucit le courroux, la tristesse,  
Et les transports dangereux,  
Dont une fatale ivresse  
Agite un cœur amoureux.

*EXPÉRIENCES sur les végétaux, spécialement sur la propriété qu'ils possèdent à un haut degré soit d'améliorer l'air, quand ils sont au soleil, soit de le corrompre la nuit, ou lorsqu'ils sont à l'ombre ; auxquelles on a jointe une méthode nouvelle de juger du degré de salubrité de l'atmosphère ; par M. INGBEN-Housz, Conseiller aulique & Médecin du corps de Leurs Majestés Impériales & Roy. de la Société Roy. de Londres &c ; traduit de l'Anglois par l'Auteur. A Paris, chez Didot le jeune, Imprim. Lib. quai des Augustins. 1780. in - 8°. avec figures, de 302 pages, sans compter la préface.*

L'écrit que nous annonçons est un des plus importans ouvrages du siècle, en ce qu'il met en évidence une foule de vérités utiles, dont quelques-unes avoient été appercues, mais auxquelles il manquoit le sceau de la démonstration. Le résultat des principales expériences qui y sont contenues est, que presque toutes les plantes donnent un air déphlogistique, (c'est - à - dire un air très-pur, privé de phlogistique) qui s'échappe principalement de leurs feuilles, pendant le jour surtout au soleil ; qu'elles ont la propriété de corriger un air qui seroit vicié par la présence soit de l'air - fixe ou

méphitique ordinaire, soit de l'air inflammable, le plus dangereux de tous ; que les feuilles agissent principalement sur le premier & les racines sur le second ; que cette propriété des feuilles de répandre un air pur & par conséquent de corriger celui qui est altéré, n'a point lieu pendant la nuit, ni dans les lieux trop ombragés, & que dans ces deux circonstances, au lieu de donner un air pur, elles en fournissent un capable de nuire ; qu'en général les racines, les fleurs & les fruits exhalent une vapeur pernicieuse capable de corrompre le meilleur air ; que celui de la mer est en tout beaucoup plus pur que celui de la terre ; qu'enfin un air putride ou phlogistique, bien loin d'être nuisible aux végétaux, leur est avantageux.

On sent, d'après cet exposé, tout le parti qu'on peut tirer de ces expériences & l'application utile qu'on en peut faire dans une infinité de circonstances intéressantes pour la vie des hommes & des animaux. Cette lumière acquise en physique ; on trouve la raison d'un grand nombre de phénomènes dont la cause étoit inconnue. On voit évidemment le secours mutuel que les règnes animal & végétal se prêtent. On entrevoit l'utilité dont peuvent être les végétaux qui passoient, relativement à nos connaissances, pour être nuisibles ou parfaitement inutiles ; enfin l'on devine aisément l'usage qu'on peut faire de ces grandes vérités, dont l'Auteur indique souvent, avec beaucoup de sagacité, les conséquences qu'on en peut

tirer , l'application heureuse qu'on en peut faire.

Du moment , par exemple , qu'il est démontré que toutes les fleurs en général , même les plus agréables , tous les fruits répandent une odeur qui peut être nuisible , corrompent l'air en tout tems , on doit être plus attentif au danger de leur influence , à leurs exhalaisons surtout dans les lieux clos , les petits appartemens où il y a une atmosphère bornée , & dont l'air se renouvelle difficilement . Toutes les plantes en général ne méritent pas moins d'attention . Leurs feuilles sont bien capables de purifier l'air d'un appartement qui regoit la lumière du soleil ou qui est très-éclairé , mais elles peuvent le corrompre dans la nuit & à une trop grande obscurité . Ces expériences servent encoie à expliquer comment l'ombre de certains arbres peut être nuisible , même pendant le jour .

L'Auteur se livrant , avec raison , à la satisfaction de faire des applications heureuses de ses découvertes , a cru qu'on pourroit employer utilement cet air pur des végétaux pour la guérison des maladies . Il entre à ce sujet dans des détails , soit sur les vaisseaux capables de le contenir , soit sur la nature des tuyaux , des ustensiles propres à le porter dans la bouche du malade . Cette partie de l'ouvrage , qui est l'effet d'un enthousiasme bien excusable sur les avantages qu'on peut tirer de vérités aussi utiles , a le défaut ordinaire des applications qu'en veulent faire leurs Auteurs , qui ne prévoient jamais tous les inconveniens auxquels elles exposent . Sans avoir recours , par ex. à des ustensiles embarrassans , il y a des moyens plus simples de tirer parti de l'air que répandent les plantes en végétation , & nous invitons le public à en profiter . Pour cela , il suffit de les laisser pendant le jour dans un appartement exposé au soleil , & de les retirer la nuit .

On pourroit tirer encore parti de cette propriété qu'ont les plantes de purifier l'air , en multipliant les plantations d'arbres dans l'intérieur des villes & aux environs ( comme c'est l'usage dans l'Inde & la Perse ) aux bords des marais , des cimetieres , aux environs de tous les lieux dont on redoute les exhalaisons infectes ou pérnicieuses .

En général , cet ouvrage nous a paru bien fait , bien distribué , bien écrit ,

& d'une maniere claire & intelligible , très-propre à honorer son auteur & à devenir extrêmement utile dans une infinité de cas .

*Prix distribués & proposés par la Société Royale de Médecine , dans sa séance publique , tenue au Louvre le Mardi 29 Août 1780.*

La Société , d'après le vœu d'un Militaire distingué , avoit proposé en 1778 , pour sujet d'un prix de la valeur de 300 livres , d'indiquer la meilleure méthode pour guérir promptement & sûrement la Gale contractée par communication , comme il arrive dans les Casernes , les Ateliers , les Hôpitaux , & les Prissons .

La Compagnie a annoncé dans la Séance publique qu'elle a tenue le Mardi 31 Août 1779 , qu'un seul Mémoire paroîstoit satisfaire à la question proposée , si l'effet répondoit aux promesses de l'Auteur . Elle a suspendu son jugement , jusqu'à ce qu'un nombre suffisant d'expériences ait constaté l'efficacité & la sûreté du remède .

Ces expériences ont été faites à Paris & à Versailles , par des Commissaires que la Société a nommés . Quoique l'effet n'ait jamais été aussi prompt que l'Auteur l'a avancé , cependant le succès en général a répondu à leur attente , & a été exempt de dangers auxquels la répercussion & les accidens qui en sont la suite , auroient pu exposer . D'ailleurs ce remède paroît l'emporter sur ceux qui sont connus , par la proptitude de son action , & par le peu d'appareil qu'il exige .

Il consiste dans une préparation particulière de la racine de Dentelaire , *Dentellaria Rondeletii* , J. B. z. 940 . *Lepidium Dentellaria dictum* C. B. Pin. 97 . *Plumbago quorundam* Clus. Hist. cxxxiii . *Plumbago Europaea* , Lin. L'Auteur préfere de prendre deux ou trois poignées de la racine , de la pilier dans un mortier de marbre , de jeter dessus une liyre d'huile d'olive bouillante , qu'on agite pendant trois ou quatre minutes avec la racine ; enfin de passer le tout au travers d'un linge & d'exprimer fortement . On forme un nouet avec la racine restée sur le linge . Pour faire usage du remède , il faut que l'huile soit bien chaude . Alors on y trempe le nouet avec lequel on agite le dépôt qui s'est formé

au fonds de l'huile , & on s'en sert pour frotter un peu fortement toute la superficie du corps. On doit réitérer les frictions de douze en douze heures , & les continuer tant qu'il y a des restes de gale.

L'effet de ce remède est d'exciter l'éruption des boutons galeux , & de les dessécher sans occasionner de rétropulsion ; ce qui , dans les cas ordinaires , paroît dispenser de l'usage des remèdes & des préparations intérieures. Cet effet confirmé , d'après l'affirmer de l'Auteur , par une observation suivie & par un usage de quarante années , a été encore remarqué dans les épreuves faites par les Commissaires de la Société , quoiqu'avec des progrès plus tardifs & une marche plus lente ; elle a même été obligée , vu l'état de la racine qui lui a été envoyée , de faire de légers changemens à la préparation & à l'administration de ce remède , auquel elle pense qu'on peut donner encore un nouveau degré de perfection. Elle publiera ses expériences à ce sujet.

Déterminée par ces motifs , elle a cru devoir accorder ce Prix à M. Sumeire , Docteur en Médecine , à Marignane en Provence , auteur du Mémoire dont ce procédé est extrait , & qui a été envoyé avec deux épigraphes dont l'une est , *Necessitas Medicinam invenit , experientia perficit. Bagliv.*

La Société ayant annoncé dans la Séance publique qu'elle a tenue le Mardi 20 Octobre 1778 , divers sujets de travaux sur la Topographie médicale du royaume , sur l'analyse & les propriétés des eaux minérales , sur les maladies des Artisans & sur celles des Bestiaux ; elle a eu la satisfaction de voir les Médecins & les Physiciens les plus habiles s'en occuper avec autant d'empressement que de succès , & elle a couronné dans sa Séance publique , tenue le 31 Août 1779 , ceux qui s'étoient le plus distingués dans ces recherches. Ayant réuni depuis cette époque un grand nombre d'observations sur les mêmes objets , elle a ouvert un nouveau Concours.

Le premier Prix d'encouragement , consistant en un double jetton d'or , a été donné au P. Cotre , Curé de Montmorenci , Associé régnicole. La description qu'il a faite du pays qu'il habite , peut être regardée comme un modèle.

Le second Prix d'encouragement , consistant également en un double jetton d'or , a été décerné à M. Gastellier , Associé régnicole , à Montargis. La nature & les productions du sol de cette contrée y sont déterminées d'une manière qui mérite des éloges.

M. Maret , Secrétaire de l'Académie de Dijon , Associé régnicole , a mérité le troisième Prix d'encouragement , consistant en un jetton d'or. La Société a sur-tout remarqué ce qu'il dit des moeurs & de leurs rapports avec la santé des habitans , qu'il divise en cinq classes , dont il expose le tempérament & les maladies.

Parmi les Mémoires admis à ce Concours , la Société en a remarqué cinq qu'elle croit dignes d'être cités honorablement dans l'ordre suivant.

Le premier est M. Desbret , Médecin à Cuisset en Bourbonnois , il contient des détails intéressans sur les maladies aiguës auxquels les habitans de ce canton sont sujets.

Le second est de M. France , Associé régnicole à Besançon. Ses réflexions sur les divers tempéramens des habitans de la Franche-Comté , ont principalement fixé l'attention de la Compagnie.

Le troisième est de M. Retz , Médecin , ci-devant à Arras , & maintenant correspondant à Rochefort. Dans son Mémoire sur la Topographie médicale d'Arras & de l'Artois , il donne des détails curieux & qui méritent d'être conservés sur les maladies des Artisans

Le quatrième est de M. Aufauvre , correspondant à Vichi , que la Société a déjà couronné dans sa Séance publique du 31 Août 1779. Ses remarques sur les Eaux de Vichi annoncent un Praticien sage & éclairé.

Le cinquième est de M. Bouvier , Médecin , actuellement à Versailles. Il a apprécié les vertus des Eaux de Sainte-Reine d'une manière qui mérite d'être distinguée.

La Société avoit demandé un Tableau des maladies aiguës & chroniques auxquelles les bestiaux de toute espèce sont exposés dans les différentes parties du royaume. Parmi les Mémoires qu'elle a reçus à ce sujet , un seul a rempli ses vues. L'Auteur de ce Mémoire est M. de Villaine , Chirurgien à Champagnolle ; la Compagnie lui a accordé un Prix d'encouragement , consistant en un jetton d'or.

La Société propose pour sujet d'un premier Prix, qui sera distribué dans la Séance publique du premier Mardi de Carême 1782, la question suivante :

*Quelles sont les femmes qui doivent s'abstenir de nourrir elles-mêmes leurs enfans?*

Les avantages de l'allaitement maternel ont été développés dans les meilleurs ouvrages de Médecine, de Physique & de Morale, & la nature les a toujours fait sentir; mais il ne suffit pas que cette loi, imposée par elle à toutes les mères, soit connue pour être exécutée. Jusqu'à ce que l'on sache de quelles exceptions elle est susceptible, on ignorera toujours combien & dans quel cas elle est obligatoire. Il y a ici plusieurs mépris à éviter. Souvent un attachement peu éclairé exagère les inconveniens de l'allaitement. Parce qu'une femme est d'une santé délicate, on s'oppose à ce qu'elle remplisse le plus doux & le plus sacré des devoirs. En suivant le parti contraire, on l'expose à un grand nombre de dangers, & on la prive du plus pur de tous les plaisirs. Lorsqu'on ne cherche qu'un prétexte pour se soustraire à la loi, on le trouve aisément dans les motifs que l'ignorance & la prévention suggèrent. D'un autre côté, n'est-il pas à craindre que des femmes sensibles, séduites par l'attrait que ce devoir leur présente, ne s'y livrent dans des circonstances telles que leur santé & celle de leurs enfans puissent en souffrir? N'y a-t-il pas d'ailleurs des soins & des précautions capables de rendre l'allaitement maternel possible, lorsque plusieurs obstacles semblent s'y opposer. Il est donc important de déterminer les cas dans lesquels une mère doit s'abstenir de nourrir elle-même ses enfans.

Ce sont les exceptions à la règle générale, qui doivent former la réponse à la question proposée sur l'étendue & les limites de ce premier devoir. L'observation & l'expérience doivent servir de base aux Mémoires des concurrens.

Ce Prix, de la valeur de 300 livres, est dû à un des Membres de la Société. Les Mémoires seront remis avant le premier Janvier 1782.

X La Société propose pour sujet d'un second Prix, qui sera distribué dans la Séance publique du premier Mardi après la Fête de Saint-Louis 1782.

*D'exposer la nature, les causes, le mécanisme & le traitement de l'Hydropisie, & sur-tout de faire connaître les signes qui fixent d'une manière précise les indications des différens genres de secours appropriés aux divers cas & aux diverses espèces d'épanchement.*

Quoique cette question paroisse très-étendue, on ne demande point un traité complet de l'Hydropisie; on desire seulement réunir une nouvelle suite d'observations sur ce que la nature & le traitement de cette maladie présentent de plus difficile. Les personnes assez instruites pour s'occuper de ce travail, connoîtront aisément quels sont les points qui ont besoin d'être éclaircis.

Il importe sur-tout d'avoir les idées les plus positives sur les remèdes qui doivent être employés dans les différens cas. Les indications peuvent seules fixer ce choix. C'est donc vers la distinction des diverses espèces d'Hydropisie & de leurs complications; c'est vers la recherche des signes capables d'en déterminer la nature que l'on doit principalement diriger ses vues.

Ce Prix, de la valeur de 300 livres, est dû à M. Menuret, Associé régnicole à Montélimart. Les circonstances qui accompagnent ce bienfait méritent d'être connues. M. Raist, Associé régnicole à Lyon, avoit proposé un prix de la valeur de 300 livres, que M. Menuret a remporté, sur une question très-importante, relativement à la manière dont les maladies contagieuses se propagent. Content de la préférence dont il s'est rendu digne, M. Menuret n'a point accepté la somme qui lui étoit destinée, & il l'offre aujourd'hui pour la valeur du prix dont nous avons publié le Programme, tel qu'il nous a été remis de sa part.

Les Mémoires seront envoyés avant le premier Juin 1782, à M. Vicq d'Azyr, Secrétaire perpétuel de la Société Royale de Médecine, rue du Sépulcre, à Paris.

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur M<sup>me</sup> QUIGNON, Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BA LARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.

N°. 38.

ANNÉE 1780.

## GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 27 Septembre.

S. CXXV.

**S**ANGUINE detraçō sex horis est vigilandum,  
Ne somni fumus lœdat sensibile corpus.

Après la veine ouverte , il faut , s'il est possible ,  
Six heures résister aux charmes du sommeil .  
Ses vapeurs agissant sur le corps trop sensible ,  
Pourroient bien attirer un funeste réveil .

*Réponse à un des articles du Journal de  
Paris ; du 17 Septembre 1780 , au  
sujet des reproches faits à M. Maret.*

Nous avions cru pouvoir nous déseindre , lorsqu'on nous attaquoit , & faire rejallir le ridicule sur celui qui cherchoit à le jeter sur nous . Nous croyons qu'il étoit permis de relever des infidélités , dont l'existence & la preuve ont été fournies au Magistrat fait pour juger ces sortes de différens . Un des Rédaiteurs du Journal de Paris , celui qui juge en dernier ressort de toutes les matières de sciences , n'est pas de cet avis . Sans doute il prétend qu'il y a des Auteurs sacrés , qui ont le droit de tout dire , & aux ouvrages desquels il n'est pas permis de toucher . Si l'on a relevé M. Maret sur plusieurs points de doctrine , si on lui a reproché des infidélités &c , c'est , dit-il , parce qu'il avoit fait l'éloge de l'inoculation ; & comme un autre Domquichotte , prenant le parti & de cet agresseur & de cette méthode , il ne voit pas que personne ne combat aujourd'hui l'inoculation ; qu'il n'est plus question de savoir si cette opération est utile ou non , mais s'il est nécessaire d'avoir la petite - vérole ? L'inoculation n'a été pour rien dans

les reproches faits à M. Maret , & lorsqu'un homme se présente avec un ouvrage estimable , qu'il soit inoculateur ou non , *tros rutulufuefuat* , il a des droits à notre estime & à nos éloges . On en peut voir la preuve dans l'analyse de l'ouvrage de M. Ingen-Housz , Inoculateur , dont nous faisions l'éloge , le jour même qu'on nous faisoit injustement ce reproche .

Nous ne convoquerons pas , comme M. Maret , une assemblée académique , pour décider des questions de fait qui ont été agitées entre nous , & que tout homme qui fait lire est en état de juger . Ce seroit faire insulte au public . Par la même raison , nous ne mettrons pas sous ses yeux , en deux colonnes , d'un côté les propres paroles de l'Auteur attaqué qui a fait connoître les voies de communication d'un mal , & de l'autre , des absurdités qu'on lui suppose & qu'on donne pour l'équivalent .

Notre intention étoit de ne plus revenir sur cet objet ; mais puisqu'on nous y force ; que le nouvel agresseur sache qu'on n'a fait aucun reproche à M.M. qu'il n'eût mérité , soit sur la doctrine , soit sur l'interprétation donnée aux passages qu'il cite ; qu'on pouvoit lui en faire encore d'autres qui auroient été également fondés . Croit-il qu'il soit permis de jouer , de tromper le public dans une affaire qui intéresse l'humanité entière ? Il l'est encore moins à un coopérateur d'un Journal quelconque de s'immiscer dans les choses qu'il n'entend pas ; de s'ériger en Juge suprême dans ce qui ne le concerne pas . Qu'il fasse ressortir à son tribunal

en même temps la danse, la musique, la peinture, la pharmacie, la chymie, la médecine, l'inoculation, les pieces de théâtre, les talents des Auteurs, des Acteurs, des Actrices, la boulangerie, l'astronomie. &c. &c. Peut-il encore injurier les citoyens, traiter de *fou* avec un ton & une audace que rien ne justifie, un projet utile qui n'a d'autre but que le bien public, qu'il n'a jamais réfléchi, qu'il ne connaît ou qu'il ne connaît pas? Sont-ce donc des fous que les Magistrats qui préservent les Villes de la petite-vérole, ceux qui se disposent au même acte de bienfaisance?

Supposons un homme raisonnable qui n'auroit jamais entendu parler de la petite-vérole, à qui l'on demanderoit de quelle maniere on doit traiter partout un mal contagieux, épidémique; il répondroit sans doute qu'il n'y a pas d'autre parti que d'arrêter les progrès de la contagion, la communication du mal, comme on fait tous les jours dans des maladies semblables; qu'il y a lieu de croire qu'en multipliant les précautions, on parviendra peut être à le faire cesser totalement, comme on a fait cesser la peste, la lepre, le mal des ardents &c., qui avoient la même origine, mais sur lesquels il n'y avoit pas heureusement les mêmes préjugés. Et si cet homme étoit plus instruit, s'il savoit qu'en tout temps il n'y a qu'un quart des lieux habités en France qui soit atteint de la petite-vérole, ne pourroit-il pas assurer qu'au moyen d'un règlement général pour tout un Royaume, au lieu de préserver six villes, on en préserveroit vingt, cent, &c. Quelqu'un de raisonnable dirait, cela est si simple, si naturel, paraît si vraisemblable. Un homme à systèmes, à préjugés, entré en fureur lorsqu'on dit qu'il faut fuir les maux contagieux, & traite de fous ceux qui conseillent de se précautionner contre leurs attaques. C'est ainsi que les infections en tout genre prennent racine, sont si difficiles ensuite à détruire. Mais il n'y en pas de plus dangereuses que celles de l'esprit.

*Confidérations définitives sur l'inoculation, par M. SUMEIRE, Docteur en Médecine, à Marignane en Provence.*

Il n'y a que l'expérience qui apprécie bien le pour & le contre de toutes les ins-

titutions & inventions que produit l'esprit humain. En découvrant tous leurs rapports, elle décele leurs bons & leurs mauvais effets, & en décidant la plus grande somme des uns ou des autres, elle fixe le jugement qui doit prononcer sur l'usage que l'on en doit faire. J'applique cette maxime à la cause de l'inoculation, pour arrêter enfin la véritable opinion que l'on doit avoir sur cette méthode.

Le raisonnement a d'abord saisi les avantages évidens que la petite-vérole artificielle a sur la petite-vérole accidentelle. Le choix de la qualité de la matière variolique & de toutes les bonnes conditions dans l'âge, dans la constitution, dans la disposition du sujet, dans les circonstances de la saison &c., donne à la petite-vérole inoculée une préférence incontestable sur la petite-vérole accidentelle. L'inoculation est par conséquent décidément utile au particulier qu'on inocule, s'il n'y a aucun obstacle au succès dans la constitution ou dans la disposition individuelle. Cette conséquence en avoit amené une autre qui paroiffoit très-certaine; c'est que l'inoculation devoit être généralement pratiquée. On déploroit que le préjugé du peuple s'opposât à la propagation de cette méthode salutaire, & on desiroit qu'une loi politique, en y soumettant tous les sujets, fit le bien général de la société & de l'Etat. Aujourd'hui on apperçoit que ce même bien exige que cette pratique soit interdite dans tous les lieux où les hommes sont rassemblés en grand nombre. On a vu qu'elle entretient & perpétue la contagion de la petite-vérole accidentelle, parce qu'il est bien prouvé par l'expérience, que la petite-vérole se communique, & de-là il résulte que l'inoculation est nuisible à l'Etat, parce qu'elle est préjudiciable à la population. Elle expose continuellement tous les sujets auxquels les avantages de cette pratique sont refusés par leur constitution ou autres dispositions diverses, habituelles ou actuelles, & auxquels la petite-vérole sera probablement funeste; mais encore tous ceux qui étant proposés à en profiter, peuvent être attaqués de la maladie avant qu'ils ayent eu le temps de se la donner, c'est - à - dire, dans des circonstances défavorables relativement à l'âge, aux diverses condi-

tions de la santé, à la saison & au caractère du miasme, & conséquemment avec tous les dangers que l'on se propose d'éviter par l'inoculation. On ne peut donc qu'applaudir à la sagesse des réglements qui viennent de proscrire la pratique de l'inoculation dans les enceintes fort peuplées. Mais on doit la permettre & la conseiller même beaucoup dans les situations isolées, où la communication n'est point à craindre; parce qu'on ne peut pas ne pas admettre les raisons claires & certaines qui prouvent que le risque de la petite-vérole artificielle est infiniment moindre que celui de la petite-vérola accidentelle, & par conséquent que l'inoculation est toujours & bien décidément avantageuse à tous ceux qui n'ayant aucune raison exclusive, n'ont qu'à mesurer les inconveniens de la petite-vérole artificielle avec ceux de la petite-vérola ordinaire.

*Signé SUMEIRE, D. M. à Marignane en Provence.*

*De Montauban, le 16 Juin.*

On vient de publier dans cette Ville une Ordonnance de Police du 10 de ce mois, qui défend d'inoculer dans la ville de Montauban & ses faubourgs. Cette sage Ordonnance est conçue en ces termes:

» Par Me. Poncet-Delpech, Avocat en Parlement & Procureur du Roi de l'Hôtel-de-Ville, a été dit qu'il est de l'intérêt public de prévenir les accidens qui peuvent altérer la santé des habitans ».

» Que les Officiers de Police doivent veiller surtout à ce que les maladies épidémiques & contagieuses ne s'introduisent dans la Ville ».

» Que la petite-vérole, toujours dangereuse pour l'adolescence, l'âge mûr & la vieillesse, est ordinairement mortelle, dans ces époques de la vie, lorsqu'on n'est point préparé ou disposé à la recevoir ».

» Que si l'inoculation est une des plus belles découvertes modernes, il paraît néanmoins très-essentiel d'empêcher que cette pratique utile aux personnes qui en usent, ne devienne nuisible par contagion à celles qui ne peuvent ou ne veulent pas l'adopter ».

» Qu'on a vu plusieurs fois les voisins d'un inoculé contracter inopinément le levain contagieux, & en devenir les tristes victimes ».

» Que des particuliers ne prévoyant pas sans doute les dangers de la communication de ce mal terrible, laissent aller dans les rues & jouer avec d'autres enfans, leurs enfans inoculés ».

» Que ces imprudences pourroient porter l'épidémie dans tous les quartiers de la Ville ».

» Que plusieurs Tribunaux du Royaume, justement alarmés de pareils abus, ont déjà publié différentes loix pour les réformer ».

» Que par son Arrêt du 29 Août 1772, le Parlement de Toulouse, en tolerant la pratique de l'inoculation, fit défenses à toutes personnes de se faire icoculer dans la ville de Toulouse, avec injonction à celles qui voudroient se livrer à cette opération, de se retirer pour cela à la campagne en des lieux suffisamment reculés & solitaires, & d'y rester jusqu'à leur parfaite guérison ».

» Qu'il importe au bien général & particulier de faire pour les habitans de cette Ville un règlement conforme à cet Arrêt. *A ces causes &c.*

» Le Conseil de Police faisant droit sur les requisitoires du Procureur du Roi, a fait inhibitions & défenses à toutes personnes quelconques, de se faire inoculer dans l'enceinte de la ville & faubourgs de Montauban. Enjoint au contraire à celles qui voudront se livrer à cette opération, de se retirer pour cela à la campagne, en des lieux suffisamment reculés & solitaires, à peine contre les contrevenans, de cent livres d'amende, qui ne pourra être réputée comminatoire, de laquelle amende les peres & meres, les tuteurs & curateurs demeureront responsables pour leurs enfans, pupilles ou mineurs, ainsi que les maîtres pour leurs domestiques ou les gens de leur maison. A fait pareillement défenses à tous Chirurgiens & autres gens de l'Art, de faire ladite opération dans l'enceinte de la présente ville, à peine de cent livres d'amende contre chacun des Chirurgiens ou autres gens de l'Art, qui auront travaillé ou coopéré à l'inoculation dans l'enceinte de ladite Ville & ses faubourgs; laquelle dite amende ne pourra pareillement être réputée comminatoire; & pour que la présente Ordonnance soit connue de tous les habitans, elle sera lue, publiée & affichée par-tout où besoin sera, &c ».

*Réponse au numero 34 de la Gazette de Santé.*

Si j'avois à traiter un sujet tel que celui dont il est question au N°. 34, bien éloigné de songer à entreprendre l'opération, je dirigerois entièrement mes vues à détruire le vice bien connu, qui produit tous les maux dont il est attaqué. Voici comme je conduirois.

Je donnerois deux fois par jour, deux cuillerées de la solution de sublimé-corrosif (1), (huit grains par pinte d'eau distillée) deux fois de l'extrait de cigüe bien préparé, commençant par 4 grains & augmentant, tous les quatre jours, de 2 grains, deux fois aussi un verre de décoction de deux onces de quinquina consommé par pinte d'eau.

Je prescrirrois le matin la cigüe, le quinquina se prendroit une heure & demie avant les repas, & la solution se donneroit bien mêlée dans la soupe de midi & du soir.

Je purgerois tous les dix à douze avec manne & sel, de façon à produire cinq à six selles seulement. Je ferois observer un régime léger & analeptique.

Plusieurs observations motivent mon avis; je ne citerai que celle-ci.

Un jeune homme de 20 ans avoit une carie considérable à la seconde phalange du gros orteil (pied droit) le métatarsé présentoit un ulcère plein de trous, durs & calleux; la sonde dans différens point (sans forcer ni faire de fausses routes) pénétroit jusques sous le pied. Le pied étoit énormément gros & hideux à voir. Le pere dont j'étois ami, me força de m'en charger. Tout bien examiné, je ne pus reconnoître de cause plausible que le vice écrouelleux. J'avois lu les bons effets de ce remede Anglois dans le Journal de Médecine depuis peu de temps. Je fondai mes espérances à le diriger également. Effectivement dans cinq mois le

malade a été parfaitement guéri. C'étoit à la vérité au mois de mai que je commençai le traitement. Le seul inconvenient que j'aye jamais éprouvé dans le temps, comme depuis, de la solution, a été des coliques d'estomac, que j'ai dissipée chaque fois, en diminuant la dose, & par degrés insensibles. L'intérieur a été pansé convenablement.

*Signé, CAZAUBIEL, Médecin du Roi.*

LIVRES NOUVEAUX.

*Cours de pathologie & de thérapeutique chirurgicales; ouvrage posthume de M. SIMON, ci-devant Professeur Roy. au Collège de Chirurgie de Paris &c. revu, mis en ordre & considérablement augmenté par M. HEVIN, Professeur Roy. de Chirurgie, Conseiller, premier Chirurgien de feu M. le Dauphin, & premier Chirurgien de Madame, Inspecteur des Hôpitaux militaires &c. A Paris, chez Méquignon, l'ainé, Lib. rue des Cordeliers. 1780 in-8°. de 690 pages. Prix 7 liv. relié.*

L'Auteur, ainsi qu'il l'annonce, ne prétend à d'autre mérite qu'à celui d'avoir su rassembler sous un même point de vue les connaissances acquises jusqu'à ce jour, & éparées dans un grand nombre d'ouvrages sur les causes, les signes & les symptômes des cinq principaux genres de maladies chirurgicales, qui sont les tumeurs, les plaies, les ulcères, les fractures & les luxations, dont il traite successivement, & sur leur curation la plus méthodique. Il a puisé tous les dogmes & les différens préceptes qui en font la base, dans les écrits des Observateurs les plus éclairés & les plus judicieux; mais il consulte surtout l'expérience décisive des vrais Praticiens qu'il a eu la satisfaction de voir souvent confirmée par la sienne propre. Au reste, cet ouvrage formé uniquement pour l'instruction des étudiants de différens Colleges de Chirurgie par un homme célèbre & d'un mérite généralement avoué, aura le double avantage de les dispenser de lectures suivies, de recherches multipliées dans un grand nombre d'Auteurs tant anciens que modernes, & d'épargner à la plupart d'entre eux des acquisitions répétées & dispendieuses.

(1.) Ce remede est regardé par quelques grands Médecins, comme un poison lent & meurtrier, qui tôt ou tard produit les accidens les plus graves. Je l'ai beaucoup employé, & je suis persuadé que ses mauvais effets sont dûs au peu de prudenece, que l'on a mis souvent dans son application comme dans son usage.

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé de faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MÉQUIGNON, Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.*

*De l'Imp. de la Veuve BAILLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.*



N°. 39.

ANNÉE 1780.

# GAZETTE DE SANTÉ,

*Du Dimanche 24 Septembre.*

S. CXXVI.

**S**ANGUINE non carpas, purgatus, protinus  
scas,  
Omnia de latde vitabis, rite, minutè;  
Et vitet potum phlebotomatus homo.  
Frigida vitabis, quia sunt inimica minutis.  
Interdictus eritque minutis nubilus cer.  
Omnibus apta quies, & motus s'ape nocivus.

Ne mangez point d'abord; surtout point de laitage;  
Ne prenez point de froid; nul excès de boisson.  
C'est après la saignée un dangereux poison.  
Si vous allez à l'air, qu'il soit pur, sans nuage.  
A tout homme en tel cas le repos est très-bon;  
Et le moindre travail peut faire un grand dom-  
mage.

**MÉMOIRE** concernant un nouvel établisse-  
ment où seront reçus & traités gratuitement  
dans leurs maladies, les anciens Militaires  
& les Ecclésiastiques indigens. in-4o. de 8 p.  
À Paris, de l'Imprimerie Royale.

Tandis qu'il y a une classe d'hommes qui semblent s'être liqués, d'une manière même indécente, contre toute proposition qui tend au bien général, soit parce qu'ils ne conçoivent pas la possibilité de le faire, soit parce que leur intérêt ne s'y trouve pas; il est bien consolant pour l'humanité qu'il y en ait un autre, bien respectable qui, dévouée au service des malheureux, réclame sans cesse des secours en leur faveur. Nous voulons parler des Religieux de la Charité, dont le zèle ne fauroit être suspect & qui méritent tous nos hommages. Ces hommes infiniment précieux à la société, voyant que les asiles ouverts à l'indigence fixent plus que jamais l'attention d'un Ministère bienfaisant, demandent qu'il leur soit permis d'élever leur voix en faveur des anciens

Militaires & des Ecclésiastiques indigens, qu'une répugnance plus forte que le be-  
soin éloigne presque toujours des maisons publiques où les malades de tout état se trouvent confondus. Dans cette vue, ils ont proposé un projet d'établissement de vingt-six lits & d'une nouvelle salle à la Maison de la Charité de Paris, où les Offi-  
ciers & les Ecclésiastiques puissent avoir un traitement particulier & un asile com-  
mode absolument séparé de celui des autres. Sa Majesté à qui ce projet d'éta-  
blement a été présenté, a daigné l'ap-  
prouver & a assuré en conséquence les fonds nécessaires pour la dotation de vingt-six lits.

Une décoration simple distinguera la salle des Officiers & des Prêtres; un petit jardin y sera attaché, & les distributions seront faites de manière que le service de cette salle n'aura rien de commun avec celui des autres, & ne communiquera point avec le reste de l'hôpital. Pour concourir à cette belle œuvre, les Religieux sacrifient tout ce qui dépend d'eux, leurs commodités personnelles, leur asile propre &c. Mais quelque effort qu'ils faillent, il ne peuvent pourvoir aux frais de construction qu'exige cette salle, dont la fondation des lits est assu-  
rée par le Roi, & ils implorent pour cet effet la piété de toutes les personnes charitables. Il est certain qu'un bienfait dans ce genre ne fauroit être mieux placé.

*Questions faites aux Auteurs de la Gazette.*

Le 27 du mois dernier, à 2 heures  
après midi, je fus voir un Prêtre âgé

d'environ 45 ans, qui se croyoit à peine malade, parce que rien ne lui faisoit mal. Il étoit dans un accablement général; son visage étoit pâle & défaït, la respiration entre-coupée, sa voix foible, son pouls petit, misérable & très-irrégulier; il avoit le regard fixe & étonné; il étoit en connoissance, mais il exprimoit difficilement sa pensée. Il découloit de son visage une sueur presque froide. Il y avoit quelque temps qu'il ne dormoit point. Il étoit sujet à des ardeurs & des incontinences d'urine qui se renouvelloient fort souvent depuis l'opération de la taille qu'il avoit effuyée. Quelqu'un qui l'avoit vu avant moi, prenant cet état pour une fièvre inflammatoire, avoit mis le malade à la diète, aux rafraîchissans, & aux lavemens qu'il lui faisoit prendre régulièrement quatre ou cinq fois par jour. Il suivoit cette méthode, depuis huit ou dix jours; je lui ordonnaï des analeptiques, comme le riz passé, de 4 en 4 heures, de la décoction de quinquina dans l'intervalle, & une boisson faite avec la décoction de chicorée amère acidulée.

Le 28, l'état étoit le même, à l'exception de l'ardeur d'urine qui avoit disparu. Le malade continua la même nourriture, avec la décoction de quinquina, & l'eau de veau à laquelle on ajoutoit la menthe en infusion, en place de l'eau de chicorée. Il prit ce soir-là une décoction de tête de pavot.

Le 29, après avoir passé la nuit à-peu-près comme les autres, il dormit le matin, ou du moins fut dans une espèce d'assoupissement jusqu'à midi. Il eut des défaillances qu'il attribua au pavot, & pour lesquelles on lui donna du vin pur. J'en fis ajouter à la décoction du quinquina. J'ordonnaï un blanc-manger à prendre par cuillerées. Le pouls commençoit à devenir plus mauvais; il se perdoit; les sueurs étoient plus considérables; le ventre se tendoit; la difficulté de respirer augmentoit, les forces diminuoient.

Le 30, il étoit dans le même état, mais le ventre étoit plus gonflé.

Le 31, les forces étoient si débiles, que le malade n'eut pas la force de quitter le lit. L'enflure du ventre augmentoit, & comme l'oppression étoit en raison du météorisme, la respiration plus gênée & la déglutition difficile, les sueurs

continuoient; le pouls étoit perdu. Le soir on lui donna une potion cordiale faite avec la confection d'hyacinte, l'infusion de camomille, le suc de limon &c, à prendre par cuillerées. On réitera les lavemens; on fit des fomentations sur le bas-ventre, mais le mal empira toujours, & le malade mourut le lendemain à huit heures.

Depuis son enfance, où il avoit souffert l'opération de la taille, il étoit sujet à une incontinence d'urine qu'il a gardée jusqu'à la mort. Il avoit souvent des palpitations de cœur qui l'incommodoient beaucoup. Il avoit été sujet à des hémorragies du nez fréquentes, à des crachemens de sang, & en dernier lieu à la goutte.

On demande si ce malade a péri par la violence d'une inflammation? On croit que fatigué depuis longues années par les fonctions penibles de son ministère, par le jeûne, le travail, les insomnies continues & les maux qui l'avoient épisqué, il y a enfin succombé.

*Signé, ROUCH, D. M.*

R. Nous croyons, ainsi que M. Rouch, d'après la description de la maladie mise sous les yeux du lecteur, que ce sujet n'a point éprouvé les symptômes qui annoncent un état inflammatoire. Il se peut que l'humeur goutteuse portée sur les voies urinaires ait occasionné une irritation très-vive sur ces organes; mais rien n'indique une inflammation décidée à ces parties.

*De Lyon, le 7 Septembre.*

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de cette Ville, a tenu le 29 du mois dernier, sa séance publique.

M. de Montluel, Directeur, a ouvert la séance par un discours dans lequel il a proclamé le prix des arts qui a été décerné à M. Bertholon; il a ensuite annoncé les sujets nouveaux que l'Académie propose.

1<sup>o</sup>. Pour le prix d'histoire naturelle, fondé par M. Adamoli, & qu'elle distribuera à la S. Louis 1782; il s'agit d'examiner quels ont été & quels sont les alimens des grands peuples dans les différens climats? Quels en ont été & quels en sont les effets relativement à la santé, à la force, à la durée de la vie & à la population?

2<sup>o</sup>. Pour le prix de physique, fondé par M. Christin, & qu'elle distribuera de

même à la séance de la S. Louis 1782 : L'électricité de l'atmosphère a-t-elle quelque influence sur les végétaux ? Quels sont les effets de cette influence , & s'il y en a de nuisibles , quels sont les moyens d'y remédier ?

M. le Directeur a fait ensuite l'annonce de deux prix extraordinaires dont M. l'Abbé Raynal a proposé de faire les fonds , & dont l'un est relatif au commerce , l'autre de 1200 liv. a pour objet la découverte de l'Amérique & l'influence que cette découverte a dû avoir sur le physique du genre humain. Cette annonce a été suivie de la lecture d'un écrit de M. Bertholon sur l'électricité de l'atmosphère & particulièrement sur les principaux effets qu'elle produit relativement à l'économie animale.

*De Tours , le 2 Juin 1780.*

J'ai l'honneur de vous adresser , MM. , les détails d'une maladie qui embrasse une étendue de près de 18 ans , & que , pour plus de clarté , j'ai divisée en plusieurs époques .

La première commence à une chute faite dans le temps de la menstruation qui en fut arrêtée sur le champ , & ne reparut dans les périodes ultérieures & pendant le laps de sept ans , que dans une quantité très-médiocre , quelquefois suivie d'un léger écoulement en blanc , alors fort clair. Les accidens de cette époque furent des hémophthysies aux renouvellements des saisons , des douleurs divagantes à la poitrine , des cardialgies , la perte d'appétit , & différens mouvements nerveux , comme étouffemens , palpitations , tremblemens ; affections tristes de l'ame , &c.

La seconde époque date d'un effort que fit la malade pour lever un fardeau dans un temps où ses règles couloient. Elle sentit alors un craquement douloureux vers la partie lombaire de la colonne vertébrale ; les règles furent beaucoup plus abondantes que de coutume. Le mois suivant l'écoulement fut encore plus considérable , & cette progression eut lieu pendant six mois. Alors il survint un suintement presque continual qui dégénéra en perte à chaque révolution menstruelle. Le suintement s'arrêta ensuite , même les règles diminuerent , au point qu'elles tachoient à peine le linge. Dans cette époque disparurent tous les symptômes qui auparavant affectoient la poitrine , excepté ceux relatifs à la mobilité

nerveuse , qui même se renforcent. Les flueurs blanches revinrent aussi plus abondantes & plus épaisse , l'inappétence plus considérable , les digestions plus laborieuses.

Dans la troisième époque , les règles reparurent & conserverent leur marche ordinaire , mais toujours & pendant sept ans , avec une abundance alarmante & tous les symptômes de la seconde époque prirent de l'intensité.

Les trois dernières années forment la quatrième & dernière époque. Pendant tout ce temps , les pertes toujours soumises à une marche périodique , ont été plus fortes que jamais. Elles ont surtout été excessives par les grands chauds ou les grands froids , & leur durée laisse à peine quelques jours d'intervalle entre la fin d'une menstruation & le commencement d'une autre. Pendant cette époque , les palpitations ont été plus fortes & plus fréquentes qu'antérieurement ; les moindres impressions morales ont suffi pour remuer l'ame. La malade a paru , comme elle paraît encore , en tout plus irritable. Lors des palpitations , les urines sont claires & le pouls inégal ; dès qu'elles sont passées , les urines deviennent épaisse & le pouls est bien réglé. Les flueurs blanches , plus abondantes que par le passé , & continues depuis le mois d'août dernier , sont variables en couleur & en consistance ; les forces sont accablées , l'appétit languissant , les digestions pénibles , le ventre très-resserré. La malade est âgée de 43 à 44 ans.

On a attribué les palpitations à un polype au cœur ; je les crois plus volontiers nerveuses. Je n'ai vu qu'une fois la malade , & je trouvai alors que ses prétendues palpitations n'étoient autre chose qu'un battement qui , de l'épigastre où il étoit plus fort , se distribuoit dans toute l'étendue du ventre qui étoit soulevé d'une manière sensible , sans que la poitrine parut en rien intéressée dans ce phénomène. La malade m'apprit aussi que quelquefois ces battemens étoient bornés à l'hypocondre droit ou gauche , & qu'il étoit bien rare qu'elle en ressentît à la région du cœur. Le siège de ces battemens ne seroit - il point dans l'artère coeliaque , & les variations qu'ils présentent ne dépendroient - elles point d'une cause tantôt commune à toutes les dépendances de l'artère , tantôt bornée à une ou plusieurs de ses branches ?

L'hémorragie utérine dépendroit-elle de la rupture de quelque vaisseau, d'un squirrhe ou d'un polype? Toutes ces causes ont eu des partisans; aucune ne paroît fondée. L'examen auquel la malade s'est soumis, a écarté toute idée de squirrhe & de polype, & quant à la rupture de quelques vaisseaux, les phénomènes ne paroissent pas favoriser cette supposition. Quelle seroit donc la cause de ces pertes fréquentes? C'est une question, MM., que je livre à vos lumières, ainsi que celles que je pourrois faire sur les moyens curatifs.

J'ai l'honneur d'être, &c. L. D. M.

R. En attendant d'autres avis, nous croyons avec M. L. que les palpitations que la malade éprouve sont nerveuses; que tous les maux auxquels elle est exposée dépendent d'un fond de maladie nerveuse, dont l'intensité augmente dans la circonstance où la malade se trouve, & dont le foyer ou le siège principal est à la matrice. Nous pensons qu'après l'usage des délayans, des humectans, des adoucissans, des bains, & lorsque les hémorragies utérines auront cessé, les toniques, tels que le quinquina & les eaux minérales ferrugineuses sont les plus puissans remèdes à cet état.

#### Aux Auteurs de la Gazette de Santé.

Le temps juste du décuvage des vins est un point si important, si peu connu & si difficile à saisir, que tout ce qui peut y répandre un nouveau jour ne peut qu'être intéressant & utile; & c'est pourquoi j'ai cru vous faire plaisir, MM., de vous communiquer les instructions que j'ai données à différentes personnes qui m'avoient demandé des éclaircissements sur cette matière.

#### Première indication, ou explication de celle que j'ai donnée dans le problème sur le décuvage des vins.

Après que le marc s'est élevé, & qu'il est resté plus ou moins longtems à son plus haut point d'élévation, il baisse successivement & par degrés, ensuite de quoi, descendu plus ou moins bas, il s'arrête, marque peu de mouvement,

On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MÉQUIGNON, Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.

De l'Imp. de la Veuve BAILLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.

& ne descend plus ou ne descend que très-lentement & à force de temps.

C'est du moment qu'il s'arrête ainsi avec peu de mouvement, soit plus haut, soit plus bas, ( n'importe où, dès qu'il s'arrête ainsi ) qu'on doit le regarder comme affaillé, & que soit de prendre le point d'indication pour découver le vin, 12, 24 ou 36 heures après, suivant les années. (Voy. le problème).

#### Seconde indication.

On découvrira le vin quand il sera fait, quand le mout ne sera plus du mout, qu'il aura entièrement perdu sa douceur, sa saveur sucrée ou de mout, & qu'il sera vin bien caractérisé & parfaitement vin. Il vaudroit mieux, principalement quand on veut avoir un vin ferme & de garde, découver le vin 12 heures après qu'il paroît fait, que deux heures avant; mais il est bon de ne pas le tirer plus tard, & surtout beaucoup plus tard. (Voy. les pages 25 & 26 du procédé).

On peut opter, de ces deux indications, celle qui paroîtra la plus facile à saisir. Par l'une comme par l'autre, on évitera également ces deux excès, la précipitation du décuvage, & le trop long cuvage. Mais comme je l'ai dit ailleurs, ce n'est pas assez de découver les vins à propos, il faut encore les bien faire, & ils seront bien faits si on exécute bien mon procédé dans tous les points, l'expédition du foulage, la perfection du foulage & tour le reste.

On arrosera le marc pour la première & la seconde fois, ainsi qu'il est expliqué dans le procédé, auquel il faut se conformer en tout si on veut avoir des vins d'un plus grand prix & des succès complets.

J'ai l'honneur d'être &c. MAUPIN.

#### Errata du N°. 38 de cette Feuille.

Pag. 156, prem. col. ligne 9, comme je conduirois, lisez, comme je me conduirois.

Lig. 32, le metatarsé, lisez, le metatarsé.  
2e. col. lig. 8, l'intérieur, lisez, l'extérieur

N°. 40.

ANNÉE 1780.

## GAZETTE DE SANTÉ,

*Du Dimanche 1<sup>er</sup>. Octobre.*

## HYGIENE.

*Fourneau de Cuisiné.*

L'ART de préparer les alimens tient à la Médecine. Il nous manque un traité de cuisine chymique, c'est à dire fondée sur des principes. En attendant, voici un instrument capable de donner une idée de l'action de l'eau combinée avec le feu sur les alimens.

Le sieur Nivert, d'une santé délicate, & Cuisinier, pour se mettre à l'abri des accidens auxquels l'exposoit fréquemment la vapeur du charbon, s'est avisé d'un moyen pour faire cuire les alimens, qui lui a réussi, & auquel ses maîtres ont gagné. Il a imaginé un fourneau portatif, composé d'un foyer, avec un tuyau de cheminée pour donner issue à la fumée, & d'une cuvette ou bassin de cuivre étamé, surmonté d'un couvercle de fer ou de cuivre qui s'adapte juste à cette cuvette. On y place un bocal ou vaisseau de verre, de porcelaine ou de crystal, dans lequel on met les alimens qu'on veut faire cuire, & on couvre le tout. On allume une lampe dans le foyer. L'effet de la chaleur qui en résulte & dont le degré est celui de l'eau bouillante, est tel qu'au bout du temps ordinaire pour la cuison, les alimens s'y trouvent parfaitement cuits, dans leur propre jus, sans aucune addition d'eau ou de bouillon, à moins qu'on ne veuille y faire le pot-au-feu, ou y cuire des substances sèches & farineuses, telles que du riz.

Nous avons cru appercevoir dans ce fourneau, de nouvelle invention, une infinité davantages, dont le principal est le vrai point de cuiffon qu'on obtient facilement par ce moyen (1), & celui de conserver aux alimens toute leur saveur, sans qu'il y ait à redouter ni mauvaise odeur, ni goût de brûlé, ni les effets du vert-de-gris &c. Après leur cuison, on les sort dans les mêmes vaisselages qui ont servi à les faire cuire. On ne doit point craindre qu'ils le soient trop, puisque le feu de lampe ne dure que le temps nécessaire, & qu'il est suivi d'une douce chaleur qui les conserve chauds pendant long-tems. On ne doit pas appréhender non plus qu'ils aient contracté quelque goût de fumée, puisque celle du lampe s'échappe par un tuyau de cheminée, sans pouvoir pénétrer dans l'intérieur de la cuvette où ils sont contenus. C'est une espèce de bain formé par le suc des alimens, qui étant réduit en vapeur, les pénètre, les divise & les cuit. Si cet appareil étoit hermétiquement fermé, ce seroit la machine de Papin.

On conçoit de quelle utilité, de quelle commodité peut être un pareil fourneau pour l'apprêt des alimens, dont la cuison n'exige ni entretien de feu, ni soin, ni dépenses, ni attention, & qu'on peut abandonner soit dans un âtre de cheminée, soit dans une cour & toujours avec la certitude qu'ils seront cuits au point convenable. En général il faut une heure

(1) L'Auteur fournit des lampions de plusieurs sortes, avec la liste des alimens qui exigent tel degré de chaleur.

ou une heure & demie pour la volaille, le veau, le gibier &c, embarras dont on est encore dispensé par les lampes que l'Auteur fournit. On doit ajouter que ce fourneau est construit de maniere qu'il est fermé à clef, qu'on emporte avec soi.

Nous avouons que nous n'aurions ajouté qu'une foible confiance à un pareil fourneau, s'il n'étoit qu'un objet de curiosité ou le fruit de quelque théorie physique ingénieuse; mais, nous étant convaincus que c'est le résultat de plusieurs essais faits par un homme intelligent & du métier, & en ayant voulu avoir enfin nous-mêmes l'expérience, nous pouvons assurer que les alimens apprêtés de cette maniere, ne peuvent être ni mieux cuits, ni meilleurs. Déjà plusieurs personnes du plus haut rang font usage de ce fourneau, & s'en trouvent bien. Il nous semble qu'il est très-économique & qu'il offre les plus grands avantages surtout à la campagne, dans les années, sur mer, &c.

La demeure de l'Auteur (le Sr Nivert) est maison de M. Dumas, rue & vis-à-vis du Cherche-Midi, Fauxb. S. Germain.

### *De Grenoble, le 3 Septembre.*

La sécheresse a été si forte en Dauphiné cet été dernier, que le 3 août, l'air du marais de M. le Baron de Venterol, entre la Mure & Ponsonnas, s'enflamma. On voit évidemment que c'est l'air inflammable des marais qui a pris feu. Ce feu s'est étendu sur plus de 1900 toises carrées. Les racines ont été brûlées jusqu'à deux pouces de profondeur.

Nous apprenons de la même Ville, que les Communautés de Barret-le-Haut, & de Barret-le-Bas, dans le Comté de Ribières, ont été frappées d'une maladie épidémique qui s'étoit manifestée dans le Haut-Dauphiné, au commencement de cette année. La maniere dont elle s'est communiquée à ces deux paroisses est importante à connoître. On en doit les détails à M. Nicolas, Méd. des épidém. pour cette Province. Un homme qui étoit allé visiter un de ses parens à Eoures, lorsque le mal y faisoit le plus de ravages, l'a communiqué à son retour à ces paroisses. L'imprudence d'un seul, dit M. N. a coûté la vie à plusieurs chefs de famille, & a déterminé M. l'Intendant à accorder les secours nécessaires dans de semblables circonstances. Nous regrettons beaucoup de n'avoir pas la description

de cette maladie qui étoit essentiellement la même que celle d'Eoures. On dit seulement qu'il s'est fait des dépôts critiques à la gorge & aux parotides.

Quant aux précautions que l'on a cru devoir prescrire; la consultation de M. Nicolas porte »qu'il est essentiel de veiller à ce que les maisons où il y a eu des malades, soient désinfectées par des parfums, avec des plantes aromatiques ou du vinaigre répandu sur une pelle rougie au feu; qu'il faut allumer des feux autour des habitations, &c; laisser les portes & les fenêtres ouvertes, surtout du côté du nord; qu'il n'est pas moins nécessaire que les convalescents parfument leurs habits avec du vinaigre, avant de fréquenter ceux qui n'ont point encore été malades, qu'on devroit même les obliger à une espèce de quarantaine avant de fréquenter les autres, avant de les admettre dans les églises, &c.

Ces précautions nous paroissent on ne peut pas plus sages.

Les mêmes nouvelles annoncent qu'il y a une espece de charlatans qu'on appelle *maiges*, qui habitent le village de Montbrun, d'où ils se répandent comme un torrent dans cette Province. Ce sont des bergers ou gens de la lie du peuple, sans principes, sans connaissances, qui se disent envoyés au secours des malades & qui sous ce prétexte, excroquent impunément l'argent des pauvres misérables & leur apportent la mort. On ne peut pas rendre à quels excès ces sortes de fripons portent leurs brigandages; & voilà cependant les hommes qui séduisent le peuple, qui trouvent même des pronateurs, des protecteurs; qui à la faveur d'un langage particulier, se font passer pour *maiges*, c'est-à-dire pour magiciens ou sorciers. Envain les hommes éclairés font des efforts pour faire connoître le vrai, les sources de nos maux, les voies de communication, les moyens de s'en préserver & de les guérir. Ils doivent s'estimer heureux, si les détracteurs de toutes les vérités utiles se bornent à les contrarier.

### *De Bordeaux, le 9 Novembre.*

L'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de cette Ville, avoit trois prix à distribuer dans sa séance du 25 août de cette même année, deux sur la physique, & un 3<sup>e</sup>. sur l'état de Bordeaux sous l'empire Romains.

L'Académie n'a rien reçu sur ces différens sujets, qui mérite d'être couronnés; elle renonce aux questions pour lesquelles ils étoient destinés; mais elle a cru devoir encore remettre le troisième sujet, & dans les mêmes termes, pour 1783.

Pour 1781, elle a déjà annoncé, & elle rappelle qu'elle aura cette année, deux prix à distribuer.

1°. Un prix extraordinaire qui a pour sujet: *quel est la meilleure méthode & en même temps la plus économique, de suppléer au lait de femme, pour la nourriture des enfans &c*, qui a été annoncé, il y a quelque temps.

2°. Un prix de la valeur de 300 livres qu'elle destine à cette question: *Quels sont les infestes qui attaquent les différentes espèces de vignes, soit dans le temps de la durée totale de cette plante, soit dans les différentes époques de sa végétation? Et quels sont les moyens les plus simples & les plus efficaces de les détruire, & de remédier à leurs effets déstructeurs?*

Pour 1781, elle aura également deux prix à distribuer.

1°. Un prix de 600 liv. réservé de 1779, pour lequel elle a proposé ce sujet: *Existe-t-il quelque indice sensible qui puisse faire connaître aux Observateurs les moins exercés, le temps où les arbres, & principalement les chênes cesseront de croître, & où ils vont commencer à dépéri?* Et ces indices (à supposer qu'il y en ait) ont-ils généralement lieu, & affectent-ils ordinairement les arbres venus dans toutes sortes de terrains?

2°. Un prix ordinaire qu'elle destine à l'éloge de Montesquieu.

En outre, cédant aux instances d'une mère de famille allarmée sur le sort dont elle voit menacées des filles qu'elle chérît, par une incommodité jusqu'ici rebelle à tous les remèdes, & convaincue que rien de ce qui peut tendre au soulagement de l'humanité n'est indigne de fixer l'attention d'un Corps Académique qui embrasse le cercle entier des Sciences dans l'objet de ses travaux, cette Compagnie annonce que cette mère a sacré une somme de 300 liv. pour être délivrée, au jugement de l'Académie, comme prix extraordinaire, en 1782, à l'auteur du meilleur mémoire, où l'on indiquera les ouvrages qui traitent du *leétin minélio* (incontinence d'urine pendant la nuit); quelle est sa cause, ou manifeste ou cachée; quels sont les principes de cette infir-

mité, qu'elle soit habituelle ou par périodes régulières, ou à des intervalles inégaux; quels sont les différens remèdes qui ont été proposés pour la guérir, & ceux enfin qu'une expérience constante peut faire regarder comme spécifiques?

Elle ajoute, en se conformant toujours aux conditions qui lui ont été tracées, que si quelque personne assez amie de l'humanité, pour vouloir la secourir, sans attendre la couronne académique, donne dans l'intervalle de ces deux années qu'on accorde aux Auteurs qui voudront travailler sur ce sujet, la recette d'un remède, que des Commissaires qui seront désignés par l'Académie, auront jugé efficaces, & dont l'emploi, par leurs soins, aura été suivi d'un heureux succès sur une de ces filles不幸ées, il lui sera donné une somme de cent cinquante liv., sans que cela diminue en rien le montant du prix proposé à l'échéance du délai, quel que soit l'Auteur qui vienne à l'obtenir.

Les Auteurs qui voudront concourir pour ces différens prix, sont avertis que, passé le premier avril des années pour lesquelles ils sont assignés, l'Académie ne recevra point leurs ouvrages; qu'elle rejette les pièces écrites en d'autres langues qu'en françois ou en latin; qu'elle n'admet point non plus au concours celles qui se trouvent signées de leurs Auteurs. Elle les prie de ne point se faire connaître; & pour cela, de mettre seulement une sentence au bas de leurs ouvrages, en y joignant un billet cacheté sur lequel la même sentence sera répétée, & qui contiendra leurs noms, leurs qualités & leurs adresses, &c. Les paquets seront francs de port & adressés à M. de Lamontaigne, Conseiller au Parlement & Secrétaire de l'Académie à Bordeaux.

#### LIVRES NOUVEAUX.

*OBSERVATIONS théoriques & pratiques sur la maladie épidémique de Montfort-Lamaury, par M. DE MONTPLANQUA, Docteur en Médecine de l'université de Montpellier, de la Société Roy. des Sciences de la même ville, Médecin employé pour les épidémies, &c. A Amsterdam, & à Paris chez Didot, le Jeune, quai des Augustins. 1780, in-12. de 75 pages. Prix 1 liv. broché.*

L'Auteur, chargé par les ordres de M. l'Intendant de la généralité de Paris, de suivre la maladie épidémique qui affligea plusieurs cantons de l'Élection de

Montfort, à la fin de 1778 & au commencement de 1779, rend compte au public des observations qu'elle lui a donné occasion de faire.

On lit d'abord la description topographique détaillée des lieux où cette maladie a régné, & qui sont Montfort-Lamau-  
ry, Galluys, S. Leger, les Clais. L'Auteur, après bien des recherches, n'a pu lui découvrir d'autre cause que la constitution chaude & humide de l'atmosphère qui eut lieu pendant l'automne de 1778, & qui succéda à un été fort chaud & fort sec. Il explique comment ce genre de constitution altere les humeurs.

Cette maladie attaquait indistinctement hommes, femmes & enfans. Elle a paru être une fièvre putride maligne, qui se masquait, dans le commencement, sous les apparences d'une fièvre catarrhale, mais dont les symptômes graves ne tardaient pas à se développer. Il y avoit ardeur fébrile, soubresauts dans les tendons, redoublemens violens, affection soporeuse, suivie de surdité, irrégularité dans le pouls, hémorragies, sueurs foétides, délire, noirceur à la langue, méréorisme, diarrhée colliquative. Ces derniers symptômes annonçoient une mort prochaine. Plusieurs avoient des vers. La maladie étoit très-contagieuse & se communiquoit de proche en proche. On observoit ordinairement plusieurs malades dans la même maison.

L'Auteur a suivi un traitement varié suivant les circonstances & propre à remplir les indications. La saignée, le tarter stibié, les vescicatoires, les boissons acidulées, le quinquina allié avec les purgatifs, les vermisfuges &c, ont été les principaux secours mis en usage pour combattre cette fièvre. Sur environ 30 malades traités ainsi, on voit qu'il en est mort sept.

M. Montplanqua a observé de plus, des fièvres mélenteriques qui ont succédé à celle-ci, sur la fin, & dans lesquelles il prescrivoit la décoction de tamarins dans le petit-lait, pendant tout le cours de la maladie. On trouve à la suite, 27 obser-  
vations détaillées, des remarques sur ces observations, des généralités sur les maladies intercurrentes observées pendant cette constitution épidémique, enfin une lettre de l'Auteur adressée à un Médecin de Province, sur un phénomene arrivé au port de Cette en 1777.

*Précis d'une nouvelle théorie sur les malades chroniques, particulièrement les purulentes, scorbutiques, nerveuses, dardreuses, & généralement sur toutes celles qui proviennent de la décomposition du sang; par M. de LA BASTAYS, Doct. en Méd., gradué en France & en Espagne, Méd. de l'Hôpital municipal & militaire de la ville de l'Orient. A Amsterdam, & à Paris, chez le même Lib. ci-dessus. 1780. in-12. sans compter l'Epitre dédicatoire de 23 pages.*

Le titre seul annonce la théorie de l'Auteur. Ces maladies dépendent, selon lui, d'une décomposition des humeurs, particulièrement du sang. Pour qu'elle s'opere, il est nécessaire qu'il se fasse une fermentation; pour que la fermentation ait lieu, il faut des agens, des fermens. Eh! bien, qu'on imagine un jeune Médecin, sortant de l'école, avec les connaissances ordinaires sur la maniere dont s'exécutent nos fonctions, qui rend raison de tout, qui remplit un livre d'explications, qui nous dit à-peu-près & au hazard, comme on l'a souvent fait, de quelle maniere on dort, on veille, on digere, on transpire; qui entre dans des détails physiologiques sur toutes les fonctions, qui d'après les notions les plus communes de la Chymie, expose les différentes fermentations, enfin admet l'alkaline ou putride pour celle du corps humain, & fabrique sur ce fondement une théorie sur la formation des maladies chroniques, & on aura une idée juste de l'ouvrage de M. de la Bastays.

Si cet Auteur ne l'a composé que pour prouver qu'il étoit Médecin, qu'il en emploie la langue, il a atteint son but. Mais s'il a cru nécessaire de faire un volume de 360 pages pour dire ce qu'on fait, il s'est trompé. C'est parce qu'on a reconnu l'abus des théories multipliées & du temps qu'elles font perdre, qu'on n'en veut plus. Pour trouver un jour celle de la nature, qu'on n'a jamais deviné, il ne faut que des faits, des observations exactes & bien détaillées. Pour bien observer, on désire que les Observateurs soient dépoillés de tout système, de toute théorie même. L'ouvrage de M. de la Bastays est du nombre de ceux qui ne peuvent servir ni aux Médecins, auxquels il n'apprend rien, ni à ceux qui ne le sont pas, auxquels il apprend trop.

De l'Imp. de la Veuve BA LLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins,



N°. 41.

ANNÉE 1780.

# GAZETTE DE SANTÉ,

*Du Dimanche 8 Octobre.*

AVIS.

ON ne finiroit pas, s'il falloit répondre aux sarcasmes, à tout ce qu'on dit dans certains Journaux au sujet de l'extirpation de la petite-vérole. Comme ceux qui traitent cette matière ne veulent que s'égayer, ne sont pas instruits ou feignent de ne pas l'être, & qu'ils ont toujours soin d'éviter la question principale; nous croyons devoir les y ramener, en annonçant qu'on ne répondra plus sur cet objet, qu'elle ne soit résolue. Voici à quoi elle se réduit:

*Est-il nécessaire d'avoir la petite-vérole?*

*Quelqu'un doute-t-il que cette maladie ne soit contagieuse?*

*En la faisant cesser dans un lieu par des précautions convenables quelconques, n'est-il pas à présumer qu'on la fera cesser dans tous ceux où l'on emploiera les mêmes moyens?*

**OBSERVATIONS** sur des hernies inguinales & crurales, où de grandes portions de l'intestin colon se sont trouvées engagées; par M. MARIGUES, Chirurgien-major de l'Hôpital Roy. de Versailles, Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi &c. &c.

Dans la remarque, MM., qui suit les réflexions de M. le Rey (1) sur l'observa-

tion d'une hernie avec gangrenne que j'ai publiée, N°. 16 de la Gaz. de Santé, vous mettez en question, s'il est possible que de gros intestins puissent former une hernie. Les Observateurs ont recueilli plusieurs faits, qui démontrent clairement cette possibilité. On ne peut donc raisonnablement former des doutes à cet égard. Cependant deux Praticiens distingués, MM. Perey & de Lacroix, l'un Médecin, & l'autre Chirurgien, révoquent formellement cette vérité pathologique, qui dans notre temps ne devroit plus faire de problème. Le premier dans le N°. 30 de votre Gazette, prétend qu'une hernie inguinale & crurale formée par un gros intestin, seroit le phénomène le plus nouveau & le plus étonnant possible. Le second dans le N°. 34 du même ouvrage pétiodique, dit que le colon ne peut former une hernie parfaite par aucune ouverture du bas-ventre, surtout par l'anneau, l'arcade & le trou ovalaire. M. Perey ajoute, que MM. Arnaud pere & fils, n'ont jamais annoncé cette sorte de hernie; probablement M. Perey n'a pas lu l'ouvrage de ce dernier sur les hernies de l'épiploon; autrement une observation de M. Boudou, p. 575, & une de M. Duphenix, p. 630, lui auroient fourni des exemples du contraire.

Le sujet de l'observation de M. Boudou, est une hernie qui occupoit toute la bourse du côté droit; elle étoit formée par une portion d'épiploon & par une anse de l'intestin colon. L'opération fut faite sans succès à cette hernie, & à l'ouverture du cadavre, M. Boudou trou-

(1) Gazette de Santé, 1780, n°. 21.

va l'estomac , le canal coledoqué & la vessicule du fiel déplacés par le tiraillement que les parties incarcérées avoient exercé sur ces viscères.

On lit dans l'autre observation , qu'à l'ouverture du sac herniaire d'une grosse hernie inguinale du côté droit , M. Duphenix trouva non-seulement beaucoup d'épiploon , mais encore l'intestin cœcum , son appendice , & une grande quantité de l'intestin colon . Ce cas de Chirurgie donna occasion à M. Duphenix de rapporter un autre fait de Fontagus , tiré du sépulcre anatomique de Bonnet . On y voit qu'une hernie scrotale étoit formée par l'épiploon , lequel avoit entraîné avec lui tout l'arc du colon : les parties étranglées donnerent lieu à des accidens qui firent périr le malade .

On voit par ces observations , que la profondeur , les attaches fixées & multipliées , & l'espèce d'immobilité dont jouissent les gros intestins , ne les garantissent pas toujours de s'échapper de la cavité abdominale , par les ouvertures inférieures , & si M. Percy veut jeter un coup-d'œil sur la page 600 de l'ouvrage de M. Arnaud , il y verra la manière dont cet Auteur explique le mécanisme de la sortie des gros intestins dans la formation des hernies dont il s'agit .

Le 16 novembre 1777 , je fis d'après une consultation , à un homme de 40 ans , l'opération d'une hernie complète d'un très-gros volume qui occupoit toute la bourse du côté droit ; cette hernie qui n'avoit été contenue que par un bandage très-mal fait , sortoit fréquemment & rentroit avec assez de facilité par la situation & l'action des mains du malade . Cette fois-ci elle ne rentra pas , parce que sa sortie étoit l'effet d'un effort violent qui avoit poussé plus de parties dans le sac herniaire , d'où résulta l'étranglement & les accidens qui en sont les suites ordinaires , qu'aucuns moyens ne purent maîtriser . Le sac herniaire ayant été ouvert , je trouvai une grande quantité d'épiploon & une anse très-grosse de l'intestin colon que je reconnus à son volume & à ses bandes ligamenteuses . Ces deux parties s'étant trouvées faibles , furent reportées dans le ventre après que l'anneau eut été suffisamment dilaté . Le malade fut d'abord soulagé , mais des accidens ultérieurs le firent périr le quatrième jour .

A l'ouverture du cadavre , je trouvai

tous les intestins dilatés , très-boursouflés par l'air , & enflammés dans une grande partie de leur étendue . Le colon étoit renversé & descendu obliquement de gauche à droite , de maniere que l'angle qu'il fait naturellement dans l'hypochondre gauche étoit la partie qui s'étant insinuée dans l'anneau , s'étoit glissée jusqu'au fond du sac herniaire , qui remplissoit la cavité droite du scrotum . C'étoit-là que conjointement avec l'épiploon qui l'avoit précédé & attiré peu-à-peu , cette partie du colon constituoit la tumeur . Cette portion d'intestin fut trouvée au-dessus de l'anneau avec l'épiploon , & nous reconnûmes très-bien cet endroit pour être la partie qui forme l'angle gauche de l'arc de cet intestin . L'estomac qui avoit suivi cette partie par le même traitement qui l'avoit amenée peu-à-peu dans la région inférieure du bas-ventre , étoit déplacé de telle manière que son fond beaucoup plus bas que son orifice inférieur descendoit jusqu'à l'ombilic . MM. Hevin , Jobart , & Michaut , mes confrères , ont été témoins de ce fait .

Harderus a décrit dans les Ephemerides d'Allemagne decade II , année 6 , obs. 101 , une hernie formée par l'intestin colon . Un homme de 60 ans , dit cet Auteur , portoit depuis plusieurs années au côté gauche , un enterocèle duquel il mourut . A l'ouverture du cadavre on trouva dans la tumeur la portion gauche du colon avec le mesocolon qui la soutient .

Olaus Jacobœus parle aussi d'une hernie du colon dans les Actes de Copenhague . Cet intestin s'étoit fait un passage par un des anneaux & étoit descendu jusques dans le scrotum .

Ces exemples démontrent évidemment que l'intestin colon , aussi bien que les intestins grêles , peut , par diverses circonstances & par divers efforts , descendre dans la région la plus basse de l'abdomen , se glisser indifféremment dans l'une des ouvertures qui y sont placées , & former des hernies inguinales ou crurales , suivant que les unes ou les autres de ces ouvertures sont plus disposées à lui livrer passage , ou , suivant que la portion correspondante du peritone se trouve dans un état de relâchement plus considérable . Les raisons anatomiques que M. Percy invoque pour établir l'impossibilité de ces hernies , ne peuvent

rien contre des faits qui sont certains.

Les observations précédentes n'offrent que des exemples de hernies inguinales où le colon s'est trouvé la partie principale; en voici un où cet intestin s'étoit fait passage par l'arcade crurale pour former une tumeur au pli de la cuisse, nous le devons à M. Martin, Maître en Chirurgie à Bordeaux; il est inséré dans le Journal de Médecine d'août 1768. Une femme, dit le Praticien, portoit une hernie crurale du côté gauche; cette tumeur contenoit en même temps, le grand épiploon, l'ileon, la partie du colon qui forme l'S romaine & la portion d'épiproctum qui y répond; l'opération faite à cette hernie fut sans succès; à l'ouverture du cadavre, on trouva l'estomac déplacé & descendu dans la région ombilicale.

Quoique ce fait soit en tout surprenant, on ne peut pas le supposer exagéré, parce qu'il est des circonstances où les ligamens qui soutiennent les intestins, sont dans un tel état de relâchement qu'ils laissent aller librement ceux-ci, où les différents efforts du corps les portent; il ne doit donc pas paraître plus extraordinaire que celui rapporté par M. Mery dans les mémoires de l'Académie des Sciences pour l'année 1716; on y lit, qu'il mourut à l'Hôtel-Dieu un vieillard qui portoit une descente monstrueuse. A l'ouverture de cette tumeur, qui occupoit le côté gauche du scrotum, on y trouva presque tous les intestins grêles, le cœcum, avec le commencement du colon; l'estomac avoit été entraîné par les intestins, de maniere que décrivant une ligne droite, il tomboit perpendiculairement du diafragme dans la partie inférieure du ventre.

Ces exemples suffisent pour démontrer contre les assertions de MM. Perey & de Lacroix, que le colon peut par son déplacement former des hernies inguinales & crurales, quoique moins communément que les intestins grêles, & qu'il n'est pas aussi inutile, que le dit M. Perey, d'affeoir des préceptes sur cette singularité. Mais ce n'est point ici le moment de les établir; il me suffit d'avoir donné la solution de la question proposée & de démontrer que les hernies du colon n'ont rien de chimérique.

*OBSERVATIONS sur les effets avantageux du sel de saturne, par M. VINCENT.*

L'expérience nous confirme tous les

jours les plus heureux succès de l'extrait de saturne & de ses préparations sage-ment administrées extérieurement; bien loin qu'elles aient des effets dangereux, comme le prétend M. Rouch, Doct. en Médecine, dans son observation du 17 octobre 1779, insérée dans la Gazette de Santé. L'exemple de la jeune personne qu'il cite & qui mourut percluse de ses membres, à la suite d'une enflure au genou, sur laquelle on avoit appliqué l'extrait de saturne, semble le déterminer à proscrire ce remede, comme dan-gereux dans tous les cas. Cependant l'ex-périence a confirmé à plusieurs Maîtres de l'Art son heureuse efficacité. D'ailleurs quel est le remede, même le plus benin, qui ne devienne pas dangereux lorsqu'on en abuse, & qu'on l'administre inconsidérément & sans principe? Les effets qui sensuivent ont quelquefois couté la vie à plus d'un malade.

Si l'on s'en rapporte aux observations consignées, soit dans le Journal de Mé-decine du mois de décembre 1767, soit dans le troisième volume des prix de l'Académie; dans l'un, on voit qu'un malheureux goutteux perdit la vie par l'application d'un cataplasme anodin sur les parties douloureuses; dans l'autre, c'est un jeune homme de 18 ans atteint d'un érysipelle à la jambe sur lequel on avoit fait plusieurs onctions d'huile rosat, & qui mourut des suites de cette application. Ce n'est donc pas toujours à la nature des remedes qu'il faut attribuer les suites fâcheuses de leur usage, mais plutôt à l'administration mal entendue que l'on en fait. Par conséquent l'exemple de la jeune personne, cité par M. Rouch, est insuffisant pour l'induire à proscrire l'extrait de saturne comme dangereux dans tous les cas. Bien loin qu'on doive le proscrire, on peut être assuré que toutes les fois qu'on l'emploiera sage-ment modifié suivant les indica-tions, il répondra toujours à l'espérance de ceux qui s'en serviront, comme il est prouvé par maintes observations & par les suivantes.

M. le Comte de .... Capitaine de Dra-gons, me pria de lui donner mon avis sur deux bubons vénériens qui lui étoient restés squirreux après l'usage des grands remedes; les fatigues d'un voyage de long cours, & les excès de tous genres auxquels il s'étoit livré pendant la route, en augmenterent le volume & l'accrois-

gement. Des douleurs vives & profondes traversoient ces tumeurs qui, en changeant de forme, avoient pris par degrés une figure angulaire & inégale. Ces angles devenoient chaque jour plus aigus, plus éminens & plus rouges à proportion de la tension qu'éprouvoit la membrane qui les recouvre. Enfin une insomnie cruelle, & un abattement général accompagoient tous ces symptômes. Je fus d'avis de la saigné; elle fut répétée plusieurs fois, & il fut mis à l'usage ordinaire d'une boisson délayante & tempérante, comme eau de poulet, petit-lait altéré de quelques plantes apéritives; les narcotiques, tels que le syrop de diacode, lui étoient ordonnés chaque jour à petite dose dans les juleps; enfin je réduisis le malade aux bouillons, & pour toute nourriture à quelques légers potages & crème au ris, &c.

Ces remèdes ainsi administrés ne furent pas sans effet. Ils diminuerent d'abord la violence des symptômes, rappellerent le sommeil, & calmerent les craintes du malade sur la disposition cancéreuse de ces tumeurs. Comme l'expérience m'avait appris plusieurs fois l'insuffisance du mercure dans la cure des tumeurs squirteuses, surtout lorsqu'elles ont acquis un certain degré d'endurcissement comme dans le cas dont je parle, cette raison me détermina à lui conseiller l'usage des cataplasmes faits avec l'eau-végétal-minérale si vantée par M. Goulard & d'autres Praticiens qui l'ont employée avec un heureux succès dans ces sortes de cas. Son effet fut secondé par un régime analogue à son traitement; cinq semaines s'écoulèrent & dissipèrent entièrement les douleurs. La fluctuation que j'observai ensuite au centre de ces tumeurs, me fit juger de la nécessité d'en continuer l'usage, & la bonne idée que j'avois de son efficacité fut confirmée.

Ces tumeurs s'ouvrirent & donnerent issue à une matière purulente par des ouvertures presques insensibles; mais comme les adhérences subsistoient encore à leur circonference, ainsi que leur dureté, je fis continuer l'usage topique de ce remède; par ce secours continué, j'eus la satisfaction de voir fondre & suppurer insensiblement ces bubons carcinomateux, & la malade a guéri dans

l'espace de trois mois, sans qu'il soit survenu ni fistule ni aucun accident.

Le nommé Trécour, employé aux Fermes du Roi, étant à la poursuite d'une bande de contrebandiers, reçut d'un de ces derniers un coup de pistolet qui lui traversoit le poignet de la main droite. Les accidens qui suivirent le délabrement des parties tendineuses firent craindre pour le bras du pauvre malade, qui ne put avoir des secours que 48 heures après sa blessure. Il fut confié à mes soins. Je n'eus rien de plus pressé que de faire des incisions profondes dans la partie pour débrider les étranglements & remédier aux engorgemens qui s'étoient faits. Je trempai des compresses dans l'eau-végétal-minérale, légèrement animée d'eau-de-vie camphrée; & par ce moyen je vis disparaître les accidens & tomber l'escare en fort peu de temps. Une suppuration douce & régénérante qui succéda & qui se soutint sans altération pendant tout le traitement,acheva de consolider la playe parfaitement dans l'espace de 27 jours sans aucun accident.

Les nommés Noel & Nicolas, Chevaux-Léger du 6e. Régiment, portoient depuis deux mois des engorgemens aux glandes parotides & maxillaires qui leur étoient survenues sans aucune cause apparente. Le sieur Branchu mon aide-major, prit soin du traitement, il emploia les émollients, les résolutifs, tantôt seules, tantôt combinés avec les frictions mercurielles & les pilules fondantes. Enfin ces engorgemens glanduleux résisterent aux remèdes les mieux administrés. Je lui conseillai pour lors de changer de remèdes, vu l'insuffisance de ceux qu'il venoit d'employer. L'usage constant des cataplasmes faits avec l'eau végétal-minérale terminerent ces engorgemens dans l'espace de 32 jours.

Ces observations jointes à tant d'autres semblent être suffisantes pour justifier l'usage des préparations de plomb, qui remplissent constamment & sans inconvenienc les indications pour lesquelles on doit s'en servir, surtout si on a l'attention de modifier l'action de ce remède, suivant l'exigence des cas.

*Signé, VINCENT, Maître en Chirurgie & Chir. major du 6e. Régiment des Chevaux-Légers.*



ANNÉE 1780.

# GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 15 Octobre.

*RÉFLEXIONS & observations sur les maladies nerveuses, par M. MATHA, D. M. à Marnay.*

JE pense comme les Auteurs de la Gazette de Santé, & comme M. L., que tous les accidens & les phénomènes morbifiques énumérés à la page 159 & suiv. de la Gaz. N°. 39, & divisés en plusieurs périodes, ne sont que des symptômes de cette maladie nerveuse si commune de nos jours, qu'on peut appeler *caconérose* (mauvaise disposition des nerfs). Comme il y a en général plus de spasme que de relâchement dans cette espèce de cachexie, on l'a rangée dans la classe des maladies convulsives, qui tiennent à l'érethisme, à la tension, à la rigidité, à l'irritation, à la crispation, &c. Cependant, en considérant qu'il y a des sujets attaqués de cette bizarre maladie, dont les solides sont habituellement plus distendus qu'agacés, & que dans presque tous les cas une partie est trop relâchée, tandis qu'une ou plusieurs autres sont dans un spasme réel & inconfortable, enfin que quelques malades ont en certaines circonstances plus de parties relâchées que de parties tendues ; relativement à cette dernière observation surtout, la maladie nerveuse paraît susceptible de plusieurs divisions (1).

(1) Si je ne craignois de renouveler les divisions scholastiques, je distinguerois la caconérose, l'organérose, l'argonérose, dont la seule étiologie grecque indique la signification.

Je observerai néanmoins que le plus souvent il y a plus de rigidité que d'inertie dans cette maladie, & que tous ceux qui ont le malheur de voir leur carrière empoisonnée par cet état désastreux du système nerveux, sont plus ou moins affectés d'inquiétudes, de mélancolie, & toujours infiniment plus sensibles, plus irritable que les autres hommes. Les obstructions se compliquent quelquefois avec cette maladie. Les uns ont habituellement l'urine crue & trop abondante, d'autres l'ont au contraire ordinairement ardente & en petite quantité ; enfin une troisième sorte passe alternativement de l'un de ces états à l'autre, &c.

J'ai eu occasion de traiter un grand nombre de ces malades, & ma manière de les conduire, le plus souvent heureuse, m'en procure tous les jours de nouveaux. Je dois ajouter, pour exciter la confiance des lecteurs, que j'ai été moi-même plus vivement attaqué de cette maladie que tous ceux qui ont jugé à propos de recourir à mes ressources. Le zèle pour le bien des hommes me détermine enfin à communiquer mes reflexions & mes remèdes contre cette sorte de poison lent.

En général, les remèdes préliminaires, ou qui précèdent le traitement de la plupart des maladies chroniques, n'ont pas un grand succès dans la maladie dont il s'agit, ou du moins leur usage doit être très-modéré & très-limité. La saignée & les purgatifs sont le plus souvent nuisibles. Les délayans simples énervent, lorsqu'on les continue trop long-

tems (ils sont cependant utiles dans les commencemens;) les apéritifs, comme le savon, les sels incisifs, ne produisent qu'un mieux être momentané, une cure palliative; les échauffans irritent; les bains soulagent quelques sujets & nuisent aux autres, &c. Malgré cela ils sont le plus souvent favorables, pourvu que l'on n'insiste pas trop longtems sur leur usage.

Les vrais remedes sont les toniques tempérés par les antispasmodiques, & éguisés des minoratifs, lorsque le malade est contipé. La meilleure maniere de les administrer est la forme d'opiate ou de pilules, parce que les grands lavages augmentent la faiblesse des fibres nerveuses & le volume d'une humeur glaireuse ou lymphatique, fade & insipide, qui est toujours & essentiellement surabondante chez ces malades. Lorsque le sujet à qui l'on a affaire, est déjà trop relâché, on sent bien qu'il est plus qu'inutile d'associer les minoratifs à ce remede; mais dans les cas analogues à celui dont il est question, je ne vois rien de mieux que l'opiate que je vais décrire.

*Prenez* quinquina fin, crème de tartre, rhubarbe du levant, subtilement pulvérifées, æthyops martial, de chaq. six gros; poudre d'arum composée, & gomme ammoniac, de chaque deux gros; gomme gutte dissoute dans le vinaigre, un gros; extrait de fleurs de chicorée sauvage, conserve de fleurs de mille-pertuis, de tilleul, poudre de roses rouges, de chaque demi-once; electuaire lenitif, une once.

Faites, selon l'Art, une opiate de consistence moyenne, en ajoutant suffisante quantité d'elixir de propriété. La dose est d'un gros le matin, une heure avant le déjeûné, & autant le soir, une heure avant le souper, en buvant de l'eau par-dessus.

Ce remede est utile pour rétablir la menstruation; il est également propre à arrêter les flueurs blanches; il ramene en général les sécrétions & évacuations quelconques à un milieu naturel.

#### *OBSERVATION sur une hydropisie de l'ovaire, par M. T. D. M.*

Une femme qui avoit fait plusieurs enfants, étoit attaquée depuis quelques années de douleurs au bas-ventre qui se renouvelloient tous les ans. Le ventre

étoit tuméfié; il y avoit de plus une descente de matrice. Vers la quatrième année de sa maladie, le bas-ventre devint d'une grosseur prodigieuse & telle, que le malade ne pouvoit plus marcher. Les douleurs continuoient. Il y avoit difficulté d'uriner causée par la chute de la matrice. Les urines étoient si acres qu'elles excorioient le vagin, & vers les derniers tems de la maladie, il se faisoit par cette partie un écoulement purulent. Les extrémités inférieures étoient oedemateuses, & les supérieures très-maigres. La fluctuation des eaux étoit à peine sensible; ce qui nous donna des doutes sur le genre d'hydropisie. Enfin la malade succomba à ses maux, la 4e. année de sa maladie. La grosseur du ventre étoit énorme.

On en fit l'ouverture en présence de plusieurs Chirurgiens de la Ville que j'habite. Après une incision sur la ligne blanche, il sortit d'abord 36 livres d'eau trouble & sédimenteuse qui n'avoit point de mauvaise odeur, ensuite vers la fin elle se trouva mêlée de filaments jaunâtres & comme fibreux qui sortoient par paquets; l'ovaire droit étoit le sac dans lequel ces eaux étoient contenues. Ses membranes étoient fortes & étoient en partie adhérentes au péritoine. Cependant toute la grosseur du ventre n'avoit pas disparu. Nous apperçumes au fond de la premiere cavité un autre sac, qui étant percé, rendit encore quelques livres d'eau. L'ouverture de celui-ci en fit découvrir d'autres, & il s'en trouva plus de dix séparés par des cloisons & qui rendirent plus ou moins d'eau, de façon qu'il en sortit près de cent livres qui étoient contenues dans le seul ovaire droit.

L'ovaire gauche & l'uterus étoient à peu de chose près dans leur état naturel. L'intérieur du vagin se trouva purulent dans quelques points. La vessie urinaire étoit en contraction, rapetissée, livide à l'intérieur & en partie en suppuration. Les intestins parurent d'un moindre volume que dans l'état naturel. Le foie étoit pâle & durci, la bile à - peu - près comme à l'ordinaire.

Cette observation donne lieu à plusieurs réflexions & questions. On peut demander, par exemple:

1°. L'hydropisie enkistée, ou l'hydropisie des ovaires a-t-elle des signes particuliers si univoques, si évidens, qu'on

puisse la distinguer toujours de l'ascite comme la fluctuation peu sensible semble l'indiquer ? 2° L'effet de la ponction pratiquée dans ce cas étant incomplet, est-il prudent, après avoir plongé le trois-quart & vuidé par exemple un premier kiste, de ne percer un second ? Le mauvais état du foie dans ce cas est-il la cause ou l'effet de l'hydropisie ? Les filaments qui nagent dans les eaux sont-ils l'effet de l'érosion des tuniques par la présence des eaux, ou celui des sucs nourriciers ainsi épaisse ?

*Recette contre la phthisie pulmonaire, ulcères des reins & de la vessie, & en général contre tous les ulcères internes ; par un Médecin retiré.*

Quoique tous les vrais Médecins sachent à quoi s'en tenir sur la valeur de toutes ces recettes dont les livres fourmillent, nous croyons faire plaisir au public de lui en communiquer une qui dans quelques cas a paru produire des effets avantageux, surtout lorsqu'un malade atteint d'un ulcere interne est abandonné des Gens de l'Art, & livré pour ainsi dire à la providence. Il se voit déperir, la résorption du pus qui se fait continuellement dans la masse du sang, & qui l'infecte, l'expose soit à des sueurs continues qui l'épuisent, soit à un dévoiement colliquatif qui lui ôte non-seulement ses forces, mais pour ainsi dire la faculté de vivre. Alors on a cru remarquer que l'usage de ce remède agissant comme un puissant tonique, détersif & dessicatif, étoit capable de soutenir les forces, de corriger l'infection de sang & de détrier l'ulcere. On le donne comme très-convenable dans les dysenteries purulentes, dans le premier & 2<sup>e</sup>. degré de la phthisie pulmonaire, dans les ulcères des reins & de la vessie. Nous le donnons tel qu'il nous a été remis. On nous assure qu'un Médecin se propose d'en prouver l'efficacité dans un ouvrage qu'il doit publier à ce sujet ; en attendant il n'a pas cru devoir le celer plus longtemps en faveur de l'humanité souffrante. Voici en quoi il consiste.

Prenez chaux vive bien pure, trois onces ; mettez-la dans deux livres d'eau de fontaine, de pluie ou de riviere. Au bout de vingt-quatre heures, versez par inclinaison & laissez-la reposer quarante-huit heures. Ajoutez douze cueillerées

de vin d'alicante. La dose est de deux ou trois cueillerées, le matin à jeun, dans un verre de décoction de fleurs de mauve ou de violettes, dont on a mis une pincée pour un demi-septier.

Nous croyons devoir faire remarquer qu'en l'associant à une décoction mucilagineuse, comme on le voit ici, on corrige un peu son activité. Car ce remède est très-échauffant. Il seroit peut-être même plus convenable pour certains malades, que la décoction qu'on lui associe fût plus mucilagineuse. Alors il seroit plus avantageux de le donner dans une décoction de racine de guimauve, ou dans une eau chargée de gomme arabique & d'un peu de sucre.

*De Metz, le 26 Septembre.*

*OBSERVATIONS sur l'eau-de-vie des marcs de raisins, lues à la Séance publique de l'Académie de cette Ville, par M. le pere PAYEN,*

Exempts de toute jalousie lorsqu'il s'agit du bien de notre Province, nous croyons devoir la faire profiter non-seulement de nos propres découvertes, mais encore de celles qui nous sont en quelque sorte étrangères. A Metz, nous ne faisons guères d'eau-de-vie que de marcs de raisins ; or elle a toujours une mauvaise odeur & un goût désagréable, parce qu'elle est distillée à feu nud, & qu'une grande partie des marcs va se brûler au fond & contre les parois de l'alembic. C'est cette mauvaise qualité qui la rend incapable de servir à la plupart des usages auxquels l'eau-de-vie est employée, & qui en restreint si fort le commerce. M. Baumé, de l'Académie Royale des Sciences de Paris, a trouvé le moyen bien simple de donner à l'eau-de-vie de marcs toutes les bonnes qualités de celle de vin, & il le rapporte dans son mémoire qui a remporté le prix proposé par la Société d'Emulation, sur la meilleure maniere de construire les alembics. Ce moyen a été d'abord de distiller les marcs au bain-marie ; l'eau-de-vie qu'il a obtenue par-là, étoit si semblable à l'eau-de-vie tirée immédiatement du vin, qu'il étoit impossible de les distinguer.

Mais il s'est bientôt apperçu que les marcs distillés au bain-marie à l'ordinaire, lui rendoient un tiers moins d'eau-de-vie que lorsqu'ils étoient distillés à feu

nud. Pour recoutrer ce tiers, M. Baumé a percé à jour & de toute part ce même vaisseau qu'on appelle le *bain-marie*; en sorte que l'eau bouillante de l'alembic pût y pénétrer sans que les marcs qu'il renfermoit pussent aller à fond ou toucher les parois de l'alembic, & dès-lors il a tiré autant d'eau-de-vie de marcs, en tout semblable à celle de vin, qu'il en eût tirée des mêmes marcs distillés à feu nud.

Nous avons eu les premiers l'industrie de tirer de l'eau-de-vie des marcs de raisins, & ce n'est qu'à notre imitation que dans la plupart des vignobles du Royaume, on en tire actuellement. Il faut tâcher de ne pas être les derniers à profiter de la découverte importante de M. Baumé; elle est évidemment le moyen simple & facile de tripler la valeur de nos eaux-de-vie, d'en étendre le commerce au loin, & ce moyen est bien sûr, puisque M. Baumé a répété ses expériences plusieurs années de suite, & qu'il a toujours eu les mêmes résultats. Les Adjudicataires des marcs, qui ne paroissent pas jusqu'à présent avoir fait attention à ceci, qui ne semblent pas même en avoir été instruits, pourront en faire dès cette année la matière de quelques spéculations; ils pourront du moins dès cette même année, faire des essais bien essentiels pour le commerce de cette partie du produit de nos vignes.

Je ne dois pas leur dissimuler qu'il faudra faire la dépense d'un nouvel alembic; car je ne vois pas comment, dans leurs alembics en poires, dont le haut est beaucoup plus étroit que le bas & le milieu, ils pourroient faire entrer un bain-marie percé, qui seroit propre à loger assez de marcs pour la peine de l'opération. Il faut que l'alembic soit carré, quartré long ou cylindrique, le chapiteau de même, & le bain-marie percé encore de même. Pour lors, ce dernier vaisseau, quoique d'une grande capacité, & ayant seulement quelques pouces de moins que l'alembic, y entrera aisément.

Au reste cette dépense n'est point à regretter, puisque dans un alembic sous l'une de ces formes, la liqueur présentant au chapiteau le plus de surface possible, les distillations, soit au bain-marie percé, soit à feu nud, se font en au moins

la moitié moins de tems & avec la moitié au plus de bois; c'est encore ce que l'expérience a démontré à M. Baumé.

On peut, la première année, faire le bain-marie percé en osier ou panier qui ne durera pas long-tems, il est vrai, mais qui probablement durera l'année & donnera le tems d'en faire faire un en fil de laiton.

*Certificat qui constate les effets avantageux de la pomade épispastique du sieur THIERRY, Apothicaire à Caen.*

Je soussigné, Capitaine de Cavalerie, & Lieutenant de la Maréchaussée, certifie qu'étant attaqué depuis 6 mois d'engorgement d'humeurs ou d'un état, tel que j'étois quelquefois cinq ou six heures sans pouvoir proférer un seul mot, & d'ailleurs ayant constamment un embarras dans la langue qui m'empêchoit de me faire entendre, j'ai commencé le 7 de ce mois l'usage de la pomade épispastique du sieur Thierry. J'ai appliqué un emplâtre de la largeur d'un écu de six livres à la nuque. Il est incroyable la quantité d'humeurs qu'elle m'a tiré, sans me causer de douleur. On me panse deux fois par jour, & à chaque pansement on met une compresse de huit linges en double l'un sur l'autre, & par-dessus un gros mouchoir en huit doubles. Tous ces linges se trouvent traversés deux fois le jour. J'ai commencé cette pomade le 7 Octobre; nous ne sommes qu'au 18, & ma plaie coule encore avec la même abondance. Je parle aujourd'hui avec la même facilité que je le faisois avant mon accident, & je compte en continuer l'usage encore un mois, &c.

*A Alençon, le 18 Octobre 1780.*

*Signé, AUBOIN.*

#### LIVRES NOUVEAUX.

*OBSERVATIONS sur la nature & le traitement de la rage, suivies d'un précis historique & critique des divers remèdes qui ont été employés jusqu'ici contre cette maladie ; par M. PORTAL, Médecin - Consultant de MONSIEUR, &c. 2e édition. A Yverdon, & à Paris, chez Didot le jeune, 1780. in-12 de 204 pages.*

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur M<sup>E</sup>QUIGNON, Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, port franc par tout le Royaume.*

*De l'Imp. de la Veuve BAILLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.*

N°. 43.

ANNÉE 1780.

## GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 22 Octobre.

*REFLEXIONS sur divers ouvrages de M. MITTIE, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris &c. touchant les maladies vénériennes, par M. FABRE, Professeur Roy. du Collège de Chirurgie &c, nouveau supplément à son traité des mêmes maladies. A Paris, chez Didot le Jeune, quai des Augustins. 1780. in-8°. de 64 pages.*

Céroit & c'est encore une grande question parmi les Gens de l'Art, de savoir comment le mercure introduit dans le corps fait saliver. Les uns ont attribué ce phénomène aux parties hétérogènes, telles que des molécules de plomb, d'arsenic &c, dont ce minéral peut être chargé; les autres à sa pesanteur spécifiques; d'autres à l'irritabilité des glandes salivaires causée par sa présence, à raison de son affinité avec ces organes ou de son action stimulante; enfin d'autres à une tendance qu'a la nature à produire une crise par cette voie dans ces circonstances. Mais toutes ces théories n'étant pas assez satisfaisantes pour M. Mittié, il leur en a substitué une autre qui lui a paru plus probable, mieux fondée, & qu'il a exposée dans l'ouvrage qui a pour titre : *Etiologie nouvelle de la salivation, ou explication de la manière dont le mercure fait saliver.* Voici en quoi elle consiste.

M. Mittié suppose & met en fait, qu'il existe un acide tout formé dans le corps humain qu'on appelle *acide animal*; que ce sel se combine avec les alkalis-volatils dont le corps abonde, d'où il résulte une espèce de sel ammoniacal connu sous les noms de *sel fusible*,

ou essentiel d'urine, de *sel phosphorique* &c. Il suppose encore qu'il existe une très-grande affinité entre le mercure & l'acide de ce sel; que de leur union intime résulte un sel métallique qui est le *sel mercuriel animal*, qui se forme par la décomposition du sel fusible, laquelle a lieu lorsque ce minéral une fois introduit dans le corps & circulant avec nos humeurs, vient à rencontrer le sel fusible. L'acide animal s'empare du mercure, abandonne l'alkali-volatile qui, devenu libre, donne lieu aux principaux phénomènes de la salivation, sans qu'on ait soupçonné jusqu'ici cet alkali d'en être la cause principale. L'irritabilité des glandes salivaires en est la cause éloignée; la présence du sel mercuriel animal, la cause occasionnelle & déterminante; & celle de l'alkali-volatile, la cause proctartique. Tel est le précis de l'éthiologie de la salivation, donnée par M. Mittié. Ainsi, d'après cet Auteur, le mercure n'agit que dans un état salin. Mais cet état lui donne des craintes, & il essaie enfin de le bannir de l'usage de la Médecine dans ce cas, pour lui substituer celui des végétaux, afin qu'on n'ait pas à appréhender tous les effets du mercure, de ses combinaisons & de ses décompositions.

L'examen de cette doctrine de M. Mittié, & la question de savoir si le mercure est préférable aux végétaux dans le traitement des maladies vénériennes, forment l'objet de l'ouvrage que nous annonçons, & dont l'Auteur est M. Fabre, déjà connu avantageusement par

ses écrits sur ces maladies. Il rappelle ce qu'il a déjà avancé sur le phénomène de la salivation qu'il considère comme une crise ou excrétion déterminée sur les glandes salivaires avec le mercure, par une cause semblable à celle qui détermine les sudoriques à agir du côté de la peau, les diurétiques sur les voies urinaires, les emmenagogues sur la matrice, les purgatifs sur les intestins, c'est-à-dire par l'affinité que tel remède peut avoir avec tel ou tel organe. Mais quand il s'agit d'examiner la théorie de M. M. qui est toute chymique, se méfiant de ses propres lumières, il a pris le parti de consulter un habile Chymiste, M. Croharé, pour savoir de quelle manière le mercure se comporte surtout avec l'acide animal, & ce qu'on peut penser de l'éthiologie de la salivation donnée par M. Mittié. Cela a donné lieu à un travail précieux qui se trouve inséré dans l'ouvrage de M. Fabre, & dont le public nous saura gré sans doute de lui avoir donné connaissance.

M. Croharé, après avoir exposé en général les différentes qualités attribuées à l'acide phosphorique, le rôle immense que lui font jouer, dans les trois règnes, certains Chymistes modernes, & l'opinion de M. Mittié sur la combinaison du mercure avec cet acide, fait part dans sa lettre de plusieurs expériences capables de jeter du jour sur une matière aussi obscure. Il pose d'abord en fait que l'acide qu'on nomme *acide animal*, n'existe point tout formé dans le corps vivant; que de quelque substance qu'on le retire, il est toujours le produit du feu ou de la putréfaction, ou des autres moyens employés pour l'obtenir; que cet acide ainsi obtenu n'a pas plus de rapport ou d'affinité avec le mercure que les acides minéraux, & que la combinaison qui en résulte ne résiste pas plus à l'action des moyens connus que l'union du mercure avec les autres acides.

Pour prouver toutes ces assertions, M. C. rapporte plusieurs faits & expériences dont voici le précis. D'abord, on fait que l'urine à l'instant de sa sortie du corps ne présente aucun des caractères qui appartiennent même aux sels, qu'elle n'est ni acide ni alkaline, mais que peu de temps après, surtout si elle est exposée à une chaleur de 50 à 60 degrés, elle s'altère, se décompose, donne de l'alkali-volatil, & à l'exception du

sel marin, presque aucun des autres produits obtenus par l'évaporation, la cristallisation &c, ne peut exister qu'après la décomposition de l'urine. M. Croharé la compare au raisin dont on retire le tarrre ou sel essentiel, sans qu'on puisse découvrir dans le suc de ce fruit aucun indice d'esprit ardent.

Pour mieux s'assurer si l'acide phosphorique existe dans les substances animales, voici les expériences qu'il a faites. Sur 12 onces d'urine fraîche, il a versé 2 gros de dissolution de mercure par l'acide nitreux. A l'instant du mélange, l'urine s'est troublée, & huit heures après, elle a déposé un précipité de couleur ocreuse. Il a fait évaporer ensemble la liqueur & le précipité jusqu'à consistance d'un extrait sec, & pour en détruire la partie muqueuse & extractive, il a mis cet extrait ainsi desséché dans un creuset qu'il a fait rougir légèrement. Le mercure s'est volatilisé; le résidu en petite quantité qui a resté, a obtenu la couleur du tarrre martial. On n'a trouvé dans ce résidu aucun indice d'acide phosphorique. Une chose digne de remarque dans cette expérience, c'est que l'acide nitreux s'est dissipé en repandant l'odeur & la vapeur de l'acide marin. Répétée sans mercure, elle a offert le même phénomène. Cette modification ou transformation apparente d'un acide en un autre est un fait très-curieux en Chymie.

Dans une autre expérience, M. Croharé a mêlé du sublimé-corrosif, dissout dans l'eau distillée, à de l'urine fraîche. Ce sel l'a décomposée & a occasionné un précipité aussi considérable que la dissolution mercurielle par l'acide nitreux; il a fait bouillir aussi dans de l'urine fraîche du mercure revivifié, le turbith minéral, le mercure doux &c, mais aucune de ces expériences n'a donné aucun indice de la présence de l'acide phosphorique dans l'urine.

Après être assuré que l'acide phosphorique n'existe point dans l'urine, M. Croharé passe à l'examen des chairs des animaux. Pour cet effet, il s'est servi de trois bocaux dans chacun desquels il a suspendu, dans l'un 12 onces de tranche de bœuf, dans un autre autant de chair de veau, & dans le 3e. la même quantité de chair de mouton. Il a versé sur ces chairs presque palpitanles & bien dégraissées, une dissolution de sublimé-corrosif dans l'eau distillée. 24 heures après, il a trouvé

au fond des bocaux un précipité blanc, plus considérable dans celui qui contenait la chair de bœuf, que dans celui de la chair de mouton, & dans celui - ci beaucoup plus que dans celui de la chair de veau. Il a mêlé ces précipités, les a sublimés & a obtenu un véritable mercure doux parfaitement indissoluble. Il n'a trouvé aucune trace d'acide phosphorique, ni même cette poudre rouge (1) qui reste après les sublimations ordinaires du mercure doux & de la panacée. Les chairs étoient devenues moins volumineuses, plus fermes, d'une couleur plus vive & se sont conservées plusieurs jours (c'étoit en été) sans s'altérer & sans changer de couleur. On en peut conclure que l'acide surabondant du sublimé-corrosif a un rapport infiniment plus grand, plus marqué avec les substances animales qu'avec le mercure, & que rien ne sera à prouver l'existence de l'acide phosphorique tout formé dans les substances animales.

A l'occasion du sel fusible qu'on retire de l'urine, notre Chymiste rapporte le procédé indiqué par Margraf pour l'obtenir, & on voit que sur 120 ou 130 pintes d'urine putréfiée, on retire 3 ou 4 onces de ce sel très-pur ; ce qui peut donner lieu à bien des doutes sur son origine.

M. Crohaté pense que ce qui a induit en erreur M. Mittié sur l'affinité qu'il suppose exister entre l'acide animal & le mercure, fondée sur la pesanteur spécifique de cet acide, c'est d'un côté l'expérience de Stahl, par laquelle on opère la décomposition du tarrre vitriolé par l'addition d'une dissolution nitreuse mercurielle, & de l'autre la combinaison intime supposée de l'acide phosphorique ou animal avec le mercure, & que rien, dit-on, ne peut détruire. Mais notre Chymiste prouve 1<sup>o</sup>. qu'il y a un sel formé par l'acide vitriolique qui n'occasionne ni éprouve aucun changement par l'addition d'une dissolution nitreuse mercurielle, ni par celle du sublimé-corrosif; (c'est le sel d'Epsom ou sel cathartique amer d'Angleterre, purifié par une nouvelle crystallisation); 2<sup>o</sup>. que le sel fusible n'éprouve ni n'occasionne de même aucun changement par son mélange avec

une dissolution nitreuse mercurielle; qu'il n'en est pas de même lorsqu'on le mêle avec une dissolution de sublimé-corrosif; qu'il se fait alors une décomposition de ces deux sels, que l'acide marin abandonne sa base métallique pour s'unir à l'alkali-volatil du sel fusible, & que l'acide de celui-ci s'empare du mercure avec lequel il tombe sous forme de précipité, mais que ce précipité, qui est en effet l'acide phosphorique uni au mercure, est un sel indissoluble & qui se décompose par l'action du feu. Lorsqu'on l'y soumet, l'acide phosphorique, qui est fixe, reste au fond de la cornue sous la forme de verre transparent, & le mercure se sublime sous celle de sublimé-corrosif.

M. Crohaté donne ensuite la raison pourquoi la dissolution mercurielle nitreuse ne décompose pas le sel fusible de l'urine, tandis que le sublimé-corrosif produit cet effet. La raison qu'il en donne est que la dissolution mercurielle nitreuse, c. à. d. l'acide nitreux ne décompose pas en effet les sels ammoniacaux, lorsqu'ils sont bien purs, quoique presque tous les Auteurs l'ayent avancé.

Il résulte principalement du travail précieux qu'on vient d'exposer, 1<sup>o</sup>. que l'acide animal ou acide phosphorique du sel fusible ne se trouve point dans l'état naturel; 2<sup>o</sup>. qu'il n'est pas démontré que ce soit à raison de la pesanteur spécifique qu'il s'unit au mercure dans la décomposition qui se fait en mêlant le sublimé avec ce sel; 3<sup>o</sup>. que l'acide surabondant du sublimé-corrosif, c'est-à-dire l'acide marin a un rapport infiniment plus marqué, plus grand, avec les substances animales qu'avec le mercure; 4<sup>o</sup>. que le sel fusible de l'urine, ainsi que d'autres sels ammoniacaux lorsqu'ils sont bien purs, ne sont pas décomposés par l'acide nitreux; 5<sup>o</sup>. que le sel phosphorique mercuriel, c. à. d. celui qui résulte de l'union du mercure avec l'acide du sel fusible lors de sa décomposition avec le sublimé-corrosif, est indissoluble, & que l'action du feu le décompose; faits qui ne s'accordent pas parfaitement avec les principes qu'avoit avancés M. Mittié.

M. Crohaté, en poursuivant l'examen des phénomènes occasionnés par la présence de l'acide phosphorique, rapporte le procédé indiqué par M. Schéele, pour le retirer des os. Il examine ensuite cette importante question: L'acide phos-

(1) M. Crohaté attribue cette poudre rouge aux vaisseaux qui ont servi à broyer le sublimé-corrosif, & non à la décomposition partielle du mercure, comme quelques Chymistes l'ont fait entendre.

phorique est-il dans les os, ou bien est-il produit par l'acide vitriolique ? Il nous paraît résulter de ses expériences, que lorsqu'on ajoute de l'acide vitriolique aux os, on en retire de l'acide phosphorique, mais que lorsqu'on n'en met point, on ne retire pas un atome de cet acide. D'où il paraît raisonnable de conclure que ce qu'on appelle acide phosphor. retiré des os, n'est autre chose qu'une modification particulière de l'acide vitriolique. Nous sommes d'autant plus portés à tirer cette conséquence du travail exposé, que personne peut-être, n'a tant travaillé sur l'acide phosphorique, & ne connaît mieux les effets & son origine que le Chymiste habile dont nous parlons. Il étoit si important de faire connoître ces vérités, que l'acide phosphorique, que M. Crohare fait, comme on dit, de toutes pièces, est le pivot sur lequel roule toute la théorie de la Chymie moderne.

Après ce travail, que nous invitons ceux qui sont jaloux de connoître le vrai à consulter, M. Fabre fait quelques réflexions sur le sort qu'éprouvent en général les systèmes, les conjectures en Médecine, surtout celles qui résultent de l'application des phénomènes chymiques à ce qui se passe dans le corps animal. Cet Auteur rapporte ensuite des observations qui tendent à confirmer quelques principes qu'il a établis pour le traitement des maladies vénériennes. Il a observé, par exemple, que lorsque les symptômes vénériens sont la suite des ulcères chancreux, c'est avec la plus grande facilité qu'ils céderont au traitement ordinaire; qu'il n'en est pas de même lorsqu'ils succèdent à une gonorrhée mal guérie. Enfin, il termine son ouvrage par des réflexions qui tendent à affaiblir les principes de M. Mittié; à prouver que le mercure est préférable aux végétaux par la guérison des maladies vénériennes en général, quoiqu'il avoue que le syrop dont le fert M. Mittié, a guéri des malades manqués par d'autres méthodes, c'est-à-dire qui avoient déjà pris beaucoup de mercure.

Il y auroit beaucoup de choses à dire & de réflexions à faire dans ce conflit d'opinions. Nous désirerions aussi que M. Mittié déposé dans le sein de la Faculté les découvertes qu'il peut avoir fait sur la vertu des végétaux dans le traitement

des maux vénériens. Quoique sa théorie soit fausse & vraisemblablement faite après coup, il peut se faire que l'efficacité des végétaux dans certains cas de maladies vénériennes, n'en soit ni moins réelle, ni moins constante.

#### LIVRES NOUVEAUX.

*TRAITE sur les maladies des gens de mer ; 2e. édition, revue, corrigée & augmentée, par M. POISSONNIER DESPERIERES, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, ancien Médecin ordinaire du Roi, &c. A Paris, de l'Imprimerie Royale, &c. chez Didot le jeune, Lib. quai des Augustins. 1780. in-8°. de 508 pag. Avec cette épigraphe :*

*Quod vidimus, testamur.*

*TRAITE des fièvres de l'Île de S. Dominique, avec un mémoire sur les avantages qu'il y auroit à changer la nourriture des gens de mer ; nouvelle édition, par le même Auteur. A Paris, de l'Imprimerie Roy. & chez Didot. 1780. in-8°. de 512 pag.*

*ORDONNANCE DU ROI, concernant les Hôpitaux militaires & ceux de Charité, au compte de Sa Majesté. A Paris, de l'Imp. Roy. 1780, in-8°. de 116 pages..*

#### AVERTISSEMENT.

*Nous nous croyons obligés envers nos Souscripteurs, de leur rendre compte des causes qui ont occasionné le retard de cette feuille. Il n'y en a pas d'autre que la maladie d'un des principaux Rédacteurs qui n'a pu se livrer à ce genre de travail, qu'il ne pouvoit confier à personne. On s'est engagé à fournir 52 Gazettes & une Table chaque année. Le public doit être assuré qu'on sera très-fidèle à cet engagement; mais comme les nouveautés qu'on annonce dans cette feuille ne sont pas du genre de celles qui n'ont que le mérite du moment, le public est prié de vouloir bien excuser ce retard, qui d'après les précautions qu'on vient de prendre, n'aura plus lieu dorénavant.*

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé & faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MÉQUIGNON, Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sels, port franc par toute le Royaume.*

N°. 44.

ANNÉE 1780.

## GAZETTE DE SANTÉ,

*Du Dimanche 29 Octobre.*

**LETTRE aux Auteurs de la Gazette de Santé, sur les anthrax ou charbons ; par M. SUMEIRE, Docteur en Médecine à Marignane en Provence.**

Tout n'est pas encore vu dans l'art de guérir, & tout ce qui est observé n'est pas écrit. Il y a lieu d'être surpris que nos livres de Chirurgie qu'on a tant multipliés, que ceux même qui portent des meilleures mains laissent à désirer la description & le traitement des maladies chirurgicales les plus fréquentes.

On connaît assez bien le charbon *benin* & le *ch. malin* ; mais on ne parle presque pas d'un autre, d'un caractère inférieur, très-commun en Provence & qu'on appelle *charbon provençal*. M. Lieutaud est, je crois, le seul qui en fasse mention. Celui-ci ressemble au charbon *benin*, & il n'en diffère qu'en ce qu'il est moins considérable, qu'il s'étend moins & que ses accidens sont moins vifs. La fièvre l'accompagne rarement, & ses progrès sont plus lents. Quoique les peptiques (maturatifs) doux, émollients & digestifs puissent suffire pour le guérir, le vitriol paraît être le plus sûr & le plus prompt secours.

On sait que le sieur Bonnet, Chirurgien du lieu de Rougiers en Provence, communiqua en 1764, aux Etats du pays, ce remède qui est même efficace pour le véritable charbon ; & on doit s'étonner de ce que Messieurs les Chirurgiens semblent l'ignorer dans les

livres qu'ils ont publiés. On n'imagine pas pourquoi on ne le conseille point dans les livres de Chirurgie qu'on a faits pour le peuple, tels que le Dictionnaire de Chirurgie, ou tome III du Dictionnaire de Santé, &c.

A l'égard du vrai charbon ou *ch. malin* ; son caractère est encore très-imparfaitement exposé dans cet ouvrage. On ne l'y donne qu'à l'*anthracose* ou charbon des paupières, & on n'applique le traitement, qui consiste dans les scarifications ou dans l'application des caustiques, qu'à cette espèce. Le remède de Provence ou le topic de vitriol dispense souvent, pour ces sortes de charbons, de la méthode des scarifications ou des autres caustiques, & il convient d'en tenir d'abord l'usage avec l'attention de ne pas y insister, si la vertu paroît trop faible pour arrêter les progrès de la tumeur & pour produire une bonne escarre. Dans ce cas, il faut employer l'usage très-efficace des scarifications ou de la pierre à cautere, si elle peut y suppléer. Pour ce qui concerne le charbon *benin* ; le remède du vitriol suffit toujours, & il n'en faut pas chercher d'autre (1). C'est un remède si précieux, qu'il mérite d'être universellement connu.

D'où vient que les Auteurs de Chirurgie ne parlent pas non plus de cette espèce de charbon malin, qu'on observe assez fréquemment dans ce pays, & que

(1) Note des Rédacteurs. Nous aurions désiré que M. Sumeire fût entré dans quelques détails sur la préparation du remède du vitriol ; qu'il eût dit si c'est le vitriol bleu, ou vert, ou blanc &c. &c.

j'ai eu occasion de voir quelquefois. Ce charbon que j'appelle *occulte* ne fait point de bouton ; il gonfle, enflamme & tend la partie où il naît. Il vient le plus souvent au grand angle de l'œil. On éprouve à l'endroit où siege son principe, un picottement douloureux auquel succède l'enflure avec rougeur & tension. La fièvre s'y joint, & elle est de plus en plus très-vive. La tumeur ne fait que des progrès lents pendant trois ou quatre jours, ensuite elle augmente prodigieusement & enflle tout le tissu cellulaire de proche en proche, au point que le malade pérît suffoqué au bout de sept à huit jours. On emploie vainement des saignées, l'émeticque, le vitriol dans cette espèce de charbon ; tout est pour l'ordinaire inutile. On ne peut pas y pratiquer avec succès des scarifications, parce qu'il n'est pas possible de connoître le point juste du charbon ni d'y atteindre, parce qu'il est trop profond.

Il y a environ deux mois qu'un jeune homme de Vitrolles avoit ce charbon au grand angle d'un œil, & qu'on avoit pris pour un érythème, comme cela n'arrive que trop souvent. Un homme de Ventabren, village voisin de Vitrolles, qui s'est appliqué à la cure des charbons, lui appliqua un topique qui réussit parfaitement, quoique le malade fut dans la situation la plus triste, ayant le délire & des convulsions, &c. Au bout de quelques jours, ce malade étoit presque sans fièvre ; la tumeur étoit fort diminuée, & le point principal du charbon avoit été fixé. Le grand angle de l'œil où étoit son siège, étoit comme cerné, & en soulevant l'escarre on remarquoit la chair vive tout autour & une bonne suppuration. La maladie fut conduite à parfaite guérison dans quelques jours. Je ne fais quel remede emploie ce guérisseur ; mais il est certain qu'il a réussi dans un cas où les méthodes connues échouent. J'en ai eu l'expérience, il y a quelques mois. Un Berger étranger, jeune & vigoureux, fut attaqué de cette espèce de charbon, & il en pérît malgré tous les secours ordinaires. Cet homme de Ventabren fait un secret de son remede, mais il le communiqueroit, si on lui donnoit une récompense tant soit peu satisfaisante. Si ce remede n'est ni le vitriol, ni aucun caustique connu, ce seroit un présent précieux à faire à l'humanité.

J'ai encore un petit reproche à faire

aux Chirurgiens, sur ce qu'ils ne disent mot d'une pustule maligne qu'on appelle en Provence *belugo*. C'est un bouton qui paroît tout-à-coup avec un cercle rouge & la pointe bleuâtre. L'ardeur & la douleur qui accompagnent cette tumeur, sont des plus vives. La pointe ne tarde pas à percer, & il en découle une sérosité claire, brûlante & déchirante pendant plusieurs jours. Cette tumeur attire beaucoup d'enflure & d'inflammation aux environs, & la violence des accidens dure souvent près d'un mois. Les meilleurs remedes sont des cataplasmes anodins ou des fomentations de cette qualité. La mauve y est employée avec beaucoup de succès. Je n'ai pu calmer les douleurs vives qui restent sur la plaie que par l'onguent saturnin. Cette pustule est très-fréquente en Provence, chez les gens de la campagne qui se sont trop échauffés par le travail & qui ont usé de mauvais alimens.

*OBSERVATION sur une fistule à l'aine, à la suite d'un dépôt laiteux, par M. ALTEYRAC SAUVEUR, Lieutenant du premier Chirurgien, & pensionné adjoint de l'Hôtel-Dieu, à Beaumont-sur-Oise.*

Un dépôt à l'aine, causé par un lait répandu jeté sur cette partie, après avoir longtemps suppuré, demeura fistuleux. Les vents, les matières d'un gris cendré, d'une odeur de matière fécale, des noyaux de cerises, des pepins de raisin, qui sortoient par la plie, douze, quinze & même vingt-quatre heures après que l'on avoit mangé de ces fruits, ne laissoient aucun doute sur la perforation de quelque intestin grêle. Leur membrane formoit adhérence avec les levres de la plie, & donnaient lieu à cet anus artificiel. L'incommodité qu'il causoit à la malade alloit au point que cette femme ne pouvoit se trouver dans aucune assemblée, pas même dans l'Eglise, pour ses devoirs de religion. Il y avoit plusieurs années qu'elle étoit dans cet état, portant toujours un tampon de linge qu'elle étoit obligée de changer deux ou trois fois par jour, plus ou moins selon que les matières étoient abondantes. lorsque j'en eus connoissance, je promis de la guérir par le moyen d'une opération à laquelle elle se soumit.

Après l'avoir préparée, pendant quelques jours, par la diète, des lavemens, & une légère médecine, je fis, en pré-

fence de plusieurs personnes , une espece de gastroraphie ( couture au bas-ventre ) à-peu-près de la même maniere que l'on pratique le bec de lievre à l'Hôtel-Dieu de Paris. Après avoir rafraichi les levres de la plaie sur une carte pliée en plusieurs doubles , principalement les angles ( car elle étoit un peu allongée ) je passai une épingle-à-la-reine à travers l'une & l'autre levre près l'un des angles , une autre un peu au-dessous , une 3e. un peu plus bas , & une près l'autre angle ( 1 ), ensuite les fils en les croisant . La suppuration fut peu abondante . J'employai le vin chaud avec le sucre & un emplâtre divin . La malade resta sur le dos pendant la réunion , attendu que dans cette position il ne sortoit rien par la plaie , qui n'auroit pu se réunir si le sujet eût tenu d'autre position . Le régime fut le même que celui qu'on employe dans l'opération du bubonocele .

Pour plus grande sûreté , je fis porter pendant quelque temps une compresse pliée en plusieurs doubles , soutenue d'un espece de bandage , & au bout de six mois , cette femme reprit les pénibles exercices de la campagne qu'elle avoit quittés depuis près de sept ans . Il y a encore aujourd'hui à Beaumont une femme qui depuis plus de cinq ans est dans le même cas , ne voulant pas se soumettre à l'opération , & une autre à Villiers-Adam .

*Aux Auteurs de la Gazette de Santé , au sujet des Vinaigres du Sr. Maille , par M. GUENON , Doct. Méd. de Montpellier .*

Il est bien étonnant , MM. , que dans le 18<sup>e</sup>. siècle , que nos philosophes regardent comme beaucoup plus éclairé que tous ceux qui l'ont précédé ; il est bien étonnant , dis-je , que ceux qui sont chargés de veiller aux intérêts du public ne se soient pas encore occupés de le prévenir contre l'avidité d'un homme qui , abusant du vain titre de Vinaigrier du Roi , répand dans tout le Royaume une liste

( 1 ) L'on dira que j'aurois dû mettre une carte roulée à laquelle on auroit tenu un fil à chaque bout , qui auroit sorti par la plaie . Cela est vrai ; si je l'eusse fait , j'aurois peut-être évité le rétreissement de l'intestin à quoi j'attribue les coliques , & les douleurs que l'on ressent à l'endroit de la cicatrice , lorsque les intestins sont remplis de vents .

aussi longue qu'absurde de tous les objets de charlatanisme contenus dans son magasin .

Appelé dans la Capitale pour des affaires de famille , j'allai il y a quelques jours chez l'homme dont je viens de parler ; je lui demandai l'explication de quelques-unes de ses compositions , telles que *le vinaigre vert* , *le vinaigre à la rouille* , *le vinaigre métallique* , & autres dont les noms étoient bien faits pour me donner de l'inquiétude . Ses réponses confirmèrent mes craintes , & je le quittai rempli de l'effroi que doit inspirer à un Médecin , un ignorant à qui on permet de fabriquer , soit pour l'usage des malades , soit pour celui de la table ou de la toilette , des compositions qui peuvent avoir les suites les plus dangereuses . Vous trouverez dans cette liste répandue avec autant de profusion que d'indécence , des titres capables de blesser la pudeur , du vinaigre de Vénus à 96 liv. 5 fl. la bouteille , qui n'est autre chose que du vinaigre concentré retiré du vert-de-gris , & qui maladroitement employé , peut être aussi corrosif que les acides minéraux ; du vinaigre bleu préparé avec le même vert - de - gris , & quelques gouttes d'alkali - volatil , du vinaigre hiptique , & enfin du vinaigre alkalisé , préparation aussi ridicule qu'inutile .

Je ne vous parlerai point du vinaigre philosophique , *essencier* & *anthoaste* qui , à raison d'un si beau nom , se vend 8 liv. 5 fl. Je ne finirois pas , MM. , si j'entreprendrois de vous citer tout ce qu'il y a d'absurde & de répréhensible dans ce catalogue . Je le joins ici afin que vous en jugiez vous-même . J'aurai rempli mon but , si la Faculté de Médecine ou la Communauté des Apothicaires usant de leurs droits , cherchent les moyens de garantir la bourse & la santé du public de l'ignorance & de la cupidité du particulier qui fait l'objet de cette lettre .

J'ai l'honneur d'être , &c. G U E N O N , Doct. en Méd. de la Faculté de Montp.

#### LIVRES NOUVEAUX.

*De l'électricité du corps humain dans l'état de santé & de maladie ; ouvrage couronné par l'Académie de Lyon , dans lequel on traite de l'électricité de l'atmosphère , de son influence & de ses effets sur l'économie animale &c ; par M. l'Abbé BERTHOLON , de S. Lazare , des Académies des Sciences de Montpellier , Beziers , Lyon , &c. A Lyon ,*

chez Bernuset, Libraire, rue Mercière ; & à Paris, chez Didot le jeune, Lib. quai des Augustins. 1780. in-12. de 541 p.

L'Académie de Lyon avoit proposé en 1777, pour sujet d'un prix, cette question de physique médicale : *Quelles sont les maladies qui dépendent de la plus ou moins grande quantité de fluide électrique dans le corps humain, & quels sont les moyens de remédier aux unes & aux autres ?* La solution de cette question est le principal objet de l'ouvrage que nous annonçons, distribué en 3 parties, dont la 2e. est formée par le mémoire couronné par cette Compagnie.

On remarque depuis quelque temps, que, quoiqu'il y ait des Facultés destinées à l'enseignement & à la perfection de tout ce qui a rapport à l'art de guérir, les Sociétés académiques choisissent souvent dans les divers objets de cet art, les sujets des prix qu'elles proposent. Cette incursion sur le terrain de la Médecine est bien excusable sans doute, & trouve toujours son excuse soit dans le motif, soit dans le choix des matières, soit dans les rapports qui existent entre les fonctions de l'économie animale & les objets de physique spéculative ou expérimentale, qui sont tous du ressort des Académies.

Mais ne pourroit-on pas leur objecter que les Facultés suffisent pour connoître de tous les objets de physique médicale ou de Médecine physique dont les Académies s'occupent; que la plupart des dissertations couronnées ne font que surcharger la littérature médicale, & que vu le très-grand nombre de ces sortes de productions, il est à craindre que l'Art ainsi surchargé ne fasse pas les mêmes progrès qu'il feroit, si les couronnes étoient plus rares, ou si ces sujets de prix étoient dictés par les Facultés de Médecine, ou plutôt proposés par elles-mêmes, comme elles le font. Personne ne connoît mieux ses besoins que soi-même ; & les corps qui s'occupent essentiellement & uniquement d'un objet, sont censés en connoître mieux les défauts que tout autre. Nous ne prétendons désigner ici aucune Compagnie en particulier, ni aucun mémoire couronné. Nous n'en sommes que sur les droits des Facultés, & sur les progrès des sciences.

La question, par exemple, proposée par l'Académie de Lyon, est si intéressante,

santé, qu'une Faculté certainement n'auroit pas mieux choisi. En effet, après toutes les découvertes relatives à l'électricité, il étoit intéressant de connoître tout ce qui a rapport à cet objet, de quelle nature est l'électricité du corps humain, celle de l'atmosphère, l'influence que celle-ci peut avoir sur nos corps, comment & par quelles voies elle y pénètre, enfin le parti qu'on peut tirer de l'électricité artificielle contre nosmaux. Il falloit recueillir sur cette matière les faits isolés, les expériences, pour ainsi dire, perdues & former un ensemble, un corps complet de doctrine ou de Médecine électrique sur lequel on pût compter. C'est ce M. l'Abbé Bertholon, écrivain très-estimable, vient de faire dans cet essai.

Après avoir solidement établi qu'il y a une électricité atmosphérique, qui a des rapports avec celle du corps humain, il parcourt, d'après la méthode de M. de Sauvages, les différentes classes de maladies où l'électricité artificielle peut être utile. On y voit que ces maladies sont 1<sup>o</sup>. les cutanées, 2<sup>o</sup>. les fébriles, 3<sup>o</sup>. les inflammatoires, 4<sup>o</sup>. les convulsives, 5<sup>o</sup>. les dyspnôïques (avec difficulté de respirer,) 6<sup>o</sup>. les paralysies, 7<sup>o</sup>. les douleurs vives, 8<sup>o</sup>. les folies, 9<sup>o</sup>. les évacuations immodérées, 10<sup>o</sup>. les cachexies.

Notre Auteur a été assez heureux de trouver assez de faits pour établir que l'électricité peut convenir dans tous ces cas. On sera étonné de voir que l'électricité, dont la matière est semblable à celle du feu, c'est - à - dire un stimulant vif, puisse convenir, par exemple, dans les maladies inflammatoires, où il semble qu'il y a trop de chaleur, trop de feu ; mais l'étonnement cesse, lorsqu'on fait attention qu'il y a deux sortes d'électricité, l'une *positive*, l'autre *négative*, l'une qui donne la chaleur, l'autre qui la reçoit, & que c'est cette dernière qui convient dans ces sortes de maux. Du reste, cette seconde partie, qui est celle dont le suffrage de l'Académie de Lyon garantit & assure le succès, nous a paru très-bien faite, remplie de recherches & de faits curieux & intéressans. On trouve encore des observations suivies jour par jour sur l'influence des points lunaires dans quelques maladies, &c. C'est en général un traité qui mérite d'être recherché & qui fait honneur à son auteur.

De l'Imp. de la Veuve B A L L A R D & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.

N°. 45.

ANNÉE 1780.

## GAZETTE DE SANTÉ,

*Du Dimanche 5 Novembre.*

**L E T T R E aux Auteurs de la Gazette de Santé, au sujet d'une préendue nouvelle poudre antivénérienne.**

**I**l est bien étonnant, MM., qu'on fasse tous les jours des efforts pour trouver des remèdes nouveaux ou pour en remettre d'anciens en vigueur, dans la vue d'opérer la guérison d'une maladie, qui est la seule pour laquelle la Médecine se félicite d'avoir un spécifique assuré, je veux parler des maux vénériens. En effet, à peine y a-t-il une panacée oubliée qu'elle se trouve sur le champ remplacée par une autre.

Tel est le remède qu'on vient d'essayer sur des soldats attaqués de maladies vénériennes, désigné sous le nom de poudre de G. & connu pour n'être autre chose que la *Poudre de vie*, qui se trouve à la page 90 d'un Livre imprimé en 1763, qui a pour titre, *Dictionnaire Médicinal*, à Paris, chez d'Houry. Comme mon objet n'est pas d'examiner aujourd'hui si cette poudre est efficace, ni dans qu'elles circonstances elle peut convenir, je me bornerai à vous donner ici les doses des ingrédients de ce remède, & l'extrait du procédé décrit dans l'ouvrage que je viens d'indiquer.

*Composition de la poudre de vie.*

Prenez mercure revivifié du cinabre ou du sublimé-corrosif, & passé par une peau de chamois, deux onces.

Eau-forte double, deux onces.

Sel marin gris ou sel de cuisine ordi-

naire, décrépit sur une pele presque rouge & broyé, demi-once.

Mettez le sel marin avec l'eau forte dans une bouteille de verre. Remuez le mélange jusqu'à ce que le sel soit presque tout fondu. (Il faut se garantir de la vapeur qui est très-nuisible). Versez doucement cette liqueur, mais sans le marc qui a resté au fond, sur le mercure que vous aurez mis dans une bouteille de verre, de deux ou trois pintes. Remuez le mélange jusqu'à ce que vous voyez une fumée rouge sortir de la bouteille à plein gouleau. Alors, mettez cette bouteille dans la boucher sous une cheminée où vous laisserez reposer la liqueur vingt-quatre heures.

Au bout de ce temps, versez cette liqueur sur une dissolution de sel marin, (une poignée de sel sur environ une pinte d'eau) & de maniere à ne rien laisser dans la bouteille, dont on rince le fond avec un peu d'eau. Laissez reposer encore le tout pendant vingt-quatre heures; après ce temps, versez par inclinaison l'eau qui furnage la poudre blanche qui doit être au fond de la bouteille. Remettez de nouvelle eau; brouillez le tout; laissez-le reposer pendant trois heures, & videz l'eau qui furnage. Répétez la même opération & réitez ces lotions jusqu'à douze fois, en observant de mettre trois heures d'intervalle de l'une à l'autre.

Après la 12e. lotion, versez le mercure ainsi préparé dans une écuelle de terre, & faites le sécher sur les cendres chaudes, en observant qu'il ne bouille pas, & en remuant avec une spatule de bois. Lors-

qu'il est bien sec & sans grumeaux, on y verse dessus de l'eau de la Reine de Hongrie ou de l'eau des Carmes, ou bien de l'esprit de vin bien déphlegmé; on y met le feu avec du papier, & on remue la matière avec un bâton de cannelle un peu long, jusqu'à ce que la flamme s'éteigne. On répète cette opération trois fois & la poudre est parfaite, On la garde dans des flacons de verre.

L'Auteur dit que la dose de cette poudre est de 14 grains pour les adultes, & de 5 ou 6 pour les enfans qui ont des obstructions, des convulsions ou des vers; qu'elle convient dans les fievres intermittentes, les écrouelles, les vieux ulcères, le cancer, l'épilepsie & les maux vénériens.

Cette poudre préparée ainsi est d'un gris cendré & quelquefois avec une teinte jaune, mais on conçoit combien il est aisé de lui donner une nuance plus ou moins forte de ces couleurs, en faisant brûler dessus plus ou moins de cannelle dont le charbon la colore.

J'ai l'honneur d'être, &c. DESBOIS DE ROCHEFORT, D.R. de la Faculté de Médecine de Paris.

*Réponse aux critiques qu'on a faites au sujet de l'observation sur une hernie, insérée dans le numero 26 de la Gazette de Santé, par M. LE RAY, Chirurgien à Couëron.*

Des réflexions de M. Marigues, insérées dans le N°. 26, & des observations de M. Lacroix N°. 34, on peut conclure un fait qui paraît incontestable, c'est que dans bien des cas où la valvule du cœcum est dérangée de son état naturel, un lavement peut passer outre. Mais en conclure que la valvule est une limite qu'on a gratuitement assignée aux lavemens, comme l'avance M. Perey, N°. 30, & regarder comme chimérique la sortie d'un gros intestin par l'anneau, ou l'arcade crurale; ce sont des conséquences qui ne peuvent être tirées que par M. Perey. Il s'en tient cependant comme de principes fondamentaux pour répandre à ce qu'il dit, la lumière & la vérité sur les endroits de mon mémoire qui en sont dépourvus. Je suis très-étonné que ce Chirurgien ait porté un jugement précipité sur des questions que les personnes les plus éclairées regardoient au moins comme problématiques. Il faut croire

qu'une autre fois il sera moins tranchant dans ses décisions.

Je ne dissimulerai pas que j'ai pu me tromper dans l'exemple de la hernie avec gangrene rapporté dans le N°. 16. Aussi l'avois-je regardé comme un fait extraordinaire qui me donnoit lieu de penser que dans l'observation rapportée par M. Marigues, un gros intestin auroit pu être pincé, puisque c'étoit du côté gauche.

Quoiqu'il en soit du sentiment de M. Lacroix, & de la critique de M. Perey; il me reste toujours le doute si ce n'étoit pas un gros intestin qui étoit perforé, en me rappelant la grandeur de l'ouverture qui étoit aussi grande que s'il y eût eu tout le diamètre d'un intestin grêle. Quoique le cœcum soit peu volumineux, sa sortie sous l'arcade crurale dans le cas de constipation, & lorsqu'il est dilaté par l'air n'est pas plus difficile à concevoir que celle de la vessie, de la rate, dont on a des exemples dans plusieurs Auteurs, entr'autres dans Fabricius Hilidanus.

M. Perey dit qu'une hernie crurale ou inguinale formée par un gros intestin, feroit un phénomène nouveau. C'est un fait avancé contre le sentiment de tous les Auteurs qui ont traité des hernies. Si j'ai suivi leurs traces, c'est que j'en ai vu un exemple, dont voici l'histoire.

Un homme âgé de 65 ans, portoit depuis plusieurs années une hernie inguinale du côté gauche, qui dans les premières années étoit fort petite, rentrant toujours difficilement. Dans les dernières années, l'intestin étoit parvenu à descendre dans les bourses, de la longueur de près de 5 pouces. Il rentrait quelquefois assez facilement, lorsqu'il étoit au lit. Un jour revenant d'une foire, à cheval, en se mettant au lit, il trouva sa tumeur plus grosse que de coutume. Il fit les tentatives ordinaires pour faire rentrer l'intestin, mais sans succès, jusqu'au lendemain, où le vomissement commença. Il appella le Chirurgien du lieu, qui tenta la réduction inutilement pendant cinq jours. Il fit usage de cataplasmes, de lavemens, de bains. Les parents voyant que le malade étoit toujours dans le même état, m'envoyèrent chercher deux jours après (c'étoit le 8e. de sa maladie) sans me dire qu'ils avoient eu un autre Chirurgien. En arrivant, je trouvai que l'intestin étoit prolongé dans

les bourses, non en paquet, mais comme une grosse corde molle. Je pouvois placer mes doigts dans le pli de l'intestin en faisant obéir les bouties. Le malade recevoit en partie les lavemens; il vomissoit tout ce qu'il prenoit, à l'exception quelquefois d'un peu de vin, & d'autre fois d'un peu de lait froid. Ce qu'il rendoit lui paroisoit amer. Il avoit des borborigmes. La tumeur n'étoit pas sensible; le ventre étoit un peu dououreux; mais une saignée calma les douleurs. Je fis toute sorte de tentatives pour la réduction; j'employai la compression, les lavemens de tabac, le sel d'Epsom &c. Comme le malade s'affoiblissloit, que le ventre devenoit rendu; la tumeur ne rentrant point, je me décidai à l'opération le 10<sup>e</sup>. jour, en faisant appeler le Chirurg. qui avoit vu d'abord le malade.

Après l'ouverture du sac, nous reconnîmes une portion du colon, celle qui forme le S, prolongée de la longueur de près de cinq pouces, ce qui faisoit plus de dix pouces d'intestin qui étoit distinct par les bandes, le petit épiploon, le cul-de-sac. Nous en fimes la réduction, & une heure après le malade rendit une grande quantité de matières en partie durcies. Il fut bientôt rétabli.

*Remarques sur cette observation.*

Pour qu'une pareille hernie ait lieu, faut-il absolument dans le sujet une disposition extraordinaire, comme le dit M. Perey? Ne fait-on pas que dans bien des sujets les SS du colon se prolongent quelquefois, surtout lorsque le corps est fléchi en avant.

M. Perey dira peut-être qu'il ne paraît jamais une partie du colon assez longue pour sortir de la longueur de plus de cinq pouces. Mais n'est-il pas possible que dans un prolongement qui se fait lentement, le méscolon prête dans certaines attitudes, & permette enfin la chute & l'issue de l'intestin à ce point?

D'après ces réflexions, avois - je tort de penser qu'on a lieu de soupçonner la présence d'un gros intestin pincé sous l'arcade, surtout s'il n'y a pas d'épiploon, si la tumeur est plus grosse qu'une noix, & si le cours des matières par l'anus n'est pas interrompu.

Le sujet de mon observation ne vomissoit qu'un peu de bile. Si la valvule n'eût été qu'une limite gratuitement assignée aux lavemens, comme le dit M. Perey, ce sujet n'auroit-il pas vomi

des matières qui auroient eu l'odeur des matières fécales.

M. Perey croit être fondé dans son opinion sur ce qu'il a fait passer des lavemens dans les intestins grêles sur le cadavre. M. Faget avoit également réussi sur le cadavre; mais sur le sujet vivant il n'a pu vaincre l'obstacle formé par cette barrière, ce qui n'est pas difficile à croire, puisqu'elle fait, outre la fonction de valvule, celle des sphincters, qui n'ont d'action que sur le vivant. Les deux observations qu'il cite, où les lavemens sortoient par les intestins grêles, ne sont pas concluantes, parce que les sujets peuvent avoir la valvule dérangée, soit par le tiraillement de l'iléum à l'endroit de l'étranglement, soit par quelque adhérence, comme dans l'exemple cité par M. Lacroix, où le cœcum étoit retrécí.

J'ai fait deux expériences sur des chats vivans, en leur coupant l'intestin iléum à deux doigts du cœcum. J'ai ensuite injecté de l'eau tiède par l'anus. Je n'ai pu parvenir à faire passer le liquide au-delà de la valvule, qu'en comprimant le cœcum doucement en divers sens, & une fois dans une secousse convulsive. C'étoit en forçant extraordinairement l'obstacle, ce qu'un homme en santé ne pourroit souffrir. Lorsque la liqueur passoit par la plaie, ce n'étoit pas goutte à goutte, mais par jets.

Si je n'ai pas saigné la femme qui a fait le sujet de ma 2<sup>e</sup>. observation & l'objet de la critique de M. Perey; ce n'est pas que j'ignore que la saignée ne puisse étre avantageuse dans ce cas, mais je doute que les ménstrues n'en eussent été dérangées; & s'il a une maladie semblable à traiter dans les mêmes circonstance, & que l'étranglement ne dépende que d'une adhérence, je lui conseille de respecter la nature comme j'ai fait. Il aura un pareil succès. S'il s'écarte de ce principe, il courra risque de faire plus de mal que de bien.

*Aux Auteurs de la Gazette de Santé,  
sur la taille par le haut appareil.*

Comme vous vous êtes fait une loi volontaire, MM., de vous intéresser à la conservation de l'espèce humaine, je me fais un devoir de mon côté d'y contribuer par le même motif & de vous instruire des progrès dont j'ai été témoin dans l'art de guérir. Vous vous rappelle-

rez aisément l'extrait que vous fites dans la Gazette de Santé an. 1779, d'un ouvrage qui a pour titre : *Nouvelle méthode de tirer la pierre par le haut appareil dans la taillé, sans aucune collection de fluide pour tendre la vessie, dans l'un & l'autre sexe.* Vous y avez dû observer qu'on y rapporte l'exemple de 46 sujets en femmes taillées par cette méthode, dans le nombre desquelles on en cite depuis l'âge de deux ans & demi, jusqu'à celui de 72 ; & parmi les hommes, trente-six sujets de tout âge, taillés de même.

Le Frere Côme, à qui l'Art doit cette espèce de découverte d'ouvrir la vessie sans collection de fluide, peut joindre à ce nombre de 46 femmes, dont la dernière opérée étoit dans sa liste, publiée en 1779, du 2 Novembre 1778, douze observations nouvelles faites sur autant de sujets de ce sexe taillés de la même manière. Au nombre des hommes taillés ainsi, il peut en ajouter six autres, ce qui fait monter sa liste à 42. Mais parmi ces derniers, il vient d'en tailler & guérir quatre des plus remarquables & dont la cure mérite d'être connue. Il y a deux hommes & deux femmes.

Le premier sujet est la veuve Donneri, âgée de 58 ans, mariée deux fois, & mère de plusieurs enfans. Cette femme souffroit depuis longues années & avoit une incontinence d'urine avec un tressime très-fréquent & douloureux. Elle étoit réduite à l'impossibilité de marcher & de faire le moindre exercice. Dans cet état, elle a été transportée à Paris, sur une petite charrette ou cariole matelassée. On s'affura de son état. La pierre parut très-volumineuse, remplissant toute la capacité de la vessie dont elle défendoit l'entrée d'une sonde médiocre. Elle fut opérée le 5 Octobre 1780. Après l'ouverture de la ligne blanche & de la vessie, on s'apperçut que le corps de la vessie étoit collé, par sa surface interne, si exactement à celle de la pierre qui étoit raboteuse, qu'elle patoiffoit inseparable. Il fut très-difficile de pouvoir y glisser les pinces d'une tenette ou forceps fort mince, pour l'embrasser & la soulever en l'ammenant à foi dans la vue d'en dépoiller la vessie qui patoiffoit toute saignante lorsqu'on la séparoit de la pierre. Cette malade a été

guérie en cinq semaines, sans avoir eu le plus léger mouvement de fièvre, & retient aujourd'hui ses urines comme si elle n'avoit jamais eu de mal. Sa pierre fort spongieuse pese sept onces & demi ; mais à la vue on auroit estimé qu'elle pesoit 12 onces.

La seconde malade, Madame Vifar, âgée de 78 ans, demeurant à Auteuil près Paris, a été opérée le 17 Octobre 1780. Elle a été guérie en 15 jours, quoiqu'elle parut exténuée tant par l'âge avancé que par des souffrances continues que lui causoit une pierre tuberculeuse comme une truffe en plusieurs endroits de sa superficie, très-dure & du volume d'un gros œuf de poule. Elle étoit du genre des pierres qu'on nomme communément *murales*. La malade n'a éprouvé aucune espèce d'accident ni de mouvement de fièvre. Son incontinence d'urine a cessé avec la cure en moins de trois semaines. Elle forme la 58e. de la liste du Frere Côme.

Le troisième sujet est M. de Genest, âgé de 81 ans, Prêtre & Doyen du Clergé de la paroisse S. Paul à Paris. Il a été taillé le 26 Août 1780, par le haut appareil à cause de son grand âge. On lui a trouvé deux pierres, chacune du volume d'un maron ordinaire. Il a été parfaitement guéri en 26 jours.

Le quatrième sujet est un pere de famille âgé de 68 ans : c'est M. Auvry de S. Denis. Il a été taillé par le haut appareil le 20 Novembre 1780, & délivré de deux pierres, dont l'une étoit grosse comme un maron, figurée en batteau, & l'autre du volume d'un œuf de poule d'inde, aplatie & ovale. Il est hors de tout danger & entrain de guérison.

J'espere, MM., que ceux qui s'intéressent au soulagement de l'humanité & aux progrès de l'Art, ne verront point avec indifférence le tableau des cures & des succès obtenus par cette nouvelle manière d'opérer du Frere Côme. Je ne parle point d'ailleurs de ses charités qui le rendent cher & recommandable à tous les hommes. Je serois au comble de mes vœux, si je voyois sa méthode généralement adoptée par MM. les Chirurgiens.

J'ai l'honneur d'être, &c. GRAULLE,  
élève en Chirurgie.

On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette, d'adresser leurs lettres & leurs paquets, francs de port, au sieur MÉQUIGNON, Lib. rue des Cordeliers, chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année, est de 9 liv. 12 sols, port franc par toute le Royaume.

N° 46.

ANNÉE 1780.

## GAZETTE DE SANTÉ,

*Du Dimanche 12 Novembre.*

**L E T T R E aux Auteurs de la Gazette de Santé, sur l'abus & le danger de la Taille en deux temps.**

**I**l y a déjà plusieurs années, MM. qu'on s'efforce, dans les écoles de Chirurgie en France, d'établir à titre de principe de pratique dans la Lithotomie, qu'il est préférable de diviser cette opération en plusieurs temps, c'est-à-dire, de ne point tenter l'extraction du calcul le même jour qu'on fait l'incision, à moins que ce calcul ne se présente comme de lui-même dans l'instant de l'opération, &c de renvoyer l'extraction à quelques jours de distance pour que la suppuration de la plaie favorise le passage de la pierre.

On cite Franco, ancien Lithotomiste, comme l'Auteur de cette découverte dont on exalte la sagesse & qu'on renouvelle dans ces derniers temps. Malgré l'extraordinaire distance de l'époque de cette découverte, déjà oubliée, jusqu'à nos jours, tous les Lithotomistes attentifs & expérimentés ont toujours regardé comme un accident très-fâcheux d'avoir été obligés de se retirer, après l'opération, sans avoir extrait le calcul, soit en entier, soit même les fragmens, lorsqu'il s'étoit brisé.

Néanmoins, cette doctrine enseignée dans la Capitale, gagne les provinces, & il est important de désabuser les élèves sur cette méthode. Un Auteur de Dijon n'a pas fait difficulté d'en publier les avantages; il cite même des expériences d'après lui-même. On produit divers

instrumens pour cette incision préliminaire. Il en est qui s'en tiennent au cystotome de M. le Cat; d'autres y ajoutent en partie celui de M. Pouteau de Lyon; mais le goût dominant adopté par quelques Lithotomistes de la Capitale est le gorgeret tranchant par l'un de ses bords, inventé par le célèbre Haukins, Chirurgien du Roi d'Angleterre.

Je n'examinetai point quels sont les instrumens qui méritent la préférence. Je me bornerai à faire voir combien cette méthode est vicieuse en elle-même, quoique l'espèce d'instrument tranchant puisse y contribuer.

Je vais citer pour certains & incontestables quelques faits qui autoriseront ma réclamation contre l'erreur que je me suis proposé de combattre, avant de finir cette lettre.

Il y a environ dix ans que M. Duvalon, Chevalier de S. Louis, qui logeait rue du Champ-Fleuri, à Paris, à l'Hôtel d'Anghien, fut taillé le 28 Octobre (Fête de S. Simon). Sa pierre se brisa; l'Opérateur remit aux jours suivans le soin de la retirer pour faire l'opération de la taille en plusieurs temps. Le malade très-robuste & bien constitué, eut le bonheur de guérir.

Voilà l'exemple d'une opération, forcée ou méditée, qu'on propose pour modèle à suivre dans la suite. Mais il s'en faut bien qu'on ait été toujours aussi heureux. Le 13 Novembre 1778, on tailla M. Havard, Chanoine régulier de Sainte Geneviève, âgé de 55 ans, sans lui tirer de pierre. L'extraction fut remise

à un autre temps; mais toutes les tentatives furent inutiles; le malade y succomba le 25 du même mois. Il fut ouvert & on trouva la pierre dans la vessie.

Vers la fin de cette même année 1778, ou au commencement de la suivante, on en a été taillé un autre dans la salle de l'Infirmerie fondée par le Roi au Collège de l'Ecole de Chirurgie à Paris, dont on ne tira point la pierre. Cette extraction fut renvoyée à un autre moment; mais le malade mourut. Le corps fut ouvert, & la pierre fut trouvée sans adhérence dans la vessie. On tient ce fait d'un Maître en Chirurgie qui ouvrit lui-même ce corps, & qui l'a dit publiquement à ses nombreux élèves qui font des cours chez lui.

Le 22 Juin 1779, M. le Baron d'Ecland fut opéré en Franche-Comté dans son château, à quelque distance de Besançon, par un Lithotomiste d'une Capitale de province, qui est dans le même système de faire cette opération en plusieurs temps. Il ne tira point de pierre le jour de l'incision; l'extraction fut remise à quelques jours; alors il tira quelques fragmens, & laissa la partie principale du corps étranger pour y retourner dans un autre temps. Mais le malade mourut le 2 Juillet suivant.

M. le Comte de Marcouville, âgé de 52 ans, a été taillé le 29 Juin 1780. On ne tira point de pierre le premier jour; l'extraction fut remise à un autre temps où l'on ne réussit pas mieux; la mort du sujet qui survint le 24 suivant, dispensa d'autres tentatives. Le corps fut ouvert, & la pierre fut trouvée libre dans la vessie.

M. Douesan, Négotiant à Tours, fut taillé à Paris, chez M. Rouleau, son ami, quai d'Anjou, Isle S. Louis, le 7 Juillet suivant. On lui laissa également la pierre dans l'espérance des circonstances plus favorables; mais il mourut le 14 suivant. On ignore s'il fut fait d'autres tentatives. Le corps fut ouvert, & la pierre trouvée très-libre dans la vessie. On assure que ce malade fut très-affecté de ne point voir sa pierre, après avoir souffert l'opération, & qu'il répéta plusieurs fois, je n'en reviendrai point.

Je tiens d'une personne digne de foi, qu'elle a été témoin d'un semblable fait arrivé à M. Havard de Jullly en 1740, auquel un célèbre Lithotomiste, après avoir tiré une pierre en l'opérant, en

laissa une autre qu'il devoit extraire quelques jours après, (quoiqu'alors la méthode en plusieurs temps ne fut point reconnue pour être fondée sur les bons principes de pratique). Ce malade, comme le précédent, ne cessa de répéter après chaque pansement, deux fois le jour, & en soupirant profondément, encore une pierre! ce qui dura jusqu'à sa mort arrivée le dixième jour de l'opération. Il fut ouvert, & on ne trouva pas d'autre cause de mort; ce qui fit dire à celui qui l'avoit opéré, que ce sujet étoit mort de peur.

Quand il n'y auroit que ces deux exemples, en faudroit-il davantage pour rejeter à jamais une pareille méthode? Un malheureux malade pierreux n'est-il pas assez à plaindre de subir cette opération une fois, & le Lithotomiste assez humilié d'être obligé de retourner à la charge une seconde ou plusieurs fois, par des circonstances quelquefois inévitables, sans en faire un point de doctrine & de pratique nécessaire.

On assure que l'ouverture de la vessie de M. Douesan, lorsqu'on l'ouvrit, parut si médiocre qu'elle fit douter aux assistants de l'entrée des instrumens dans sa capacité. Cette médiocrité d'ouverture fut remarquée de même dans la vessie de celui qui mourut à l'Infirmerie de l'Ecole de Chirurgie, quoiqu'on y fut revenu le dixième jour de l'opération. Or, si c'est ce gorgeret venu d'un pays étranger, ou bien la situation inclinée du malade & la taille en plusieurs temps, pratiquée dans l'Ecole de France qui ont failli, comment, après de tels faits qui se sont suivis de si près, des Lithotomistes impartiaux pourroient-ils avoir recours à aucun de ces moyens? On fait que dans l'opération de M. le Baron d'Ecland, l'Opérateur s'est servi du gorgeret cystitome de M. le Cat.

L'erreur sur cette taille en deux & trois temps, a tellement gagné dans les Ecoles, qu'elle est également préconisée dans le 2e. volume in-4°, nouvellement publié des mémoires de la Société Royale de Médecine, page 248. On y rapporte, d'après M. Beauvais de Préau, Correspondant de cette Société, à Orléans, qu'au mois de Juin 1770, on tailla en deux temps, à trois lieues de Bourges, une jeune fille domestique de 16 ans, attaquée de la pierre depuis environ deux ans; mais on y laisse à deviner quel

a été le succès de cette opération. A la page 532 du même ouvrage, on y exalte aussi l'incision conique pour extraire la pierre de la vessie, & dont la pointe du cosne est au col de cet organe & la bâle au périné. » Telle est la maniere, dit l'Auteur, aussi simple que certaine de préparer une isthme au calcul. »

L'idée de ce cosne, pour former le trajet de la plaie, ne peut tout au plus se concilier qu'avec les téguments du périné; l'étendre au-delà, au lieu d'une section uniforme de tout le trajet de la plaie, ne seroit-ce pas croupir encore dans l'ancienne ignorance & s'exposer au déchirement forcé & pernicieux, pour ne rien dire de plus, du col de la vessie & des prostates par le grand appareil, plutôt que de les en préserver par une incision plus ou moins ample relativement au volume présumé du corps qui doit y passer.

#### *Remarque importante.*

On cite Franco pour l'inventeur de la taille en deux temps, comme il s'en flatte lui-même. Mais l'erreur de cette doctrine ne vient-elle pas plutôt de la situation dans un plan incliné que presque tous les Lithotomistes ont donné au malade pour le tailler. J'ai observé constamment que tous les Lithotomistes que j'ai suivis tant à Paris qu'ailleurs, ont placé le patient, pour ce moment, dans une situation plus perpendiculaire qu'horizontale, c'est-à-dire, dont la pente forme un angle d'environ 45 degrés, sur une table préparée exprès. On conçoit aisément que les extrémités du sujet dont on assujettit les mains & les pieds, font courber alors le tronc du corps en devant & forcent le paquet intestinal, qui flotte dans la cavité du bas-ventre, à se porter contre le corps de la vessie, qui se vide de son urine, s'il s'y en trouve, dans le moment que l'incision l'ouvre. Les cris du malade joints à cette impulsion des intestins poussent le fond de la vessie qui se présente à l'ouverture interne de la plaie. Si la pierre plus ou moins volumineuse ne dévance pas dans cet instant le fond de la vessie à l'ouverture interne de la plaie, & qu'elle se rencontre plutôt dans les côtés où elle se trouve fortement comprimée & retenue par la même force d'impulsion; l'Opérateur qui n'a que la ligne droite pour sa tenette, la cherche inutilement

& d'autant plus inutilement, qu'il ne peut ouvrir les pinces de cet instrument sans morceler ou blesser un paquet flexible qui s'y glisse & qui les suit toujours partout, dans les différens sens qu'on leur donne. Ce paquet s'oppose capitamment à la recherche & même à la prise de la pierre, quand même cet infiltrément la rencontreroit.

Il s'ensuit de cette difficulté, qui paraît insurmontable dans ce moment, que l'Opérateur se rebute alors & se laisse d'une longueur qui excède son malade; il prend le parti de le délier & de le coucher dans son lit avec l'espérance qu'on sera plus heureux une autre fois, c'est-à-dire que qu'un des jours suivans. Ce jour désiré arrive en effet. L'Opérateur retourne à la charge sans déplacer le malade, qui reste couché horizontalement sur son dos; il cherche la pierre, qui se trouve d'abord; il la saisit & la tire dans l'instant. Ce procédé, qui a paru très-facile, a fait illusion en même temps à l'Opérateur; il s'est flatté qu'il devoit cette facilité à ses retards, au lieu de la rapporter à sa véritable cause, à la situation horizontale qui laisse les intestins à leur place, & la vessie en possession de la sienne, qui permettoit à la pierre de tomber par son propre poids à la partie la plus déclive de la vessie qui se présente à l'embouchure de la plaie.

Vu cette facilité de rencontrer la pierre & de l'extraire, l'Ecole de Chirurgie de France dans ces derniers temps, a cru qu'on devoit attribuer cette espece de triomphe à la pluralité des temps, sans faire attention que la difficulté de l'extraire d'abord n'étoit due qu'à la position inclinée du sujet pendant l'opération, &c. (1)

Le Lecteur, curieux de trouver plus de détails au sujet de la situation du malade, dans ce cas, peut consulter le *Recueil des pieces importantes sur la Taille*, chez d'Houry, Lib. Imprimeur, rue de la Vieille-Boucherie, page 186 & suiv.

*Sigé, de Cambon*, Chirurgien du corps de feu Son Altesse Royale Mademoiselle Princesse, & actuellement son Pensionnaire, à Mons.

(1) Note des Rédacteurs. Ce principe simple nous paroît mériter toute l'attention des gens de l'Art. Il arrive souvent que la guérison de plus grands maux ne dépend que d'une circonstance d'une simplicité qui étonne, qui ne semble rien, & qui fait tout.

## NOUVELLES EN MÉDECINE.

M. Sallin, Doct. Régent de la Faculté de Médecine de Paris, a prononcé pour l'ouverture d'un cours de Physiologie & de Pathologie, un discours dont le sujet étoit la maniere d'étudier Hippocrate<sup>(1)</sup>. Ce discours, dans lequel cet habile Médecin a fait voir la nécessité de joindre aux devoirs de la profession les principes & la pratique d'une saine morale, a fait la plus vive sensation sur l'esprit de ses Auditeurs. On y a admis tout le serment que faisoit faire Hippocrate à ses élèves, lorsqu'il les initioit dans les mystères sacrés de l'Art, & que M. Sallin a rapporté en entier au commencement de son discours. En effet, il y a peu de choses écrites qui aient autant de dignité, qui renferment une morale plus pure, des sentiments plus dignes d'une profession telle que la Médecine. Ce serment qu'on devroit de temps en temps remettre sous les yeux, & consigner même dans les statuts de la Faculté, est fait pour servir de modèle en tout temps. En voici le début.

» Je jure par Appollon, le Dieu de la Médecine, par Esculape & ses filles Panacée & Hygée; je prends tous les Dieux & Déesses à témoins, que j'observerai en entier ce que j'affirme aujourd'hui & atteste par écrit. J'aurai de la vénération & de la reconnoissance pour le maître qui m'a appris l'art de guérir; je le regarderai toujours comme un pere, & je lui ferai dévoué en toute occasion, ainsi qu'à ses descendants, auxquels je promets de rendre gratuitement le même service que j'ai reçu, &c.

Le reste du serment a pour objet la pratique des principaux devoirs des gens de l'Art auprès des malades, & des vertus capables de rendre un Médecin recommandable, telles que la candeur, la bonne foi, la probité, la discréption, la décence, la modestie, les bonnes mœurs, &c. &c.

(1) Ce discours a été prononcé le 26 Novembre. On prie le Lecteur de ne point faire attention à la date de la Gazette, qui est en retard, & de s'en tenir à celles qui peuvent être indiquées dans le corps de la feuille. Cette remarque est d'autant plus nécessaire, que dans la Gazette qui précède celle ci, il y a des événemens postérieurs à la date de la feuille, qu'on doit toujours indiquer par le n<sup>e</sup> mero.

De l'Imp. de la Veuve BA LLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.

## LIVRES NOUVEAUX.

*Dictionnaire de Physique*, par M. SIGAUD DE LAFOND, Professeur de physique expérimentale & Membre de plusieurs Académies. A Paris, rue & Hôtel Serpente, 1781. 4 vol. in-8°. avec fig. Prix 20 liv. broché, 24 liv. relié.

M. Sigaud de Lafond s'étoit déjà fait connoître par Plusieurs écrits estimés sur la physique. Il a cru obliger le public de réunir dans un Dictionnaire les diverses connaissances & découvertes modernes sur cet objet, & nous sommes persuadés qu'il y a réussi. En effet, personne n'étoit mieux en état que ce Physicien, de rendre intéressans & palpables une infinité de faits curieux & nouveaux, qu'il a vérifiés lui-même & qui sont aujourd'hui l'objet de la curiosité d'une infinité de personnes. L'examen de plusieurs objets d'histoire naturelle, celui des météores, des gas, les phénomènes de l'aimant, de l'électricité, ceux qu'offre la torpille, &c. sont comme on le présume bien, les principaux articles de ce Dictionnaire, & forment autant de sujets d'admiration & de recherches pour les Physiciens. L'Auteur a puisé dans les meilleures sources, comme l'indication des écrits qu'il cite le prouve. Il ne nous est pas possible, vu nos bornes, de donner même une idée de cet ouvrage; mais nous ne pouvons nous empêcher de témoigner notre surprise de ce que les Physiciens de nos jours paroissent dédaigner les connaissances des anciens sur plusieurs points même les plus intéressans de la physique. Nous ne citerons qu'un exemple, celui de l'électricité.

Il paraît qu'elle ne leur a pas été entièrement inconnue, du moins si l'on en juge par l'usage qu'ils favoient faire des conducteurs de l'électricité & par le talent qu'ils avoient de se défendre de la foudre & de l'attirer. Ce dernier moyen étoit connu des anciens Romains, & fut mis plusieurs fois en usage par leurs premiers Rois, par Numa, Porsenna &c; & l'histoire porte que Tullus Hostilius ayant voulu les imiter, fut frappé de la foudre<sup>(1)</sup>. C'étoit celle que les Romains appelleroient Jupiter elicius, & qui a fait dire à Ovide,

*Eliciunt calo te, Jupiter! undē minores  
Nunc quoque te celebrant eliciumque vocant.*

(1) Voy. Pline, hist. nat. Liv. II, chap. 53 & suivants.

N°. 47.

ANNÉE 1780.

## GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 29 Novembre.

*Aux Auteurs de la Gazette de Santé, par M. MITTIE, D. R. de la Fac, Paris le 29 Novembre 1780.*

PERMETTEZ-MOI, MM., de vous témoigner ma surprise du jugement que vous avez porté de mon aïtiologie de la salivation, dans la Gazette de Santé du 22 de ce mois, où vous rendez compte des réflexions de M. Fabre, Professeur Roy, du Collège de Chirurgie, sur mes divers ouvrages.

Le désir que vous devez avoir, MM., de ne point passer pour donner au public votre opinion avec légèreté & partialité sur les ouvrages nouveaux, vous engagera sans doute à revoir mon travail, sans prévention, & à revenir sur votre jugement. Je le désire autant pour vous, MM., que pour l'utilité publique.

En attendant ma réponse à MM. Fabre & Croharé, dans la crainte que les personnes peu instruites en Chymie, dupes de l'affirmation fausse de M. Croharé, ne se préviennent contre mon ouvrage, & craignant aussi que vous-même, MM., ne partagiez le reproche que mérite l'erreur de M. Croharé, j'ai cru devoir la relever,

M. Croharé nie l'existence de l'acide phosphorique dans l'économie animale. Cet acide sert de base à mon hypothèse de l'aïtiologie de la salivation; il conclut qu'elle est fausse, & prétend que l'acide phosphorique, que l'on retire des os ou de l'urine, n'est jamais que le produit du feu ou de la putréfaction.

Pour détruire ceux qu'il auroit in-

duits en erreur par sa fausse affirmation & par le jugement inconsidéré qu'il porte de mon aïtiologie, je me contenterai ici, pour infirmer ce qu'il avance avec tant d'assurance, de rapporter seulement les expériences que M. Rouelle a faites sur l'urine humaine, publiées en partie dans le Journal de Médecine des mois de Novembre 1773, & d'Avril 1777, où il dit :

» L'urine fraîche distillée ou évaporée  
» à l'air libre, réduite à consistance de  
» sirop clair, mise à cristalliser; les pre-  
» miers cristaux que l'on obtient, sont  
» l'espèce particulière de sel connu par  
» les Chymistes sous le nom de sel natif  
» ou essentiel d'urine, sel fusible de  
» l'urine, sel phosphorique, sel micro-  
» cosmique; c'est celui qui contient l'a-  
» cide propre à faire le phosphore, &c.

Le précis de ces expériences est rapporté par M. Macquer dans son Dictionnaire de Chymie, dernière édition, autorité de poids qui confirme les expériences de M. Rouelle.

M. Croharé dit, qu'à l'exception du sel marin, presque aucun des autres produits recueillis par l'évaporation, la distillation & l'excitation, n'existe point & ne pouvoit exister qu'après la décomposition de l'urine qui s'altère à une chaleur de 50 ou 60 degrés, se décompose, donne de l'alkali-volatile. Cela est vrai quant à l'alkali-volatile, pour l'obtenir. Mais l'urine évaporée au degré moyen de l'eau bouillante, n'est point altérée par le feu. Réduite à consistance d'extrait, mise à cristalliser, elle ne prend point le mouvement de putré-

faction, & donne cependant du sel phosphorique. De plus, cet extrait récent lavé, étendu d'eau distillée, filtré, évaporé, donne du sel phosphorique.

Quand bien même l'affirmation de M. Croharé seroit vraie, que le feu ou la putréfaction seroit nécessaire pour obtenir le sel fusible, cela ne suffiroit pas pour nier son existence ; ce l'a indiqueroit plutôt un moyen de se le procurer. Si l'acide phosphorique n'existoit pas implicitement dans l'urine, le feu ou la putréfaction ne le produiroit pas. Il y a tant d'autres raisons & d'expériences qui prouvent le contraire de ce que M. Croharé avance si affirmativement, que je n'en dirai pas davantage, me réservant d'entrer dans des détails en répondant à M. Fabre.

Quant à mes expériences, que M. C. a répétées, il les a mal faites M. Croharé s'est servi de l'acide phosphorique retiré des os, tandis que j'ai employé l'acide phosphorique comme étant le plus pur, retiré du phosphore décomposé à l'air libre. J'ai dissous le mercure avec cet acide, combinaison qui est une de mes découvertes. J'ai obtenu un sel mercuriel le plus soluble & le plus doux de tous. Par cet acide, j'ai décomposé tous les sels mercuriels faits avec les autres acides.

Quant à la décomposition des sels mercuriels par le sel fusible de l'urine ; M. Croharé n'a suivi en aucune manière mes procédés, dont il est vrai, je n'ai pas donné la forme, le précis que j'ai publié ne le permettant pas. En attendant que je le fasse, je certifie que M. Croharé s'est trompé dans bien des choses, en a confondu d'autres, & que plusieurs de ses expériences viennent à l'appui de ce que j'ai avancé. Ses moyens sont spécieux, ses explications mauvaises & ses conséquences fausses. Je contracte ici avec M. Croharé & avec le public, l'obligation de le prouver incessamment.

Quant à sa conclusion ; M. Croharé me permettra de lui observer qu'il a outre-passé sa mission, en disant à M. Fabre : *Vous pouvez considérer maintenant l'hypothèse de M. Mittié comme un simple Roman, fait avec assez d'art. Je connois trop le danger qui peut résulter en Médecine d'une pareille illusion pour avoir hésité de vous condamner pour la détruire.*

Mon hypothèse peut être nuisible, j'en conviens, à la méthode des frictions que M. Fabre pratique. Voilà le seul

inconvénient que ses partisans de mauvaise humeur peuvent lui trouver, parce qu'elle donne à connoître les dangers attachés à l'usage du mercure ; mais d'un autre côté, cette hypothèse sera utile à toute l'Europe ; lorsqu'elle sera plus connue, elle défabusera des préjugés que l'on a sur le mercure.

Je prie M. Croharé, en supposant même que mon hypothèse soit fausse, de s'expliquer sur quoi il est fondé à dire, « qu'il connoît trop le danger qui peut résulter d'une pareille illusion », & je lui demande quels sont ces dangers. Quand on écrit sur un sujet de Médecine, c'est dans la vue ou d'instruite, ou de garantir d'erreurs dangereuses. Ainsi lorsqu'on blâme une chose sans en dire les raisons, on s'expose à la honte d'être accusé de l'inculper faussement. M. Croharé sera justement exposé à cette imputation, jusqu'à ce qu'il ait prouvé en quoi & comment mon hypothèse sur l'atrophie de la salivation peut être nuisible en Médecine.

Vous trouvez, MM., qu'il y auroit beaucoup de choses à dire dans ce conflit d'opinions. Pourquoi donc, sans aucune appréciation de mes moyens, me jugez-vous ? D'où concluez-vous, que *mon hypothèse est fausse & faite après coup* ? Quelles sont vos raisons ? Sur quel fondement le dites-vous & le croyez-vous ? Qu'entendez-vous, MM., par *faite après coup* ? Tout ce que j'ai publié est fondé sur des principes appuyés de raisonnemens, confirmés par des exemples. Pour les refuter suffit-il de dire cela est faux.

Un jugement comme le vôtre, MM., en qualité de Médecins & de Journalistes, doit être motivé, afin que le public voie qu'il est rendu avec connaissance & sans partialité.

*Nous désirerions que M. Mittié déposât dans le sein de la Faculté les découvertes qu'il peut avoir faites sur les vertus des végétaux dans le traitement des maux vénériens. Peut-on demander plus que j'ai fait ! N'ai-je pas prévenu vos désirs ? flatté de tenir à un Corps tel que la Faculté aussi distinguée par son savoir, que recommandable par son zèle, je n'ai rien eu tant à cœur que de lui plaire & de l'honorer. J'ai cru remplir son but & mes vœux en faisant imprimer le précis de ma théorie & de ma pratique. J'en ai envoyé un exemplaire à tous nos Confrères, afin que chacun en fût instruit,*

& me fit ses objections<sup>(1)</sup>. J'ai voulu aussi (mes découvertes intéressant l'humanité) qu'au moyen de cette voie, les Médecins étrangers les connaissent & en profitassent.

Je vous prie très-instamment, MM. & Confrères, de vouloir bien insérer ma lettre dans votre première Gazette. Je l'attends de votre honnêteté & des égards qu'on se doit réciproquement, alors même qu'on se combat pour des opinions contraires.

J'ai l'honneur d'être, &c. MITTÉ,  
D. R. de la Faculté de Médecine.

**RÉPONSE DES REDACTEURS.** Nous sommes un peu étonnés que M. Mittié tienne si fort à une théorie qui vraie ou fausse, (eh ! y en a-t-il une de vraie en Médecine) ne fait rien à la question essentielle & principale, qui est de savoir si la méthode végétale suffit pour guérir les maux vénériens, & doit être préférée à l'usage du mercure? C'est principalement d'après l'aveu de M. Gervaise, dont personne ne respecte plus que nous les lumières & le témoignage, & d'après celui de M. Fabre, que nous avons rendu à M. M. la justice que nous croyons lui devoir, en insinuant que sa méthode peut être très-efficace, & en l'invitant à n'en faire aucun mystère au moins vis-à-vis de sa Compagnie. Il nous répond qu'il en a assez dit, qu'il a prévenu nos désirs. Nous sommes forcés d'avouer que nous ne sommes point entièrement satisfaits à cet égard, & que s'il est permis de faire le mystérieux quelquefois vis-à-vis du public, souvent ingrat, ou plutôt de lui celer le principe par lequel on le sauve, on ne doit rien avoir de caché pour sa Compagnie. Quant à l'aithiologie de la salivation, de M. Mittié; voici une pièce qui peut servir à en faire connître la foiblesse; & nous persistons toujours à croire que sa théorie a été faite après coup, c'est-à-dire, à posteriori, comme toutes les autres. On a observé des effets, on a voulu les expliquer par un raijonnement quelconque. C'est là l'histoire de toutes les théories.

(1) Je n'ai encore reçu que des offenses, sans aucune discussion raisonnée. Cependant, j'ai la satisfaction de voir & d'apprendre que beaucoup de Médecins font de mon avis, & ont adopté ma méthode, entr'autres M. Gervaise notre confrère, qui dans l'assemblée du *prima mensis* du mois de Septembre dernier, a dit qu'il avoit traité avec succès d'après mes principes, plusieurs malades ayant des symptômes très-graves. Un de vous aussi, M. P. a été présent quand M. Gervaise m'a réitéré ses remerciemens, pour l'avoir déshabillé de son préjugé sur le mercure. Ceux qui connaissent le savoir & le caractère de M. Gervaise, ne suspecteront pas son témoignage.

*Da sel microcosmique & de la salivation; par M. LORINET, Doct. en Méd. de l'Université de Montp.*

Je viens de lire avec intérêt, la petite brochure Chirurgico-chymique de MM. Fabre & Crohaté, & je dis:

Les corps organisés sont pénétrés de forces secrètes si constamment actives, que leur maniere d'être élude la plus prompte inspection de nos sens. C'est un archée, une ame, une nature qui les crée, qui les montre, qui les dérobe. Si je demande comment le fait leur accroissement; les Physiciens me disent que leurs organes, sous un volume infiniment petit, étoient contenus & symétriquement arrangés dans le germe: & sans s'étonner du développement simultané de leurs facultés, ils assurent que leurs progrès ne sont que l'addition ou l'interposition d'une matière analogue. Si je les questionne sur la décomposition, ils ne me satisferont pas davantage. Au lieu de me montrer l'objet, au lieu de me faire observer la nature, ils me font entrer dans leurs laboratoires. Dieux ! Quel monde nouveau ! Quel arsenal ! Il faut que je dévore les productions de l'Art, que j'en sache le jargon, que j'en débrouille le chaos. On m'a donné le change.

Pour m'apprendre l'analyse des substances animales; on prend ou de la chair, ou du sang, ou des os, ou de la bile, ou du lait, ou de l'urine; on les combine, on les tourmente avec le feu, avec des liqueurs concentrées, avec des chaux, avec des sels de tous les genres. Après tous ces efforts, on s'en tient à des résultats grossiers. On en a obtenu des huiles fétides, des matières gélatineuses, fibreuses, vitreuses, des cristaux très-curieux & très-artificiels; & voilà, dit-on, ce qui circule dans les vaisseaux de l'animal vivant. Tant qu'on croira qu'il n'y a dans la nature que des éléments, qu'il n'y a dans un concert que des instruments; on fera grand cas de la Chymie mentuelle, scholaistique, académique; mais elle ne sera qu'un art vain, un art qui n'imitera point la nature, une science nominale; & l'on ignorera toujours la différence des corps, on vilipendra la Chymie philosophique.

J'admirerai, si l'on veut, les sciences de convention; mais ce qui n'est qu'instrumental & de manipulation, n'a rien

de commun avec la nature & la vie. Qu'on examine séparément les humeurs, les parties du corps vivant ; les produits chymiques ne ressemblent à rien de ce que fait la nature. Ces fruits de l'art peuvent orner un cabinet, mais ils ne représenteront rien de ce qui est. Lorsque vous avez appliqué vos menstrues violents à l'urine la plus fraîche, elle n'étoit plus urine, elle n'étoit plus du domaine de la nature. Elle étoit marquée à votre coin, l'ordre de la décomposition naturelle est troublé. Ainsi le vin n'est plus le suc de raisin, le vinaigre n'est plus le vin ; ainsi le mort n'est plus le malade : le produit même de l'analyse naturelle n'étoit pas dans l'animal lorsqu'il vivoit, lorsqu'il s'approprioit & combinoit à son profit les éléments, qu'il se revêtissoit de substance organique.

M. Croharé a bien pressenti cette vérité. L'évidence & le sens intime la présentent à l'esprit ; & comme la nature ne se dément jamais elle-même, il pouvoit se dispenser de la constater par des faits chymiques. Mais il a pris cette peine en faveur de M. Mittié, Méd. de la Faculté de Paris, qui pour expliquer la manière dont le mercure fait saliver, a eu le malheur d'imaginer que ce minéral introduit dans les humeurs, décomposoit le sel fusible de l'urine ; que l'acide phosphorique, comme le plus pesant des acides & le plus avide de phlogistique, quittoit l'alkali-fixe ou volatil pour s'unir au mercure comme au métal le plus phlogistique ; & que ce mercure animal irritant les glandes de la bouche, détermenoit la salivation.

Il m'a suffi de lire l'ouvrage fait contre la doctrine de M. Mittié, pour reconnoître en ce Médecin beaucoup d'esprit & de talent. Je répugne à croire néanmoins que ses erreurs soient de mauvaise foi, mais on l'inculpera d'une manière quelconque. Employant avec mystère dans le traitement des maladies vénériennes, une méthode qui lui est propre, il veut être novateur & faire une réforme sans rien indiquer. Décriant le plus pré-

cieux remede du règne minéral, il propose vaguement de recourir aux plantes.

Je me bornerai à rappeller à M. Mittié un principe. Les faits qui servent de base à une théorie, doivent avoir du rapport avec les phénomènes que l'on veut expliquer. Le sel fusible se trouve dans l'urine ; donc il circuloit dans le sang ; cet argument repugne. L'urine n'est pas le sang, ni dans le sang. Une même sorte de sel ne sauroit être à la fois partie constitutive & excrément.

La nouvelle étiologie de la salivation, moins faite pour l'Art que pour l'Auteur, ne pouvoit manquer d'être combattue, soit par un Chymiste, soit par un Physiologiste, soit par un Logicien. M. Croharé lui a élevé des fondemens qui ne lui convenoient pas, ou plutôt la Chymie & la nature elle-même les lui ont refusés ; oui, refusés, car l'acide phosphorique se trouve encore dans l'urine des vêrolés soumis à l'action du mercure & salivans, & ne se trouve pas dans leur salive. D'autre part, l'urine des vêrolés traités par extinction, & qui ne salivent pas, ne fournit point le sel mercuriel animal, mais le sel fusible ordinaire. Cette réfutation est directe.

Je conclus avec M. Croharé que l'acide phosphorique n'existe pas tout formé dans l'urine fraîche, non plus que l'esprit ardent dans le suc de raisin ; que ces deux corps sont le produit, l'un du feu, l'autre de la fermentation spiritueuse. Mais le sel fusible existait-il tout formé dans l'urine fraîche, il ne s'ensuivroit nullement qu'il existât dans le sang, ni dans aucune autre humeur, & que le mercure pût le rencontrer & le décomposer dans les organes de l'homme vivant. La saine physiologie réprouve cette hypothèse, & la réfute plus sûrement que ne le peut faire la Chymie. Car M. Mittié pourroit défendre sa théorie contre les opérations des Artistes qui, s'il le vouloit, lui deviendroient étrangères. C'est donc comme physiologiste que je scrute ici sa doctrine.

*La suite d' l'ordinaire prochain.*

#### AVERTISSEMENT.

MM. les Souscripteurs de la *Gazette de Santé*, dont l'abonnement expire à la fin de Décembre, sont priés de le renouveler incessamment, afin qu'il n'y ait aucun retard dans l'envoi de ces Feuilles. Le prix de la souscription est de 9 livres 12 sols pour l'année.

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.

N°. 48.

ANNÉE 1780.

## GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 26 Novembre.

*HISTOIRE de la maladie & du procès-verbal, après la taille de M. AUVRY de Saint-Denis, âgé de 68 ans (\*).*

Ce malade attaqué de la pierre depuis quelques années, le détermina à l'opération qui lui fut faite le 20 Novembre 1780. Mais il avoit reçû jadis un coup de pied de cheval sur le côté gauche de la poitrine, qui lui avoit laissé des ressentimens de douleur qui revenoient périodiquement, & dont le siège étoit vers le milieu des deux dernières vrayes côtes, & sous les deux suivantes des fausses. Depuis cette époque, il avoit fait une chute qui lui avoit causé une maladie considérable. Il paroiffoit néanmoins en état de supporter l'opération lorsqu'il se présenta pour être taillé. Comme la sonde & l'examen de son état firent connoître que sa pierre étoit volumineuse, on se détermina de préférence à l'opération par le haut appareil.

On tira d'abord une pierre du volume d'un maron de chataigner, ayant la figure d'un croissant dont la partie concave sembloit être le chaton d'une autre

(\*) Note des Rédacteurs. Cette pièce vient de nous être communiquée par le R. F. Côme. Ce respectable F. est si jaloux de la vérité, qu'il s'empressa de la faire connoître au public, aussi-tôt qu'il en a connaissance. Ce M. Auvry est le sujet de la quatrième observation rapportée dans le n°. 45. Il s'est glissé une faute d'impression dans le même n°. à la même page. On a mis Mademoiselle Vifar, Lifet, Mademoiselle Vitalte.

grossie pierre ovale & à demi-plate du volume d'un œuf de poule-d'inde à peu près. L'opération sembloit promettre le meilleur succès à tous égards ; mais du 5 au 6e. jour, le malade se plaignit d'un point de côté précisément à la partie sur laquelle avoit porté le pied du cheval lorsqu'il en reçut le coup. Aussitôt après le pouls s'éleva avec crachement de sang accompagné de difficulté de respirer, pour lequel on lui fit deux saignées qui le soulagerent. Mais le hoquet s'y joignit malgré les secours les plus appropriés. Les crachats se conservèrent rouillés & purulens, & il succomba à cet état le 4 Décembre à 8 heures du soir. Il fut ouvert le 5, on trouva ce qui suit :

L'extérieur du corps étoit dans l'état naturel.

L'ouverture du bas-ventre n'offrit rien de particulier. On ouvrit ensuite la vessie par son fonds & par l'angle postérieur de la plaie, dont tout parut bien conditionné ; quoique le corps fut très-épais par le racornissement que les pierres y avoient causé.

Le rein gauche, quoique en apparence dans l'état naturel, n'avoit que le quart du volume ordinaire, dont le tiers étoit occupé par une hydatide du volume d'une pomme d'api ; l'intérieur étoit graveleux & purulent ; le rein droit étoit dans l'état naturel, tout le reste n'avoit rien de remarquable, excepté la rate qui étoit très-molle dans toute sa substance.

Dans la poitrine, le poumon gauche étoit adhérent, à la partie qui répondait à l'endroit blessé, tant au diaphragme qu'à

la plevre , avec suppuration & gangrene. La cavité de la poitrine étoit pleine d'eau & de pus , ce qui formoit un mélange très - bourbeux. Le lobe du côté droit étoit gangrené à sa partie postérieure inférieure. Le ventricule droit du cœur occupé par un polype charnu & blanc , entrelassé dans les cordages nerveux du ventricule , lequel se prolongoit de plusieurs pouces dans l'artere pulmonaire dont il occupoit les trois quarts du diametre. Son volume en total étoit d'un des plus gros œufs de poule.

Il a paru évident que le désordre de sa poitrine & de la partie du diaphragme intéressée , avoit été la cause principale du hoquet & de la mort de ce sujet.

*A Paris , le 5 Décembre 1780 , en présence de sept témoins de la profession.*

*'Avis des Redacteurs de la Gazette de Santé.*

Si nous devons , en qualité de Médecins , faire connoître les dangers de certains remèdes ou compositions qui peuvent altérer la santé , nous devons aussi revenir sur nos pas , quand nous avons été induits en erreur , & que les informations les plus complètes nous ont fait connoître l'imposture. Alors nous ressentons une vraie satisfaction à la démasquer , à détronger le public & à rendre justice à qui elle est due. Nous nous empressons de prévenir le public , par exemple , que séduits par une lettre signée Guenon , Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier , nous l'avons insérée dans le N°. 44 de notre Gazette.

Le charlatanisme , l'ignorance & absurdités qu'on y impute au sieur Maille , Distillateur-Vinaigrer du Roi , tendroient à faire croire que ses vinaigres sont préparés avec des substances pernicieuses & que leur application au corps humain pourroit être très- nuisible à la santé.

Les reproches de différentes personnes d'une probité reconnue , nous ont déterminés à nous éclaircir plus particulièrement des imputations faites par cette lettre au sieur Maille.

Notre première démarche a eu pour objet de découvrir le sieur Guenon qui ne nous étoit connu que par sa lettre , & les qualifications qu'il a prises ; mais n'ayant pu trouver sa demeure , sa lettre nous a paru plus que suspecte , ce qui nous a engagés à nous transporter chez le Sr.

Maille , que nous avons reconnu si éloigné de vouloir tromper le public , qu'il a soumis à notre examen & à la dégustation tous les vinaigres qu'il compose , soit pour l'usage ordinaire de la table , soit comme préservatifs , soit comme moyens de propreté ; & nous croyons que ces vinaigres , quoiqu'en très-grand nombre , ne contiennent rien de contraire à la santé.

Le sieur Maille nous a paru d'ailleurs un artiste trop attentif , trop intelligent , trop circonspect pour exposer le public à des méprises ou à des emplois qui pourroient produire de mauvais effets. Il jouit au surplus d'une réputation qui doit lui être trop précieuse pour la compromettre si aisément , surtout dans un Art où la moindre imprécision peut avoir les suites les plus fâcheuses.

Il compose , il est vrai , des vinaigres métalliques ; mais ils ne sont point destinés pour le corps ; ils ne sont employés que dans les arts.

Nous croyons ne pouvoir mieux finir cet article qu'en relevant une des principales inculpations faites par M. Guenon au sieur Maille , relativement au vinaigre qu'il appelle *vinaigre à la Rouillé*. L'erreur de M. Guenon dérive de ce que l'Imprimeur de la liste des vinaigres du sieur Maille a mis un e muet à la fin du mot , au lieu d'un é fermé. Ce vinaigre n'a été nommé *vinaigre à la Rouillé* , que parce qu'un Ministre de ce nom , feu M. Rouillé , en faisoit un fréquent usage.

D'après l'éclaircissement de cette première bavure de M. Guenon , ou de celui qui auroit emprunté ce nom , on doit juger du cas qu'on doit faire des fausses imputations qu'il a répandues contre un Artiste , dont la probité & les talents répondent à la réputation qu'il s'est acquise , & qui nous a mis à portée de lui rendre la justice qu'il mérite.

*Mémoire à consulter , pour une Demoiselle âgée de 17 ans.*

La malade qui fait le sujet de ce mémoire , fut attaquée dès l'âge d'un an , d'une oppression de poitrine accompagnée de fièvre qui duroit environ 24 heures , & qui pour lors se terminoit par des vomissemens. Ces accidens suivoient à-peu-près des périodes marqués. On doit observer que cette malade avoit de la repugnance pour les liquides qu'elle vo-

missoit sitôt qu'elle les prenoit. Plus elle a avancé en âge, plus les accidens ont augmenté depuis deux ans. L'oppression est considérable; les mouvements convulsifs sont violens & la fièvre très-forte. Je l'ai vue dans cet état 48 heures. Pour lors il survenoit des vomissements qui terminoient la crise des souffrances. Dans quelques-uns de ces accidens, j'ai vu quelquefois des crachats rousâtres qui feroient soupçonner un engorgement aux poumons & qui me déterminoient quelquefois, lorsque le pouls étoit dur, à faire une saignée. Des demi-bains, des lavemens, un régime doux & humectant, voilà les remèdes que la malade a pris pendant un an, des purgatifs de temps en temps, & par fois l'ipécacuanha. Depuis un an, les règles ont voulu paraître, mais faiblement, quoiqu'elles suivent cependant des périodes marquées, ce qui faisoit espérer un grand soulagement pour la malade. Voyant le peu d'évacuation, je conseillai d'appliquer les sanguines au siège, de la purger ensuite. Je lui fis prendre les demi-bains, le lait de chevre & la teinture de mars; tout cela n'a point produit l'effet que nous attendions.

La malade vient même d'éprouver un accès. On observera qu'elle ne se plaint d'aucun malaise avant l'accès, qui la faisoit subitement pour l'ordinaire pendant le sommeil. Hors ce temps, elle jouit d'une très-bonne santé, étant bien constituée, d'un bon tempérament, aucune nourriture ne lui faisant mal, étant fort gaie, & issue d'un pere & d'une mere qui jouissent d'une parfaite santé. Elle ne ressent aucune douleur dans la poitrine que dans le moment de ses accidens.

Je prie Messieurs les Auteurs de la Gazette de Santé de vouloir bien me faire part de leur façon de penser à ce sujet.

*Signé, D R Y, Maître en Chirurgie.  
A Ervon par Mayenne, Bas-Maine,  
le 19 Novembre 1780.*

*Réponse des Redacteurs.* Il y a plusieurs choses remarquables dans cette maladie; son ancieté (elle date de la première enfance) sa ténacité, sa périodicité, l'état de parfaite santé hors le temps de l'accès & l'horreur des liquides, ou plutôt la répugnance pour les boissons, symptôme observé par Hippocrate dans quelques maladies & qui ne sauroit être confondu avec la véritable hydropholie.

En attendant des avis plus éclairés,

nous pensons que s'il est possible de remédier à cet état par des remèdes ordinaires, on ne peut y parvenir que par l'usage de l'opium combiné avec le quinquina. Les eaux de Vichy, le cauterel le changement d'air, le mariage, pourroient causer quelque révolution heureuse dans cette maladie.

*Suite de la pièce de M. LORINET,  
sur le sel microcosmique & la  
salivation.*

Les éléments qui constituent l'acide phosphorique donnent la solidité aux os, la vigueur au corps. C'est principalement des parties les plus dures, les plus animées qu'on le retire.

Or s'il est vrai, comme le dit M. Mittié, que le mercure enlève à l'économie animale un principe aussi nécessaire, comment, loin d'être regardé comme spécifiquement curatif dans les maux vénériens, loin d'avoir jamais pu les guérir, n'a-t-il pas au contraire carié lui-même les os? Comment n'a-t-il pas conjointement avec le virus syphilitique, fait l'œuvre de poison, & démolie, trituré la charpente & toute la mécanique du corps humain?

Ne faut-il pas, d'après cela, que M. Mittié révoque & abjure ses imputations contre le mercure & qu'il abandonne son étiologie.

Dans cet ouvrage, M. Fabre a eu l'intention d'établir que la salivation étoit une crise artificielle, à l'aide de laquelle se faisoit l'excrétion de la matière morbifique. Cela peut se dire à l'égard de ceux qui sont guéris par cette méthode, mais c'est le cas le plus rare. Que M. Fabre regarde comme crise toute évacuation sensible ou insensible de la matière morbifique dans les maladies chroniques comme dans les maladies aigues, je le veux avec lui; mais une crise artificielle ne juge point nécessairement la maladie, elle n'est que la crise ou l'expulsion du remède avec telle ou telle humeur qui est son véhicule, le malade n'est point sauvé. Tous les vénérés sous l'action du mercure, ou salivent, ou éprouvent par différens émonctoires tous les effets évacuans de ce métal, mais tous ne sont pas guéris. Plusieurs en salivant voyent avec horreur les symptômes s'aggraver, tandis que d'autres, sans évacuation sensible, se trouvent guéris, purifiés, délivrés du virus.

*Signé, LORINET, D. M. M.*

## LIVRES NOUVEAUX.

**OUVRES de M. Bosc DANTIC,** Docteur en Médecine, Médecin du Roi par quartier, ancien Correspondant de l'Académie Royale des Sciences &c; contenant plusieurs mémoires sur l'Art de la verrerie, sur la fayance, la poterie, l'art des forges, la minéralogie, l'électricité & la médecine. A Paris, rue &c Hôtel Serpente, 1780. 2 vol. in-12. avec fig. Prix, 6 liv. relié.

Nous n'aurions pas annoncé ce recueil des Ouvres de M. Dantic, comme on l'imagine bien, s'il ne contenoit plusieurs pieces relatives à la santé & à l'Art que nous professons. Ces pieces, dont quelques-unes ont déjà été insérées dans nos feuilles, & qu'on trouve dans le 2e. vol. de cet ouvrage, sont 1<sup>o</sup>. un examen chymique des eaux thermales de Chaudes-Aigues en Auvergne, envoyé aux Académies des Sciences de Paris & de Dijon; 2<sup>o</sup>. une lettre sur la cause des asphyxies, adressée à l'Auteur des Mémoires littéraires, critiques, &c; 3<sup>o</sup>. une lettre adressée aux Auteurs de la Gazette de Santé (ann. 1778), sur les inconveniens de la vaisselle & batterie de cuisine ordinaire; 4<sup>o</sup>. un mémoire sur la cause de la peste & des épidémies; 5<sup>o</sup>. une piece contenant une idée de deux mémoires de M. Bergmann, sur l'air - fixe & les affinités chymiques, (voy. Gaz. de Santé ann. 1778); 6<sup>o</sup>. un mémoire sur la guérison radicale & sans le secours des bandages, des hernies, par la méthode du sieur Maget (on fait que cette méthode consiste dans l'application des caustiques) 7<sup>o</sup>. un mémoire sur les différens états de l'acide dans l'économie animale. Le reste de l'ouvrage renferme plusieurs pieces, avec des notes ajoutées, sur l'art de faire & de perfectionner le verre, la fayance, la poterie, sur la maniere d'exploiter certaines mines; de classer les différentes sortes de fer &c, & parmi celles-ci la plus importante & la plus considérable, est un mémoire enrichi de notes couronné il y a plusieurs années par l'Académie Royale des Sciences sur cette question: Quels sont les moyens les plus propres à porter l'économie & la perfection dans les verreries de France? mémoire qui a fait beaucoup d'honneur à M. Dantic.

On ne peut refuser à cet Auteur, d'un mérite distingué, beaucoup de connaissances en Physique, en Chymie, & surtout dans l'art de la verrerie dont il s'est spécialement occupé. Nous croyons que ce recueil sera accueilli favorablement du public, & qu'il peut lui être extrêmement utile.

**MÉMOIRE sur l'usage des narcotiques dans les fièvres intermittentes, ou nouvelle méthode de traiter les fièvres d'accès,** par M. DUCHANOV, Doct. Régent de la Faculté de Médecine de Paris. A Paris, chez Méquignon l'ainé, Libraire, rue des Cordeliers, 1780. in-12. de 35 pages.

M. Duchanov est déjà connu dans la littérature médicale par un *Essai sur l'art dimiter les eaux minérales &c*, qui a eu du succès & dont nous avons rendu compte dans le temps. Son objet aujourd'hui est de prouver dans ce mémoire, que l'opium ou plutôt le laudanum peut être mis à côté du quinquina pour la cure des fièvres intermittentes. Il rappelle à ce sujet le même remede qu'avoit proposé dans cette vue M. Berrayat, dans le 2e. vol. des Savans étrangers. Plusieurs observations viennent à l'appui de cette nouvelle doctrine. Nous croyons que le laudanum n'est point un remede à négliger ni indifférent dans la cure d'un genre de maladies qui cedent quelquefois si difficilement au meilleur traitement. Mais il paroît en même temps très-essentiel de distinguer les especes de fièvres intermittentes où ce secours peut convenir. Il est évident, par exemple, qu'il seroit nuisible dans les fièvres intermittentes soporeuses, si dangereuses par elles-mêmes & pour lesquelles il y a un traitement connu qui réussit. Ce remede sur lequel on doit suspendre encore son jugement doit aller de pair avec celui qu'a proposé, il y a quelque temps, M. Desbois de Rochefort, D. R. de la Faculté, & qui consiste dans l'usage de la liqueur minérale anodine d'Hoffman, qui a été employé avec succès dans ces maladies, après avoir fait précéder les évacuans. Il est avantageux d'avoir, au besoin, plusieurs armes pour combattre un ennemi souvent très-rebelle.

## AVERTISSEMENT.

MM. les Souscripteurs de la *Gazette de Santé*, dont l'abonnement expire à la fin de Décembre, sont priés de le renouveler incessamment, afin qu'il n'y ait aucun retard dans l'envoi de ces Feuilles.

N°. 49.

ANNÉE 1780.

## GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 3 Décembre.

*DISSERTATION sur le charbon malin de la Bourgogne, ou la pustule maligne; ouvrage couronné par l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon, le 14 Janvier 1780; par M. THOMASSIN, Maître en Chirurgie à Dole, & Chirurgien-major du premier Régim. des Chasseurs à cheval. A Dijon, chez Benoît; à Besançon, chez Lespagnez, & à Paris, chez Didot le Jeune, Libraire, 1780. in-8°. de 88 pag. Prix 1 liv. 4 f.*

CETTE dissertation a partagé avec une autre, dont l'Auteur est M. Chambon, le prix extraordinaire proposé par l'Académie de Dijon sur ce sujet, déterminer la nature du charbon malin connu en Bourgogne sous le nom de pustule maligne, en désigner les causes & établir sur l'observation la méthode la plus sûre dans le traitement. Cette Compagnie désirait & disoit dans son programme, » qu'après une bonne théorie sur cette maladie, on en désignât les causes & qu'on établit le traitement d'après la pratique, &c. »

M. Thomassin paroît avoir saisi l'esprit, & rempli jusqu'à un certain point son objet. En effet, après une description très-détaillée de la pustule maligne qu'on observe en Bourgogne, il en expose les causes qu'il croit toujours externes. Il en décrit les accidens qu'il considère sous trois points de vue pour établir une méthode curative. Il présente cette tumeur dans ses commencemens, dans son état & son déclin, c'est-à-dire, d'après sa manière, dans l'état d'irritation ou d'inflammation vive, pendant que l'escarre se

forme & lorsqu'elle est dans un état d'ulcere succédant à sa chute.

Sa théorie est simple. Un point d'irritation vif & brûlant à une partie, cause à raison du tiraillement, de l'irritation, d'abord l'inflammation, enfin la gangrene que la nature semble, selon l'Auteur, méditer dans cette maladie. M. Thomassin considère par conséquent le mal comme une affection locale. Il cherche à établir en outre une sorte d'analogie entre les effets du venin de la vipere & ceux de la pustule maligne. Mais cette analogie ne nous a paru ni fondée ni heureuse.

Il nous semble encore que l'Auteur n'a pas rempli parfaitement l'intention de l'Académie, qui en témoignant qu'elle désirait qu'on déterminât la nature, c'est-à-dire, le caractère de la pustule maligne, a sans doute entendu demander les signes diagnostiques auxquels on doit la reconnoître, & la distinguer de toute autre pustule ou espèce d'anthrax analogue. Cette distinction, si essentielle dans tous les traités ou dissertations sur les maladies, manque absolument dans celle-ci, ainsi que le prognostic. Une omission semblable est néanmoins d'autant plus importante, que l'Académie des Sciences de Dijon, en refusant la couronne à un savant Praticien qui a beaucoup vu & traité de charbons, a dit dans l'extrait de sa séance du 14 Février, que ce Praticien avoit eu souvent occasion de voir des *charbons malins essentiels & symptomatiques, mais très-rarement des pustules malignes;* ce qui donne à entendre que

le charbon de Bourgogne n'est ni essentiel, ni symptomatique.

Voilà ce que nous aurions désiré de voir consigné & développé dans quelque écrit, surtout dans une dissertation couronnée sur cet objet. Cela auroit évité peut-être les méprises sur les différentes espèces de charbons, & la dissertation de M. Th. en auroit été plus instructive & plus claire. Car, du moment que cet Auteur admet, pour produire la pustule maligne en Bourgogne, les mêmes causes qui produisent le charbon ailleurs, telles que le contact du sang des animaux, le manement des chairs de ceux attaqués ou morts de charbons ou de maladies semblables & la piqûre des insectes, il est très-probable que la pustule ou le charbon qui résulte partout ailleurs de pareilles causes, est le même que celui qu'on observe en Bourgogne, à moins qu'il n'y ait dans cette province un genre de malignité particulière ou des insectes vénimeux inconnus ailleurs, ce qui reste à examiner.

Quoiqu'il en soit, nous aurions vu avec plaisir ce développement & les différences réelles entre les charbons, prises *ex ipsius rei intuitu*, au lieu de ces distinctions futiles & vaines de charbons, dont on parle dans quelques livres, en essentiels, en symptomatiques, &c.

On fait, par ex. que l'escarre gangren. du charbon pestilentiel ordinaire, paraît presque aussitôt que la tumeur; que cette croûte est d'un noir rougeâtre, accompagnée quelquefois d'une phlyctène noire & entourée d'une tumeur circonscrite d'un rouge livide qui devient bientôt noire & luisante comme de la poix; que ce charbon est très-contagieux, très-dangereux & accompagné toujours, à moins qu'il ne soit seul & placé aux extrémités, d'une fièvre d'un très-mauvais caractère; que le charbon malin ordinaire, très-bien décrit par M. Fournier, & très-connu en Languedoc, lui ressemble à bien des égards, mais que son apparition est bien moins subite & erdignairement marquée par une pustule ou phlyctène rouge entourée d'une tumeur également circonscrite & qui devient livide; que celui-ci n'est pas contagieux comme le précédent, ni accompagné de symptômes aussi graves; qu'il y a en outre un autre charbon pestilentiel érysipelateux dont la tumeur n'est pas circonscrite, qui est aussi contagieux & aussi dange-

reux que le premier; qu'il regne de plus en Provence une autre espece d'antrax ou de furoncè dont le centre noircit & forme une escarre bien moins dangereuse que les autres, & qui y est connu sous le nom de Belugo; que le bouton d'alep est de la même famille; qu'indépendamment de ces espèces d'antrax, il y a ce qu'on appelle la pustule maligne qui n'est pas particulière à la Bourgogne, mais qu'on observe également en Provence & ailleurs; qu'enfin le charbon ou plutôt la tumeur érysipelateuse maligne accompagnée de plusieurs phlyctènes, qui résulte du contact du sang des animaux, est une autre espece d'antrax qui a une forme & un caractère particuliers, &c. &c. Toutes ces tumeurs méritoient d'être distinguées, & malheureusement leur distinction, que les vrais Médecins désirent, ne se trouve nulle part dans ces dissertations couronnées.

Nous avons été surpris encore de voir dans celle de M. Thomasin, qu'on y admet pour cause de la pustule maligne, le contact des chairs des animaux malades, & qu'on y rejette ou du moins qu'on y met en doute que l'usage interne de ces mêmes chairs puisse produire le charbon; tandis qu'il y a des observations incontestables, dans les sources mêmes citées par cet Auteur, qui prouvent qu'il y a un cas très-fréquent de maladie où l'usage de ces chairs produit de véritables charbons, non-seulement externes, mais internes & qui sont toujours mortels.

Tous ces doutes sur les faits les plus importans & les mieux constatés, prouvent de plus en plus la nécessité de bien distinguer les maladies, de marquer leurs différences spécifiques, afin qu'on ne confonde pas toujours les espèces en tout genre, & qu'on ne tire pas de cette confusion, avouée par des suffrages académiques, des inductions qui peuvent devenir funestes au genre humain. Cela nous confirme aussi dans l'idée où nous sommes depuis longtemps que, sur des matières aussi délicates que celles qui concernent la vie des hommes, sur certaines questions difficiles relatives à l'art de guérir, qui exigent des connaissances profondes & l'examen le plus refléchi, il n'y a en général que les corps qui s'occupent spécialement de cet objet, tels que les Facultés de Médecine, qui soient en état de prononcer.

Quant au traitement que l'Auteur indique pour les trois états qu'il a distingués dans la pustule maligne; il nous a paru très-méthodique & très-propre à remplir en général les indications qu'offre la maladie. D'abord des cataplasmes anodins, ensuite des scarifications sur les parties gangrenées qu'on anime avec des antiseptiques & des aromates alexiteres, enfin des détersifs puissans pour traiter l'ulcere.

M. Thomassin s'éleve contre la méthode de l'extirpation de la tumeur, conseillée par beaucoup d'Auteurs. Il lui préfère, dans la vue d'éviter les grands délaboremens, ainsi que les douleurs, l'irritation &c. qui en sont les suites, les scarifications peu profondes & répétées s'il le faut. Il bannit en général du traitement externe l'usage des onguens, & fait consister principalement son succès dans l'art de durcir l'escarre ou les parties gangrenées & d'empêcher la resorption du pus, en lui facilitant une issue. Il conseille pour le traitement interne les vomitifs, les boîssons acides & légèrement cordiales, telles que la limonade, ou bien les sudorifiques, les stimulans & les alexiteres, lorsqu'il y a des signes évidens d'affaiblissement, lorsqu'il s'agit de réveiller, de ranimer le ton des fibres engourdis.

La méthode des scarifications préférée à l'amputation de la tumeur, en général dans le charbon, forme encore pour nous le sujet d'un problème qui n'est pas résolu, & sur lequel nous prions le lecteur de suspendre son jugement, jusqu'à ce que cette matière soit plus éclaircie.

*Aux Rédacteurs de la Gazette de Santé, au sujet des dissolvans des concrétions bilieuses; par M. DURANDE, Doct. en Méd. à Dijon.*

M. Varnier annonce dans la feuille N°. 28, que le remede de Mademoiselle Stephens est le plus grand fondant des concrétions bilieuses. Il seroit bien étonnant que le même dissolvant pût agir sur les pierres calcaires & sur la bile épaisse. M. Varnier peut aisément s'assurer du contraire. Qu'il mette des pierres bilieuses dans la dissolution du remede qu'il recommande, il verra que ce dernier n'a pas plus d'action sur ces pierres que sur la résine élastique; mais qu'il les

place dans un mélange d'æther & d'esprit de thérébentine, il les diffoudra promptement.

Ce remede a été publié dans la Gaz. de Santé, dans les Elémens de chymie de Dijon, les mém. de la Soc. de Méd. Je me suis empêtré de le communiquer. Le soulagement de l'humanité souffrante est la récompense la plus flatteuse que le Médecin puisse retirer de ses travaux. J'ai depuis ce temps, donné ce mélange à quatre malades, entr'autres à une Dame de Mâcon qui souffroit depuis dix ans, avoit été traitée par de très-habiles Médecins, avoit pris tous les prétendus fondans des pierres biliaires; elle jouit depuis deux ans d'une santé qu'elle n'osoit plus espérer. J'ai vu l'année dernière, avec M. Maret, un malade dont les coliques d'abord suivies de jaunisse, étoient devenues si cruelles, qu'elles le mettoient tous les deux jours aux portes du tombeau. Le cas étoit pressant, il ne nous permit point de préparer le malade par un long usage de bains, de délayans, de rafraîchissans, de légers apéritifs. Cependant le remede calma les coliques; après plusieurs mois elles ont reparu, mais avec moins d'intensité & sans jaunisse. Nous avons pensé qu'elles provenoient de la disposition inflammatoire du foie. En effet elles ont cédé aux saignées, aux bains, au lait d'anesse; le malade revient sensiblement à la santé, tandis que toutes les personnes qui le connoissoient le croyoient perdu. Je désire beaucoup que ce remede soit employé, s'il peut être utile, comme d'après son action sur les concrétions biliaires, & son effet sur les malades, j'ai lieu de le présumer.

*Signé, DURANDE.*

*Mémoire à consulter.*

Un homme, âgé d'environ 40 ans, laboureur d'état, d'une constitution vigoureuse & d'un embonpoint convenable, fut attaqué d'une fluxion à la tête il y a environ un an; il lui resta un grand mal de tête & une soif inextinguible. Le mal de tête se dissipà par une saignée; mais la soif continue encore d'une maniere étrange. D'abord, un Médecin-Chirurgien avoit ordonné les bouillons de laitue, bourache, veau, &c. Ces bouillons, après quinze jours, ayant abattu le malade & lui causant de l'œdème aux jambes, il les abandonna. Pour appaiser sa soif il boit jour

& nuit. Il s'est apperçu qu'il rendoit encore bien un tiers d'urine de plus qu'il ne buvoit. Cet été dernier, quand il ne contentoit pas sa soif, il crachoit le sang. Ses urines sont très-limpides & semblables à de l'eau de roche. Après qu'elles ont déposé, elles teignent un peu en rouge les parois du vase. Quand l'air est beau & clair, la soif est plus modérée que par un temps humide & dans les brouillards. Il a les mains si sèches, par le défaut de transpiration, qu'il ne peut seulement tenir un outil de son état. Il en est de même des levres & du gosier. Quand il a travaillé une journée à la campagne, il éprouve une lassitude insupportable. Il a continuellement une douleur aux bras vers le poignet. Enfin il dépérit peu-à-peu & se trouve dans le plus mauvais état. C'est sur cette affection singulière que l'on vous prie de donner votre avis & de répandre quelque jour.

*Signé. LE TESSIER.  
De S. Cyr-en-Pail, Province du Maine.*

*Réponse des Rédacteurs.* En attendant des avis plus éclairés, le nôtre est qu'il y a des points d'irritation & d'engorgement dans l'intérieur qui s'opposent éminemment & au cours des fluides dans certaines parties, & aux sécrétions surtout à celle de la sueur dont la matière se jette, sur les voies urinaires. Nous croyons être très-fondés à croire que les saignées répétées sont le premier & le principal secours qu'on doive administrer d'abord, ensuite quelques bains domestiques, pour en venir à l'usage des apéritifs & des savonneux doux & délayans suivis des sels apéritifs, parmi lesquels la terre foliée de tarte minérale, c'est-à-dire à base d'alkali minéral, dont la composition est due à M. Majault, Doct. Régent de la Faculté de Médecine de Paris, est un des plus puissans secours qu'on connoisse.

#### NOUVELLES EN MÉDECINE.

M. Alph. le Roy a prononcé aujourd'hui 3 Décemb., pour l'ouverture d'un cours de Chirurgie françoise, aux Ecoles de Médecine, un discours qui a fait la plus vive sensation sur un auditoire très-nom-

breux. Ce Professeur distingué s'étoit proposé de traiter de l'enseignement de la Médecine dont la Chirurgie n'est qu'une branche. Ce discours étoit divisé en trois parties. Dans la première, il a traité de l'enseignement de l'Art de guérir chez les anciens Egyptiens, chez les Grecs, chez les Romains & en France. Dans la seconde, il a examiné les causes des vices de l'enseignement, celles de la scission de la Médecine & de la Chirurgie, & les effets malheureux qui en ont résulté. Dans la troisième, il a exposé les moyens de remédier en général aux vices de l'enseignement.

On a vu avec plaisir dans la première partie, non-seulement un tableau historique de l'enseignement, mais l'Auteur y a prouvé d'une manière frappante, que les sciences, surtout celle de la Médecine, ont fleuri plus ou moins selon que les Gouvernemens ont favorisé plus ou moins l'enseignement, en accordant aux corps enseignans les plus beaux priviléges & la plus grande considération.

En examinant, dans une autre partie, les causes de cette scission dans l'Art, l'Auteur a démontré que l'enseignement actuel est incapable de faire un grand nombre d'excellens sujets.

On a surtout admiré la manière forte avec laquelle l'Auteur s'est élevé contre l'abus des livres, & a démontré que non-seulement les gros livres, mais en général les Compagnies savantes, les Académies avoient peut-être plus nuisi que servi aux sciences, en faisant perdre de vue l'enseignement. En cela, l'Auteur paroît avoir rectifié l'opinion de Jean J. Rousseau qui s'étoit élevé à tort contre les sciences, tandis qu'il ne falloit blâmer que la manière dont elles ont été divulguées & enseignées. M. le Roy a présenté des idées sur le parti qu'on pourroit tirer des hôpitaux, pour l'instruction tant en Médecine qu'en Chirurgie. Nous croyons que ce discours qui mérite les honneurs de l'impression, & dont on ne peut donner une idée juste, est très-propre à faire sentir à tous les Gouvernemens la nécessité de favoriser & de protéger l'enseignement.

#### AVERTISSEMENT.

MM. les Souscripteurs de la *Gazette de Santé*, dont l'abonnement expire à la fin de Décembre, sont priés de le renouveler incessamment, afin qu'il n'y ait aucun retard dans l'envoi de ces Feuilles.

*De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.*



ANNÉE 1780.

## GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 10 Décembre.

*REFLEXIONS & observations sur la véritable cause du battement des artères & du défaut de pulsation des veines, par M. FOURNIER, Doct. en Médecine de la Faculté de Montpellier, premier Médecin de l'Hôpital de la Marine au Port de l'Orient, in-8°. de 45 p. sans indication de lieu, de date, ni de Librairie; mais nous savons quel l'ouvrage est imprimé de cette année.*

Les MM. Fournier sont à-peu-près en France ce qu'étoient autrefois les Asclepiades en Grèce. Le génie médical paraît héréditaire dans leur famille, & les Médecins de ce nom se distinguent tous par leurs talents. L'Auteur de cette dissertation est le fils de celui qui réside à Dijon & qui dans ses vieux ans nous donne le fruit de ses observations & de sa longue expérience. C'est le seul Médecin existant qui ait été témoin des ravages de la peste de Marseille. C'est au même que nous sommes redevables d'un excellent mémoire sur le charbon malin, publié à Dijon en 1769, sous le titre *d'observations & expériences sur le charbon malin, avec une méthode assurée de le guérir*; d'une dissertation sur les fièvres malignes, & d'une autre sur la peste de Marseille dont on a rendu compte dans la Gaz. de Santé.

La dissertation que nous annonçons a pour objet de rechercher la véritable cause du battement des artères & du défaut de pulsation des veines. L'Auteur, après avoir exposé le sentiment des Physiologistes sur cette cause, & sur le mouvement du cœur, surtout l'opinion de

Weibrecht, celle de l'Auteur des *recherches sur la cause de la pulsation des artères &c*, qu'on trouve dans les mémoires de l'Académie des Sciences, ann. 1765 &c, enfin ce que Harvée, Lower, Ferrein ont écrit à ce sujet, rapporte deux observations, dont il résulte que dans quelques cas les veines battent comme les artères. Il en conclut, d'après un raisonnement qui paroît solidement établi & d'après des principes & des faits, que le défaut de battement dans les veines ne vient point de la foibleesse de leurs membranes ni de leur peu d'élasticité, comme on l'avoit cru, mais de la continuité & de l'uniformité du cours du sang dans les tuyaux veineux, & que lorsque le sang y aborde par accident, par secousses & d'une manière alternative comme dans les artères, les veines sont susceptibles de battement comme les tuyaux arteriels; ce que l'Auteur a eu occasion d'observer deux fois. Il nous semble que c'est un nouveau jour jeté sur un point de physiologie intéressant. L'Auteur combat encore le sentiment de M. Ferrein sur la cause du battement du cœur, qu'il attribuoit à un mouvement de conversion de cet organe dépendant de la résistance du sinus pulmonaire, & que M. Fournier dérive uniquement de la percussion.

*OBSERVATION sur la gelée de Coralline de Corse; par M. RÉAL, Apothicaire à Chaumont en Bassigny.*

Il y a peu de maladies qui aient autant exercé les Médecins & les Gens de

L'Art de tous les pays, que celles qui sont produites par les vers, & contre lesquelles on ait imaginé autant de remèdes différens. Mais il est de fait que l'insalubrité des eaux peut rendre en certains lieux ces maladies encore plus communes.

La ville de Chaumont en Bassigny, par sa situation très - élevée, se trouve parfaitement dans ce cas. Les habitans sont contraints de faire usage des eaux de citernes, qui ne peuvent manquer de devenir malfaisantes, 1<sup>o</sup>. par leur long séjour dans ces sortes de réservoirs souterrains; 2<sup>o</sup>. par la multitude de corps étrangers qu'elles y entraînent & qui les gâtent; 3<sup>o</sup>. enfin par une prodigieuse quantité d'insectes vivans qui s'y multiplient.

On a employé avec succès la décoction de coralline de Corse. Mais la préparation & le goût de cette boisson qui répugnoient à la plupart des personnes qui en faisoient usage, surtout aux enfants, m'ont fait sentir l'avantage d'avoir ce remède tout préparé sous une forme plus agréable,

Je loupignai d'abord que la coralline de Corse pourroit fort bien me donner une gelée par décoction. J'en fis bouillir à cet effet une demi - poignée dans de l'eau, que je fis rapprocher, & j'eus effectivement, sans y avoir mis du sucre, une gelée assez ferme. Je répétais mes expériences sur diverses quantités, qui me réussirent également, & j'ai observé que les proportions que j'indique m'ont donné constamment une très-belle gelée.

Faites bouillir pendant une demi-heure, une once de coralline de Corse dans une livre d'eau; passez avec expression; ajoutez à la colature une once de sucre, clarifiez le tout selon l'art, avec douze grains de colle de poisson. Faites rapprocher la liqueur sur un feu doux jusqu'à pellicule: il faut alors la couler dans le vase où elle doit réfrédir. On peut l'aromatizer si on le juge à propos.

Cette gelée, comme on le voit, ne se clarifie pas, de même que celle qu'on retire de la corne de cerf. J'ai remarqué que le blanc d'œuf détruit presque toute la partie colorante, & beaucoup de la gélatineuse. Je n'emploie pas non plus le vin, parce que cette substance s'oppose entièrement à formation de la gelée. J'ai vu avec surprise la quantité de gelée que fournit le lemithocorton, tan-

dis que l'autre coralline blanche n'en fournit pas du tout.

J'ai fait part de ma petite découverte à M. de la Riviere, Doct. en Médecine de la Faculté de Montpellier, & Méd. à Chaumont, dont les heureux succès répondent si bien à la haute réputation que son mérite lui a acquis, qui l'a adoptée dans sa pratique.

Tel est, MM., le nouveau remede que vous avez préconisé & dont nous voyons tous les jours de bons effets, & pour lequel je prends la liberté de vous écrire & de vous demander une place dans votre feuille. Signé, RÉAL, Apothicaire à Chaumont en Bassigny.

*Réponse aux observations de M. SUMEIRE, Doct. Med. à Marignane en Provence, insérée dans le N°. 44 de la Gazette de Santé, ann. 1780.*

Vous vous plaignez, MM., avec raison, des progrès lents des découvertes dans l'art de guérir. Cela ne viendroit-il pas quelquefois du mépris que l'on fait de ce que l'on appelle secrets, parce qu'il n'y en a point en Médecine. Il y a cependant certains maux pour lesquels on a employé constamment avec succès des remèdes dont l'usage est entièrement oublié, quoiqu'ils puissent être conservés. Tel est celui du payfan de Ventabren près Vitrolles, dont parle M. Sumeire. J'ai vu vingt fois le fait, & fait l'expérience du prétendu secret. Je suis charmé de trouver l'occasion de me rendre utile au public en le publant. Voici de quelle manière je l'ai découvert.

Lorsque je demeurois à S. Marseille de Carciret, il y avoit un payfan nommé Bonot, qui pour me témoigner sa reconnaissance de quelques services que je lui avois rendus, me donna cette recette, en me priant de n'en rien dire, & ajoutant qu'il ne me la donnoit que parce qu'il voyoit bien que je ne devois pas rester dans son village, &c.

Il s'agit de bien connoître le mal pour lequel on l'employe, & qui consiste en une enflure légère, mais sans changement de couleur à la peau, à l'exception d'un point sensiblable à celui qui est placé au centre de la tumeur que cause une piquûre d'abeille, & qui étant comprimé avec le doigt, offre une résistance à-peu-près semblable à celle d'une épingle qui seroit plantée jusqu'à l'os. Le

malade est dans l'assoupissement, mais sans fièvre, & fait assez bien ses fonctions d'ailleurs. Cela ne l'empêche pas de manger. Si on lui donne le remede le premier jour, il est guéri en 24 heures. Si c'est le second jour, il s'en relèvent plus longtemps; passé le troisième, il n'y a plus de ressources, le malade y succombe. Chacun peut vérifier le fait; c'est la poudre de crapaud desséchée au four ou à l'ombre, à la dose d'une drame dans un verre de vin pour les plus robustes. On diminue la dose pour les hommes faibles, délicats, pour les femmes, les enfans &c. On panse le charbon avec un jaune d'œuf, du sel & du verre pilé. On étend le jaune d'œuf en forme d'emplâtre fenestré pour mettre au centre de la tumeur le sel & le verre. On préfère les crapauds pris dans des endroits élevés. J'ai vu traiter le même mal dans le Bas-Languedoc, par un homme nommé Azema de Montarnaud, qui donnoit tous les matins un bol de soufre avec du miel pendant trois jours, qui réussissoit de même. La saignée & les purgations sont constamment nuisibles, ainsi que les rafraîchissons. On fait éviter aux malades l'usage de l'eau, & le grand air pendant neuf jours. Les lavemens sont également contraires.

Voilà, MM. de quoi il s'agit. Ceux qui emploient la poudre de crapaud, s'en servent, disent-ils, avec le même succès dans le cas de morture de la vipere, dans quelques cas d'anasarque.

Les bornes d'une lettre ne me permettent pas d'exposer des observations que j'ai faites sur ces maladies, non plus que sur les maux vénériens que j'ai guéris avec de l'eau dans laquelle j'avois fait bouillir du mercure crud, à la dose d'une demi-livre sur quatre pintes d'eau réduites à moitié. Je pourrai les publier dans une autre occasion.

*Signé, DE LACHAULME, D.M.*

#### NOUVELLES EN MÉDECINE.

La Médecine vient de perdre la première personne de son ordre, M. Lieutaud, Conseiller d'Etat, premier Médecin du Roi, de l'Acad. Roy. des Sciences, &c. Cet Archiatre, aussi recommandable par son savoir que par ses vertus, & auquel la Faculté de Médecine de Paris avoit donné le bonnet de Docteur-Régent, est auteur des ouvrages suivans:

*Essais anatomiques. Paris, 1742, in-8°.*

donc il y a eu trois éditions dont la dernière est de 1776, 2 vol. in-8°.

*Elementa physiologiae. Paris, 1749, in-8°.*

*Précis de Médecine-pratique. Paris, 1760, 1 vol. in-8°. dont il y a eu quatre édit. La dernière est de 1776. 2 vol. in-8°.*

*Synopsis universæ Medicinæ practicæ. Amstelod. 1765, 2 vol. in-4°. réimprimé à Paris en 1770, & augmenté d'une matière médicale.*

*Historia anatomico-medica sistens numerosa cadaverum humanorum extispicia, &c. Paris, 1767, 2 vol. in-4°. On trouve plusieurs observations anatomiques du même Auteur, consignées dans l'histoire de l'Académie Roy. des Sciences, des années 1736, 1737, 1738, 1752 & 1754, sur la véhicule du fiel; sur de l'eau contenue en grande quantité (deux livres environ) dans les ventricules du cerveau d'un sujet mort phrénétique; sur une quantité extraordinaire de pus trouvé dans les sinus frontaux, sphénoïdaux, maxillaires d'un homme qui crachoit du pus, & dont on trouva les poumons très-fains; sur un corps osseux trouvé dans le cervelet d'un jeune homme mort d'épilepsie; sur la grosseur indéterminée de la rate; sur un écu de six livres avalé, retenu dans l'œsophage & poussé dans l'estomac avec une bougie; sur une maladie singulière occasionnée par le chagrin, & guérie par le bruit inattendu d'un coup de fusil; sur une suppression de règles causée par une peur, & sur des hydatides formées à la suite de cet accident dans la glande thyroïde; sur la formation de polypes dans le larynx.*

Ses mémoires consignés parmi ceux de l'Académie Roy. des Sc. sont:

1<sup>o</sup>. *Rélation d'une maladie de l'estomac avec quelques observations concernant le mécanisme du vomissement & l'usage de la rate, ann. 1752.*

2<sup>o</sup>. *Trois mémoires contenant des observations anatomiques sur la structure du cœur en général, sur celle du trou ovale, des oreillettes & du canal artériel, ann. 1753 & 1754.*

3<sup>o</sup>. *Observations anatomiques sur la structure de la vessie, an. 1753.*

#### LIVRES NOUVEAUX

*Vues physiologiques sur l'organisation animale & végétale; par M. DE LA METHERIE, Docteur en Médecine. A Amsterdam, & à Paris, chez Didot le jeune, Libraire,*

quai des Augustins , 1780. in - 12. de 407 pages.

L'Auteur a eu pour objet dans cet écrit, de faire voir que la nature quoique variée à l'infini dans ses productions, est uniforme dans l'emploi d'un très-petit nombre d'instrumens dont elle se sert pour opérer les merveilles de ce monde ; qu'elle suit des gradations infinies, des nuances presque imperceptibles dans le passage de l'une à l'autre , depuis la matière inanimée jusqu'à l'homme. Ce système qui n'est pas nouveau , a néanmoins le mérite d'être mieux développé & beaucoup plus riche en faits & en raisons dans cette exposition que partout ailleurs.

L'examen des principes primitifs ou des élémens , & le rôle qu'ils jouent dans l'économie animale , forment la principale partie de cet ouvrage. L'Auteur a heureusement appliqué au corps animal les connaissances modernes sur les gaz & les combinaisons chymiques les plus régues ; de maniere qu'en parcourant les différents articles de cet écrit, on est étonné de voir naître pour ainsi dire sous les yeux une physiologie nouvelle , fondée sur les connaissances chymiques modernes & sur la plus fine anatomie , avec des idées ou vues nouvelles sur presque tous les points de cette partie de la Médecine. L'Auteur considère par exemple la formation du foetus comme une espèce de crystallisation , ce qui sert , comme on voit , à rapprocher beaucoup , du moins par un point , les extrêmes dans les règles , c'est-à-dire , la nature morte de la nature très-vivante. L'analyse du sang nous a paru exacte & très-curieuse. Nous avons trouvé partout un ton d'honnêteté , de modestie & une philosophie douce qui attache à la lecture de cet écrit. L'Auteur nous a paru encore d'ailleurs très-recommandable par son savoir. Les lecteurs trouveront dans cet ouvrage , des connaissances , de la modestie & du génie.

#### *Avis sur une momie d'Egypte.*

Madame la veuve Tiliard & Fils , Libraires , rue de la Harpe , au coin de

celle Pierre-Sarrazin , viennent de recevoir une superbe momie d'Egypte très-bien conservée. C'est le corps d'un enfant entouré de ses bandelettes qui lui servent d'étui, lequel n'a souffert aucune altération , quoiqu'il y ait peut-être plus de deux mille ans que cette momie existe. La partie des bandelettes qui répond à la figure , est un masque doré , qui a été fait sans doute pour représenter , comme un portrait , les traits de l'enfant. Il y a de plus trois bandes très-fortes de toile peinte ; sur l'une desquelles on voit des hiéroglyphes , dont les caractères n'ont presque pas souffert. Ces bandes , placées selon la longueur du corps , ne sont assujetties que par d'autres bandelettes dont on admire encore la fraîcheur & dont les deux extrémités sont nouées derrière le corps.

A propos de momies & d'embaumement des corps , nous ferons observer que le secret de Ruisch , qui consistoit dans une injection très-fine des parties , n'est pas perdu , ou du moins qu'il a été remplacé par un autre , dont feu M. Hérisson , Doct. Régent de la Faculté & membre de l'Académie des Sciences , étoit possesseur , & qui est peut-être supérieur à celui de Ruisch. Madame la veuve Hérisson est en possession encore d'un enfant préparé , il y a une vingtaine d'années , par feu M. son mari , qui conserve sa couleur naturelle & presque toute sa fraîcheur. Il est dans un berceau , & on le prendroit pour un enfant qui dort. On pourroit appliquer à M. Hérisson ce que M. de Fontenelle disoit de Ruisch , que les Egyptiens avoient bien trouvé le secret de prolonger la mort , mais que cet Anatomiste avoit trouvé celui de prolonger la vie. Ce secret admirable de M. Hérisson n'a pas été assez apprécié en France. Si quelqu'un étoit curieux d'avoir des renseignemens plus positifs sur ce dernier objet , il est possible de les fournir & de convaincre de ce qu'on avance. On peut s'adresser aux Rédacteurs de la Gazette de Santé , chez le sieur Méquignon , Lib. rue des Cordeliers.

*On prie ceux qui auront quelque observation de Médecine ou quelque chose de relatif à la santé à faire insérer dans cette Gazette , d'adresser leurs lettres & leurs paquets , francs de port , au sieur Méquignon , Lib. rue des Cordeliers , chez lequel on s'abonne. Le prix de l'Abonnement pour l'année est de 9 liv. 12 sols ; port franc par tout le Royaume.*

De l'Imp. de la Veuve BALLARD & Fils , Imprimeurs du Roi , rue des Mathurins.

N° 51.

ANNÉE 1780.

## GAZETTE DE SANTÉ,

*Du Dimanche 17 Décembre.*

## MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.

**I**L vient de s'élever parmi les Gens de l'Art, une question importante au sujet du caractère & de la contagion d'une maladie des bestiaux, qui a donné lieu à la réfutation d'un écrit de feu M. de Haller, par M. Schueler (1), D. M. à Fribourg en Suisse. Nous avons cru faire plaisir à nos lecteurs de leur donner une idée de cette réfutation, ainsi que de ce que viennent de publier MM. Vitet & Petetin, Médecins de Lyon, sur une maladie du même genre observée dans les paroisses de Brindas, Irigny & Oullins. Nous ajouterons quelques remarques à cet exposé.

Le but de M. Schueler est de détruire un préjugé, selon lui, généralement reçu en Suisse, qui établit que toute maladie inflammatoire des poumons des bestiaux est la pulmonie. Pour en désabuser le public, il cite l'exemple d'une maladie épidéotique, qui se déclara sur les bestiaux 1778, au mois de Décembre, dans le canton de Fribourg, & qui fut prise par deux empiriques pour la pulmonie; ce qui décida à faire affommer toutes les bêtes qui en étoient atteintes. Mais M. Schueler qui croyoit avoir de fortes raisons pour penser que c'étoit une inflammation simple des poumons, c'est-à-dire une vraie péripneumonie, ayant fait observer aux Magistrats qu'on négligeoit les vrais secours & qu'on avoit été induit en erreur sur le caractère de cette mala-

die, regut ordre de se transporter sur les lieux, & de faire ses observations sur la nature de cette épidémie.

Il remarqua d'abord dans une étable, qui contenoit trois bêtes à cornes, dont deux étoient malades, qu'une de celles-ci avoit la tête & les oreilles basses, les cornes chaudes, la respiration difficile, cependant sans râlement & sans excrétion purulente. Elle touffoit souvent; les naseaux étoient trismésies & douloureux, contenant un peu de morve. La bouche qui étoit sèche, avoit plus de chaleur que dans l'état naturel; l'haleine étoit peu fétide, mais la fièvre l'étoit beaucoup. Il jugea qu'elle avoit des épreintes en urinant, par les mouvements spasmodiques de l'uretre & de la vulve. Son poil étoit hérissé, ses yeux pâles, le pouls fort & fréquent. Elle ne bavoit point. La rumination ne se faisoit que par intervalles, & l'animal souffroit lorsque le bol alimentaire remontoit dans la bouche. Il fallut user de force pour lui faire quitter sa place, & chaque pas qu'il faisoit paroissoit lui causer de la douleur & augmenter la maladie. Il y avoit un léger battement de flancs. Cette vache ne mangeoit plus depuis deux jours; il y en avoit huit qu'elle étoit malade. Elle fut affommée.

On en fit l'ouverture. Le sang avoit sa consistance ordinaire. Le lobe droit des poumons étoit enflammé. Le gauche l'étoit à sa partie supérieure & un peu à la partie inférieure. Les poumons étoient couverts d'une graisse figée qui venoit de la fonte du tissu cellulaire; leur surface étoit adhérente à la pleure & au

(1) Voy. Journal de Méd. de Décembre 1780.

médiaстis par tous les points enflammés. Il n'y avoit point d'ulcere dans leur substance. On trouva les viscères du bas-venit parfaitement sains.

L'ouverture d'une genisse de la même étable, maigre & de mauvaise figure, qui fut tuée, n'offrit qu'une légère phlogose à la surface de la partie supérieure du lobe droit des poumons, sans aucune trace d'inflammation dans leur substance. Dans cette ouverture, deux Artistes vétérinaires prirent les glandes bronchiales pour un effet de la maladie, ce qui donna lieu de croire qu'ils avoient d'abord jugé attaquées de ce mal des bêtes qui ne l'étoient pas.

La troisième vache de la même étable ne fut point assommée sur la demande de M. Schueler, qui la fit faigner, retrancha le fourrage ordinaire, & lui fit boire de l'eau pendant quelques jours. Cela suffit pour la conserver. Elle fit depuis le veau qu'elle portoit alors, & vécut plus de quinze mois.

L'Auteur conclut des faits exposés, 1<sup>o</sup>. que la maladie est la péripneumonie & non la pulmonie; 2<sup>o</sup>. qu'elle n'a point été maligne ni contagieuse; 3<sup>o</sup>. que toutes les précautions ruineuses qu'on prend, telles que la démolition des crêches, des étables &c, pour empêcher la maladie de se communiquer, sont en pure perte; 4<sup>o</sup>. qu'on auroit préservé de la mort une bonne partie du bétail qui avoit été sacrifiée. M. Schueler ajoute que l'essentiel est de bien connoître la maladie dès le commencement, dans tous les cas d'épidémie.

M. Vitet, consulté pour lors, jugea de même que celle-ci n'étoit pas la pulmonie, mais une inflammation de poitrine bien caractérisée. Il fonda principalement son opinion sur ce qu'on n'avoit point observé d'excrétion purulente par les naseaux, surtout pendant la toux, ce qui est, selon lui, un des symptômes pathognomoniques le plus caractéristique de la pulmonie. Il conseilla la saignée, la diète la plus sévère, les six premiers jours, l'eau blanche ou de sén, édulcorée avec du miel, les lavemens émolliens & nitres réitérés jusqu'à quatre fois le jour, l'onguent de scarabées, c'est-à-dire, les vénératoires appliqués aux deux côtés de la poitrine, avec soin d'entretenir l'ulcere qui en résulte; le 3<sup>e</sup> jour une once de nitre, quinze grains de camphre diffus dans une livre d'eau, dans

laquelle on délaye deux jaunes d'œufs, & de répéter ce remede de douze en douze heures; après le septième, un peu de foin, enfin quelques autres remedes simples, suivant les indications & le vœu de la nature, en évitant tous les médicaments chauds, surtout ceux qu'on donne à titre de sudorifiques. Quant aux remedes préservatifs; il conseille la saignée, la diète, le grand air, ou un air exactement renouvelé, la propreté. Il estime que lorsqu'une maladie est contagieuse, il faut séparer les bêtes saines d'avec les malades, & circonscrire les étables; mais il regarde comme abusives & ruineuses les précautions que l'on prend d'enterrer le bétail mort & le malade sans l'écrocher.

MM. Vitet & Schueler accordent à dire que dans l'épidémie la plus terrible, il suffisroit de laver les crêches, d'enlever tout le fumier, de laver le pavé ou le plancher, avec de l'eau pure, d'exposer pendant un temps les ustensiles à l'action de l'air libre, & de faire jouer l'air dans les étables au moyen de quelques feux clairs, & de maniere qui puisse se renouveler exactement.

Mais le principal objet du mémoire de M. Schueler est l'examen rigoureux de quelques assertions consignées dans un écrit de feu M. de Haller, publié en Allemand sur la pulmonie, & cela parce que cet écrit sert de règle à la conduite que suit la République de Berne dans tous les cas où les maladies de poitrine parmi les bestiaux se manifestent dans ce canton, dont l'exemple entraîne ordinairement celui des autres.

Ces assertions de M. de Haller sont les suivantes: Cet Auteur dit,

1<sup>o</sup>. Que cette maladie est la pulmonie, parce qu'elle affecte les poumons. M. Schueler le releve d'abord sur cette proposition à la vérité trop vague, & allegue pour principale raison, que dans la description de la maladie donnée par M. de Haller, il n'est pas fait mention de l'excrétion purulente par les naseaux, ni de l'excoriation de leurs parois internes, symptômes caractéristiques de la pulmonie, suivant MM. Vitet & Bourgelat, qui en fait de termes, dit M. Schueler, ne peuvent pas avoir tort.

Sans révoquer ici l'insuffisance en fait de termes, de MM. Vitet & Bourgelat, dont personne ne conteste le mérite, il nous semble que M. Schueler

porte un jugement bien précipité sur M. de Haller, dont l'autorité en Médecine est bien capable de contrebalancer un peu celle de MM. Viter & Bourgelat.

Pour mettre le lecteur en état de juger & de prononcer sur cette question, M. Schueler auroit bien dû lui mettre sous les yeux la description de la maladie par feu M. de Haller, qui pour se conformer vraisemblablement au langage du vulgaire, ou peut-être pour de meilleures raisons, la caractérise de pulmonie. Il a pu en effet lui donner cette dénomination rigoureusement, si l'expérience a appris que cette affection des bestiaux débutant d'abord comme toutes les autres, avec un appareil inflammatoire ou d'irritation, accompagné de toux & d'une excréition par les naseaux d'abord muqueuse &c, ensuite purulente, continue par la toux, l'amaigrissement, la fonte du corps graisseux, & finit par faire périr l'animal d'un ulcere aux poumons. Il n'est pas surprenant que dans une pulmonie commençante on trouve les poumons phlogosés. Il est certain que parce qu'une maladie affecte les poumons, il ne s'ensuit pas que c'est la pulmonie. Mais si la nature de celle-ci est telle qu'elle finisse toujours par un ulcere aux poumons ou par l'éтиie de l'animal, il nous semble que M. de Haller étoit fondé à la caractériser ainsi.

D'ailleurs, il y étoit autorisé par l'exemple de quelques Auteurs, entr'autres de Cothenius qui avoit observé en 1746, une maladie de cette nature, qui se terminoit constamment par une ulcere aux poumons (1). En outre, M. Schueler nous permettra de lui dire en passant, qu'une excréition purulente par les naseaux, jointe à la toux, n'est pas toujours un signe de pulmonie parmi les bestiaux, comme on l'observe tous les jours, plus fréquemment encore parmi les chevaux. La fièvre, l'amaigrissement, la toux & le battement de flancs en sont les principaux symptômes.

Mais M. Schueler ne se contente pas de faire entendre que M. de Haller s'est fortement mépris sur le caractère de la maladie, il dit qu'on peut inférer de son raisonnement que toute fièvre dont les poumons sont le siège, est maligne, contagieuse, pestilentielle, & qu'elle est la même que celle

qui a ravagé l'Italie, le Dannemark, la Flandre, &c.

Nous ignorons si l'on peut tirer cette conséquence des écrits de M. de Haller, ou s'il a cru même qu'on pourroit la tirer. Il faudroit savoir d'abord quelles sont les maladies indiquées par cet Auteur, qui ont ravagé les pays qu'il cite, ou si son intention n'a pas été de grossir un peu les objets pour effrayer le peuple & le porter à une conduite qu'il croyoit utile, & en second lieu, ce que M. Schueler lui-même entend par fièvre maligne, contagieuse, pestilentielle, & s'il est d'accord sur ce point avec tout le monde, ou au moins avec M. de Haller qu'il attaque.

Pour ce qui concerne le premier point de la question, il ne peut être éclairci par le peu qu'on expose. Quant au second, on peut savoir l'opinion de M. Schueler. Il déclare, d'après le Redacteur de Berlin, que les moyens de distinguer si une fièvre est contagieuse ou non, sont de s'assurer, par l'ouverture des bêtes malades, si la maladie s'étend sur plusieurs viscères, si la bile a sa consistance ordinaire ? Il ajoute, si le sang est diffus & si la couleur des chairs est vermeille ou livide ?

Si M. Schueler n'eut pas fait ainsi sa profession de foi, à la fin de son mémoire, on ne l'auroit certainement jamais compris, ni lui ni le Redacteur de Berlin, qu'il cite pour son autorité. Mais il ne doit pas se flatter que tout le monde soit de son avis. Ce n'est point par l'état des viscères, ni par la consistance du sang, ni par la couleur des chairs, qu'on juge si une maladie est contagieuse ou non, c'est-à-dire si elle peut se communiquer d'un individu à l'autre. Cette faculté de se transmettre, quoiqu'elle suppose toujours un état maladif, une altération quelconque dans le corps, ne tient pas au danger de la maladie, ni à la nature de l'altération même des organes, mais à celle du principe ou levain contagieux qui en résulte & qui est capable de produire le même mal sur un autre individu. Une maladie très-dangereuse, parmi les hommes comme parmi les animaux, peut n'être pas contagieuse, comme une très-légère affection peut l'être.

Ainsi, les reproches que fait M. Schueler à M. de Haller, au sujet des conséquences qu'on peut tirer de son raisonnement, portent d'abord à faux sur ce point, à moins que M. de Haller n'ait

(1) Voy. Acta phisico-medic. Acad. Cesat. Ecop. N. C. vol. IX, Noriberg. 1752.

Été dans la même opinion que M. Schueler à cet égard, ce qui ne paraît pas vraisemblable. Quoiqu'il en soit, la nature même des expériences que M. Schueler rapporte d'après M. Claret, Médecin, pour établir la non-contagion de la maladie dont il parle, en la prouvant jusqu'à un certain point, prouve en même temps la vérité de ce qu'on avance, & donne l'idée qu'on doit se former de la contagion. Ces expériences de M. Claret nous ont paru bien faites & instructives; les voici.

Ce Médecin dit dans une lettre adressée à M. Schueler, que sur la fin de 1778, il regnoit à la Bastia, village dépendant de Martigny, dans le pays de Valais, une maladie inflammatoire qui enleva d'abord quarante vaches (1), & que voulant reconnoître sûrement si la maladie étoit contagieuse, il tenta les expériences suivantes.

Il fit tremper d'abord des feuilles de choux dans de la sanie des poumons d'une genisse morte la veille, qu'il fit avaler, en présence de la justice du lieu, à une autre genisse saine. Il lui fit encore avaler un morceau de poumons abscédés de la même bête. Il plaça cette genisse vis-à-vis d'une vache malade, qui périt le lendemain, & si près que leurs mufles se touchoient. Il lui fit de plus une incision au fanon, dont il bassina la plaie avec la même sanie & à laquelle il coustua un morceau du même poumon abscédé. Il la plaça dans l'étable où depuis peu de temps trois vaches étoient mortes & à côté de celle qui étoit aux abois. Il la fit nourrir avec le foin que celles-ci avoient laissé. Au bout de vingt-quatre heures, il leva l'appareil sans y rien substituer. Quinze jours après, il se forma au fanon une tumeur qui pouvoit contenir environ une pinte & demi de matière & sur laquelle on ne fit aucune application. Le trentième jour de ces expériences, cette tumeur fut résouta sans aucun secours. Cette genisse se porta très-bien pendant tout l'hiver & l'été suivant.

M. Schueler ajoute qu'il n'est pas pos-

(1) On n'a jamais la satisfaction de voir une description bien détaillée de la maladie dont on parle. On peut juger néanmoins à sa rapidité & à l'état des poumons, que c'étoit en effet une maladie inflammatoire de poitrine qui se terminoit par un abcès à ce organe.

sible de faire des expériences qui répandent plus de jour sur le caractère non-contagieux de l'inflammation de poitrine &c. Nous croyons que c'est trop dire. Si celle-ci ne l'est pas, il y en a d'autres de ce genre qui le sont; & ces expériences, quoique bien faites, ne nous paroissent pas encore assez concluantes pour exclure la contagion même de celle-ci. Un animal, quoique de la même espèce, peut n'être pas susceptible de l'action d'un virus dans un temps ni dans aucun, sans qu'on puisse dire que le mal n'est pas contagieux. En second lieu, une plaie, faite au fanon & qui forme un abcès, peut réunir dans un point toute l'action d'un virus introduit dans le corps, & détruire ainsi son effet par la suppuration. Nous avouons cependant que cette expérience donne une forte présomption pour la non-contagion dans la maladie, seulement observée par M. Claret. Mais si elle étoit répétée sur plusieurs animaux, & que l'événement fut le même dans une maladie parfaitement semblable, nous la regarderions comme une preuve préemptoire de la non-contagion. En attendant, il y auroit de l'imprudence de s'en tenir à ce seul fait, pour négliger les précautions convenables en pareils cas.

M. Schueler continue l'examen des assertions avancées par M. de Haller & les refuse par des raisons qui nous ont paru solides. Voici ces propositions combattues.

*L'on doit désespérer de guérir cette maladie, même lorsque dès le commencement on y apporte des remèdes appropriés. — Des faits authentiques constatent que le bétail qui aspire l'haleine d'un autre atteint de cette affection, la contracte en peu d'heures. — Cette maladie reste longtemps cachée dans le corps des animaux sans se déclarer; les vaches bondissent, mangent, donnent du lait comme lorsqu'elles sont en santé; les bœufs travaillent sous le joug avec leurs forces ordinaires, portant partout le germe de la maladie, &c. — On a vu périr des animaux deux mois après avoir été séparés d'avec les malades. — Le vulgaire râsonne mieux sur cette maladie que l'homme instruit, &c. — Il n'y a point d'autre moyen pour arrêter les propres de la contagion, que de circoncrire les étables & les pâturages où elle regne, de fermer toute communication & d'affomber les troupeaux entiers.*

*La suite & la fin à l'ordinaire prochain.*

N°. 52.

ANNÉE 1780.

## GAZETTE DE SANTÉ,

Du Dimanche 24 Décembre.

Nous voici enfin arrivés au terme de nos engagemens avec le public. Nous avons éprouvé dans le cours de cette année, plus que dans toute autre, combien il est difficile d'établir des vérités utiles & combien est grand & dangereux le nombre de leurs détracteurs. Nous avons eu à lutter contre eux, contre le charlatanisme le plus rafiné & le plus puissamment protégé, contre les ennemis naturels de la Médecine, contre les nôtres & contre les brigues. On nous a tendu des pieges. On nous a suscité plus que de tracasseries. Il a été nécessaire plusieurs fois de démasquer l'imposture.

Dans la Chymie, on a vu plusieurs principes lumineux s'établir, une des plus belles découvertes du siècle, le règne de l'alkali - volatil - fluor finir, celui de l'acide phosphotique déjà entamé, & les apparitions de l'ombre de Glaser quelques fois nécessaires.

Dans la partie de la Médecine, le charlatanisme dévoilé & faisant toujours de nouveaux efforts pour se reproduire ; quelques vues nouvelles sur les causes des maladies ; des questions très - difficiles, discutées & éclaircies ; celle de l'inoculation, si elle n'est pas résolue, du moins très - près de l'être ; l'extirpation de la pététe - vérole encouragée d'une part & suivie, parce qu'elle est dans la nature, & combattue de l'autre par l'intérêt & la passion réunies & toujours aveugles ; beaucoup de choses sur les charbons, ou antrax de différente espèce ; des observations sur la taille par le F. Côme ;

enfin des détails sur les maladies des bestiaux, &c. &c.

Dans la Physique, quelques découvertes nouvelles que le temps seul peut apprécier ; des travaux sur l'électricité, sur les phénomènes de l'aimant, des observations sur les effets singuliers du tonnerre, &c. &c. Nous ferons en sorte de montrer désormais autant de courage à combattre l'erreur que nous en avons mis à établir les vérités qui nous ont paru utiles. Puissent nos ennemis se persuader enfin que nous ne sommes animés ni par la passion, ni par l'intérêt, ni par l'envie de nuire, & que nous sommes très-disposés à avouer nos torts & à témoigner notre reconnaissance à qui-conque nous les fera connoître, avec cette franchise & cette honnêteté qui conviennent aux Savans qui s'occupent véritablement de la recherche de la vérité & qui ont à cœur le bien public.

*Avis sur la peste.*

On sait que cette dernière année, la peste, à laquelle sont condamnés tous ceux qui habitent les pays soumis à la loi de Mahomet, a dévasté Constantinople & surtout Andrinople, où en quatre mois de temps elle a enlevé près de 8000 habitans sur 40000 auxquels on évalue la population de cette ville. Un accident vient de la faire passer en Pologne.

» On écrit de Krzemenia qu'elle s'est manifestée sur les terres du Comte de Moczynski, & qu'on a fait sur le champ environner par des troupes la petite ville de Porochnia & le village de Woloszi-

zika. Les paysans ayant appris par une triste expérience les moyens les plus prompts qu'on peut employer pour arrêter le mal, se sont d'abord rassemblés dans les environs. Ils ont constraint les habitans des maisons infectées, de les quitter sur le champ, après quoi ils ont brûlé les meubles & les hardes les plus capables d'entretien le mal. Voici de quelle manière on raconte que cette maladie a été apportée dans ces cantons.

» Un négociant de Balta, petite ville sur les frontières de la Turquie, voulant se rendre en Pologne, fut attaqué & dévalisé par des voleurs dans les déserts qui séparent les deux Etats. Les brigands vendirent ensuite leur vol à des Juifs domiciliés à Woloszizka. Ces effets étoient sans doute infectés, puisqu'aussitôt qu'on les déballa pour les vendre en détail, la peste s'est manifestée, & en peu de jours elle a emporté vingt-neuf personnes ».

» Le Gouvernement a fait prendre aussitôt les mesures les plus efficaces pour empêcher le fléau de s'étendre, & on espère que le froid le fera disparaître ».

Ces sortes de voies de communication ne sont que trop réelles. Cela est vrai pour la peste ; cela est vrai pour la petite-vérole, &c. Mais comment se résoudra à bannir de chez nous cette chère petite-vérole, par exemple, qu'on aime tant & qui trouve tant de protecteurs. Chaque pays a ses préjugés, ses idées favorites qu'on caresse & qu'on chérit. Il y a dans le Royaume de Calicut des serpents énormes pour lesquels on a tant de respect & de vénération qu'on leur accorde le privilège de venir étouffer & dévorer les enfans sous les yeux de leurs mères. Si quelqu'un s'avisoit de dire qu'il faut détruire ces horribles reptiles, on le livreroit aussitôt aux serpents.

Tel est le sort de ceux qui ont osé dire qu'il fallait se défendre de la petite-vérole. On les a livrés aux bêtes venimeuses, & il n'y a pas jusqu'aux plus petits insectes qui n'aient cherché à les piquer. Ils ont appris par expérience que le plus grand tort qu'on puisse avoir, c'est d'avoir trop raison. Personne n'a encore répondu à la question à laquelle on a été forcé de ramener les détracteurs des vérités utiles. Elle a été exposée dans le N°. 41, & nous ne pouvons pas douter que ceux qui ont cité la Gazette de Santé, dans le Mercure de France, ne lisent cette Gazette. Voilà

encore une fois cette question que nos justes & doux législateurs du genre humain, en matière de sciences, n'entameront pas & ne voudront jamais entendre.

Est-il nécessaire d'avoir la petite-vérole ?

Quelqu'un doute-t-il de la contagion de cette maladie ?

En en préservant une ville par des précautions convenables quelconques, n'est-il pas à présumer qu'on préservera toutes celles où l'on emploiera les mêmes moyens ?

Ils ne répondront rien, ces Messieurs, mais ils diront : des hommes comme nous peuvent-ils se tromper ? En voilà assez sur cette matière.

*Claudite jam rivos pueri, sat prata biberunt.  
Il y aura quelque jour des hommes !*

#### *Suite & fin de l'article sur la Médecine Vétérinaire.*

M. Schueler fait en général sur les maladies pour lesquelles on afflomme les bestiaux, une remarque qui nous a paru frappante. Il dit : »une maladie ne doit pas être réputée incurable, parce qu'on ne sait pas la guérir ; il faut qu'il existe une impossibilité physique de remettre dans leur état naturel les solides & les fluides viciés.

A l'exception de la rage, nous ne connaissons aucune maladie aigüe parmi les bestiaux, dans laquelle il n'y ait quelque espoir de guérison, & où l'on ne puisse obtenir, sans les sacrifier, tous les avantages qu'on a prétendu retirer de l'afflommement. Cela a été prouvé dans les *Recherches sur les maladies épidéziotiques*, & sur ce point nous sommes entièrement de l'avis de M. Schueler, qui veut qu'avec des précautions on essaie différentes méthodes. Voici le détail de la maladie observée par MM. Vitet & Petetin, avec quelques remarques.

*Détail d'une maladie inflammatoire de poitrine dont les bœufs ont été attaqués dans les paroisses de Brindas, Irigny & Oullins ; par MM. VITET & PETETIN, Médecins à Lyon.*

Ces Médecins disent, qu'on est dans la persuasion qu'une vache de la paroisse de Brindas, achetée proche Villefranche, a communiqué la maladie aux bestiaux d'Irigny & d'Oullins, & qu'elle se propage avec assez de promptitude. Voici de quelle manière elle se manifeste.

Dès le premier jour de la maladie, les yeux de l'animal sont un peu enflammés

més , presque fixes & larmoyans. Pour l'ordinaire, il y en a un plus rouge & plus larmoyant que l'autre. La sérosité qui en découle est un peu visqueuse quoique limpide, ou tirant quelquefois sur le jaune. Les naseaux sont très-humectés & il en découle un peu d'humeur sereuse limpide. L'animal touffe rarement. Le mouvement des flancs est presque insensible. L'appétit est diminué, mais la ruminatio n'est point interrompue. La chaleur de la peau, surtout celle des oreilles & des naseaux, est plus considérable que dans l'état naturel. Les urines sont plus colorées ; la fièvre ne présente aucun changement ; le lait ne se tarit point. L'animal se soutient sur ses jambes, il allonge un peu le cou. La bouche est médiocrement chaude, la langue blanchâtre & un peu sèche sur le fond. Le pouls est dur & fréquent. Les pulsations vont jusqu'à 50 par minute. Voilà ce qu'on observe en général le premier jour.

Le second jour, les yeux sont plus enflammés & les larmes plus abondantes, ainsi que la sérosité qui découle des naseaux. A cette époque, cette sérosité est rarement jaunâtre & visqueuse & lorsqu'elle se montre telle, l'animal touffe, mais par intervalles très-éloignés. Le pouls est plus fréquent, le dégoût est le même, mais l'animal rumine ; il marche plus difficilement, balance beaucoup la troupe & porte la tête plus basse.

Le troisième jour, ces symptômes se soutiennent à-peu-près les mêmes, mais le battement des flancs est plus sensible.

Le quatrième, il l'est encore davantage & quelquefois accompagné de sons plaintifs. Les yeux sont plus enflammés, plus fixes, la marche est plus lente & moins assurée ; l'animal se couche ordinairement ce jour-là, & s'il n'est pas couché, il appuie par intervalles sa tête contre la mangeoire. Le dégoût est plus fort, la chaleur de la peau plus considérable, les urines en moindre quantité, & le lait est sensiblement altéré ; il est plus sereux, en moindre quantité & la partie butyreuse s'en sépare un instant après qu'il a été tiré. Ce lait a un coup-d'œil bleuâtre, & le beurre battu est presque blanc & d'une saveur peu agréable.

Le cinquième jour, ces symptômes se soutiennent à-peu-près les mêmes, mais les forces du tronc & des extrémités

sont diminuées. Le garot est sensible, lorsqu'on le comprime.

Le sixième jour, les forces sont plus abattues, le battement des flancs plus considérable, l'animal peut à peine se soutenir. La langue est sèche, souvent d'un jaune noirâtre sur le fond ; les naseaux toujours arrosés d'une sérosité plus ou moins copieuse, rarement épaisse ou colorée. La fièvre & les urines d'une odeur forte, l'animal meurt quelquefois la nuit du 6 au 7<sup>e</sup> jour.

Le septième jour, si les symptômes n'ont pas augmenté d'intensité pendant la nuit, ils se soutiennent souvent au même degré, tout le jour jusqu'au soir, où il survient un redoublement qui fait périr l'animal ; s'il ne vient pas, il s'établit une suppuration. Alors, l'animal va jusqu'au onzième, & quelquefois jusqu'au quatorzième jour.

Dès le cinquième jour, si les symptômes commencent à diminuer, il y a lieu des- pérer une terminaison heureuse le sixième ou le septième jour ; alors la crise est presque insensible, les urines sont plus abondantes, ainsi que la sérosité des naseaux. On en a vu périr un très-petit nombre le quatrième jour.

A l'ouverture des bêtes mortes ou assommées le sixième jour, on a trouvé les poumons enflammés & adhérents à la pleure par une matière blanchâtre & coûteuse ; après le septième jour, plusieurs points de suppuration dans le même organe exhalant une odeur fétide. On trouve dans les estomacs beaucoup d'air fétide, & un peu de fourrage mal broyé ; d'ailleurs, ils n'offrent rien de particulier, ainsi que les intestins, & les autres viscères du bas-ventre.

Les vaches qui ont mis bas leurs veaux dans les premiers jours de la maladie, ont été promptement guéries. Le veau maigrît un peu d'abord, à cause de la mauvaise qualité du lait, ensuite il reprend de la vigueur & de la graisse.

MM. Vitet & Petetin conseillent de tenir les bêtes malades dans des endroits séparés, ouverts ou bien aérés, de supprimer le foin, de leur donner pour breuvage ou nourriture, une eau blanche ou une décoction de courge, auxquelles on ajoute un peu de farine d'avoine, les premiers jours ; de saigner l'animal le premier jour, au col, ou à la face interne de la cuisse, & de leur tirer environ une livre, ou une livre & demie

de sang ; de réitérer la saignée le soir, & dans l'intervalle, de donner un lamento avec une décoction de patétaire nitrée ; d'établir ensuite trois sétons, l'un au fanon, les deux autres aux parties latérales & inférieures de la poitrine ; de parfumer l'étable avec de l'eau - de - vie & du vinaigre, exposés à un feu doux ; de la nettoyer exactement & de la laver ensuite avec de l'eau pure, si elle est pavée ; de traire les vaches pendant tout le temps de la maladie matin & soir, & de jeter le lait dans une fosse ; de saigner encore le deuxième jour le matin, & de faire boire demi-heure après une infusion, à la dose de 3 ou 4 livres, de feuilles & tiges d'hyssope édulcorée avec du miel, de réitérer l'après midi ; de faire étriller ou bouchonner l'animal 2 fois le jour, de tenir tout propre & d'entretenir un courant d'air ; de ne point couvrir les malades avec des couvertures de laine, de faire une autre saignée, mais moindre que les autres si le soir du 2e. jour la fièvre est plus forte ; de répéter le 3e. jour les lavemens & le parfum, quand même l'animal n'auroit pas été saigné, mais de s'abstenir de la saignée qui seroit nuisible ; d'agir d'ailleurs comme les premiers jours, mais de faire prendre l'après midi, un mélange de 12 grains de camphre, délayés dans un jaune d'oeuf, & de 3 grains de kermès minéral dans un verre d'infusion de feuilles d'hyssope ; d'agir de même le 4e. jour, mais de réitérer ce mélange quatre fois ; de s'abstenir de parfumer avec l'encens, le genivere, la poudre à canon &c, ou de moyens embarrassans pour leur faire respirer l'odeur ou la vapeur des plantes ; d'animer les sétons le 5e. jour ; de rendre l'eau blanche moins nutritive, & de continuer les boîflons & la mixture ; d'en agir de même le 6e. & le 7e. jour, enfin de les faire assommer, si ces remedes ne réussissent point, & de les faire enterrer après avoir tailladé leur cuir avec précaution. Pour préserver les bestiaux fâts de l'épidémie, ils conseillent de

pratiquer un séton au col, de changer leur litière deux fois le jour, de laver leur demeure avec de l'eau pure, d'employer le parfum recommandé, de tenir les fenêtres ouvertes du côté du nord, de les étriller ou bouchonner, & d'éviter toute espece de communication avec les animaux malades.

Tout cela nous paraît fort sage, surtout si la faïton permet de tenir les portes & les fenêtres ouvertes du côté du nord. Mais s'il est permis de faire quelques observations ; l'hyssope, le ketmès ne paroissent-ils pas un peu trop échauffans pour un état inflammatoire ? Ne croit-on pas que si l'on donnoit dans ce cas pour fourrage quelques plantes mucilagineuses, chicoracées & nitreuses, telles que la mauve, l'ortie grecque, la dent de lion, la bourrache, ces animaux ne s'en trouveroient pas mieux ? Il y a une observation assez constante, dans les maladies des bestiaux, c'est que les drogues proprement dites ne leur réussissent jamais. Il n'y a en général que les plantes appropriées & les laxatifs doux qui produisent quelque effet. La panse est un sac revêtu de tuniques très-épaisses, dans lequel tout tombe d'abord, & qui ne se vide que par la ruminatior ou par l'action des purgatifs, qui sont presque toujours sans effet ou mortels, lorsque ce sac n'est pas entièrement débarrassé de son fourrage grossier ; & cela ne peut avoir lieu que par la ruminatior dont le mécanisme consiste à le faire remonter dans la bouche pour le rendre propre par le broiement & la salive, à passer dans les autres estomacs. On ne peut pas dire combien on tue d'animaux avec les drogues ; & dans une alternative aussi cruelle pour eux d'être médicamentés d'une certaine maniere, ou d'être assommés, nous croyons que s'ils pouvoient se faire entendre, ce dernier parti est celui qu'ils préféreroient. Voilà sans doute pourquoi il a paru souvent assez indifférent de prendre un parti foudroyant & barbare, ou de suivre une ignorance funeste.

#### AVERTISSEMENT.

MM. les Souscripteurs de la *Gazette de Santé*, dont l'abonnement est expiré à la fin de Décembre, sont priés de le renouveler incessamment, afin qu'il n'y ait aucun retard dans l'envoi de ces Feuilles. Le prix de la souscription est de 9 livres 12 sols pour l'année.

De l'Imp. de la Veuve B A L L A R D & Fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.

T A B L E  
 D E S M A T I E R E S  
 C O N T E N U E S  
 DANS LA GAZETTE DE SANTÉ,  
 DE L'ANNEE 1780.

A

- A*BBALAEI (Jacob); sa réponse à un problème de chymie, pag. 76.  
*Absynthe*; ses propriétés, . . . . . 21.  
*Accouchemens*; exposent aux mauvaises manœuvres, 46 & suiv. & 124.  
 — laborieux, & ouvrage de M. Alphonse le Roy, sur cet objet, 77, 78, 79, 84 & 90.  
*Acides animal & phosphorique*; ce qu'on doit penser de leur existence, 173, 174, 175 & 176.  
*Aimant*; lettres de M. de Harlu, de Genève, sur ses propriétés, . . . . . 13.  
 — de M. Gerbier, Avocat, . . . . . 35.  
 — de M. l'Abbé le Noble, . . . . . 41.  
 — de Madame Bronod, . . . . . 49.  
*Air inflammable des marais*; prend feu, . . . . . 162.  
*Alkali-volatil-fluor*, ses nouvelles propriétés, . . . . . 119.  
*Alphonse le Roy* (M.); son discours sur l'enseignement, prononcé aux écoles de Médecine, . . . . . 200.  
*Amandes amères*, quel est le principe qui les rends nuisibles, . . . . . 1.  
*Amygdales squirreuses*, . . . . . 75.  
 Remède à ce mal, . . . . . 88.  
*Andrieux* (M.); son ouvrage analysé, . . . . . 74.

- Antidotes*; réflexions à leur sujet, . . . . . 43.  
*Arsenic*; lettre de M. Crohaté, sur ses préputus contre-poisons & la présence dans l'étain, 107, 111, 121.  
 Décret de la Faculté sur ses antidotes, . . . . . *ibid.*  
*Aurone*; ses qualités d'après l'Ecole de Salerne, d'après l'analyse & l'expérience, . . . . . 5.

B

- Baume* du sieur Robert, pour la préparation des bas de peau, sa composition, . . . . . p. 127.  
*Belugo*, tumeur charboneuse, 178 & 198.  
*Bestiaux* (maladies des), question relative à la contagion & expériences tentées à ce sujet, p. 205 & suiv. jusqu'à 212.  
 Leur assommement conseillé ne doit être employé que pour la rage, 210.  
*Bouillons de viandes*; abus de leur usage exposé dans l'ouvrage de M. Laudun; analyse de cet ouvrage & réflexions à ce sujet, . . . . . 11 & 12.  
*Bouton d'Alep*, . . . . . 198.

C

- Chack-stoel*, où chaise Hollandoise; ses avantages pour les enfans, p. 73.  
 Sa figure, . . . . . 80.

<i>Calculs biliaires ; méthode de M. Varnier contre cette affection,</i>	114.
<i>Remede de M. Durande,</i>	199.
<i>Cataracte. Remarques sur la cataracte, par M. Cusson,</i>	140.
<i>Catharrhes ; épid. catarrhales,</i>	25, 26 & 33.
<i>Charbons malins &amp;c. leur distinction.</i>	177, 178 & 179.
<i>Remede du paysan de Ventabren, contre le charbon,</i>	178 & 202.
<i>Châtaigne ; le pain qu'on en fait,</i>	59.
<i>Claveau des moutons, &amp; moyens de guérison,</i>	27 & 28.
<i>Consultation medico-légale sur l'effet de l'approche de certains corps de la bière en fermentation,</i>	53.
<i>Coralline de Corse ; gelée qu'on en prépare,</i>	201.
<i>Cresson ; ses vertus, suivant l'Ecole de Salerne,</i>	9.
<i>Découverte de quelques Chymistes modernes sur ses principes,</i>	ibid.
<i>Distinction des cressons, ses effets sur le corps &amp; bière qu'on en prépare avec les choux rouges pour le scorbut, &amp;c.</i>	ibid.

**D**

<i>Dantic ( Bosc ) ; ses Œuvres,</i>	p. 196.
<i>Découpage des vins,</i>	160.
<i>Dentelaire ; effet de cette plante contre la gale,</i>	151.
<i>Dents incisives observée à la naissance,</i>	146.
<i>Deslon ( M. ) ; son ouvrage sur le magnétisme animal analysé,</i>	115 à 119.
<i>Diffuseur ( art du ),</i>	99 & 104.
<i>Douleurs ostéocopes des femmes en couche,</i>	
<i>Dysenterie épidémique ; réflexions de M. Hiriart sur cette maladie,</i>	37, 10.
<i>Ouvrage de M. Maret,</i>	22.
<i>—de M. Vetillart sur le même sujet,</i>	32, 36 & 70.

**E**

<i>Éaux minérales ; essai sur l'art de les imiter, par M. Duchanoy,</i>	19.
<i>— de Carlsbad, thermæ Carolinæ,</i>	20.
<i>Eau-de-vie des marcs de raisins,</i>	171.
<i>Eclaire ou chelidoine ; ses vertus d'après l'Ecole de Salerne &amp; l'observation,</i>	13.
<i>Ecrouelles ; voy. scrophules.</i>	
<i>Électricité du corps humain, atmosphérique, &amp;c,</i>	179 & 180.
<i>— ses effets dans plusieurs maladies,</i>	2 & 3.
<i>Emeraudes, fonte de ces pierres, par M. Croharé,</i>	14.
<i>Epidémies, catarrhale,</i>	135.
<i>— observées en Dauphiné,</i>	162.
<i>— dans l'Election de Montfort,</i>	163.
<i>Epingles à friser introduite dans le canal de l'uretre &amp; retirée heureusement par M. Sauveur Alteyrac,</i>	141.
<i>Etangs ; mémoire sur les étangs, couronné à l'Acad. de Lyon,</i>	15.
<i>Ethiops martial, suivant le procédé de M. Croharé,</i>	23.

**F**

<i>Fistule à l'aine à la suite d'un débâcle laiteux,</i>	178.
<i>Fourneau économique de cuisine,</i>	161.

**G**

<i>Galle ; topique pour cette maladie,</i>	
<i>p. 151.</i>	
<i>Genivre ( eau-de-vie de ) ; mémoire de M. Daignan sur ses effets,</i>	110.
<i>Gerbier (M.) sa lettre sur l'application de l'aimant,</i>	35.
<i>Gingembre ; ses propriétés,</i>	29.
<i>Glafer ( ombre de ),</i>	69.
<i>Gourme des chevaux,</i>	63.
<i>Grippe ; ouvrage sur cette affection,</i>	25 & 26.
<i>— lettre de l'Auteur,</i>	33.

- Grossesse réelle ; ses signes,* . . . . . 147.  
*Gymnastique médicinale & chirurgicale,*  
 par M. Tislot, Méd. Chirurgien, 144.

**H**

- Hernie currale avec gangrene,* p. 61.  
 — réflexions de M. le Rey sur cette observation, . . . . . 82.  
 — réponse de M. Marigues, 97 & 105.  
 — remarques à ce sujet de M. Perrey, 122.  
 — observations de M. de Lacroix sur les hernies, . . . . . 137.  
 — observ. de M. Juville, sur une hernie d'un volume considérable, . . . . . 147.  
 — observ. sur les hernies, par M. Marigues, . . . . . 165.  
 — réponse aux critiques faites à ce sujet, par M. le Rey, . . . . . 182.  
*Hevin ; son édition de l'ouvrage posthumie de M. Simon, Chirurgien,* . . . . . 156.  
*Hippocrate ; le serment qu'il fait faire à ses élèves,* . . . . . 188.  
*Hospice pour les pauvres militaires & ecclésiastiques,* . . . . . 157.  
*Inoculation défendue à Lyon & pratiquée malgré la défense, suite de cette imprudence,* . . . . . 21 & 22.  
 — pratiquée à Limoux en Languedoc, . . . . . 94.  
 — Considérations définitives sur cette méthode, . . . . . 154.

**J**

- Jupiter elcius ; ce que c'est,* p. 182.  
*Jusquame ; effets de la vapeur de sa graine employée pour les dents,* . . . . . 81.

**K**

- Kermès minéral ; observations de M. le Cointre sur sa préparation,* p. 133.

**L**

- Lavemens ; observations & réflexions sur leur usage.* . . . . . p. 131.  
*Lieutaud, premier Méd. du Roi, sa mort & ses écrits,* . . . . . 203.  
*Liqueur minérale anodine d'Hoffmann ; son usage dans les fiev. internuitt.* 196.  
*Luxation de la cuisse réduite suivant la méthode de M. Dupouy,* . . . . . 113.

**M**

- Magnetisme animal,* 111, 115, 119 & 127.  
*Maiges, espèce de charlatans,* . . . . . 162.  
*Main (amputation de la main) ; suivie de réunion,* . . . . . 95.  
*Malades spasmodiques,* . . . . . 6.  
 — pestilentielles qui attaquent le peuple, (ouvrage de M. Richard) . . . . . 23.  
*Mercure fixé,* . . . . . 76.  
*Meridienne, sentiment de l'Ecole de Salerne sur la méridienne,* . . . . . 33.  
*Mesmer (M.) ses miracles,* 111, 115 à 119.  
*Météorologie appliquée à la Médecine ; compte rendu de cet ouvrage,* . . . . . 35.  
*Métherie (de la) ; son ouvrage sur la physiologie annoncé,* . . . . . 203.  
*Momie d'Egypte ; avis sur une momie & remarques au sujet de l'art de conserver les corps.* . . . . . 204.

**N**

- Narcotiques ; leur usage dans les fievres intermittentes,* . . . . . p. 196.  
*Noyés, secours qu'on doit leur administrer,* . . . . . 146.

**O**

- Ore fulminant,* . . . . . p. 62.  
*Ovaire (hydropisie de l'),* . . . . . 170.

**P**

- Pavots, une mort subite attribuée à la fumée de leurs tiges,* . . . . . 145.  
*Pepte (avis sur la),* . . . . . 209.  
*Phthisie ; secours proposé contre cette affection,* . . . . . 52.  
 — pulmonaire ; recette contre cette maladie, . . . . . 171.  
*Physique (dictionnaire de),* par M. Sigaule de Lafond, . . . . . 188.  
*Plenk, sa doctrine sur les maladies des dents,* . . . . . 64.  
*Poivre ; ses effets sur le corps humain,* . . . . . 25.  
*Pomade épissastique de M. Thierry, Apoth. à Caen ; les effets avantageux constatés,* . . . . . 172.  
*Pommes de terre ; prix proposé au sujet d'une maladie de cette racine,* . . . . . 56.

- Poudres d'Ailhaud ; ses effets ;* 65.  
*—anti-hémorragique du Sr. Faynard ; résultat des expériences faites avec cette poudre,* 132.  
*—anti-vénérienne dite de Goderneau, n'est autre chose que la poudre de vie. Voy. la composition,* 181.  
*Pouliot ; ses vertus suivant l'Ecole de Salerne, les principes & ses véritables qualités suivant l'observation,* 1.  
*(Prix ; annonces de prix, 4, 8, 15, 27, 29, 43, 56, 150, 151, 158 & 161.*  
*Pulsion des veines observée par M. Fournier,* 201.  
*Pustule maligne de Bourgogne ; analyse de la dissertation de M. Thomaslin sur cette affection,* 197.

**Q**

- Quassia ou bois amer de Surinam ; analyse chyiniq. de ce bois & ses qualités,* p. 12.

**R**

- Rage ; observation sur cette maladie,* p. 67 & 68.  
*Rob antisiphilitique ; rapport sur ses effets,* 81.  
*Rhumé qui regne à Paris,* 10.

**S**

- Sallin (M.) ; son discours sur la manière d'étudier Hippocrate,* p. 188.  
*Saturne (sel de) ; savoir si le voisinage d'une fabrique de sel de Sat. est dangereux,* 58.  
*Saule ; propriétés attribuées à ce végétal,* 17.  
*Scabieuse ; ses qualités d'après l'Ecole de Salerne & l'observation,* 5.  
*Scorbut ; usage avantageux du sucre dans cette maladie,* 48.  
*Scrophules ; vice scrophuleux, ouvrage de M. Chapot sur ce vice, & remède indiqué pour cette affection,* 7.  
*—ouvrage de M. Lalouette sur le même sujet,* 125.  
*—moyens de guérison pratiqués heureusement par M. Dudon,* 143.  
*Sels, mercuriel animal,* 173.  
*—fusible de l'urine & manière de l'obtenir,* 175.  
*—le même ou microcosmique, par M. Lorinet,* 191 & 195.

- de saturne, ses avantages,* 168.  
*Société Royale ; séance du 29 Août 1780.*  
*Symphise du pubis ; ouvrage de M. Alph. le Roy sur la section,* 77.  
*Ses nouvelles observations,* 124.

**T**

- Taille par le haut appareil ; succès de cette méthode obtenus par le F. Côme,* p. 184. Aveu de cet Auteur sur cet accident fâcheux, 192.  
*—en deux temps ; ses abus & ses dangers,* 185 & suiv.  
*Tempéramens ; leur différence,* 103.  
*Tetanos ou mal de mâchoire, n'est pas particulier aux negres, est général en Amérique ; est observé en Europe, conjectures sur ce qui le produit 1, 2.*  
*Réflexions sur le remède proposé par M. de Fourcroy contre ce mal,* 15,  
*16, 55 & 59.*  
*—des mullets & des chevaux,* 60.  
*Thouvenel (M.) ; analyse de son ouvrage sur l'air & les airs,* 85.  
*Tisane caraffe ; ses ingrédients & ses effets éprouvés à Paris, par ordre du Magistrat,* 8.  
*Tonnerre ; ses effets sur les plantes & ce qui en est résulté,* 27.  
*Les anciens connaissent l'art de l'attirer,* 188.

**V**

- Vapeurs, & affections vaporeuses, manière heureuse de les traiter,* 169.  
*Variole ; ouvrage de M. Maret sur la variole annoncé, 96 ; & analysé, 100,*  
*101, 102 & 106.*  
*Végétaux ; expérience de M. Ingen-Housz sur la propriété qu'ils ont d'améliorer l'air, &c.* 149.  
*Vérole (petite) ; règlements au sujet de la contagion de cette maladie, 57, 58,  
*155. Récidives de cette maladie, 57.*  
*Réponse à un des Rédacteurs du Journal de Paris au sujet des reproches faits à M. Maret, & de l'inoculation, 153. — question sur l'extirpation de cette maladie, 165 & 210.*  
*Vers sortis par l'oreille,* 86.  
*Vertige des chevaux,* 40.  
*Vinaigres du sieur Maille,* 179 & 193.*

FIN.